5¢ Saint Louis de Gonzague — MAXIMUM : 70 — Nuageux et frais

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 209 | MONTREAL, MERCREDI 21 JUIN 1961 | 4 CAHIERS — 64 PAGES

Abolition de la taxe de 7.5 p.c. sur les autos

INFIMES DÉGRÈVEMENTS

LES FAITS SAILLANTS

Le taux des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés reste le même.

Aucune modification à la loi sur les droits successoraux.

Aucun changement dans les taxes sur les liqueurs et le tabac.

La taxe d'accise de sept et demi pour cent sur les automobiles est immédiatement abolie.

Un déficit budgétaire de $650,000,000 est prévu. On estime que les dépenses se chiffreront par $6,415,000,000 et les recettes par $5,765,000,000.

Les réductions d'impôts représentent une somme de $65,000,000 pour le présent exercice et $100,000,000 pour une année complète.

Le gouvernement fédéral recherchera la collaboration des provinces en vue d'établir un programme pour assurer la solvabilité et l'aspect transférable des régimes particuliers de pensions.

Les limites maximums prévues pour le montant pouvant être déduit au titre des frais médicaux pour fins d'impôt sont abrogées.

Accroissement de la quantité de tabac dans chaque cigarette autorisée sans, pour autant que le manufacturier soit assujetti à une taxe plus élevée.

Réduction du taux de change du dollar canadien à un niveau plus compatible avec notre situation économique.

Les ressources financières de la Banque d'Expansion Industrielle pour fins de prêts seront portées de $160,000,000 à $400,000,000.

L'excédent des importations doit être grandement réduit et les exportations doivent connaître une nouvelle expansion.

Le gouvernement encouragera le placement de capitaux des Canadiens par les épargnes des Canadiens.

Le gouvernement, du moins pour les prochains mois, se limitera à émettre des obligations à court terme.

Institution d'une commission royale d'enquête qui sera chargée d'examiner la structure et les institutions financières du pays, dont la Banque du Canada.

AUTOUR du MONDE

Staline blâmé

MOSCOU. (UPI) — Le journal officiel de l'armée soviétique rejette sur Joseph Staline le blâme de la désastreuse défaite russe qui a permis aux armées nazies de se rendre jusqu'aux portes de Moscou. A la veille de l'anniversaire de l'invasion de la Russie par les Allemands, le journal rapporte qu'au début de l'offensive, Nikita Khrouchtchev avait essayé de faire changer Staline d'avis mais que ce dernier n'avait rien voulu entendre. Le journal de l'armée rouge reproche à Staline de ne pas avoir pris les dispositions de défense nécessaires à la veille de l'invasion.

Tentative de sabotage ferroviaire

VITRY-LE-FRANÇOIS. (AFP) — Une tentative de sabotage a été découverte sur la voie ferrée Troyes-Vitry-le-François. Une pièce de bois et quatre morceaux de fer avaient été coincés entre le rail et le contre-rail à un passage à niveau. La tentative de sabotage a été découverte lundi par des ouvriers, mais n'a été révélée qu'hier. Dimanche soir, après la catastrophe, il avait été question de détourner certains convois par cette voie. La tentative, découverte lundi, a donc eu lieu tard dans la soirée de dimanche.

Pour la reprise des pourparlers

PARIS. (AFP)— Le communiqué publié à Tunis hier par le FLN et qui annonçait que celui-ci souhaitait la reprise des pourparlers d'Evian dans les délais prévus par la délégation française, n'a provoqué à Paris aucune réaction. Ce communiqué confirme ce qu'avait dit M. Belkacem Krim à Genève au lendemain de la suspension de la conférence: à savoir que le FLN s'en tenait aux termes employés par la délégation française, ne considère pas la suspension comme une rupture et demeure prêt à reprendre la conversation dès que les Français en prendront l'initiative.

Entretiens sur le désarmement

WASHINGTON. (AFP) — Les entretiens américano-soviétiques sur certaines questions de procédure relatives au désarmement qui avaient commencé lundi à Washington se sont poursuivis pendant plus de deux heures mardi après-midi au secrétariat d'Etat. M. Zorine, délégué de la Russie s'est refusé à divulguer la nature de l'entretien d'aujourd'hui en faisant valoir qu'il revêtait un caractère privé. Il s'est également refusé à commenter la décision de Kennedy de rappeler à Washington M. Arthur

Voir LE MONDE en page 2

LA FIEVRE DU BUDGET — Un peu après six heures, hier soir, quelque 200 personnes attendaient, dans la principale rotonde des édifices du parlement, à Ottawa, de pénétrer en Chambre afin d'entendre le discours du budget du ministre des Finances, M. Fleming. On a toutefois constaté plusieurs vides dans les tribunes réservées au public et les banquette des députés n'étaient pas toutes occupées.

Budget pour activer les affaires du pays

par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — M. Donald Fleming, devenu "expansionniste" mais le faisant avec une retenue bien conservatrice, a présenté hier soir, pour 1961-1962, un budget qu nous vaudra un déficit-record de $1 milliard, "bien prévu" (cette fois) pour activer la reprise des affaires au pays.

Ceci, en n'apportant que d'infimes réductions de taxes, soit principalement la disparition, dès aujourd'hui, de la taxe d'accise de 7.5 pour 100 sur les automobiles, ce qui fera perdre $55 millions à Ottawa cette année et $66 millions l'an prochain.

C'est à peine si, pour cette année, le dégrèvement total de l'impôt sur le revenu des particuliers sera de $10 millions, provenant principalement du fait que, désormais, il n'y aura plus de plafonnement ($2,500 à $3,000) pour les dépenses médicales, que l'achat d'un larynx artificiel sera classé comme dépense médicale, qu'un pompier volontaire aura droit à des exemptions pour frais de dépenses (rétroactives jusqu'en 1958) de $300.

Comme les pompiers volontaires, les personnes possédant un larynx artificiel et les citoyens ayant des frais médicaux annuels de plus de $2,500 sont peu nombreux, il semble que des élections générales sont beaucoup moins probables à l'automne qu'on ne le disait ces dernières semaines.

Les dépenses seront de $6,415 millions.

Ce qui laisse un déficit initial de *"quelque $650 millions" qui pourrait bien aller à $709 millions*, a dit M. Fleming, ajoutant qu'il faut mettre par dessus ça $300 millions en espèces non budgétaires.

Rappelons que la "Canadian Tax Foundation" avait prévu, il y a plusieurs mois, que sans nouvelles mesures gouvernementales, le prochain budget comporterait un déficit de $700 millions. De son côté, M. Fleming a déclaré que nous avons maintenant des signes d'une reprise économique évidente et que sans le programme de son budget, il y aurait augmentation de 3 pour 100 de la production nationale brute cette année. Comme l'ont aussi prévu la "Canadian Tax Foundation" et le "Financial Post", Le grand argentier national n'a pas prédit, toutefois, quel sera le pourcentage de l'augmentation de la "pnb" grâce à son programme, se souvenant peut-être que l'an dernier il avait parlé de 6 pour 100 et qu'on atteignit seulement 3.2 pour 100, "à cause d'un ralentissement décevant durant les trois derniers trimestres de 1960", a-t-il expliqué hier.

Cinquième déficit

M. Fleming avait précédemment présenté quatre budgets qui ont tous été déficitaires et dont les "écarts" atteignaient le total de $1,406,500,000. L'ancien record était de $609,300,000 établi en 1958-59. C'est donc dire qu'en cinq ans, cinq déficits de M. Fleming atteindront près de $2.5 milliards.

Si, malgré des réductions de taxes de $65 millions consenties hier soir, M. Fleming prévoit que ses revenus vont passer de $5,616 millions (1960-61) à $5,765 millions (1961-62) c'est d'abord que le nombre des payeurs d'impôts va passer de 4,800,000 à 5,100,000, ceci à cause de l'expansion normale du pays et aussi de la diminution du chômage espérée par M. Fleming.

Celui-ci prévoit aussi que les taux d'intérêt vont baisser, ce que l'on se demande toutefois quand l'on constate que le gouvernement central devra contracter maints emprunts pour combler son énorme déficit.

En réalité, les revenus d'Ottawa seront de $6,405 millions, car M. Fleming ne fait pas entrer dans ses considérations budgétaires, comme par le passé d'ailleurs, les revenus de la caisse de la sécurité de la vieillesse, qui fait maintenant ses frais. Ces revenus seront de $640 millions cette année.

Enquête royale sur la finance

Le ministre des Finances a aussi annoncé que le gouvernement créera une commission royale d'enquête chargée d'examiner la structure et les institutions financières au Canada.

Le mandat du nouvel organisme, le premier du genre depuis la commission Macmillan en 1933, sera "annoncé en temps opportun", mais il s'étendra à tout ce qui concerne l'argent, les banques, le crédit et la finance, a dit M. Fleming.

La présentation du rapport devra venir "bien avant l'étude décennale de la loi sur les banques en 1964".

Le financement de l'économie canadienne constituera un des principaux aspects de l'étude. On recherchera aussi des moyens d'encourager l'expansion des institutions d'épargne.

M. Coyne et la Banque du Canada

A propos de banques, notons que M. Fleming a consacré un chapitre de son budget à son différend avec M. Coyne, affirmant une fois de plus que celui-ci aurait désapprouvé, avec son austérité bien révélée dans ses discours, les principes de base de ce budget.

Les observateurs ont toutefois noté que M. Fleming a présenté un budget qui contenait plusieurs des suggestions de M. Coyne et qu'en définitive, le ministre des Finances a un budget typiquement conservateur, c'est-à-dire s'efforçant de faire la prospérité des gros, des industriels, dans l'espoir que les petits, le peuple en bénéficiera par ricochet. Un déficit de $700 millions était déjà prévu ; l'infusion gouvernementale, pour *accélérer la reprise économique, sera donc de quelque $300* millions.

M. Fleming est notamment d'accord avec M. Coyne quand il affirme que nous devons recourir davantage aux capitaux canadiens, que nous devons augmenter nos exportations et réduire nos importations. Là où il y a divergence, c'est quand M. Coyne propose des tarifs accrus.

M. Fleming s'oppose à des subventions à l'exportation, à des contingentements, à des tarifs accrus où à toute autre forme d'intervention officielle.

Buts visés

M. Fleming, après avoir dit que l'économie canadienne profitera plus vite de la reprise que le trésor fédéral, qui n'en ressentira les effets qu'à la fin de la présente année fiscale, a réitéré sa déclaration faite au cours de la tempête Coyne la semaine dernière : le budget a pour premier souci d'assurer de l'emploi à un plus grand nombre de Canadiens.

Il vise à accélérer la reprise, à favoriser la baisse du taux d'intérêt, l'épargne, l'utilisation des capitaux canadiens (aucune mesure n'est prise envers les capitaux étrangers, la décision du budget-miniature de décembre ayant donné les résultats désirés) et d'aider les recherches industrielles, des dégrèvements d'impôts additionnels étant accordés à cette dernière fin.

Relations fédérales-provinciales

Le chapitre consacré aux relations fédérales - provinciales dit principalement qu'Ottawa est prêt à présenter des lois qui cadreront avec les offres qu'il a faites aux provinces en février dernier et qui sont inchangées, comme M. Diefenbaker l'a d'ailleurs écrit aux premiers ministres des provinces le 16.

M. Fleming a noté avec satisfaction que les versements inconditionnels d'Ottawa aux provinces, qui étaient de $658 millions en 1957-58, seront de $876 millions en 1961-62.

Les versements conditionnels sont passés de $144 millions à $550 millions. Au total, pour les mêmes années, les chiffres sont de $837 millions et de $1470 millions.

Intervention du fonds des changes

Afin de détourner la demande de fonds des sources étrangères vers les sources canadiennes, le gouvernement "utilisera, a dit M. Fleming, le fonds des changes pour neutraliser le plus possible les effets de la continuation de l'entrée de capitaux étrangers".

Il faudra donc que le gouvernement contracte, en dehors des responsabilités budgétaires, d'importants emprunts pour financer ce fonds. Ces emprunts furent de $500 millions en 1960 et cette année, depuis neuf mois, on a emprunté $125 millions. Si l'opé-

Voir BUDGET en page 2

Impôt sur le revenu et taxe d'accise

Les plus importantes modifications fiscales

OTTAWA. (DNC) — Voici les principales modifications fiscales contenues dans le budget Fleming, présenté hier soir aux Communes :

Impôt sur le revenu

1. Il sera pourvu à une allocation à des fins d'achat de nouvel équipement et de modernisation. Ce sera sous la forme d'une augmentation de 50 p. 100 dans le taux d'allocation pour dépréciation et amortissement à l'égard de nouveaux biens acquis pour usage au Canada. Il ne sera permis de recourir à ce taux majoré que durant la première année d'imposition au cours de laquelle un bien est ainsi acquis. L'allocation à cette fin s'appliquera aux biens acquis durant la période comprise entre le 21 juin 1961 et le 31 mars 1963.

2. Il y aura augmentation du taux de l'allocation pour dépréciation et amortissement sur dépenses d'établissement à des fins de recherches effectuées au Canada, de sorte que, dorénavant, ces dépenses pourront être déduites au cours de l'année durant laquelle elles ont été encourues, si le contribuable le désire, au lieu d'être déduites au cours d'une période de trois ans, comme il est prévu en ce moment.

3. A l'égard de dépenses de caractère courant effectuées au Canada, il ne sera plus exigé que le montant déductible en raison de dépenses affectées à des recherches scientifiques ne dépasse pas 5 p. 100 du revenu imposable du contribuable au cours de l'année précédente à moins que le programme n'ait été approuvé par le ministre du Revenu national.

4. Pourront désormais être déduits à titre de dépense cou-

Voir IMPOT en page 2

Au même prix, plus de tabac

OTTAWA (DNC) — Le ministre des Finances a permis, dans son budget d'hier soir, aux fabricants de cigarettes de mettre plus de tabac dans celles-ci . . . sans que les fumeurs de ces cigarettes, dites "King-Size", aient à payer plus de droits d'accise.

En d'autres termes, le "poids maximum des cigarettes assujetties au droit d'accise de quatre dollars par mille cigarettes est porté de pas plus de deux livres et demie par mille cigarettes à pas plus de trois livres par mille cigarettes".

Fleming permet donc, aux fabricants d'être plus généreux.

M. Fleming a aussi précisé que cette modification fiscale n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1962, notant qu'il voulait donner à tous les fabricants le temps d'apporter à leur outillage les modifications qui s'imposent. Il a affirmé que cela augmentera la vente du tabac au pays.

A Genève

Washington offre de retirer sa mission militaire du Laos

GENEVE (PC) — M. William Averell Harriman, chef de la délégation américaine, a offert hier à la conférence des Quatorze le repli de la mission militaire américaine du Laos, à condition que la conférence institue un contrôle pour assurer que les Etats communistes en fassent autant.

La délégation de Chine populaire a aussitôt rejeté l'offre, à laquelle elle reproche de tendre à constituer un "Etat supranational" au Laos. Selon elle, la position dernière de M. Harriman risque d'aboutir à l'échec de la conférence et à la reprise de la guerre au Laos.

A la vingtième séance de la conférence, hier, M. Harriman a présenté une série de dispositions tendant à désarmer le Laos. Il envisage d'investir la commission internationale de surveillance (formée du Canada, de l'Inde et de la Pologne) des pouvoirs suffisants pour prévenir tout réarmement. Les propositions de M. Harriman sont destinées à compléter le plan proposé par la délégation française, le 6 du mois.

Détails du plan américain

Le projet américain présenté hier pourvoit que dans les 30 jours de l'accord toutes les

Voir WASHINGTON en page 2

Alerte !

Après les reçus de charité, les notes de frais

OTTAWA. (DNC) — Après les reçus de charité (au Québec), les notes de frais.

Dans son discours sur le budget, hier soir, M. Donald Fleming a déclaré que le gouvernement "n'a nullement l'intention de fermer les yeux sur les abus auxquels donnent lieu "ces prétendus comptes de dépenses", auxquels on a recours pour éluder le fisc.

M. Fleming a dit que cette question préoccupe le gouvernement qui a constaté qu'il y a des pratiques "manifestement abusives".

Il s'agit, par exemple, de "savoir jusqu'à quel point les montants dépensés par une entreprise pour le divertissement de ses clients et le déplacement de ses employés sont vraiment nécessaires à la realisation de bénéfices."

Et "vu que notre économie se fonde sur la libre entreprise, il est à présumer que c'est l'homme d'affaires qui est le plus apte à juger jusqu'à quel point il doit assumer des dépenses de ce genre."

Le gouvernement, a continué le ministre des Finances, n'aimerait pas être forcé de recourir à une réglementation enuyeuse, mais à l'avenir, il est certain que "les frais autorisés de cet ordre seront l'objet d'un examen plus rigoureux. Et j'ose espérer qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à des mesures législatives plus rigides", a terminé M. Fleming.

Pour le budget

Sièges vides et couloirs déserts

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Malgré le ton électoral que, semble-t-il on lui prêtait à tort, le discours du budget n'a pas attiré aux Communes l'habituelle foule de spectateurs qu'une occasion semblable attire.

Certaines tribunes n'étaient pas remplies et même, des banquettes de députés étaient vides. Plus encore, la Tribune des journalistes comptait également des vides.

Le couloir central du Parlement et les escaliers qui conduisent aux tribunes étaient déserts alors qu'ils sont habituellement remplis de citoyens optimistes qui espèrent que certains spectateurs déjà assis aux tribunes leur laisseront leur place.

Il est inutile de reprendre ici le contenu de ce discours qui ne semble pas être le prélude à des élections générales, mais on peut dire qu'il était très long. Malgré sa durée, le ministre des Finances l'a prononcé sans prendre une seule gorgée d'eau, selon son habitude.

Selon une autre habitude également, M. Fleming a donné en français certains passages

Voir SIEGES en page 2

La guerre des patates

Les fermiers décident de passer à l'action directe

PARIS. (AFP) — "En nous mariant, nous choisissons les travaux forcés à perpétuité." Cette déclaration a été faite ce matin au meeting des cultivatrices du Morbihan, qui a réuni à Vannes quelque six cents femmes. Cette manifestation exclusivement féminine a conféré aujourd'hui un caractère original au mouvement de revendication paysanne qui se prolonge en France depuis une quinzaine de jours.

Aucun incident, si l'on excepte le barrage d'un pont sur la Rance entre Port-Hubert et Port-Saint-Jean, reliant les deux département bretons des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, n'a marqué la matinée. Mais s'il s'atténue en virulence, le mouvement semble gagner en profondeur : un nouveau département, le Gard, dans le Midi du pays, vient à son tour de décider "de passer à l'action directe". Un comité d'action a été créé et "donnera, le moment voulu, le signal des manifestations". Cette menace sera d'autant plus retenue qu'elle vient d'un département comptant en particulier des viticulteurs depuis longtemps organisés et dont les formes d'action ont souvent été d'une particulière fermeté.

Cet après-midi, l'attention se portera vers Saint-Nazaire où, pour la première fois dans le mouvement ouvrier français, travailleurs des villes et des champs conjuguent leur action. On compte que plusieurs milliers de manifestants, groupant notamment les ouvriers des chantiers navals, seront rassemblés dans le grand port breton de l'estuaire de la Loire.

Pendant ce temps, le gouvernement poursuit l'étude et la mise au point des mesures des-

Voir FERMIERS en page 2

M. Coyne: pas de commentaire

STRATFORD, Ont. (PCf) — M. James E. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada, a refusé hier soir de se livrer à tout commentaire sur le budget du ministre des Finances, M. Donald Fleming.

Comme on lui demandait, pendant l'entracte d'une pièce présentée dans le cadre du festival shakespearien, s'il désirait lire une copie du budget offerte par un journaliste, M. Coyne s'est exclamé :

"Non, je ne veux pas la lire. Je ne veux rien avoir à y faire!" M. Coyne et son épouse assistaient à une représentation d'Henry VIII, donnée dans le cadre du Festival de Stratford.

RÉPARTITION DU DOLLAR : — L'impôt sur le revenu personnel fournira au gouvernement fédéral une plus grande portion du dollar perçu, durant l'exercice 1961-62, soit environ 32 cents, comparativement à 30 cents, l'an dernier. Cette vignette illustre la portion des dépenses sur chaque dollar.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	17 à 28
Aviation et Marine	42
Comiques	34
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	62 et 63
Editorial	4
Finance	58 et 59
Horoscope	34
Les Tribunaux	53
Loisirs et Récréation	61
Mots croisés	34
Radio et Télévision	34
Sciences	5
Session fédérale	12, 13 et 14
Spectacles et Concerts	40
Sports	54 à 57
Vie féminine	6 à 8
Vie sociale	7
Votre médecin	5

Autres nouvelles du budget en page 12

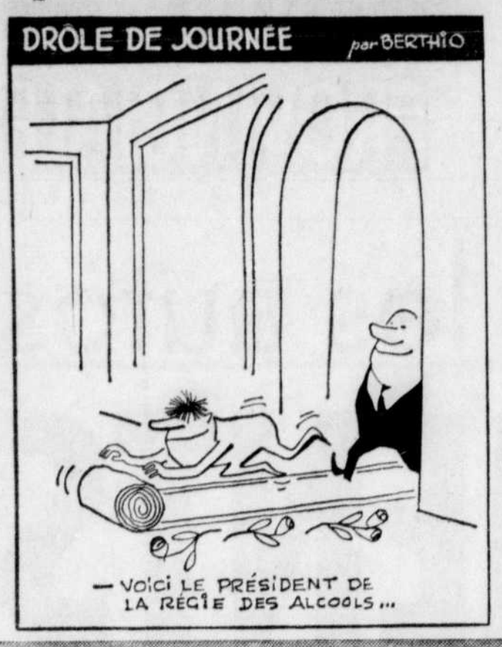

De l'Atlantique au Pacifique

Appui à M. Coyne

REGINA, Saskatchewan. (PC) — M. Woodrow Lloyd, trésorier du gouvernement de Saskatchewan, a déclaré hier que certaines suggestions du programme économique préconisé hier par M. James Coyne, sont tout à fait saines.

M. Lloyd a précisé que la suggestion d'établir un organisme de routes nationales responsable de toutes les voies internationales et interprovinciales était particulièrement intéressante. M. Lloyd est aussi d'accord avec M. Coyne concernant l'accroissement de l'impôt sur le revenu et la stimulation de l'activité économique.

La cigarette et le cancer du poumon

TORONTO. (PC) — "Il semble impossible d'éluder le lien qui existe entre la fumée de cigarettes et le cancer du poumon, a déclaré hier à Toronto un spécialiste du cancer, le Dr Norman C. Delarue.

La profession médicale, a précisé le Dr Delarue, un membre de la faculté de médecine de l'université de Toronto et premier chirurgien consultant pour le cancer du sein et du poumon à l'Institut du cancer de l'Ontario, devra dorénavant accepter sa responsabilité concernant cette question vitale.

Le gouverneur général sur l' "Ile du Diable"

FORT SIMPSON, T. N.-O. (PC) — Le gouverneur général Vanier a pris une journée de congé hier, au cours de son voyage dans les Territoires du Nord-Ouest, et s'est reposé à l'hôtellerie Lapointe, établissement catholique qui fait partie d'un établissement de $3,000,000 sur l'Ile-du-Diable sur le fleuve Mackenzie.

Le gouverneur général et sa suite sont actuellement en tournée d'inspection des principaux centres des Territoires du Nord-Ouest.

Acquitté au second procès

SUDBURY, Ontario, (UPI, PC) — Le jeune Anthony Wayne Yensen, âgé de 14 ans, qui fut à deux reprises sur le point d'être pendu, a été acquitté hier de l'accusation de meurtre qui pesait sur lui.

Le garçon, condamné le 21 janvier pour le meurtre de Mme Rose Kennedy, devait être pendu le 18 avril, mais il obtint un sursis jusqu'au 30 mai, alors qu'on lui accorda un second procès pour la raison que le juge avait influencé le verdict du jury.

Grévistes arrêtés à Toronto

TORONTO. — (PC) — Quarante et un ouvriers de la construction actuellement en grève ont été arrêtés hier sur les chantiers de construction d'Etobicoke, banlieue de Toronto, et accusés de rassemblement illégal.

L'un des ouvriers arrêtés est M. Angelo Burigani, représentant syndical. Selon la police, une centaine de grévistes avaient envahi les chantiers de construction avant l'intervention des agents. Les ouvriers arrêtés ont été conduits à la prison "Don".

Feux de forêt au Canada

ST-JEAN, Terre-Neuve. — (PC) — Neuf feux de forêt faisaient rage hier sur le territoire de Terre-Neuve, et deux d'entre eux n'avaient pu encore être maîtrisés par les pompiers.

A l'autre extrémité du pays, à Kamloops, en Colombie-Britannique, la police et les gardes-forestiers avec l'aide de centaines d'hommes combattaient 93 incendies. La principale conflagration faisait rage à Jamieson Creek où plus de $100,000 de dommages ont déjà été causés à une forêt de pins et d'épinettes.

SIEGES

SUITE DE LA PAGE 1

de ce discours. Ce faisant, il demeurait fidèle à une tradition qu'il a fait revivre en juin 1958, tradition qui remontait au siècle dernier, mais qui n'avait que peu duré.

En réalité, M. Fleming a fait plus que ressusciter une tradition. il l'a améliorée. Lors des précédents connus de 1867, 1868 et 1869, Sir Georges-Etienne Cartier avait résumé ou expliqué en français l'exposé budgétaire donné en anglais par M. John Rose. Ce dernier, toutefois, n'avait pas dit un seul mot de français.

Contrairement aux années précédentes toutefois, M. Fleming a peut-être un peu déçu son auditoire en se faisant propre traducteur de son texte plutôt qu'en incluant dans l'ensemble de son discours quelques passages français qui en auraient été partie intégrante, ainsi qu'il l'a fait déjà.

Tous comptes fait, le discours a été bien reçu, d'autant mieux qu'il n'annonçait aucune augmentation d'impôt qui aurait pu toucher Monsieur-Tout-Le-Monde.

Après neuf mois

Le parlement congolais se réunira à Lovanium

LEOPOLDVILLE. (AFP-UPI-REUTERS) — Le commandement des Nations-Unies au Congo annonce que les deux plus importantes factions congolaises avaient décidé de réunir le Parlement de la nation divisée dimanche prochain. En même temps, le Katanga tente de boycotter la réunion en affirmant son indépendance.

Le gouvernement central du président Joseph Kasavubu et le régime de Stanleyville supporté par les communistes et dirigé par Antoine Gizenga, ont convoqué une session du Parlement à l'université Lovanium, située à huit milles de Léopoldville. Ils ont insisté sur la nécessité de faire en sorte que la réunion soit libre de toute influence extérieure.

Le président Kasavubu avait suspendu le Parlement congolais en septembre dernier, après en avoir évincé le premier ministre Lumumba. Cette suspension ne devait durer qu'un mois, mais l'homme fort de l'armée, le colonel Mobutu, a saisi le pouvoir immédiatement après et le Parlement n'a jamais siégé depuis ce temps-là.

Dans un communiqué conjoint du gouvernement central et de la délégation de Stanleyville, il est fait demande aux Nations Unies d'utiliser ses bons offices pour persuader la province du Katanga dissidente de se joindre à la réunion pour mettre fin aux mouvements sécessionnistes au Congo.

Plusieurs députés du Katanga ont adressé une lettre à M. Kasavubu dans laquelle ils affirment que le Katanga était déjà une entité juridique et régionale reconnue en juin 1960 et que depuis, sa réalité d'Etat souverain et indépendant n'a fait que s'affirmer et a été entérinée à la conférence de Tananarive. Selon la lettre, le Katanga ne ferait plus partie du Congo.

Entre-temps, à Bruxelles, l'agence de nouvelles Belga rapporte que la libération du président du Katanga, Moïse Tshombé, n'est plus qu'une question de jours. Déjà onze membres du gouvernement Tshombé qui avaient été détenus avec lui ont été relâchés et partiront sous peu pour le Katanga.

La prohibition abolie à Giffard ? Résultat du référendum ce soir

QUEBEC. (par R. D'A.) — C'est ce soir que le résultat du référendum, concernant l'abolition du règlement de prohibition à Giffard, sera connu.

Le règlement, qui existe depuis 1921, subirait, advenant un résultat favorable, certains amendements qui permettraient la vente des boissons alcooliques dans les salles à manger, les comptoirs-bars et les motels.

Cependant, on prévoit une chaude lutte, car certains mouvements paroissiaux seraient nettement contre l'abolition du dit règlement, et le nombre des contribuables ayant droit de vote ne dépasse pas 1,150.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

Dean, chef de la délégation américaine à la conférence nucléaire de Genève.

Combats au Laos

VIENTIANE. (AFP) — De violents combats se déroulent actuellement dans le massif montagneux de Phousan. Les forces du Pathet Lao ont attaqué après une préparation de deux semaines. Le massif de Phousan était défendu par un groupe de Meos. L'attaque a commencé dans la journée du 16 juin et s'est poursuivie jusqu'au 18. Les Meos se sont alors dispersés et se livrent maintenant à des opérations de guérillas. Les forces du Pathet Lao comprendraient 800 à 900 hommes.

La crise de Berlin

LONDRES. (PA-AFP) — Un porte-parole du gouvernement conservateur a déclaré devant le Parlement britannique que la Grande-Bretagne repoussera toute solution unilatérale au problème de Berlin. Cette déclaration avait trait aux menaces soviétiques de signer un traité de paix séparé avec l'Allemagne de l'Est communiste. A Washington, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, en coopération avec leurs alliés de l'OTAN vont déterminer au cours des prochains jours les mesures qu'il convient de prendre en vue de convaincre l'URSS que l'Occident entend sauvegarder ses droits à Berlin.

Sur la scène internationale

BOGOTA, Colombie. (PA) — Adlai Stevenson, ambassadeur des Etats-Unis est arrivé hier à Bogota, dernière étape de sa tournée en Amérique du Sud. Des mesures spéciales de précautions avaient été prises pour empêcher toute manifestation de la part des extrémistes.

PARIS. (REUTERS) — Pour la première fois depuis la fin de l'occupation allemande, le drapeau de l'Allemagne fédérale a flotté sur Paris à l'occasion de la visite officielle du président de l'Allemagne de l'Ouest, M. Heinrich Luebke, premier chef d'Etat allemand à être invité en France depuis la fin de la guerre.

CHICAGO. (AFP) — Les Etats-Unis viennent de prendre livraison de la première "Caravelle", avion de ligne de fabrication française, lors d'une cérémonie au cours de laquelle l'ambassadeur de France aux Etats-Unis a lui-même procédé à la remise officielle de l'avion.

TEL AVIV. (AFP) — Un nouvel incident a éclaté hier à la frontière israélo-syrienne alors que, pendant vingt minutes, gardes-frontières israéliens et syriens ont échangé des coups de feu. On ne signale aucune victime.

LINZ, Autriche (PA) — Le Dr Egon Schoenpflug, âgé de 46 ans, subira son procès devant une cour autrichienne sous l'accusation de meurtre et de participation à la liquidation de 45,000 Juifs polonais et russes au cours de la dernière guerre.

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — M. Nehru, premier ministre de l'Inde, dirigera la délégation indienne à la conférence des pays non-engagés dont les travaux s'ouvriront le 1er septembre prochain à Bled, en Yougoslavie.

TEHHERAN (AFP) — Neuf officiers de l'armée iranienne ont été tués dans un accident d'avion. L'appareil dans lequel ils avaient pris place s'est écrasé en flammes sur une montagne au nord de Téhéran. Trois officiers ont pu sauter en parachute et ont été retrouvés sains et saufs.

WASHINGTON, (PA) — Les négociations sur les relations aériennes entre les Etats-Unis et l'URSS s'ouvriront vraisemblablement le 18 juillet prochain à Washington. Les négociations porteront sur la création de lignes aériennes directes entre les deux puissances.

WASHINGTON

SUITE DE LA PAGE 1

forces armées du Laos déclarent leur effectif, leurs positions et munitions. Les missions militaires étrangères seraient repliées "aussitôt que possible", à l'exception des instructeurs français dont la présence est autorisée par l'accord de trêve de juillet 1954. La commission internationale de surveillance informerait le gouvernement laotien et les Quatorze des excédents d'armes et leur ferait des recommandations sur la manière d'en disposer. Prisonniers de guerre et internés seraient libérés et rapatriés dans les dix jours du règlement. Les représailles seraient interdites.

M. Malcolm MacDonald, chef de la délégation britannique et co-président de la conférence, a qualifié de "formidables" les désaccords qui subsistent sur l'autorité et les moyens d'action de la commission internationale de surveillance.

Cependant il estime que la délégation américaine, en offrant de replier la mission militaire des Etats-Unis, manifeste "son sincère désir de garanties efficaces contre les ingérences militaires au Laos. "Il souhaite que les autres délégations fassent preuve d'une égale sincérité."

Le combat poursuivi au Laos

Des officiers de Vientiane (gouvernement du prince Boun Oum) ont annoncé hier que sept compagnies du Pathet Lao avaient chassé des guerriers méos, partisans du gouvernement royal, du mont Pou-san, à la suite de l'offensive commencée vendredi dernier. Cette montagne, haute d'un mille, est située environ 20 milles au nord de la plaine des Jarres, qu'occupent les insurgés. Les Méos se sont dispersés dans la jungle. Les officiers cités ne précisent par les pertes, de part et d'autre.

IMPOT

SUITE DE LA PAGE 1

rante tous montants versés à une société sans but lucratif établie en vue d'affecter toutes ses ressources à la recherche scientifique au Canada.

5. Sera présentée une mesure législative comportant l'adoption d'un nouveau principe à l'égard des plans de participation aux bénéfices. Cette mesure prescrira qu'un employé n'aura à payer d'impôt sur le revenu sur les montants contribués en son nom par son employeur à un plan de participation aux bénéfices que lorsque ces montants auront effectivement été reçus en tant que produit du plan.

6. Les limites maximums prévues pour le montant qui peut être déduit au cours d'une année au titre des frais médicaux seront abrogées. Ces limites sont de $2,500 pour le contribuable ayant le statut de célibataire, de $3,000 pour le contribuable ayant le statut de personne mariée, plus $750 pour chaque personne à charge, jusqu'à concurrence d'un maximum de $3,000 pour les personnes à charge.

Le montant versé pour l'achat d'un larynx artificiel à l'usage de ceux qui ont dû se faire enlever les cordes vocales sera dorénavant classé comme dépense médicale.

7. La loi de l'impôt sur le revenu sera modifiée de façon à exclure du revenu un montant jusqu'à concurrence de $300 par année qui aurait été touché comme indemnité pour des dépenses faites dans l'accomplissement des fonctions de pompier volontaire. Cette modification sera rétroactive à 1958.

8. A l'avenir, un paiement global effectué en vertu d'un régime de pension ou d'un programme de participation aux bénéfices, ou un paiement pour long service ou à l'occasion d'un congédiement, et versé à un particulier au moment où celui-ci ne réside pas au Canada mais a, dans le passé, résidé au Canada où il y a détenu un emploi, sera imposable tout comme un revenu provenant d'un emploi au Canada.

9. Sous l'empire de la loi actuelle, un membre des forces armées du Canada ou un haut commissaire, un ambassadeur ou un employé du Canada ou d'une province posté à l'étranger, est, aux fins de l'impôt, considéré comme résident du Canada. A l'avenir, son épouse, si elle habite avec lui et a déjà résidé au Canada, et les enfants à sa charge, seront aussi, aux fins de l'impôt, considérés comme résidents du Canada.

10. A compter de 1962, toute société sera réputée résider au Canada si elle a été constituée en corporation au Canada et est en exploitation dans ce pays.

11. Les taux de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers et des sociétés seront réduits, à compter du 1er janvier 1962, afin de donner suite à certains accords entre les gouvernements fédéral et provinciaux aux termes desquels les provinces établiront leurs propres impôts sur le revenu.

Accise et vente

1. La taxe d'accise de 7½ p. 100 sur les automobiles est abolie à compter du 21 juin 1961.

2. Sont exempts de la taxe de vente les articles suivants :

a) Bois lamellé acheté par les municipalités pour la construction de ponts ;
b) Additifs pour le mazout de chauffage ;
c) Souffleurs utilisés dans les systèmes de chauffage ;
d) Thermostats utilisés dans les systèmes de chauffage ;
e) Réservoirs à propane pour calorifères servant à chauffer les édifices ;
f) Pilots de ciment précoulé ;
g) Mélanges secs à ciment, préparés ;
h) Fourragères agricoles automobiles à déchargement automatique ;
i) Cuvelage pour puits de détonation sismique ;
j) Sacs de plastique pour le lait et la crème.

3. La taxe d'accise actuelle de 15 p. 100 sur les lampes de radio, d'appareils de télévision et de tourne-disques sera modifiée de manière que la taxe ne soit, en aucun cas, inférieure à 10 cents par lampe. Pareillement, la taxe d'accise de 15 p. 100 sur les appareils de radio sera modifiée de manière que la taxe ne soit pas moins de $2 par appareil, et la taxe d'accise actuelle de 10 p. 100 sur les briquets mécaniques sera d'au moins 10 cents par briquet.

4. Le mode d'imposition sur les cigarettes sera modifié afin de permettre d'accroître la quantité de tabac dans chaque cigarette sans, pour autant, être assujettie à un taux d'imposition plus élevé. Ceci fera disparaître un dissuasif à la fabrication et la vente des longues cigarettes, dites "King-Size".

FERMIERS

SUITE DE LA PAGE 1

tinées à remédier à la crise paysanne. Ce matin, un conseil inter-ministériel a été consacré au problème de la distribution des produits agricoles. Il est envisagé de créer sur le territoire métropolitain une trentaine de grands marchés, les uns de consommation, les autres de production, qui, outre leur efficacité en ce qui concerne l'écoulement des marchandises, joueraient un rôle régulateur dans l'établissement des cours.

M. Michel Debré, président du conseil, a reçu M. Joseph Courau, président de la Fédération nationale des exploitants agricoles, pour préparer la "table ronde" prévue pour le 20 juin. "J'espère, pour ma part, que des solutions rapides seront trouvées pour amener une détente de la situation", a déclaré le porte-parole des agriculteurs.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

ration Fleming dans ce secteur est fructueuse, les emprunts seront de plusieurs centaines de millions.

Frais médicaux

A propos du départ du "plafond" pour les frais médicaux, à noter que les déductions ne pourront quand même dépasser plus de 3 pour 100 du revenu imposable.

Plus loin, à propos du rôle du fonds du change, M. Fleming a dit qu'on l'utilisera non seulement pour réduire l'importation de capitaux, mais aussi pour "permettre l'établissement de taux d'intérêt plus appropriés".

Opérations non-budgétaires

Au chapitre des opérations non-budgétaires, M. Fleming a prévu des besoins de $330 millions, ce qui porte son déficit total, comme on l'a vu au début, à $1 milliard.

Les recettes non-budgétaires seront de $255 millions en 1961-62, contre $348 millions l'an dernier.

Mais les dépenses seront de $585 millions cette année, au regard de $297 millions l'an dernier. Ce qui donne le déficit précité de $330 millions, comparativement à celui de $51 millions en 1960-61.

Cette année, le gouvernement fédéral aura notamment besoin de $110 millions pour le Canadien National, $240 millions pour l'habitation, $170 millions pour l'Assurance-chômage (contre $67 millions l'an dernier), $50 millions pour le Crédit agricole.

Dégrèvement pour l'industrie

M. Fleming a annoncé que le gouvernement entend accorder une prime spéciale aux industries qui se lanceront dans un programme de rééquipement ou de modernisation, tout comme on le fait déjà pour les nouvelles entreprises ou encore les industries qui vont s'établir dans des zones où le chômage est aigu.

Il s'agira d'une augmentation de 50 pour 100 permise dans le taux d'amortissement pour les nouveaux biens acquis entre hier soir et le 31 mars 1963 et sujets à "dépréciation".

Ces biens devront être utilisés au Canada et le calcul de la dépréciation tiendra compte des dépenses faites au cours de l'année terminée hier soir et des deux périodes financières précédentes.

Un tel calcul n'entrera évidemment pas en ligne de compte pour la prime aux industries nouvelles.

M. Fleming a aussi dit que le programme d'amortissement spécial pour l'industrie s'établissant dans des régions à main-d'oeuvre excédentaire a démarré lentement mais que depuis quelques mois, des centaines d'industries ont demandé des renseignements à ce sujet et que le gouvernement est "très encouragé" et "satisfait" du rendement du programme, à date.

Recherches scientifiques

Le budget accorde aussi plusieurs exemptions fiscales nouvelles aux industries pour leur permettre d'intensifier leurs recherches scientifiques. Il a déclaré que "les industries canadiennes, les filiales de sociétés étrangères en particulier, sont trop tributaires des recherches pratiquées à l'étranger. Le gouvernement est d'avis qu'on devrait faire plus de recherches industrielles ici même au Canada. Les mesures présentées ce soir sont destinées à stimuler les recherches industrielles", a dit le ministre des Finances, qui a aussi affirmé que "si le Canada doit garder la place qui lui revient dans le monde il lui faut progresser dans ces domaines de la science".

Un autre allègement fiscal a été consenti aux entreprises qui s'intéressent principalement à la transformation des métaux, lesquelles pourront désormais déduire de leurs revenus des frais de sondage, comme le pouvaient déjà les sociétés exploitant des mines ou des puits de pétrole ou de gaz.

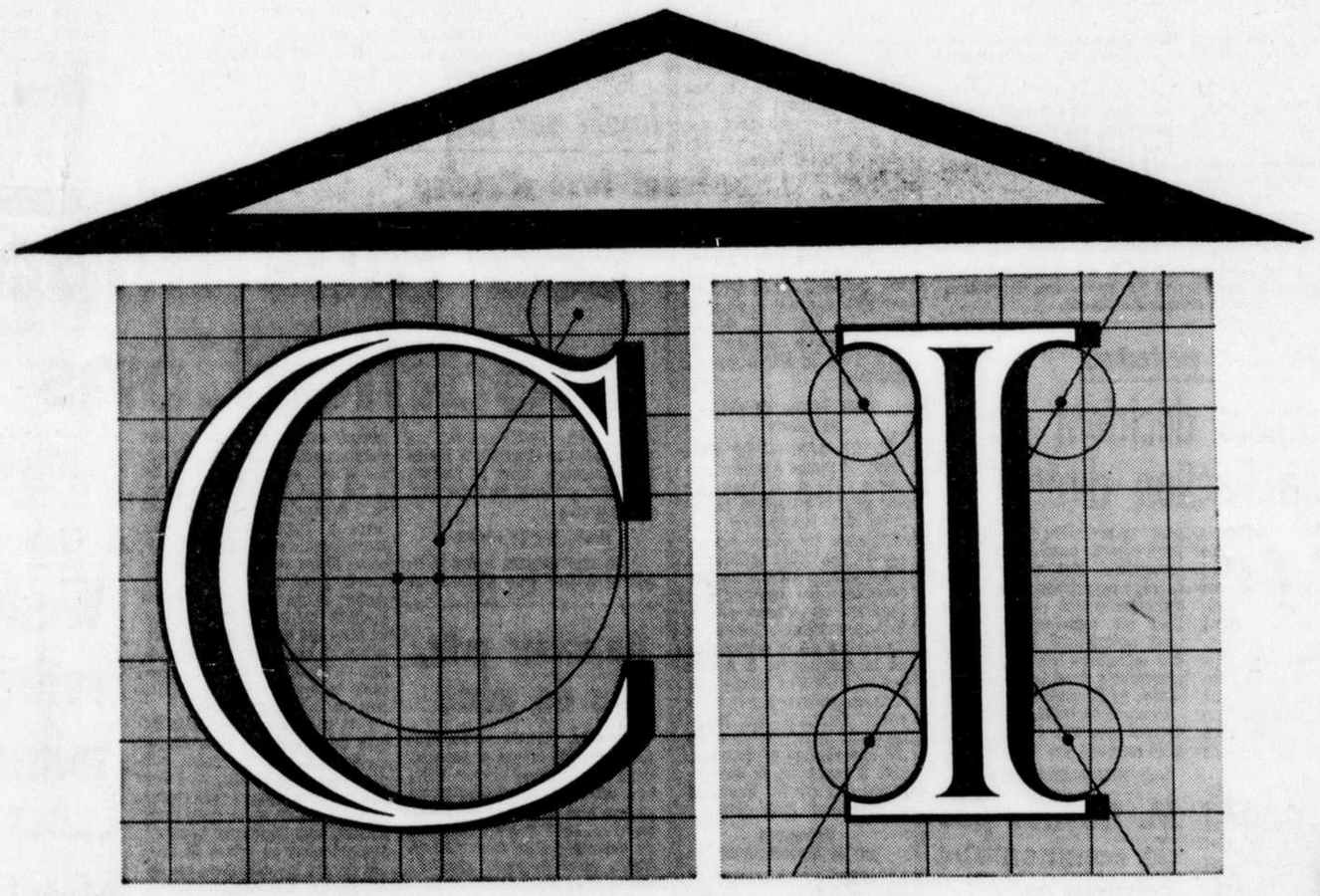

SOUS UN MÊME TOIT . . . deux banques viennent de se réunir.

Les initiales C.I. serviront désormais à désigner la Banque Canadienne Impériale de Commerce, une institution bancaire qui résulte de la fusion de deux banques canadiennes bien connues, la Banque Canadienne de Commerce et la Banque Impériale du Canada. Grâce à cette fusion, la nouvelle banque dispose de services encore plus étendus et, à l'avenir, 15,500 employés conjugueront leurs efforts pour mieux vous servir.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce sera toujours heureuse de vous accueillir à n'importe laquelle de ses nombreuses succursales. Vous y trouverez les services bancaires les plus complets et un personnel compétent et devoué. **BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE**

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 209 MONTREAL, MERCREDI 21 JUIN 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

LE NOUVEAU CARREFOUR LAGAUCHETIERE-OSBORNE commence à prendre forme. Les trottoirs sont presque terminés, ce qui signifie que la pose des différentes conduites souterraines est terminée, et que le nouveau pavage sera bientôt construit. Dans le nouvel aménagement, la section sud du square Dominion sera agrandie jusqu'au delta que l'on voit ici.

photo LA PRESSE

Son but: la protection physique et morale des citoyens

Une commission de sécurité publique créée à Montréal

par Raymond MASSE

Il y aura bientôt "La Commission de Sécurité Publique de Montréal".

Il s'agira d'une commission nouveau genre, d'un organisme vraisemblablement sans précédent dans les annales municipales.

Six de ses huit membres seront de l'extérieur de l'hôtel de ville.

La nouvelle commission sera créée dès la semaine prochaine par le conseil municipal qui siégera à compter de mercredi soir.

Le comité exécutif a approuvé hier après-midi un projet de règlement qu'il a décidé de soumettre à la considération du conseil et dont l'adoption par ce dernier consacrera la création de cet organisme "chargé de conseiller le maire, le comité exécutif, le conseil et les services administratifs" sur maintes "questions" ou "matières" relatives à "la protection phy-

Voir CITOYENS en page 10

C'était promis

Dans son programme électoral révélé le 3 octobre dernier, le Parti Civique de Montréal qui dispose maintenant d'une forte majorité au sein du conseil municipal de Montréal promettait "la formation d'une commission de sécurité publique permanente dont la fonction sera d'aviser les autorités municipales dans les trois domaines suivants:

"a) prévention des accidents de toutes sortes;

"b) lutte contre le crime et l'obscénité;

"c) protection des citoyens en cas d'urgence.

Le programme ajoutait : "La tâche principale de cette commission sera de faire une enquête complète sur la situation présente, d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour y remédier et enfin soumettre ses recommandations aux autorités concernées. Elle aura de plus la mission de surveiller étroitement l'application de toutes les mesures prises dans le but d'assurer aux citoyens de Montréal une protection physique et morale adéquate".

En attendant le sénateur...

Le pour et le contre: un expert scrute Jean-Talon

par Raymond GUERIN

Il n'y a pas de médecin qui soit parfait : cela n'existe pas. Il n'est pas d'hôpital qui soit parfait non plus. Jean-Talon a ses lacunes, à plusieurs titres, mais c'est un hôpital pourvu d'un bon personnel médical et qui paraît "sans but lucratif".

Telle est l'une des nombreuses déclarations faites hier par le Dr Charles-U. Létourneau, un expert en choses hospitalières, venu expressément de Chicago pour rendre témoignage à l'enquête qui se déroule présentement sur l'hôpital Jean-Talon.

Ce témoin a occupé la plus grande partie de l'audience, hier, après que la séance de la matinée eut commencé par une déclaration inattendue de Me Dollard Dansereau, lequel faisait sa première apparition devant les commissaires-enquêteurs, à titre de représentant personnel du sénateur Henri Courtemanche.

On sait que le sénateur Courtemanche a défrayé la manchette la semaine dernière, dans cette même enquête, quand un autre témoin — M. Romuald Belhumeur — a déclaré qu'il (le sénateur) avait accepté des ristournes de 10% pour obtenir des subventions provinciales et fédérales à l'hôpital Jean-Talon, aux tout débuts de cette institution.

Jusqu'aux Communes

Le Dr Georges Hori, président et fondateur de Jean-Talon, avait décidé qu'il valait mieux convertir l'endroit en institution publique plutôt que privée, pour éviter les taxes nombreuses qui l'attendaient dans ce dernier cas. Il avait demandé à M. Belhumeur — qui était alors son espèce de gérant d'affaires — de trouver moyen d'obtenir des subventions. On avait conseillé à M. Belhumeur d'aller trouver le sénateur Courtemanche, parce qu'il était "l'homme à voir", à titre de gendre de M. Albini

Voir SENATEUR en page 46

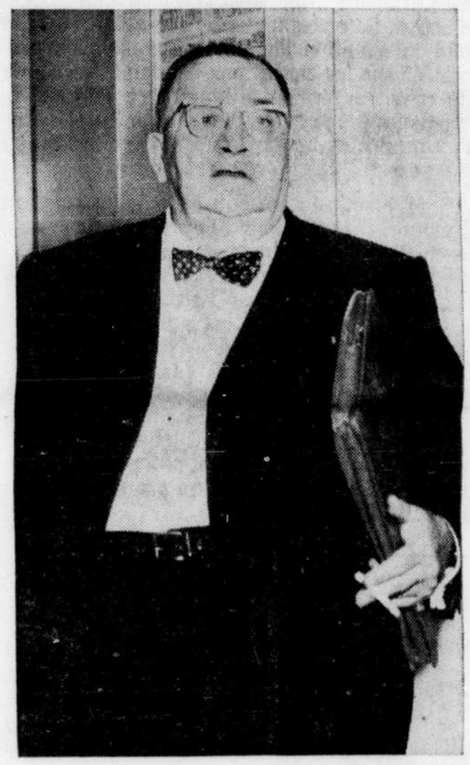

LE TEMOIN A SENSATION — Voici M. Romuald Belhumeur, capté dans un corridor de l'hôpital Jean-Talon: il devait revenir témoigner aujourd'hui sur l'administration de l'endroit et les prétendues "commissions" reçues par le sénateur Henri Courtemanche sur les obtentions d'octrois. M. Courtemanche, lui, témoignera demain.

Mise en tutelle prochaine de Rivière-des-Prairies?

QUEBEC. (J.-M.) — M. Jean Meunier, député libéral de Bourget, a rencontré hier M. Gérard Cournoyer, ministre intérimaire des Affaires municipales, pour s'entretenir avec lui du cas de Rivière-des-Prairies, localité située dans le nord-est de l'île de Montréal et qui compte un peu plus de 3,000 propriétaires.

Interrogé par le représentant de LA PRESSE, M. Meunier a déclaré après son entrevue avec le député de Richelieu :

"La mise en tutelle de Rivière-des-Prairies est la seule façon de sauver cette ville".

C'est le 8 juin dernier que le député de Bourget a commencé à faire des démarches pour mettre l'administration locale de Rivière-des-Prairies sous la coupe de la "Commission municipale de la province".

L'intervention de M. Meunier fait suite à la demande de plusieurs propriétaires de la ville, qui se plaignent de la façon dont les deniers publics sont utilisés par le conseil.

A ce propos, le député de Bourget fait observer que, dans la localité, les rues ne sont pas asphaltées, pas éclairées et qu'il n'y a pas de trottoirs . . .

Rivière-des-Prairies est l'objet de douze poursuites judiciaires. La ville de Montréal lui réclame notamment $274,000 . . .

Depuis six mois, le nouveau "rôle de l'évaluation" confectionné par "Leroux et Rondeau", est prêt ; mais les deux commissions scolaires ont vainement tenté de le consulter en vue de préparer leurs budgets . . .

Pour toutes ces raisons et d'autres, M. Meunier s'est adressé au ministre des Affaires municipales, afin d'obtenir la mise de Rivière-des-Prairies en tutelle. Consultés, les membres de la "Commission municipale du Québec" ont signé un rapport recommandant une telle mesure au cabinet.

Vers la mi-juin, le gouvernement, ayant pris connaissance de ce document, s'est dit, lui aussi, favorable à ce que les finances de la ville soient sous la surveillance directe de la Commission.

Alors cette dernière a confié aux avocats de l'étude "Rouleau et Savard" la tâche de soumettre à la Cour supérieure une requête dans ce sens.

Tout dépend maintenant de la décision du juge.

Les élections municipales doivent avoir lieu le 4 juillet prochain ; et le député de Bourget déclare à ce propos :

"Je prends les moyens nécessaires pour que le scrutin soit honnête".

Faits divers

Incendie : quatre blessés

Un homme repose dans un état grave à l'hôpital Notre-Dame, à la suite d'un violent incendie qui a détruit un restaurant et quatre logements, vers 1 h. 30 ce matin, dans la métropole.

Trois autres personnes, dont un pompier, ont été pansées à la même institution, mais ont pu regagner leurs foyers par la suite.

La victime est M. Floros Apostolos, âgé de 31 ans, domicilié au 129 ouest, rue Laurier.

Les flammes, qui auraient été précédées d'une explosion, ont pris naissance dans un poêle du restaurant New System Hot Dog, situé à l'angle des rues Ste-Catherine et Iberville, avant de se communiquer à quatre logements de la rue Iberville.

Les pompiers ont dû se servir de trois jets d'eau avant de venir à bout des flammes qui ont causé des dégâts considérables au vieil immeuble de trois étages.

Le bruit de l'explosion a rapidement attiré une foule de curieux sur les lieux.

Ce sont des passants qui ont retiré M. Apostolos du restaurant, où il était prisonnier des flammes.

Corps retrouvé dans les bois

Le corps de M. Camille Lavoie, âgé de 58 ans, de Montréal, disparu vendredi dernier,

Voir FAITS DIVERS page 29

Grève retardée

Air Canada est prête à rouvrir les négociations

Face à l'éventualité d'une grève des commissaires et des hôtesses, Air Canada a annoncé hier qu'elle était disposée à rouvrir les négociations avec la Canadian Flight Attendants Association.

Le syndicat a répliqué par une résolution, qui a rallié les suffrages de 91% de ses membres, et qui favorise la grève immédiate si les négociations aboutissent encore une fois à l'impasse.

Les commissaires et les hôtesses soutiennent qu'il leur faut maintenant faire plus d'envolées pour réaliser un nombre suffisant d'heures de vol, les avions étant aujourd'hui plus rapides.

La compagnie a refusé le rapport d'une commission fédérale de conciliation qui recommandait d'ajouter 10 minutes à chaque heure de vol à bord des réactés et cinq minutes à chaque heure de vol à bord de turbo-propulsés.

Chez les journalistes de LA PRESSE

Raymond Guérin élu président

M. Raymond Guérin a été élu hier président de la section de LA PRESSE du Syndicat des journalistes de Montréal au cours d'une assemblée spéciale convoquée aux fins de combler les nombreuses vacances au sein de l'exécutif et des comités du syndicat.

M. RAYMOND GUERIN

Le confrère Guérin succède à M. Vincent Prince, à qui la direction du journal a confié, il y a quelques jours, la charge d'éditorialiste en chef. M. Guérin est aussi secrétaire général du conseil syndical (les quatre journaux) et l'un des directeurs du Cercle des journalistes.

L'assemblée a choisi M. Urgel Lefebvre pour occuper le poste de vice-président et Mlle Claire Dutrisac pour celui de secrétaire.

M. Fernand Beauregard et Maurice Morin compléteront l'équipe des négociateurs qui comprend encore le président ainsi que MM. Gaston Dugas, Fernand Lévesque et Urgel Lefebvre.

M. Maurice Morin a été élu membre du comité des griefs. Les autres sont le président et M. Serge de La Rochelle.

Comme représentant de la section au conseil syndical, un nouvel élu, M. Jean-Pierre Bonhomme, se joindra à MM. Roger Nantel, Paul Pouliot, Jean Rivest et Raymond Guérin.

M. Jean Rivest a aussi été élu pour représenter la section auprès de l'UCJLF.

Les quatre directeurs, membres de l'exécutif, demeurent les mêmes ; ce sont : Mme Céline Légaré-Michaud, MM. Dollard Morin, Pierre Lemieux et Jean-Luc Lacroix. Même chose pour le comité de fonds de pension, qui comprend MM. Serge de La Rochelle, Jean Rivest et Lucien Champeau.

Annulation de la charte du "Club Sportif Delorimier"?

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a annoncé, hier après-midi, que le conseil municipal sera appelé la semaine prochaine à demander au procureur général de la province, M. Georges Lapalme, de prendre les mesures nécessaires en vue de l'annulation de la charte du "Club Sportif Delorimier", 4510, rue Papineau, tout juste au nord de l'avenue Mont-Royal.

Le comité exécutif formule cette proposition au conseil, conformément à un rapport soumis par le directeur adjoint du service de la police, M. Ernest Pleau, qui a souligné que "ce club a outrepassé les prérogatives de sa charte et donné à cet endroit le caractère d'une maison de désordre".

Une descente fut effectuée par la division de la moralité à ce club en décembre dernier et l'homme arrêté comme tenancier d'une maison de jeu plaida coupable et fut condamné à $300 d'amende.

Le 4 juin dernier, une deuxième descente fut effectuée au même endroit et un autre homme accusé d'y avoir tenu une maison de jeu, plaida coupable et fut aussi condamné à $300 d'amende.

Ce club possède une charte provinciale émise le 21 mars 1935.

L'hôtel de ville fermé samedi et lundi prochains

L'hôtel de ville de Montréal et la cour municipale seront fermés samedi et lundi, à l'occasion de la fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste.

Les bibliothèques municipales aussi.

Les marchés seront ouverts samedi et lundi, tandis que les balances publiques seront fermées.

Les piscines seront ouvertes à compter de samedi, et chaque jour subséquemment pour toute la période des vacances. Les bains publics seront toutefois fermés samedi, dimanche et lundi prochains.

Le service de la voie publique opérera samedi et lundi, à l'enlèvement des ordures ménagères, comme à l'ordinaire.

L'enquête sur l'hôpital Jean-Talon

Le sénateur Courtemanche donnera sa version jeudi

Le sénateur Henri Courtemanche a fait savoir hier matin, par l'intermédiaire de son procureur, Me Dollard Dansereau, qu'il désirait venir témoigner devant la Commission d'enquête qui scrute présentement l'aspect administratif de l'hôpital Jean-Talon de Montréal.

On sait que le sénateur Courtemanche a fait l'objet d'une déclaration, vendredi dernier, alors qu'un témoin, M. Romuald Belhumeur, est venu raconter aux commissaires que le sénateur avait touché des ristournes de 10 p. 100 sur les octrois provinciaux et fédéraux qu'il avait obtenus en faveur de l'hôpital, au tout début de cette institution. M. Courtemanche a nié, en fin de semaine, avoir touché de telles commissions.

M. Belhumeur avait commenté que M. Courtemanche était "l'homme à voir" pour obtenir de telles subventions, parce qu'il était le gendre de M. Albini Paquette, alors ministre provincial de la Santé.

Me Dollard Dansereau a fait sa première apparition, hier matin, devant la Commission que préside le juge Victor Chabot, Me Dansereau a formulé une double demande. Il a tout d'abord demandé l'autorisation que le sénateur vienne lui-même rendre témoignage dans cette affaire; il a ensuite demandé la permission de contre-interroger les témoins s'il jugeait la chose nécessaire.

Le juge Chabot a accordé sur-le-champ la première requête, disant même que la commission avait l'obligation morale d'entendre tous les témoins qui pouvaient jeter de la lumière dans cette affaire.

Il a été déterminé, après entente de part et d'autre, que le sénateur Courtemanche fera son apparition jeudi matin dans la boîte aux témoins.

Quant à la seconde requête de Me Dansereau, le juge Chabot a déclaré qu'il étudierait cette question, qu'il ne savait pas encore s'il pourrait accorder la demande et qu'il se prononcerait plus tard là-dessus.

Diefenbaker se porte garant de l'honnêteté du sén. Courtemanche

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, n'a pas encore reçu copie des témoignages de la commission d'enquête sur l'hôpital Jean-Talon, mais il répond de l'honnêteté du sénateur Henri Courtemanche.

Interrogé, hier encore, au sujet des sommes, qu'aurait touchées l'ancien secrétaire d'Etat, à l'hôpital montréalais, M. Diefenbaker a répondu qu'il ne pouvait que répéter ce qu'il avait déjà dit à ce sujet, à savoir qu'il n'a jamais entendu quoi que ce soit qui, directement ou indirectement, l'aurait porté à croire à la véracité des révélations faites à la commission d'enquête.

Dès la formation du cabinet, a-t-il rappelé à M. Hazen Argue qui l'interrogeait, je me suis assuré qu'aucun ministre ne pourrait siéger au conseil des ministres et, en même temps, occuper un poste de directeur de toute société publique ou privée.

Par cette mesure, a-t-il poursuivi, je voulais éviter qu'un ministre puisse être lié de quelque façon que ce soit à l'octroi de contrats à une société dont il aurait pu être membre.

En d'autres mots, dit encore le premier ministre, j'ai jugé cette mesure nécessaire afin d'assurer l'intégrité non seulement des ministres pris individuellement, mais également celle du cabinet.

SUPERBES Gâteaux de Noces aux FRUITS à 2, 3 et 4 étages A PARTIR DE $12.75
SANDWICHES pour vos RECEPTIONS
BOITE DE 48 MORCEAUX $2.00
PEGROID'S
4075 RUE ST-DENIS
VI. 4-3901 LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

A NOS 4 MAGASINS
Un vrai bijou !
Dactylographe portatif "OPTIMA"

• Clavier standard
• Caractère Elite ou pica
• Tabulateur, margeurs, retour automatique du ruban
• Réglage du ruban pour noir ou rouge
Possède presque tous les dispositifs d'une grande machine de bureau
Prix rég. $89.95
SPECIAL PILON 71.95
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC. STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE ENSEIGNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Louez OUTILS ET ÉQUIPEMENT pour LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TÉLÉPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT

Renseignements et services gratuits CR.1-6900 CR.1-3967
Alfred Gagliardi 6970 rue ST-Denis
VOYAGES ORGANISES au MEXIQUE DE 7 JOURS $65
VACANCES à MEXICO, TAXCO et ACAPULCO
Comprenant visites touristiques de la cité de Mexico aux Pyramides, à la Guadeloupe, à Cuernavaca, Vista Hermosa, au musée, au Palais National, en bateau aux jardins flottants de Xochimilco, billets d'entrée à la corrida (combat de taureaux), croisières à Acapulco, dîner à une résidence privée mexicaine, admission aux danses mexicaines, cocktail d'amitié, 5 jours à Mexico, 1 jour à Taxco, 4 jours à Acapulco, tous les repas excepté dans la cité de Mexico, hôtel de première classe avec salle de bain privée — prix total seulement $144.90
CHAQUE JOUR ADDITIONNEL A MEXICO $4.50
A ACAPULCO $12.50
EXTENSION au pays des fleurs, 3 jours, transport, chambre avec bain, tous les repas, visites touristiques, Puebla, Tehuacan, Fortin, Orizaba, Cordoba, Choula, San Martin et retour à Mexico, ajouter $57.00
VENEZ NOUS VOIR POUR PLUS DE DETAIL — VOUS SEREZ RAVIS DE NOS SERVICES ET DE NOS BAS PRIX
CROISIERE à NASSAU 7 JOURS $150 — nov., déc. Toutes dépenses comprises
ALLER EN EUROPE $141.50 A $149 ? MAIS, OUI !
Quels paquebots ? Les plus grands transatlantiques, tels que le "Queen Elizabeth", "Queen Mary", les "Empress" . . .
Départ de Montréal ? Oui, en effet, de Montréal, de New York ou de Halifax, la traversée coûtera aussi peu que $141.50 à $149.00 selon le paquebot choisi et le port. Séjour en Europe allant jusqu'à 23 jours. Départ à compter du 1er novembre prochain. Nous accepterons maintenant les réservations et les dépôts pour ces bas tarifs officiels. Pour obtenir des meilleures cabines, agissez maintenant dans votre intérêt.
DEPOT MINIMUM $50
POUR AUSSI PEU QUE $19.50 hôtel 7 jours à MIAMI — $63, hôtel 7 jours à PORTO RICO et visite touristique — $66.50, hôtel 7 jours, 6 déjeuners et 6 soupers, visite touristique et excursion en yacht à NASSAU — $48.25, chambre 7 jours, 7 déjeuners aux BERMUDES — $88, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers à ST-THOMAS (Iles Vierges) — $92, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers, visite à Montego Bay et Sandy Bay, à LA JAMAIQUE — Le transport de l'aéroport à l'hôtel est compris également.
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE
FRANCINE DANSEREAU
Bureau de voyages 449, Jean-Talon O. CR. 4-5649 MONDIAL Ouvert jusqu'à 10 p.m. Dimanche 6 p.m.

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE

2 PAIRES
Régulièrement $22.50
SPECIAL $13.50
1 paire pour la toilette.
1 paire pour le travail.
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET DUQUETTE PROVOST
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

COMPTE TENU du SERVICE... NOS PRIX SONT INCOMPARABLES !

eumig
C5 ZOOM SOUND
UNE MAGNIFIQUE PAIRE!
LE CENTRE PHOTOGRAPHIQUE Yvon Charpentier LTÉE
1251, RUE BELANGER, MONTREAL
UN SEUL MAGASIN CR. 9-2262

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, MERCREDI 21 JUIN 1961 — No 209

Une dose d'inflation

Le budget présenté hier soir à la Chambre des communes a été qualifié par M. Fleming lui-même de "budget d'intérêt économique". Entendons par là que le gouvernement se propose de mettre en oeuvre un plan d'action conçu pour améliorer l'état général de l'économie canadienne, en perte de vitesse depuis quelques années et demeurant peu sensible aux efforts que l'on a faits pour la ranimer.

L'intervention du gouvernement s'exercera par le moyen de mesures fiscales, financières et commerciales dont on attend qu'elles stimuleront la production canadienne et par ricochet procureront de meilleures chances d'embauchage à la main-d'oeuvre. Le ministre des Finances a longuement exposé, pendant son discours, quelles formes diverses prendront les initiatives auxquelles il s'est arrêté.

Le grand ressort du plan développé à la Chambre se trouve dans l'utilisation du taux de change de dollar canadien. On a l'idée non seulement de le ramener au pair, par le moyen d'un fonds de devises, mais encore de le faire descendre au-dessous du pair. De cette façon les importations seraient découragées, parce que leur prix subirait automatiquement une hausse pour les acheteurs canadiens, et en même temps nos produits se vendraient moins cher à l'extérieur, ce qui aurait pour effet de stimuler notre commerce d'exportations. On espère faire disparaître de la sorte le déficit de notre balance des comptes, qui se chiffre par un milliard de dollars annuellement, de ce temps-ci.

En somme M. Fleming escompte obtenir en opérant sur le taux du change le même effet que donnerait une dévaluation officielle de la monnaie canadienne. Mais il n'ose pas s'aventurer jusqu'à décréter une baisse de la valeur du dollar, redoutant les conséquences inflationnistes qui en découleraient, à ses yeux. La solution adoptée garantit d'ailleurs au gouvernement une plus grande liberté de manoeuvre : il lui sera toujours aisé de laisser le dollar revenir à son taux normal.

D'autre part le gouvernement a l'intention d'agir de la même façon, sans l'imposition de contrôles rigides, sur le niveau de l'intérêt, qu'il juge trop élevé actuellement, et sur la circulation des capitaux, en se fixant pour objectif de favoriser l'emploi de l'épargne canadienne pour les investissements. Sans pour autant songer à mettre un embargo sur les importations de capitaux étrangers, qu'il juge bienfaisants pour le Canada.

Ces interventions sont assorties d'allégements d'impôts dont on pourra bénéficier pour la dépréciation des capitaux investis, pour les dépenses affectées aux recherches scientifiques ou aux travaux d'exploration. La taxe de vente est aussi abolie pour une douzaine d'articles. Tout cela comporte une perte de revenus de $65,000,000 pour 1961-1962 et $100,000,000 pour la pleine année budgétaire qui suivra.

Le plan grèvera les finances fédérales d'un lourd déficit. M. Fleming prévoit que les recettes s'élèveront à $5,765,000,000, avec en regard des dépenses se chiffrant par $6,415,000,000. Mais il estime que cet écart est acceptable, pour autant qu'il devrait servir dans la pensée du gouvernement à fouetter l'économie canadienne et à en relancer l'essor, interrompu depuis quatre ans.

On se meut ici dans le champ des conjectures. Le ministre des Finances n'a même pas osé faire de pronostique, contrairement à ce qui se pratique d'habitude lors de la présentation du budget, sur la valeur probable de la production nationale brute, sous l'influence de ce plan d'action. Retenons toutefois que celui-ci accuse une intervention du gouvernement plus prononcée que les années passées dans l'économie du pays, conforme d'ailleurs à ce que suggéraient les économistes. Mais il faudra attendre l'an prochain pour vérifier à quel point l'action s'est exercée aussi fortement qu'il est désiré.

M. Fleming a cru bon de toucher dans son discours à la querelle qui l'oppose au gouverneur de la Banque du Canada, M. James Coyne. Celui-ci n'a pas été tendre, il faut le reconnaître, à l'égard du ministre des Finances. Mais cette altercation ne nous conduit pas bien loin. Il est entendu, et M. Coyne l'admet lui-même, que le dernier mot, quand il s'agit de la politique économique du pays, reste au gouvernement. Il est seulement malheureux, si les divergences soulignées par M. Fleming sont telles qu'il le dit, que le ministre ait agi de façon à provoquer un échange d'accusations qui ne grandissent personne en l'occurrence.

Problème rendu au point aigu

Les locataires des terrains de stationnement que la ville de Montréal exploitera désormais ne cachent pas leur mauvaise humeur. On les comprend. Ces messieurs n'étaient pas sans ignorer qu'un jour ou l'autre le bail serait révoqué en vertu d'une décision des administrateurs de Montréal. C'est fait. Dans un mois au plus tard, la ville reprendra possession de onze terrains, tous en bordure du boulevard Dorchester ou de la rue Sherbrooke, et ces parcs de stationnement seront exploités par la municipalité. Il est essentiel de souligner que les locataires ne sont pas dépossédés : tous étaient informés que le bail pouvait être révoqué en tout temps après avis préalable de 30 jours, tout comme il pouvait être renouvelé.

La ville est donc dans son droit et elle l'exerce. C'est sans aucun doute parce qu'elle désire un début d'ordre dans le complexe problème du stationnement. D'abord uniformisation des tarifs, utilisation de parcomètres, présence de percepteurs et une discipline plus rigoureuse afin que la rentabilité des onze parcs soit assurée. Montréal a grandement besoin de revenus et même si la recette de onze parcs de stationnement n'atteint pas un chiffre considérable, les revenus de l'exploitation compteront.

C'est avec les menues pièces blanches qu'on accumule des économies et Montréal, dont les frais de toute nature vont croissant, ne peut se priver de la moindre recette, si minime soit-elle.

Les contribuables, qui seraient enclins à croire que la ville a agi avec une trop grande rigueur à l'endroit d'exploitants de petites entreprises privées, devront admettre, après réflexion, que le bien commun mérite priorité.

L'ancienne formule n'était pas plus mauvaise qu'une autre. Etait-elle la meilleure ? La ville, en reprenant ces parcs de stationnement pour son propre compte — et le nôtre — devra sans retard apporter des améliorations réelles. Le moment n'est-il pas venu de repenser dans son ensemble le problème du stationnement. Dans une quinzaine de mois, les gratte-ciel du boulevard Dorchester abriteront près de 15,000 individus. Imaginez la ruée à la fin du jour ! Dire que bon nombre n'utiliseront plus la voiture automobile qu'ils laisseront aux gares de banlieue, accédant à leurs bureaux par le rail souterrain du Mont-Royal, c'est imaginer une solution trop facile. L'auto n'est plus un véhicule de promenade; c'est un outil de travail dont on ne se prive pas aisément.

Le boulevard Dorchester est menacé d'embouteillages monstres, d'une strangulation apparemment sans remède actuellement. C'est aujourd'hui qu'il faut prévoir le pire et la reprise des parcs de stationnement est, faut-il le penser, le premier élément d'un plan d'ensemble qui se structure petit à petit. Les gratte-ciel sont tous munis d'un garage en sous-sol. C'est une solution, mais ce n'est pas LA solution. Aux abords de Dorchester, il faut multiplier les garages de stationnement et ici l'entreprise privée trouvera à s'employer avec bénéfice. Identique précaution à prendre dans les environs de la rue Sherbrooke où, à l'angle de la rue Peel, sera construit un gigantesque hôtel-tour. Si ce projet se concrétise — tout indique qu'il est sérieux — le voyageur, le touriste doivent être assurés de facilités de stationnement adéquates.

C'est le moins qu'un hôte bien éduqué puisse faire.

Roger CHAMPOUX

Une malheureuse calomnie

C'est une malheureuse habitude, chez nous particulièrement au Québec, de parler de tous les politiciens avec un haussement d'épaules et un petit sourire entendu. "Ils sont tous pareils" qu'on se dit, et la discussion finit là. Il n'y a rien à ajouter. Tout le monde est satisfait.

Nous sommes en face d'une mentalité déplorable. En partant de là, personne n'a l'envie de tenter quoi que ce soit pour revaloriser la fonction de l'homme public. Et Dieu sait pourtant que la chose s'impose. Elle s'impose parce que tout est loin d'être perdu, parce que le manque de confiance généralisé envers nos politiciens n'est pas justifié.

Il reste encore des politiciens honnêtes, des politiciens qui ne sont pas vénaux. Mais pourquoi le demeureraient-ils si, de toute façon, ils doivent nécessairement être assimilés aux autres. Si l'on doit, de toute façon, être mal jugés, pourquoi ne pas mériter ce mauvais jugement...

M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, a abordé ce problème avec beaucoup d'aplomb et d'à-propos, samedi dernier, à St-Jean. Son témoignage d'homme engagé vaut d'être retenu. "Oui, dit-il, un homme public peut demeurer honnête." A condition, évidemment, qu'il le veuille et qu'il prenne les moyens pour y parvenir.

M. Lévesque a énuméré quelques-unes de ces conditions : une meilleure rémunération pour ses services à la province, une volonté toujours en éveil de refuser les cadeaux qui engagent, la réduction des dépenses électorales, un souci constant de ne pas fausser les faits à l'électorat, l'indépendance réelle de toute entreprise faisant commerce avec l'administration provinciale, la volonté de servir avant celle de plaire, la non-ingérence au niveau du fonctionnaire, etc.

Le ministre libéral — ce n'est pas une habitude constante chez lui — a traité le problème de façon sereine. Il a évité les épithètes trop crues à l'adresse de l'adversaire qui auraient diminué la valeur de sa thèse. Il mérite d'être chaleureusement félicité.

M. Lévesque n'a pas épuisé le sujet. Il est à souhaiter qu'il y revienne et que d'autres, du parti libéral ou de l'Union nationale, l'imitent. C'est à force d'en parler, c'est à force d'y attacher de l'importance qu'on finira par dissiper le climat actuel de méfiance envers tous les politiciens. M. Lévesque a prouvé qu'il prend son rôle au sérieux. Il est le premier à admettre qu'il n'est pas le seul à vouloir faire de la politique honnêtement. Il y en a dans les deux partis. Qu'on le reconnaisse, c'est déjà un fait consolant. On peut dès lors prévoir qu'un plus grand nombre d'hommes sérieux voudront se lancer dans cette carrière nécessaire et qui mérite qu'on ne néglige aucun effort pour l'ennoblir.

Vincent PRINCE

Le Maria Goretti de la politique québecoise

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Pour renforcer l'unité nationale

Monsieur le Rédacteur,

La capitale canadienne a vu un étendard modèle élevé au sommet d'un mât de 100 pieds surmontant l'édifice de la Cour suprême, flottant à son aise dans notre ciel canadien.

C'est l'oeuvre d'un jeune étudiant, Peter Hargreaves. Ce jeune patriote a pensé, étudié et conçu un modèle de drapeau, il l'a confectionné à ses frais et a pris une chance de l'arborer bien en vue. Il sait, autant que la population canadienne, que nous n'avons pas d'emblème national.

Il a fabriqué un modèle tout à fait acceptable au point de vue ethnique : à fond blanc, couleur neutre, pure et simple, commandant le respect, tranché de rouge, gage du sang répandu sur nos champs de bataille, et souvenir de nos découvreurs, de nos conquérants et de leurs sacrifices qui demeurent à la vénération canadienne.

En finale, pour enjoliver son drapeau, notre jeune étudiant y appose la feuille d'érable verte, emblème du Canada, symbole logique et nerf vivant de la vie canadienne d'un pays en plein progrès.

Peter Hargreaves a-t-il commis un acte de lèse-majesté, répréhensible, malicieux, provoquant en égard aux siens, à son pays, à sa patrie ? Non pas. L'erreur est qu'il n'a pas demandé la permission d'accomplir un tel projet. Mais, quand on a 18 ans, qu'on est étudiant, on est jeune, courageux, entreprenant, et on prend une chance.

Aurons-nous un drapeau distinctif, bien à nous ? L'avons-nous gagné et mérité ? Il appartient à nos législateurs d'en décider. Eux seuls peuvent consentir à un emblème national auquel tout peuple a droit.

On fait déjà des préparatifs à l'occasion du futur centenaire de la Confédération canadienne, et c'est très louable. Un comité national se forme à ces fins. On discute d'émissions de timbres commémoratifs, de pièces de monnaie souvenir, de grandes réjouissances appropriées. Enfin, on rappellera nos faits historiques canadiens de 1534 à date. Ce serait une belle occasion de rendre publics un hymne national français et un hymne national anglais, et dès maintenant un drapeau.

Pouvons-nous espérer, messieurs les ministres et députés, dignes représentants du peuple canadien, l'adoption d'un drapeau ? Vous le pouvez si vous le voulez. Il n'en tient qu'à vous de gratifier les citoyens canadiens d'un souvenir perpétuel à la race canadienne. Croyez-vous attaquer et nuire à l'unité nationale ? Non, ce serait plutôt aider à la raffermir. Ce serait un signe de ralliement, de fierté et de réjouissances nationales.

Donnez-nous ce symbole logique du Canada, quelles que soient sa forme, ses couleurs, à condition que ce soit un drapeau neutre et tout neuf. Personne n'aime le "seconde main". Ce ne sera jamais trop beau pour le Canada. Ce serait un grand honneur et une fleur à votre boutonnière pour vous, Monsieur le premier ministre, et pour toute la députation. Devons-nous vous dire merci à l'avance ? Nous aussi nous prenons une chance.

J.-Omer Lalonde
gérant de la Caisse populaire Ste-Madeleine de Rigaud.

Bravo !

Honorable Wm. Hamilton,
Ministre des Postes,
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Merci de votre message reçu par l'intermédiaire du maître de poste de Montréal, Monsieur René Boileau, m'avisant que votre ministère fournira, dorénavant, des affiches et avis bilingues que les bureaux de poste auxiliaires seront tenus d'installer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des locaux qu'ils occupent.

J'ai eu, d'ailleurs, l'occasion de vérifier le changement opéré au bureau de poste du chemin Lucerne.

Veuillez accepter, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération,

Jean Thibodeau, M.I.R.A.I.C.

Remerciements

M. Conrad Proulx,
Chef des services de police et des incendies,
Drummondville

Monsieur le Directeur,

Mes plus profonds remerciements à vous-même et à vos hommes, pour les admirables efforts déployés dans le but de vous rendre compte qu'il ne restait personne en danger, entre autres ma chère mère, Mme Armand Boisclair, dans les logements de la rue Hériot, près de la rue du Pont, lors d'un début de conflagration, à Drummondville, mardi soir, le 13 juin.

Vous et les membres de votre brigade méritez aussi les plus grands éloges pour l'efficacité de votre travail contre les flammes en cette terrible circonstance.

Ayant déjà eu, comme reporter pour divers journaux, l'occasion de me rendre sur les lieux de plusieurs sinistres, je crois pouvoir dire qu'on trouve très rarement réunies des conditions pire que celles auxquelles les pompiers de Drummondville et de Drummondville-Sud ont eu à faire face au cours de cette nuit de mardi à mercredi derniers : un immense brasier déjà en progression très avancée dans de grandes bâtisses de bois bien sec (construites partie en 1907 et partie en 1928) ; les flammes rendues dans un magasin de peinture où se produisent plusieurs explosions; le voisinage d'un poste distributeur d'essence muni de fortes réserves de carburant; un vent capable de pousser d'énormes paquets de flammes vives jusque sur les édifices de l'autre côté de la rue !

C'étaient autant de facteurs constituant de très graves dangers d'une conflagration dans tout le secteur du bas de la ville de Drummondville et menaçant de répéter le désastre subi à Rimouski il y a quelques années.

N'importe qui pouvait se rendre compte de tout cela, à visiter les lieux comme je l'ai fait mercredi, et à entendre les gens raconter comment les choses se sont passées au cours de la nuit précédente. Et il n'y eut aucune perte de vie ni expansion de cet incendie !

Pour toutes ces raisons, monsieur le directeur Proulx, je crois que vous-même et vos hommes méritez la plus profonde gratitude et les plus grands éloges.

Antonio Boisclair

Théorie commode

Monsieur le Rédacteur,

Notre retour au Moyen Age s'effectuera avec d'autant plus d'aise qu'il y aura dans notre province plus de citoyens bien penseurs du calibre de J.-O. Edgar Houle, B.A., D.C. La perle suivante illustrera ce que je veux dire :

"Qu'il me soit permis de dire tout d'abord que s'il y a une civilisation yiddish, nous l'ignorions totalement, nous du Québec, et que nous préférons la civilisation et la culture françaises".

Est-ce à dire, J.-O.-Edgar Houle, B.A., D.C., que selon la logique de notre élite il nous est permis de mépriser toutes les cultures, que l'on soit ou non au courant de son existence ? Si oui, J.-O.-Edgar Houle, B.A.,D.C., je vous dois mes remerciements, car votre théorie m'accommode infiniment bien. Il m'est désormais permis de m'adonner à coeur joie au plaisir des haines instinctives, et ceci en toute bonne foi.

I. Alalouf

Un acte de courage

Monsieur le Rédacteur,

Avec quelle compassion j'ai lu, dans la lettre de "2e étudiante", intitulée "Pas brave", ses réflexions sur les "idées personnelles", "idées toutes faites" et "écoles neutres". Mais oui, elle est brave. Déjà avoir pensé puis écrit cela est un acte de courage éminemment appréciable. Car il communique à tous ceux qui "pensent" encore à quel point l'esprit au fond viril de notre jeunesse d'aujourd'hui est opprimé par ces idées "toutes faites" souvent depuis des siècles, mais combien dépassées et insuffisantes dans les tourbillons du présent; est opprimé par la petitesse de l'ignorance indifférente et ses soeurs jumelles : l'obscurantisme et l'obstructionnisme.

Je tiens à bien déterminer la notion "ignorance", car il y a une troisième forme, la bénigne, dont nous sommes— à différents degrés par suite des conditions de formation inégales, bien sûr — tous sujets, mais, en même temps, par sens de curiosité inné, aussi ardemment désireux d'en sortir. Mais voilà, combien de professeurs en religion, en politique, et même en sciences sont en panne aujourd'hui lorsqu'on leur adresse des questions embarrassantes ou oppose des opinions non conformes à leur image idéologique fixe.

C'en est fini avec la réponse bienveillante, fini avec l'attitude de cavalière de l'esprit large et sûr de lui à l'égard du non-conformiste, esprit qui conçoit bien et énonce clairement, et alors commence l'oppression, d'abord indirecte, par le silence qui ne satisfait personne, puis directe par la menace plus ou moins voilée qui, forcément, provoque chez tout esprit ouvert la réticence, comme c'est votre cas, chère étudiante.

Vous n'êtes pas la seule à être traitée ainsi. Que cela vous console. Car en Occident, nos religieux, nos "leaders" politiques et même nos grands savants sont de plus en plus embarrassés pour "répondre" aux questions plus ou moins candides, surtout de la nouvelle génération. Pourtant ils le pourraient puisque les idées nouvelles, je peux vous le certifier, ne manquent pas. Mais hélas ! sur une haute échelle l'homme n'évolue pas encore consciemment, donc par raisonnement, mais plutôt empiriquement, donc par la force des choses, faute d'une nouvelle "maxime ordonnée" généralement admise.

Curieuse analogie

Monsieur le Rédacteur,

Voici ce que j'ai lu récemment sous la plume d'un docte archéologue :

"Plus de deux siècles (538 à 333 avant Jésus-Christ), les Juifs demeurèrent rattachés politiquement à l'empire perse... Sans doute y eut-il, entre le pouvoir central et la communauté de Jérusalem, des méfiances, des incompréhensions, voire des luttes ouvertes dont on croit trouver l'écho dans les Livres Saints. Pourtant la période perse, marquée par la réorganisation du culte et des institutions religieuses, par la rédaction de quelques-uns des plus beaux livres de la Bible, par le vaste travail historique et juridique accompli dans les cercles sacerdotaux, est sans doute l'un des moments les plus féconds de l'histoire d'Israël." (R.P. Paul Auvray, de l'Oratoire, Bible et Terre Sainte, mai 1961)

Je n'ai qu'une foi relative dans les répétitions de l'Histoire. Mais je ne puis m'empêcher d'être frappé par des analogies. La situation de la "communauté française" au Canada n'est-elle pas étrangement semblable à celle-ci ? Dès lors, si, par **une réorganisation du culte et des institutions religieuses, par la rédaction de quelques beaux livres, par un vaste travail... historique et juridique,** le Canada français atteignait l'un des sommets de son histoire, qu'aurait-on besoin de s'engager dans les séparatismes, nationalismes et souverainismes qui, on le sait, ont mené précisément la nation juive aux abîmes ?

René-Salvator Catta

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement... trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Le conflit Coyne-Fleming

par. **Alan DONNELLY**

OTTAWA. — La controverse de cette semaine impliquant M. Coyne a fait beaucoup de publicité autour de la Banque du Canada, institution qui contrôle l'argent, facteur vital de l'économie du pays.

La dispute entre le gouverneur de la Banque, M. James E. Coyne, et le ministre des Finances, M. Fleming, a attiré l'attention du public sur le rôle et les pouvoirs de la banque centrale du pays.

L'homme de la rue sait que la banque est l'organisme qui fait imprimer les billets de banque qu'il a dans ses goussets et que le gouverneur Coyne est l'un des deux personnages autorisés dont les signatures apparaissent sur la face des billets. Le second est le gouverneur adjoint J. R. Beattie.

Ce profane ne peut peut-être pas apprécier pleinement le fait que les opérations de la banque centrale peuvent éventuellement devenir le facteur décisif dans l'obtention ou non d'un prêt de sa banque à charte.

Le rôle principal de la Banque du Canada consiste à déterminer la politique monétaire du pays, c'est-à-dire l'approvisionnement du numéraire. Elle remplit ce rôle principalement en achetant et en vendant des obligations et d'autres valeurs sur le marché.

Quand elle achète, le résultat vient accroître les réserves d'argent liquide des banques à charte en dépôt à la Banque du Canada. Lorsqu'elle vend, ces réserves diminuent. Enfin, l'importance des réserves d'une banque à charte détermine combien d'argent on peut prêter au public.

L'importance des réserves d'une banque est aussi influencée par la quantité de numéraire qu'elle détient. Mais c'est encore la Banque du Canada qui détermine la quantité de numéraire mis en circulation.

L'homme qui manoeuvre le gouvernail dans toutes ces opé-

rations est le gouverneur de la Banque du Canada, M. Coyne, entouré d'un conseil d'administration de 12 membres désignés par le gouvernement.

Le différend touchant les pouvoirs de la banque centrale et la personne qui en assume la responsabilité ultime dure depuis des années déjà.

Selon la loi de la Banque du Canada, celle-ci est responsable au Parlement. Mais où se situe le gouvernement dans tout cela?

Aux Communes, l'opposition soutient que le gouvernement doit assumer la responsabilité de la politique monétaire de la banque.

Dans un important discours prononcé en février dernier, le ministre des Finances, M. Fleming, a démenti cette prétention et affirmé que la Banque est directement responsable au Parlement, et non pas au gouvernement.

En 1956, M. Fleming, alors critique financier de l'opposition, avait soutenu que "le ministre des Finances a une responsabilité bien directe, car toute action posée par la Banque du Canada a certainement une influence directe sur tout le champ d'action et de responsabilité du gouvernement en relation avec les problèmes fiscaux".

Maintenant, le gouvernement veut obtenir l'aide du Parlement pour destituer le gouverneur. Il a assumé la responsabilité de décider d'un changement à la haute direction de la banque.

En fait, la législation régissant la banque centrale ne prévoit rien dans une telle éventualité.

Elle dit simplement que le gouverneur et le gouverneur adjoint "seront nommés par les directeurs avec l'approbation du gouverneur-en-conseil" — le cabinet fédéral — pour des mandats de sept ans et "durant bonne conduite".

Cette situation ne s'est jamais présentée auparavant. La banque n'a eu qu'un autre gouverneur, M. Graham Towers, qui a détenu ce poste pendant vingt ans et l'a quitté de sa propre initiative.

La théorie généralement acceptée, laquelle s'appuie sur des déclarations de M. Towers, en 1954, et celles de M. Coyne, la semaine dernière, c'est qu'en cas d'une divergence complète de politique entre la banque et le gouvernement, le gouverneur devrait céder et démissionner.

M. Coyne a refusé de démissionner, en niant l'existence de désaccords politiques profonds entre lui et M. Fleming.

La loi de la Banque du Canada donne au gouverneur des pouvoirs considérables pour soutenir sa responsabilité de voir à ce que la banque remplisse son rôle et ses obligations, ce qui peut se résumer à une phrase tirée du préambule de la loi : "Promouvoir le bien-être économique et financier du Dominion."

La loi précise que le gouverneur, au nom du conseil d'administration, "a la direction et le contrôle des affaires de la banque avec l'autorité pour agir en ce qui touche la conduite des affaires de la banque dans toutes les questions qui ne sont pas spécifiquement réservées, par cette loi ou par les règlements de la banque, à son conseil d'administration ou à son exécutif."

Le comité exécutif, qui se réunit plus fréquemment que le conseil d'administration, est composé du gouverneur, de son adjoint et d'un directeur. Le sous-ministre des Finances siège aussi à l'exécutif comme membre d'office, mais sans droit de vote, tout comme au conseil d'administration.

Le gouverneur a le droit de veto sur les gestes posés par le conseil d'administration ou l'exécutif.

Mais la loi stipule aussi certains pouvoirs du cabinet fédéral dans les affaires de la banque. Tout veto du gouverneur doit être référé au cabinet fédéral qui peut le désavouer.

Le cabinet a aussi le pouvoir d'approuver les salaires du gouverneur et de son adjoint, après que les directeurs de la banque en ont décidé.

Le ministre des Finances, avec l'assentiment du cabinet, désigne les 12 membres du conseil d'administration de la banque. Le ministre peut aussi exercer une surveillance constante sur les opérations de la banque, celle-ci étant obligée de lui faire rapport chaque semaine sur son actif, son passif et ses billets en circulation.

Le cabinet fédéral a aussi le pouvoir d'amender ou d'écarter certains règlements adoptés par le consei. d'administration de la banque.

C'est cette clause de la loi qui est impliquée dans la dispute concernant la décision, il y a 16 mois, du conseil d'administration de hausser la pension spéciale accordée au gouverneur.

M. Fleming prétend n'avoir eu vent de cette décision que le printemps dernier et que M. Coyne est en faute pour ne pas l'avoir référée au cabinet.

M. Coyne a soutenu pour sa part que le sous-ministre de la Justice a donné l'opinion légale que le règlement touchant la pension n'est pas au nombre de ceux pour lesquels il est nécessaire d'obtenir l'approbation du cabinet.

Le gouvernement n'a pas encore fait voir son intention de désavouer la décision prise dans le cas de la pension de M. Coyne.

SERVICE PRESSE CANADIENNE

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des postes, Ottawa"

SCIENCES

La Conservation

Industrie ou Nature?

(Par R. P.) — Il est temps de freiner l'activité de certains ingénieurs qui ne pensent qu'à ériger des barrages et à "développer" à tout prix, sans égard à la préservation des ressources et des beautés naturelles.

Ce n'est pas un intellectuel à barbe, inapte aux questions pratiques, qui a prononcé cette condamnation; c'est un Américain, mais un Américain qui connaît plus que quiconque le problème de la conservation des ressources renouvelables : M. Ira N. Gabrielson, président du Wildlife Management Institute of America.

Je vous en supplie, a-t-il dit l'autre jour aux citoyens de la Nouvelle-Ecosse, n'allez pas suivre la politique stupide que nous avons eue si longtemps aux Etats-Unis: celle de laisser détruire le visage du pays en donnant pleine liberté aux constructeurs de barrages, d'industries, etc.

M. Gabrielson ne part pas en guerre contre les travaux du génie, mais contre le sabotage d'une industrie que l'on avait accoutumé de considérer comme marginale : le tourisme.

La vogue des sports de plein air — chasse, pêche, camping, canotage, yachting — connaît actuellement, en Amérique du Nord, un essor prodigieux. "Si vous avez quelque chose de beau à présenter, déclare encore M. Gabrielson, les touristes viendront mais ils ne l'emporteront pas : d'une année à l'autre, vous offrirez une "marchandise" inépuisable. Gare à l'excès d'industrialisation !"

Dans l'Etat de Virginie, où M. Gabrielson est propriétaire d'une maison, on a détruit presque toutes les beautés naturelles, et l'on tente maintenant de les ranimer. Dans le Maine, la plus grande industrie est celle des sports de plein air: celle-ci rapporte annuellement plus de $250 millions parce qu'elle est très bien organisée.

Les articles que LA PRESSE a publiés sur l'affaire du canal de Soulanges s'inspiraient de la même philosophie de la nature. Tant pis pour ceux qui n'y ont vu qu'une machination politique. La zone du canal Soulanges peut devenir un paradis de la pêche et du camping, apporter des revenus considérables à nombre de citoyens de la région. Que des industriels veuillent s'installer en dehors de cette zone, tant mieux pour tout le monde !

L'Association médicale est satisfaite

Les directeurs de l'Association médicale canadienne ont déclaré hier qu'ils étaient extrêmement satisfaits des larges attributions données à la Commission royale d'enquête sur la santé publique dont la formation avait été annoncée plus tôt hier, à Ottawa.

L'annonce du gouvernement fédéral, citant les attributions de la commission et les noms de ses six membres et de son président, a coïncidé avec la deuxième journée du congrès annuel de l'Association médicale du Canada.

Le Dr R. MacGregor Parsons, de Red Deer, Alberta, ex-président de l'AMC, le Dr G. E. Wodehouse, trésorier honoraire, et le Dr A. D. Kelly, secrétaire général de l'association, tous deux de Toronto, n'ont soulevé aucune objection quant à la vaste étendue des pouvoirs de la commission d'enquête. Ils ont également remarqué que l'annonce ne contenait pas d'allusions directes à l'assurance-santé.

L'AMC avait premièrement suggéré au gouvernement que la commission soit nommée pour répondre à ce que l'association considère comme la demande croissante du public pour une forme quelconque de soins médicaux à charge de l'Etat.

Le mémoire de l'AMC à la commission, déjà en préparation, soulignera la position de l'association vis-à-vis de l'assurance-santé. Il stipulera que l'assurance - santé obligatoire n'est ni nécessaire ni désirable, mais que l'assistance publique est probablement nécessaire pour aider les groupes économiquement faibles et les personnes de plus de 65 ans à défrayer le coût de leurs frais médicaux.

Elections à la direction

Le Dr Malcolm R. MacCharles, chirurgien de Winnipeg, âgé de 69 ans, a été élu hier à la présidence de l'Association médicale canadienne. Le Dr MacCharles entrera en fonction l'année prochaine, succédant au Dr Gerald W. Halpenny, de Montréal.

Le Dr T. James Quintin, âgé de 58 ans, de Sherbrooke, a été nommé président du conseil général ; il succédera au Dr M. S. Douglas, de Windsor, Ont. Le Dr G. E. Wodehouse, de Toronto, a été réélu trésorier honoraire.

Le labeur tenace de Camille Guérin

Après 50 ans, la même technique conserve la stabilité du BCG

par **Roland Prévost**

Mon séjour à l'Institut Pasteur fut marqué par le plus dramatique épisode de la vie du professeur Camille Guérin, co-découvreur, avec Calmette, du vaccin anti-tuberculeux qui porte leur nom, rappelle le Docteur Armand Frappier.

En apprenant ces jours derniers la mort de son vieux maître et ami, le directeur de notre Institut de Microbiologie et d'Hygiène a revécu une époque où la lutte autour de la vaccination par le bacille de Koch était ardente mais pleine de promesses.

C'était en 1932, au temps du célèbre procès de Lubeck. 300 enfants de cette ville allemande avaient reçu un vaccin buccal contre la tuberculose, et 78 étaient morts.

Dans les journaux allemands, en particulier, on prétendit que la souche de ce vaccin était virulente, et l'on entreprit une campagne violente contre le bacille Calmette-Guérin. La santé de Calmette en fut gravement affectée mais il gardait entière confiance en son principal préparateur, Guérin. Avec raison puisque, quelques mois plus tard, le tribunal exonérait complètement le BCG et l'Institut Pasteur de Lille, et il condamnait à la prison ceux qui, à Kiel, avaient mélangé une souche virulente à la souche du BCG.

Pour Guérin aussi l'épreuve avait été dure. Depuis 1908, il démontrait la possibilité de créer des bacilles non virulents capables de servir de vaccin contre la tuberculose.

Chaque jour, sans répit, "il disait sa messe", expression de son entourage pour qualifier l'extrême minutie avec laquelle il faisait ses préparations.

Chacun de ses gestes était calculé, raconte le Docteur Frappier; chacun était répété avec des précautions inouies pour éviter la contamination. Pendant mes trois mois dans son laboratoire, j'étais son seul élève mais il recevait des gens du monde entier; au moment de se mettre au travail, il fallait se taire, éviter tout mouvement inutile, se laisser posséder par un véritable esprit d'aseptie. Ils savaient tout cela, les célèbres bactériologistes allemands Lange lorsqu'ils témoignèrent en faveur du BCG au procès de Lubeck.

"Guérin était donc un technicien extraordinaire, indispensable à Calmette qui devait souvent s'absenter pour défendre son point de vue devant les congrès mondiaux et ailleurs. Calmette, c'était le grand seigneur, le chef toujours prêt à la lutte; à côté de lui, Guérin représentait le labeur obscur, patient, lucide, sans lequel aucune découverte ne peut se faire.

C'est grâce au professeur Guérin, grâce à son incomparable technique observée minutieusement par les laboratoires de BCG, que la souche n'a jamais dégénéré.

Pendant 20 ans, Guérin repiqua toutes les quinzaines cette souche sans qu'elle perde ou acquiert de la virulence, sans qu'elle se contamine, et surtout sans que disparaissent ses qualités biologiques fondamentales. L'ouvrage de Frappier et Panisset, **La souche du BCG**, démontre la permanence de cette innocuité.

Stabilité presque miraculeuse si l'on considère que les cultures de la souche restent toujours les mêmes, qu'elles sont des milieux empiriques d'une structure chimique encore mal définie.

Songeons qu'en 1908, Calmette et Guérin avaient osé proposer pour la première fois d'utiliser chez l'homme un vaccin vivant, après avoir démontré l'inaction des vaccins morts contre la tuberculose. En somme ils avaient travaillé d'abord sur une hypothèse qui s'était vérifiée entièrement.

Près d'un demi-siècle a passé, et l'on n'a pas encore trouvé mieux que le vaccin vivant comme préventif de la tuberculose. Mais quels efforts pour vérifier une hypothèse! Lorsque Calmette et Guérin ont constaté que leur souche de bacille de Koch communiquait de moins en moins la tuberculose aux animaux, il eût été si facile, semble-t-il, de la conserver. Mais de 1908 à 1919, Guérin reprit sans cesse ses expériences pour ne laisser aucune place au doute. Faire accepter un vaccin bactérien vivant avait paru une lubie : seule des expériences incontestables ont pu y réussir.

Camille Guérin

Malgré la consécration du temps, le BCG n'est pas une recette définitive. En septembre prochain, à l'invite du Dr Armand Frappier qui présidait il y a deux ans un comité international de recherches, 15 laboratoires de BCG représentant autant de pays viendront faire rapport sur ce vaccin et sur la tuberculose.

Les deux sont évidemment inséparables. En 1932, en même temps qu'il apprenait avec Guérin la préparation du BCG et les techniques d'études de ce vaccin, le Docteur Frappier faisait des recherches expérimentales sur la tuberculose aux côtés d'un maître, le Docteur Léopold Nègre, qui formait des spécialistes venus de partout : "L'école du Docteur Nègre est la plus réputée dans le monde entier, pour les travaux sur la tuberculose. C'est avec lui que j'ai appris à expérimenter cette maladie sur une grande échelle".

On s'étonne après cela que le BCG ne soit pas universellement accepté. En réalité, les adversaires se recrutent presque uniquement en Amérique du Nord, surtout aux Etats-Unis.

Les Américains, sauf dans la région de Chicago, font confiance aux antibiotiques pour combattre la tuberculose.

Vaincre la tuberculose sans vaccin ? J'en doute, nous dit le Docteur Frappier, car on donne les antibiotiques à des gens qui, sans être tuberculeux encore, possèdent le bacille dans leur organisme : on veut ainsi l'affaiblir et empêcher l'infection.

En somme, les antibiotiques sont ici un agent anti-infectieux. Par contre la vaccination au BCG est nettement préventive: elle protège contre l'infection avant même que le microbe soit en place. Si le vacciné contracte le microbe, celui-ci mourra ou sera éliminé par les voies naturelles : le microbe est donc véritablement tenu en échec.

Le médecin de FAMILLE doit coopérer avec les services antituberculeux

Parmi les points saillants du 94e congrès annuel de l'Association médicale canadienne, qui se poursuit au Reine-Elisabeth, on a noté hier l'assemblée générale (sous la présidence du Dr Roland Guy) de la Société canadienne de thoracologie, qui comprend les médecins spécialistes de la tuberculose et des maladies des voies respiratoires.

Le ministre provincial de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, fit une brève revue de la situation dans la province de Québec, en répétant que non seulement le gouvernement paie le coût total d'hospitalisation des tuberculeux, mais qu'il s'emploie à protéger la population en faisant circuler dans chacune des sept régions de la province des camions pourvus d'appareils radiologiques, pour dépister le mal.

En 1959, dit-il, les unités sanitaires ont effectué 73,469 épreuves à la tuberculine et examiné 132,340 personnes et dans les 18 sanas, 3,382 patients ont été hospitalisés. Si c'est le devoir de l'Etat, protecteur de la nation, d'assurer le dépistage et le traitement de ces malades, la collaboration du médecin de famille, affirma-t-il, est également indispensable.

Au cours de la discussion intitulée "Qui est responsable du traitement de la tuberculose ?" le Dr Edward A. Allen, de Toronto, déclara que plusieurs médecins qui ont un bureau se croient moins tenus, avec les médicaments actuels, de faire un rapport à l'officier médical de santé, lorsqu'ils découvrent un cas de tuberculose. Comme très souvent, le malade cherche aussi à éviter ce rapport afin de ne pas aller au sana, le médecin traitera son patient à domicile.

Tout en ajoutant que le traitement initial doit se faire au sana, le Dr Allen précisa que, lorsqu'il n'y a pas conflit de situations, les officiers médicaux sont bien prêts à faire confiance aux médecins, pourvu que ceux-ci ne négligent pas de leur fournir les renseignements nécessaires.

Au programme de la matinée, le professeur Maurice Mayer, de Paris, traita de la tuberculose génitale, d'après ses expériences au service de maternité de l'hôpital St-Antoine de Paris. Un autre conférencier distingué fut le Dr Robert H. Ebert, de Cleveland, futur président de l'American Thoracic Society.

Piscines privées en matière plastique

La construction d'une piscine privée en béton exige toujours des travaux de terrassement importants et la confection d'un béton armé judicieusement calculé et exécuté. Le nombre grandissant des amateurs de jeux aquatiques a fourni aux fabricants de plastiques laminés et de structures métalliques l'occasion de repenser le problème sur des bases nouvelles, tenant compte des caractéristiques propres aux nouveaux matériaux disponibles. C'est ainsi qu'a été créé le bassin démontable "Swiss Pool", constitué par une paroi verticale en tôle d'aluminium, renforcée encore par des éléments en métal léger. Ce squelette, que l'on peut poser sur tout espace plat, est habillé intérieurement par le bassin proprement dit, qui comporte un fond plat et le bord relevé circulaire en matière plastique laminée. Le fait que le fond du bassin est constitué par une matière mince et souple permet la répartition égale de la charge de l'eau sur l'ensemble de la surface du sol, ce qui élimine le problème des fondations. Le bassin Swiss Pool se fabrique en trois diamètres standards de 4, 5.5 et 7 mètres de 11,400, 26,600 et 50,000 litres de capacité. D'autres modèles peuvent être construits sur demande.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

L'attraction sexuelle et le mariage

L. Gendron, md

Les jeunes gens se méprennent de nos jours en identifiant l'attraction sexuelle et l'amour; ce dernier mot est pour eux l'acte sexuel. Ceci signifie que lorsqu'ils ont le désir pour une activité sexuelle avec une telle personne du sexe opposé, ils se croient vraiment en amour. C'est avec une telle attitude qu'ils se dirigent vers le mariage ; il ne faut pas se surprendre que tant de mariages s'effondrent après quelques années. Dans notre civilisation moderne, on profane le mot amour en adulant le sexe et on pense que cet appel du sexe, c'est la seule chose qui compte pour exprimer vraiment l'amour. Voilà l'explication profonde de tant de mariages malheureux et de tant de séparations qui font la ruine des foyers.

On entre dans le mariage tout sexé, mais sans amour véritable ; on n'y demeure pas longtemps parce que seule l'attraction sexuelle n'est pas suffisante pour favoriser un bon équilibre de l'union conjugale. Les jeunes se fatiguent rapidement de la même personne, ils se détachent de leurs liens et veulent la séparation. Ils se sentent frustrés, ils se sentent malheureux, ils sont hantés par le désir de rencontrer une autre personne du sexe opposé. Le traitement à cette maladie, c'est la prévention des mariages sans amour.

Cette prévention peut s'obtenir par l'examen pré-nuptial complet, c'est-à-dire, non seulement, l'examen physique, mais surtout psychologique et émotionnel qui permettrait de déclarer aptes ou non les futurs conjoints. On pourrait affirmer après certains tests la possibilité ou l'impossibilité d'un mariage heureux. Chacun étant libre d'accepter ou de refuser le verdict prononcé par le conseiller matrimonial consulté, il entrerait dans le mariage plus rassuré de son bonheur. Ces méthodes seraient de nature à améliorer la condition psychique de chaque foyer, accroître le bonheur de chaque individu, réduire les problèmes de la société comme le crime et la délinquance juvénile ; elles diminueraient les maladies mentales chez l'enfant et chez l'adulte, elles assureraient à un plus grand nombre d'époux le bonheur et la paix.

Connaissant l'indissolubilité du mariage pour nous catholiques, voyant tous les jours des cas malheureux de foyers en ruine, il est primordial et urgent de démontrer aux jeunes l'importance de l'amour pour assurer une union conjugale heureuse. On entend très souvent cette triste phrase : "Je pensais que je l'aimais; je m'aperçois que je ne l'aime plus". Ces jeunes désemparés qui viennent à nous en nous répétant ces mots désastreux ne ressentaient pas vraiment de l'amour l'un pour l'autre avant leur mariage; au contraire, ils se désiraient l'un et l'autre physiquement, ils se sont dupés parce qu'ils croyaient vraiment qu'ils s'aimaient.

On ne leur a jamais dit peut-être que l'amour réel, c'est quelque chose de sacré, c'est un don de soi total, c'est chercher à apporter le bonheur et la satisfaction à l'autre plutôt que de toujours attendre et exiger quelque chose de l'autre. La vie du mariage implique une intimité continuelle entre les époux, une compréhension parfaite entre eux et un respect mutuel total. Vivre en compagnie de l'autre, c'est se sentir au comble du bonheur; partager ses intérêts et ses activités, c'est son plus grand désir; être capable d'accepter un compromis pour l'accord des deux, c'est cela l'amour.

L'ajustement sexuel n'est pas suffisant pour se mettre d'accord sur tous les problèmes familiaux qui se présentent; cette attraction physique ne donne pas cette générosité et ce don de soi total qui appartiennent à l'amour seul. Il faut aimer beaucoup pour supporter les enfants, la maladie, le chômage et toutes les difficultés du foyer. Si chaque cas était examiné par un spécialiste en la matière avant de décider le mariage, je crois qu'on verrait moins de couples malheureux qui sont obsédés par l'idée d'une séparation de toute urgence.

Opinion très divisée sur l'immigration

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

L'opinion canadienne est très partagée sur les avantages que présente l'immigration d'après-guerre pour le pays. Si 49% des citoyens consultés pensent qu'elle a été profitable, 42% sont d'avis contraire. Depuis dix ans la proportion de citoyens persuadés que cette immigration présente surtout des inconvénients a donc fort augmenté. En 1950, cinq ans après la deuxième guerre mondiale, les Canadiens persuadés des avantages de l'immigration étaient presque deux fois plus nombreux que ses adversaires. Le chômage a certainement influencé l'opinion publique.

L'Institut canadien de l'Opinion publique a vérifié l'évolution du sentiment populaire en répétant la question suivante :

"De puis la guerre de nombreux étrangers sont venus habiter le Canada. Dans l'ensemble, croyez-vous que ce soit avantageux ou non pour le Canada ?

Depuis 1950, si la proportion de ceux qui approuvent l'immigration est restée à peu près constante, celle des adversaires a fort augmenté. Voici les réponses comparées aux divers sondages :

	1950	1954	Aujourd'hui
Oui	50%	49%	49%
Non	26%	38%	49%
Réponses nuancées	16%	8%	4%
Sans réponse	8%	5%	5%
	100%	100%	100%

Les chances de l'immigrant sont-elles bonnes ?

D'autre part, la majorité persuadée que le Canada donne à ses nouveaux citoyens une juste chance de s'établir a augmenté depuis 1950. Elle atteignait déjà 77% des Canadiens interrogés ; elle monte aujourd'hui à 89%.

Comme on peut le supposer, la nationalité influe beaucoup sur les réponses. Les autochtones sont beaucoup moins nombreux à approuver l'immigration que leurs concitoyens émigrés. Mais l'opinion que le pays accorde une juste chance à ces derniers est à peu près également partagée entre autochtones et émigrés.

Il y a des Canadiens de naissance qui n'ont jamais rencontré d'émigré. Trois sur quatre ont eu cette chance, mais le quatrième ne l'a pas eue.

... et quel arôme alléchant ! Je doute fort devoir dire un jour à ma famille comme c'est facile avec Spruance. Tout est dans le mélange.

Et Spruance se prépare en quelques minutes. La nature et votre four font le reste. Si vous n'avez pas le moule à pain ordinaire... tout plat profond et pouvant aller au four fait très bien l'affaire. Pourquoi ne pas rassasier votre famille ce soir même.

CHEZ TOUS LES EPICIERS
Demandez par écrit notre livret de recettes gratuit
HAROLD T. GRIFFIN LTD., 1672 rue du Collège, Ville St-Laurent, P.Q.

Chaque paquet fait 4 gros pains

Spruance OLD FASHIONED BREAD MIX

C'est le coin où vous obtenez
NON SEULEMENT des BAS PRIX
MAIS AUSSI de la sécurité, de la satisfaction et du SERVICE

L'Oiseau Bleu

LE COIN DU HOBBY

Un prix pas encore égalé... Un service parfait !
Une caméra à la portée de tous...

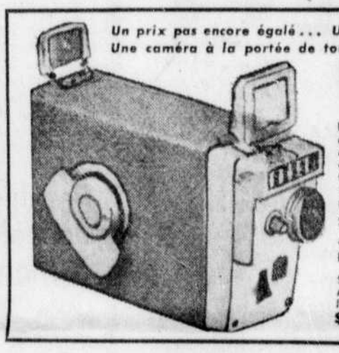

CINE-CAMERA BROWNIE AUTOMATIQUE 2.3
Lentille avec ajustement automatique, vous n'avez rien à ajuster : ajustement pour films ASA 10 à 40... déroulement de 10' de film... marche régulière ou continuelle... à un prix tel que vous ne pouvez vous en dispenser.
Spécial à L'Oiseau Bleu pour $37.50
Set de lentilles téléphoto et grand-angle pour cette caméra vendu à l'Oiseau Bleu pour seulement $9.95 avec étui.

CINE-CAMERA KODAK-ZOOM
CAMERA COMPLETEMENT AUTOMATIQUE.

Rapprochement ou éloignement du sujet par la lentille Zoom sans avoir à arrêter pour changer la position du sujet. Marche normale ou continuelle. Ajustement pour films ASA 10 à 40. Rég. $169.95.
EXTRA SPECIAL $97.50

PROJECTEUR BELL & HOWELL
• Luminosité équivalent à 1,000 watts • Image fixe • Marche arrière • Vitesse variable • Prise de courant pour lampe • Capacité d'enroulement de 400' • Embobinage automatique

Tout ce que vous pouvez demander d'un projecteur, vous l'obtenez avec ce projecteur.
Rég. $229.50
SPECIAL $172.50

KEYSTONE-ZOOM K-7
Complètement automatique, objectif f/1.8, ajustement pour films ASA 10 à 40; filtre inclus dans la caméra. Marche normale, continuelle ou image par image, l'ajustement de l'objectif peut aussi se faire manuellement.

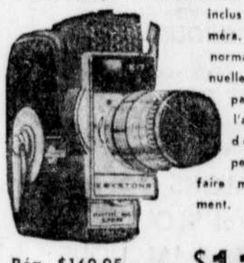

Rég. $169.95
SPECIAL $114.50

OUVERT
JEUDI et VENDREDI soirs jusqu'à 10 HEURES
TERMES : PAS DE COMPTANT
JUSQU'A 18 MOIS POUR PAYER

PROJECTEUR ANSCOMATIC 35 MM
SUPER-DIAPOSITIVES 127 OU 2¼ X 2¼

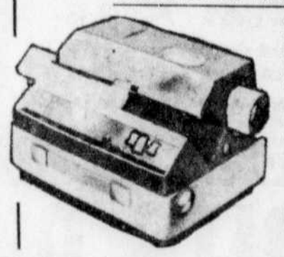

Complètement automatique pour les diapositives 35mm ou 127; lumière 500 watts; panneau de contrôle illuminé; corde pour contrôle à distance; ajustement dans la lentille pour corriger les diapositives mal exposées; système d'optique facile à nettoyer.
REG. $139.00
SPECIAL $99.50

Voici L'AUBAINE de la SAISON !

Encore la CINE-CAMERA la plus améliorée sur le marché !

Tous les avantages suivants :
• Lentille ZOOM qui rapproche ou éloigne votre sujet graduellement sans arrêter de filmer. Diaphragme de lentille AUTOMATIQUE, que vous filmiez par temps ensoleillé ou temps sombre ou encore que vous filmiez avec des lumières "photoflood" vous obtenez toujours des images parfaitement exposées.
• Ajustement de distance pour prise de vues jusqu'à 6 pieds près, même avec la lentille téléphoto vous obtenez des images très nettes.
• Ajustement automatique acceptant les films de ASA 10 à 40 (nouveau Kodachrome II).
• Passage de la pose normale au r-a-l-e-n-t-i d'une simple pression du doigt... ou image par image pour effets spéciaux et truquages.
• Fenêtre-guide pour voir si votre ressort est remonté.
• Déroulement de 15 pieds de film lorsque complètement monté.
• Le compteur de pieds retourne automatiquement en position de départ lorsque vous ouvrez la caméra pour charger le film ou le retourner de côté.
• Filtreur de conversion (type A) inclus à la caméra pour convertir les films d'intérieur pour des prises de vues à l'extérieur.

SPECIAL DE LA SAISON
Modèle No 414 Rég. $239.95
$171.50

REVERE-ZOOM CA-118
Complètement automatique, lentille Zoom 1.8, ajustement à bouton-poussoir.
Rég. $235.50
SPECIAL $159.95

PROJECTEUR BROWNIE (KODAK)
MODELE 500 AUTOMATIQUE
marche arrière et image fixe, luminosité 500 watts. Capacité de roulette de 400'.
Rég. $109.50
SPECIAL $84.50

COIN DU HOBBY
4146-48 est, STE-CATHERINE (PRES PIE IX) LA. 7-3456
Le seul endroit en ville... qui offre un choix complet ... un service complet !

L'uniforme des hôtesses s'adapte à l'ère des réacté

La mode à 30,000 pieds d'altitude

par **Nicole MONGEAU**
envoyée spéciale de LA PRESSE

VANCOUVER. — Les femmes resteront toujours des femmes et l'éternel féminin continue de marquer même les plus émancipées. Ceci est surtout vrai dans leur travail et rassure leurs frères condamnés à subir une concurrence de plus en plus étroite.

Les hôtesses de l'air, déjà glamorisées par leur uniforme et leur sourire d'ange gardien, connaîtront bientôt la joie d'un "new look". La compagnie d'aviation du Pacifique Canadien, désireuse d'égayer ses passagers, vient de procéder à un renouvellement complet dans le domaine de la décoration intérieure de ses navires et de la garde-robe de ses hôtesses et "stewarts".

Le nouvel uniforme de la CPA est unique et sa ligne tout à fait différente de celle des autres grandes compagnies aériennes du monde. Une élégante robe de crêpe de laine bleu moyen, presque lavande, et une courte veste assortie remplaceront désormais le sévère uniforme marine, d'allure militaire.

Ce deux-pièces, dessiné exclusivement pour la compagnie par John et Georgine Louise, de New-York, s'accompagne d'accessoires vison fumé. Ces ensembles sont confectionnés au Canada et seront portés pour la première fois le 1er juillet prochain, à bord des DC-8 et autres avions qui desservent les routes canadiennes et intercontinentales sur leur vaste réseau. En créant cet uniforme, les dessinateurs n'ont pas oublié que, quoi qu'elles fassent, les femmes adorent se sentir belles et admirées. Ils ont opté pour la robe plutôt que pour la jupe car, plus pratique, elle résout le problème de garder la blouse à l'intérieur de la ceinture au cours d'un travail de plusieurs heures.

Transformable

Sans manches et d'une grande simplicité de ligne, l'ensemble offre une taille bien en place grâce à une étroite ceinture. Fortement influencée par le style Jacqueline Kennedy, la courte veste est garnie de revers et de poignets d'un ton plus clair. Le terylene dont elle est doublée est la raison de ce contraste. Pour les sorties, on a dessiné un manteau de même teinte, à manches semi-dolman et petit col mandarin. L'ensemble restera sans aucun doute un bon moment à la page étant donné qu'il peut être raccourci ou allongé, sans altérer la ligne, selon les décrets plus ou moins capricieux de la mode.

Les hôtesses ne porteront plus de petit calot crânement perché sur le côté de la tête, mais un ravissant fez en feutre de même teinte garni d'une broche représentant une oie sauvage du Canada. La même broche se retrouve épinglée sur la robe. Quant aux accessoires, ils sont dignes de n'importe quelles sorties dans toutes les grandes villes au monde. Pensés en fonction d'un travail précis (le sac peut contenir tous les papiers nécessaires à l'hôtesse pour son envolée) ils sont élégants et très 1961. Le soulier à talon "illusion" et les gants sont coupés dans un souple chevreau vison fumé et complète l'harmonie de l'ensemble.

Les "stewarts" feront également peau neuve puisque la compagnie leur offre un tuxedo du même bleu afin de prolonger l'homogénéité de l'ensemble dans la nouvelle décoration de ses grands oiseaux d'acier.

Les autorités de la Compagnie aérienne du Pacifique Canadien recevaient ces jours derniers, à leur siège social de Vancouver, un groupe de journalistes venant des quatre coins du Canada, afin de les tenir au courant des derniers développements de leurs techniques. Nous vous dirons, dans un prochain article, quelques mots de leurs méthodes avant-gardistes et des nouvelles tendances en décoration intérieure.

La jeune Lois Jeannette Gross, de Longueuil, recevra ses ailes dans quelques jours, ayant terminé son stage d'entraînement à Vancouver. Elle est ici photographiée avec Mlle Julia Gillate (à droite) qui a bien voulu nous présenter le nouvel uniforme du C.P.A.

Le petit feutre d'été est l'indispensable accessoire de la voyageuse dont le programme prévoit des déjeuners fashionables. Toute la fantaisie de ce modèle de Jean Barthet tient dans la découpe de son bord.

Aura-t-on des femmes pasteurs en 1964?

TORONTO (PC) — La question si controversée d'admettre les femmes comme ministres de l'Eglise presbytérienne du Canada ne se réglera pas avant 1964. Soulevée au cours de l'assemblée du congrès de l'année dernière, elle revint à l'ordre du jour, cette année pour être renvoyée en 1963.

L'enquête du comité de consultations s'adressera à tous les presbytériens. Si le rapport favorise l'ordination des femmes, il ne pourra être soumis et approuvé avant la réunion annuelle de l'année suivante.

Le Rév. J. B. Skene de Port Credit a récemment déclaré que, l'année dernière, on avait accordé le droit d'ordination aux femmes par une majorité de 26 à 14. Le Rév. A. L. MacKay de Hamilton, répondant aux suggestions du bureau des missions, avait pour sa part, souligné que la chose était impossible selon les lois actuelles de l'église. Des assemblées furent autorisées entre un comité de l'église presbytérienne et l'église anglicane, mais on a noté des mésententes à plusieurs niveaux.

Le Dr J. S. Glen, principal du collège Knox a qualifié de dangereuses les relations des deux églises à ce sujet. D'autre part, le prof. D. W. Hay de Toronto a encouragé les discussions avec les anglicans à condition que l'église en soit informée.

Psychiatres en pèlerinage à Montréal

(PC) — Pour deux des couples délégués au congrès des psychiatres tenu ici au début du mois, le voyage à Montréal avait quelque chose de romantique.

En effet, les docteurs Renato et Maria Castro, de Lima, Pérou, avaient l'impression d'accomplir un pèlerinage.

Mariés le jour même de leur départ de Lima pour Montréal, où ils venaient étudier la psychiatrie à l'université McGill, en 1955, tous deux graduèrent en 1959 pour ensuite retourner à Lima en compagnie de leur fillette de deux ans.

Le Dr Renato Castro fait maintenant des recherches en psychiatrie de la famille sous les auspices de l'université McGill à Lima, tandis que son épouse travaille avec les enfants à l'institut ophtalmologiste de l'hôpital général féminin de Lima.

Par ailleurs, les docteurs Maurice et Suzanne Dongier, de Marseille, France, s'étaient épousés à Montréal en 1952, peu de temps après leur arrivée ici pour étudier et faire des recherches au Allan Memorial, institut neurologique et d'hygiène mentale.

Leur fils aîné, âgé de six ans, est fier de sa citoyenneté canadienne.

Les Dongier qui ont eu deux autres enfants depuis, sont attachés au Centre St-Paul pour enfants épileptiques à Marseille, clinique et centre de recherche commandités par l'Organisation mondiale de la santé.

Gros lundi, petite semaine

Les tâches domestiques sur un rythme de danse

WASHINGTON. (PA) — Le Dr Janet Travell, physicienne attachée à la Maison blanche, propose la discipline suivante aux ménagères: Répartissez vos tâches. Ne passez pas toute une journée à faire le ménage, une autre la lessive et une troisième le repassage. C'est ainsi que vous épuisez trop certains muscles en ne faisant pas travailler les autres.

Développez un rythme de vie. Prenez votre temps, ne vous bousculez pas, mais faites votre travail domestique comme s'il s'agissait d'une danse moderne. La précipitation rend les muscles à bout.

Reposez-vous à intervalles réguliers.

Ne tolérez que les arrangements fonctionnels et efficaces à la maison. Débarrassez-vous des fauteuils inconfortables, des lavabos trop bas, des meubles qui empêchent de passer.

Variez vos corvées domestiques en renouvelant vos mouvements musculaires, par un répertoire d'exercices tenant lieu de gymnastique.

Ce qui importe c'est moins le travail ménager que de créer un climat. Il veut mieux frotter un peu moins et rendre la maison chaleureuse. Ne vous tuez pas à astiquer les planchers.

En terminant, le Dr Travell ajoutait "Mon impresion, c'est que plus vous essayez d'être efficace, moins vous l'êtes."

Le monde féminin

La loi va au secours des maris indésirables

LONDRES. (UPI) — En Grande-Bretagne, un homme marié peut lancer un oeuf à sa femme sans craindre d'être inpliqué dans un divorce, pourvu qu'il n'en prenne pas l'habitude, évidemment !

Il a même le droit de la contredire et de lui être un embarras, s'il le désire. Réjouissante nouvelle pour les Britanniques — et pour les hommes du monde entier qui pourraient en tirer quelque appui moral, et qui plus est, basée sur les décisions émises dans les cours anglaises de divorce.

Selon un article publié dans le Daily Mirror, des gestes comme celui de lancer des oeufs ont échoué dans la tentative pour dénouer le noeud marital. En ne répondant pas à la demande de divorce que fit une femme, la justice a déclaré : "On ne peut considérer un coup d'oeuf comme une cruauté, mais c'en serait avec l'habitude".

Réglant le cas d'une ménagère qui voulait divorcer avec son mari parce que celui-ci l'ennuyait à la fin à force de toujours lui parler de ballon-panier et de son métier de cheminot, le juge a tranché la question en ces termes :

"Lorsque le mari a épuisé ces sujets brûlants, il redevient silencieux tout simplement parce qu'il n'a rien d'autre à dire. Je veux bien admettre qu'il est un embarras, mal élevé et égoïste, mais cela fait sûrement partie de son caractère". Le juge a alors ajourné la cause.

Ces messieurs pourraient aussi tirer profit d'une décision prise par le juge Willmer à qui une femme avait soumis une plainte contre son mari, parce qu'il gesticulait comme un marin.

"Tout dépend du quartier que vous habitez, dit le juge. Ces gens vivent dans les banlieues de l'est de Londres. Il ne faudrait donc pas s'attendre à ce qu'ils se conduisent avec une élégance uniforme, comme dans un vivoir d'ambassade".

Dans une enquête sur les droits des épouses, le Daily Mirror énumère ce qu'elle n'a pas le droit de faire, soit: le persécuter, lui donner des sandwichs tartinés de boue, l'emprisonner, le frapper ou le bousculer, elle n'a pas le droit non plus de refuser de demeurer à cinq minutes de chez sa belle-mère.

Un placier oblige la femme du président

MIDDLEBURG, Virginie. (UPI) — Mme Jacqueline Kennedy a connu dimanche une minute embarrassante. Assistant à la messe, sans son mari, elle se rendit compte qu'elle était partie sans argent pour la quête. Elle ne s'en aperçut qu'au moment d'entrer à l'église. Expliquant la situation au placier celui-ci souriant sorti son portefeuille et lui offrit plusieurs billets.

VENTE de JUIN
REDUCTION JUSQU'A 50%
sur marchandise de haute qualité importée d'Europe.
BLOUSES 50% de MOINS

COSTUMES en TRICOT DE LAINE
Rég. 79.50, 69.50, 65.00 MAINTENANT 39.95
AUTRE GROUPE Rég. $45. MAINTENANT 29.95
REDUCTION de 25% SUR
• PANTALONS
• JUPES et BLOUSES coton
• SHORTS & JAMAIQUE
• Air conditionné. • Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 P.M. • Stationnement d'une heure au garage Mansfield en face du magasin.
Artistic Wear Reg'd.
Une rue au Nord de Simpson — 2015 MANSFIELD — VI. 4-5218

"La Maison de Beauté"
Wanner's LTEE
Une nouvelle coiffure d'inspiration parisienne
COUPE "GAMINE" $1.25
Assurez-vous que cette coupe reste parfaitement en place grâce à notre...
PERMANENTE "GAMINE"
Rég. $10.00 $6.25
1194 ouest, STE-CATHERINE UN. 6-7636
VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
OUVERT tous les JOURS de 9 HEURES à 7 HEURES
VENDREDI jusqu'à 9 HEURES — SAMEDI jusqu'à 6 HEURES

elle ne peut avoir la lune
mais offrez lui un diamant de chez Hemsley's
L'endroit idéal où vous procurer directement ce bijou de rêve qu'elle chérira toute sa vie, c'est chez Hemsley's, vendeurs de diamants à Montréal depuis plus de 90 ans. Venez voir cette collection incomparable de pierres scintillantes, pures, garanties sans condition quant au poids, à la qualité et à la valeur.
Comparez les prix Hemsley's:
⅓ kt. $123
½ kt. $229
1 kt. $689
HEMSLEY'S
664 ouest, rue Ste-Catherine
394 ouest, rue St-Jacques

AU COIN DES PETITS AU COIN DES PETITS
HABITS D'ETE
POUR GARÇONS 2 à 6X
25% à 40% d'ESCOMPTE
AUX CINQ MAGASINS au COIN des PETITS JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

HABITS DE TOILETTE, 2 PIECES
Economisez 25% sur des ensembles de qualité pour vos "petits hommes". Un achat spécial à ne pas manquer "Au Coin des Petits".
TISSUS: Toile, coton, rayonne, faciles à repasser et assurant confort tout l'été.
TEINTES: Beige, bleu, gris, vert et marine. Dessins découpés de tissus contrastant aux poches.
MODELES: Semblable à celui illustré du style populaire "Cabana". Quelques-uns avec veston à boutons, les autres sans boutons.
TAILLES: 2, 3 et 3x, 4, 5, 6 et 6x. Modèles 2 à 3x avec bretelles et bavettes. Pantalons avec élastique.
REG. $3.99 VENTE $2.99
HABITS DE JEU
CHOIX DE DEUX MODELES
A) Deux mcx: Chemise sport imprimée et pantalon en coton de qualité. Bleu, vert, brun. 2 x 6x. Rég. $2.99 $1.77
B) Style "Cabana" en coton frippé léger et frais. Pas de pressage. Imprimés jaune, bleu, gris. 2, 3 et 4. Rég. $2.99 $1.77
COMPTE COURANT et BUDGET OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS
au COIN des PETITS
5 MAGASINS CLIMATISES POUR VOUS SERVIR
• 6545, ST-HUBERT • 2036 est, MONT-ROYAL
• 820 est, STE-CATHERINE • Centre d'achats BOULEVARD
• Centre d'achats MAISONNEUVE
AU COIN DES PETITS AU COIN DES PETITS

UN MOYEN FACILE DE SUIVRE UNE DIÈTE!

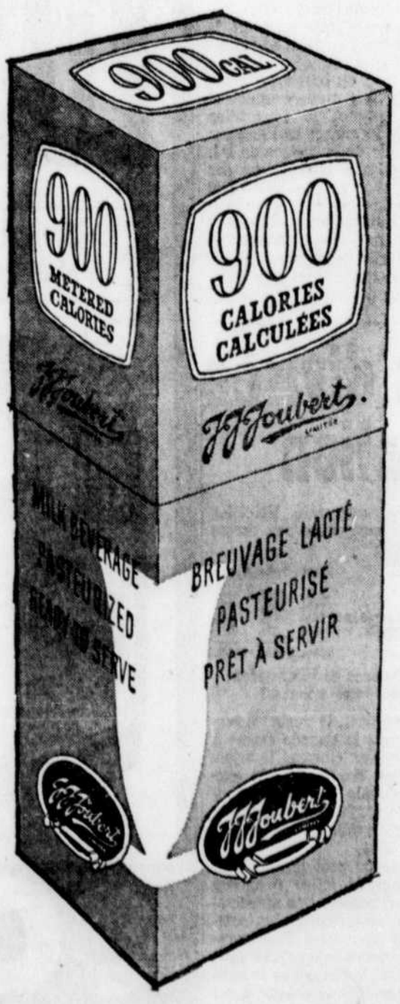

900 CAL un régime alimentaire pour aider à CONTRÔLER LE POIDS

Aucune préparation! Vous n'avez qu'à verser et à boire. Rien à mélanger, rien à apprêter, rien à mesurer.

Aucune séparation! Le 900 CAL est scientifiquement mélangé. Aussi lisse qu'un lait fouetté, jamais granuleux, il ne laisse aucun arrière-goût de remède. Il est délicieusement aromatisé à la vanille ou au chocolat . . . et, bientôt, au café!

Apaise la faim! Le 900 CAL satisfait un appétit normal. Sa valeur alimentaire vous aide à maintenir votre santé, tandis que sa teneur limitée en calories vous permet d'utiliser l'excès de graisse organique comme source d'énergie alimentaire.

Diète quotidienne. Pour obtenir les meilleurs résultats, buvez une pinte de 900 CAL de J. J. Joubert au cours de la journée sans consommer d'autres aliments; selon votre appétit, buvez-en autant que vous le désirez à la fois (pour compléter le volume, vous pouvez manger des légumes de teneur limitée en calories).

Consultez votre médecin avant d'entreprendre le régime 900 CAL, surtout si vous vous proposez d'employer ce produit comme seule source d'alimentation ou si votre poids est très au-dessus de la normale ou si vous souffrez du rein, du cœur, de troubles des vaisseaux sanguins, ou de toutes autres conditions physiques anormales. Ne doit pas être donné aux nourrissons, aux enfants ni aux moins-de-dix-huit-ans.

DEMANDEZ LE **900 CAL,** *dans son carton argenté, à votre dépositaire ou à votre distributeur* **JOUBERT.**

A l'extérieur de Montréal, adressez-vous à:
Laiterie Mont St-Bruno Dairy, Inc., St-Bruno, P.Q.
Laiterie Dorion Enrg., Dorion, P.Q.
Laiterie Moderne, Inc., Beauharnois, P.Q.
Laiterie St-Jovite, St-Jovite, P.Q.
Crémerie Union, Ltée, Trois-Rivières, P.Q.

Mlle Renée Doray, fille de M. et de Mme René Doray, d'Ahuntsic et M. André Daoust, fils de M. et de Mme Maurice Daoust, également d'Ahuntsic, dont le mariage sera célébré le samedi, 1er juillet, à neuf heures, à l'église St-André-Apôtre.

M. et Mme JACQUES HETU (Louise Charbonneau), fille de M. et de Mme Antonio Charbonneau, de Ste-Rose, et M. Hétu, fils de M. et de Mme Antonio Hétu, de St-Eustache-sur-le-Lac, dont le mariage a été célébré récemment à l'église de Ste-Rose de Laval.

Mlle CLAUDETTE MARTIN, fille de M. et de Mme René Martin, et M. PIERRE TOUPIN, fils de M. Arcade Toupin, décédé, et de Mme Toupin, dont le mariage sera béni par le R.P. Robert Toupin, s.j., frère du marié, le samedi 24 juin à neuf heures trente, à l'église St-Jean-Baptiste.

Mlle FRANÇOISE LABERGE, fille de M. et de Mme François Laberge, de Châteauguay-Centre, et M. NOEL PLOUFFE, fils de M. et de Mme René Plouffe, de Gatineau Mills, dont le mariage sera célébré le samedi, 24 juin, à dix heures, à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Châteauguay-Station, Qué.

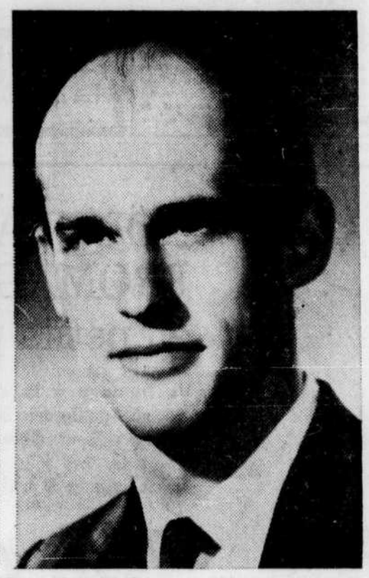

Mlle Denyse Gagnon, fille de M. et de Mme Armand Gagnon, d'Outremont, et M. Geoffroy Tiberghien, fils de M. et de Mme Charles Tiberghien, également d'Outremont, recevront la bénédiction nuptiale le samedi, 24 juin, à onze heures, à l'église St-Viateur d'Outremont.

Mariage
Hudon-Dubé

A l'église St-Denis, samedi matin, à neuf heures, était célébré le mariage de Mlle Monique Dubé, fille de M. Armand Dubé, décédé, et de Mme Dubé, avec M. Guy Hudon, fils de M. et de Mme René Hudon.

Pour la circonstance le choeur et la nef étaient décorés d'une profusion de glaïeuls et pompons blancs. MM. André Lapointe et Paul Riendeau plaçaient les invités.

La mariée, qui entra à l'église accompagnée de son oncle, M. Léo Bouchard, portait une robe en organza blanc rehaussée d'appliques de dentelle de Bourbon. L'ampleur de la jupe, rejetée à l'arrière, retombait en une demi-traîne. Son voile de tulle illusion était maintenu d'une fantaisie de perles et de crystal, elle tenait une cascade de gardenias blancs et portait, comme unique bijou, un collier de perles cultivées, cadeau du marié.

Mlle Lise Dumais, dame d'honneur, avait choisi une robe d'organza bleu pâle ornée de dentelle blanche et son voile était retenu d'une fleur de même ton que sa robe.

Mme Dubé, mère de la mariée, portait une robe en dentelle d'Alençon bleu paon sur fourreau d'organza. Elle était coiffée d'un chapeau d'organza de même ton ; ses accessoires étaient gris, une étole de vison bleu recouvrait ses épaules et des Iris bleus composaient son bouquet de corsage.

Mme Hudon, mère du marié, avait choisi une robe beige rose : corsage en dentelle d'Alençon et jupe en soie rajah, un chapeau blanc craie, en paille façonnée, ornée de fleurs françaises en organza de même ton que la robe, une étole de vison royal pastel. Son bouquet de corsage était constitué d'une orchidée rose.

A l'issue de la réception, les mariés partirent en automobile pour les Etats-Unis. Mme Hudon portait alors un ensemble de toile beige, un chapeau de nylon vert et des accessoires vert menthe.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Micheline Poirier, fille de M. et de Mme Nelson Poirier, de Thetford-Mines, à M. Yvon Tanguay, fils de M. et de Mme Louis-Philippe Tanguay, également de Thetford-Mines. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 7 octobre, à l'église St-Alphonse de Thetford-Mines.

M. et Mme Lucien Gauthier, d'Orléans, font part des fiançailles de leur fille, Colette, à M. Raymond Côté, fils de M. et de Mme Eugène Côté, également d'Orléans. Le mariage sera célébré à l'église Notre-Dame de Lourdes, à dix heures, le samedi, 29 juillet.

Prochains mariages

M. et Mme Dollard Watier, de Ville St-Michel, annoncent le mariage de leur fille Jocelyne, avec M. Yvan Quintal, t.d., fils de M. J. Quintal, décédé, et de Mme Quintal, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, par M. le curé Antonio Mondor, le samedi, 15 juillet, à l'église St-Bernardin-de-Sienne.

M. et Mme Hyacinthe Savoie, de Kedgwick, N.B., font part du prochain mariage de leur fille, Patricia, avec M. Paul-Emile Savard, de St-Jean, N.B., fils de M. et de Mme Emile Savard, de Cousapscal, P.Q. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 15 juillet, à 10 heures, à l'église Notre-Dame-des-Prodiges, de Hedgwick.

M. et Mme Philip Miller, de Clarenceville, Québec, font part du prochain mariage de leur fille Susan Ann, avec M. André Théorêt, de Shawinigan, Québec, fils de M. et de Mme Gustave Théorêt, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 1er juillet, à l'église des Saints-Martyrs Canadiens.

M. et Mme JEAN-GUY DAIGNAULT (Nicole Bouliane) dont le mariage a été béni, récemment, à l'église St-Denis.

Banquet de la Société St-Jean Baptiste

A l'occasion de la fête nationale des canadiens français, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise un banquet qui se déroulera au Chalet de la Montagne, le dimanche, 25 juin, à 7 h. p.m. La conférencière invitée à cette manifestation sera Mme René Chaloult.

Déplacements

M. et Mme Armand Touchette (Gaby Richard), de Rosemont, sont actuellement en voyage de noces à Atlantic City, New Jersey. Mme Touchette est la fille de M. et de Mme Léo Richard, du Lac Mégantic, Co. Frontenac.

Le lieutenant-colonel et Mme Laval Fortier, d'Ottawa, passent une semaine à Montréal, inscrits à l'hôtel de la Reine Elisabeth.

Ottawa

A l'église Marie-Médiatrice, d'Eastview, était célébré, samedi dernier, le mariage de Mlle Hélène Damphousse, fille de M. et de Mme Lionel Damphousse, d'Eastview, avec M. Laurent Roy, fils de M. Eugène Roy, décédé, et de Mme Roy, d'Orléans.

Samedi dernier, à l'église St-Joseph de Hull, était béni le mariage de Mlle Andrée Gavard, fille de M. et de Mme Henri Gavard, de Hull, avec M. Guy Lefebvre, fils de M. et de Mme Augustin Lefebvre, d'Amos.

Partie de cartes

Les Filles d'Isabelle Notre-Dame du Sourire organisent une partie de cartes pour le jeudi, 22 juin, à 8 h. p.m., à la salle Ste-Catherine, angle Amherst et Robin.

STATIONNEMENT GRATUIT

Choix incomparable de cadeaux importés

DE 20 à 40% D'ESCOMPTE

Importations de tous les pays
Choix à la portée de toutes les bourses

★ VOUS MANQUEZ DE VRAIES AUBAINES SI VOUS NE VENEZ PAS !

VENTE EXCEPTIONNELLE
125 SERVICES A DINER

En porcelaine ou semi-porcelaine des meilleurs manufacturiers

20 à 50% D'ESCOMPTE

NOUVELLE IMPORTATION !

NE MANQUEZ PAS CETTE AUBAINE !

200 PATRONS DE $3.95 à $1,500.00

FACILITES BUDGETAIRES ainsi que PLAN MISE-DE-COTE

Mc Grégoire

1371 est, STE-CATHERINE — LA. 2-2105

CHOIX PARMI LES 20 MEILLEURS MANUFACTURIERS

Royal Doulton, Aynsley, Rosenthal Royal Albert, Paragon, Royal Roslyn, Tuscan, Crown Staffordshire, Royal Staffordshire, etc.

ETABLIE DEPUIS 77 ANS

Harrison's
FAMOUS FABRICS LTD

50e anniversaire

VALEURS FORMIDABLES

Epargnez en faisant votre couture

Solde de tissus d'été

DES MOTIFS MAGNIFIQUES AUX COULEURS VIVANTES

FAMEUX IMPRIMES "ACEL & ESTRON"

On dirait de la vraie soie

1.79 vge

Se lave à la main, résiste au froissement. Largeur 45 pouces.

Se vendait 1.99 à 2.49

AUBAINES REPETEES

RATINE DE COTON

Première qualité — douce — absorbante — idéale pour la maison ou la plage. Lavable. Largeur 36 pouces.

BLANC Rég. 1.19 - vge 84¢

COULEURS Rose — jaune-ciel — beige — royal. Rég. 1.39 vge 99¢

IMPRIMES Motifs attrayants. Couleurs vives. Fleurs — Arlequin — Pois multicolores. Nouveautés. Rég. jusqu'à 1.69 1.19 vge

Commandes postales et téléphoniques promptement remplies.

EXTRA SPECIAL

VENEZ VOIR NOS TABLES REMPLIES DE BEAUX COUPONS

DES AUBAINES RARES POUR L'ACHETEUSE MATINALE

Voici quelques-unes de ces aubaines :

Velours côtelé Lurex rayé, 36 pouces. 1 vge pour 80¢

Sheers de nylon, 45". 2 vges pour 99¢

Jersey de nylon fantaisie, 56". 1¼ vge pour 99¢

Charmantes cotonnades d'été, 36". 2 vges pour 99¢

et beaucoup d'autres aubaines

PLISSE DE COTON IMPRIME

LAVEZ ET PORTEZ

Belle variété de couleurs et dessins sur fonds pastels. Largeur 36 pouces. Vge 39¢

8 MAGASINS DANS LES CENTRES D'ACHAT

• Côte-St-Luc — HU. 9-5911 • Boulevard — RA. 2-1342 • Dorval — ME. 1-6931 • Rockland — RE. 9-3421
• Forest — DA. 2-8810 • Van Horne — RE. 9-4589 • Jacques-Cartier — OR. 7-2002 • Laurier, St-Lambert — OR. 1-1366

Notre magasin de l'ouest de la ville est déménagé à 1235 ouest, STE-CATHERINE

(angle Drummond — VI. 4-2681 — En face de notre ancien local)

Tous nos magasins sont OUVERTS DEMAIN et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h. 30

SOYEZ SEDUISANTE POUR LES GRANDES OCCASIONS

Vous serez le point de mire de la réunion dans cette robe étonnante du Salon Juliette... Pure soie organza brodée. Beige, gris — Tailles : 8 à 16.

$75

• Facilités de paiement
• Stationnement facile près du magasin

Grande collection de robes d'été pour toutes occasions

Salon Juliette

5141 St-Denis CR. 9-7231

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

Souliers d'Italie que vous chérirez

de MARINI

Nous sommes très fiers de notre dernier arrivage de souliers d'été. Nous avons reçu une grosse quantité de chaussures rafraîchissantes, aux formes et couleurs originales et aux talons les plus divers, tous en harmonie avec la mode. Une exclusivité de VINES.

En haut à gauche : os ou blanc $10.95
En bas à gauche : multicolore et garniture dorée $13.95
En haut à droite : rouge, os ou blanc $9.95
En bas à droite : blanc ou os $9.95

Commandes postales ou PSL acceptées

Vines SHOE SHOPS INC.

1474, rue Peel VI. 2-7481 (Face à l'hôtel Mt-Royal)
5216, ch. Reine-Marie HU. 6-1095 (Snowdon)

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h.

Courrier Confidences

Lacune de notre sens démocratique !

Q. — Je lis, dans LA PRESSE de ce jour (30 mai), plusieurs colonnes relatant le renvoi de deux directeurs d'écoles. Ce fait est, en soi, anodin, non pour l'intéressé mais pour le lecteur qui, comme moi, arrivée d'Europe de fraîche date, ne comprend pas grand'chose à la structure du système scolaire québécois.

Mais une toute petite phrase m'a révoltée. C'est celle où il y est fait mention de l'art. 232, stipulant que . . . "les Commissaires qui renvoient un instituteur ne sont pas tenus de donner les raisons qui motivent leur décision". J'ai dû m'y reprendre à deux fois pour lire pareille chose, croyant de prime abord à la "coquille" d'un typographe en mal de farce stupide. Ainsi donc, dans une province qui se targue hautement d'appliquer les "Droits de l'Homme", on trouve tout naturel certains procédés que l'on ne s'attend à rencontrer que dans les régimes dictatoriaux. Un homme perd son gagne-pain (avec tout ce que cela sous-entend de conséquences pour lui et sa famille), sans avoir le droit de savoir pourquoi ! Je suppose même que l'intéressé n'a eu le droit ni d'assister à l'assemblée où les Commissaires décidaient de son sort (en fait : c'est quoi, ça, un Commissaire ? Est-ce un représentant politique ou pédagogique ?) ni celui de répondre aux griefs portés contre lui.

A un criminel, on donne le droit de se défendre des accusations qui pèsent sur lui . . . Et à un instituteur québécois ? Un tel procédé fait insulte à tout ce qui fait la dignité et la grandeur de l'homme et porte une grave atteinte à sa liberté. Une chose m'étonne : c'est qu'il n'y a eu, jusqu'à ce jour, aucune voix assez forte pour stigmatiser cet article 232 qui doit être relégué comme une loi inique et indigne d'un peuple qui se dit démocratique et chrétien. Je ne m'étonne plus, à présent, si "l'enseignement le meilleur au monde" ne donne que des invertébrés intellectuels, soigneusement entretenus en cet état par des pédagogues qui, par crainte de perdre leur gagne-pain, jouent les moutons dociles, fermant volontairement les yeux devant certains abus, certaines lacunes flagrantes. C'est du sadisme pur. Les auteurs de pareille ignominie se rendent-ils bien compte de la terrible responsabilité qu'ils endossent en faisant vivre ainsi sous le joug de la peur et de l'insécurité ceux qui ont charge d'intelligences ? Comment est-il possible, dans un pays démocratique, de baillonner ainsi toute personnalité pour ne faire, du personnel enseignant, qu'un troupeau servile et peureux ?

Certes, étant intellectuelle d'Europe, je ne possède pas la mentalité qui me ferait admettre pareille chose. Pourriez-vous, chère Nicole, me donner quelques explications qui, en éclairant ma lanterne, me feraient avaler cette énorme couleuvre ? Merci d'avoir eu la patience de me lire jusqu'au bout et de vouloir bien me répondre. Et surtout, excusez-moi si ces lignes vous paraissent injustes ou quelque peu outrées. J'ai l'habitude de chercher la justice et la vérité dans ce qui m'entoure. — Une lectrice étonnée.

R. — Votre indignation, madame, est juste. Je la partage. Cette loi est inique et devrait être abrogée dans le plus bref délai. Vous avez dit les raisons qui plaident pour sa radiation. Je n'ai ni le goût ni le droit de la défendre.

Vous me demandez des explications. Ma science est limitée en la matière. Nous avons de la démocratie une bien courte expérience. Même pas cent cinquante ans depuis le premier gouvernement responsable. C'est bien court pour former une conscience collective. Ce n'est pas une excuse mais une explication.

De plus, l'évolution industrielle du pays, à laquelle est lié en partie le sens démocratique, s'est particulièrement accélérée ces vingt-cinq dernières années. Le visage démographique de la province s'est modifié. De ce fait, les conditions sociales dans lesquelles nous vivons sont presque entièrement inédites. Il est normal que l'appareil législatif n'ait pas marqué le pas. Où que ce soit, il est toujours en retard sur la société, c'est un fait. De là de nombreuses lois désuètes, mal adaptées à la situation nouvelle, et d'autres qui, sans être à rejeter, auraient besoin d'être amendées. L'article 232 est un de ces règlements, très vieux, qui ont peut-être eu leur raison d'être autrefois mais dont on s'explique difficilement l'existence aujourd'hui, et surtout la survie.

Je n'en donnerai pour exemple que notre système scolaire où le meilleur et le pire se coudoient. Vous assistez présentement aux efforts d'une société pour adapter ses institutions à une condition sociale récemment acquise.

Un commissaire est l'un des représentants des parents chargés d'administrer une ou des écoles et d'y faire appliquer le programme pédagogique. A noter que, jusqu'à tout récemment, ces commissaires n'étaient élus que par les propriétaires, uniques payeurs de la taxe scolaire.

Vous avez des mots très durs pour nos intellectuels et nos pédagogues. Je les porte au compte de votre légitime indignation et j'ose croire, madame, qu'ils ont dépassé, sinon votre pensée, du moins, la réalité. Et j'espère que des voix plus autorisées que la mienne réclameront l'abolition de cet article inique, au nom de la justice et pour notre plus grand bien !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.—A **"Margot qui a hâte de savoir"** — Ma petite fille, (je vous appelle ainsi parce que je devine que vous êtes très jeune), vous êtes terriblement ignorante de ce qu'on appelle "les mystères de la vie". Il serait grand temps que vous élucidiez ces mystères. Il vous faut comprendre que je puis difficilement vous expliquer ça de long en large dans ce journal. Il faudrait poser vos questions soit à votre maman, soit à une personne adulte en qui vous auriez confiance.

"Embrasser un garçon pendant cinq minutes de temps" est dangereux . . . à cause de la radio-activité et des . . . explosions possibles ! Ecoutez, mon petit, sérieusement, vous êtes sûrement trop jeune pour vous livrer à de telles expériences. Il ne faut surtout pas rester dans votre ignorance. Je vous en prie, trouvez le courage d'en sortir. Soyez simple et naturelle, demandez, sans en faire un drame, ce que vous voulez savoir. On vous répondra si vous agissez avec simplicité et franchise. Promettez-moi d'essayer, Margot . . . promettez . . . Je compte sur vous !

R.—A **"Anxieuse"** — Comme il y a des vies pitoyables ! Il est certain que votre père est un détraqué, un obsédé. Peut-être un psychiatre pourrait-il, dans une certaine limite, atténuer le mal qui doit avoir des racines profondes ? Car votre père n'est point jeune, et il faut compter avec l'habitude. La difficulté sera de l'amener voir un médecin. Vous pouvez rétablir la vérité des faits auprès des personnes auxquelles votre père répète ses calomnies. D'ailleurs, il est probable qu'on s'aperçoit vite à quel être on a affaire.

Egalement pouvez-vous parler fermement à votre père, le menacer de le faire interner, (même si vous n'avez nullement l'intention de le faire). Je me demande seulement si votre intervention n'aura pas pour résultat de l'inciter à tout faire retomber sur les épaules de votre mère ? Elle a déjà tant souffert . . . Le plus simple serait sans doute de réduire les dégâts en disant la vérité, lorsque nécessaire.

Votre mère pourrait probablement obtenir une séparation et rester avec l'un ou l'autre de ses enfants. Mais je crois que sa formation religieuse et ses principes répugnent à cette solution radicale. Elle a du courage ; aimez-la beaucoup.

R.— A **"Mme Georgette L."** — Le prix que vous avez l'intention de demander pour garder de très jeunes bébés me paraît raisonnable. Mais comment ferez-vous pour réaliser vos projets ? Vous n'avez, présentement, ni l'espace voulu, ni les moyens pécuniaires pour monter une pareille affaire.

Quant à votre problème de "déménagement", c'est au travailleur social auquel vous avez affaire qu'il faut vous adresser. Vous pourriez débattre la question avec lui. S'il juge qu'une intervention légale est possible et nécessaire, il a toute qualité pour vous référer au Bureau d'Assistance judiciaire. Vous pourriez aussi lui parler de l'attitude de votre mari devant les allocations qu'il refuse. Je m'étonne aussi qu'on ne fasse pas cesser cette situation choquante et dangereuse pour la santé physique et morale de votre petit garçon. Vous auriez tout intérêt à discuter de ces choses avec un travailleur social. Je vous engage fortement à le faire.

Renseignements Divers

R.—A **"Brigitte B."** — Il est beaucoup trop tard pour obtenir du travail comme monitrice dans un camp d'été. On donne des cours pour préparer ces moniteurs. Les inscriptions se font en décembre et les cours de janvier à la fin de mars. Pour obtenir des renseignements, adressez-vous au Service des Parcs de la Cité de Montréal, 3819, rue Calixa-Lavallée, Montréal 24 (UN. 1-3811, ext. 2551).

Pour devenir monitrice dans des camps privés, il faudrait vous adresser aux directeurs de chacun d'eux. Je n'en ai malheureusement pas la liste et d'ailleurs, je vous le répète, il est un peu tard, je le crains.

Pour connaître l'adresse de cet hôpital, écrivez au gouvernement de l'Ontario, à Toronto, ou simplement à la mairie de la ville de Trenton.

R. — A **"J'aime votre courrier"** — Vous trouverez cette collection chez n'importe quel libraire.

A LA MONTREAL SOLDIERS' WIVES LEAGUE — L'assemblée annuelle de la Montreal Soldiers' Wives League avait lieu récemment au mess des officiers de la caserne de l'avenue Hillside. Voici les membres du nouveau comité élu : de gauche à droite, Mme R. J. Morton, vice-présidente; Mme J.-A. Lefebvre, vice-présidente; Mme Gilles Gamache, secrétaire; Mme Yvonne Mongenais, présidente; Mme Ian Morgan, présidente honoraire, et Mme Geo. Whiston, trésorière. Deux autres vice-présidentes, Mmes Emile Côté et A. R. Webster, n'apparaissent pas sur la photo.

Un couvent historique à sauver de la destruction

La Société historique de Pointe Claire, dans la banlieue de Montréal, est déterminée à sauver de la destruction un couvent de religieuses.

Mme L. B. Fuller, représentant "La Renaissance historique du village de Pointe Claire", a demandé hier soir au conseil de ville de différer l'émission d'un permis devant autoriser la Congrégation de Notre-Dame à reconstruire son couvent du Lakeshore.

Mme Fuller a demandé que l'on accorde à la Société le temps qu'il lui faudra pour consulter les responsables de la Congrégation et pour éventuellement emprunter l'argent nécessaire au rachat du monument.

L'actuel couvent a été reconstruit en 1867 après qu'un incendie eut détruit la construction originale datant de 1784. Un moulin de pierre, construit en 1800, est adjacent au bâtiment. Cette solide construction, dont les murs comportent des meurtrières, servait de place forte pour résister aux éventuelles attaques des Indiens.

Les religieuses prétendent que de simples transformations seraient insuffisantes pour moderniser le bâtiment mais que, de toutes façons, il n'était pas question de toucher au moulin historique.

Le maire, M. Arthur Seguin a déclaré que Pointe Claire n'avait pas les moyens d'acheter la maison, mais que le permis ne serait pas émis avant que les plans de la nouvelle construction ne soient présentés au conseil de ville.

Mme Fuller a ajouté que trop de trésors historiques du Québec étaient détruits et que la Société qu'elle représente, tenterait tout en son pouvoir, y compris une éventuelle souscription publique, pour sauver le couvent condamné.

La congrégation envisage d'utiliser la nouvelle construction comme maison d'été pour les religieuses et comme maison de retraite pour les étudiantes.

La télégraphiste Margretta Bell meurt à Barrie

BARRIE, ONT. (PC) — Mme Margretta Bell, la première femme télégraphiste d'Ontario, est décédée à sa demeure, en fin de semaine, après une longue maladie.

La dépouille mortelle était inhumée hier à Thornbury, où elle a commencé à pratiquer le code Morse alors qu'elle n'était qu'une adolescente.

Au début de sa carrière, on lui confia la direction du bureau télégraphique du Canadien national à Midland. Elle se retira plusieurs années plus tard après avoir acquis l'hôtel Queen de Midland. Après son mariage à Jack Angus Bell, elle vendit son auberge pour aider son mari à la direction de l'hôtel Georgian de Midland.

9030

9030—Bébé aussi veut profiter de l'été, du soleil, des vacances de maman. Cet ensemble de jeu peut être réalisé même par des commençantes en couture. Le patron contient un modèle de bouffant, de robe et de bonnet. Grandeurs 1, 2 et 3 ans. **Prix 53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. **Ne pas faire de réclamation** avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

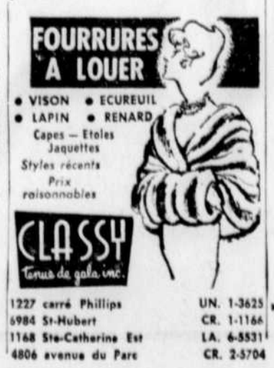

1227 carré Phillips UN. 1-3625
6984 St-Hubert CR. 1-1166
1168 Ste-Catherine Est LA. 6-5531
4806 avenue du Parc CR. 2-5704

Un menu par jour

Demi-melon
Radis au beurre
Chou-fleur au gratin
Jambon Virginia avec pommes de terre Julienne
Aspic de betteraves
Thé épicé à la russe ou Thé Caroline
Thé épicé à la russe

Dans une tasse à thé, placer : 1 feuille de laurier, 1 clou de girofle, 1 c. à thé de thé instant. Ajouter de l'eau bouillante. Sucrer avec 1 c. à thé de gelée de raisin rouge, de pomme ou the menthe. Une portion.

Thé Caroline

Dans une tasse à thé, placer : 1 c. à thé de sucre, ⅛ c. à thé de muscade rapée, 1 c. à thé de thé instant. Remplir aux trois-quarts d'eau bouillante. Ajouter du lait, au goût. Une portion.

Bas du fleuve

Pour d'excellentes vacances dans le charme intact du vieux Canada français
Hôtel de la Roche Pleureuse
ILE-AUX-COUDRES
60 milles en bas de Québec. Plage naturelle et magnifique piscine à l'eau salée. Détente parfaite — Prix modérés — Site idéal pour voyages de noces. Informations : RA. 9-8876.

Chez les femmes d'affaires et de profession

OTTAWA. (PC) — C'est la présidente nationale de la Fédération canadienne des femmes d'affaires et de profession Mme Una MacLean, qui présidera la réunion annuelle de cet organisme du premier au trois juillet prochain.

Ce sera la première fois que les membres se réunissent à Ottawa depuis l'établissement du bureau chef de la Fédération en 1958 à ce même endroit.

Les congressistes discuteront des projets pour la convention biennale qui se tiendra à St-Andrews, N.B. en juillet 1962.

LE LOCAL RUTH
1034 rue SHERBROOKE O.
tiendra une vente de charité, JEUDI le 22 JUIN, à l'HADASSAH HOUSE. Les portes ouvriront à 10 h. du matin.

TAPIS
LINOLEUM
TUILES

Vente et posage
TAPIS MUR A MUR
Nylon-viscose et laine
Tout inclus avec feutre.
A partir de $6.75 V.C.
CARPETTE PRELART
Sans bordure.
9 x 12 — 7.95 | 9 x 10 — 6.95 | 9 x 15 — 9.75
Bas prix spécial
CONGOLEUM Récents modèles .95 V.C.

COUPONS ASSORTIS ET ROULEAUX
30 à 40 verges
Spécial .49 V.C.
TUILES VINYLE AMIANTE
Tout usage, 9" x 9"
Epais. 1/16"
$9.60 boîte de 80 tuiles

L. P. FONTAINE & FRERE
723 EST, RUE MONT-ROYAL MONTREAL LA. 2-1156
1963 EST, ONTARIO MONTREAL LA. 3-1153
1278 EST, STE-CATHERINE MONTREAL LA. 2-4872
TERMES FACILES, ESTIMES GRATUITS

...NOUVEAU!
FROMAGE À LA CRÈME
en petits plats de plastique

Un fromage à la crème plus crémeux: voilà la spécialité de Borden. Essayez ses six délicieuses saveurs: nature, piment, ciboulette, olives-piment, ananas et marinade. Les jolis petits plats de plastique vous seront longtemps pratiques.

Borden...
SAVEUR HORS PAIR

Innovation...

LA NOUVELLE FORME DU CONFORT

*Carefree**
par Modess*

La première serviette hygiénique amenuisée

NOUVELLE FORME—De profil anatomique, c'est-à-dire plus large en avant et plus étroite en arrière, la CAREFREE s'adapte parfaitement aux lignes de votre corps. Amincies, les pattes d'attache tiennent mieux.

NOUVELLE PROTECTION—La CAREFREE est traversée dans toute sa longueur par une *pellicule de sûreté* en souple polyéthylène qui vous met à l'abri de tous les accidents. *Imperméable*, elle assure votre sécurité.

NOUVEAU CONFORT—Le tissu de rayonne mille-trous qui recouvre la CAREFREE absorbe instantanément et conserve à la serviette sa douceur et son confort.

NOUVELLE ABSORPTIVITE—Les multiples couches extra-absorbantes de la CAREFREE drainent l'humidité vers le centre et l'y conservent. C'est un *incomparable* atout.

NOUVELLE SÉCURITÉ—Le nouveau *désodorisant* de la CAREFREE agit aux premiers signes d'humidité. Il protège votre charme et votre fraîcheur.

La serviette la plus confortable qui se puisse porter!
LA NOUVELLE
Carefree
par Modess
LES PRODUITS PERSONNELS LIMITÉE du Québec
Une compagnie de
Johnson & Johnson

*Marque de commerce.

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

GRANDES EPARGNES DE JEUDI!

Les cinq magasins OUVERTS JEUDI SOIR – CLIMATISES *pour votre convenance et confort !*

Blouses sans manches, coton drip-dry

Norm. 2.98 Ch. **1.98**

Choix de deux modèles... avec col tailleur ouvert en blanc, tailles 12 à 20... ou avec col transformable en bleu, beige ou blanc, tailles 12, 14 et 16. Les deux avec poche à la poitrine... confection soignée dans les moindres détails ..

PARURES DE COU... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

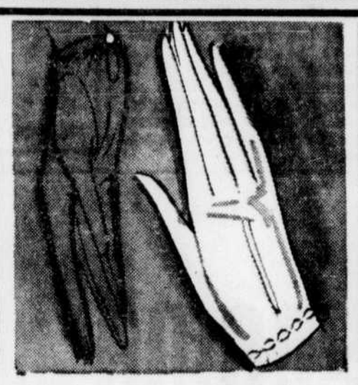

Gants courts en peau de chevreau, importés d'Italie !

Norm. 6.50 la paire **4.50**

Deux jolis modèles... l'un avec poignet élasticisé fermant au moyen d'une ganse et bouton... l'autre avec motif cuir au poignet. Les deux avec coutures piquées entières... blanc, brun et noir; pointures 6¼ à 7½ dans le groupe.

GANTS POUR DAMES... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Bas imparfaits mèche de nylon sans couture

seulement la paire **.49**

Deux paires de bas pour moins de un dollar ! Les imperfections sont si minimes qu'elles n'affectent en rien l'apparence ni la durée. Talons et bouts renforcis, confortables revers. Fini mat aux teintes estivales de: beige moyen ou brun. Pointures 8½ à 11.

BAS DU BUDGET... AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Souliers tout-aller en mèche de nylon pour l'été

Moitié prix ! la paire **2.49**

Deux modèles frais et confortables pour l'été ... mèche de nylon... confortables talons "squash"... empeigne élasticisée et souples semelles intérieures en caoutchouc-mousse. Nuir, naturel, orange, jaune ou vert. Pointures : 5 à 9½, largeurs : étroit et moyen.

CHAUSSURES DU BUDGET... AU TROISIEME

Vente de coupons, variété de tissus !

.20 à 25.00

Soiries de toute beauté, textures synthétiques faciles d'entretien, cotonnades froufroutantes, dentelles exquises... tous à moitié prix et moins. Grand choix de couleurs.

TISSUS A LA VERGE... AU TROISIEME

Gants de baseball, en deux grandeurs, quatre doigts !

Grandeur petit norm. 5.50 **2.75**

Grandeur moyen norm. 9.00 **4.50**

Moitié prix !... et juste à temps pour la saison ! Modèle en cuir de vache avec rembourrure lacée, paumes en cuir solide, gobeballe profond.

ARTICLES DE SPORT... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

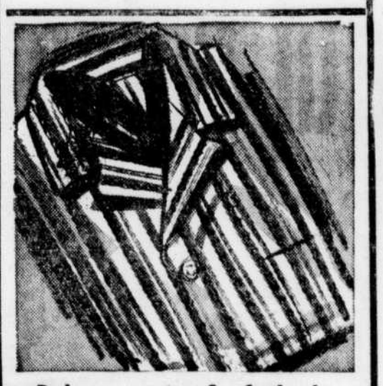

Pyjamas coton Sanforized grand teint, messieurs !

Norm.: 5.95 et 6.95 ch. **3.95**

Frais pyjamas en coton broadcloth divers — quelques-uns "sans repassage". Rayés et motifs nets en bleu, vert, brun, beige ou vin. Tailles A à E.

MERCERIE POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vente ! Housses de voyage, vinyle 4-jauges

Norm. : 1.49 — ch. **1.00**

Pratiques et solides housses de voyage ou entreposage en marine ou vin avec garniture dorée. Glissière pratique. Deux longueurs : **A.** Housses pour robes 54 po. **B.** Housse à complets 42 po.

ACCESSOIRES DE PLACARD... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Etuis cuir portatifs Eveready pour caméra !

Norm. 3.00 et plus ch. **1.50**

½ prix et moins ! Etuis cuir portatifs pour les modèles de caméras Kodak suivants : Duaflex III et IV, Bullseye, Starmatic et caméras lampe-éclair 20. Fabrication solide; brun seulement.

COMPTOIR DES CAMERAS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Papier de correspondance Lap-Pack Coutts

3 paquets **1.00**

Plus de 50% de rabais ! Paquets de vingt feuilles 4¾ po. x 7¼ po. et les enveloppes assorties, aux motifs de fantaisie pleins de coloris. Marque Coutts. Présentation cartable plié. Idéal pour les vacances et les notes courtes.

PAPETERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD DOPVAL ET ROCKLAND

Classiques à reliure cuir Collen ! Un jour seulement !

Rég. 2.50 **1.95**

Classiques des célèbres auteurs suivants : Shakespeare, Jane Austen, The Brontes, A. Dumas, Charles Dickens, Sir W. Scott. Reliure souple cuir rouge foncé, format 7⅛ po. à 4⅜ po., tranche dorée, signet, emballage cellulose et étui. (En anglais seulement).

LIVRES... AU REZ-DE-CHAUSSEE

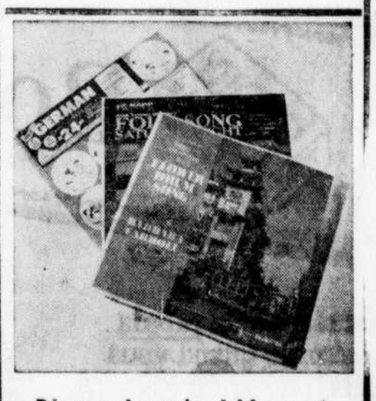

Disques long jeu ! Mono et stéréo ! Moitié prix !

Norm. : 1.50 à 9.98 **.75 à 4.49**

Marques très connues : RCA, Columbia, Capitol et autres. Choix d'enregistrements de musique populaire, semi-classique, comédies musicales et de langues enseignées.

DISQUES... AU CINQUIEME

Moitié prix ! Luminaires 8 po. de tableaux

norm. 7.95 **3.95**

Une touche d'élégance dans le décor de votre maison... prix d'économie ! Idéal pour un doux effet lumineux... rehausse votre ameublement ! En doré antique façon "craquelée" et corde 8 pouces de long.

Ampoules 25 W. **.42 en plus**
Ampoule 40 W. **.47 en plus**

LAMPES... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Briquet de table "Fisher" avec essence et pierres

Norm.: 2.98 au complet **1.49**

Briquet attrayant et pratique, décoré de scènes multicolores. Au complet avec essence et pierres.

TABAC... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Cabaret oval moitié prix ! Reproduction Sheffield

norm. 50.00 **24.95**

33 seulement ! Cabaret oval à poignées... reproduction Sheffield. Centre à motif délicat gravé en relief avec bordure godron. Environ 21¾ po. x 16. (poignées non comprises).

ARGENTERIE... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Moitié prix ! Verres sur pieds importés d'Europe

Norm : 1.00 ch. **.50**

Verres sur pieds de style Directoire attrayant, en verre délicatement ondulé sur base unie et tige forme torsade élégante.

- Goblet
- Coquetel
- Sherry
- Champagne
- Claret
- Liqueur

VERRERIE... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Moitié prix ! Pièces de cristal européen

Norm. : 1.75 à 17.50 **.88 à 8.75**

Cristal étincelant, resplendissant offert à épargnes. Quelques pièces uniques. Choix de vases, carafons, bols à fruits, assiettes, sellières et poivrières, crémier et sucrier.

A LA BOUTIQUE DU CADEAU... AU REZ-DE-CHAUSSEE

MAGASIN DU CENTRE SEULEMENT

Menthes rafraîchissantes épargnes de 50% et plus !

norm. .59 la livre la livre **29¢** **3 lbs pour .85**

Bonbons délicieux, essence de menthe avec centres mous, un délice après les repas pour toute la famille et les invités.

BONBONS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Solide camion à bascule et équipement Deputy

Camion Norm. 4.98 **2.49**

Equipement Norm. 3.49 **1.75**

Moitié prix ! Camion à bascule, action hydraulique, six roues. Longueur 15 pouces. Equipement Deputy, deux pistolets à répétition, ceinture cuir deux-tons, poignées blanches.

JOUETS... AU SIXIEME

Peinture Signet, blanc mat ou lustré

la pinte **.75** le gal. **2.50**

Moitié prix ! Peinture blanche d'intérieur pour murs, boiseries et plafonds. Blanc mat et lustré en gallons. Blanc, lustré ou semi-lustré en pintes.

PEINTURES ET VERNIS... AU SIXIEME

Les 5 magasins OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR

Spéciaux de 6h.p.m. JEUDI

au CENTRE de la VILLE

Epargnez ! Coupons de tapis réduits de moitié prix !

Rég. $70 à $220 **$35 à $110**

Choix de bonne grandeur et couleur dans ces coupons de tapis de laine, nylon et velours... tous à moitié prix !

TAPIS... AU QUATRIEME

Culottes courtes évasées en nylon moitié prix — marques connues !

norm. 4.00 ch. **1.98**

Culottes courtes nylon, fraîches et confortables, assortiment de première qualité, ligne discontinuée d'un manufacturier connu. Plusieurs couleurs. P.M.G.

LINGERIE... AU DEUXIEME

Moins que moitié prix ! Souliers Sandler of Boston !

Pointure 4 - 8 !

la paire **3.98**

Un prix extraordinairement bas pour des souliers de qualité supérieure. Plusieurs styles. Pointure 4 B. Talons plats, pleins, moyens compensés, jet, fuselés et autres, nouvelles couleurs de la saison.

SOULIERS POUR DAMES... AU DEUXIEME

Epargnez plus de 45% ! Napperons frangés en coton

Norm. .69 **4** pour **1.49**

Quantités limitées ! Des napperons très utiles pour usage quotidien... Gais motifs quadrillés. (Environ 12 po. x 20 po.)

LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME

65 seulement ! Imperméables plastique tailles 4 à 14

Moins que moitié prix **1.00**

Pour fillettes et garçonnets d'âges 4 à 14. Plastique épais. Garçons : marine, beige. Fillettes : blanc ou marine.

MENUS ARTICLES... AU REZ-DE-CHAUSSEE

39 seulement ! Housses épais vinyle, glissière

Norm. 3.95 **1.95**

Housses 42 po., tenant 3 vêtements. Epais vinyle semi-transparent 10 jauges.

ACCESSOIRES DE PLACARD... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Moitié prix ! Robes d'été tailles régulières et spécialisées

Norm. 5.98 et 7.98 **2.95 et 3.98**

Robes d'été en mélanges rayonne et toile... aussi imprimés Bemberg*. Teintes claires et foncées. Tailles 12 à 20, 14½ à 24½ dans le groupe.

*Marque déposée

ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME

Moitié prix ! Couchettes, lits junior et commodes pour pouponnière...

Norm. 39.95 à 55.95

17.95 à 27.95

Meubles de marques connues. La plupart à exemplaire unique. Pour solder !

LITS ET LITERIE... AU SEPTIEME

Quantités limitées
Pas de commandes postales ni téléphoniques

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES... MAGASINEZ TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX !

EXPLOSION — Plusieurs personnes ont été blessées, lorsqu'un violent incendie, précédé d'une explosion, a ravagé un restaurant et des logis, à l'angle des rues Ste-Catherine et Iberville, tôt ce matin. Les dégâts sont considérables, comme en fait foi cette photo montrant l'intérieur d'un des logis incendiés.

CITOYENS

SUITE DE LA PAGE 3

sique et morale des habitants de la cité".

La naissance d'un tel organisme provient d'une promesse par le Parti Civique de Montréal au cours de la campagne électorale d'octobre dernier.

L'article 13 du projet de règlement précise la mission de cet organisme.

Si le conseil abonde dans le même sens que le comité exécutif, "la commission devra, de sa propre initiative ou à la demande du comité exécutif ou du conseil :

"A) Faire l'étude de tous faits, matières ou questions se rapportant à la protection physique et morale des habitants de la cité ;

"B) Susciter, encourager et coordonner des initiatives publiques ou privées destinées à promouvoir cette protection physique et morale ;

"C) Surveiller l'application des lois et des règlements s'y rapportant et en proposer la modification ou la réforme ;

"D) Faire rapport au comité exécutif de ses constatations et de ses recommandations".

Il y aura plus.

L'article 14 préconisé dit : "Sans resteindre la portée ni l'étendue des attributions de la commission, en vertu de l'article 13, les études et les recommandations devront porter sur :

"A) les risques d'accidents de tous genres et leur prévention ;

"B) le crime et l'obscénité et les moyens de les combattre ;

"C) les mesures à prendre en cas d'urgence, de désastres naturels, de guerre, d'épidémies, de façon à assurer une protection adéquate à la population".

Les structures de la commission pourront être d'envergure.

En effet, l'article 15 proposé se lit comme suit : "La commission pourra former trois sous-commissions permanentes et leur adjoindre des comités consultatifs. Les sous-commissions et les comités consultatifs seront présidés par un membre de la commission et les sous-commissions seront composées de fonctionnaires attachés aux différents services municipaux concernés et les comités consultatifs seront composés de personnes compétentes choisies en dehors des services municipaux".

D'après l'article 16 suggéré, la commission pourra même "former des sous-commissions spéciales ou ad hoc et leur adjoindre également des comités consultatifs".

"La composition de ces sous-commissions et de ces comités consultatifs se fera suivant les prescriptions de l'article précédent".

On note aussi que "toutes les recommandations des sous-commissions devront être approuvées par la commission avant d'être transmises au comité exécutif".

La commission projetée comprendra huit membres dont un président (qui sera le maire) et un vice-président (qui sera désigné par le maire parmi les conseillers). Les six autres membres seront nommés par le conseil sur rapport du comité exécutif, rapport qui ne pourra pas être modifié mais qui devra être approuvé ou rejeté en entier "par le vote de la majorité du conseil présent".

Le maire sera le président d'office tant qu'il exercera ses fonctions comme premier magistrat. La durée du mandat des membres de la commission, à l'exception du président et du vice-président, sera de deux ans.

Les membres de la commission, à l'exception du président et du vice-président, ne devront pas faire partie du conseil de la cité, ni exercer un emploi au service de la cité. Ils devront être contribuables de la Cité de Montréal et "domiciliés et résider" dans cette ville.

Il pourra y avoir une indemnité pour dépenses.

Au fait, l'article 11 stipulerait : "Le comité exécutif peut allouer aux membres de la commission, à l'exception du président et du vice-président, une indemnité pour dépenses occasionnées par les assemblées".

LOCATION ET VENTE DE CHAISES ROULANTES ET LITS D'HOPITAUX

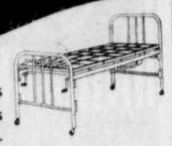

Aussi marchettes d'invalides, lampes ultra-violet et infra-rouge, côtés de lits, etc.

ACCESSOIRES POUR CHAMBRES DE MALADES

Prix et renseignements sur demande

Pour médicaments, voyez votre pharmacien

Casgrain & Charbonneau Ltée

445, BOUL. ST-LAURENT UN. 1-3641

ZELLER'S

DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

VENTE d'ÉCONOMIES pour l'été

Des aubaines merveilleuses! Epargnez sur ces articles indispensables pour bien jouir de l'été. PAS DE COMPTANT! Votre crédit est bon et votre satisfaction est assurée!

COSTUMES de BAIN en Lastex

pour dames. Tailles 32-38. Couleurs: noir, bleu, rouge, vert. AUBAINE A

4.97

COSTUMES de BAIN en imprimé de coton

pour fillettes. Rose pâle, vert, turquoise, maïs, royal. Tailles 4-14. VENTE

2.99

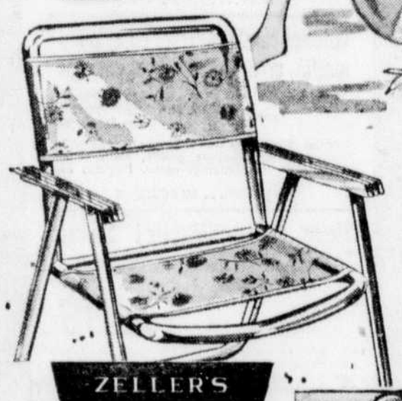

CHAISE en ALUMINIUM 1"

avec couverture de "Vylon". Imprimé multicolore.

SPECIAL 4.57

ZELLER'S PRIX REDUITS EPARGNEZ!

CAMISOLES et CALEÇONS COURTS

pour hommes. Prix ord. 59¢.

Spécial 44¢ ch.

Pour les enfants

PISCINE EXTERIEURE

42" x 42" x 8". Monture d'acier, intérieur en épais vinyle

Spécial 8.88

SATISFACTION GARANTIE

Magnifiques, pratiques, lavables!

ROBES DE COTONNADE IMPRIMEE

Grande variété de modèles chic, dessins et tailles. Tous de couleurs bon teint. 14-20, 16½-24½ dans le groupe. Venez en choisir plusieurs — il s'agit d'une aubaine remarquable! Prix plus bas qu'à l'ordinaire.

3.97

3912, RUE ONTARIO EST

5225, CHEMIN REINE-MARIE

ET AUX CENTRES D'ACHATS

- BOULEVARD PIE-IX 4140 JEAN-TALON EST
- DOMAINE 6500 SHERBROOKE EST
- VILLE LASALLE 420 BOUL. LAFLEUR
- COTE ST-LUC 7005 COTE ST-LUC
- NORGATE (VILLE ST-LAURENT)
- DUVERNAY

autres magasins à GRANBY — SHERBROOKE SOREL — TROIS-RIVIERES

ZELLER'S VOUS OFFRE

UN PLAN DE CREDIT

vous permettant d'obtenir

JUSQU'A $300

et 15 mois pour payer

ZELLER'S — DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Cette semaine

PROCTER & GAMBLE

vous enverra par la poste des bons qui valent leur pesant d'or

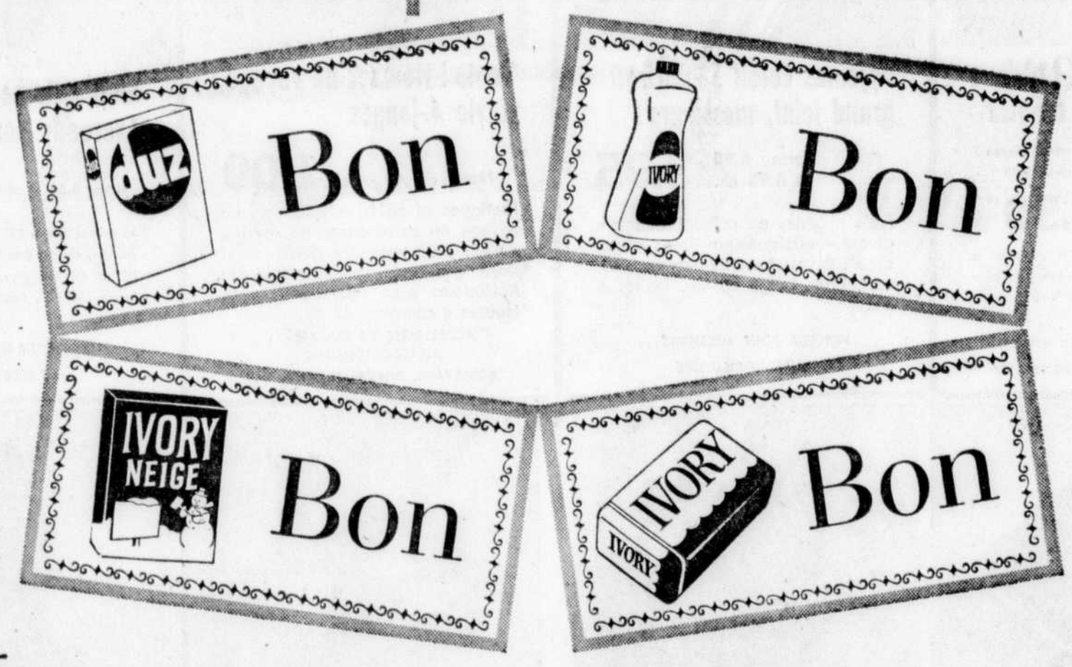

Ces bons constituent en réalité un rabais important qui vous est accordé quand vous achetez les produits concernés.

Pour bénéficier de ce rabais, vous devez nécessairement acheter les produits pour lesquels ces bons vous ont été donnés.

Votre marchand aussi est tenu d'encaisser ces bons uniquement si vous vous êtes procuré les produits mentionnés.

Les bons comptes font les bons amis.

PROCTER & GAMBLE

Bonne nouvelle !... TOUS LES PRIX SONT RÉDUITS

$2.99

HOMMES
Point. 6-12

$2.99 6 à 12

Garçons
point.
1 à 5
$2.69

$4.79 6 à 12

Beige, brun ou noir, point. 1 à 5½.
$3.99
Semelle AIR FOAM

$3.49 1 à 5½

point.
11 à 13½
$2.69
Semelle AIR FOAM

$5.49 6 à 11

Semelles crêpées

$3.99 6 à 11

point.
1 à 5½
$3.49

$1.99

Point. 4 à 9

Pour fillettes
point.
6 à 3
$1.69

$1.99

Très confortable, point. 4 à 9

$1.49

Beige, Rouge, Noir, Blanc.
Point. 4-9
Sandales en toile semelles airfoam

$1.99

Point. 4-9
Choix de couleurs

$1.79

Point. 4-9
Mules en cuir

$2.49

Point. 4-9
Mules en paille

$4.99

Souliers blancs, talons hauts ou cubains. Choix de modèles.

$1.59 11 à 3

Pour fillettes
point. 4 à 9
$1.79
Choix de couleurs

$1.69

Point. 4-9
En noir ou rouge

$1.99

Pour DAMES, point. 4 à 9, semelles très épaisses en AIR FOAM blanc et bleu, blanc et plaid.

$2.99

Point. 4-9
Mocassins pour dames, en brun ou beige. Airfoam.

$2.99

Point. 4-9
• Brun • Beige
• Noir

SPÉCIAUX... CHAUSSURES D'ENFANTS

$2.79 2 à 6

69¢
Point. 4-11

89¢
Point. 11-2

$2.29
Point. 5-7½

$2.49
Point. 8-10½
$2.79
Point. 11-3

$1.59
Point. 5-7

$1.79
Point. 8-10
$1.99
Point. 11-2

99¢
Point. 6-10

$1.19 Point. 11 - 13
$1.29 Point. 1 - 5
$1.49 Point. 6 - 11

$2.89

Point. 2-6

$2.79

Point. 2-6

$1.99 2 à 5½

Point. 4-7½
$2.59
Point. 8-10½
$2.99

MAGASINEZ EN TOUTE CONFIANCE -- LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE

CHAUSSURES

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS
JUSQU'A
10 HEURES

YELLOW

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

A MONTREAL

NORD:	EST:	OUEST:
7033 ST-HUBERT	156 est, STE-CATHERINE	3479 ouest, NOTRE-DAME
780 est, BEAUBIEN	826 est, STE-CATHERINE	4755 ouest, NOTRE-DAME
6551 ST-LAURENT	1695 est, STE-CATHERINE	1090 NOTRE-DAME, Lachine
73 est, MONT-ROYAL	1251 est, ONTARIO	4329 WELLINGTON, Verdun
957 est, MONT-ROYAL	1893 est, ONTARIO	
1893 est, MONT-ROYAL		

PAR TOUTE LA PROVINCE

QUEBEC • TROIS-RIVIERES • SHAWINIGAN • JOLIETTE • ST-JEROME • ST-HYACINTHE
ST-JEAN-D'IBERVILLE • VALLEYFIELD • SHERBROOKE

Chaussures pour toute la famille aux plus bas prix aux YELLOW

RÉSUMÉ DE L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DE M. FLEMING

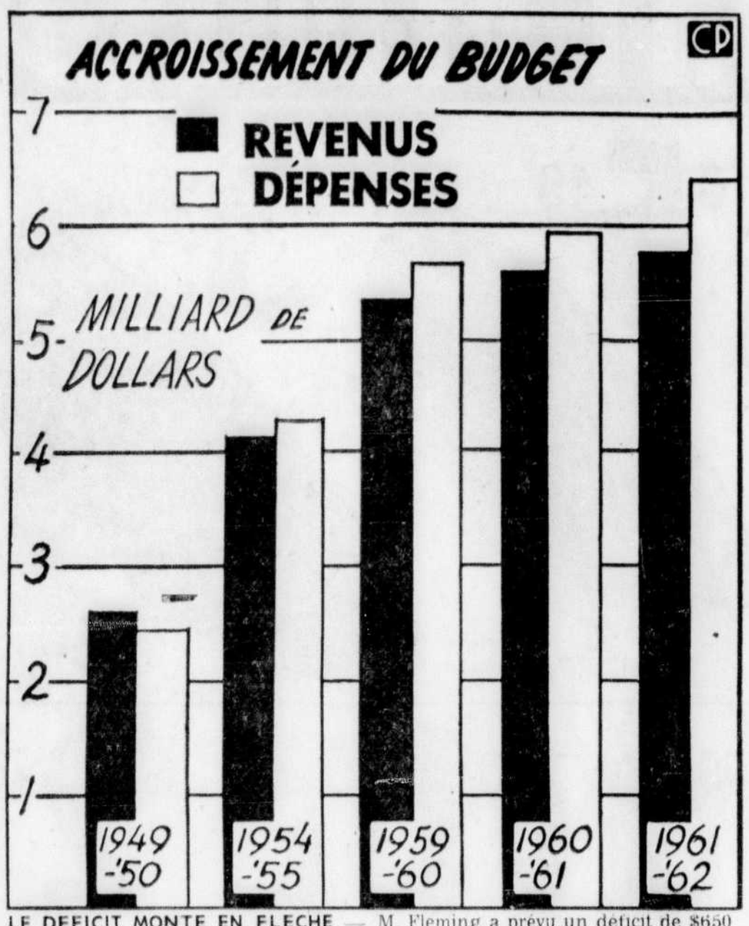

LE DEFICIT MONTE EN FLECHE — M. Fleming a prévu un déficit de $650 millions dans l'exposé budgétaire 1961/62. Les dépenses atteindraient la somme de $6,415,000,000 par rapport à des revenus de $5,765,000,000. Le graphique ci-dessus indique le total des recettes et des dépenses pour un certain nombre d'exercices financiers.

M. Donald Fleming, ministre fédéral des Finances, présentait hier son cinquième budget depuis l'avènement au pouvoir du régime Diefenbaker. Caractérisé par un thème "expansionniste" qui rabrouait les "vues" restrictionnistes du gouverneur de la Banque du Canada, M. James Coyne, le budget canadien 1961-1962 laisse entrevoir un déficit qui atteindra vraisemblablement $1 milliard. Le petit contribuable n'a pas été favorisé par les calculs du grand argentier canadien, mais il peut trouver consolation dans le fait que son impôt sur le revenu reste inchangé. Une modification importante qui mérite d'être signalée est celle qui fait disparaître, dès aujourd'hui, la taxe d'accise sur les automobiles.

Voici, en résumé, le long discours budgétaire du ministre fédéral des Finances :

M. Fleming a commencé par signaler que l'année 1960-61 qui, selon ses prévisions du printemps de 1960, devait se terminer avec un surplus de 12 millions de dollars grâce à un "budget équilibré", prendra plutôt fin avec déficit de 345 millions, ceci étant principalement dû à "un ralentissement décevant durant les trois derniers trimestres de 1960".

Il a affirmé que la régression aurait pû être plus marquée, sans les interventions gouvernementales, notamment à l'occasion du budget spécial de décembre dernier.

La reprise est maintenant amorcée, car, a continué le ministre des Finances, "à la fin du premier semestre de 1961, nous touchons la fin de ces redressements concernant des éléments spéciaux et cycliques qui, en 1960, tendaient à restreindre l'expansion".

Les placements de capitaux, qui ont diminué en 1960, augmenteront, prévoit M. Fleming. Un redressement, déjà commencé, dans l'industrie de l'habitation, se continuera.

Les indices de reprise économique ont été faibles au cours du premier trimestre de 1961, mais il est maintenant possible de constater des indices d'expansion de plus en plus marqués.

L'emploi augmente, selon les derniers chiffres officiels.

On signale aussi qu'aux Etats-Unis, le relèvement est maintenant bien engagé. L'expansion européenne et celle de nos autres débouchés d'outremer devraient se continuer.

C'es dire, a dit M. Fleming, que sans intervention gouvernementale pour stimuler les affaires, la situation s'améliorerait, à la faveur d'exportations, de production, d'emploi et de revenus accrus.

Mais cette amélioration ne se traduirait que par une augmentation de 3% de la production nationale brute. Cela ne permettrait pas d'utiliser toutes nos ressources et ne réduirait vraisemblablement pas le chômage à un niveau plus tolérable.

D'où vient ce manque de ressort ? De conditions nationales certes, mais aussi étrangères, comme la fin de la reconstruction en Europe, au Japon et d'autres pays.

M. Fleming dit qu'on "peut s'attendre qu'avant longtemps, la croissance normale de la demande réelle ratrappera la capacité de production. Dans l'intervalle, l'excédent de productivité ralentit les placements du secteur privé".

Allusion à M. Coyne

Faisant une première allusion à la doctrine Coyne, pour que nous nous affranchissions davantage de la demande mondiale pour l'écoulement de nos richesses naturelles, notamment en réduisant nos importations, le ministre a dit que "ces propostions se fondent sur un raisonnement essentiellement faux". Et les conclusions obtenues sont "erronées". Car "dans l'ensemble, les progrès réalisés par l'économie canadienne, depuis la seconde guerre mondiale, ont été sains".

M. Fleming approuve donc ici les gouvernements libéraux et condamne globalement M. Coyne qui, lui-même, dans le dernier rapport annuel de la Banque du Canada parlait d'erreurs "commises depuis la dernière guerre", ce qui, à l'époque, avait été interprété dans des milieux sympathiques aux conservateurs comme un rapprochement Coyne-Fleming . . . où le blâme des difficultés actuelles était reporté surtout à la période pré-diefenbakerienne . . .).

Mais la situation actuelle, même améliorée, n'est pas satisfaisante pour M. Fleming.

Porte-parole d'un gouvernement que l'on accuse constamment de tergiverser et de ne rien faire, M. Fleming a dit que "nous n'avons pas l'intention de laisser les événements suivre leur cours, dans l'espoir que ces problèmes se règleront d'eux-mêmes". Il ajoute que le gouvernement a d'ailleurs agi fréquemment depuis quatre ans.

De l'emploi, d'abord

Par-dessus tout, nous aurons comme objectif d'offrir de plus grandes possibilités d'emploi utile et profitable à tous les Canadiens qui veulent et peuvent travailler. Nous allons nous efforcer de donner un rythme plus rapide de croissance équilibrée à tous les secteurs de notre économie et à toutes les régions du pays.

"Accroître l'efficacité technologique de l'industrie, la compétence des travailleurs, stimuler les talents, hausser le niveau de l'épargne et réduire la balance déficitaire des paiements".

Ces buts ne s'atteignent pas par des moyens magiques, a continué M. Fleming, qui a ajouté que s'il existait des solutions faciles, on les aurait prises il y a longtemps. En outre, ces objectifs ne sauraient être atteints uniquement par des mesures du gouvernement fédéral.

Ce budget n'est pas ordinaire, mais d'intérêt économique à un degré exceptionnel. Nous allons, en recourant à des politiques fiscales, financières et commerciales bien dosées, tâcher de créer plus d'emplois, de stimuler la production et d'améliorer l'état général de notre économie.

Déficit "bien prévu"

M. Fleming dit ensuite qu'un déficit peut fournir un stimulant considérable "bien prévu et arrivant à point, il peut sans risque d'inflation favoriser l'accroissement de la production, des revenus provenant des emplois et des épargnes." Et "dans l'ensemble, notre régime fiscal actuel est sûr".

Nous pourrons rembourser la dette dès "que nous parviendrons de nouveau à un niveau d'embauche élevé et à une nouvelle période de croissance progressive."

Le ministre prévoit que les affaires vont reprendre d'une façon "appréciable" d'ici la fin de l'année, mais que les recettes fiscales vont augmenter moins vite. De sorte que "le trésor ne se ressentira pas avant la fin de la présente année financière (30 avril 1962) des recettes attribuables à l'expansion économique".

Mais dans les "circonstances actuelles, il est juste et même souhaitable que le gouvernement fédéral aide à stimuler l'économie en accusant un déficit marquant".

Capitaux

M. Fleming met ensuite de l'eau dans son vin à propos de ce qu'il avait dit sur la réduction des exportations (formule Coyne) quand il déclare: "L'affluence de capitaux étrangers a pu nous être utile, mais dans la conjoncture actuelle, ils sont non seulement inutiles, mais sous certaines formes, ils peuvent être nuisibles. Il faut réduire très considérablement l'excédent de nos exportations de biens et de services. Il faut augmenter nos exportations. Nous achetons à l'étranger quantité de biens et de services que nous pouvons et que nous devrions produire économiquement au pays."

Le ministre a rappelé que, dès mars 1960, il a pris des dispositions pour faire disparaître certaines mesures favorisant l'emprunt à l'étranger introduites à une époque où on avait un besoin manifeste de capitaux venant de l'extérieur.

La réaction du public à ces avertissements et ces mesures, dit-il, a été nettement favorable. Il y a eu régression de l'entrée de capitaux, régression du taux de change de notre dollar et régression de l'excédent de nos importations de biens et de services, bien qu'elles n'aient pas été satisfaisantes.

Pas de tarifs accrus

Mais l'expansion de nos exportations et la réduction de nos importations ne doivent pas s'opérer au moyen de subventions à l'exportation, ni par le relèvement des droits de douanes, ni par le contingentement, ni par aucune autre forme d'intervention ou de protection officielle.

Il faut plutôt s'employer à ramener le taux du change à un niveau plus compatible avec notre situation économique, et puisqu'il faudra du temps pour détourner la demande de fonds vers les sources canadiennes, le gouvernement a décidé d'utiliser le fonds des changes pour neutraliser, du moins dans une certaine mesure, les effets de la continuation de l'entrée de capitaux étrangers.

A propos de la balance défavorable du compte des biens et services qui a largement dépassé le milliard par an et que le gouvernement veut réduire sensiblement, M. Fleming dit qu'on l'atteindra, comme l'aurait déclaré M. de La Palice, en diminuant nos importations et en augmentant nos exportations. Mais ceci, encore une fois, sans augmentations des tarifs, sans contingentements ou restrictions gouvernementales. Il ne s'agit pas davantage de s'ingérer dans les affaires de l'entreprise privée.

La baisse du taux de change aura une influence favorable sur l'économie canadienne. L'épargne devrait aussi augmenter au pays ce qui fournira des capitaux accrus. Mais le gouvernement n'a nullement l'intention de pénaliser ou de détourner les capitaux étrangers qui cherchent à créer de l'emploi constructif au pays.

Il n'y aura aucune mesure nouvelle là dessus, celles de décembre dernier ayant donné l'effet attendu. D'ailleurs, le gouvernement reste opposé à la réglementation directe des capitaux (étrangers).

Capitaux et intérêt

Pour accroître l'utilisation des fonds canadiens, il faudra évidemment la collaboration de nos institutions financières. Le gouvernement aimerait aussi que l'écart entre les taux d'intérêts aux Etats-Unis et au Canada se rétrécisse. Quand nous avions besoin de capitaux étrangers abondants, il était naturel que le taux d'intérêt soit plus élevé chez nous. Mais aujourd'hui, cela n'est plus nécessaire, car ces capitaux ne font que hausser notre taux du change et accroître notre déficit commercial.

En une période comme celle que nous traversons, les taux élevés d'intérêts sont une double entrave à notre activité et à notre expansion économique.

M. Fleming a dit que la décision des banques à charte de baisser leurs taux d'intérêt au début du mois a été un coup de barre important dans la bonne direction, ajoutant que le gouvernement accueillera avec joie et favorisera toutes autres mesures du même genre.

On pourra réduire, ajoute-t-il, le taux de l'intérêt, mais ce serait folie que de chercher à le réduire rigoureusement et artificiellement en augmentant de façon irréfléchie la masse monétaire. Cet expédient insensé conduirait à des résultats contraires à ceux que l'on viserait. On a aussi pris l'habitude de chercher des capitaux à New-York, souvent sans en solliciter au pays. M. Fleming veut discuter de cette question avec plusieurs institutions financières canadiennes, des entretiens de ce genre ayant d'ailleurs déjà eu lieu.

Gestion de la dette

"Tout en invitant les institutions financières canadiennes à collaborer avec le gouvernement en vue de la réalisation de nos objectifs concernant la formation et l'application de l'épargne canadienne, a déclaré le ministre des Finances du Canada, M. D. Fleming, aux Communes, nous prendrons nous-mêmes certaines mesures positives. A cet égard, j'ai trois communications importantes à faire au sujet de la gestion de la dette.

"En vue d'éviter la congestion du marché des capitaux à long terme, cette partie du marché financier dont les provinces, les municipalités et les entreprises privées dépendent dans une si grande mesure pour leurs opérations de financement, je me propose de limiter au marché à court terme, du moins pendant les prochains mois, toutes les nouvelles émissions fédérales."

"Tout le portefeuille de la Caisse d'assurance-chômage sera, en temps opportun, repris, à valeur comptable, par le Trésor, qui remettra à la Caisse en échange des obligations portant intérêt mais non négociables que le gouvernement rachètera selon les besoins sur avis de trente jours. Les obligations directes du gouvernement du Canada présentement détenues par la Caisse seront alors annulées, et les obligations garanties par le Canada seront, en temps opportun, remises à la Banque du Canada qui les échangera contre des obligations de valeur égale du gouvernement, qui seront alors annulées. Cela fera disparaître la menace que constituent ces quelque 245 millions de dollars en obligations à moyen et à long terme et qui, comme je l'ai dit, a eu un effet psychologique troublant sur le marché."

"Nous avons décidé d'établir une caisse de rachat pour faciliter la gestion de la dette publique. A l'origine, la caisse recevra 100 millions de dollars, qui serviront au cours des douze prochains mois au rachat, sur le marché, d'obligations à moyen et à long terme du gouvernement du Canada. Nous communiquerons plus tard les détails de l'opération de la caisse."

"J'ai confiance, a ajouté le ministre, que les politiques conjuguées que je viens d'exposer auront un effet salutaire sur le marché financier du pays. Ces politiques répondent à notre volonté d'exercer de fortes pressions sur le niveau des taux d'intérêt et de taux de change, afin qu'ils soient mieux en harmonie avec nos propres besoins et avec les conditions mondiales. L'amélioration de nos marchés des capitaux qui découlera de ces mesures servira directement les provinces, les municipalités, les entreprises et les autres emprunteurs."

Banque industrielle

"Le maillon suivant de la chaine financière que forge le gouvernement intéresse la Banque d'expansion industrielle", a poursuivi le ministre. "Les prêts consentis par la Banque aux petites et aux moyennes entreprises ont rapidement pris de l'ampleur. Au cours de son dernier exercice financier, la Banque a consenti 740 prêts qui représentaient une somme de 38 millions de dollars, en comparaison de 221 prêts représentant 17 millions il y a cinq ans. Au cours de son présent exercice, commencé en octobre dernier, les prêts qu'elle a approuvés dépassent de 60 p. 100 le chiffre sans précédent qu'elle avait atteint pour la période correspondante de l'année dernière.

"Le gros des affaires de la Banque a consisté, et il en sera ainsi à l'avenir, à faire des prêts à long terme à de petites ou à de moyennes entreprises. Toutefois, la Banque peut également acheter une partie des actions ordinaires d'une entreprise pour les revendre plus tard au propriétaire ou à d'autres, et elle peut aussi passer des contrats de souscription. Elle utilisera de plus en plus ces pouvoirs.

"Afin de favoriser l'expansion constante des opérations de la Banque, le gouvernement a décidé d'accroitre la capacité financière de celle-ci et d'en élargir les attributions. A ces fins, a dit M. Fleming, je présenterai un bill à la Chambre bientôt. Sans entrer dans les détails, je puis dire que le bill pourvoira à d'importantes modifications. Les catégories d'entreprises que la Banque peut aider en seront accrues."

"On propose que, désormais, toutes les entreprises commerciales du Canada soient admissibles à l'aide de la Banque.

"On se propose d'accroitre sensiblement les ressources financières de la Banque. Ces ressources se chiffrent présentement par 160 millions de dollars ; on veut les porter à environ 400 millions."

Selon M. Fleming, en facilitant l'essor de la Banque d'expansion industrielle, le gouvernement poursuit plusieurs objectifs importants. Le champ d'activité de la Banque étant élargi, il y aura plus d'emplois. Cet accroissement d'activité aidera également à assurer au Canada une économie plus forte, plus productive et plus souple.

La Banque consent des prêts à long terme pour l'établissement d'usines et l'achat d'équipement ; au besoin, elle fournit également des conseils tech-

Voir RESUME en page 14

Recettes budgétaires et prévisions de dépenses

(en millions de dollars)

	1960-1961 (provisoire)	1961-1962 (estimatif)
Recettes		
Impôt sur le revenu :		
des particuliers	$1,711	$1,815
des sociétés	1,277	1,200
des non-résidants	88	115
Impôt sur les biens transmis par décès	85	90
Droits de douane	499	500
Taxe de vente	721	785
Autres droits et impôts	635	645
Total	5,016	5,150
Recettes non fiscales	600	615
Total des recettes	5,616	5,765
Dépenses	5,961	6,415
Déficit	345	650

Le budget annonce :

Enquête royale sur les banques

OTTAWA. — "Une enquête royale sur la structure et les institutions financières du Canada servira de point de départ à la prochaine revision décennale de la loi sur les Banques.

Profitant, hier, de l'occasion qui s'offrait, soit l'exposé budgétaire, le ministre des Finances, M. Fleming a annoncé l'institution prochaine d'une commission royale d'enquête sur les institutions financières du Canada.

La dernière étude du genre, a-t-il rappelé, a été faite par la Commission MacMillan, en 1933. Le Canada d'alors était un pays beaucoup plus jeune que le Canada d'aujourd'hui et le monde dans lequel il évoluait était très différent.

Etant donné le temps écoulé depuis cette étude et vu que la revision décennale régulière de la loi sur les Banques doit avoir lieu en 1964, il y a lieu de faire enquête immédiatement.

Cette enquête, le ministre espère la voir terminée bien avant l'étude décennale de la loi sur les Banques.

Mandat de la commission

Le mandat précis de la Commission et le nom de ses membres seront annoncés en temps opportun, de déclaré M. Fleming.

Toutefois, a-t-il ajouté, je puis dire, en attendant que le mandat de la Commission sera vaste et s'étendra à tout ce qui concerne l'argent, les banques le crédit et les finances.

Le financement de l'économie canadienne constituera l'un des principaux aspects de l'étude, a précisé le ministre. La commission, dit-il, sera chargée d'étudier des sujets aussi vastes que les tendances et le comportement des taux d'intérêts, le crédit au consommateur, le financement par versements ainsi que la gestion de la dette publique.

On demandera également aux commissaires d'étudier les institutions financières existantes, notamment les banques à charte, la Banque du Canada et d'autres institutions qui exercent des fonctions bancaires et de crédit. On leur demandera aussi d'étudier les diverses lois qui régissent ces institutions.

Se conformant ici aux recommandations que M. Coyne lui faisait, en février dernier, le ministre a ajouté : "La Commission sera également priée de trouver des moyens d'encourager l'expansion des institutions d'épargne".

A une nuance près, cette demande se calque sur une recommandation du gouverneur de la Banque du Canada. Page dix de son mémoire à M. Fleming. M. Coyne déclarait : "Il faudrait encourager davantage les institutions existantes: caisses populaires, banques d'épargne, sociétés de prêts, sociétés de prêts hypothécaires et sociétés de fiducie qui comptent un service d'épargne".

Dans cette même partie de son discours, le ministre a accepté une autre idée de M. Coyne, lorsqu'il a parlé de la "création d'un marché secondaire d'hypothèques".

Le gouverneur émettait la même idée, Page 15 de son mémoire, il parlait d'un marché identique, indépendant de la société centrale d'hypothèques et de logement.

Dans des termes que M. Coyne n'aurait pas désavoués, le ministre a parlé de ce marché secondaire d'hypothèques et déclaré que le gouvernement "n'a pas l'intention de déverser sur le marché de fortes quantités des hypothèques que détient présentement la Société centrale d'hypothèques et de logement".

Nous avons l'intention, a-t-il précisé, de placer sur le marché des quantités relativement limitées de fonds, de façon à favoriser l'établissement d'un marché actif d'hypothèques assurées.

Un tel marché, explique le ministre, conférera un élément de liquidité à ces instruments et, ainsi, il concordera avec notre programme général qui vise à élargir et à renforcer les marchés de capitaux canadiens et à rapprocher les taux d'intérêt du Canada de ceux de l'étranger.

Dans ce domaine des prêts, à une échelle différente il est vrai, M. Fleming a révélé qu'on recourt de plus en plus utilement à la loi sur les prêts aux petites entreprises.

D'après les données les plus récentes, les prêts bancaires garantis aux termes de cette loi sont maintenant consentis à un rythme annuel d'environ 100 millions de dollars et servent à une grande variété d'entreprises canadiennes.

LES HOMMES D'AFFAIRES ET LE NOUVEAU BUDGET

MONTREAL. (PC) — L'Institut des textiles primaires a fait savoir, hier soir, à la suite des changements de tarifs annoncés par le ministre des Finances dans son discours sur le budget que 'certains aspects de ces changements tarifaires sont encourageants pour l'industrie textile primaire au Canada".

L'Institut a surtout souligné que la décision du gouvernement de ne pas abaisser les droits de douane sur les produits textiles est 'particulièrement agréable" vu la concurrence des pays d'Asie.

Les exportateurs canadiens

M. John Mcderby, gérant général de l'Association des exportateurs canadiens, a déclaré hier soir que le budget de M. Fleming semble en général satisfaisant.

Cependant, a-t-il ajouté, l' "Association" aurait aimé que le dollar canadien soit maintenu au pair avec le dollar américain car "les fluctuations de notre monnaie nuisent au commerce d'exportation." La stabilisation de notre dollar, a ajouté M. Mcderby, aiderait non seulement à nos exportations aux Etats-Unis, mais aussi en Amérique latine puisque nous transigeons avec ces pays d'Amérique en monnaie américaine.

Les automobilistes

L'Association canadienne des automobilistes, qui compte 600,000 membres, a félicité, hier soir, le gouvernement d'avoir tenu compte de sa demande d'abolir la taxe d'accise de 7 et demi pour cent sur les voitures de promenade.

M. H. T. Newell, président de l' "Association" a déclaré que cette taxe était injuste car elle constituait l'obstacle majeur pour les automobilistes qui voulaient s'acheter une voiture neuve.

L'industrie de la cigarette

M. J. H. Devlin, président de la société "Rothmans" a exprimé hier soir sa satisfaction à l'annonce du changement dans la taxe d'accise sur les cigarettes, et il a prédit que cette baisse dans la taxe d'accise se traduira par des cigarettes plus longues et un accroissement des achats de tabac par l'industrie canadienne.

M. Devlin a précisé que les achats de tabac s'accroitront de près de 10 millions de livres en regard de l'an dernier.

L'industrie du camionnage

M. John Mages, secrétaire de l' "Association canadienne du camionnage" a commenté en termes élogieux la décision du gouvernement, dans son nouveau budget, d'accroitre les prêts de la Banque d'expansion industrielle, qui pourra prêter jusqu'à $400 millions. La marge précédente de crédit était de $160 millions. De plus le nouveau budget permet des prêts à toute catégorie d'industrie.

Dates d'entrée en vigueur

OTTAWA. (PCI) — Voici les dates d'entrée en vigueur des mesures annoncées hier dans le discours du budget:

21 juin 1961: abolition de la taxe d'accise sur les automobiles.

20 juin 1961 au 31 mars 1963: augmentation des exemptions consenties sur l'achat des biens d'équipement devant être utilisés au Canada.

1er janvier 1961: abolition des limites maximums des frais médicaux.

1er janvier 1961 : abattement pour les chercheurs scientifiques.

1er janvier 1961: abattement pour les fabricants de métaux.

1er janvier 1958: abolition de l'impôt sur le revenu pour les pompiers volontaires.

Le 21 juin 1961: modifications dans les droits tarifaires sur les importations de divers articles.

1er janvier 1962: augmentation de la quantité de tabac dans une cigarette, sans hausse de taxes pour les manufacturiers.

21 juin 1961: modifications de la taxe d'accise sur divers articles.

M. Donald Fleming n'est pas devenu "expansionniste" — M. Benedickson

OTTAWA. (par A.G.) — M. William Benedickson, critique financier de l'opposition libérale, a déclaré hier, à M. Donald Fleming, après que celuici eut prononcé un discours sur le budget de 2 h. 48 minutes, qu'il avait sans doute prononcé le plus long propos du genre dans l'histoire du pays mais qu'il n'avait quand même pas réussi à prouver qu'il était devenu expansionniste".

Plusieurs des suggestions que M. Coyne a récemment formulées l'étaient davantage.

Le député de Kenora-Rainy-River a dit que M. Fleming a toujours fait des prévisions budgétaires qui étaient erronées et il a ajouté que cette année, même s'il s'est donné plus de latitude, en parlant par exemple d'un déficit budgétaire de $700 millions à $800 millions, ce ne sera pas suffisant pour rassurer les contribuables qui peuvent s'attendre à pire que le déficit global de $1 milliard annoncé par M. Fleming.

M. Benedickson a dit que la "conversion" du ministre des Finances ne vaudra aux contribuables de tout le pays que $100 millions en réductions de taxes. On doit déjà être à la recherche d'un bouc émissaire qui remplacera l'an prochain M. Coyne, a terminé M. Benedickson.

Critiques de l'Opposition au nouveau budget fédéral

OTTAWA. (PC) — Le leader de l'opposition aux Communes, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier soir que le budget fédéral "confirme la faillite du gouvernement après quatre années au pouvoir".

Il a déclaré entre autres choses : "On nous avait promis à grand renfort de publicité une nouvelle politique expansionniste. Certes, nous l'avons eue, en vent, en mots et en dettes".

Le leader libéral a noté que M. Fleming a accordé aux Canadiens une réduction de taxes équivalant à $3 par tête, mais qu'il les a endettés en même temps de $600 de plus.

"On en vient à se demander pourquoi on faisait tant de bruit, a-t-il ajouté, tout en notant que le déficit prévu de $650 millions constitue un chiffre-record en temps de paix."

M. Fleming, a-t-il poursuivi, prévoit un accroissement de trois pour cent de l'activité économique en 1961, mais ce n'est pas mieux qu'en 1960, qui fut une année de régression.

"Ce n'est certes pas le genre de croissance économique qui permettra de pallier le chômage."

Versements de l'Etat aux dix provinces

(en millions de dollars)

	1956-57	1957-58	1958-59	1959-60	1960-61 (provisoire)	1961-62 (estimatif)
A. Versements inconditionnels :						
1. Subventions statutaires	22.8	22.0	21.6	21.4	21.0	23.1
2. Dégrèvements (estimatif)	157.3	275.6	275.1	313.8	303.7	323.5
3. Location de domaines fiscaux	365.9	213.9	249.0	279.7	288.7	298.8
4. Versements de péréquation (et de stabilisation)		139.5	149.1	180.7	191.2	191.6
5. 50 p. 100 de l'impôt sur le revenu des services publics d'énergie électrique	6.6	7.4	8.7	4.8	4.2	6.0
6. Subventions de redressement aux provinces atlantiques	—	—	25.0	25.0	25.0	25.0
7. Versements aux termes de l'article 29 (Terre-Neuve)	—	—	13.6	7.3	7.7	8.0
TOTAL PARTIEL	552.6	658.4	742.1	832.7	841.5	876.0
B. Versements conditionnels :						
8. Agriculture	.9	1.0	1.9	6.7	3.7	2.0
9. Santé	36.4	34.6	45.9	46.0	48.0	45.4
10. Assurance-hospitalisation	—	—	54.7	150.6	189.4	274.5
11. Bien-être	38.4	48.2	74.1	90.9	103.1	96.0
12. Formation professionnelle, etc.	4.7	4.8	8.1	8.4	8.8	27.3
13. Routes et transports	26.9	50.9	53.7	56.7	48.7	54.1
14. Mise en valeur des ressources	2.7	4.3	8.7	15.3	17.9	21.2
15. Travaux municipaux d'hiver	—	—	0.2	6.6	8.9	26.9
16. Divers	1.0	1.0	1.1	1.6	3.0	2.6
TOTAL PARTIEL	111.0	144.8	248.4	382.8	431.5	550.0
C. Versements au profit d'institutions provinciales :						
17. Subventions aux universités	16.0	16.6	25.5	26.1	19.0	19.4
18. Subventions aux municipalités tenant lieu d'impôts sur les propriétés fédérales	9.7	17.5	21.9	22.6	24.5	24.7
TOTAL PARTIEL	25.7	34.1	47.4	48.7	43.5	44.1
TOTAL	689.3	837.3	1,037.9	1,264.2	1,316.5	1,470.1

L'affaire Coyne en vedette dans l'exposé budgétaire

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — "M. Coyne et le présent budget étaient tout simplement incompatibles", a déclaré, hier, M. Fleming, vers la fin de son exposé budgétaire.

Visiblement fortement touché par les incidents des derniers jours, le ministre des Finances a consacré plus de 1,500 mots de son budget à l'affaire Coyne.

Un peu comme il l'avait fait en Chambre, la semaine dernière, le ministre a expliqué que c'est par délicatesse envers le gouverneur de la Banque du Canada qu'il lui avait demandé sa démission.

"Les discours de M. Coyne, a-t-il dit, respirent l'isolationnisme. Les objectifs et les principes dont s'inspirent ses discours ne sauraient se concilier avec l'objet des institutions internationales dont le Canada fait et doit faire partie."

Lorsque M. Coyne parle de "vivre selon nos moyens", dit encore M. Fleming, il nous invite à "vivre repliés sur nous-mêmes, dans un monde restrictionniste" bien à nous. En ma qualité de membre du gouvernement d'une des plus grandes nations commerciales du monde, je rejette catégoriquement pareille invitation. Les principes dont elle s'inspire nuiraient tout autant à notre prospérité intérieure qu'à notre influence internationale.

Cela dit, le ministre a désavoué certaines des théories économiques de M. Coyne pour ajouter ensuite : "Au lieu de lui permettre de continuer à faire obstruction à des mesures constructives et expansionnistes dont il a désapprouvé publiquement la nature, le gouvernement l'a invité à donner sa démission".

L'instant précédent, M. Fleming avait invoqué le principe de la délicatesse pour dire, devant l'attitude de M. Coyne : "Comment le gouvernement pouvait-il l'inviter à collaborer à l'application de ce budget ? Je ne puis m'imaginer de procédé plus cynique ni plus insultant que de demander au gouverneur de la Banque du Canada d'approuver et de mettre en application des principes qu'il désapprouve entièrement, à la connaissance de tous".

Reprenant ce même thème plus loin, après avoir invoqué le témoignage de certains présidents et directeurs de banques à charte, M. Fleming posait une question qui ne commandait pas de réponse.

"Comment, demandait-il, le gouvernement pouvait-il demander à M. Coyne d'aider à mettre à exécution des programmes et des lignes de conduite dans des domaines où, déjà, il a provoqué un concert sans précédent de protestations de la part de tant de nos grandes institutions financières ?"

Rang et prestige

Déclarant que le gouvernement a l'intention de rendre à la Banque du Canada son rang et son prestige, le ministre a teinté de politique la fin de ses propos sur M. Coyne.

"N'oublions pas, dit-il, que le premier gouverneur, qui a fait honneur à ce poste pendant vingt ans, a été nommé par le gouvernement de M. R. B. Bennet."

Sur ce rappel, M. Fleming a ajouté que le gouvernement se propose de rétablir le courant d'active et intime collaboration entre la banque et le gouvernement d'une part et entre la banque et le public d'autre part.

Les gouvernements et les ministres des Finances qui se succéderont auront toujours le devoir de "protéger la banque et son gouverneur" contre les pressions passagères et irréfléchies auxquelles seront chargés de gérer la masse monétaire, dit encore le ministre.

Finalement, dans une dernière défense de son attitude à l'égard de M. Coyne, M. Fleming déclarait que "cela ne signifie pas qu'un gouvernement puisse endurer longtemps qu'un gouverneur épouse des politiques qui, de l'avis du gouvernement, ne cadrent pas avec l'intérêt public, et qu'il exprime des opinions qui viennent en contradiction profonde avec la politique du gouvernement dans des domaines qui ne sont pas du ressort de la banque centrale".

"En pareille circonstance, le gouvernement aura toujours le devoir de réclamer la démission du gouverneur, et, dans l'éventualité quasi inconcevable de son refus, de soumettre la question au tribunal suprême du Parlement."

Mesures pour ouvrir le marché des obligations aux provinces

OTTAWA, (PCf). — Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a annoncé hier soir de nouveaux gestes du gouvernement visant à ouvrir le marché des obligations canadiennes aux emprunts à long terme des provinces, des municipalités et des industries privées.

Il a révélé trois mesures particulières concernant la réglementation de la dette fédérale. Chacune d'elles est destinée à rendre le marché moins chaotique.

Les trois mesures sont les suivantes:

1—Au cours des prochains mois, les émissions du gouvernement se limiteront à des obligations à court terme;

2—Environ $245,000,000 d'obligations à moyen terme et à long terme détenues par la caisse de l'assurance-chômage seront achetées selon leur valeur comptable par le Trésor;

3—Un nouveau fonds d'achat, pourvu de $100,000,000 au départ, sera établi pour acheter sur le marché les obligations à moyen terme et à long terme afin de faciliter une meilleure administration de la dette.

Les obligations à court terme viennent à échéance en moins de deux ans. Les obligations à moyen terme échoient au bout de dix ans. Les obligations dont l'échéance dépasse dix ans sont dites "à long terme".

M. Fleming a dit que les nouvelles mesures représentent un effort déterminé du gouvernement pour exercer une forte pression sur le niveau des taux d'intérêt et d'échange et pour les mettre au diapason des exigences canadiennes et de la situation qui prévaut dans le monde.

Annoncé au budget

Projet pour rendre transférables les caisses de retraite

OTTAWA (PCf) — Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a annoncé, hier soir, que le gouvernement consulterait les autorités provinciales au sujet des mesures à prendre relativement aux caisses de retraite privées pour qu'elles deviennent transférables.

Il a déclaré que l'un des facteurs qui peuvent empêcher des ouvriers de se chercher de meilleurs emplois, et ainsi, contribuer davantage à l'économie du pays, est qu'ils ne peuvent pas transférer leur fonds de pension à leur nouvel emploi.

M. Fleming a également révélé que le gouvernement était en train d'étudier les moyens de superviser les caisses de retraite privées pour s'assurer que les fonds qui en proviennent sont adéquatement investis.

L'une des difficultés, a-t-il ajouté, est que le domaine est partagé entre l'autorité constitutionnelle fédérale et provinciale; une large part reste aux mains des provinces. Cependant le gouvernement fédéral est désireux de faire le premier pas et de vérifier s'il est possible de mettre sur pied un plan conjoint avec les provinces.

La Sûreté accordera sa protection à l'avenir

ROBERVAL. (A.B.) — La Sûreté municipale accordera désormais un service de protection spéciale aux employés du bureau local d'assurance-chômage qui auront la responsabilité du transport de valeurs monétaires, de la banque à l'édifice fédéral.

En faisant sa demande d'une escorte policière, lundi soir, aux membres du conseil municipal, M. J. Raymond Noreau, gérant du bureau de Roberval, a informé les édiles municipaux que dorénavant la Commission d'assurance-chômage effectuerait le paiement des prestations aux chômeurs non plus sous forme de chèque, mais en argent. C'est pourquoi il a demandé à la ville d'accorder un service de surveillance spéciale le jour où se ferait le transport des valeurs.

Nouvelle politique

Contrôler le taux du change

OTTAWA. (DNC) — L'un des points principaux du discours Fleming, hier soir, sur le budget, est la nouvelle politique en vertu de laquelle le gouvernement espère contrôler le taux du change, l'abaisser même, en faisant jouer le fonds des changes, que l'on utilisera également pour réduire le volume des emprunts à l'étranger.

A ce propos, M. Fleming a notamment déclaré, hier soir : "L'abaissement du taux du change apportera des avantages nouveaux et importants, en matière de prix, pour les produits fabriqués au Canada.

"Plus que toute autre politique que nous pourrions adopter, l'abaissement du taux du change sera d'un grand secours pour tous nos producteurs, tant dans l'industrie primaire que dans l'industrie secondaire, et tant pour ceux qui exportent que pour ceux qui vendent au Canada."

Le 31 mars 1960, présentant son budget précédent, M. Fleming avait dit, sur le même sujet :

"J'ai vu qu'on demandait fréquemment au gouvernement de prendre le parti de dévaluer le dollar." Ce genre de propos aurait pu être approprié lorsque le Canada s'en tenait à l'étalon-or, ou même lorsqu'il maintenait un taux de change fixe. Or, nous avons abandonné l'étalon-or depuis un demi-siècle et nous n'avons pas de taux de change fixe depuis une décennie.

"Si le gouvernement tentait artificiellement", continuait M. Fleming, "d'abaisser le prix extérieur du dollar canadien, cela voudrait dire qu'il lui faudrait emprunter ou lever, au moyen d'impôts, de très fortes sommes d'argent pour acheter des devises étrangères." Le ministre ajoutait qu'il faudrait créer des réglementations fort compliquées. "Autrement dit, nous nous lancerions dans une spéculation financière gigantesque sans garantie de succès."

"La valeur d'échange du dollar canadien est déterminée par le libre jeu de l'offre et de la demande. Or, ce libre jeu a fait monter le taux et, à un certain moment futur, le jeu du marché pourrait l'abaisser", terminait M. Fleming... en 1960.

Marché commun : inquiétude

M. Fleming rejette toute participation à des blocs commerciaux régionaux

OTTAWA. (PCf) — Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a catégoriquement rejeté toute participation canadienne à des blocs commerciaux régionaux, tout en exprimant une certaine inquiétude au sujet de la possibilité de voir la Grande-Bretagne adhérer au Marché commun européen.

Le chef de l'opposition, M. Lester B. Pearson, demande depuis plusieurs années que le Canada prenne l'initiative de former une Union atlantique de libre-échange. De son côté, le chef du PSD, M. Hazen Argue, a proposé que le Canada se joigne au Marché commun.

Dans son discours du budget, prononcé hier soir aux Communes, M. Fleming a également rejeté toute action visant à établir une autosuffisance économique au moyen de hautes barrières tarifaires.

"Laissez-moi vous dire d'emblée que je rejette catégoriquement ces attitudes extrêmes qu'on nous demande d'adopter. Ce sont des conseils inspirés par la peur et même par le désespoir", a dit notamment le ministre des Finances.

Il a ajouté qu'il parvenait difficilement à comprendre comment la participation à un bloc commercial quelconque peut nous aider à diversifier et à accroître notre commerce extérieur, ou comment une telle participation pourrait nous empêcher de porter préjudice à nos relations commerciales avec les pays à qui nous tournerions ainsi le dos.

M. Fleming a soutenu que les problèmes économiques actuels ne requièrent pas une réorientation générale des relations économiques du Canada. Ces problèmes peuvent être résolus par une continuation vigoureuse de notre politique actuelle.

POUR LE CHALET OÙ LA MAISON

DES SUGGESTIONS DES BAS PRIX... ET DES TIMBRES Gold Star GRATUITS

NATIONAL

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

TOMATES MURIES sur VIGNES de serre "Cleveland" 35¢ lb

LAITUE VERTE, GROSSE VALEURS SANS EGALES "ICEBERG" LOCALE ch. 9¢

PECHES FRUITS A CHAIR JAUNE • ROUGE "DIXIE" 3 lb 39¢

PATATES E.-U. No 1 NOUVELLES 10 lb 45¢

CHRISTIE BISCUITS 35¢ "FIG ROLLS" — 13 OZ

SALADA THE 79¢ 60 SACS

JELLO Puddings 3/29¢ SAVEURS ASSORTIES

HABITANT SOUPE 2/33¢ AU POIS — 28 OZ

25 timbres Gold Star additionnels avec l'achat de DETERGENT LIQUIDE 'MIR 2 pour .91 Nul après le 24 juin 1961

25 timbres Gold Star additionnels avec l'achat de PAPIER TRANSPARENT SARAN WRAP. 25 pieds .39 Nul après le 24 juin 1961

50 timbres Gold Star additionnels avec l'achat de CREME A BARBE PALMOLIVE .65 Nul après le 24 juin 1961

25 timbres Gold Star additionnels avec l'achat de Mayonnaise "HELLMANN" 16 oz. .53 Nul après le 24 juin 1961

25 timbres Gold Star additionnels avec l'achat de BLE D'INDE EN GRAINS NIBLETT. 14 oz. 2 pour .39 Nul après le 24 juin 1961

25 timbres Gold Star additionnels avec l'achat de MACARONI ou SPAGHETTI CATELLI 16 oz. 3 pour .59 Nul après le 24 juin 1961

COMPAREZ CES BAS PRIX

YORK BEURRE D'ARACHIDES 43¢ POT 16 OZ I.B.

CLARK JUS DE TOMATES 3 POUR 33¢ 20 OZ

UNCLE BEN RIZ 25¢ 14 OZ

CANADIANA BETTERAVES MARINEES 25¢ POT 24 OZ

"ALL GOOD" PECHES 33¢ 28 OZ, DEMI, DE CHOIX

CARNATION LAIT EVAPORE 7 POUR 1.00 16 OZ

SEMAINE CANADA PACKERS

JAMBON DANS LA FESSE MAPLE LEAF PRET A SERVIR TRES MAIGRE JARRET ENLEVE DECOUENNE. DEGRAISSE 59¢ LB

POULETS B.B.Q. POUR GRILLER 31¢ évicérés 2 à 3 lb.

JAMBON en conserve MAPLE LEAF BOITE 1½ LB 1.59 MAIGRE. IDEAL COMME CASSE-CROUTE

BACON MAPLE LEAF. MAIGRE PAQUET DE 1 LB 69¢

SAUCISSES Porc pur Maple Leaf la lb 45¢

SHORTENING Domestic bloc 1 lb 3¢ de rabais 35¢

VISITEZ NOTRE COMPTOIR DE PRODUITS LAITIERS

BEURRE CANADA No 1 67¢

FROMAGE KRAFT CHEEZ WHIZ 16 OZ 61¢

KRAFT 8 on. CRACKER BARREL DOUX 33¢ FORT 43¢

LIVRAISON GRATUITE

National

SPECIAUX VALIDES LE 22, 23 ET 24 JUIN

LISTE DES MARCHANDS NATIONAL DE VOTRE QUARTIER

NORD

MARCHE COUDRY 402 Crémazie est, Montréal DU. 8-1124
MARCHE GRAVEL 2800 boul. Rosemont, Rsmt RA. 7-3793
MARCHE MARCEL 2700 Dandurand, Rosemont RA. 8-3629 8501 rue St-Laurent, Mtl DU. 7-0037 — DU. 7-0509
MARCHE ST-THOMAS
AZZUOLO & SONS 186 St-Zotique, est CR. 6-5202
MARCHE ANTOINE 8107 St-Hubert CR. 3-2488
MARCHE ST-URBAIN 96 ouest, rue Fleury, Mtl DU. 7-3741
MARCHE ST-VITAL 3800 rue Martial, Mtl-Nord DA. 1-3630
MARCHE ST-GREGOIRE-LE-GRAND 1546 rue Jarry esa, Mtl RA. 7-2393
SALAISON LEMAIRE 7707 rue St-Denis, Montréal CR. 6-5555
MARCHE SIMONEAU 7152 rue St-Hubert, Mtl CR. 1-3553
ADOLPH SUPER MARCHE 6750 rue St-Laurent, Mtl CR. 7-7429
MACRI SUPER MARKET 9297 boul. Pie-IX Ville St-Michel — DA. 2-3332
MARCHE CHAMBORD 1301 Everett, Montréal CR. 7-1933 — CR. 1-6521

EST

YVON BERNIER 8352 Marseille, Montréal CL. 4-8505
MARCHE COULOMBE 1870 Ste-Catherine est, LA. 2-9625
SALAISON ONTARIO 4811 rue Ontario esa, Mtl CL. 9-7784
SERGI GROCETERIA 2511 boul Bernard, Tétreaultville CL. 5-9628
MARCHE BERNARD BEAUSOLEIL 9589 rue Boyce, Montréal CL. 5-0128
MARCHE LUDGER THOMAS 4277 Notre-Dame est, Mtl CL. 6-7722
MARCHE COTE ENRG., 3524 St-Germain, Montréal LA. 5-1913

CENTRE

CHATEL & FILS 1904 Laurier est, Montréal LA. 4-3573-74
MARCHE TOUGAS 2130 rue Bordeaux, Mtl LA. 1-9290
EPICERIE CENTRALE 4350 St-Hubert LA. 3-7878
R. VILLENEUVE 2801 rue Hochelaga, Mtl LA. 6-5943
MARCHE ABUGOV 800 Ontario est LA. 6-1629

OUEST

YVAN CHEVALIER 3951 rue Ste-Antoine, Mtl WE. 2-2186
RODRIGUE CHEVALIER 4815 Notre-Dame ouest, Mtl WE. 3-4249
R. PERREAULT 2800 rue Jolicoeur, Mtl PO. 8-2934
GROULX & FRERES 5225 rue Gatineau, Mtl RE. 1-6889

BANLIEUE

PONT-VIAU
D. & M. 3 boul. des Laurentides Pont-Viau, Qué. MO. 9-3980

ST-JEROME
MARCHE LAURENTIEN 639 rue Labelle St-Jérôme, Qué. GE. 8-1438
VILLE JACQUES-CARTIER
MARCHE STE-FOY 1280 Ste-Foy Ville Jacques-Cartier OR. 4-8177
VILLE LEMOYNE
MARCHE JEANNETTE 66 Jeannette Ville Lemoyne, Qué. OR. 1-2010
CHATEAUGUAY
JEAN LABERGE 220 rue Salaberry, Châteauguay, Qué. OX. 2-6717
LES CEDRES
MARCHE PILON Les Cèdres Village Tél. 262-444
CHARLEMAGNE
MARCHE PLANTE 214 rue Notre-Dame, Charlemagne, Qué. Tél. 581-2050
ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC
MARCHE ST-CHARLES ENR'G. 1707 Chemin Oka, St-Eustache-sur-le-Lac, GR. 3-7410
ST-CUTHBERT
MARCHE LAMBERT TE. 6-3581
CHAMBLY
MARCHE PELLETIER ENR'G. 1414 rue Bourgogne, Chambly, Qué. OL. 8-1741
BOIS-DES-FILION
MARCHE BELAIR 538 route nationale, Bois-des-Filion, Qué. NA. 5-5156
VALLEYFIELD
MARCHE A THEORET 76 rue Larocque, Valleyfield FR. 3-5252
ST-HUBERT
MARCHE ST-HUBERT ENR'G. Chemin Chambly, St-Hubert, Qué. OR. 6-2131
STE-GENEVIEVE
MARCHE ARCAND 14072 boul. Goulin ouest, Ste-Geneviève, Qué. NA. 6-5121 — NA. 6-5881
STE-MARGUERITE DU LAC MASSON
MARCHE GAUTHER Ste-Marguerite-du-lac-Masson, Qué. Tél. C. 8-2080
L'ASSOMPTION
MARCHE MODERNE 198 rue Notre-Dame, L'Assomption, Q. TE. 7-3488
CHATEAUGUAY
JEAN LABERGE 119 Youville, Châteauguay OX. 2-6727

UN AUTRE NOUVEAU MARCHE NATIONAL pour mieux vous servir

MARCHE GRAVEL
2800 BOUL. ROSEMONT
RA. 7-3793

"GARANTIE DE SATISFACTION" VOTRE MARCHAND ECHANGERA TOUTES MARCHANDISES NON SATISFAISANTES

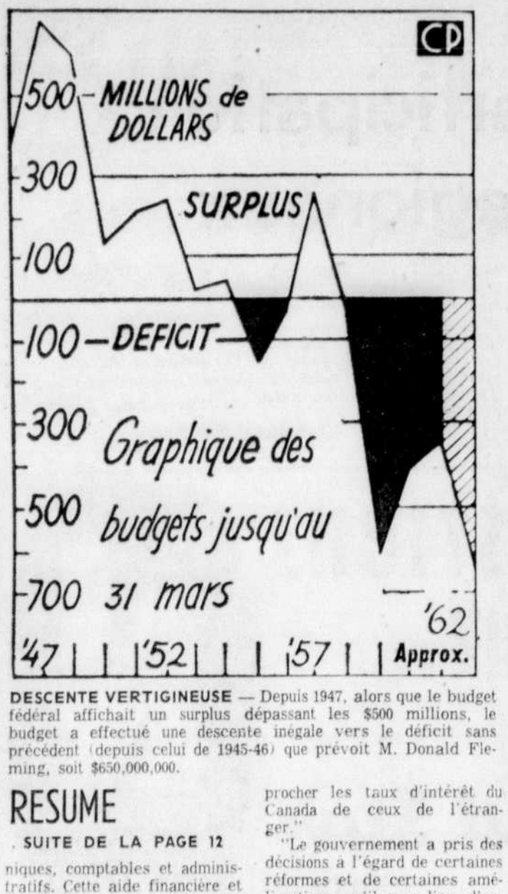

DESCENTE VERTIGINEUSE — Depuis 1947, alors que le budget fédéral affichait un surplus dépassant les $500 millions, le budget a effectué une descente inégale vers le déficit sans précédent (depuis celui de 1945-46) que prévoit M. Donald Fleming, soit $650,000,000.

RESUME

SUITE DE LA PAGE 12

niques, comptables et administratifs. Cette aide financière et ce service de consultation seront désormais accessibles à de nombreuses entreprises qui auparavant n'entraient pas dans le cadre des opérations de la Banque.

La petite entreprise

"De nos jours, a affirmé le ministre des Finances, la petite entreprise subit souvent des pressions qui s'exercent tant de l'intérieur du pays que de l'étranger. Pour que notre économie croisse et prospère, nous devons aider la petite entreprise à résister à ces pressions. Je songe notamment aux problèmes qui se posent aux entreprises familiales canadiennes. Dans bien des cas, une telle entreprise familiale joue un rôle de premier ordre dans telle petite ville. Au cours de son existence, l'entreprise de famille a parfois l'occasion de souhaiter la venue de nouveaux administrateurs et l'apport de nouveaux capitaux. Par le passé, il n'est pas rare que pareil secours soit venu de l'étranger. Cependant, même si l'apport de capitaux étrangers peut être souhaitable et utile, je suis convaincu que nous serions tous plus heureux si une telle entreprise pouvait obtenir au Canada même les capitaux et les administrateurs qui lui sont nécessaires.

"La Banque d'expansion industrielle a déjà aidé en pareilles situations, et le gouvernement désire qu'elle accroisse son activité dans ce domaine.

"De même, il se pose parfois des problèmes lorsque le propriétaire d'un établissement a ou prévoit des difficultés à l'égard des impôts sur les biens transmis par décès. En pareil cas, le propriétaire peut se croire forcé de céder son établissement, ou de l'intérêt prépondérant qu'il possède dans l'établissement, et souvent le client le plus disposé à acheter peut être quelqu'un de l'étranger. En pareil cas, la Banque d'expansion industrielle peut avoir un rôle constructif à jouer. Elle a le pouvoir, non seulement de consentir des prêts à termes, mais aussi d'acheter des actions en vue de la revente et de conclure des contrats de garantie.

"On devrait faire en sorte de mieux faire savoir que la Banque détient ces pouvoirs et qu'elle est toute disposée à les exercer. Naturellement, elle doit toujours user de bon jugement en affaires. Mais, dans ce contexte, j'ai confiance que la Banque d'expansion industrielle aidera de plus en plus à résoudre les problèmes du genre dont j'ai parlé, à accroître la productivité du Canada et à améliorer notre situation au point de vue de la concurrence, ainsi qu'à conserver au Canada la propriété et la direction des entreprises canadiennes.

Marché d'hypothèques

"Je rappelle à la Chambre certaines récentes mesures du domaine financier qui concordent à dessein avec les objectifs que j'ai annoncés ce soir, de poursuivre M. Fleming, c'est-à-dire, en particulier, réduire les taux d'intérêts et veiller à ce que, autant que possible, des sources canadiennes répondent à la demande canadienne de capitaux.

"D'après les données les plus récentes, les prêts bancaires garantis aux termes de loi des prêts aux petites entreprises sont maintenant consentis à un rythme annuel d'environ 100 millions de dollars et servent à une grande variété d'entreprises canadiennes.

"En second lieu, je voudrais dire un mot des dispositions que nous prenons présentement en vue de la création d'un marché secondaire d'hypothèques. Nous n'avons pas du tout l'intention de déverser sur le marché de fortes quantités des hypothèques que détient présentement la Société centrale d'hypothèques et de logement. Si le gouvernement a besoin de fonds, il trouvera au moment voulu des moyens plus efficaces et meilleur marché de répondre à nos besoins. Au contraire, nous avons l'intention de placer sur le marché des quantités relativement limitées, de façon à favoriser l'établissement d'un marché actif d'hypothèques assurées. Un tel marché conférera un élément de liquidité à ces instruments et, ainsi, il concordera avec notre programme général qui vise à élargir et à renforcer les marchés de capitaux canadiens et à rapprocher les taux d'intérêt du Canada de ceux de l'étranger."

"Le gouvernement a pris des décisions à l'égard de certaines réformes et de certaines améliorations qu'il y a lieu d'apporter. Toutefois, nous avons pris conscience de la nécessité d'effectuer un relevé plus général et plus complet qu'il n'est possible de le faire compte tenu des pressions qui influent sur les décisions que doit prendre le gouvernement au jour le jour.

"D'importantes institutions financières du Canada ont acquis, au cours des ans, une réputation enviable de solidité, de prudence et d'adaptabilité. Ces institutions ont rendu de grands services au Canada. En ces dernières années, les institutions elles-mêmes et les marchés qu'elles desservent ont subi d'importants changements. Il se produira peut-être des changements encore plus importants au fur et à mesure que l'économie canadienne s'affirmera et deviendra plus complexe. Ces institutions et ces marchés revêtent une telle importance pour le bon fonctionnement des affaires et du gouvernement qu'il faut en faire une étude soignée de temps à autre.

"Le gouvernement a décidé d'instituer une commission royale d'enquête qui sera chargée d'examiner la structure et les institutions financières du Canada. Le mandat et le nom des membres de la commission seront annoncés en temps opportun.

"Je puis dire que le mandat de la commission sera vaste et s'étendra à tout ce qui concerne l'argent, les banques, le crédit et la finance", a ajouté le ministre. "Le financement de l'économie canadienne constituera un des principaux aspects de l'étude. La commission sera chargée d'étudier des sujets aussi vastes que les tendances et le comportement des taux d'intérêt, le crédit au consommateur, le financement par versements, ainsi que la gestion de la dette publique. On demandera à la commission de faire une étude des institutions financières existantes, notamment les banques à charte, la Banque du Canada et d'autres institutions qui exercent des fonctions bancaires et de crédit, ainsi qu'une étude des diverses lois du Parlement qui les régissent. La commission sera aussi priée de trouver des moyens d'encourager l'expansion des institutions d'épargne. Nous comptons que la commission présentera son rapport bien avant l'étude décennale de la loi sur les banques."

Opérations de change

"Le gouvernement a l'intention de réduire sensiblement l'excédent des biens et des services que nous importons, excédent qui s'est élevé, en ces dernières années, à plus d'un milliard de dollars par année ; le gouvernement y parviendra par un rajustement approprié du taux du change plutôt que directement, par des régies ou des subsides, des contingentements ou des tarifs de douane.

"Le taux sera plus bas qu'il l'a été dernièrement et ce pourrait fort bien être opportun qu'il comporte un escompte appréciable.

"Le fonds du change sera en mesure, au besoin, d'ajouter des montants importants à ses avoirs en dollars des Etats-Unis grâce à des achats effectués sur le marché des devises. Cette initiative aura pour effet d'accroître les réserves de devises étrangères à la disposition du Canada pour servir en cas de besoin.

"On a donné à entendre, dans certains milieux au pays, que toute réduction de notre taux de change favoriserait l'inflation. Nous ne courons, à mon avis, aucun danger sérieux d'inflation dans les circonstances présentes, étant donné l'énorme capacité de production non utilisée de notre économie. Un fléchissement du taux du change représenterait de légères augmentations de prix tant à l'égard de certaines des marchandises que nous importons qu'à l'égard de certains de nos produits d'exportation. Toutefois, j'ai bon espoir que si, étant donné la capacité économique non utilisée actuellement, il y a une répercussion quelconque sur les prix au consommateur et sur le coût de la vie, elle sera minime.

"En abaissant la valeur de notre dollar, nous créerions des débouchés nouveaux pour l'industrie canadienne tant sur notre marché intérieur qu'à l'étranger. Mais ce serait une erreur déplorable si les Canadiens allaient supposer, de ce fait, qu'il n'y a aucune autre mesure à prendre. La concurrence est devenue âpre dans le monde. Nous devons être prêts à intensifier nos efforts pour faire face à cette situation nouvelle.

"Or, personne ne l'ignore, les avantages qui découlent des redressements du taux du change ne durent pas éternellement.

Collaboration nécessaire

Ce serait vraiment pure folie que de perdre ces débouchés nouveaux par suite d'un manque de discipline ou si, par suite d'une absence de collaboration effective entre le salariat et le patronat, il devait en résulter une hausse des prix de revient et des prix de vente et une aggravation de notre situation sur le plan de la concurrence. Je songe à nos concurrents étrangers, surtout à ceux de l'Europe occidentale qui ont réussi à réaliser un degré de collaboration entre patrons et ouvriers que nous autres, en Amérique du Nord, n'avons pas encore pu atteindre.

"Par le passé, les difficultés que le Canada a éprouvées à arrêter et à appliquer une ligne de conduite efficace relative au taux du change étaient étroitement liées aux problèmes connexes aux mouvements de capitaux. Si nous pouvons atteindre une meilleure compréhension de ces problèmes à l'échelle internationale et élaborer de nouvelles méthodes internationales afin de les régler, ce sera un avantage pour tous.

"En résumé, notre objectif est d'établir pour le dollar canadien, un taux du change qui contribuera à un meilleur équilibre de nos comptes courants, ainsi qu'à une production intérieure et à une embauche d'un niveau beaucoup plus élevé. Nous nous efforcerons de parvenir à ce but par la conjugaison, tant dans le domaine de la finance que dans celui de l'économie, des mesures générales qui encourageront les Canadiens à chercher davantage, au pays même, les capitaux dont ils ont besoin.

"L'expérience des dernières années permet de croire que l'industrie canadienne a suffisamment d'élasticité, pour mettre en oeuvre les rectifications qui s'imposent dans la balance de notre commerce avec l'étranger.

"On ne pourra atteindre ces objectifs que si tous les secteurs de la collectivité canadienne, hommes d'affaires comme ouvriers, déploient tous leurs efforts. Il nous faudra produire les denrées appropriées à un prix approprié afin de concurrencer les fournisseurs énergiques et compétents de tous les continents. J'exhorte les producteurs canadiens à relever avec énergie ce défi impérieux. De cette façon, nous atteindrons des niveaux plus élevés de production efficace et nous créerons de nouveaux débouchés profitables pour les effectifs croissants de notre main-d'oeuvre.

Pas d'isolationisme

"De nouveaux groupes commerciaux régionaux se sont constitués ou sont en train de se former. Le Canada devra se montrer à la hauteur de nouvelles tâches et ajuster sa situation en conséquence.

"Chercher à nous isoler du reste du monde des affaires par l'imposition de barrières commerciales, causerait un tort irréparable à l'économie canadienne. Nous perdrions ainsi un certain nombre de débouchés; nos industries d'exportation les plus prospères seraient plongées dans le marasme. Il se produirait une baisse du niveau de vie de la population canadienne et notre économie s'atrophierait. Notre voix autour de la table des délibérations internationales serait affaiblie.

"Le Canada ne saurait non plus renoncer aux vastes relations commerciales qu'il entretient à l'heure actuelle afin de se joindre à un groupe commercial régional.

"Je vois difficilement, étant donné notre situation particulière, comment une alliance de caractère discriminatoire avec certains pays ou certains groupes de pays pourrait nous aider à diversifier ou à étendre notre commerce extérieur, sans nuire à nos relations commerciales avec les pays à qui nous tournerions le dos. Je ne suis pas convaincu non plus qu'une réduction générale de nos tarifs douaniers en faveur d'un groupe commerçant quelconque soit compatible avec une saine industrie secondaire ou une expansion bien équilibrée de notre économie.

"Je ne suis pas d'avis que les problèmes d'ordre économique auxquels le Canada doit faire face aujourd'hui nécessitent une nouvelle orientation de nos relations commerciales, ni que ces problèmes ne peuvent être surmontés par l'application vigoureuse de notre politique commerciale actuelle.

Politique commerciale

Quelle est alors la politique commerciale que nous avons l'intention de suivre ?

"Nos objectifs sont clairs :

1. Elargir, diversifier, mieux équilibrer et stabiliser notre commerce général et nos échanges avec le Commonwealth et l'étranger.

2. Appuyer et favoriser, au sein de notre commerce international, un régime où le règne du droit et l'ordre sont à l'honneur; respecter nos obligations internationales et nous tenir prêts à défendre nos droits et nos intérêts.

3. Reconnaître les besoins légitimes des producteurs canadiens ; les protéger contre les pratiques commerciales déloyales; et encourager le développement harmonieux de tous les secteurs de l'industrie et de l'agriculture canadiennes.

"Tels ont été les principes directeurs et les buts de nos relations commerciales avec l'étranger depuis l'avènement du présent gouvernement, voici quatre ans. A mon avis, ce sont les lignes de conduite qui s'imposent de nos jours.

"Je suis persuadé, quand j'effectue un retour en arrière, que le succès que nous avons obtenu en suivant cette ligne de conduite doit nous encourager grandement. En 1960, nos exportations ont été les plus importantes de toute notre histoire. Pour cette même année, le déficit de notre commerce extérieur de marchandises a été inférieur au quart du maximum atteint en 1956. Nous n'importons pas plus qu'il y a quatre ans et, généralement parlant, nos propres industries assurent, dans une plus grande proportion, l'approvisionnement d'un marché intérieur en évolution.

Modification des tarifs

"Nous vivons dans un pays aux ressources naturelles et industrielles nombreuses, un pays capable de produire de nombreuses denrées en grande quantité et à des prix compétitifs. Notre standard de vie élevé dépend depuis toujours et dans une large mesure de notre aptitude à écouler sur les marchés mondiaux les denrées dans lesquels nous excellons, en échange de celles que les autres nations sont mieux en mesure de produire.

"L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce prévoit de nouvelles négociations et modifications des taux de droit de douane établis, et nous avons trouvé commode de profiter de temps à autre de la souplesse de cette disposition.

"Depuis quelques années, nous avons rénové les droits de douane à l'égard du fer et de l'acier de base, des tuyaux et tubes, des fruits et des légumes frais, d'une grande partie de la liste des produits textiles de même que d'autres denrées. Je propose de nouvelles modifications touchant les produits textiles, les clous et plusieurs autres articles.

"Nous avons recherché l'intérêt commercial du Canada dans le Commonwealth lors de la conférence commerciale et économique du Commonwealth, et à d'autres réunions du Commonwealth, de même que par des entretiens directs avec le Royaume-Uni et d'autres pays du Commonwealth. Après avoir maintenu des rapports étroits avec l'ancien gouvernement des Etats-Unis dans le domaine économique, nous avons déjà établi de bonnes relations, aussi intimes qu'amicales avec le nouveau gouvernement.

"Une partie importante du succès qu'ont remporté nos efforts en vue de diversifier davantage et de mieux distribuer nos échanges du point de vue géographique, a été attribuée à l'augmentation sensible, ces dernières années, de nos exportations au Royaume-Uni et à l'Europe continentale. Nous nous intéressons naturellement beaucoup à la nature et à l'orientation des ententes commerciales régionales auxquelles participent ces pays.

Négociations avec les "Six"

"Les six pays continentaux qui forment la Communauté économiques européenne se sont entendus sur un tarif extérieur commun qui doit être établi par étape au cours des dix prochaines années, ou à peu près. En conformité des règlements établis en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce pour régir des unions douanières, ces pays ont dû négocier à nouveau les droits de douane qu'ils s'étaient précédemment engagés à respecter. Je suis en mesure d'annoncer que le Canada a fait des progrès appréciables dans ses renégociations, même si les négociations se poursuivent encore sur certains produits importants, agricoles et autres.

"A la mi-mai, les pays qui participent à la conférence douanière ont décidé que les renégociations avec le groupe des Six étaient assez avancées pour qu'on puisse fixer une date pour l'ouverture de la nouvelle série de négociations douanières.

"Les négociations générales ont commencé le 29 mai. Le Canada est un des participants. Nous espérons qu'elles aboutissent à de nouvelles réductions de la protection douanière contre des produits d'exportation canadiens.

"Maintenant que les pays de l'Europe occidentale ont recouvré leur puissance économique et financière, nous aimerions voir disparaître les restrictions qui restent, y compris celles qui s'appliquent au secteur agricole.

Marché commun

"Le gouvernement du Royaume-Uni s'inquiète de plus en plus des risques qu'il court en demeurant en dehors de la Communauté économique européenne des Six, et s'emploie activement à rechercher des conditions qui lui permettraient d'adhérer à ce groupement. Le Royaume-Uni n'a pas encore pris de décision mais il a déclaré que, s'il en venait à décider de négocier avec les Six, il faudrait en venir à des arrangements qui tiennent compte des intérêts commerciaux essentiels des pays du Commonwealth. Pour notre part, nous avons fait voir très clairement qu'une telle décision aurait de profondes répercussions sur les intérêts commerciaux canadiens. D'autres pays du Commonwealth ont exprimé des sentiments analogues.

"Le moment est venu de recourir à des consultations en bonne et due forme au niveau ministériel. Le Royaume-Uni a proposé que le Secrétaire d'Etat aux relations du Commonwealth vienne au Canada à cette fin. L'utilité de cette consultation dépendra évidemment des renseignements précis que le Royaume-Uni pourra nous communiquer à l'avance. Manifestement, ces consultations bilatérales sont essentielles, mais le gouvernement canadien soutient qu'il faudrait aussi profiter de toutes les occasions de consultations mutuelles entre tous les pays du Commonwealth.

"Le droit traditionnel de libre accès au marché du Royaume-Uni, pour les pays du Commonwealth, à l'égard de leurs produits agricoles, de leurs matières industrielles et de la plupart de leurs produits ouvrés est la clef de voûte du régime commercial du Commonwealth. Pour des raisons d'ordre économique comme pour des raisons d'ordre politique, nous ne voudrions pas que ce régime soit aboli.

"Nous suivrons de près le cours de tous les entretiens qui pourraient avoir lieu entre le Royaume-Uni et le groupe des Six. Quel qu'en soit le résultat, nous chercherons à nous ménager les conditions les plus favorables d'accès à ces deux marchés, et nous prendrons tous les moyens voulus pour y arriver.

"Il se peut fort bien qu'à un moment opportun la nouvelle Organisation de coopération et de développement économiques ait à jouer un rôle important quand il s'agira d'étudier de nouvelles ententes entre les deux groupes commerciaux de l'Europe.

Commerce nippo-canadien

"L'année dernière, les échanges commerciaux du Canada avec le Japon ont atteint, dans les deux sens, de nouveaux sommets. Le Japon est notre troisième grand débouché, et le deuxième de nos grands marchés pour le blé. Le Japon est très efficace producteur d'une grande variété des produits ouvrés. Les Japonais admettent toutefois le principe voulant que l'accroissement des exportations de leurs produits qui font concurrence à notre propre production doit être ordonné, et ils savent qu'ils doivent éviter de désorganiser notre marché. Ce principe, ils l'appliquent d'eux-mêmes en restreignant leurs exportations.

"D'autres producteurs dont les prix de revient sont peu élevés, notamment Hong-kong, n'ont pas voulu ou n'ont pu jusqu'ici mettre en vigueur un régime analogue. Nous cherchons instamment, avec la collaboration du Royaume-Uni et des Etats-Unis, à apporter une solution équitable à ce problème. Si nos efforts échouent, nous devrons alors, bien entendu, adopter d'autres méthodes."

"Le problème de la désorganisation du marché, ou la crainte d'une telle désorganisation, notamment dans le domaine des matières textiles, sévit dans tous les pays industriels. Les difficultés réelles auxquelles se heurtent des pays comme le Canada et les Etats-Unis, qui n'imposent pas de restrictions à l'importation, sont fort aggravées par le fait que bien d'autres pays, notamment ceux de l'Europe occidentale, maintiennent de sévères restrictions. Nous nous employons maintenant avec les Etats-Unis et d'autres pays, grâce à un effort de collaboration internationale, à réaliser un partage plus équitable des conséquences du mouvement international des produits textiles.

M. FLEMING

SUITE DE LA PAGE 13

Au sujet de l'éventuelle entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun, M. Fleming a souligné que quelle que soit la décision britannique, le gouvernement tentera de préserver, dans les conditions les plus favorables possibles, ses débouchés commerciaux et prendra les moyens d'y parvenir.

Des signaux lumineux au passage à niveau

JONQUIERE. (G.O.) — La ville de Jonquière rencontrera le comité municipal de circulation, afin d'étudier la possibilité d'aménager des barrières ou des signaux lumineux aux passages à niveau des rues St-Dominique et St-Jean-Baptiste.

La pose de nouveaux signaux lumineux nécessiterait un déboursé de l'ordre de $16,820 environ, dont 80 pour cent seront payés par la commission des transports du Canada ; 12½ pour cent par la ville de Jonquière et 7½ par les chemins de fer nationaux.

Le coût d'installation de barrières aux passages à niveau de ces deux rues s'élèverait à $40,000. La commission des transports refuse de participer à ce projet en raison du fait qu'il s'agit de "voies uniques". La ville a déjà des signaux lumineux à ces deux passages à niveau.

Riz siamois

(PC) — La Thaïlande (Siam) vient après la Birmanie seule comme exportatrice de riz.

Lorenzo Piétracoup
Gérant de l'agence

Jean-J. Bouchard

Conrad Pesant

Urbain Fisher

Jean-Yves Roy

Michel Girouard

Viateur St-Jean

L'agence Montréal-Est de la Mutual Life du Canada décroche le prix d'excellence

Le siège social de la Mutual Life du Canada a cette année décerné son prix d'excellence "Directors' Efficiency Trophy" à l'agence Montréal-Est que dirige M. Lorenzo Piétracoup, pour son succès remarquable en 1960.

Tous les ans les soixante et onze agences de la Compagnie au Canada se disputent chaudement cet honneur insigne.

Le mérite de chaque agence dépend:

de la qualité des nouvelles affaires,

de l'augmentation de l'assurance en vigueur,

de l'expansion de l'agence et de son bon fonctionnement.

Ce succès remarquable fait honneur à son gérant, aux représentants de la Compagnie ainsi qu'au personnel du bureau.

Cette agence — qui dessert le Nord et l'Est de Montréal — a ses bureaux à: 3714 est, rue Ontario
Téléphone: LA. 6-7046
Gérant de l'agence: LORENZO PIÉTRACOUP

Représentants: Jean-J. Bouchard, Conrad Pesant, Urbain Fisher, Jean-Yves Roy, Michel Girouard, Viateur St-Jean

THE MUTUAL LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
fondee en 1869 — Siège social: Waterloo, Ont.

Pour fins de prêts

Les ressources de la Banque d'expansion industrielle portées à $400 millions?

OTTAWA. (PCf) — Le gouvernement se propose d'accroître la capacité financière de la Banque d'expansion industrielle et d'en élargir les attributions. Dans son discours sur le budget, hier soir, aux Communes, le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a annoncé qu'il demandera au Parlement de porter de $160,000,000 à $400,000,000 les ressources financières de la banque pour fins de prêts.

Le gouvernement veut aussi accroître les catégories d'entreprises que la banque pourra aider.

A l'heure actuelle, la Banque est autorisée à consentir des avances à certains secteurs de l'activité industrielle, entre autres, la fabrication et la transformation, la coupe du bois et la construction, le transport aérien ainsi que la prestation de certains services.

"On propose que, désormais, toutes les entreprises commerciales du Canada soient admissibles à l'aide de la banque," a déclaré le ministre.

En facilitant l'essor de la Banque d'expansion industrielle, a dit M. Fleming, le gouvernement poursuit plusieurs objectifs importants.

Droits successoraux

"Le champ d'activité de la Banque étant enlargi", il y aura plus d'emplois. Cet accroissement d'activité aidera également à assurer au Canada une économie plus forte, plus productive et plus souple."

Bien que l'objet principal de la Banque soit d'aider à financer l'établissement de nouvelles entreprises petites et moyennes, ainsi que l'expansion d'entreprises de ce genre déjà en activité, a noté M. Fleming, il devient de plus en plus manifeste que la Banque peut aussi jouer un rôle utile en aidant à résoudre les problèmes afférents à la consolidation des finances et au changement de propriétaires d'entreprises.

La banque a déjà aidé en pareille situation et le gouvernement désire qu'elle accroisse son activité dans ce domaine.

M. Fleming a également souligné qu'il se pose parfois des problèmes lorsque le propriétaire d'un établissement a ou encore prévoit des difficultés à l'égard des droits successoraux.

En pareil cas, le propriétaire peut se croire forcé de céder son établissement ou l'intérêt prépondérant qu'il y possède.

Rôle constructif

Souvent le client le plus disposé à acheter peut être quelqu'un de l'étranger.

La Banque peut avoir un rôle constructif à jouer dans ce domaine, a dit le ministre des Finances.

M. Fleming a dit qu'au cours de son dernier exercice financier, la Banque a consenti 740 prêts qui représentaient une somme de $38,000,000 en comparaison de 221 prêts représentant $17,000,000 il y a cinq ans.

Au cours de son présent exercice, commencé en octobre dernier, les prêts qu'elle a approuvés dépassent de 60 pour cent le chiffre sans précédent qu'elle avait atteint pour la période correspondante de l'année dernière", a ajouté le ministre.

L'objectif primordial du budget: stimuler l'économie

OTTAWA. (PCf) — Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, s'est efforcé dans le budget qu'il a présenté hier soir de stimuler l'économie. Aussi, il n'a guère eu le temps de s'occuper du contribuable lui-même.

Il y a bien eu certaines concessions faites ici et là aux contribuables, mais pour autant que le consommateur ordinaire est intéressé, le point saillant du budget est celui où le gouvernement a annoncé son intention d'abaisser le taux de change du dollar canadien.

En conséquence, les marchandises importées coûteront plus cher et on sait que les Canadiens achètent une énorme quantité de marchandises étrangères.

M. Fleming a dit que les Canadiens doivent diminuer ces achats. Son budget a pour but de venir en aide aux producteurs canadiens.

Aucun changement n'a été annoncé dans le taux des impôts personnels. La principale diminution d'impôt consiste dans l'abolition de la taxe d'accise sur les automobiles de tourisme.

M. Fleming a dit qu'il s'attendait, bien entendu, à ce que les manufacturiers et les marchands d'automobiles passent cette économie entièrement aux consommateurs.

Les fumeurs de cigarettes extra-longues seront favorisés. En effet, on permettra aux manufacturiers d'y mettre plus de tabac sans augmentation de taxe.

M. Fleming a supprimé le maximum sur les frais médicaux dans le calcul de l'impôt sur le revenu. C'est une mesure qui bénéficiera grandement aux contribuables qui doivent supporter d'énormes frais médicaux par suite d'accidents d'automobile.

M. Fleming a demandé aux Canadiens d'épargner davantage pour pouvoir investir leurs économies dans des entreprises canadiennes.

Il a donné quelque espoir que les pensions transférables, c'est-à-dire celles qui se continuent d'un emploi à l'autre, deviennent un jour une réalité. Il a dit qu'Ottawa recherchera la coopération des provinces à cette fin.

Le ministre a jeté un coup d'oeil méprisant sur ceux qui "vivent avec des comptes de dépense". Il a dit que le ministère du Revenu se propose d'examiner de près les dépenses de voyage et les frais de représentation nécessaires pour gagner un revenu et il ajouta qu'il espérait qu'il ne serait pas nécessaire d'adopter une législation plus restrictive.

L'industrie textile jouira d'une plus grande protection et cela pourrait contribuer à une augmentation des prix domestiques de certains produits textiles.

Les droits sur les importations d'articles comme les poulets préparés, les bêches, les fourches, les râteaux et les tondeuses à moteur ont été accrus. Les droits sur le jus d'ananas, les motocyclettes et les pièces des tondeuses à gazon à moteur ont été réduits.

Divers articles ont été ajoutés à la liste des produits exempts de la taxe de vente. Parmi eux on compte les véhicules automobiles servant au transport du fourrage, les thermostats et les mélanges secs de béton.

La plupart des observateurs croient que ce budget indique qu'il n'y aura pas d'élection générale cette année.

Opinion des jeunes Allemands sur le procès d'A. Eichmann

HAMBOURG. (DaD) — Un américain visitant la République Fédérale Allemande a distribué quelques centaines de questionnaires dans diverses classes et écoles techniques et professionnelles. Il voulait savoir comment les garçons et filles allemands jugent Hitler et surtout Eichmann. Un groupe important de jeunes répondit à contrecoeur aux questions, et quatre se refusèrent même à donner leur opinion. Un tiers des jeunes interviewés indiqua la raison de ce comportement : à l'époque (1935-1945) ils n'étaient pas encore nés ou bien n'avaient qu'un ou deux ans. Comment pouvaient-ils dès lors prétendre donner un jugement ? Un garçon de 18 ans écrivit : "Sur cette question, des gens importants on déjà écrit de gros volumes, si bien que l'opinion d'un jeune, qui n'était alors pas encore conscient, n'a aucune valeur". De plus, certaines questions n'étaient pas très heureuses : il fallait juger une masse d'événements en une page et demie.

Chez beaucoup de ces jeunes, on nota qu'ils recevaient un enseignement exact sur le "troisième Reich" national-socialiste ; leurs réponses n'étaient jamais fausses, et ils montraient beaucoup d'intérêt pour l'histoire contemporaine. Ils ont tenté d'en apprendre le plus possible sur "cette époque". Ils furent en partie informés sur l'époque hitlérienne par leurs maîtres, mais leurs connaissances détaillées viennent surtout de leurs parents, des livres, de la presse et de la télévision.

Le jugement porté sur Hitler fut presque unanime. Son aspiration à la puissance avait été presque maladive. Son comportement envers les juifs était inexpiable. De plus il avait déchiré "Son Allemagne" par la guerre et l'avait plongée dans un malheur profond. Par contre, chez de nombreux jeunes, Eichmann fut jugé selon d'autres critères. Il n'aurait été que l'instrument de Hitler. S'il n'avait pas signé les condamnations à mort, un autre l'aurait fait à sa place. Il fallait naturellement expier la mort violente de millions de Juifs et Eichmann devait être puni avec rigueur ; il convenait cependant de punir non pas un seul, mais tous les hommes coupables autrefois de crimes contre l'humanité.

Tous les jeunes questionnés se montrèrent choqués de la façon dont, à l'occasion, le procès Eichmann est utilisé par la presse du monde entier, avec un style boulevardier : on ne devrait pas en faire un procès à sensation. Les grands méfaits doivent être punis, mais c'est un manque total de goût que de publier des romans et tourner des films sur la vie d'Eichmann. Et surtout, selon eux, ces reportages ne sont pas objectifs. Quelques jeunes attirent aussi l'attention sur le fait que les pays de l'Est peuvent utiliser ce procès Eichmann pour leur propagande anti-occidentale s'il n'est pas mené de façon convenable. Mais un tiers des jeunes interviewés demandèrent surtout que l'on tire enfin un trait sur l'horrible époque de la terreur. Quelque part dans le passé l'histoire de tous les peuples a connu quelque grande injustice et quelque grand malheur. Pourquoi en Allemagne, comme ailleurs, tous les hommes qui ne furent pas responsables de ce qui se passa, c'est-à-dire surtout les jeunes, ne pourraient-ils pas considérer le passé comme réellement passé ?

Peter Ebstorfer

EATON OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.

Légères, fraîches et confortables... par "Lyons of London"

A — Mocassins frais
A empeigne lacée à la main, élastifiée. Talon et semelle caoutchouc. Vanille, menthe, melon d'eau, bleuet, pistache ou raisin. Pointures 5 à 9. **2.49**

B — Cuir à gant
Pantoufle tout de cuir cape-skin à talon de caoutchouc pancro. Blanc os, bleu pâle, noir, blanc, naturel, rouge, rose. Pointures 5 à 9½. **2.99**

C — Modèle tout aller
Empeigne cuir de vache, semelle de cuir, talon ⅜" spectro. Noir, rouge, blanc os, bleu pâle, rose ou blanc naturel. Pointures pour 5 à 9½. **3.99**

D — Lanières de cuir
Semelle caoutchouc, lanières cuir de vache. Jaune, melon d'eau, vert embrun, blanc, os, rouge. Pointures 4 à 8. **2.99**

Composez VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques
BAS (RAYON 201), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

SPECIAUX DE L'HEURE DU JEUDI SOIR CHEZ EATON

Listes disponibles à toutes les entrées EATON, donnant tous renseignements des marchandises.
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.

5 h. 30 p.m.
Chapeaux de paille pour dames.
Lavettes "Martex" à ½ prix !
Porcelaine anglaise.
Etagères-bibliothèques en joli noyer.

6 h. p.m.
Culottes et bikinis nylon.
Souliers Amalfi.
Guitares de dimension standard.
Souliers tout aller pour adolescentes.

6 h. 30 p.m.
Chemises de nuit.
• Robes pour jeunes filles à ½ prix.
Plateaux à ½ prix.
Matelas Simmons.

7 h. p.m.
Pyjamas Baby Doll pour fillettes.
Coffres.
Robes Arnel et coton.
Cadres de métal pour photos.

Magasin du sous-sol

5 h. 30 p.m.
Vêtements sport pour fillettes en solde.
Les restaurants Eaton seront ouverts :
• Restaurant du 9ème jusqu'à 7 heures.

6 h. p.m.
• Bas nylon sans couture 400 aiguilles.
• Le Casse-Croûte du 5ème jusqu'à 9 heures.
• La Luncheonette du sous-sol jusqu'à 8.30 heures.

SALON ELYSEE ouvert jusqu'à 7 heures
STATIONNEMENT EATON ouvert jusqu'à 9 heures

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Chemises sport d'été pour hommes! Économisez!

SPECIAL JEUDI

3 POUR 4.50 1.57 chacune

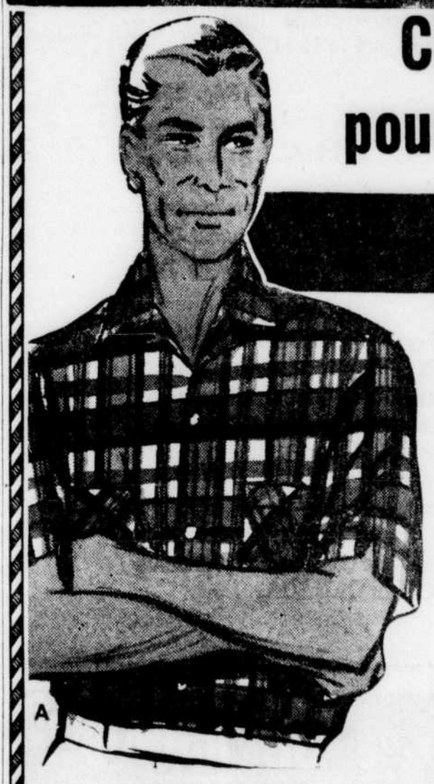

VOICI UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE de chemises à manches courtes. Cols 2 façons, pans carrés, belle coupe. Petite, moyenne et grande.

a) QUADRILLES ATTRAYANTS. Coton "Sanforized". Bleu, bordeaux, brun, rouge, ton or.
b) DESSINS NOUVEAUTES. Popeline de rayonne "lavez-et-portez". Bleu, havane, gris, blanc.
c) TISSUS UNIS EN VOGUE. Texture ajourée. Coton "Sanforized". Blanc et teintes unies : bleu, maïs, havane, gris, menthe. (Couleurs pour les tailles moyenne et grande seulement).

COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)

En paille

Souliers en paille pour l'été, pour dames. Devant ouvert et talons compensés. Noir/blanc, brun ombré et tout noir, 4 à 9 dans le groupe. SPECIAL JEUDI, la paire **1.99**

Oxfords

Style sport pour hommes. Excellents pour les jardiniers, chauffeurs de camions, etc. Dessus cuirette "Tuffhide" robuste, semelles et talons caoutchouc moulé imperméable. Noir, 7-8½-9 dans le lot. SPECIAL JEUDI, la paire **1.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces articles, s.v.p.
(937)

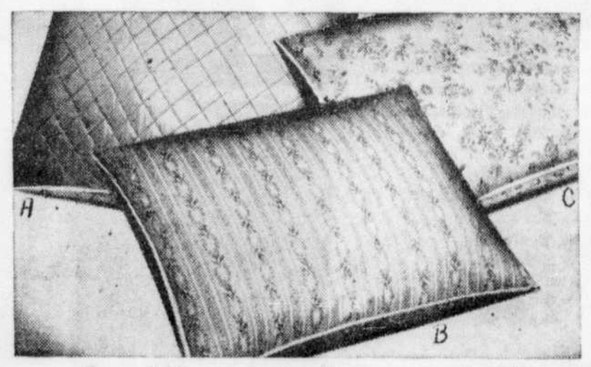

Oreillers à bas prix!

A) MATELASSES! chacun **1.59**
Dessus matelassé de tissu peau d'ange (rayonne). Blanc, bleu ou rose. Rembourré de plastique mousse. Env. 16" x 24".

B) Env. 19 x 25" Spécial chacun **2.49**
Oreillers rembourrés de plumes de poulet et d'oies lavés et stérilisées. Recouverts de coutil de coton à dessins de fleurs. Rose ou bleu.

C) Env. 16 x 23" Spécial chacun **1.59**
Recouvert de cretonne de coton imprimé à motifs de fleurs. Bleu, jaune, beige ou rose. Rembourré de plastique mousse. Env. 16" x 23"

COMPOSEZ VI. 2-9211
(936)

Gaines extensibles pour tailles fortes

Extensible deux sens ; solidité, confort

SPECIAL JEUDI **2.99**

Maille élastique de rayonne extensible 2 sens. Devant entrecroisé pour plus de confort. Panneau devant de brocart à baleines de plastique flexible pour contrôler l'abdomen. 4 jarretelles élastiques. Blanc. Grande longueur. Tailles 30 à 40 — les fortes tailles si difficiles à trouver.

Choisissez votre taille ci-dessous et COMPOSEZ VI. 2-9211

Grandeur	Taille	Hanches
30	30-31	40-41
32	32-33	42-43
34	34-35	44-45
36	36-37	46-47
38	38-39	48-49
40	40-41	50-51

(909)

THE T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

2-pièces sport à prix spécial!

Ordinairement 5.98
SPECIAL JEUDI **4.79**

Grand achat spécial pour dames! Un des ensembles les plus à la mode cette saison! BLOUSES en "sharkskin" de coton. Fermeture 5 boutons au dos, bas à franges. PANTALONS FUSEAUX en coton "Babycord", 1 poche, glissière dissimulée et ceinture assorties à la blouse. Tailles 10 à 18.

A) Blouse en rose, bleu, jaune, lilas et vert sur blanc avec pantalons fuseaux blancs.

B) Blouse à impressions fleuries de lilas/bleu avec pantalons fuseaux lilas et vert/corail avec pantalons fuseaux vert saule.

COMPOSEZ VI. 2-9211
(946)

Carpettes en solde

½ prix ! Séries de couleurs incomplètes

a) CARPETTE DE VISCOSE 9' x 12'. Rég. 49.95
SPECIAL JEUDI **24.97**
15 seulement : vert pâle
25 seulement : rose poussiéreux.
A touffes épaisses. Rayonne de viscose. Envers traité Latex. Quelques-uns légèrement souillés.

b) TAPIS BOUCLES. 2 dimensions
9' x 12' — 38 seulement Rég. 49.95 **24.97**
8' x 10' — 9 seulement Rég. 39.95 **19.97**
(967)

Deux-pièces

pour fillettes

Ravissants ensembles d'été à très bas prix

Ensembles blouse et short pour fillette ; coton pré-rétréci. Sans manches, dessin imprimé, taille élastifiée au dos. Blouse boutonnant devant, avec élastique au dos de la taille. Turquoise, rouge et mandarine. 3-4-6 ans.
SPECIAL JEUDI, l'ensemble 2 pièces **.94**

COMPOSEZ VI. 2-9211
(910)

EATON — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Le magasin fermera à 1 heure, fête de la St-Jean-Baptiste, pour permettre aux employés de participer aux réjouissances!

Chaussures Tout aller

Confortables et de longue durée

Empeignes cuir souple et semelles caoutchouc façon crêpe-mousse.

A. Oxford à bout uni, pointures 6 à 12, largeur D. Noir ou brun.

B. Empeigne à piqûres, type mocassin. Pointures 6 à 11, largeurs D-E. Noir ou brun.

C. Empeigne perforée, type mocassin. Pointures 7½ à 11, largeur D. Noir ou brun.

D. Empeigne tulle nylon brun. Pointures 6½ à 11½, largeur D.

Les commandes téléphoniques sont acceptées tant que les quantités dureront.

SPÉCIAL JEUDI 6.98

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 237, AU DEUXIEME

Pantalons coton pour garçons! Notez les bas prix!

Tissus lustrés et cordés irréguliers lavables. Aucun souci pour les vacances.

Lorsque votre jeune garçon partira pour le camp ou le chalet familial, assurez-vous qu'il a dans son équipement un pantalon (ou deux) en COTON. Le COTON se lave facilement, se porte longtemps et est frais et confortable les journées chaudes et humides. Voici leurs modèles préférés : taille courante avec passants, coupe élégante et soignée, 2 poches en biais, 2 poches dos et revers finis.

A) **COTON LUSTRE** — tons d'anthracite, vert saule, antilope en tailles 12 à 16 seulement, ton blé en tailles 6 à 14. **1.89**

B) **CORDE IRREGULIER** — fin coton cordé en tons d'antilope, vert saule et anthracite. Tailles 10 à 16. **2.89**

C) **NON ILLUSTRE** — LUSTRE "LAVEZ-ET-PORTEZ" en tons d'anthracite et antilope en tailles 10 à 16. **2.89**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 232, AU DEUXIEME

Belle de la tête aux pieds en allant au NOUVEAU SALON ELYSEE EATON

OUVERTURE DEMAIN

L'élégant salon de beauté EATON entièrement rénové et agrandi où vous trouverez le meilleur service dans une atmosphère reposante et accueillante.

SPECIAL DE L'OUVERTURE DU SALON ELYSEE

Pour une durée limitée seulement. Permanente nouvelle "RILLING" — "To Have and to Hold".

Rég. 25.00

SPECIAL 15.00

Mlle Marion Rennie, représentante RILLING, sera en permanence dans notre salon les 22, 23 et 24 juin inclus.

Mlle Fernande Rochette, représentante ROUX, se fera un plaisir, jeudi, de vous donner tous les détails sur cet extraordinaire colorant pour cheveux. Pour les cheveux abîmés, renseignez-vous au SALON ELYSEE sur l'avantage que vous auriez à essayer les applications et les bains pour cheveux ULTRASOL, exclusifs à EATON au CANADA.

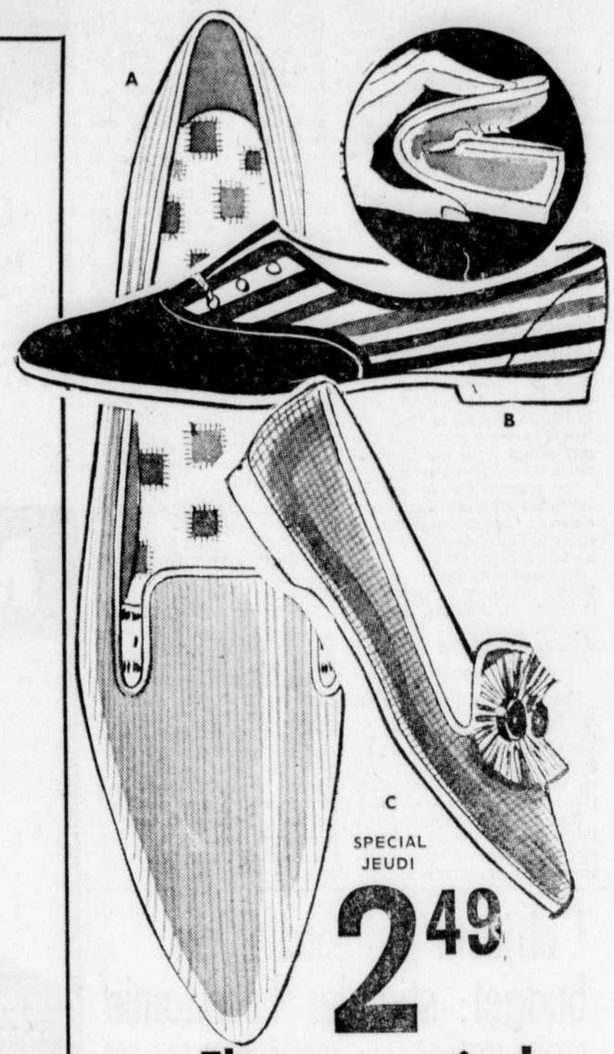

SPECIAL JEUDI **2.49**

Elégance estivale

Souliers importés des Etats-Unis. Légers et gais, en toile de couleur avec semelle de caoutchouc vulcanisé. Pointures : 4 à 9 (pas de demi-pointures) dans le groupe.

A. Côté élastifié. Blanc, noir, havane ou lilas.
B. Côté rayé. Noir et havane.
C. Noeud de paille. Noir, havane ou turquoise.

Prière d'indiquer un second choix de couleur lorsque vous commandez par téléphone ou par la poste.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Commandes téléphoniques acceptées sous réserve des quantités en stock.

RAYON 238, AU DEUXIEME

VÊTEMENTS 20% À 33⅓% DE RABAIS !

COMPOSEZ VI. 2-9211

Rég. 1.99! Costumes de bain pour petites filles

SPECIAL JEUDI **1.59**

A) En coton tissé écossais. Rouge ou bleu à garniture blanche. Tailles : 4, 5, 6, 6x. B) Conton imprimé avec jupe. Impressions de fleurs en bleu, jaune, lilas. Tailles : 3, 4, 6, 6x.

Rég. 2.99! Robes 2 pièces pour le jeu !

SPECIAL JEUDI **2.19**

Jupe à plis non-repassés, boutonnant devant, corsage orné de frange blanche, ceinture en pareil, culotte assortie. Rayures en rose et blanc ou bleu et blanc. Tailles : 3, 4, 6, 6x.

Composez VI. 2-9211
RAYON 210, AU QUATRIEME

MAILLOTS de BAIN — Rég. 1.99 ! Quadrillés tissés en bleu, rose, vert, à garniture blanche. Culotte à volant, jambe élastique. — Tailles : 2, 3, 3x. Spécial jeudi **1.59**

CULOTTES CHINO — Rég. 1.19 ! Ceinture élastique, 2 poches, brayette à fermeture éclair. Antilope, vert ou marine. Pour garçonnets : 6x seulement. Spécial jeudi **.79**

CHANDAILS 1.49 — Pour fillettes : coton peigné fantaisie, rouge ou vert saule. Pour garçonnets : tricot coton rayé, bleu, rouge, jaune doré. Tailles : 3 - 6x. Spécial jeudi **.99**

CHANDAILS 1.99 — Chandails sport, tout coton à envers ouaté, pour garçonnets et fillettes : 2, 4, 6, 8. Blanc, jaune ou bleu. Spécial jeudi **1.32**

Pas de commandes téléphoniques ou postales sur ces articles ! Vêtements pour enfants (Rayon 210), au quatrième.

Solde de blouses! Rég. 2.98 à 6.98!

Au "Petit Budget", quatrième étage
Spécial jeudi

1.98 à 4.98

Fins de séries à solder ! Grande variété de modèles en teintes pâles et foncées. Dans la collection : cotonnades unies et imprimées, soies fantaisie, rayonnes et "Terylene" facile d'entretien. Certaines légèrement défraîchies. Tailles 10 à 44 dans le groupe.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 545, AU QUATRIEME

Rien ne saurait être plus équitable

L'assurance que vous donne EATON est sérieuse, réelle et loyale. Elle se résume en ceci : quel que soit l'article que vous achetiez chez EATON, vous pouvez en obtenir le remboursement s'il ne vous donne pas satisfaction. Voilà le principe EATON en affaires, basé sur l'immuable garantie EATON :

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

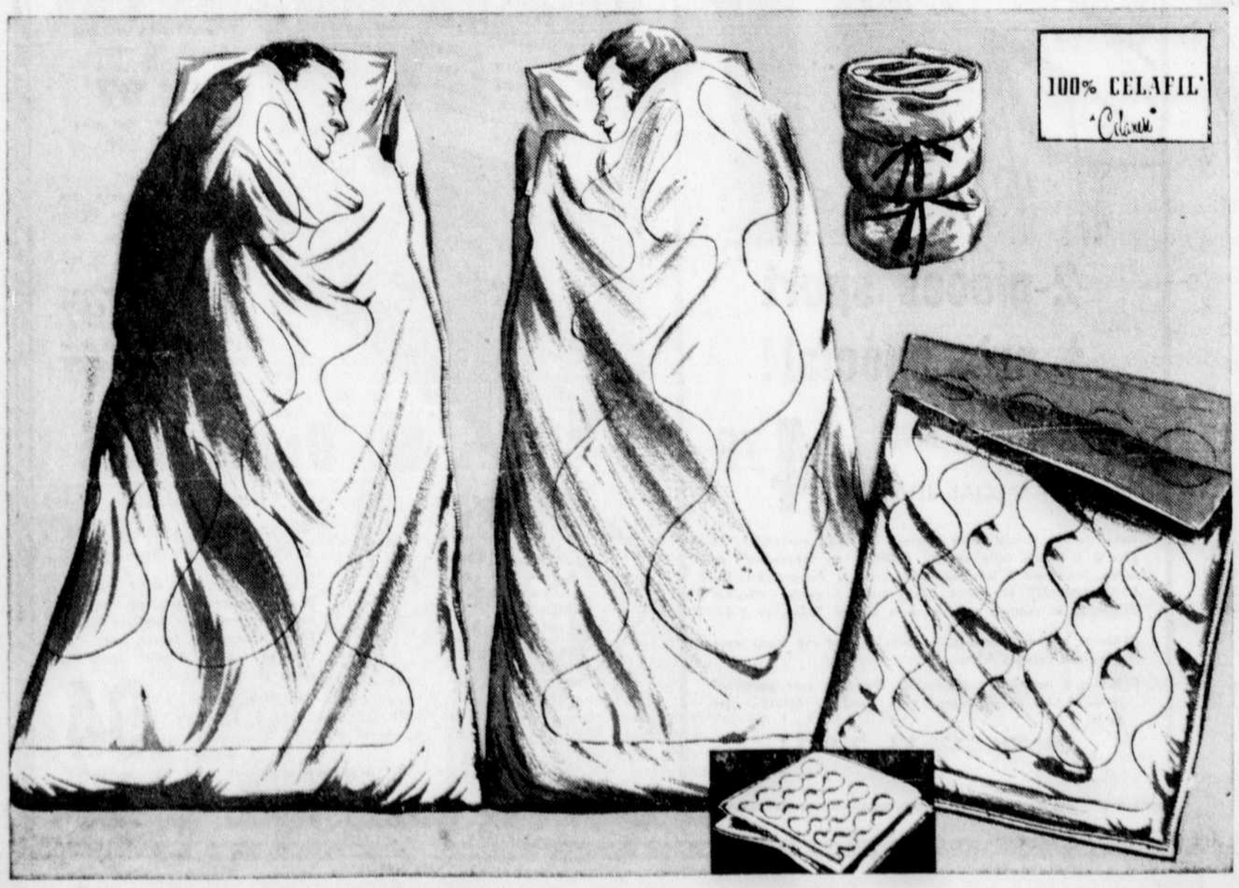

Sacs de couchage rembourrés "Celafil"

Deux sacs attachés ensemble forment un "lit double" !

10.95

2 pour 20.95

Sac de couchage conservant une chaleur confortable. Env. 32" x 70". Glissière double de 100". Deux sacs peuvent être attachés ensemble pour former un sac de couchage double. Disponibles dans une gamme de couleurs attrayantes.

Couleurs : jaune, beige, marine, bleu pâle, anthracite, vert, rouge.

RAYON 261, AU CINQUIEME

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Nappes et linge de maison à solder!

Fins de séries et lots désassortis
Pas de commandes téléphoniques, si postales s.v.p.

Parures ⅓ de rabais !

Tulle sur taffetas et chromspun moucheté. Diverses teintes.

TENTURES. Rég. 12.95 et 19.95 — SPECIAL JEUDI la paire **8.63** et **13.30**

COUVRE-LITS, jumeaux ou doubles. — Rég. 21.00, 21.95 et 22.95. SPECIAL JEUDI, chacun **14.00 14.63 19.97**

Taies rég. 2.19 la paire

Fine toile blanche, ourlets piqués, environ 42" x 33". SPECIAL JEUDI, la paire **1.49**

Serviettes fleuries

Motifs de marguerites imprimés sur tissu-éponge de coton ! Dimensions approx.

	SPECIAL JEUDI
Serviettes de bain, 22" x 44"	chacune .98
Essuie-mains, 15" x 25"	chacun .68
Débarbouillettes, 12" x 12"	chacune .28

Serviettes à vaisselle

Toile absorbante. Rayures multicolores sur fond blanc. Dimensions approx.

	SPECIAL JEUDI
20" x 30"	chacune .34
24" x 36"	chacune .49

Linge de table ⅓ à ½ rabais

Rég. 1.50 à 89.00 ! Dans le groupe : nappes de dentelle, services de Madère, chemins de table, nappes variées, etc... SPECIAL JEUDI **.75** à **44.50**

Serviettes épaisses

Légèrement imparfaites, en tissu éponge de coton à bordures tissées. Coloris variés. Dimensions approx.

	SPECIAL JEUDI
Serviettes de bain, 22" x 42"	chacune 1.09
Essuie-mains, 16" x 28"	chacun .69
Débarbouillettes, 12" x 12"	chacune .24

Carpettes lavables

Rayonne viscose et acétate à texture tweedée, à envers caoutchouté, antidérapant. Environ 24" x 36". Coloris variés. Toutes à moucheté noir. SPECIAL JEUDI, chacune **2.88**

RAYONS 236-436, AU DEUXIEME

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 17-32

77e ANNEE — No 209 — MONTREAL, MERCREDI 21 JUIN 1961

Déclaration du propriétaire, M. Oscar St-Pierre devant la Commission Salvas

J.-B. Roland et fils Ltée a versé $260,145 en prétendues commissions

par J.-L. LACROIX

QUEBEC. — M. Oscar St-Pierre, d'Outremont, président et seul propriétaire de la compagnie J.-B. Roland et Fils Ltée, a déclaré hier devant la Commission Salvas que son entreprise avait versé la somme de $260,145.56 en prétendues commissions à des intermédiaires sur les ventes faites au gouvernement provincial entre le premier juillet 1955 et le premier juillet 1960.

Le gérant de la compagnie à Québec, M. Paul-Eugène Lortie, de même que son assistant, M. Jean-Marie Gauvin, ont exposé par ailleurs comment fonctionnait ce système, qui a permis à environ 80 bénéficiaires de se partager en cinq ans un montant de plus d'un quart de million à même le trésor de la province.

Après ces témoignages, la Commission a entendu l'ancien valet particulier de M. Duplessis au Château Frontenac, le chef de la prévention des incendies de la cité de Québec, un barbier, le secrétaire de l'Oeuvre de la propagation de la foi, un médecin et un conseiller municipal du Lac Beauport, qui ont tous reconnu avoir touché des "commissions" sans les avoir réellement gagnées.

Le député (UN) de St-Sauveur, M. Francis Boudreau, de même que son collègue de Québec-Est, Me Armand Maltais, ont été cités par des témoins comme étant ceux qui les ont fait placer "sur la liste de patronage" en récompense pour services rendus. L'ancien député du comté de Québec, M. Emilien Rochette, a aussi vu son nom mentionné par l'un des témoins, ainsi que le conseiller législatif Gérald Martineau.

Atmosphère chargée

La séance d'hier après-midi a été marquée par des prises de becs assez violentes entre l'un des procureurs de la Commission, Me Gérard Lévesque, et un avocat de l'opposition, Me Edouard Masson.

Excédé par les objections et les interruptions de Me Masson, Me Lévesque a lancé à un moment donné : "Devant les faits qui sont étalés ici, ce n'est pas seulement une révolte de nature politique que nous ressentons, mais ce peut être une révolte de nature purement morale".

"Je n'ai pas eu besoin de consulter des moralistes pour ma part," a répliqué vertement Me Masson.

Quelques instants plus tard, Me Lévesque s'est de nouveau élevé avec véhémence contre les "insinuations" du procureur de l'opposition relativement à ce qui aurait pu se passer entre 1940 et 1944 dans le service des achats de la province. Mais tout est rentré rapidement dans l'ordre et la séance s'est terminée dans le calme.

A la reprise de l'audience, le président de la Commission avait de nouveau insisté sur le fait que les commissaires n'avaient en aucun cas fait une délégation de leurs pouvoirs aux avocats nommés pour les assister.

"L'enquête que nous faisons, a précisé le juge Salvas, est l'enquête de la Commission et restera l'enquête de la Commission. Les avocats ne sont que des collaborateurs. Les commissaires ont assumé la pleine responsabilité de cette enquête, ils l'ont gardée et ils vont la garder."

La papeterie

Le gérant de la succursale de Québec de la compagnie J.-B. Roland et Fils, M. Paul-Eugène Lortie, a signalé que l'entreprise paie un p. cent de commission à ses agents réguliers sur les ventes qu'ils effectuent. Dans le cas des ventes à la province, la commission était de 33 1/3 ou de 25 p. cent.

"S'il n'y avait pas eu d'intermédiaires, a reconnu ce témoin, le gouvernement aurait payé le prix de gros pour notre marchandise, c'est-à-dire 33 1/3 ou 25 p. cent de moins selon le cas".

Son assistant, M. Jean-Marie Gauvin, a révélé pour sa part que jusqu'en 1959, les "commissions" étaient versées en argent aux intermédiaires désignés, à même une petite caisse spécialement prévue à cet effet. La compagnie gardait ainsi entre $300 et $1,000 dans cette caisse pour parer aux "commissions" urgentes.

Interrogé sur la fréquence des versements de commissions à des intermédiaires, le témoin a répondu : "On peut dire une moyenne de 20 présences par mois".

Pour sa loyauté

M. Charles Lamarre, ancien waiter au Château Frontenac, a reconnu avoir reçu environ $8,000 de 1955 à 1960 des compagnies J.-B. Roland, Peinture Sico et Chs Cusson, pour son attachement et sa loyauté à l'ancien premier ministre Duplessis. Après la mort de M. Duplessis, c'est son successeur, M. Paul Sauvé, qui a continué à lui prodiguer ses bontés.

"J'étais complètement au service de M. Duplessis, a expliqué le témoin, et on m'a donné ça comme récompense. C'est ma loyauté à 100 p. cent à M. Duplessis qui m'a valu ces montants. C'est M. Paul Sauvé qui m'a recommandé après la mort de M. Duplessis. Il m'a fait venir à sa chambre du Château et il m'a donné rendez-vous à son bureau pour le lendemain. Il m'a dit qu'il me recommandait pour des compagnies d'acier, mais je n'ai jamais rien eu de ces compagnies. Je devais recevoir ça en deux parties : un coup de $3,000 et un autre de $3,000."

Un ramonage

Le chef de la prévention des incendies de la cité de Québec, M. Adjutor Perreault, a reconnu avoir reçu pour $17,763.32 en prétendues commissions de la maison J. B. Roland durant la période de cinq ans touchée par l'enquête.

Le témoin avait déclaré au début de son témoignage qu'il était en charge des ramoneurs de cheminées de la ville et Me Gérard Lévesque lui a demandé ironiquement s'il avait reçu cette imposante somme d'argent pour avoir ramoné la compagnie J. B. Roland.

"J'ai reçu cela parce que je suis un partisan de l'Union nationale, a répliqué M. Perreault. Je me suis recommandé moi-même en demandant à M. Hardy de me mettre sur la liste de patronage".

Il a fini par admettre qu'il avait participé activement aux campagnes électorales de 1956 et de 1960 comme organisateur des polls dans Gaspé-Nord et dans Témiscouata.

Pour M. Boudreau

M. Adjutor Grondin, barbier, et M. Jean-Paul Pelletier, secrétaire de l'Oeuvre de la propagation de la foi, ont admis avoir reçu respectivement $7,089.63 et $5,264.02 de la compagnie J. B. Roland entre 1955 et 1960, tous deux sur recommandation de leur député, M. Francis Boudreau.

"J'ai fait la publicité au complet de M. Francis Boudreau", a renchéri M. Pelletier. Tout ce qui concernait la rédaction, les discours pour les journaux et autres."

Le Dr Marcel Rochette a admis pour sa part avoir reçu des chèques de J. B. Rolland, de la peinture Sico et de Chs Cusson sur recommandation de M. Gérald Martineau et de Me Armand Maltais, député de Québec-Est.

Le témoin a nié avoir jamais fait de politique active et il a expliqué ces libéralités du gouvernement à son égard par le fait qu'il était "malade et en mauvaises affaires".

M. Edouard Richard, courtier en assurances et conseiller municipal du Lac Beauport, a reconnu également avoir reçu des "commissions" de J. B. Roland, de la Peinture Sico et de Brandram-Henderson "pour services rendus au parti de l'Union nationale". Il était organisateur de M. Emilien Rochette dans le comté de Québec.

Témoignages de l'ancien secrétaire de Talbot

L'ancien secrétaire particulier de M. Antonio Talbot, alors qu'il était le ministre de la Voirie, a déclaré, hier matin, devant la Commission Salvas, qu'il n'avait fait qu'une "transmission d'instructions", lorsqu'il avait préparé un mémo à l'adresse du pourvoyeur du service, M. J.-A. Caron. Ce mémo, contenait les noms de sept personnes de la région de Chicoutimi qui devaient recevoir des "commissions" sur une vente de 6,000 gallons de peinture à trafic à la province.

En dépit des objections répétées de l'un des procureurs de l'opposition, Me Edouard Masson, on a fait dire au témoin qu'il avait vu assez souvent, au bureau du ministre, MM. Alexandre Lavoie et Paul-Edmond Gagnon, de Bagotville, Laurier Simard, de Port-Alfred, Aimé Villeneuve, Henri Tremblay, Maurice Tremblay et Hidola Rochefort, de Chicoutimi.

"Les relations entre ces personnes et M. Talbot étaient celles d'électeurs à député", a commenté le témoin, à une question de Me Georges Pelletier.

M. Jacques Bernier s'est

Voir COMMISSION SALVAS p. 19

Québec

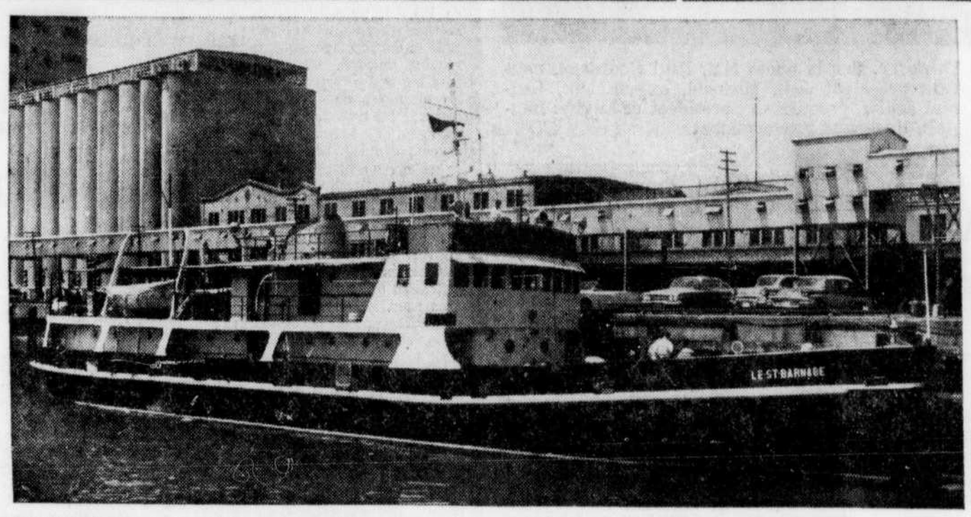

TROP CHER ? — Le St-Barnabé, petit navire qui servira à l'entraînement des élèves de l'école de marine de Rimouski et des pilotes naviguant sur le fleuve entre Montréal et les Escoumains, vient de sortir des chantiers St-Laurent, de l'île d'Orléans. Il s'agit d'un bâtiment acheté en Angleterre, qu'on a transformé en bâteau-école. Il a été impossible d'obtenir des renseignements sur ce navire, le ministère de la Jeunesse désirant éviter toute publicité autour de ce "relancement". Le bâtiment aurait, semble-t-il, coûté passablement cher et le gouvernement préférerait passer l'affaire sous silence.

Enquête sur la Cour municipale ?

Rapport devant le conseil; les témoins refusent d'y témoigner

QUEBEC. (par J. K.) — L'échevin Gérard Moisan a transmis au maire, Son Honneur Wilfrid Hamel, le dossier qu'il a compilé sur les us et coutumes de la Cour municipale, et en raison duquel il a jugé bon de demander qu'une enquête soit menée dans ce secteur de la justice.

La séance spéciale du comité administratif, qui était prévue pour cet après-midi, et qui devait permettre aux témoins pressentis par M. Moisan de se faire entendre, n'aura pas lieu.

Ces témoins ont déclaré à M. Moisan qu'ils ne veulent pas témoigner devant le conseil de ville. M. Moisan a donc demandé au maire d'étudier ces documents et de rencontrer, à ce sujet, le procureur général de la province, pour réclamer qu'une enquête soit tenue. Devant M. Lapalme, les témoins se déclarent prêts à témoigner.

Juridiction

Ce nouveau développement permet de croire que le conseil de ville n'aura aucun rôle à jouer, dans cette enquête. Il aurait un rôle à jouer si les incriminés étaient des employés qui relèvent de la juridiction municipale, mais tel ne semble pas le cas, puisque M. Moisan a jugé bon de demander au maire de rencontrer le procureur général.

Il semble bien que les principaux incriminés dans cette affaire sont les employés de la cour qui ne relèvent pas du

Voir ENQUETE en page 19

Effondrement d'une tranchée à Ste-Foy: 1 mort et 2 blessés

QUEBEC (par R. d'A.) — Jean-Claude Gendron, 19 ans, domicilé au 3686 Chemin St-Louis, a perdu la vie, hier après-midi, et deux autres de ses compagnons de travail ont subi des blessures plus ou moins graves, alors que les parois d'une tranchée, dans laquelle ils travaillent, ont cédé.

Les blessés sont M. Aimé Brown, 47 ans, du 585 de la rue Kirouac; il souffre de blessures internes. L'autre blessé, M. Roméo Bédard, 42 ans, du 81 boul. Pie-XII, à Ste-Foy, a eu une jambe fracturée, et il souffre aussi de blessures internes.

M. Bédard, qui est entrepreneur en excavation, travaillant avec ses employés à la réparation de tuyaux d'aqueduc, quand le fatal accident s'est produit. Les deux blessés furent partiellement ensevelis tandis que la victime le fut jusqu'au cou.

L'accident est survenu sur la rue Forgues, à Ste-Foy, vers quatre heures. Les ambulanciers de la maison Germain Lépine ont transporté les blessés à l'hôpital St-Sacrement, où M. Gendron devait succomber, peu après son arrivée.

Nouvelle de LA PRESSE confirmée

Les maisons-taudis démolies seront payées par la SCHL

QUEBEC (par J.K.) — La Société centrale d'hypothèques et de logement paiera un important montant d'argent à la ville, pour les maisons qui ont été démolies, sur le site actuel du boulevard Charest, et qui avaient été cataloguées par elle comme taudis. Le même processus sera appliqué pour le boulevard St-Cyrille.

LA PRESSE avait annoncé cette nouvelle, il y a déjà un mois, mais elle vient d'être confirmée officieusement, hier après-midi, au comité administratif de la ville.

La SCHL paie, selon des ententes nationales, 50 p. 100 du déficit des opérations d'expropriation, de démolition, de déblayage et de réaménagement, dans tous les cas où la maison impliquée est cataloguée par elle, après enquête, comme devant disparaître.

Or, Québec est l'objet d'une enquête sur le logement, depuis près de deux ans. Le rapport doit être publié d'ici quelques jours. Cependant, plusieurs démolitions ont eu lieu, boulevard Charest, depuis le début de l'enquête. Or plusieurs des maisons démolies avaient déjà été inspectées par les enquêteurs, qui avaient alors jugé qu'elles devaient être démolies. Ce qui fut fait, mais par la ville, avant que le rapport définitif ne soit connu. Cependant, cette activité n'affecte en rien la décision d'Ottawa de payer sa part de 50 p. 100.

Le rapport de l'enquête devrait amener la démolition de très nombreuses maisons, dans le quartier St-Jean-Baptiste, St-Coeur de Marie et St-Vincent de Paul. Le boulevard St-Cyrille bénéficiera aussi, pour sa réalisation, de cette situation avantageuse, au total, pour la Vieille Capitale.

Expropriations pour le boul. St-Cyrille

QUEBEC. (par J.K.) — La ville procédera dès maintenant aux expropriations des maisons sises dans la trajectoire du prolongement du boulevard St-Cyrille.

Les expropriations obligeront les habitants de ces lieux à déguerpir pour le 1er mai 1962 alors que la démolition commencera et que les travaux d'aménagement et de pavage seront entrepris.

La ville dispose actuellement de plus de $1 million, pour ces travaux préliminaires. Elle retirera de nouvelles sommes de la SCHL, en raison des résultats de l'enquête sur le logement.

Espoir d'un règlement de la grève à la compagnie Paul Guilbault

QUEBEC. (J. M.) — Des négociations entre les porte-parole de l'entreprise de transport Paul Guilbault et les délégués de son personnel syndiqué ont commencé, hier matin, et se poursuivaient, hier après-midi, au bureau du sous-ministre adjoint du Travail, Me Donat Quimper.

Les tractations ont pour but de mettre fin au différend mettant aux prises, depuis le 16 mai dernier, la direction de la firme et ses employés à Montréal, à Trois-Rivières et dans la Vieille Capitale.

A la fin de la journée d'hier, M. Quimper a déclaré aux journalistes que, "grâce à l'esprit conciliant des parties en présence, il est permis d'espérer que les pourparlers actuels seront couronnés de succès".

Le patronat est représenté par Me Langis Galipeault et ses conseillers.

M. Marcel Pépin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, et quelques autres chefs syndicalistes défendent les intérêts des salariés qui appartiennent au "Syndicat national des travailleurs de l'industrie du camionnage".

La grève des employés de la maison Guilbault a été fertile en incidents depuis qu'elle a éclaté il y a plus de cinq semaines : demande d'injonctions de la part de l'administration ; plaintes de la part des ouvriers.

Dans la ville de Québec, le Conseil central des syndicats catholiques a protesté parce que la police municipale aurait facilité l'entrée de "briseurs de grève" dans l'entrepôt de la rue Sainte-Thérèse.

La très grande majorité des membres du personnel de l'entreprise Paul Guilbault ne s'est pas remise à l'ouvrage et attend le résultat des négociations engagées sur la colline parlementaire de Québec.

La prolongation de l'injonction du 18 mai dernier a fait l'objet de doléance des grévistes dont les chefs ont soutenu, devant le juge Corriveau, de la Cour supérieure que les délais privaient les travailleurs "non seulement de l'exercice de leur droit d'association, mais de leur liberté individuelle" . . . ce qui — commentaient les représentants du syndicat, constitue "une négation des droits démocratiques".

Pour rester actif ! — Pour rester en forme !

IL AMELIORE LA CIRCULATION

Il est de fait que l'exercice accru des principaux muscles du corps active instantanément la circulation. Si vous souffrez de mauvaise circulation, l'accélération du sang dans vos veines et dans vos artères vous aidera à mieux vous porter, à paraître et à vous sentir plus jeune. En améliorant la circulation du sang, EXERCYCLE contribue à un meilleur fonctionnement des organes vitaux et facilite l'élimination des déchets. Toutes les fonctions normales du corps bénéficient d'une circulation plus active.

PEU ENCOMBRANT, SILENCIEUX, ECONOMIQUE !

L'Exercycle est si peu encombrant que la plupart des gens l'installent dans leur chambre à coucher. Il se place dans n'importe quel coin de la pièce et vous pouvez vous en servir sans déranger une personne endormie. Il se branche sur une prise de courant ordinaire et consomme moins de courant que votre TV. Facilités de paiement.

Aujourd'hui tout le monde peut conserver

l'énergie de la jeunesse après 35 ans

L'exercice avec Exercycle vous tient en forme, conserve votre énergie et votre jeunesse !

Il n'est plus nécessaire de faire des mouvements compliqués et épuisants et de dépenser toute votre énergie pour rester svelte et actif après 35 ans. Et vous pouvez cesser de faire des exercices avec toutes sortes d'appareils exigeant des efforts physiques. L'extraordinaire EXERCYCLE vous remettra en forme plus rapidement, plus facilement, avec le maximum de sécurité.

Toute personne adulte normale, de n'importe quelle taille, de n'importe quel poids et menant la vie la plus sédentaire, peut, en moins de 5 jours et grâce à ce merveilleux exerciseur automatique, exécuter tous les mouvements du cycliste, du coureur à pied, du nageur, du rameur ou du gymnaste.

Oui, en moins de 5 jours, vous serez émerveillé de la facilité avec laquelle vous exécuterez des mouvements rapides et souples !

Demandez sans tarder la DOCUMENTATION EXERCYCLE GRATUITE. Vous découvrirez, comme des milliers d'autres personnes, qu'il n'existe aucun vibrateur, aucun massage, aucun bain ni aucun programme d'amincissement qui puisse remplacer L'EXERCICE DES MUSCLES PRINCIPAUX DU CORPS. Profitez de vos moments de loisir pour améliorer votre silhouette. Vous bénéficierez ainsi des joies nombreuses qu'apporte l'exercice quotidien.

TEL. VI. 9-7075 SERVICE TELEPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

Il aide les muscles à devenir plus résistants, plus fermes et plus souples sans aucun effort physique de votre part.

Exercices passifs ou actifs

L'Exercycle s'adapte entièrement à vos besoins physiologiques actuels et futurs. Il vous permet de prendre de l'exercice passif ou actif à volonté. Vous vous fortifiez à mesure que vos muscles deviennent plus souples, plus résistants. Vous pouvez ainsi accroître votre activité sans dépasser les limites de vos forces.

EXERCYCLE (Montréal) Co.
4338 RUE ST-DENIS, MONTREAL, P. Q. VI. 9-7075

Veuillez m'envoyer immédiatement, sans frais ni obligation, votre brochure GRATIS sur l'art de se maintenir en santé et en forme, avec tous détails sur la façon dont l'Exercycle automatique peut me conserver en santé, alerte et svelte, y compris brochures citant des déclarations de médecins sur le rapport qui existe entre la santé et l'exercice.

M. ☐
Mme ☐
dlle ☐ .....
(En lettres moulées)

Adresse .....

Ville .....

LPR-118-21-6-61

JE ME PENSAIS BATTU D'AVANCE...!

Je suis un contracteur en construction. Dans le passé, lorsque je voulais obtenir un contrat, je craignais d'aller rencontrer des hommes importants. J'avais peur de les déranger et de ne pas pouvoir répondre à leurs objections. Je me sentais vaincu avant d'entrer.

Maintenant, quand je vais offrir les services de ma compagnie, j'ai plus d'aplomb ; je m'exprime avec plus de conviction et je constate que mes paroles ont plus de poids. Je suis certain de doubler mes ventes cette année, car je suis en mesure de donner mon plein rendement : je suis tellement plus sûr de moi !

Tout ça grâce à quoi ? Grâce au merveilleux cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux jeunes vous vous trompez. Il aide non seulement les hommes d'affaires, les professionnels et les femmes de carrières, mais encore toute personne, homme ou femme, de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique, ne comportant aucun travail à la maison... C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 3,000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mercredi le 21 juin ou jeudi le 22 juin à 8 heures au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour d'autres détails signalez Victor 2-8186.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

ANALYSES MEDICALES
URINE $2.00 Sang, selles, prix variés
DIAGNOSTIC de la GROSSESSE $5.00
Echantillons cueillis gratuitement à domicile
Les résultats des analyses faites à notre laboratoire sont acceptés de MM. les médecins
Les Pharmacies Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
LUC CHOQUETTE, Dr en Pharmacie, Université de Paris
Laboratoire à succursale 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

Règlement de zonage réclamé

QUEBEC. (par J. K.) — Me Henri Beaupré a réclamé que la ville prévoit déjà un règlement de zonage, pour le prolongement du boulevard Charest, en voie de réalisation.

Me Beaupré a souligné l'importance de prévoir déjà quelles seront les exigences et les possibilités de la construction, à cet endroit, pour éviter que des édifices médiocres ne s'y érigent ou qu'un trop grand nombre de postes d'essence, par exemple, n'y prennent lieu réduisant ainsi considérablement une évaluation totale possiblement imposante.

Il a aussi été question, au même moment, de voir au remplacement de l'urbaniste municipal, M. Roland Bédard, décédé.

Il faudra aussi, a ajouté M. Beaupré, voir à la réorganisation de la Commission d'urbanisme.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Chambre de Commerce de Lévis. — Les nouveaux directeurs de la Chambre de Commerce de Lévis ont prêté serment, hier soir, devant le maire de la ville, M. Clément Thivierge. Sur la photo MM. Paul Gourdeau, nouveau président Jean Michaud, ex-président, Laurent Ethier, premier vice-président et Eugène Langlois, deuxième vice-président.

Situation inconfortable malgré un surplus de $6,890, à l'OTJ

QUEBEC. (par **J.K.**) — L'oeuvre des terrains de jeux de Québec a bouclé son année 1959-60 par un surplus des revenus sur les dépenses de $3,843.35. Il faut ajouter, à ce montant, le surplus après dépréciation, réalisé par l'aréna, de $3,046.92, pour atteindre le total de $6,890.27.

Les chiffres pris hors de leur contexte permettraient de croire à la bonne santé de l'O.T.J. Ce maintien en surface n'est cependant possible qu'au prix de sacrifices souvent ingrats, qui frappent les moins fortunés, soit les employés de l'O.T.J. y compris les moniteurs. Sans compter, évidemment, les besoins que l'O.T.J. ressent et qu'elle ne peut combler, faute de fonds. Sur un budget total de l'ordre de $206,000, un surplus de $6,890.27 est tout juste suffisant à prouver une saine administration, mais non une administration qui nage dans les gros sous. Et en plus, nous ne parlons pas du bénévolat.

Le trésorier de l'O.T.J. écrit lui-même, dans le rapport annuel : "L'oeuvre exige de son personnel un rendement maximum. Peut-on continuer à profiter de ces pères de familles en ne leur donnant que leur subsistance ? Les ressources financières sont insuffisantes, en regard des obligations qui incombent d'une façon permanente".

Plus avant dans son exposé, M. Guimont écrit : "Grâce à une sévère économie dont tous les membres de l'oeuvre: employés, membres actifs et administrateurs ont eu à payer de leur personne, grâce à la continuité d'un don spécial des autorités municipales et du comité des budgets du conseil central des oeuvres, la situation de l'O.T.J. est bonne. Mais peut-on affirmer que son rendement est excellent ? Dans une ère où les périodes de loisirs augmentent continuellement, où le problème de la délinquance est quotidiennement abordé, où les demandes de services se multiplient de semaine en semaine, l'oeuvre peut-elle, avec des revenus aussi restreints, organiser des loisirs gratuits pour 20,000 jeunes, 12 mois durant, fournir des services et des accommodations à des milliers de jeunes travailleurs et, en plus, verser une tranche de plus de $25,000 par année, requise pour le simple entretien des bâtisses et des terrains de la cité, affectés aux terrains de jeux ?"

Le bilan

Le bilan des activités financières de l'O.T.J., malgré sa sécheresse de nature, constitue une pièce de grand intérêt. Pour une bonne raison : la modicité des revenus et conséquemment des dépenses. En voici les principaux extraits :

Revenus de l'O.T.J., sans tenir compte de l'aréna :	
Octroi de Québec	$75,000
Conseil des oeuvres	5,000
Gouv. provincial	2,500
Revenus provenant des patinoires, piscines, etc.	62,202.01
Ecole de hockey	6,363.05

Voir OTJ en page 19

La ville achète deux autos identiques à des prix différents...

QUEBEC. (par **J. K.**) — Contenter tout le monde et ses électeurs, voilà une tâche bien difficile contre laquelle se heurtent fréquemment plusieurs échevins.

Ainsi, dernièrement, il était question d'acheter 10 voitures, pour la police. Donc, soumissions. Les soumissions, c'est souvent embêtant, surtout pour des autos. Il y a des autos qui se valent en puissance de moteur, mais qui sont moins pratiques, qui ont moins bonne réputation, etc... Il y a aussi, et surtout, oh, délicatesse, les vendeurs d'autos . . . Ah . . .

La semaine dernière, plutôt que d'acheter des autos du plus bas soumissionnaire, on a décidé de partager, pour encourager plusieurs "payeurs de

Voir LA VILLE en page 19

Attributions accordées

QUEBEC. (**J. M.**) — Les autorités provinciales viennent d'accorder, en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies, les attributions réclamées par : 1—L'Association des cliniques médicales du Québec, dont le siège social est situé au No 2157 est rue Fleury à Montréal ; 2—L'Association des folkloristes canadiens, groupement de la métropole ; 3—La fédération folkloriste qui a ses bureaux au no 2765 rue Desjardins à Montréal ; 4—Le scolasticat-école normale F.I.C. de Laprairie, dont la valeur des biens-fonds ne doit pas dépasser $1,000,000.

Amélioration du sort de 80,000 bûcherons

QUEBEC. (**J. M.**) — Ministre du Travail par intérim, M. Gérard Cournoyer, député de Richelieu, qui est à la tête du ministère des Transports et Communications, a annoncé, hier après-midi, que le gouvernement provincial avait approuvé une nouvelle "ordonnance no 39" de la "Commission du salaire minimum" pour améliorer sensiblement les conditions de travail et la rémunération des bûcherons et des autres personnes à l'emploi des exploitations forestières.

Le sort de quelque 80,000 membres de la classe ouvrière va se trouver ainsi substantiellement adouci. En effet :

1—On porte le salaire minimum de cette catégorie de salariés à $1 l'heure — (au lieu de $0.90) ;

2—On règlemente les méthodes de coupe et l'on prévoit une hausse du barème de rémunération ;

3—A l'avenir, les heures supplémentaires de travail seront payées en se basant sur le salaire réel et non plus seulement sur le salaire minimum prévu dans l'ordonnance ;

4 — On réduit de 75 à 50 jours la période pendant laquelle un ouvrier doit avoir oeuvré pour bénéficier de l'indemnité des vacances ;

5 — On fait de nouveau une distinction entre le "bois coupé et empilé" et le "bois simplement coupé" ; cette distinction existait autrefois, et sa suppression fit du tort aux bûcherons.

M. Cournoyer remplace M. René Hamel dans ses fonctions de ministre du Travail pendant un voyage fait à Genève en Suisse par le député du Saint-Maurice pour assister aux assises du Bureau international du travail.

La première "ordonnance no 39" date de 1942. Avant la modification d'hier, le dernier changement important remontait au 1er mai 1960.

Les décisions prises jusqu'ici par la "Commission du salaire minimum" lient environ 47,000 employeurs de la province et bénéficient à 1,100,000 employés approximativement.

Sévère réplique de la Commission Salvas à l'U.N.

par **J.-LUC LACROIX**

QUEBEC. — Le conseiller législatif Joseph Boulanger et les deux avocats de l'Union nationale qui ont signé sa requête en injonction interlocutoire contre la Commission Salvas pourraient être l'objet de procédures pour certaines allégations fausses et injurieuses à l'endroit du président de la commission. Le juge Elie Salvas l'a laissé entendre hier matin, à la fin d'une mise au point sobre et dénuée de rancoeur sur les allégués de la requête qui attaquent son intégrité

"On sait à quoi s'exposent, a commenté le président, ceux qui font produire dans une procédure judiciaire des allégations fausses, injurieuses et non pertinentes. La Commission n'a pas pris de décision quant aux recours à exercer. Je veux cependant qu'il soit bien compris que ni la Commission, ni moi personnellement ne renonçons à aucun recours. C'est tout".

Le juge Salvas a donné lecture d'une lettre de l'un de ses collègues de la Cour supérieure de Montréal qui qualifie de "non seulement étonnantes mais dégoûtantes" les allégations de la requête qui visent le président de la Commission.

La mise au point

Voici d'ailleurs, en substance, la mise au point à laquelle le juge Salvas a demandé aux journalistes de donner la même publicité qu'à la requête du conseiller Boulanger :

"Le jugement sur la requête en injonction interlocutoire est maintenant rendu. Je crois de mon devoir, et les deux autres membres de la Commission sont d'accord, de faire une mise au point relative à certaines allégations visant particulièrement le président.

"Le public a incontestablement le droit de connaître la vérité, de savoir si le juge qui préside cette enquête remplit ces importantes fonctions en violation des dispositions d'une loi d'ordre public. Je le dois à mes collègues de la Cour supérieure, dont je suis l'un des doyens, et je le dois également à mes collègues de la Commission.

"En résumé, le requérant allègue que le juge de la Cour supérieure qui préside la Commission remplit ces fonctions en violation d'une loi d'ordre public. Voyons ce que dit la loi de la magistrature, aux articles 36 et suivants du chapitre 159 des statuts revisés du Canada. Il ressort clairement de ces textes que dans le cas d'une Commission royale, un juge d'une Cour supérieure peut agir comme membre sans permission du gouverneur général en conseil.

"Dès ma nomination, j'ai pris la précaution de me conformer à la loi. J'ai voulu m'assurer que je n'assumerais pas cette tâche en violation de la loi. Le membre du cabinet provincial qui est venu me demander d'assumer ces fonctions m'a dit que la question était réglée avec le ministère fédéral de la Justice.

"J'ai voulu m'assurer davantage, car je ne suis pas un juge qui assume des fonctions en violation de la loi. J'ai communiqué avec mon juge en chef, le juge Scott, à Montréal, et dès le 11 octobre, soit dix jours après l'arrêté en conseil qui a créé la Commission, le juge Scott recevait une lettre du sous-ministre fédéral de la Justice stipulant que je pouvais entreprendre cette tâche sans qu'il soit besoin d'un congé du gouverneur en conseil.

"Voilà, je crois, qui est absolument clair et qui n'a pas besoin de plus longs commentaires. C'est ce qui dispose du premier grief du requérant. Je dois ajouter que depuis 20 ans que je suis juge, je remplis mes fonctions au moins une fois par semaine dans ma ville de Sorel, où je siège en Cour de pratique.

"Le requérant dit assez clairement dans un paragraphe que j'aurais reçu pour dépenses de voyages, frais de séjour, etc. la somme de $4,020 pour 16 jours exactement, soit $251.25 par jour. C'est une énormité, une absurdité qui aurait dû faire hésiter le requérant. La vérité, c'est que c'est pour au moins six mois de séjour à Montréal, frais de transport, et les dépenses incidentes et nécessaires. Tout le monde sait qu'à partir de novembre 1960, je me suis toujours tenu à Montréal, parce qu'il fallait quelqu'un qui s'occupe des affaires de la Commission en dehors des séances.

"L'explication de l'amendement apporté à l'arrêté en conseil, en ce qui me concerne, c'est que j'ai fait des représentations à l'effet que le montant de $35 par jour de séance qui m'était alloué n'était pas suffisant pour couvrir mes frais. La base de $30 par jour non férié qui a été fixée dans mon cas n'est pas un précédent, puisque d'autres juges faisant partie de Commissions fédérales ou provinciales reçoivent des indemnités fixées sur la même base.

"Le chapitre 39 des statuts revisés et la loi provinciale permettent au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer un traitement pour couvrir les frais de déplacement et de séjour d'un juge membre d'une commission royale.

"Je dois ajouter sur ce point-là, et c'est un détail que je n'aurais pas cru à propos d'ajouter si les circonstances ne m'y avaient forcé, que lorsqu'un membre du cabinet provincial est venu me trouver, chez moi, pour me demander d'assumer la présidence de cette Commission, j'ai été très désappointé et je l'ai fort mal reçu. Nous avons discuté et je lui ai dit que si j'acceptais, c'était uniquement pour remplir un devoir public et que je ne voulais pas entendre parler de rémunération. Tout ce que je voulais, c'était que l'on paie mes dépenses. Mes deux collègues ont également accepté en faisant des sacrifices pécuniaires, et pour remplir un devoir public".

"Cette mise au point s'imposait. Je ne m'arrêterai pas à exposer la pénible impression que les allégations du requérant ont provoquée chez moi, chez les membres de ma famille et chez mes proches : ca n'intéresse pas le public.

"Le public comprend, ceux qui me connaissent et ceux qui ne me connaissent pas. Je n'ai pas d'inquiétude pour ceux qui me connaissent, et parmi ceux-là mes collègues de la Cour supérieure de Montréal. Dès le 14 juin, un de mes collègues m'adressait une lettre qui reflète la réaction de ceux qui me connaissent le mieux en dehors de ma famille et de mes intimes. Il m'écrivait : "Certaines allégations de la requête en injonction présentée hier sont non seulement étonnantes, mais dégoûtantes... Nous sommes très fiers de la manière digne et honnête avec laquelle tu présides cette enquête que nul n'aurait pu présider aussi dignement que toi . . . "

"Quant aux citoyens de cette province qui ne me connaissent pas, ils peuvent se poser des questions sur l'intégrité du juge qui préside cette enquête. J'ai voulu dissiper leur inquiétude par cet exposé des faits et de la loi.

"Les allégations du requérant sont donc fausses et non pertinentes. On sait à quoi s'exposent ceux qui font produire dans des procédures judiciaires des allégations fausses, injurieuses et non pertinentes. La Commission n'a pas pris de décision quant aux recours à exercer. Mais je veux qu'il soit bien compris que ni la commission, ni moi-même en particulier, ne renonçons à aucun recours. C'est tout".

Ces remarques du juge Salvas sont tombées dans un silence religieux et n'ont été suivies d'aucun commentaire de la part des procureurs de l'opposition.

L'astrolabe de Samuel de Champlain à Québec le premier juillet

QUEBEC, (**G.P.**) — L'astrolabe de Samuel de Champlain sera à Québec le premier juillet, pour la première fois depuis 348 ans, cela à l'occasion d'une manifestation spéciale organisée par la société nationale Samuel de Champlain.

Cet astrolabe, Champlain l'avait perdu en Ontario en 1613; il devait être retrouvé à Cobden, en 1867 par Edward George Lee, sur un terrain qu'il défrichait.

L'instrument est aujourd'hui conservé au musée de la Société historique de New-York qui l'a prêté pour quelques jours à la société Samuel de Champlain, grâce aux démarches du président de cet organisme, M. Georges Boulanger.

M. Boulanger se rendra à New-York chercher l'astrolabe qui doit être à Québec le mercredi 28 juin, pour être présenté le lendemain, à 3 hres, au conseil de ville de Québec.

Vendredi et samedi, il sera exposé au palais Montcalm, puis sera montré au cours d'une parade, le soir. L'astrolabe sera transporté au monument Samuel de Champlain, à 9 hres, samedi soir, en présence de M. Jean Lesage, premier ministre du Québec; de M. Louis-J. Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick et de plusieurs autres personnalités. Le lendemain, il sera rapporté à New-York.

La circulation n'est pas interdite dans les forêts du Québec

QUEBEC. (**J.M.**) — M. Henri Kieffer, directeur du "Service pour la protection des forêts", a déclaré à midi que, contrairement à certaines rumeurs, la circulation n'est interdite dans aucune des forêts de la province.

Carnet mondain

Le monde officiel

M. Mamous es Fandiavé, ambassadeur d'Iran à Ottawa, est arrivé aujourd'hui, à Québec pour une visite de quelques jours.

Bas de coton de la Société St-Jean-Baptiste

Parmi les personnes qui assisteront au bal organisé par le comité féminin de la SSJB, demain soir, au chalet des employés civils, mentionnons la présence de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, et Mme Gérin-Lajoie, M. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, et Mme Arsenault, M. le maire Wilfrid Hamel et Mme Hamel, Me Armand Maltais, ex-président général de la SSJB et Mme Maltais, M. et Mme Emile Roland, Mme Paul Duchesneau, présidente du comité féminin de la SSJB, et M. Duchesneau, M. Emilius Jobin, président général de la SSJB, et Mme Jobin, Mme François Robitaille, présidente provinciale de la SSJB, et M. Robitaille de Sherbrooke, Dr et Mme J.-Lucien Boulet, Me Guy Pinsonnault et Mme Pinsonnault, M. et Mme André Potvin, Dr et Mme Gaston Tremblay, M. et Mme Paul-Emile Lefebvre, M. et Mme Ernest Guimond, M. et Mme Xavier Sohier, Dr et Mme Fernand Dufour, Dr et Mme Armand Martin de Donnacona, M. et Mme Walter Collins, M. Gérard Labrecque et Mlle Laurence Gagnon, M. et Mme Henri Lallier, M. et Mme Lucien Fortin, M. et Mme J.-Emile Roy, Mlle Hermelle Lacroix, M. et Mme Gilles Desmarais, M. et Mme Léo Gagné, Mlle Aline Turcotte, M. et Mme Antonio Dion, M. et Mme François Roy, M. et Mme Jacques Avard, M. et Mme Henri Simard, M. et Mme Julien.

Réceptions

Mlle Thérèse Larue a reçu dernièrement pour Mlle Louise Boyer, à l'occasion de son départ prochain pour Ottawa.

Mme André Roy a donné une réception, ces jours derniers en l'honneur de sa soeur, Mlle Renée Blanchet dont le mariage aura lieu vendredi.

A l'occasion du mariage de M. Richard Paré et de Mlle Renée Blanchet, un groupe de parents et d'amis se sont réunis, récemment lors d'une danse, organisée par M. Pierre Paré.

Mariage prochain

On annonce le mariage de Mlle Louise Turcotte, fille de M. et Mme Paul-Emile Turcotte, de Lévis, et de M. Gérard Maurais, B.L.C.P., fils de Mme Jules Maurais. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, samedi le huit juillet à onze heures, à l'église Notre-Dame de Lévis.

Déplacements

M. James Cunju, étudiant à Laval, est parti dimanche pour Ottawa où il passera l'été.

M. Michel Marquis a quitté Québec, hier, en route pour le camp Borden.

Avis de décès

D'AMOURS — A Québec, le 19 juin à l'âge de 58 ans et 10 mois, est décédé M. Napoléon D'Amours, époux de feu dame Henriette Beaumier, demeurant à 373 rue Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hres. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, 300 ch. Ste-Foy, à 8 h. 50 pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde, et de là au cimetière St-Charles.

DEMERS — A l'hôpital St-François d'Assise le 19 juin, est décédée à l'âge de 76 ans dame Alexina Bernard épouse de M. Amédée Demers, demeurant au 1150 ave Rousseau. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 hres. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, 1584 chemin St-Louis, à 9 h. 45, pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière Belmont.

L'enquête pourra continuer

QUEBEC. (PC) — La Cour supérieure de Québec a repoussé hier une tentative visant à empêcher la Commission Salvas de poursuivre son enquête sur l'administration de l'Union nationale.

La Cour a rejeté une demande d'injonction qui aurait eu pour effet de mettre fin à l'enquête qui a jusqu'ici démontré que plusieurs partisans de l'Union nationale avaient reçu des pots de vin sous forme de commissions sur les achats du gouvernement.

La Cour a toutefois émis une injonction temporaire contre l'enquête sur l'achat par des membres de la Législature d'actions de la Corporation du gaz naturel du Québec.

Me Edouard Masson, deuxième conseiller de l'Union nationale, avait avancé que l'enquête sur la vente du réseau n'était pas à toute fin pratique terminée.

La sentence a été rendue par le juge Frédéric Dorion.

Action de $93,306.10

QUEBEC. (par **R. D'A.**) — Une action en dommages et intérêts au montant de $93,306.10 a été enregistrée, hier matin, au greffe de la Cour supérieure, à Québec.

M. Augustin Lachance, de Québec, a intenté cette action par la voix de ses procureurs, Mes Ross et Richard Drouin, contre M. Henri Boulet, de Montmagny, alléguant que sa fille, Huguette, avait subi des blessures dans un accident impliquant le défendeur, et qu'à la suite de cet accident, elle restera infirme pour la vie.

L'accident s'est produit le 3 juillet 1960, près de St-Philémon de Bellechasse, alors que la fille du demandeur, qui montait une moto "scooter", fut heurtée par l'automobile du défendeur, et projetée à une vingtaine de pieds plus loin. Elle dut être hospitalisée pendant près d'un an, à la suite de cet accident.

EPARGNEZ! PAYEZ PLUS TARD! PAS DE DEPOT

CHEZ

ZELLER'S

DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

AVEC UNE TONDEUSE A MOTEUR, LA TONTE DU GAZON DEVIENDRA UN PLAISIR AU LIEU D'UNE CORVEE ! Choix de 4 modèles puissants et d'excellent rendement . . . tous de fabrication solide et conçus pour donner des années de service. Adoptez le modèle qui convient à vos besoins et à votre budget. SATISFACTION GARANTIE.

SOLIDE, PRATIQUE, FACILE A MANIER

LAME DE 22 POUCES
MOTEUR : 2½ ET 3 C.V.
(Modèle automatique)
SPECIAL 69.99

CARACTERISTIQUES : Lame montée sur couple de torsion, dispositif de sécurité pour vous-même et la tondeuse si vous frappez un obstacle fixe. Lancement par impulsion — la méthode moderne et sans effort de mettre un moteur en marche. Hache-feuilles. Châssis enveloppant en acier calibre 14. Régulateur instantané d'accélération. Le modèle de 22 pouces comporte en plus double commande sur le guidon.

GARANTIE D'UN AN — Toutes pièces disponibles où vous achetez la tondeuse.

Autres modèles

LAME de 20 POUCES
avec MOTEUR de 2 C.V.
49.99 et 64.44

"FAITES PORTER A VOTRE COMPTE !"

PRENEZ JUSQU'A 15 MOIS POUR PAYER

Faites vos achats de la façon moderne employez NOTRE PLAN DE CREDIT ROTATIF

ZELLER'S

3912, ONTARIO est — 5225, ch. REINE-MARIE

ET AUX CENTRES D'ACHATS

• Boulevard PIE-IX — 4140 JEAN-TALON EST
• COTE ST-LUC — 7005 COTE ST-LUC
• DOMAINE — 6500 SHERBROOKE EST
• NORGATE — VILLE ST-LAURENT
• VILLE LA SALLE — 420 BOUL. LAFLEUR
• DUVERNAY

autres magasins à GRANBY - SHERBROOKE — SOREL — TROIS-RIVIERES

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par **Jean POULIOT**

Les parties d'un point

Dans une ligue de baseball bien équilibrée, on peut presque prédire que sur six parties entre deux clubs, chacun va en gagner une par une marge imposante. C'est dans les quatre autres, les rencontres serrées, particulièrement celles qui se décident par la marge d'un point, qu'on bâtit une équipe championne.

Si, après le premier tiers de la saison de la ligue Provinciale, les Indiens, de Québec, et les Mineurs, de Thetford, bataillent pour la première position, c'est précisément parce qu'ils ont excellé dans les parties du genre, n'en perdant aucune. Voici comment se lit la fiche de chaque club dans les parties où la marge victorieuse n'a été que d'un point :

	G	P
Thetford	3	0
Québec	2	0
Plessisville	2	3
Trois-Rivières	1	5

Les Mineurs, qui visitent les Indiens ce soir dans une partie à reprendre, n'en seront qu'à leur troisième rencontre avec les Québécois. Ils avaient gagné la première avec le formidable circuit de Joe Setlakwe et la seconde dans un pique-nique de 20 à 3. Plusieurs partisans des Mineurs avaient développé un complexe de persécution durant les nombreuses années où les hommes de George MacQuinn déclassaient les protégés des Orioles, de Baltimore. Inutile de préciser que la débandade des joueurs de Beaudoin dans la ville de l'amiante a été l'objet de réjouissances, qui ont marqué la fin, du moins temporaire, de cette période de frustration.

Les joueurs des Indiens, qui avaient apporté dans l'abri un radio portatif, n'ont pas particulièrement goûté le ridicule dont ils ont été l'objet lors de la radiodiffusion de la joute, et, avant d'aller prouver dimanche soir prochain leur aspiration incontestée à un nouveau championnat sur le terrain même des Mineurs, ils entendent bien remporter ce soir leur première victoire contre l'équipe la plus améliorée du circuit Palin. Le pilote Hugues Beaudoin attendra avant la partie pour faire son choix de lanceur entre Brian Duchêne et André Carrier.

Ici et là

Quand Jacques Pouliot a frappé son coup de circuit à Plessisville, les joueurs des Indiens se sont levés du banc à l'unisson dès le coup de bâton. Ils semblaient aussi heureux que s'il s'était agi du point vainqueur . . . Les aspirations de Joe Crozier porteraient sur San-Francisco ou Los-Angeles . . . Sept chevaux se sont qualifiés hier matin, ce qui, avec l'arrivée de quelques coursiers montréalais, permettra au secrétaire de courses de respirer plus à l'aise.

EN GESTE DE RECONNAISSANCE envers la revue des patros canadiens, qui consacrait son numéro d'avril à la promotion d'un drapeau canadien, M. Lucien Dubuc, secrétaire français de la Ligue du drapeau national du Canada, remettait, hier soir, un drapeau au R.F. Lucien Paquet, directeur de la revue. Sur la photo, M. Dubuc et le frère Paquet.

Les résultats des courses

PREMIERE COURSE

Cardinal Kelly, Victor Larose 9.50 4.10 3.30
Arthur Express, Arthur Giard 3.30 2.70
Harvey's Dream D H, Meddy Goguen 2.80
Earl Adam D H, Yvon Pelchat 3.60
Ont aussi couru : Sir Royal Guy, Pronto Dudley, Erie Mite, Royal Stewart.
Temps : 2.12.4

DEUXIEME COURSE

Benny Volo, Anton Grodnis 6.00 4.20 3.50
Fultide, Marcel Cournoyer 7.90 5.80
Balmoral, Roland Bruyère 11.90
Ont aussi couru : Newport Champ, Foster Morris, Parde, King Fitz, Glendale Jack.
Temps : 2.15.3
Pari-double : 7 1—Cardinal Kelly, Benny Volo, $20.40.

TROISIEME COURSE

Richard Lee Can, D. Beauchemin 27.80 10.30 5.90
Our Alien, Bernard Gerfais 17.40 9.10
Sir Royal Jim, Meddy Goguen 7.40
Ont aussi couru : Freeport, Barny Dean, Thunder Ray, Direct Express H.
Temps : 2.12.4

QUATRIEME COURSE

Vernon E Hal, Yvon Pelchat 25.20 11.30 5.80
Sunday Punch, Bruno Ferron 7.90 4.60
Miller Brook Dean, Meddy Goguen 4.00
Ont aussi couru : Evergreen Star, Miss Royal Volo, Janet's Pride, Ensign Grattan, Heather Will.
Temps : 2.12.3

CINQUIEME COURSE

Meadow Lynch, Yvon Gamache 16.30 6.40 3.60
Crusader Pick, Marcel Cournoyer 4.70 2.90
Johnny Johnson, Denis Larochelle 3.80
Ont aussi couru : King Express C. Art's Rhythm, Second Discovery, Success Honor, Wilson Frost.
Temps : 2.09.3
Quinella : 2—3—Meadow Lynch, Crusader Pick, $26.40.

SIXIEME COURSE

Tony Song, Jean-L. Gingras 6.50 4.50 4.00
Waycharm, Noël Bolduc 4.50 4.00
Our Ko Si, Bernard Gervais 4.80
Ont aussi couru : Esquire Hanover, Maryland Port, Senator Dave, Pal's Irene, True Key.
Temps : 2.10.2

SEPTIEME COURSE

Atwell Hanover, Philorum Giroux 7.60 4.20 2.90
Mr. Nap, Jos Lemay 3.60 2.70
Titan-L Wilson, Léon St-Jacques 2.40
Ont aussi couru : Irish Ballad, Superfort, Fancy Guy, Success Perry.
Temps : 2.10.1
Quinella : 1—3—Atwell Hanover, Mr. Nap, $11.20.

HUITIEME COURSE

John Andy, L. Pettigrew 8.10 4.30 3.30
Express Premiere, Marcel Cournoyer 3.80 2.80
Runnymede Ellen, Guy Robinette 3.50
Ont aussi couru : Buckeye Bourbon, Ethel Jean Hanover, Peter Long, Ensign Dale, Melody S[illegible].
Temps : 2.11

"Volontaires canadiennes d'outre-mer"

Deux graduées de Laval et Ottawa vont partir, cet été, pour l'Asie

QUEBEC. (**E. G.**) — Deux jeunes graduées d'universités canadiennes-françaises, choisies par la section de Laval des "Volontaires canadiens d'outre-mer", partiront cet été pour

Le docteur Huguette LEGER

l'Asie, où elles travailleront comme techniciennes, pendant au moins un an.

Il s'agit du docteur Huguette Léger, 27 ans, diplômée de la faculté de Médecine de Laval et de Mlle Ramona Paplauskas, 22 ans, graduée en bio-chimie de l'Université d'Ottawa. Le Dr Léger exercera sa profession à Bénarès, en Inde, et Mlle Paplauskas enseignera les sciences dans une école secondaire de Kiching, dans l'île Bornéo.

Les deux jeunes filles ont été choisies parmi vingt-cinq gradués de toutes les disciplines qui s'étaient inscrits comme candidats à la section de Laval.

Les volontaires s'inscriront dans un camp de développement ou de bien-être déjà existant dans le pays où ils se rendront. Leur niveau de vie se rapprochera le plus possible de celui de leurs collègues étrangers.

Ils offriront, au plus bas prix possible, une assistance technique aux postes secondaires mais indispensables des pays qui les accueilleront; cette expérience, en plus d'être utile à ces pays, améliorera la compétence technique et intellectuelle des volontaires eux-mêmes et renforcera, par un exemple concret d'entraide volontaire, l'esprit de fraternité internationale.

"Les Volontaires canadiens d'outre-mer" sont constitués de deux groupes autonomes mais associés, l'un à l'Université Laval, l'autre à l'Université de Toronto. Chacune des sections est responsable de ses finances,

Mlle Ramona PAPLAUSKAS

de la sélection et de la formation de ses volontaires. Les groupes collaborent étroitement pour ce qui regarde les débouchés, les dispositions de voyage, les assurances et l'administration sur le terrain même du pays d'accueil.

Présentement, les volontaires sont financés entièrement par des individus ou des groupes privés; ils ont bon espoir que dans l'avenir les divers corps gouvernementaux apporteront une assistance, mais ils désirent quand même rester un organisme privé.

L'originalité du groupement, dans notre pays, tient surtout à ce qu'elle est l'initiative des étudiants universitaires eux-mêmes et aussi qu'elle fournit des volontaires jeunes, dont le "coût de revient", selon les responsables, s'élève au cinquième de celui d'un grand spécialiste.

Pour cette année, la première de son existence, l'organisme a concentré ses efforts sur l'Asie, mais dès l'an prochain on enverra probablement des volontaires en Afrique et en Amérique latine.

Tout dépendra, en dernier lieu, de la générosité dont feront preuve les Canadiens dans leurs contributions au groupement.

NEUVIEME COURSE

Queen Fleet, Carol Miville 10.00 5.70 4.10
Gay Counsel, Yvan Côté 12.00 6.40
Chuck Astra, Edouard Bradette 4.00
Ont aussi couru : Rebel Land Miss. Colfax, Mr. T A., Success Orpha.
Temps : 2.12

DIXIEME COURSE

Petress Tryax, Yvon Gamache 6.00 3.40 3.00
Tinky Volo, Denis Larochelle 2.80 2.30
Meadow Ann, J.-L. Demers 5.30
Ont aussi couru : Little Majesty Can, Shady Dale Noble, Slick Wick, Miss Chantal, Mister Brading.
Temps : 2.10
Quinella : 1—2 Petress Tryax, Tinky Volo, $9.50.

LA VILLE

SUITE DE LA PAGE 18

taxes", sous-entendus "électeurs". Donc, partage. Mais le partage, c'est souvent embêtant, surtout pour des autos.

Ainsi, on s'est rendu compte qu'à la même journée, cette fameuse journée de la semaine dernière, on a notamment passé deux commandes, pour deux voitures identiques, à deux garages de la Vieille Capitale, qui offraient leur marchandise pourtant à des prix différents. Là, alors . . .

Devant la protestation de certains vendeurs, les échevins se sont retournés une couple de fois avant de concéder qu'acheter, dans la même journée, deux voitures semblables et les payer des prix différents, c'était un peu fort. Alors, ils ont modifié. Là, vraiment on ne pouvait vraiment faire le contraire Mais pour le restant, rien n'a été modifié. Quand même, dit-on, cette voiture-ci est meilleure, a plus de puissance, plus de chevaux . . . Même si elle coûte plus cher, etc. . . Les restants, ça peut se défendre devant le public, en poussant un peu . . .

Cinéma

BIENVILLE — "Le Grand Bluff" : 7 h. 15. Nouvelles : 8 h. 45 ; "Indiscret" : 9 h. (en couleur) fin : 10 h. 40.

CAPITOL — "The Sword and the Dragon" : 2 h. 45, 6 h. 05, 9 h. 30 ; "Machine Gun Kelly", avec Charles Bronson et Susan Cabot : 1 h. 05, 4 h. 25, 7 h. 45.

CARTIER — "Signé Arsène Lupin" : 1 h. 05, 4 h. 30, 7 h.55, avec Robert Lamoureux et Alida Valli ; "Donatella" : (Cinémascope) à 2 h. 45, 6 h. 10, 9 h. 30, avec Elsa Martinelli. Nouvelles : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 45.

CINEMA DE LEVIS — "Ben Hur" avec Charlton Heston : 7 h. 30, en couleur et cinémascope.

CINEMA DE PARIS — "Les mordus" avec Sacha Distel et Danik Patisson : 2 h. 15, 5 h. 50, 9 h. 40 ; "Nous . . . les brûtes" avec Silvana Pampanini et Folco Lulli" : 12 h. 45, 4 h. 20, 8 h. 05. Actualités : 4 h. 15, 8 h.

CLASSIC — "Tu pleures mon amour" avec Lana Turner et Barry Sullivan : 12 h. 45, 4 h. 20, 7 h. 55 ; "La péniche du bonheur" avec Cary Grant et Sophia Loren : 2 h. 30, 5 h. 55, 9 h. 35.

EMPIRE — "The fabulous world of Jules Verne" 1 h., 4 h., 6 h. 50, 9 h. 50 ; attraction supplémentaire : 2 h. 30, 5 h. 20, 8 h. 20. Annonces : 3 h. 55, 9 h. 45.

ETCHEMIN — "Quand le rire est roi" : 7 h. 30 ; "Le temp sd'aimer" : 9 h. 15, (en Cinémascope et couleurs).

IMPERIAL — "Joyeux anniversaire" avec David Niven et Mitzi Gaynor : 12 h. 30, 4 h. 07, 7 h. 44 ; "La mort aux trousses" avec Cary Grant, Eva-Marie Saint et James Mason : 1 h. 49, 5 h. 26, 9 h. 03.

LAIRET — "Signé Arsène Lupin" : 1 h. 05, 4 h. 30, 7 h. 55, avec Robert Lamoureux et Alida Valli ; "Donatella" : (Cinémascope) à 2 h. 45, 6 h. 10, 9 h. 30, avec Elsa Martinelli. Nouvelles : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 45.

LAURIER — "Quentin Durward" avec Robert Taylor et Kay Kendall : 1 h. 35, 5 h. 20, 9 h. 25 ; "Le voyageur des Plaines" : 3 h. 40, 7 h. 20, Fin : 11 h. 05.

PIGALLE — "Mon coquin de père" avec Claude Dauphin et Gaby Morlay : 12 h. 45, 4 h. 50, 8 h. 17 ; "Tu seras reine" avec Paquita Rico et Vincente Parra : 2 h. 17, 6 h. 02, 9 h. 49. Actualités : 12 h. 35, 4 h. 20, 8 h. 07.

PRINCESSE — "L'Ile du camp sans retour" avec Carl Mohner et Barbara Shelly ; (en mégascope) à 1 h. 20, 4 h. 45, 8 h. 03 ; "L'aigle solitaire" avec Alan Ladd et Marisa Pavan : 2 h. 40, 6 h. 05, 6 h. 50 (en Cinémascope).

RIALTO — "Beau brummel" avec Elisabeth Taylor et Stewart Granger : 1 h. 10, 5 h. 15, 9 h. 20 ; "Bombardier B-52" avec Natalie Wood et Karl Madden : 3 h. 15, 7 h. 20, nouvelles : 1 h., 3 h., 9 h. 05. Fin : 11 h. 05.

SILLERY — "Strategic Air Command" avec James Stewart et June Allyson, (en français et en couleurs) : 6 h. 05, 9 h. 25 ; "Histoire de détective" avec Kirk Douglas : 7 h. 45.

VICTORIA — "Tu pleures mon amour" avec Lana Turner et Barry Sullivan : 12 h. 45, 4 h. 20, 7 h. 55 ; "La péniche du bonheur" avec Cary Grant et Sophia Loren : 2 h. 30, 5 h. 55, 9 h. 35.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

2:40—Mire et musique
3:40—Horaire commenté
3:45—Fémini-thé
4:00—Siège réservé
5:30—La Jardinière
6:00—Les manchettes inter.
6:05—Sherlock Holmes
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Dans mon studio (dernière)
7:45—Savoir vivre
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Edition spéciale
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Une étoile m'a dit
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:33—Fin des émissions

DEMAIN

2:10—Mire et musique
3:10—Horaire commenté
3:15—Fémini-thé
3:30—Siège réservé
5:00—La Jardinière
5:30—Roquet belles oreilles
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Le revers de la médaille
7:45—Court métrage
8:00—Clé de Sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléjournal
9:45—Long Métrage
11:15—La météo
11:20—Bulletin sportif
11:26—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Our Miss Brooks
3:30—The verdict is yours
4:00—The Three Stooges
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Ramar of the jungle
6:01—Countrytime
6:15—Light time
6:30—Sports clinic
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Harbour Command
8:00—Ansel
8:30—Highway patrol
9:00—Kraft Mystery Theatre
10:00—St. Lawrence North
10:30—Explorations
11:00—CBC-TV News
11:14—Movies at midnight : "This Love of Ours"
12:44—Sign off

DEMAIN

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Time Out
3:00—Music In Miniature
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—At Home
4:31—Junior Roundup
5:30—Western Theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:30—Corliss Archer
8:00—Live A Borrowed Life
8:30—Checkmate
9:30—Summer Circuit
10:00—All Star Golf
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Texas Wrestling
12:15—Sign Off

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 17

municipal, mais directement des deux Chambres de la province.

Le maire

Le maire a déclaré, en recevant le dossier, qu'il l'étudiera et consultera des experts, avant de prendre action, s'il y a lieu. Si tel est le cas, il remettra ce dossier à qui de droit, ce qui ne peut être personne autre que le procureur-général de la province.

Certains échevins se sont étonnés de voir qu'ils n'avaient pas la possibilité de consulter ce dossier. Le maire a répondu qu'étant donné que l'enquête ne devait pas porter, apparemment, toujours sur un domaine de juridiction municipale, seules les autorités concernées prendraient position dans le litige actuel.

Si, a précisé le maire, l'enquête doit porter sur des domaines municipaux, les dossiers seront ouverts à la consultation des échevins qui devront prendre action, à ce moment, sans recours au gouvernement provincial.

Au directeur de la revue Patro

Remise du drapeau rouge et blanc à feuille d'érable

QUEBEC. — "Le temps n'est plus au verbiage stérile ou à l'ergotage. Le rouge et blanc à feuille d'érable verte bat de plus en plus la marche d'un océan à l'autre. Les événements, tant au parlement qu'en dehors du parlement, augurent grandement en faveur de l'unique drapeau "distinctif" sans emblème étranger. Nous voulons un costume à notre taille. Faisons en sorte que nous l'ayons."

C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Lucien Dubuc, secrétaire français de la Ligue du drapeau national du Canada, lors de la remise d'un exemplaire du drapeau, mis de l'avant par la ligue, au R. F. Lucien Paquet, directeur de la revue mensuelle des Patros canadiens.

Le R. F. Paquet recevait ce drapeau au nom de la revue, qui publiait, dans son numéro d'avril, des articles élaborés sur le projet de drapeau canadien.

D'ailleurs, "Patro" a été un des pionniers du mouvement pour un drapeau canadien distinctif. Dès 1942, il publiait le projet de la ligue en primeur, dix des douze numéros de cette même année foisonnaient d'articles en faveur du drapeau, et ceci se continua jusqu'en 1951.

Cette revue a été la première à publier le texte du projet de loi pour un drapeau canadien, présenté à la Chambre des Communes par M. Wilfrid Laroche, député de Québec-Montmorency.

Le numéro d'avril a été adressé à tous les députés, sénateurs et membres de la galerie de la presse au parlement d'Ottawa.

M. Dubuc a également présenté hier soir des exemplaires miniatures du drapeau au R. P. Maurice Carrier et à M. Jean-Paul Doré, collaborateurs à la revue "Patro".

Journée du cultivateur le 6 juillet prochain à Ste-Anne-de-Bellevue

QUEBEC. (**JM**) — La "journée du cultivateur" réunira, le 6 juillet, au MacDonald College à Sainte-Anne-de-Bellevue, un grand nombre de représentants de la classe agricole. Des démonstrations constitueront une grande partie du programme, avec la projection de films instructifs. M. Nazaire Parent, sous-directeur du service de la grande culture à Québec, fera une causerie. Il sera surtout question de semences, thème d'une campagne mondiale de publicité éducative.

Commission Salvas

SUITE DE LA PAGE 17

cependant déclaré incapable de dire si la répartition des 6,000 gallons de peinture entre ces gens a été faite en vertu de ces mêmes relations d'électeurs à député.

Nouvelles objections

Me Edouard Masson a demandé d'entrer au dossier une objection à l'effet que les procureurs n'ont pas le droit d'interroger les témoins, parce qu'ils exercent ainsi un pouvoir qui n'appartient qu'aux commissaires. Il a demandé que la commission se prononce sur ce point. Me Masson a également prié le président de la Commission de faire déposer au dossier les documents qui constituent l'autorité des trois avocats à agir devant la Commission.

"Vous avez déjà soulevé sur ce point-là, a répliqué le juge Salvas. Voulez-vous faire noter votre objection et nous allons procéder."

Me Georges Pelletier a fait valoir qu'en vertu de la loi du barreau, un avocat doit être cru sur sa simple affirmation de la réalité de son mandat.

Prix de liste . . . plus

M. Paul Dumont, de Québec, officier d'administration au service des achats de la province, est revenu dans la boîte pour terminer son témoignage.

Entre juillet 1955 et juillet 1960, il s'occupait plus particulièrement des achats de papeterie et d'imprimés, sous les ordres de M. Alfred Hardy, alors directeur général des achats.

Le témoin a révélé que le service des achats payait le prix de détail pour le papier, c'est-à-dire le prix de liste plus 33 et 1-3 p.c. pour les "commissions". A compter du milieu de 1959, cependant, le tarif de la "commission" a été réduit à 25 p.c., à la demande de M. Hardy.

"Dans chaque cas, a déclaré M. Dumont, c'est M. Hardy qui indiquait le nom du bénéficiaire de la commission".

OTJ

SUITE DE LA PAGE 18

Autres sources	1,702.00
Total	$153,057.06

Dépenses

Pour patinoires, piscines, etc.	$110,535.39
Ecole de hockey, de baseball	14,487.74
Salaires	7,339.70
Achat d'un camion-auto	4,073.92
Et caetera . . . jusqu'au total de	$149,213.71
Surplus	$3,843.35

Situation difficile

Telle était la situation fin avril 1960. Elle ne s'est pas améliorée depuis. Elle se maintient. Une chose demeure certaine, c'est l'urgence de prévoir des sources additionnelles de revenus pour l'O.T.J., à moins d'en arriver à une municipalisation de ce service public, suivant des conditions de garantie formelle, de la part des détenteurs des pouvoirs politiques.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

MM. Alonzo Gravel et Wilfrid Vallée
sont les seuls candidats à la mairie

Quatre échevins sont élus par acclamation à Kénogami

KENOGAMI. (L. B.) — Quatre échevins ont été élus par acclamation au conseil municipal de Kénogami à la mise en nomination d'hier après-midi. Il s'agissait d'une réélection pour deux d'entre eux, soit MM. Maurice Lapointe, titulaire du siège no 2 du quartier ouest, et Jos. Lavoie, au siège no 1 du quartier nord. Les deux autres sont des nouveaux venus : MM. Réal Lévesque, au siège no 1 du quartier ouest, et Roger Malaison, porté au siège no 1 du quartier centre. M. Malaison occupe le siège que détenait M. Léo Paradis dans le conseil précédent, alors que M. Lévesque a accédé à celui de M. Antonio Claveau.

Les quatre autres sièges sont contestés. Dans le quartier sud, au siège no 1, MM. Gérard Munger et Henri Lessard se feront la lutte, tandis qu'au siège no 2, MM. Wellie Deschênes et Charles-Calixte Hébert briguent tous deux les suffrages. Au siège no 2 du quartier-nord, M. Lucien Levasseur fera face à M. Thomas Hudon. Enfin, MM. Rhéaume et Pit Lapointe se disputeront le siège no 2 du quartier centre.

A la mairie

Tel que prévu, MM. Alonzo Gravel et Wilfrid Vallée seront les deux seuls candidats à la mairie de Kénogami aux élections municipales du 3 juillet. Personne d'autre n'avait en effet déposé hier son bulletin de présentation à l'expiration des deux heures prescrites par la loi, comme période maximum pour la durée de la mise en nomination.

Une certaine animation régnait dans la salle de l'hôtel de ville de Kénogami quelques minutes avant 2 h. p.m. Les commentaires allaient bon train dans les petits groupes qui s'étaient formés ça et là dans la salle. On se demandait si M. Wilfrid Vallée ne retirerait pas sa candidature à la dernière minute ; si un autre adversaire ne se présenterait pas en coup de théâtre. On jetait de temps en temps des coups d'oeil discrets du côté du maire Bradet qui discutait sur les derniers bancs de la salle des délibérations avec quelques intimes.

Toutes les suppositions et inquiétudes furent vaines, puisque rien de théâtral ne se produisit.

Les journalistes ont pourtant pu constater un certain renversement des rôles : tous les échevins s'étaient mêlés à l'assistance et avaient cédé leurs sièges habituels aux journalistes. Ceux-ci ont donc trôné hier autour de la table du conseil.

Les discours

"On ne permettra pas que nos voisins nous fassent disparaître comme entité communautaire sans ouvrir la bouche", a déclaré M. Alonzo Gravel. Prenant la parole à l'invitation de Me Jean-Jacques Turcotte, président d'élections, M. Gravel a discerné trois grands problèmes dans l'administration de la ville de Kénogami. Pour lui, les efforts du prochain conseil devront porter particulièrement du côté du pont sur la Rivière-aux-Sables, de l'annexion de la ville. "Il faut absolument planifier l'expansion de Kénogami pour au moins conserver l'accroissement naturel de notre population. C'est dire qu'il faut songer à des annexions vers Arvida autant que vers l'ouest", précisa-t-il.

Son adversaire M. Wilfrid Vallée fit d'abord remarquer qu'il avait peur des journalistes. "Nous conversons avec eux, affirma-t-il, et ils publient ensuite ce que nous disons en le changeant un peu". Après cette mise au point, M. Vallée dit qu'il n'était pas aussi vieux que certains l'ont laissé entendre. Il est en fait âgé de 63 ans. Il continua en assurant les contribuables que son état de rentier lui permettra de s'occuper exclusivement des affaires de la ville. Président du comité du pont sur la rue King George, M. Vallée est évidemment toujours partisan de la construction du pont sur la rue King George. "Je demeure persuadé, précisa-t-il, qu'il est impossible de s'entendre avec la compagnie". M. Gravel n'avait pas été aussi catégorique sur cette question, puisque pour lui, le site du pont sera choisi "en respectant les désirs déjà exprimés par la population de Kénogami".

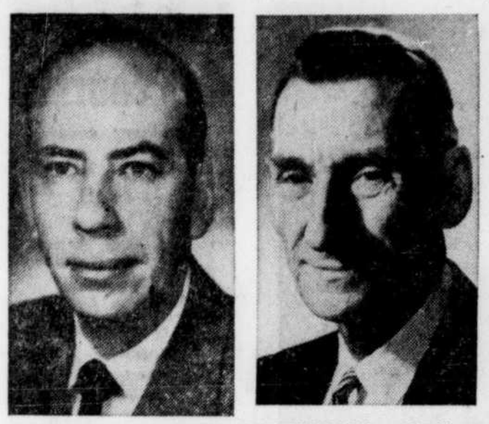

CANDIDATS A LA MAIRIE DE KENOGAMI — M. Alonzo Gravel et M. Wilfrid Vallée, qui se feront la lutte pour la mairie lors des prochaines élections dans cette municipalité.

Au poste d'échevin à Port-Alfred

M. Roland Bélanger est élu par acclamation

M. Roland Bélanger, qui a occupé la fonction de conseiller au siège no 2 du quartier centre, depuis les sept dernières années, a été réélu par acclamation, hier, lors de la mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage. Il est le seul à ne pas avoir eu d'adversaire.

Il y aura donc lutte aux autres sièges comme suit : quartier-nord-siège no 1 : Georges-Elie Bouchard, Clément Gravel; siège no 2 : Roland Bélanger; quartier sud—no 1 : Pierre Maurice Laberge, Roland Lalancette; siège no 2 : Willie Gagnon, Henri-Paul Bouchard.

M. Ernest Bergeron

Prenant la parole à l'issue de la période prévue pour la mise en nomination, M. Ernest Bergeron, maire sortant, a félicité le candidat élu par acclamation en signalant que, durant les 5 dernières années qu'ils avaient travaillé ensemble, M. Bélanger a toujours été un collaborateur à 100 pour cent, même s'ils ont différé d'opinion quelques fois.

Faisant allusion au mandat qui vient de se terminer, M. Bergeron a dit qu'il laissait une situation financière très propre et ceux qui veulent le vérifier n'ont qu'à aller dans son bureau pour le constater. Il n'y a pas d'équivoque, aucun, et le budget n'est pas dépensé. Il a de plus ajouté que c'est un avantage de voir l'année fiscale se terminer le 31 décembre au lieu du 30 juin comme auparavant. Autrefois, a-t-il dit, c'était une situation critique pour les nouveaux venus dans un conseil municipal. Les budgets étaient dépensés, mais aujourd'hui, ceux qui arrivent n'ont qu'à continuer le travail bien propre qui est commencé. La récompense du travail, c'est la satisfaction d'avoir fait son devoir.

Parlant de son programme, M. Bergeron a dit qu'il était bien simple. On le voit partout pour administrer une ville, tout doit être planifié. Les villes ne se développent plus au hasard. On fait appel à des experts, afin d'économiser et de ne pas faire des bêtises et dépenser inutilement.

Comme nous vivons dans un pays démocratique, vous aurez à choisir parmi les différents candidats en lice. Vous prendrez le temps d'analyser le pour et le contre pour ensuite envoyer la meilleure équipe pour diriger vos affaires.

En terminant, M. Bergeron a dit qu'il n'était pas nécessaire de tout expliquer son programme, qu'il y avait des assemblées publiques pour en discuter.

M. J.-E.-A. Beaulieu

L'autre candidat à la mairie, M. J.-E.-A. Beaulieu n'a pas non plus dévoilé son programme, en disant qu'il aurait l'occasion d'en discuter à différentes occasions.

Si je suis ici, a dit M. Beaulieu, c'est à la demande non seulement de plusieurs, mais de beaucoup de contribuables qui sont venus me solliciter, et même, plusieurs anciens partisans de M. Bergeron qui désiraient du changement.

J'ai été tranquille depuis que j'ai quitté la scène municipale, il y a trois ans et je ne me suis mêlé à aucune politique. Seulement, a-t-il ajouté, "je bouillais" spécialement lorsqu'on avait réussi à organiser des terrains de jeux. Que sont-ils devenus ? Il a ensuite parlé de la construction du viaduc, de l'unique sortie de la ville, d'une partie de la route 16 entre Port-Alfred et St-Félix d'Otis, etc. Je ne sais pas quelle conception, on a de son mandat, a-t-il dit".

J'ai eu longtemps votre confiance — 12 années consécutives et je ne crois pas l'avoir perdue malgré mes défaites de 1956 et 1958. J'accepterai les échevins que vous voudrez bien m'envoyer. Je crois qu'avec ma vaste expérience, mon dynamisme, nous allons remettre le bateau sur la bonne direction, à l'avantage de tous et chacun. Lorsqu'on n'avance pas, et qu'on recule, tout le monde paie pour cela.

En terminant, M. Beaulieu a signalé qu'il n'avait aucun parti pris. Et si vous croyez que je suis capable d'administrer et de diriger votre affaire, votre municipalité, et si j'ai encore votre confiance je puis vous rendre service.

Les autres

Les candidats pour les six sièges d'échevins, MM. Georges-Elie Bouchard, Jean-Paul Tremblay, P.-M. Laberge, Léon Lepage, Willie Gagnon, Robert Larouche et Clément Gravel ont exposé tour à tour leurs idées et les raisons, qui les ont incités à se présenter.

Jonquière engagera un nouveau capitaine

JONQUIERE. (G.O.) — Le conseil de Jonquière doit procéder ce soir, au cours d'un comité plénier, à l'engagement d'un nouveau capitaine et de deux nouveaux agents au service de la sûreté municipale. Le poste de capitaine est vacant depuis le départ de M. Edmond Bouchard en décembre dernier.

Quatre sergents, un agent et l'investigateur de la sûreté municipale ont présenté des demandes au conseil. Il s'agit de MM. Louis-Philippe Corneau, Edmond Gagnon, Georges Gagnon, Adrien Perron, Paul-Emile Tremblay et Gérard Giroux. Le sergent L.-P. Corneau est celui qui a le plus de séniorité.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

— 4:15—Mire et 1000 cycles
— 4:45—Ciné feuilleton
— 5:00—La jardinière
— 5:30—Le dernier des Mohicans
— 6:00—Journal vers demain
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les Vickings
— 7:30—Chasse au crime
9:00—Le point d'interrogation
8:30—Edition spéciale
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Une étoile m'a dit
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Nouvelles anglaises
11:43—Fin des émissions

DEMAIN

— 3:45—Mire et 1000 cycles
— 4:15—Juliette
4:45—Ciné feuilleton
— 5:00—La jardinière
— 5:30—Roquet, belles oreilles
— 6:00—Télé vacances
6:15—Entrevue des lutteurs
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Au secours
7:30—Détente estivale
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
— 9:00—Rendez-vous avec Michelle
— 9:30—Téléjournal
9:45—Nouvelles sportives
— 9:56—Commentaire
—10:00—La Russie d'aujourd'hui
—11:45—Nouvelles anglaises
—11:55—Fin des émissions

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

L'HOMME
QUI
PENSE À DEMAIN
PRATIQUE
LA MODÉRATION
AUJOURD'HUI

La Maison Seagram
DISTILLATEURS DEPUIS 1857

Les plans du central du Bell devront être modifiés avant leur acceptation

ROBERVAL. (A. B.) — Les plans du central automatique que la compagnie de téléphone Bell projette de construire à Roberval devront être modifiés avant de recevoir l'acceptation définitive de la ville. Telle fut la décision prise lundi soir par les membres du conseil, après que M. I. Valentine, architecte de la compagnie eut montré une esquisse du futur central.

Le dessin montre un immeuble d'un seul étage, dont une partie, soit celle de l'entrée principale, doit être recouverte de céramique, tandis que la plus grande partie de la façade représentera un mur complètement uni. C'est cette section que les membres du conseil ont refusé d'accepter, alléguant que la bâtisse ressemblerait trop à une boite. Ils ont alors demandé au dessinateur de faire quelques modifications à ce mur pour lui donner un aspect plus conforme à la zone résidentielle où l'immeuble sera érigé. Le nouveau central doit être construit sur la 10e rue, à proximité de l'hôpital Ste-Elisabeth. Il mesurera 61 pieds de longueur sur 34 de profondeur.

Quand on a demandé à M. Valentine la valeur approximative de cette bâtisse, l'échevin Ls-Joseph Potvin parut tout étonné en apprenant qu'elle serait d'environ $48,000. "Nous pensions que ce serait une construction d'au moins $100,000 a-t-il dit". De son côté, l'échevin Albert Duperré, qui présidait la session à titre de maire suppléant, laissa entendre aux représentants de la compagnie Bell que la population de Roberval n'était pas contente quand la compagnie a fermé ses bureaux à Roberval, prétendant qu'il n'y avait aucune raison de les déménager ailleurs.

De toute façon, l'architecte de la compagnie devra présenter une autre esquisse au conseil municipal, car celui-ci n'accordera pas de permis tant que le plan de la façade ne rencontrera pas les vues des administrateurs municipaux.

Le pont Ste-Anne devient manifestement insuffisant

CHICOUTIMI. (A. F.) — Encore hier après-midi, on a vu que le pont de Sainte-Anne devient de moins en moins suffisant aux besoins de la circulation entre Chicoutimi-Nord et Chicoutimi.

Au moindre accroc qui survient à l'écoulement du flot des automobiles dans les deux sens, ou à l'entrée, il se produit des embouteillages dignes de mention. On l'a vu, hier après-midi, vers deux heures.

Un lourd camion, qui s'était engagé sur l'étroite travée de près d'un demi-mille, a trouvé beaucoup de peine en hauteur et en largeur à atteindre l'autre bout. Disons qu'il a pris au moins vingt minutes à traverser le pont, causant ainsi l'arrêt presque total de la circulation à une heure où se produit l'affluence des automobiles, autobus et autres véhicules, exigeant d'avoir la voie libre.

Le résultat de ce ralentissement a formé une caravane de voitures à l'entrée du pont à Chicoutimi, embouteillage tel que toute la circulation demeura au point mort aux intersections, du boulevard Lamarche, de l'avenue Sainte-Anne et de la rue Racine, de même que dans les autres rues de moindre importance situées à proximité du pont. Les automobilistes furent réduits à ce rendement de tortue durant plus de de 20 minutes avant que le roulement devienne à peu près normal entre les deux villes.

On s'aperçoit que le pont qui suffisait aux "quatre roues" en 1930 ne suffit plus aux "400 chevaux" en 1961...

Un récidiviste choisit le juge et les jurés

CHICOUTIMI. (A. F.) — Un récidiviste, Laurent Belley, âgé de 24 ans, de Chicoutimi-Nord, a choisi d'être jugé devant un juge et 12 jurés, pour répondre à deux accusations de vols.

Le prévenu a comparu, hier, au palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Alleyn, à la Cour des sessions de la paix.

Les offenses qu'on lui reproche auraient été commises, durant la nuit du 8 au 9 juin, à Sainte-Rose du Nord et à Saint-Fulgence. Au premier endroit, il se serait emparé d'une roue et d'un pneu de camion, d'une valeur de $265, propriété de M. Pierre-Paul Girard. En deuxième lieu, il aurait volé un moteur hors-bord, évalué à $375, propriété de Marcel Simard.

L'inculpé subira son enquête préliminaire, le 27 de ce mois.

Nombreuses manifestations de la Saint-Jean-Baptiste

ALMA. (P.T.) — Au cours d'une assemblée spéciale de la Société St-Jean-Baptiste locale, sous la présidence de M. Paul-Emile Houle, l'organisateur de la démonstration du 24 juin, M. Paul Abel, a donné des précisions sur le programme qui a été élaboré pour cette journée.

Les manifestations débuteront à 10 heures a.m. par une messe célébrée en plein air, au stade de baseball du collège St-Joseph. Mgr O.-D. Simard, curé de la paroisse St-Joseph, prononcera alors le sermon de circonstance. Si la température est inclémente, la messe sera célébrée à l'église St-Joseph.

La principale manifestation de l'après-midi sera sans contredit la traditionnelle parade de la St-Jean, où l'on verra défiler plus de vingt chars allégoriques offerts par des corps publics, associations ou commerces. Le défilé traversera complètement les villes d'Alma et de Naudville, un parcours de deux milles.

La parade se formera au collège Champagnat d'Alma, pour emprunter ensuite le boulevard Auger, St-Jude, rues St-Joseph, Collard, Labrecque, Sacré-Coeur, St-Joseph et boulevard Dequen, à Naudville, où le démembrement de la parade s'effectuera sur le terrain de jeux.

A 8 heures du soir, de nouveau au stade du collège St-Joseph, le public assistera à un concert donné par l'Harmonie d'Alma sous la direction de M. Normand Laprise. Ce concert sera suivi d'une conférence patriotique, prononcée par Me J.-V. Tremblay. Le conférencier sera présenté par M. Paul-Emile Houle, président de la Société locale et remercié par M. George-Henri Fortin, président de la Société St-Jean-Baptiste.

Cette démonstration se terminera par un magnifique feu d'artifice offert à la population avec les hommages des usines de l'Isles-Maligne de l'Aluminum Company of Canada.

A Port-Alfred

Sur la scène municipale

PORT-ALFRED. (C.W.) — Le conseil municipal de Port-Alfred a passé outre aux règlements de zonage qui existent à certains quartiers, pour permettre à un barbier d'expérience, qui opérait un salon depuis de nombreuses années dans la ville voisine, mais qui pour des raisons de santé doit s'établir dans sa résidence de l'avenue du Port, d'exercer son métier dans une zone non commerciale.

Après la mise en garde du maire Ernest Bergeron à l'effet que les règlements de zone sont détruits par cette pratique de laisser toutes sortes de commerces s'établir comme cela, l'échevin Georges-Elie Bouchard en a quand même proposé la permission, appuyé par l'échevin Roland Bélanger, et résolu unanimement par les autres membres du conseil.

* * *

Dans un même ordre d'idées, on a accordé un autre "spot zone" à l'entreprise Ferblanterie Capri, l'autorisant à agrandir un garage qui sert également de local pour opérer cette petite industrie dans une zone résidentielle.

L'échevin Roland Bélanger, qui a proposé d'accorder la permission, a signalé qu'au point de vue urbanisme, il serait bon d'accorder le permis et cet agrandissement servira à ramasser ses "pénates" qui traînent autour de la bâtisse actuelle. L'échevin Lepage l'a appuyé.

* * *

L'échevin Jean-Paul Tremblay a proposé que le local, occupé présentement par la Chambre de commerce locale au deuxième étage de l'hôtel de ville, soit mis à la disposition du Jeune Commerce de la Baie des Ha Ha, tel que demandé par leur président M. Roger Potvin.

On sait que la Chambre de commerce doit déménager dans le local occupé auparavant par la Caisse populaire, au rez-de-chaussée et qui abritera également le futur bureau d'informations pour le tourisme.

* * *

Dans une lettre qu'ils ont fait parvenir au conseil municipal, les clubs 4-H, des deux paroisses St-Edouard et St-Alexis, tant féminin que masculin, ont montré leur appréciation pour le geste de générosité que la ville a accompli en leur octroyant des montants assez substantiels lors de la dernière assemblée.

Candidat à la Mairie — M. J.E.A. Beaulieu, surintendant adjoint du trafic à la Compagnie de Chemin de fer Roberval & Saguenay Railway Co., ancien maire de Port Alfred de 1944 à 1956 et échevin de 1937-38 fera la lutte à M. Ernest Bergeron, maire sortant de charge qui a annoncé sa candidature vendredi dernier. La mise en nomination a eu lieu, hier à l'hôtel de ville.

Elle offre ce qu'elle refusait

La Paroisse propose l'annexion du terrain que réclamait Alma!

ALMA (P.T.) — Le conseil de la Paroisse de St-Joseph-d'Alma a causé toute une surprise, lundi soir, lors de la rencontre avec le conseil municipal d'Alma, en offrant de laisser annexer à la ville, presque toute la partie de territoire comprise dans le plan directeur plutôt que les 1,360 acres demandées par la cité d'Alma. Cette volte-face a pris le conseil d'Alma par surprise et, de ce fait, il n'a pu prendre de décision immédiate.

Cette proposition du conseil de la paroisse a été soumise au conseil municipal d'Alma alors que les deux parties en étaient déjà venues à une entente de principe sur la grandeur du territoire à annexer et sur les paiements à faire à la paroisse par la ville d'Alma.

Le maire de la paroisse, M. J.-A. Bouchard, a déclaré que les idées avaient changé après plusieurs études sérieuses du projet d'annexion et que le conseil de la Paroisse serait plutôt favorable à une annexion qui comprendrait les territoires mentionnés dans le plan directeur, sauf quelques acres de terre vers le sud-ouest. Les membres du conseil de la Paroisse ont ajouté que cette nouvelle concession serait acceptable aux mêmes conditions que la proposition précédente, c'est-à-dire que la ville d'Alma accepterait le paiement des remboursements sur les emprunts d'aqueduc et garantirait à la Paroisse un montant fixe pour les revenus de la taxe de vente.

Le conseil municipal d'Alma, quoique surpris, s'est montré assez favorable à ce nouveau projet qui avait d'abord été refusé par la Paroisse, malgré les demandes pressantes de la ville d'Alma.

Les chiffres

En vertu de cette nouvelle offre, la ville d'Alma absorberait près de la moitié de l'évaluation de la Paroisse, soit $962,700 d'une évaluation totale de $1,956,800. De plus, la ville d'Alma s'engagerait à effectuer des remboursements au montant de $108,449.45 sur des emprunts au montant de $156,698.32 pour les travaux d'aqueduc. La ville d'Alma absorberait également dans ses limites, 768 âmes d'une population de 1,870 qui existe présentement dans la Paroisse.

Quant à la surveillance du zonage et de la construction, pour se conformer au plan directeur dans la partie non annexée, le conseil de la Paroisse n'y voit aucun inconvénient et l'accepte au complet.

Le conseil d'Alma a donc chargé la commission d'urbanisme à rencontrer le secrétaire de la Paroisse et à préparer un projet d'annexion en conséquence, tenant compte du terrain à annexer, de la densité de la population, des emprunts affectant cette section, des revenus et de l'évaluation de la partie à annexer, enfin, de préparer un rapport complet qui sera par la suite soumis aux deux conseils pour étude et approbation.

Auprès de la CRO

Protestation du syndicat des policiers et pompiers d'Alma

ALMA. (P.T.) — Le Syndicat des policiers et pompiers d'Alma a protesté auprès de la Commission des relations ouvrières du Québec, parce que celle-ci aurait modifié la convention collective entre le syndicat et la ville d'Alma, sans en avoir avisé le syndicat ; cette modification aurait été faite, selon le syndicat, à la demande du conseil municipal d'Alma, et après que la dite convention eût été signée.

La Commission des relations ouvrières du Québec, dans une lettre au conseil municipal, a demandé si ce dernier avait des remarques à faire, au sujet de la lettre que lui écrivait le Syndicat des policiers et pompiers, et dont voici copie :

"Nous sommes très surpris de la nouvelle politique de votre commission de modifier une reconnaissance syndicale, sans informer au préalable les parties, et alors qu'une convention de travail est en vigueur. Nous croyons que cette décision est illégale, nulle et rétrograde. Nous nous opposons à cette décision pour les motifs suivants :

1—Notre association n'a jamais été informée que la cité d'Alma désirait amender le certificat de reconnaissance syndicale ;

2—Votre commission n'a jamais demandé à notre association de faire des représentations ou objections à cette requête, ou cette requête, ou cette lettre ne nous est jamais parvenue ;

3—Il existe une convention collective de travail entre la cité d'Alma et notre association depuis le 1er janvier 1961 et par laquelle les employés que votre décision enlève de notre reconnaissance syndicale sont couverts ;

4. — La convention de travail en vigueur depuis le 1er janvier 1961, a été signée par la cité d'Alma, et a été déposée à la Commission des relations ouvrières, et en conséquence elle est certainement en vigueur;

5. — La cité d'Alma, en signant cette convention couvrant les employés enlevés de la reconnaissance syndicale par la suite, ne pouvait soumettre une requête le 31 janvier 1961 pour les exclure de l'unité de négociation, sans être de mauvaise foi;

6. — Dans aucune des rencontres (5) avec les négociateurs uour la cité d'Alma, il n'a été question d'enlever ou exclure les employés mentionnés dans la décision de la commission du 3 mai 1961;

7. — La requête de la cité d'Alma, en date du 31 janvier 1961, n'était pas dans les délais légaux, car une convention de travail était en vigueur le 1er janvier 1961 jusqu'au 31 décembre 1962.

8. — Les employés exclus par la décision de la commission, en date du 3 mai 1961, sont des salariés au sens de la loi, et cela avait été démontré aux inspecteurs de votre commission par les intéressés, lors de l'émission du certificat le 20.

"Nous demandons, conclut M. Roch Tremblay, agent d'affaires pour l'Association des policiers et pompiers de la cité d'Alma, d'annuler la décision prise le 3 mai 1961 d'amender le certificat de reconnaissance syndicale, émis le 20 juillet 1960, et cela dans le plus bref délai possible, afin d'empêcher de la confusion dans les relations entre les parties".

Jonquière

Le problème de l'eau remonte à la surface

JONQUIERE. (G.O.) — Le problème de l'eau remonte à la surface, à chaque année, avec l'arrivée de la saison estivale. C'est un propriétaire qui a soulevé la question, à la dernière séance, lorsqu'il a demandé au conseil s'il y avait un montant prévu. Au dernier emprunt de $1,600,000, pour remonter la prise d'eau.

"Non", a répondu le maire suppléant, en expliquant que le règlement d'emprunt à ce sujet avait été refusé par la commission municipale en raison de la situation financière de la ville. Ce dernier emprunt avait cependant été autorisé par les propriétaires.

Le problème de l'eau date de plusieurs années déjà à Jonquière. Le projet de construction d'un filtre municipal, soumis par l'ancienne administration, avait été rejetée par les propriétaires.

Des remerciements au député Brassard

BAGOTVILLE. — Voici la copie d'une résolution qui nous est parvenue par l'entremise du secrétaire-trésorier.

Extrait des minutes d'une session régulière du conseil municipal de la ville de Bagotville, tenue le cinquième jour de juin mil neuf cent soivante et un, sous la présidence de son honneur le maire J.-C. Lévesque.

Résolution

Il est proposé par l'échevin Larouche et unanimement résolu : "Que les membres de ce conseil, tant en leur nom personnel qu'en celui de toute notre population, expriment par la présente à monsieur Vincent Brassard, député du comté à la Chambre des communes, leurs plus sincères remerciements, pour les démarches, fructueuses d'ailleurs, qu'il a conduites auprès du ministère des Travaux publics du Canada, en rapport avec la construction d'un mur de protection sur le rivage de la Baie des Ha ! Ha !, du côté sud des quais du gouvernement fédéral".

Signé :

"J.-C. Lévesque, maire.
J.-Eug. Tremblay, s.-t.
Bagotville, le 10 juin 1961.
J.-E. Tremblay, sec.-trés.

DERNIERS JOURS D'INSCRIPTION

BILINGUE?

Si votre anglais laisse à désirer, n'hésitez pas. C'est facile d'y remédier grâce aux COURS D'ETE de

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

officiellement reconnu et de haute renommée

"ETRE PARFAITEMENT BILINGUE EST UN ATOUT PRECIEUX"

Vie sociale – Affaires – Voyages plus agréables

COURS DU SOIR ou DU JOUR

ENTREVUES

Tous les soirs, jusqu'au 23 juin, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le samedi, de 2 h. à 4 h.

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265, PAPINEAU, au nord de RACHEL

CENTRE ST-EDOUARD
6513, ST-DENIS, au nord de BEAUBIEN

CR. 9-0678 -- CR. 4-2396

Pour 7 jours seulement

VENTE EPARGNEZ JUSQU'A 30%

AUVENTS de FIBERGLAS ou d'ALUMINIUM

MORRIS — les pionniers dans l'industrie — vous offrent une nouvelle conception d'auvents de Fiberglas et d'aluminium aux prix du manufacturier. Faits sur mesures dans toutes les dimensions et toutes les couleurs pour balcons, patios, fenêtres et portes.

$27.95 et plus selon les dimensions

TERMES FACILES

Démonstrations gratuites

Tél. RI. 7-3534

6045 COTE-DE-LIESSE, MONTREAL

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 1 H. P.M.

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Un retour qui annonce la saison estivale

Le capitaine du S/S Tadoussac P.-E. Murray, fêté à son arrivée

BAGOTVILLE. (par **W. Coutlee**) — L'arrivée de votre premier navire est le signal d'une nouvelle saison estivale, que de longs mois d'hiver rigoureux, nous font espérer avec une grande fête, pour nous de la région du Saguenay, et plus spécialement pour la population de Bagotville," a déclaré le Dr. Charles-Elzéar Simard, ex-président de la Chambre de commerce locale, en s'adressant au capitaine P.-E. Murray, commandant du S/S "Tadoussac" qui ouvrait la saison touristique, dans la Baie des Ha Ha.

C'est avec infiniment de plaisir, a souligné le Dr Simard, que pour la deuxième année consécutive, nous avons le privilège de rendre un hommage spécial au capitaine d'un des luxueux navires de la compagnie Canada Steamship Lines, qui reprennent leurs activités sur le Saguenay et viennent nous visiter presque tous les soirs, ici, à Bagotville. L'arrivée des navires de votre compagnie est pour nous l'annonce de vacances, de croisières, de plaisirs de toutes sortes, et ces visites répétées depuis plus de 75 ans placent notre région du Saguenay, que nous aimons bien, aux yeux de milliers de touristes que sont vos passagers, sur la carte touristique de la province et du pays.

A un moment où des efforts louables et sincères sont faits pour organiser, sur le plan régional, une association touristique en collaboration très étroite avec les autorités municipales, est heureuse d'apporter cette contribution au domaine touristique régional.

Le Dr Simard a ensuite réitéré une demande de l'an dernier à l'effet que les navires de tourisme devraient arriver plus de bonne heure pour permettre à toute la population de l'admirer.

En parlant du capitaine Murray, l'ex-président de la Chambre de commerce locale a dit qu'il était un homme de grandes qualités, qui accomplit son travail avec dignité dans ces croisières sur le St-Laurent et le Saguenay.

Le capitaine Murray, de même que plusieurs de ses subordonnés, est natif de St-Siméon et est à l'emploi de la CSL depuis 27 ans.

Invité à prendre la parole, M. Murray a exprimé sa reconnaissance à la Chambre de commerce et aux autorités municipales pour cette magnifique réception, à lui, à son épouse, ainsi qu'à ses principaux officiers. Il a rappelé toutefois que c'est probablement la compagnie qu'il représente qu'on voulait honorer, et qui depuis plusieurs années joue un rôle d'une certaine importance dans la vie économique et touristique de notre région.

Remise d'un drapeau

Après la remise du drapeau saguenéen par le Dr Cléophas Claveau, représentant du président de la Ligue du drapeau et d'un cadre représentant une scène pittoresque de la Baie des Ha Ha ! par le président de la Chambre de commerce de Bagotville, M. Aurélien Maltais, le commandant du "Tadoussac" dit qu'il se rappellerait toujours de la beauté naturelle de cette incomparable baie, qui donne tant de charme à la ville de Bagotville et à ses environs.

"Je me rappellerai aussi la grande activité économique et industrielle de votre région, l'une des plus progressives de la province. Je n'oublierai surtout jamais l'amabilité de votre population et la généreuse amitié de tous les membres de votre active Chambre de commerce, et c'est pourquoi je veux dire à tous et du fond du coeur, un chaleureux merci."

Avant de faire signer le livre d'or par les invités d'honneur, le maire Joseph-C. Lévesque a réitéré ses félicitations à la Chambre de commerce locale pour cette heureuse initiative. Et il a de plus rendu hommage au capitaine Murray et à la compagnie qui fait beaucoup pour faire connaître la région du Saguenay dans tout le Canada et aux Etats-Unis.

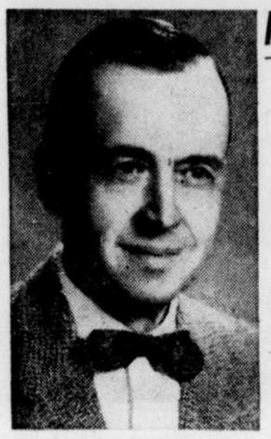

M. ERNEST BERGERON, maire sortant de charge à Port-Alfred, a de nouveau posé sa candidature hier après-midi lors de la mise en nomination. Il occupe cette importante position depuis 1956, et il l'a déjà occupée auparavant de 1942 à 1944. M. J.-E.-A. Beaulieu lui fera la lutte.

M. G.-Henri Fortin d'Alma élu président de la SSJB

ALMA. (**P.T.**) — M. Géo.-Henri Fortin, d'Alma, a été élu président régional de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour remplacer M. Maurice Côté, qui a démissionné récemment. Cette élection a eu lieu au cours d'une assemblée du conseil régional, hier soir à Alma.

A la même occasion, M. Gilles Giasson, de Chicoutimi-Nord, a été choisi pour remplacer M. Côté au bureau de direction, tandis que M. Roger Parent, de St-Félicien, est devenu directeur, en remplacement du Dr Yves Morin, de Normandin, également démissionnaire.

M. Géo.-Henri Fortin, qui détenait jusqu'ici le poste de secrétaire régional de notre société nationale depuis sa fondation, il y a dix ans, devient ainsi le sixième président de cet organisme. M. Kirouac, de St-Jérôme, remplace M. Fortin au poste de secrétaire, tandis que Mtre Jacques Dufour, de Chicoutimi, a été nommé membre de l'exécutif avec le titre de troisième vice-président, à la place de M. Kirouac.

Le nouveau président régional de la Saint-Jean-Baptiste a déclaré immédiatement après son élection qu'il avait l'intention, au cours de son mandat, de mettre l'accent sur la promotion de l'unité régionale.

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur et remercié ses collègues du bureau de direction de la marque de confiance qu'on lui témoignait, M. Fortin a dit que la Saint-Jean-Baptiste se devait de donner le ton dans le domaine de la collaboration et de l'entente entre les diverses localités de la région, pour le plus grand bien de toute la collectivité canadienne-française du Saguenay.

"Pour créer une pensée nationale vivante et dynamique chez un peuple, il faut faire de l'éducation nationale, d'ajouter M. Fortin. De même pour créer un esprit d'équipe dans une région, faut-il s'entendre sur des objectifs supérieurs et promouvoir l'unité de pensée sur des données générales qui puissent nous rapprocher, au moment même où peut-être certaines questions particulières tendent à nous diviser".

"Au domaine national, un vent de nationalisme souffle actuellement sur la province et s'empare même de mouvements qui ont jusqu'ici affecté de mépriser le nationalisme. Il faut faire en sorte que cette fièvre temporaire.

"Sur le plan régional, il faut que cette ferveur nationaliste nous fasse comprendre que notre promotion économique, notre avancement culturel et social dépend de l'unité que nous saurons maintenir, en mettant de côté les petites querelles folles qui nous font perdre un temps précieux."

Par le village et la paroisse de St-Jérôme

La ville d'Alma menacée d'une poursuite de $5,460

ALMA (**P.T.**) — La ville d'Alma est menacée d'une poursuite au montant de $5,460, de la part du village et de la paroisse de St-Jérôme, si elle ne se rend pas à la demande de ces deux corporations municipales.

Ce sont les procureurs des demanderesses, Fradette, Bergeron et Cain, de Chicoutimi, qui ont réclamé la somme de $3,100 pour le village de St-Jérôme et $2,360 pour la paroisse du même nom.

Dans une lettre au conseil municipal d'Alma, les procureurs des deux municipalités de St-Jérôme réclament les montants précités "pour avoir retenu indûment ces sommes à même les revenus de la taxe de vente des mois de janvier, février, mars, avril et mai 1961".

"Si dans les cinq jours, la ville d'Alma n'a pas donné suite à cette réclamation, ont écrit les procureurs des municipalités de St-Jérôme, nous prendrons action contre la ville; à cette fin, nous en demandons l'autorisation à la commission municipale de Québec".

Le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, a déclaré que, dans son opinion, la réclamation des deux municipalités de St-Jérôme n'était pas justifiée. "Je crois, dit-il, que les municipalités de St-Jérôme donnent une interprétation plutôt fantaisiste du bill de la taxe de vente; quant à nous, nous nous en tenons au texte de la loi".

Le conseil a donc autorisé le maire et le secrétaire-trésorier à prendre une consultation légale et à donner ensuite une réponse aux deux municipalités de St-Jérôme.

Dissidence sur la subvention à Jonquière Loisirs

JONQUIERE. (**G.O.**) — L'échevin Emile Lefrançois a enregistré sa dissidence sur la décision prise par le conseil, lundi dernier, d'accorder un octroi de $3,500 à la société Jonquière Loisirs. L'octroi annuel accordé à cet organisme était auparavant de $5,000.

"Je suggère de déduire cet octroi du $10,000 que nous doit le Palais des Sports en arrérages de taxes", de dire l'échevin Lefrançois en enregistrant sa dissidence. La ville n'a pu cette année accorder l'octroi habituel de $5,000 en raison de sa situation financière.

Les échevins ont par ailleurs accepté une recommandation formulée par la commission sportive à l'effet d'accorder un octroi de $500 à chacun des 7 terrains de jeux de la ville.

Remboursement dans les six jours exigé

Des "mises en demeure" adressées à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (**M.T.**) — Me Roland Angers, conseiller juridique de Chicoutimi, a été saisi, par le conseil municipal, du problème causé par les mises en demeure adressées à Chicoutimi par les municipalités opposées en paiement des frais occasionnés par les démarches faites sur la désormais fameuse question de la division de la zone de la taxe de vente.

On sait que la ville de Chicoutimi fait actuellement le partage des revenus de cette taxe de vente et adresse un chèque en conséquence aux municipalités concernées. Sur le dernier chèque, celui du 31 mai, la ville de Chicoutimi, avant de faire la distribution, a retenu un certain montant, au pro-rata de chacune de ces municipalités et sans le consentement de celles-ci.

C'est ainsi que la ville de Jonquière exige dans les six jours un montant de $815.65, retenu illégalement, selon le trésorier Alfred Bouchard, sur le dernier bordereau concernant la distribution de la taxe de vente. Le trésorier de Kénogami, M. Jean-Paul Talon, réclame pour sa part un montant de $361.03, et ce, dans les six jours. De son côté, la municipalité de St-Jean-Eudes proteste vivement contre la retenue faite sur le dernier chèque de la taxe de vente.

Enfin, la ville d'Arvida, à l'exemple de Jonquière et Kénogami, exige la remise de la somme qui a été retenue illégalement par la ville de Chicoutimi du montant de $11,169.79 qui revenait de droit à la ville d'Arvida pour la taxe de vente municipale perçue du-

Voir MISES en page 22

L'étude sur la rentabilité du réseau municipal d'électricité

Jonquière voudrait les services d'ingénieurs de l'Hydro-Québec

JONQUIERE. (**G.O.**) — La ville de Jonquière s'adressera au ministre des Ressources naturelles, afin d'obtenir que des ingénieurs de l'Hydro-Québec viennent à Jonquière effectuer une étude complète sur la rentabilité du réseau municipal d'électricité et la centrale actuelle.

La suggestion a été formulée par l'échevin Gilles Simard, au cours du débat qui a marqué l'étude du projet d'installation des porteurs de courant, et l'engagement possible, au coût de $2,000, des ingénieurs Leblanc et Montpetit, pour effectuer une étude sur le réseau et le pouvoir de la ville.

"Avant d'engager les ingénieurs, de dire l'échevin Simard, la ville devrait s'adresser au ministre René Lévesque, pour obtenir que des ingénieurs de son ministère viennent à Jonquière pour faire cette étude. M. Lévesque a déjà promis que le gouvernement libéral viendrait en aide aux municipalités qui ont un pouvoir électrique et qui veulent le conserver. Je sais qu'il y a d'autres compagnies dans la région qui sont intéressées à notre pouvoir . . ."

Il a finalement proposé de "suspendre" l'achat des porteurs de courant et l'engagement des ingénieurs Leblanc et Montpetit, jusqu'à ce que le ministre des Ressources naturelles ait donné une réponse à la ville de Jonquière. Certains échevins ont fait remarquer que le montant de $2,000, exigé par les ingénieurs, ne comprenait pas le coût de préparation des plans, qui devront vraisemblablement être dressés après l'étude.

Dépense de $84,000

L'achat de porteurs de courant, afin de diminuer la consommation électrique aux heures de pointe, nécessitera un déboursé de l'ordre de $84,000 à la ville de Jonquière, Ce montant ne comprend cependant pas le coût de la main-d'oeuvre pour l'installation du nouveau système .

L'échevin Emile Lefrançois a prétendu, pour sa part, que l'achat et l'installation des porteurs de courant nécessiteront un déboursé de $100,000 à la ville. D'autres échevins ont insisté pour que le travail soit exécuté le plus rapidement possible, afin de permettre à la ville de réaliser des économies sur la consommation électrique.

Ces appareils, au coût de $16.15 l'unité, seront installés dans plus de 5,000 foyers de Jonquière. C'est la firme Dufresne et McGlagan qui a suggéré l'installation de ce système.

Elle soutient qu'il sera entièrement payé d'ici deux ans, par les économies que la ville pourra réaliser sur la consommation électrique.

Rappelons qu'il s'agit d'appareils qui arrêtent automatiquement les thermostats des réservoirs à eau chaude, aux heures de pointe, pour les faire repartir ensuite, lorsque la consommation est redevenue normale. La ville d'Alma possède déjà des appareils de ce genre.

En janvier dernier, par exemple, la ville a payé pour 6,500,000 kwn, alors que la consommation réelle fut de 5,200,000. Si elle avait eu des porteurs de courant, elle aurait pu réaliser une économie appréciable. On sait également qu'en janvier 1962, la ville sera privée de 2,000 h.p. par la compagnie Price Brothers, à la suite du jugement rendu par la Régie provinciale. Il est fort probable que cette diminution sera comblée par l'installation de porteurs de courant.

Les 2-3-4 et 5 juillet

Congrès provincial des chefs de police et pompiers à Jonquière

JONQUIERE. (**L.B.**) — Les chefs de police et pompiers de la province se réuniront à Jonquière, les 2-3-4-5 juillet, pour y tenir leur 29e convention annuelle.

Le congrès débutera, dimanche le 2 juillet par l'inscription des délégués à l'école secondaire Sacré-Coeur de Jonquière, 7 h. 30 p.m. Suivront durant la soirée un concert de chant, une démonstration de judo et de combat sans arme, et une réception officielle offerte par la cité de Jonquière. Lundi, à 10 h. a.m., le président de l'association provinciale procédera à l'ouverture officielle du congrès. Par la suite, le maire de Jonquière ainsi que le curé de la paroisse St-Dominique, Mgr Luc Morin, adresseront la parole pour souhaiter la bienvenue aux congressistes. MM. Gérald Harvey et Augustin Brassard, respectivement député provincial et fédéral du comté, porteront également la parole à la même occasion.

Durant la session de l'après-midi, on présentera les rapports des principaux officiers de l'association, c'est-à-dire ceux du secrétaire, du trésorier, de l'auditeur, ainsi que du président, M. J. Perreault. Jusqu'à 5 h. 30, de courtes causeries seront alors prononcées sur la menace nucléaire et le rôle de l'armée, la façon de faire un rapport annuel, l'inspection des établissements commerciaux et industriels, les techniques d'extinction des feux, et la manipulation des gaz propanes. La clique du patronage St-Vincent-de-Paul de Jonquière présentera, à 5 h. 30, une démonstration de son savoir-faire. Tous les délégués se réuniront à 7 h. 30 p.m. au Palais des sports, où auront lieu un banquet et une soirée récréative.

Mardi

Une messe pour les défunts sera célébrée à 8 h. a.m. à l'église St-Dominique. Les délibérations reprendront leur cours à 9 h., avec la présentation de travaux sur l'inspection à domicile et le concours annuel de prévention des incendies. Immédiatement après la distribution des trophées aux gagnants de ce concours, les congressistes éliront le nouveau bureau de direction de l'association. Durant l'après-midi, tous les délégués qui sont amateurs de golf pourront participer à 2 h. à un tournoi sur les tertres du club de golf d'Arvida. A la même heure, il sera également possible aux délégués qui le désireront, de faire une visite régionale. Le congrès se terminera par un banquet qui sera servi à 7 h. 30 au collège classique de Jonquière. Durant la soirée, une réception sera offerte à tout le monde à l'école secondaire.

Mercredi

A 9 h. 30 a.m. on donnera lecture du comité de la délinquence juvénile. L'avant-midi se terminera par une discussion sur la protection des chefs. A 2 h. de l'après-midi, les congressistes entendront le rapport du comité des résolutions. Avant de se séparer, les délégués procéderont à l'installation du nouvel exécutif.

Programme des dames

On a dressé également un programme spécial pour les dames. Celles-ci feront lundi le tour du Lac-St-Jean. Elles seront reçues en cours de route par la compagnie Saint-Lawrence et la cité d'Alma. Mardi matin, elles participeront à un tournoi de quilles, qui sera tenu au collège classique. Le midi, la compagnie Price a prévu à leur intention un dîner champêtre au lac Kénogami. Mercredi, elles visiteront enfin le poste CKRS radio et T.V.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 17 au 23 juin) — Certain l'aime froide, avec Jean Richard et Pierre Dudan; Serment d'amour, avec Martha Toren.
Cartier — (les 21,22,23,24 juin) — Le parachutiste malgré lui, avec Dean Martin et Jerry Lewis; Manuela avec Trevor Howard et Elsa Martinelli.
Imperial — (du 17 au 23 juin) — L'arbre de vie, avec Montgomery Clift et Ellizabeth Taylor.

BAGOTVILLE

Saguenay — (les 20,21,22 et 23 juin) — Les yeux de l'amour, avec Danielle Darrieux et Jean-Claude Brialy; Deux farfadets au régiment, avec Andy Griffith et Myron McCormick.

JONQUIERE

Bellevue — (17,18,19,20,21,22,23) — L'homme dans le filet, collère noire avec Alan Ladd.
Centre — (17,18,19,20,21,22,23) — Perdu dans la brousse avec John McCalfum. Les jnus et les morts, avec Aldo Ray.

KENOGAMI

Princess: (17,18,19,20,21,22,23), Who was that lady? avec Dean Martin, The flying Fontaines avec Michael Callon.

ARVIDA

Palace : (20,21,22,23), Tunes of Glory avec Alec Gueness; The Police dog story, avec James Brown, Merry Anders.

ROBERVAL

Diana: (18,19,20,21,22), La mariée est trop belle, avec Brigitte Bardot, Louis Jourdan, Micheline Presle; Le roi cruel, avec Edmund Purdom, Massino Girotti, Sylvia Lopez. — Le 23 juin, Spectacle de Jean Grimaldi à 8 h. 30 p.m.

ALMA

Canadien : (19,20,21): Le tigre, avec Jack Palance, Barbara Rush, Benny Goodman, Steve Allen, Donna Reed; Son seul amour avec Anne Baxter, Rock Hudson, Julie Adams.
Alma : (18,19,20) Tonnerre sur Timberland, avec Alan Ladd, Jeanne Crain; Vice au corps, avec Luis Maria, Aguilar, Alvara Ortez.

Le William-Price vient de prendre la "mer"

ROBERVAL. (**A.B.**) — Le remorqueur "William Price" a quitté sa cale sèche et a repris la mer en fin de semaine dernière.

Propriété de la compagnie Price Brothers, le "William Price" avait été retiré de la circulation maritime, il y a plus de 6 ans, cédant sa place à un autre remorqueur plus jeune et plus vigoureux, le "Hughes Jones", après avoir servi pendant une vingtaine d'années au flottage du bois sur le lac St-Jean.

Feu de la St-Jean à Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI-NORD. (**A. J.**) — Selon la coutume chaque année, il y aura ici un feu de la Saint-Jean, la veille de la fête. Comme d'habitude également, la cérémonie sera sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste et se déroulera sur les hauteurs du nord de la ville.

L'organisation de la fête a été confiée particulièrement au comité des loisirs Saint-Charles.

Les gardes paroissiales Sainte-Anne et Saint-Luc se distingueront parmi les manifestants. Après s'être réunies au pied du boul. Sainte-Geneviève, elles défileront en grande tenue, jusqu'à l'endroit où doit s'élever bientôt une école secondaire de garçons.

Des allocutions seront alors prononcées par les autorités civiles et religieuses, ainsi que par le président de la section locale de la Société nationale.

On profitera aussi de la circonstance pour faire la distribution solennelle des prix aux gagnants du concours du Bon Parler français, qui s'est poursuivi dans toutes les écoles de la ville, au cours de l'année scolaire.

Le bûcher traditionnel sera ensuite allumé et béni conjointement par les curés des deux paroisses, Mgr Albert Tremblay, P.D., et M. l'abbé Rosaire Néron.

La soirée se terminera par des manifestations populaires.

L'échevin L. Desgagné nommé maire suppléant

ROBERVAL, (**A.B.**) — L'échevin Léonce Desgagné, représentant du quartier nord au siège numéro 3, a été nommé maire suppléant pour les trois prochains mois. Il succède à l'échevin Albert Duperré, dont le terme s'achevait lundi soir.

ENFIN L'ETE ET UN SOULIER LEGER

Profitez de ces aubaines pour chausser toute la famille !

Sandales élastiques, blanc, beige ou noir.

POINTURES: 4 à 9.

$1.99

Sandale en cuir blanc, talon plat.

POINTURES: 4 à 9.

$1.99

Sandales en cuir blanc, beige ou vert, talon "wedge".

POINTURES: 4 à 9.

$2.99

Sandales en cuir genre mule, blanc, beige ou vert.

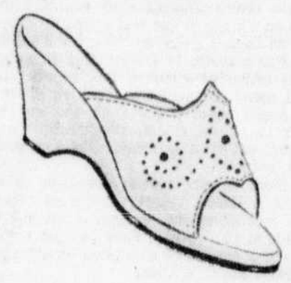

POINTURES: 4 à 9.

$1.99

Oxford noir empeigne unie, semelle caoutchouc-mousse.

POINTURES 6 à 11.

$5.99

Sandale en cuir, semelle caoutchouc-mousse.

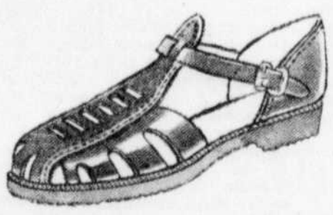

POINTURES: 6 à 11.

$3.49

Mocassin, cuir brun huilé, semelle caoutchouc-mousse.

POINTURES: 6 à 11.

$4.49

Souliers en toile, plaid ;
POINTURES :
4 à 10 ..... 69¢
11 à 2 ..... 79¢

Bottines sport ;
POINTURES :
6 à 10 99¢
11 à 13 $1.19
1 à 5 $1.29
6 à 11 $1.49

NOS MAGASINS DE MONTREAL SERONT OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HRS. SAMEDI, FERMETURE 1 H.

Genre "Saddle" bleu et blanc. pour enfants
POINTURES: 4 à 8.

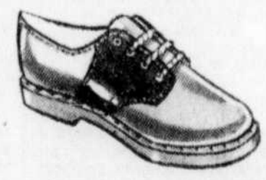

$2.99

Sandales en cuir, brun ou rouge vin ;
POINTURES :
4 à 7 ..... $1.59
8 à 10 ..... $1.79
11 à 2 ..... $1.99

MONTREAL
Siège social et magasin principal
872 est, STE-CATHERINE, Montréal, Qué.
Victor 9-4254

268 O., rue STE-CATHERINE	UN. 1-4642	7046 rue ST-HUBERT	CR. 1-5068
1679 Ste-Catherine Est	LA. 4-2791	6634 rue ST-HUBERT	CR. 1-9542
1357 est, rue MONT-ROYAL	LA. 1-7557	3727 rue WELLINGTON, Verd.	PO. 7-3550
1905 rue CENTRE	WE. 3-7705	886 DECARIE, St-Laurent	RI. 7-8322
3151 rue MASSON	RA. 7-4496		
3639 O., rue NOTRE-DAME	WE. 3-4177		
3721 est, rue ONTARIO	LA. 5-0231		
5627 AVENUE DU PARC	CR. 1-2746		

J.-B. Lefebvre LIMITEE

EXTERIEUR

341 St-Dominique, Jonquière
405 rue Labelle, St-Jérôme, Qué.
155 est, Racine, Chicoutimi, Qué.
323 rue Davis, Arvida, Qué.

Pas de commandes postales

EXTERIEUR

100 Wellington Nord, Sherbrooke
34 ouest, rue Principale Hawkesbury, Ont.
36 rue St-Jacques, St-Jean, Qué.
143 rue Principale, Granby, Qué.
175 est, rue St-Joseph, Québec, Qué.
177 sud, rue Notre-Dame, Thetford-Mines, Qué.
297 rue Dalhousie, Ottawa, Ont.
367A rue Des Forges, Trois-Rivières, Qué.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

Dans une de nos dernières chroniques, nous avions comme pressenti que le club cycliste d'Alma pouvait avoir d'autres projets, après avoir terminé la série des concours du printemps. Les directeurs de l'organisation locale n'ont pas mis de temps pour se reposer. Ils ont lancé dans le public, il y a quelques jours, une nouvelle qui a été bien accueillie partout.

Il s'agit cette fois d'une course qui a été baptisée du nom de "Tour cycliste du Saguenay". Il s'agit en l'occurrence d'un trajet d'environ 75 milles, avec Alma comme point de départ et d'arrivée, et Chicoutimi comme objectif central. Selon nous, il s'agit là d'un trajet naturel, qui peut offrir un immense intérêt, au même titre que le tour cycliste du lac St-Jean est un tracé naturel.

Différence importante entre les deux courses, celle lancée par le club cycliste d'Alma n'est ouverte qu'aux concurrents de la région, l'autre est du type international, et admet les représentants de tous les pays, laissant toutefois une possibilité pour les cyclistes de la région de remporter une distinction spéciale.

Si nous parlons des deux concours, comme dans une sorte de comparaison, c'est que nous croyons que les deux sont des initiatives heureuses, qui doivent être également bien accueillies. Bien plus, nous pensons que les deux organisations n'ont pas à se regarder du coin de l'oeil, mais elles peuvent s'entandis que les meilleures têtes d'affiche de la région se lanceront

Pour leur part, les directeurs de l'épreuve du tour cycliste du Lac Saint-Jean sont particulièrement actifs par le temps qui court. Dans un communiqué qu'ils nous ont transmis récemment, ils faisaient savoir que les inscriptions rentrent rondement et que, selon eux, le succès de cette année dépassera celui obtenu dans tous les concours précédents.

Les grands noms du cyclisme national seront encore là, tandis que les meilleurs têtes d'affiche de la région se lanceront dans la mêlée. Dans ce secteur, on surveillera de façon spéciale le comportement d'Yvon Fortin, d'Alma. Le champion régional de l'an dernier est actuellement en Ontario, où il poursuit des cours d'été dans l'aviation, mais il n'a jamais négligé son entraînement pour autant, au contraire. Sur une carte qu'il nous a fait parvenir récemment, Yvon Fortin déclarait que son grand compagnon depuis qu'il est là-bas est son vélo. Au moment de poster son petit message, Fortin se préparait à effectuer un trajet de 125 milles aller-retour.

Les Athlétiques

Pendant ce temps, les Athlétiques, d'Alma, sont définitivement sur le sentier de la victoire. Les protégés de Gérard Duchesne jouaient pour une excellente moyenne de 500, après la partie mémorable disputée lundi soir à Kénogami.

Il ne fait pas de doute que la venue de Robins a contribué à cette situation enviable, le gaucher américain a une moyenne parfaite de 1,000, avec deux victoires en deux occasions. De plus, il a retiré 24 frappeurs au marbre, dont 12 dans chaque partie contre Jonquière et contre Kénogami. Par ailleurs, Robins n'a alloué que sept coups sûrs dans les deux joutes, ce qui ne laissait guère de choix à ses adversaires.

Par ailleurs, le droitier Guy Bouchard a lui-même donné deux brillantes victoires aux hommes de Gérard Duchesne, et il paraît en meilleure condition physique que jamais. C'est de bonne augure, quand on sait que les frappeurs d'Alma cognent régulièrement. C'est même un des leurs, Jacques Allard, qui était le meneur dans ce domaine, en date du 15 juin, avec 448.

Nous terminons cette chronique en offrant nos meilleurs voeux à Hervé Villeneuve, qui va convoler en justes noces très prochainement. Villeneuve est une figure dominante du Rouge et Or, d'Alma, dans la ligue régionale de football. Ce dernier a été l'objet d'un beau témoignage d'estime, lundi soir à l'hôtel Royal, d'Alma.

A L'ECOLE DE METIERS — La remise des certificats à l'Ecole de métiers d'Alma a donné lieu à une impressionnante cérémonie qui s'est déroulée en présence de nombreux invités d'honneur, dont voici quelques-uns : de gauche à droite, M. Armand Thuot, administrateur des écoles de métiers du ministère de la Jeunesse; M. Adéodat Perron, directeur de l'école d'Alma; M. Ghislain Ratté, finissant; M. le curé Gilbert Grimard, curé de St-Jude; M. André Gingras, et M. Normand Tremblay, finissant de 2e métiers.

5e victoire consécutive, huitième à domicile

Le Chicoutimi a défait 6 à 5 les Chevaliers de Kénogami

CHICOUTIMI. (G.P.) — Le Chicoutimi a maintenu son rythme victorieux, hier soir, quand il a défait les Chevaliers de Kénogami au compte de 6-5, pour remporter sa cinquième victoire consécutive et sa huitième à domicile.

Un puissant coup de circuit de Frank Lavoie, à la troisième manche, a permis au Chicoutimi de niveler le pointage, 5-5, après que les Chevaliers eurent chassé Claude Leclerc du monticule, à la première manche, quand ce dernier a permis cinq points.

André Ringuette, qui l'a relevé, a accordé trois coups sûrs et retiré 11 frappeurs sur des prises pour contrôler facilement sa partie. Son opposant, Tommy Horton, a lancé une excellente partie, espaçant six coups sûrs et retirant neuf frappeurs sur des prises.

Le point vainqueur du Chicoutimi a été compté à la fin de la neuvième manche, quand André Ringuette est passé au premier et au deuxième coussin sur une erreur. Jean-Yves Loubier a pris son premier but sur quatre balles, et Bernard Langlois a fait pousser le point vainqueur au marbre sur un simple dans le champ centre, son deuxième de la partie.

Yvan Tremblay a été le meilleur cogneur du Kénogami avec deux simples en cinq présences au marbre. Claude Roy, des Chevaliers, a fait compter deux points pour son équipe à la première manche, sur un solide coup sûr au champ centre.

Sommaire

Kénogami	500 000 000	5	5
Chicoutimi	203 000 001	6	2

Tommy Horton et Gilles Jomphe : C. Leclerc, A. Ringuette (1) et M. Gagnon.

Circuit : F. Lavoie, Chicoutimi. L.G. : A. Ringuette (5-1). L.P. : T. Horton.

Septième programme de la saison à Jonquière

JONQUIERE. (R. H.) — La piste de courses sous harnais de Jonquière présentera ce soir, son septième programme de la saison, et l'on assistera à une autre "soirée de dames". Neuf épreuves sont à l'affiche, avec en liste, les meilleurs coursiers du Saguenay. L'attraction principale mettra en vedette le rapide Flying Princess, une jument appartenant au sportif Lionel Gagnon, de Chicoutimi.

Une foule nombreuse est attendue pour ce programme fort bien agencé, comprenant plus de cinquante partants. A nouveau, il sera intéressant de connaître le dénouement des épreuves 1 et 2, avec le populaire pari-double. Le premier départ s'effectuera à huit heures et cinq minutes.

Voici la liste des inscrits pour ce soir :

Courses 1-4 — Trot et amble, $250

1-Sky Thunder, 2-Smookey Diamond, 3-McKinney Direct, 4-Renée, 5-Rocky Castle, 6-Vernon's Baby, 7-G Fargo C, 8-Harry P Mack.

Course 2 — D-1 Trot et amble, $150.

1-Holly Hal Bond, 2-Gay Wave, 3-Accent, 4-Irish Luck, 5-Miss Royal Grattan, 6-Royal Kitty, 7-Count Ferland, 8-Ruling Way.

Courses 3-6 — D-1 Amble $300.

1-Follow Me, 2-Dudley Tass, 3-White Flame, 4-Flashy Hal, 5-Waycrown, 6-Chivalry, 7-Shadydale Monarch.

Courses 5-8 — D Trot et amble $350.

1-Short Wave, 2-Gold Valley, 3-My Gun, 4-Poplar Tar Heel, 5-Rocket Express, 6-Apache Pass, 7-Flying Princess.

Course 7 — D-3 Trot et amble $100

1-Prize Hal, 2-Baldie Lee, 3-C.C. Van, 4-Doctor Glen, 5-Royal Will, 6-Pal Direct, 7-Emett Hanover, 8-Bell's Echo.

Course 9 — D3 Trot et amble $100.

1-Miss Brakefield, 2-Arnold Direct, 3-Royal Spice, 4-Mighty A Jet, 5-Golden Treasure, 6-Real Elkington, 7-Tina Herbert, 8-Hava Real C Guy.

Le Kénogami tentera de remporter une victoire

KENOGAMI. (R.H.) — Le Kénogami tentera de mettre fin à une désastreuse série de défaites, ce soir, alors qu'il recevra la visite des Arvidiens, détenteurs de la deuxième place du classement sur un pied d'égalité avec les Athlétiques, d'Alma.

Le droitier Jean-Jacques Gaucher sera appelé à commencer au monticule pour les Kénogamiens, tandis que l'instructeur Alarie Rivard pourrait bien employer les services du jeune Yves Savard comme artilleur débutant. L'équipe de la ville de l'aluminium a joué de malchance lors de ses dernières rencontres, se voyant frustrés de victoires certaines, à la toute dernière manche.

Le départ de l'as lanceur Patrick Simard pourrait bien causer de sérieux maux de tête aux Arvidiens, mais cependant, la régularité des frappeurs comblera peut-être cette lacune sérieuse.

Chez les hommes de Roland Hébert, cet instructeur sera encore absent de l'alignement. Toutefois, Gilles Jomphe pourrait bien être remplacé derrière le marbre, par un jeune receveur des rangs juniors. On sait que l'équipe kénogamienne a subi un autre revers, cette fois aux dépens des Athlétiques, d'Alma.

L'alignement de l'équipe de la ville du papier n'est pas dû à un aussi piètre rendement, avec les Claude Roy, Yvon Vigneault, Jean-Marie Vigneault, Yvan Tremblay, André Bouchard et autres. La présente léthargie n'est qu'un malaise passager, et nul doute que le rendement du clan local s'améliorera grandement très prochainement. Si tel n'est pas le cas, il est bien possible que l'instructeur Rodrigue Langevin cause des surprises en effectuant d'importants changements au sein des effectifs . . .

Au parc Central d'Arvida

Les Chevaliers visitent ce soir les Arvidiens

ARVIDA. (P. B.) — Les Chevaliers, de Kénogami, depuis longtemps, impuissants à remporter les victoires, seront les visiteurs du club d'Arvida ce soir au parc Central, à compter de 7.30 heures. Le pilote Rodrigue Langevin ne sait trop ce qui ne fonctionne pas chez ses protégés et il tentera l'impossible dès ce soir pour secouer cette longue léthargie. Actuellement le club visiteur occupe la fin du classement et semble s'enliser davantage à moins qu'un réveil subit ne s'opère.

Chez les Arvidiens, la situation n'est pas la même et les hommes d'Alarie Rivard feront leur grand possible pour triompher du Kénogami, une victoire qui consoliderait leur emprise au second rang. L'instructeur Alarie Rivard désignera tout probablement le gros artilleur Raymond Bilodeau, renommé pour sa balle rapide et sa course décevante. Bilodeau a obtenu un premier gain contre Jonquière, et depuis ce temps, il a encaissé un revers contre Chicoutimi à la toute fin de la joute.

Kénogami tentera de secouer cette mauvaise période avec son artilleur Jean-Claude Gaucher. Ce dernier en sera à sa première visite contre Arvida, et nulle doute qu'il essaiera de faire mordre la poussière aux dangereux frappeurs arvidiens. Gaucher vient de l'extérieur et son efficacité au monticule a produit les deux seules victoires de son club. Reconnu pour posséder une balle rapide, Gaucher tentera de mystifier les Arvidiens.

Les deux clubs seront au grand complet. La rencontre suscite donc un immense intérêt, puisqu'Arvida et Kénogami carressent toujours le désir d'une participation aux éliminatoires. Arvida pratique un excellent baseball de ces temps-ci et l'amateur n'éprouvera certes aucune déception en venant voir évoluer ses protégés au parc Central d'Arvida, ce soir à 7 h. 30.

Le Moulin défait le Lucerne 19 à 9

ASBESTOS. — L'équipe du Moulin a remporté la joute d'ouvertupre de la ligue de balle-molle d'Asbestos, en battant le Lucerne, piloté par Marius Colette, au compte de 19 à 9.

Pierre Martin a bien figuré au monticule pour les vainqueurs, pour remporter sa première victoire de l'année, alors que G. Richard a connu sa première défaite. Jacques Tanguay a relevé Richard à la troisième manche, et il a terminé la joute pour les perdants.

Le Moulin s'est assuré de la victoire à la troisième manche, alors que ses joueurs ont compté 14 points. La faiblesse défensive des deux équipes s'explique facilement par le fait du manque de pratique.

Les Athlétiques visitent ce soir les Jonquiérois

JONQUIERE. (R. H.) — Les Athlétiques d'Alma effectueront leur deuxième visite au stade Desmeules, ce soir, alors qu'ils se mesureront avec les protégés de l'instructeur Louis Girard, dans une rencontre qui promet d'être des plus contestée.

Les équipiers d'Alma connaissent de beaux succès depuis quelques jours, à la suite de l'arrivée du jeune artilleur Bruce Robins, qui a inspiré tous les porte-couleurs évoluant sous la tutelle de l'instructeur Gérard Duchesne. La position actuelle du clan du lac, c'est-à-dire le deuxième rang du classement, prouve bien l'amélioration sensible apportée aux effectifs.

Le premier duel opposant les deux clans en présence ce soir, au stade local, s'était terminé au compte de 7 à 4 en faveur des Jonquiérois. Toutefois, il ne s'agissait que de la seconde joute des gars d'Alma. Les progrès considérables accomplis par les benjamins du circuit seront suffisants pour apporter à la joute de ce soir, un regain d'intérêt.

Jacques Allard, le voltigeur de droite chez les équipiers de Gérard Duchesne, occupe présentement la première place chez les gros canons du circuit. Paul Julien, lanceur étoile des Jonquiérois, et occasionnellement, excellent voltigeur, détient la tête des frappeurs du clan local.

Incidemment, il est plus que probable que l'instructeur Louis Girard utilise Julien comme lanceur au début, ce soir. Il se pourrait également que Girard lui-même affronte en premier lieu les cogneurs d'Alma.

Chez les visiteurs, les amateurs verront au monticule, Guy Bouchard ou Gaston Larouche.

Nonobstant le résultat des rencontres d'hier soir, une marge d'une demi-partie sépare les deux groupes en présence ce soir, c'est donc dire qu'une victoire est ardemment désirée de part et d'autre, dans le but d'améliorer la position dans le classement, dans une tentative de se rapprocher le plus près possible des meneurs, le Chicoutimi, piloté par Don Kelley.

La rencontre débutera à 7 h. 30 contrairement aux autres stades de la région, à chacune des fois où l'équipe d'Alma est est cause.

Nécrologie

LAROUCHE. — Le 19 juin est décédé, à l'âge de 68 ans, M. Adolphe Larouche, époux de Dame Alida Pednault, résidant au rang 1, St-Charles. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence.

Est décédée, dernièrement, à l'Hôtel-Dieu de Roberval, Dame Euclide Hébert, née Adrienne Brassard, de St-Félicien. Agée de 63 ans et 8 mois, la défunte laisse ses fils : Jean-Marie, Père missionnaire du Sacré-Coeur de la maison provinciale de Québec, Louis-Joseph, en religion frère Georges-Adrien, mariste, de l'école secondaire Dominique-Racine de Chicoutimi, Lucien, de Naudville et Simon, de St-Félicien. Ses filles : Marie-Thérèse, en religion soeur Thérèse-Martin, de Clermont et Marie-Marthe, en religion, soeur Ste-Adrienne, de Ste-Famille de Kénogami, toutes deux de la congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil; Mme Antonio Lévesque (Marie-Antoinette), de Normandin; Mariette, institutrice à St-Félicien et Marie-Claire, institutrice à l'école normale de Roberval. Les funérailles ont eu lieu récemment à l'église de St-Félicien.

Les Pirates gagnent une victoire facile

PORT-ALFRED. (W.G.) — Les Pirates, de Port-Alfred, ont remporté une victoire facile de 9 à 1 sur le Jean-Hugues Tremblay hier soir, à Port-Alfred.

Léo Bolduc a été solide au monticule, n'accordant que deux seuls coups sûrs et l'unique marque des visiteurs à la toute dernière manche. C'était le premier point de Léo Bolduc cette saison.

De leur côté, les protégés de Rosaire Dufour ont cogné un total de 12 coups bien placés et ils ont enregistré leurs neuf points dans les quatre dernières reprises.

A l'offensive, quatre joueurs réussirent deux coups sûrs chacun; il s'agit de Maurice Brassard, Michel Truchon, Jean-Maurice Dufour et Claude Lemieux. Ce dernier a réalisé une saisie spectaculaire, alors qu'il était adossé à la clôture.

Le perdant, Jacques Bergeron, a été relevé par Gontran Carrier au sixième engagement.

J.-H. Tremblay	000 000 1	—	1	2	5
Pirates	002 322 x	—	9	12	7

Batteries : Bergeron, Carrier (6) et J.-Ls. Lavoie; Bolduc et Larouche. Arbitres : Labrie, Laberge et Gilles Gagnon.

Port des îles Fidji

(PC) — Le gouvernement britannique a versé une subvention d'un million de livres sterling (à peu près $2,800,000) pour améliorer les installations du port de Suva, dont certaines remontent à 1917.

Lors de leur dernière réunion :

La ligue Senior et la ligue Continentale ont jeté les bases de leur collaboration

JONQUIERE. (R. H.) — La ligue senior de baseball du Saguenay et la ligue Continentale ont établi une première relation, lors d'une récente rencontre. Le circuit Yvon Martel a donc continué la réalisation d'un projet qui lui tient à coeur : créer des points communs avec les ligues mineures de la région, toujours dans l'intérêt du baseball.

Lors de cette entrevue, le président Adrien Dufour, de la ligue Continentale, a déclaré que son circuit a besoin de l'appui du senior pour continuer à progresser et à accroître son prestige. M. Dufour a précisé qu'une étroite collaboration est indispensable, pour diverses raisons.

Les dirigeants des deux ligues ont résolu de respecter les sanctions de discipline, imposées dans un circuit ou dans l'autre. De plus, si un club senior veut obtenir un joueur de la ligue Continentale il devra verser la somme de 25 dollars; il y a exception en ce qui concerne le Chicoutimi et les trois équipes de cette ville dans le circuit Dufour; on devrait en venir à une entente sous peu à ce sujet. En outre, M. Dufour a dit espérer l'organisation d'une rencontre entre les étoiles de son circuit et le Chicoutimi senior.

Il a souhaité que des jeunes de cette ligue fassent leurs preuves dans la ligue régionale dès cette année.

Pour sa part, M. Yvon Martel, président du baseball régional, s'est dit très heureux de cette nouvelle collaboration. Il a de nouveau déclaré que les dirigeants du senior souhaitent l'entrée d'une équipe de la Baie dans le circuit du Saguenay, dès le printemps prochain.

Semaine du baseball...

La ligue senior du Saguenay organisera pour la première fois dans son histoire, du trois au neuf juillet, une période dite : "Semaine du baseball au Saguenay". Elle aura pour but de promouvoir ce sport par une publicité accrue et aussi par diverses manifestations, afin d'intéresser toute la grande famille sportive à cette cause. L'événement principal de cette semaine sera la partie "Toute-étoile" à Chicoutimi, dimanche soir le 9 juillet, la sixième du genre.

De plus, le curateur des trophées, René Hébert, en collaboration avec Marcel Tremblay, vice-président du Chicoutimi, organisera une exposition dans un magasin de cette ville, à l'occasion de la classique des étoiles. Les sportifs pourront voir plusieurs trophées, des notes sur les joueurs en évidence depuis 1953 et plusieurs photos. Cette semaine aura pour thème : "Encourageons nos athlètes, assistons nombreux aux parties de baseball".

Tennis régional

Début de la saison du Bagotville

BAGOTVILLE (W.G.) — Le Bagotville a commencé la deuxième saison de la ligue régionale de tennis en beauté par une difficile victoire de 3 à 2 sur le Chicoutimi-Nord.

L'équipe du capitaine Paul-André Vandal n'a perdu aucune rencontre dans les doubles alors que René Tony Lavoie et Jean Deslile ont triomphé des frères Jean-Claude et Joseph Savard par 5-4 et 6-3, pendant que Michel Dufour et Armand-Léon Tremblay prenaient la mesure par 6-1, 6-0, contre Y. Charbonneau et Adéodat Fillion. Cependant, les visiteurs ont impressioné en simple remportant deux victoires dans trois essais. Gilles Patry a eu le meilleur sur Marc-Antoine Tremblay, 6-1 et 6-1, tandis que le jeune Raymond Casgrain a défait Alain Haddad, 7-5 et 9-7.

Le maire Jos.-C. Lévesque, le président Jos. Haddad, le secrétaire, Lucien Potvin et M. Arthur Tremblay ont procédé à l'inauguration officielle. Naturellement les dirigeants du club Bagotville, le président Amédée Tremblay et P.-A. Reynald étaient présents.

Après ce programme une réception a été donnée à la demeure du président à laquelle assistaient les dirigeants des cinq clubs du circuit qui ont fait en même temps connaissance avec le publiciste récemment nommé, Walter Gagnon.

Ce soir, Jonquière visite C.-T.C. sur les courts municipaux de Chicoutimi.

Les coups de circuits . . .

Le nombre de circuits a augmenté cette année dans le baseball régional, comparativement à la même période de la saison dernière, soit jusqu'au 17 juin. En effet, 20 carrousels ont été cognés jusqu'à présent, cette saison; les équipes de Chicoutimi et Kénogami ont pris la part du lion avec 16, soit 8 chacune. Claude Lizotte et Rodrigue Langevin ont pris les devants dans ce département avec 3 chacun. Voici la liste des frappeurs de circuits au 17 juin : Chicoutimi : Claude Lizotte, 3; Bernard Langlois 2; André Ringuette, Jean-Yves Loubier et Frank Lavoie, 1 chacun. Kénogami : Rodrigue Langevin, 3; Jean-Claude Bourgeois 2; André Bouchard, Yvon Vigneault et Rodrigue Labrecque, 1 chacun. Jonquière : Peter Lechensky 2. Alma : Guy Bouchard, 1; aucun joueur d'Arvida n'a cogné de circuits.

Calendrier de la semaine

Mercredi 21 juin :
Arvida à Kénogami;
Alma à Jonquière.
Jeudi 22 juin :
Jonquière à Arvida;
Alma à Chicoutimi.
Samedi 24 juin :
Arvida à Kénogami.
Dimanche 25 juin :
Kénogami à Chicoutimi;
Alma à Arvida (le soir).
Lundi 26 juin :
Chicoutimi à Kénogami.
Mardi 27 juin :
Alma à Kénogami;
Arvida à Chicoutimi.

GAGNANTES des "CERTIFICATS de FRAICHEUR" de

$1,000 et $750 du PAIN WESTON

$1,000 Mme Robert Morin, 10482, rue Jeanne-Mance, se trouve plus riche de $1000 grâce au "Certificat de Fraîcheur" du pain Weston qu'elle a trouvé à l'intérieur d'un pain Weston, acheté à l'épicerie Fleury Meat Market, 148 ouest, rue Fleury.

$750 Mme E.L. Flanigan, 5176, boul. Décarie, a eu la bonne fortune de découvrir un "Certificat de Fraîcheur" du pain Weston qui se trouvait à l'intérieur d'un pain Weston acheté à l'épicerie Queen Mary Provision, 5310, chemin de la Reine-Marie. M. Charles Dulong, gérant adjoint des ventes des Boulangeries Weston Ltée, lui remet ici un chèque au montant de $750, en présence de M. G. Beauregard, propriétaire de l'épicerie Queen Mary Provision.

TOUS LES JOURS, DURANT, LES PROCHAINES SEMAINES, LES BOULANGERIES WESTON EMETTRONT DES "CERTIFICATS DE FRAICHEUR" D'UNE VALEUR EN ARGENT DE $5 A $1,000.

EXIGEZ TOUJOURS **WESTON...** à la fraîcheur garantie ! En vente SEULEMENT chez votre épicier.

ANGLAIS
COURS COMMERCIAL
Cours de secrétaire et de sténographie en 10 mois
Au service de la jeunesse étudiante depuis 37 ans
SPECIALITE : CONVERSATION ANGLAISE
BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT
Prix de faveur pour les élèves qui s'inscriront avant le 30 juin.
OUTREMONT BUSINESS COLLEGE
5226, AV. DU PARC CR. 7-7229

MISES

SUITE DE LA PAGE 21

rant la période s'étendant du 16 avril au 15 mai 1961. Si, au plus tard le 15 juillet, la ville de Chicoutimi n'a pas fait parvenir à la ville d'Arvida une somme de $412.42 retenue sur le dernier chèque de la taxe de vente, le conseiller juridique d'Arvida est autorisé à intenter des procédures judiciaires.

Au conseil municipal de Chicoutimi, aucun commentaire n'a été fait lorsque ces demandes ont été portées à la connaissance des échevins. Le maire Gauthier a seulement dit au greffier de les transmettre au conseiller juridique.

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Nominations parmi les effectifs de la ville

M. Jean-Marie Hubert, directeur de la sûreté municipale de T.-R.

par **Denis MASSE**

TROIS-RIVIERES — Le détective Jean-Marie Hubert a été promu à la direction du département de la sûreté municipale, dans un important remaniement approuvé hier par le conseil municipal à la suite d'un volumineux mémoire du directeur de la police, M. Jean-Marie Brunet.

Avant tout, l'administration a voulu que la promotion vienne des rangs des effectifs policiers de la ville. C'est le désir du conseil qu'un sain esprit d'émulation fouette l'ardeur de nos policiers et que ceux-ci sachent qu'ils peuvent se tailler une intéressante carrière au sein de ce corps municipal.

Les cadres de la sûreté municipale seront portés à six membres. On en comptait trois seulement depuis le départ de l'inspecteur Fernand de Miffonis qui est passé depuis au service de la police provinciale.

Le nouveau chef de la sûreté n'a que 31 ans et compte 11 ans de service à la police municipale. Il sera secondé par un collègue de douze ans de service, M. Louis-Georges Dupont.

Un autre détective qui a résolu de nombreuses énigmes depuis près de 30 ans qu'il est à la police, M. Elmo Beaubien, doit être admis bientôt à sa retraite. Il est âgé de 65 ans.

Deux nouveaux

Deux agents passeront immédiatement à la sûreté. Il s'agit de M. Guy Poisson, jusqu'ici au service des dossiers et de la photographie — les dessous de l'enquête — et M. Lawrence Buckley, un agent.

Dans six mois environ, deux autres agents se joindront à cette équipe pour former définitivement les cadres.

Perfectionnement

Le nouveau chef de la sûreté aura d'abord le titre de lieutenant; son assistant, M. Dupont, sera sergent.

Les deux se rendront tour à tour à Ottawa suivre des cours d'avancement et de perfectionnement du collège canadien de la police, reconnu comme la meilleure institution du genre au pays.

Le directeur de la police municipale procédera ensuite à une nouvelle classification des titres de son personnel.

M. Brunet avait recommandé tout d'abord au conseil municipal d'engager un policier d'expérience de l'extérieur, mais l'administration n'a pas voulu ôter aux membres de la force l'espoir légitime d'aspirer à de meilleurs postes. C'est pourquoi il recommande que le chefs sortent des rangs.

La décision du conseil vient d'une séance spéciale tenue en présence du directeur de la police. Le mémoire de M. Brunet avait été déposé il y a environ un mois, mais le conseil avait dû y surseoir quelque temps en raison de l'absence du gérant municipal M. Roger Lord.

Le poste de chef de la sûreté était devenu vacant lors de la démission de l'inspecteur Fernand de Miffonis, il y a environ huit mois.

L'usine de filtration serait achetée par Wabasso Cotton?

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — La Wabasso Cotton s'est montrée intéressée à acheter de la corporation municipale l'usine de filtration de la rue St-Maurice qui deviendra inutile dès que la nouvelle entrera en fonctionnement, en mai ou juin 1962.

On sait que la manufacture de draps est alimentée en eau par un puits érigé sur ses terrains, à proximité de l'usine. Mais l'établissement industriel doit compter aussi sur l'eau de la ville qui le lui vend au taux ordinaire au moyen d'un compteur. L'an dernier, le rendement de l'usine avait nécessité plusieurs millions de gallons d'eau additionnels. L'on comprend donc l'intérêt que Wabasso doit porter à cette usine de filtration située à proximité de son usine.

Par ailleurs, l'administration avait envisagé transformer l'usine en salle de concerts et convertir ce site en centre d'art et de culture, en raison de son voisinage avec la bibliothèque municipale.

Les pourparlers définitifs n'ont pas encore été entamés.

Première élection à la mairie de Saint-Tite, depuis 10 ans

ST-TITE. — Deux nouveaux venus à la politique municipale se feront la lutte pour la mairie à Saint-Tite, lors de l'élection le 3 juillet. Les deux rivaux ont été mis en nomination hier après-midi; il s'agit de M. Raymond Germain, garagiste et de M. Gédéon Charles, industriel, deux personnalités bien connues de cette ville.

Par ailleurs, trois échevins ont été élus hier par acclamation. M. Jean-Marie Langlois remplacera M. Chrétien Groleau au siège numéro un du quartier centre. Celui-ci ne briguait pas le suffrage. Au siège numéro un du quartier nord, M. Louis St-Amant a été réélu par acclamation. Il entreprendra un deuxième mandat. Un ancien échevin d'il y a deux ans, M. Adrien Bélisle, est revenu en scène pour être élu cette fois par acclamation au siège numéro deux du quartier sud, en remplacement de M. Noé Veillette qui préférait se retirer.

Il y aura donc élection dans les trois quartiers administratifs de la ville et l'on est assuré à l'avance que le prochain conseil municipal comptera au moins quatre nouveaux venus.

La lutte pour le siège numéro deux du quartier centre se fera entre M. Joachim Dontigny, entrepreneur, échevin sortant qui sollicite un deuxième mandat, et M. Charles-Emile de la Chevrotière, industriel.

Au siège numéro deux du quartier nord, les deux rivaux sont de nouveaux venus dans l'arène municipale. Il s'agit de M. André Mercure, menuisier et de M. André Brouillette, commerçant. Ce siège était occupé par M. Maurice Roy, qui ne brigue pas les suffrages à cette élection-ci.

Deux candidats se disputeront le siège numéro un du quartier sud, à savoir M. Clément Dessureault, qui tente un retour comme échevin et M. Eloi Delisle, contremaître.

La votation, comme nous l'avons mentionné, se fera le 3 juillet. Les bureaux de scrutin seront ouverts de 9 heures à 6 heures. Le président de l'élection sera M. Paul Cloutier, et le secrétaire, M. Gérard Marchand.

Les contribuables de Saint-Tite iront aux urnes pour la première fois à la mairie depuis 1951. Cette année-là, M. Emile Jacob avait eu le meilleur sur le Dr Léonide Francoeur.

Par la suite, il n'y eut que des élections par acclamation. Les maires furent successivement M. G.-A. Boulet, 1951-1953; M. J.-O. Pronovost, 1953-59 et M. Joseph Goulet, 1959-61.

La Paroisse achètera les égouts de Radisson Cons.

PAROISSE DE TROIS-RIVIERES, (G.M.B). — La séance du conseil municipal de la paroisse de Trois-Rivières, fixée à 8h. hier soir, s'est ouverte comme d'habitude vers les 8 hres 30. Malgré une température accablante, le maire et les échevins ont discuté d'égouts. Il s'agit de l'achat des égouts de Radisson Construction Ltée.

L'ingénieur-conseil René Robert, de Ste-Thérèse-de-Blainville, a fait une estimation de ce réseau d'égouts. Il a recommandé de retenir sur le coût d'achat une somme de $2,000 pour réparations et une autre somme de $8,000 pour construire la sortie au fleuve. Il a estimé le réseau au coût de $58,070 et il a recommandé à la municipalité de le payer $42,200 — c'est-à-dire, moins les frais précités et moins la dépréciation.

Un égout, a dit M. Robert, est bon pour au moins 50 ans. Celui-ci ayant 5 ans d'expérience, on doit le déprécier de 10 pour cent. On sait que Radisson Construction fut la propriété de M. J.-A. Mongrain, actuellement maire de Trois-Rivières, et que cette compagnie, selon la version du maire Jules Montour, est sous un comité de surveillance. Le maire a fait remarquer que de la somme proposée par l'ingénieur-conseil, il faudra déduire certaines améliorations que la municipalité a apportées à ce réseau d'égout depuis deux ans. En fait, la municipalité aura installé des regards, qui devront être réduits de la valeur actuelle. De plus, des plans et devis seront préparés pour le prolongement de ces installations.

Négligence criminelle

L'enquête est fixée au 30

TROIS-RIVIERES, (G.M.B.). — L'enquête préliminaire du Dr Jean-Roch Gingras, de St-Gabriel-de-Brandon, accusé de négligence criminelle, a été fixée au 30 juin par le juge Léon Girard hier matin, par un consentement mutuel des parties concernées, qui devront signer une entente à cette fin.

Le Dr Gingras est accusé d'avoir accidentellement causé la mort d'une personne alors qu'il était au volant de son automobile. La couronne a versé, au dossier de la cause, les témoignages entendus à l'enquête du coroner et la défense fera entendre ses témoins à l'audience du 30 courant.

Une campagne se met en branle sous le nom de "Spes"

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) Une vaste campagne diocésaine et paroissiale sera lancée incessamment dans le diocèse de Trois-Rivières et sera organisée par un organisme connu sous le nom de "Spes" (espoir).

La radio a annoncé que M. Frank Spénard avait été choisi président exécutif et que M. Jean Crête avait été nommé président honoraire. La publicité a été confiée à MM. Henri Audet, du poste de télévision CKTM-TV, Pierre Dansereau, président du journal "Le Nouvelliste", et Clément Marchand, de l'hebdomadaire "Le Bien Public".

Quelques journalistes ont été invités à la réunion d'hier soir, mais, de l'avis de l'un des représentants de "Spes", M. Lortie, LA PRESSE a été considérée comme un quotidien de la métropole et les organisateurs n'ont pas cru bon d'utiliser ce médium. M. Lortie a signalé à notre représentant l'inexactitude d'un article publié il y a une quinzaine, concernant "Spes", mais n'a pas jugé à propos de nous fournir de plus amples renseignements.

Le bouclier canadien

(PC) — Le sous-sol de la province de Québec, la plus vaste et la deuxième du Canada pour la population, est constitué aux cinq sixièmes des roches précambriennes du bouclier canadien.

Instructeur à la police municipale

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Le sergent Gaston Barbeau, de la police municipale, a été nommé sergent instructeur pour le service des incendies.

Par ailleurs, le constable Claude Lacerte a été admis à suivre des cours à l'école de police de Montréal pour devenir ensuite instructeur des recrues. Mais le conseil a recommandé que deux autres policiers soient aussi délégués à cette école, de façon à avoir des instructeurs compétents en nombre suffisant.

Ces nominations ont été adoptées par le conseil au cours d'une séance spéciale sur l'organisation de la police.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

HOMMAGE A LA FEMME CANADIENNE LE 24 JUIN — A la parade de la St-Jean-Baptiste, les Trifluviens verront ce char allégorique en l'honneur de la femme de chez-nous.

Les "dames" jugées:

Amende à 15, prison pour 5 une sentence rendue le 27

TROIS-RIVIERES. — Le juge Léon Girard du tribunal de Correctionnelle a rendu hier matin les sentences dans le cas de 21 femmes arrêtées dans quatre grills de Trois-Rivières sous des accusations de vagabondage.

Comparaissant successivement, toutes ont changé leur plaidoyer de non culpabilité pour un plaidoyer de culpabilité. Onze d'entre elles, qui n'avaient aucun dossier, ont été condamnées à $50 d'amende et les frais ou deux mois de détention. Quatre cas de récidive ont reçu $75 d'amende ou trois mois de détention. Deux inculpées ayant des feuilles de route ont été condamnées à la prison, sans option d'amende, l'une à un mois et l'autre à deux mois, et trois ont été condamnées à l'isolement, à cause de leur état de santé, et à trois mois d'emprisonnement sans option d'amende. Enfin, la dernière devra comparaitre le 27, ayant été détenue à Montréal.

Dans le cas de l'une des accusées originaire de Québec, le juge Girard lui a ordonné de retourner immédiatement dans sa ville natale. Sauf les trois prévenues condamnées à la prison pour raison de santé, les deux autres condamnées à la détention sont notoirement connues pour leurs activités. Dans les milieux judiciaires, les sentences ont été considérées comme exemplaires. Les amendes et les frais ont été versés au greffe de la Paix en un peu moins d'une heure et le palais de justice s'est vidé lentement des centaines de curieux dans les corridors et aux abords de l'édifice.

Voici le NOUVEAU MIL-KO 8 HOMOGÉNÉISÉ CONTENANT DU GRAS DE BEURRE

Il a la saveur du lait frais

INSTITUT CHATELAINE SCEAU D'APPROBATION

OFFRE DE LANCEMENT DU LAIT MIL-KO 8 SPÉCIAL

ACHETEZ UNE PINTE POUR 15c...VOUS EN AUREZ UNE GRATIS

Maintenant emballé sous aluminium. Lait cristallisé avec 8% de GRAS DE BEURRE—1% lorsque dilué dans de l'eau

MIL-KO 8 vous apporte maintenant exactement ce que vous désiriez—la commodité d'un lait en paquet alliée à la saveur du lait frais. Il a fallu des années de recherche pour mettre au point un procédé qui préserverait 8% de gras de beurre tout en conservant la riche saveur du lait entier, et qui se présente pourtant sous la forme d'un petit paquet vous faisant gagner de la place dans votre réfrigérateur.

MIL-KO 8 vous donne tout cela! Et vous seriez naturellement enclin à penser que cet avantage supplémentaire, allié à la saveur du lait frais se traduirait par un lait coûtant **DAVANTAGE** que le lait en bouteille. Il n'en est rien! Une pinte entière de **MIL-KO 8**—le contenu d'un paquet—coûte seulement 15¢.

MIL-KO 8 est un lait cristallisé scientifiquement déshydraté qui contient 8% de gras de beurre. C'est la plus grande innovation intervenue depuis 25 ans dans le domaine des produits laitiers—un lait en poudre partiellement écrémé dont la saveur est si franche que vous êtes incapable de distinguer la différence.

MIL-KO 8 vous fait gagner de la place dans votre réfrigérateur! Outre le contenant d'une pinte de **MIL-KO** dilué et prêt à servir, vous pouvez, en fait, garder une douzaine d'enveloppes de **MIL-KO 8** dans l'espace normalement occupé par une seule pinte de lait! Pas de risque que vous soyez jamais à court de lait si vous employez l'économique **MIL-KO 8.**

MIL-KO—100% possédé et administré par des Canadiens—faites travailler les Canadiens—achetez des produits canadiens.

VOICI CE QUE VOUS ÉPARGNEZ EN UTILISANT MIL-KO 8

Nombre de pintes consommées par jour	Economie par mois	Economie par année
1	$ 2.70	$ 32.85
2	5.40	65.70
3	8.10	98.55
4	10.80	131.40
5	13.50	164.25
6	16.20	197.10
7	18.90	229.95
8	21.60	262.80
9	24.30	295.65
10	27.00	328.50

PRÉSENTEZ CE COUPON À VOTRE ÉPICIER AUJOURD'HUI . . .

LES MÉNAGÈRES CANADIENNES PRÉFÈRENT LA MARQUE MIL-KO À TOUTE AUTRE

VALABLE POUR UN NOUVEAU PAQUET DE MIL-KO 8 **15¢**

Achetez-en un, vous aurez droit a un autre gratis

AUX ÉPICIERS: CE COUPON VOUS SERA REMBOURSÉ À RAISON DE 17c PLUS LES FRAIS DE MANUTENTION SELON LES TERMES DE LA VENTE.

Valable jusqu'au 8 juillet 1961. Les épiciers peuvent présenter leurs coupons aux vendeurs ou les envoyer à Boîte postale 695, Hamilton.

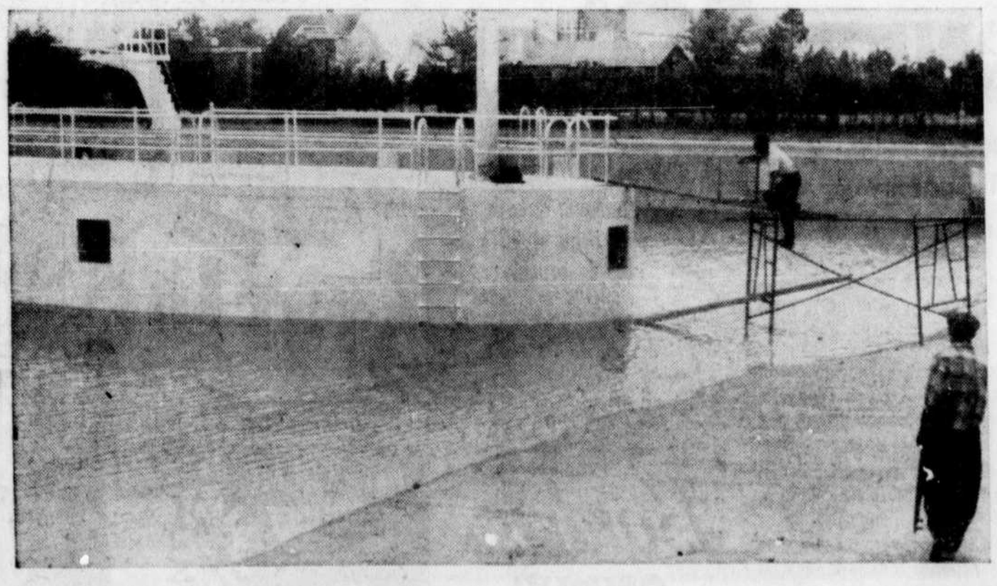

LA PISCINE DE L'EXPOSITION ENTIEREMENT REPAREE — L'administration municipale de Trois-Rivières met tout en oeuvre pour que la piscine de l'exposition soit ouverte dès le 24 juin, après d'importantes réparations où tout le système de filtration sera refait. L'entreprise au coût de $12,000 a été confiée à la maison Francis Hankin, des spécialistes qui avaient d'ailleurs installé le système il y a une douzaine d'années. Les réflecteurs sous la surface de l'eau seront aussi réparés de façon à ce que les bains soient prolongés le soir.

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

D'ici trois semaines

On demandera des soumissions pour le viaduc de la côte Saint-Marc

SHAWINIGAN. — L'ingénieur régional du CNR a informé le conseil de la ville de Shawinigan que les soumissions pour la construction du viaduc de la côte St-Marc seront demandées d'ici trois semaines environ. Les travaux à être effectués à cet endroit seront de l'ordre de quelque $225,000.

L'ingénieur a révélé également que le conseil sera avisé de la date d'ouverture des soumissions et de celle du début des travaux.

A la suite de la lecture de cette lettre, l'échevin Ephrem Lacerte a proposé une résolution dans le but de demander à la compagnie ferroviaire de voir à employer de la main-d'oeuvre locale, de préférence à une main-d'oeuvre importée de l'extérieur de la ville. L'échevin Antoni St-Onge s'est fait le secondeur de cette résolution.

La présentation de cette résolution a engagé une vive discussion. Le maire J.-Armand Foucher a fait remarquer que, comme c'était le CNR qui s'occupait de la construction du viaduc, on ne pouvait se permettre de lui imposer des restrictions dans l'exécution des travaux.

L'échevin Yvon Boisvert a toutefois fait remarquer qu'en défrayant un coût de 50 pour cent des travaux, le conseil devait avoir son mot à dire dans l'exécution des travaux. Ce dernier a déclaré également que les demandes de soumissions devraient au moins se restreindre à la province de Québec. Comme le CNR est une entreprise nationale, on prévoit que les soumissions seront demandées par tout le Canada.

Le maire Foucher a fait remarquer que l'on pouvait sans rien entraver, déposer les deux item mentionnés à titre de suggestion à la compagnie de chemin de fer.

La construction de ce viaduc par la ville et le CNR, à raison de 50 pour cent du coût chacun, avait été décidée à la suite d'un arrêté de la commission provinciale des transports.

La construction de ce viaduc et l'élargissement de la rue St-Marc à cet endroit sera certainement de nature à accélérer la circulation qui se fait de plus en plus difficilement à cet endroit surtout aux heures de pointe.

LA CAMPAGNE DE STABILISATION des Chevaliers de Colomb du Conseil 2783 de Louiseville se terminait lundi soir et un banquet mixte suivi d'une partie récréative avec orchestre avait été organisé à cette occasion, réunissant plus de 175 convives. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on reconnait : MM. Yvon Trudeau, représentant de Me Rémi Paul, député au fédéral; le chanoine Josaphat Baril, V.F., curé de Louiseville, président d'honneur; le Dr Marcel Marchand, grand chevalier; le Dr Avellin Dalcourt, maire de Louiseville, fidèle navigateur du 4e degré et ex grand chevalier; Me Alexandre Bastien, C.R., de Shawinigan, nouveau cérémoniaire d'état et conférencier invité, et le Dr Auguste Massicotte, de Trois-Rivières, ancien cérémoniaire d'état. Les agapes se sont déroulées à l'hôtel Windsor, de Louiseville.

A Shawinigan, cet été

Messe hebdomadaire pour les enfants des terrains de jeux

SHAWINIGAN. — Une des premières tâches du service de récréation de Shawinigan a été d'organiser de nombreuses activités religieuses qui aideront les enfants à remplir leur devoir moral. M. l'abbé Marcel Héroux, aviseur moral et aumônier des terrains de jeux, assume le rôle de conscience des moniteurs, des monitrices et des enfants qui fréquentent ces terrains de jeux.

La première activité débutera par la messe d'ouverture, qui aura lieu à l'aréna, le lundi 3 juillet, à 11 heures a.m. Il y aura une messe par semaine pour les enfants des terrains de jeux : soit le mercredi à 11 heures à St-Marc, et le jeudi, à 11 heures également, à St-Bernard. L'aumônier ira sur les terrains préparer les enfants pour les envoyer en groupe aux confessions, qui se font dans leurs paroisses durant les vacances, à l'occasion du premier vendredi de chaque mois. L'aumônier visitera aussi les terrains de jeux chaque jour, afin de voir les moniteurs et monitrices à l'oeuvre.

M. l'abbé Marcel Héroux, de concert avec le service de récréation, a défini son rôle d'aumônier sur les terrains de jeux. Il doit assumer le rôle de directeur de conscience des moniteurs, des monitrices et des enfants qui fréquentent les terrains. L'intérêt que le prêtre porte au sport passe par les hommes qui s'en occupent, et croit avec la valeur de ces hommes. Il sait qu'il n'y a pas de transformation d'une technique humaine, sans la transformation des hommes qui s'y appliquent, et il est convaincu que le meilleur soutien qu'il puisse apporter aux cadres consiste aux points suivants :

1— A convaincre leur état spirituel, à mâter et à favoriser leur cheminement intérieur vers Dieu, par son ministère sacerdotal, parole et sacrements.

2— A les amener à épurer les motifs de leur action, pour qu'ils soient de plus en plus poussés par la charité divine, dans le détachement et la générosité.

3— A éclaircir leur jugement, chaque fois que l'exercice de leur rôle les contraint à choisir, et à se décider en respectant la justice, l'intérêt particulier et le bien commun.

4— A étendre la largeur de leurs vues, à les éveiller à une conception plus compréhensive de leur rôle, qui ne se limite pas à la technique, mais débouche nécessairement sur le plan éducatif et social.

Au prochain congrès des municipalités

Le conseil de Shawinigan va réclamer la carte d'identité

SHAWINIGAN. — L'échevin Gérard Voyer a proposé que le conseil de Shawinigan présente une résolution pour l'imposition de la carte d'identité lors du prochain congrès des municipalités. M. Voyer a souligné que la carte d'identité devrait être appliquée depuis longtemps.

Le conseiller Rosario Barolet a appuyé cette proposition de M. Voyer.

L'échevin Voyer a également proposé qu'une deuxième résolution soit présentée au congrès. Cette deuxième résolution consiste à demander aux gouvernements provincial et fédéral de prolonger à l'année longue les bénéfices accordés au cours de la période des travaux d'hiver. L'échevin Antoni St-Onge a appuyé cette deuxième proposition de M. Voyer.

Restaurants ambulants

Il appert que les restaurants et comptoirs ambulants disparaitront des rues de Shawinigan. L'échevin Maurice Bruneau a en effet donné un avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposerait un règlement à cet effet.

M. Bruneau a souligné que dans toutes les autres villes du coeur du Québec, de tels commerces étaient interdits. Il mentionna également qu'il y avait des abus dans la ville de Shawinigan et que l'on se devait d'éliminer ces restaurants qui travaillent au détriment des autres qui offrent des services d'hygiène et qui ne sèment pas de malpropreté autour de leurs établissements comme c'est le cas pour ces commerces ambulants.

Achat de camion

Un camion d'une demi-tonne sera acheté de Gélinas Automobile au coût de $2,265. Gélinas Automobile avait été le plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture des soumissions le 5 juin. Le soumissionnaire le plus près était Cataracts Automobile avec un prix de $2,300.70.

Service de la police

Les échevins Ephrem Lacerte et Rosario Barolet se sont fait le proposeur et le secondeur d'une résolution autorisant la compagnie de téléphone Bell à faire l'installation d'un tableau de distribution privée pour les services de la police et des incendies.

Bibliothécaire

L'échevin Maurice Bruneau a proposé une résolution pour ratifier l'engagement de M. Fabien Larochelle au poste de bibliothécaire. L'échevin Henri Désaulniers a aussi appuyé la proposition.

La nomination de M. Larochelle prendra effet le 1er juillet.

Bourses d'études

Le trésorier de la ville sera autorisé à verser une somme de $3,000 au comité des bourses d'études. Une résolution à cet effet a été proposée par l'échevin Ephrem Lacerte, appuyée par l'échevin Yvon Boisvert.

Annulation de contrat

Un acte de vente intervenu entre la ville et M. Laurent Boisvert, pour le lot portant le no 515-44, a été annulé par le conseil. Cette annulation avait été demandée par l'acquéreur qui disait que le terrain était inadéquat à la construction et que la Société centrale d'hypothèque lui avait refusé un prêt.

Stationnement

Le stationnement sera désormais limité à 60 minutes du côté ouest de la rue Tamarac, entre la 1ère et la 3e rue. Un règlement à cet effet a été proposé par l'échevin Maurice Bruneau et appuyé par l'échevin Henri Désaulniers.

Trottoirs

Le conseil a approuvé un règlement pour la construction de trottoirs sur la 41e et la 44e Rue, de même que rue du Parc. Le règlement a été proposé par l'échevin Antoni St-Onge, appuyé de l'échevin Rosario Barolet.

Egouts

La Coopérative d'habitation St-Georges, qui construit actuellement plusieurs maisons sur la 38e Rue, dans Shawinigan-Est, a demandé au conseil le prolongement des égouts sur cette rue, où on construira d'autres maisons. Ces travaux seront dans le prochain règlement d'emprunt.

Avis de motion

Plusieurs avis de motion ont été donnés à la fin de l'assemblée. L'échevin Antoni St-Onge a présenté le premier en révélant qu'il se proposait de soumettre un règlement interdisant la construction où les services d'égouts et d'aqueduc ne sont pas encore installés.

L'échevin Ephrem Lacerte a donné avis de motion de la présentation d'un règlement pour limiter le stationnement à 60 minutes rue Champlain entre les rues Trudel et Summit.

L'échevin Rosario Barolet, pour sa part, proposera la pose d'affiches d'arrêt aux intersections des rues Gignac et Beaudry-Lemann et Gignac et La-Salle.

Enfin, l'échevin Maurice Bruneau a donné avis de motion de la présentation d'un règlement d'emprunt pour le revêtement d'asphalte dans certaines rues de la municipalité.

M. J.-P. Lavergne est nommé maire suppléant

CAP-DE-LA-MADELEINE. — L'échevin Jean-Paul Lavergne, du quartier no trois du Cap-de-la-Madeleine, a été choisi promaire pour le prochain trimestre, à l'issue de la séance régulière du conseil municipal tenue hier soir. L'échevin Lavergne remplace à ce poste, M. Jacques Leblanc dont le trimestre se termine le 30 juin.

Une résolution de sympathie a également été acceptée à l'unanimité, à l'endroit de l'ancien maire, M. André Julien, qui a perdu sa mère au début de la semaine.

Continuant dans le sens des résolutions, une deuxième fut également acceptée à l'unanimité, résolution de félicitation à l'endroit de M. J.-Benoit Bégin, promu dernièrement au poste de directeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal.

Une demande d'octroi de la part de la chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine afin d'entretenir le bureau touristique situé rue Fusey a ensuite été reportée à la semaine prochaine afin d'étudier le montant demandé.

Un urbaniste permanent à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Le conseil municipal a fini par s'entendre d'une certaine manière sur la nomination d'un urbaniste permanent auprès de l'aministration. L'échevin Louis Allyson a en effet proposé que le nouveau comité de coordination à être formé bientôt fasse des recommandations sur le choix de cet urbaniste. Tous les membres du conseil ont acquiescé à cette suggestion.

Le comité de coordination sera tout probablement formé à la prochaine séance du conseil, lundi. Le maire préconise un nombre de neuf membres afin d'assurer une certaine rotation au sein des comités municipaux; le tiers du comité se retirerait chaque année.

Selon l'urbaniste Benoit-J. Bégin, la création d'un comité de coordination s'impose pour élaborer une politique coordonnée d'urbanisme. Le comité verra ensuite à recommander les mesures préconisées par le plan directeur et en surveillera l'exécution.

Comme première tâche, on le voit, le comité de coordination devra faire des recommandations quant au choix d'un urbaniste permanent.

GRANDE DISTINCTION — Mlle Huguette Tarte, fille de M. et Mme Philippe Tarte, du Cap-de-la-Madeleine, qui a terminé ses études commerciales avec la mention "grande distinction" à l'Ecole commerciale Martel du même endroit.

La piscine du parc St-Marc va-t-elle être recouverte?

SHAWINIGAN. — Faisant écho sans doute aux résultats de nombreuses enquêtes sur les loisirs à Shawinigan, dont celle de la commission Optimiste, le conseiller Ephrem Lacerte a tenté d'obtenir qu'on finisse par recouvrir la piscine du parc St-Marc pour en faire une piscine intérieure.

Il n'eut pas de succès car ses collègues par une majorité de quatre contre trois, ont préféré que l'ingénieur municipal ne perde pas de temps à préparer des estimés qui avaient déjà démontré, il y a quelques années, selon M. Rosario Barolet que l'idée de M. Lacerte coûterait trop cher pour sa réalisation.

Plusieurs enquêtes conduites récemment à Shawinigan, par les étudiants, les membres de la J.O.C. et l'enquête Optimiste ont démontré, chiffres à l'appui que la population désire ardemment une piscine intérieure.

On s'entend généralement pour admettre que cette piscine devrait être construite dans un centre municipal (centre civique). On espère que ce centre ne se fera pas attendre plus longtemps.

Les projets n'ont pas manqué. Le comité des loisirs de Shawinigan avait même suggéré, il y a quelques mois, que l'édifice des postes de la 5e Rue, désaffecté depuis un an, soit converti en un centre municipal, avec piscine intérieure. D'après des plans préparés par un architecte de Shawinigan, le vieil immeuble des postes pourrait être avantageusement converti en une piscine intérieure.

On a parlé d'un centre municipal sur l'île Melville, avec une piscine intérieure. On avait aussi pensé à la possibilité de recouvrir les piscines des parcs Wilson et St-Marc pour en faire des piscines intérieures. Ce serait trop coûteux, dit-on, et de plus, pour le parc Wilson on souligne que le terrain ne se prêterait pas à une construction aussi pesante.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES — Retour du Honduras

Après quatre ans d'apostolat missionnaire au Honduras, une République de l'Amérique Centrale, le Père Raymond Bourk, des Missions Etrangères, est de retour parmi les siens à Trois-Rivières pour un repos de quelques semaines. Le Père Bourk est le fils de M. et de Mme Joseph Bourk, domiciliés sur la 4e avenue. Il doit regagner sa mission au Honduras à la mi-septembre.

LOUISEVILLE — Démission

L'officier Denis Désaulniers de St-Justin, membre de la sûreté provinciale de Louiseville remettait dernièrement sa démission par écrit au bureau de la sûreté provinciale de Montréal. M. Désaulniers entrait dans sa neuvième année de service. Cette démission entrera en vigueur le 15 juillet prochain.

Nouveau coroner

Le Dr Florent Caron, de Ste-Ursule, a été nommé par le gouvernement provincial, coroner de district, en remplacement du Dr Camille Michaud, de St-Paulin, qui occupait cette fonction depuis 1944. Le Dr Caron, un brillant médecin, est natif de Maskinongé.

SHAWINIGAN — Longue fin de semaine

Les employés des banques, des caisses populaires et des magasins de la commission des liqueurs jouiront d'une longue fin de semaine, tout au moins, Shawinigan, Trois-Rivières et la région. Les portes de ces établissements seront fermées samedi, jour de la St-Jean-Baptiste, proclamée fête civique. Elles resteront fermées la journée de lundi, le 26, proclamée jour férié par le gouvernement provincial. Il en sera vraisemblablement de même, les 1, 2 et 3 juillet.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL : "Torpille sous l'Atlantique", en couleur, avec Robert Mitchum et Curd Jergens; "Préméditation" ? avec Jean-Claude Pascal, Jean Desailly et Pascale Robert. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.
CINEMA DE PARIS : "Les violents", avec Paul Meurisse, 1 h. 50 et 8 h. 55; "Adorables démons", avec Reilys et Dora Doll, 3 h. 20 et 9 h. 55; actualités, 1 h. 30 et 8 h.
CAPITOL : "Safari", en couleur, avec Victor Mature et Janet Leigh; "L'Adorable voisine", en couleur, avec Kim Novak et James Stewart. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.
RIALTO : "Gone with the Wind", en couleur, avec Clark Gable, Vivien Leigh et Olivia de Havilland. Représentations à 1 h. 30 et 7 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN : "Le bossu", en couleur, avec Jean Marais et Bourvil; "La valse du gorille", avec Charles Vanel. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.
MADELON : "Le sang du vampire", en couleur, avec Donald Wolff, 7 h.; "La momie", en couleur, avec Peter Cushing, 8 h. 30; "Le monstre des marais", avec Richard Allen, 9 h. 55.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM : "Ocean 11", en couleur, avec Frank Sinatra et Dean Martin; "Yellowstone Kelly", en couleur, avec Clint Walker. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
CARTIER : "Tu trembles carcasse", avec Dean Martin et Jerry Lewis; "Trouillard du Far-West", avec Dean Martin et Jerry Lewis. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
ROXY : "Des femmes disparaissent", avec Robert Hossein et Magali Noël; "Nagana", en couleur, avec Barbara Laage. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.
CAPITOL : "Vallée de la poudre", en couleur, avec Glen Ford et Shirley MacLaine; "La route joyeuse", avec Gene Kelly. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

GRAND'MERE

PALACE : "Chef de réseau", avec Jack Hawkins; "Les seigneurs de la forêt", en couleur, avec Orson Welles. Représentations à 7 h. et 8 h. 03.

LOUISEVILLE

ROYAL : "Le buisson ardent", en couleur, avec Jack Carson; "Un drôle de dimanche", avec Danielle Darrieux, Bourvil et Arletty.

SAINT-TITE

RHEO : "Watusi", en couleur, avec George Montgomery; "La première sirène", en couleur, avec Esther Williams. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE : "House of Ushers", en couleur, avec Vincent Price; aussi suiet court.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

3:45—Pour vous, Madame...
4:30—Ciné-matinée
5:30—Rin Tin Tin
6:00—Caméra 13
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Edition spéciale
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Une étoile m'a dit
10:00—Remous
10:30—Le force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:35—CBC TV news
11:45—Fin des émissions

DEMAIN

3:45—Pour vous, Madame
4:30—Ciné-matinée
5:30—Roquet belles oreilles
6:00—Caméra 13
7:15—CKTM-TV salue...
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléjournal
9:45—Nouvelles sportives
9:55—Commentaire
10:00—La Russie d'aujourd'hui
11:45—Météo
11:50—Le 13 vous informe
11:55—Fin des émissions.

Montant de $98,000 non approuvé

Somme additionnelle de $43,400 approuvée au règlement 957

SHAWINIGAN. — La ville de Shawinigan pourra effectuer des travaux prévus à l'annexe "C" du règlement 957 et pour ce faire, emprunter une somme de $43,400.

Le conseil prenait en effet connaissance, lundi soir d'une lettre de Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales et d'une autre de M. Pierre Faucher, commissaire à la commission municipale de Québec. Dans ces deux lettres, on avisait le conseil, qu'une partie de l'annexe "C" du règlement a été approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil et par la commission municipale.

Une première tranche de ce règlement de $250,000 avait été approuvée au début du mois. Le montant approuvé est de $107,800 et il sera destiné à des travaux d'aqueduc et d'égouts pour un montant de $97,250. Une somme de $10,550 reste pour les dépenses contingentes.

Dans la partie de $43,400 approuvée lundi, une somme de $38,500 sera employée à divers travaux et un montant de $4,900 sera employé aux dépenses contingentes à ces travaux.

Les travaux exécutés avec ce montant seront les suivants: stationnement pour neuf automobiles dans la Côte de la Baie, $1,500; stationnement pour 40 automobiles sur la 6e rue, $12,000; terrassement sur différentes rues, $15,000 et construction de chambres additionnelles à l'aréna, $10,000.

Une somme de $98,800 demeure non approuvée par le ministère des Affaires municipales et la commission municipale. Cette somme ne pourra pas non plus être approuvée sans une assemblée des électeurs puisqu'il est prévu au règlement qu'elle sera affectée à l'achat de machinerie et de terrains. De ce montant, une somme de $89,840.65 devait servir aux achats et $8,959.35 pour les dépenses contingentes.

Le JC de Grand'Mère organise un tour de sept lacs en canot

GRAND'MERE. — Une heureuse initiative vient d'être prise par le Jeune commerce de Grand'Mère. En effet, cette association organise pour le 25 juin la visite de sept lacs en canots.

Le départ se fera du local du Jeune commerce de Grand'Mère à 9 heures. Les participants accompagnés de leur épouse, prendront le départ en canot au lac Bérubé à 10 h. 30 et seront accueillis au lac des Piles à 6 heures par les autres membres du Jeune commerce qui n'auront pas fait de canotage. Un trophée sera tiré au sort parmi les participants. A l'hôtel du Lac des Piles, il y aura réception. On note la coopération du Club nautique de Grand'Mère et du club Optimiste de Shawinigan. On annonce également une compétition à l'arrivée des canoteurs entre MM. Marcel Lemay, président actuel et Robert Matteau, président ex officio, et le duo Gaston Gervais, vice-président et Jacques Marcotte, organisateur.

Voici le programme officiel de cette journée :

9h.a.m.: Départ du local
10 h. 30 : Lac Bérubé
11 h. 10 : Lac Français
12 h. 00 : Lac Isaie (dîner)
1 h. 30 : Départ du Lac Isaie
2 h. 10 : Lac La Pêche
3 h. 30 : Lac Canard
4 h. 20 : Lac des Piles
6 hres : Arrivée au lac des Piles avec réception à l'hôtel.

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel

La course internationale de canots entre La Tuque et Trois-Rivières, un événement grandiose qui se déroule annuellement en présence de milliers de spectateurs tant ceux de la région que des touristes venant de tous les coins des Etats-Unis, sera encore cette année le point de mire de tous les sportifs du Coeur du Québec. Pour la première fois depuis longtemps, les Trifluviens semblent vouloir se préparer en conséquence afin que ceux qui ont à coeur le succès d'une telle classique soient sans crainte d'un fiasco apparent qui pourrait survenir à la dernière étape. En effet, on commence déjà à parler des fêtes qui vont suivre l'arrivée des avironneurs au club de canotage Radisson.

Ce geste méritoire vient de l'Association sportive d'enquête de notre ville qui a demandé au conseil de ville de prendre sous sa responsabilité l'arrivée des avironneurs, la parade à travers les rues de Trois-Rivières, d'autres manifestations d'envergure sans oublier la distribution des cadeaux aux plus valeureux canotiers. Tout laisse croire que le groupe d'Alexandre Michaud, l'échevin Antoine Gauthier et Paul Dupuis va certainement faire un succès de l'organisation ; le club Radisson joue un rôle assez important depuis des années. Cet organisme, qui ne reçoit pas toujours toute la publicité méritée, s'occupe des concurrents au cours de la troisième étape, soit entre Shawinigan et Trois-Rivières.

Les membres doivent voir à la sécurité des avironneurs et surtout des amateurs qui suivent avec intérêt cette classique et vont parfois un peu trop près de la rivière St-Maurice. Il faut aussi prévoir les accidents de canots, la faiblesse des canotiers à leur arrivée enfin toutes les difficultés qui peuvent survenir durant la présentation d'un tel événement. Mais le groupe qui est surtout occupé et attire l'attention de tous les sportifs de la région est sans contredit l'organisation du Club nautique de Shawinigan. Le patron de cette course internationale, Henri-Paul Chevalier, qui ne cesse de se dévouer, en compagnie de collaborateurs qui se font un devoir de bien organiser le parcours en entier, est toujours prêt à tout faire pour que le succès couronne les efforts de son mouvement . . .

C'est dire que pour la première fois depuis plusieurs années, on n'aura pas peur que la classique de canots se termine par un fiasco et qu'on jette le blâme sur Trois-Rivières. Mais l'Association sportive d'enquête a besoin de bonnes volontés afin de parer à toutes les difficultés. Voilà pourquoi les Trifluviens, qui seront appelés à travailler afin que rien ne cloche à l'arrivée des avironneurs, devront répondre favorablement et voir à remplir jusqu'au bout leur tâche. Après tout, Trois-Rivières ne doit pas rester en arrière. Et sur ce, bonne chance à tous ceux qui collaboreront pour que ceux qui avironnent entre La Tuque et notre ville, reçoivent l'encouragement mérité.

Au stade de Trois-Rivières

Les Phillies déclassent les Indiens par 12 à 1

TROIS-RIVIERES. — Grâce à une combinaison franchement épatante du lanceur André Pleau et du coup de bâton de Jean Hamelin, de Guy Béliveau et de Gilles Boisvert, les Phillies, de Trois-Rivières, ont déclassé les Indiens, de Québec, au compte de 12-1, hier soir au stade local devant environ 150 spectateurs.

La joute a été très intéressante du fait que les trifluviens ont bombardé les offrandes de trois lanceurs des visiteurs pour un total de 15 coups sûrs. Gilles Boisvert a réussi quatre simples et fait compter deux points ; Jean Hamelin a aussi obtenu quatre coups sûrs et fait compter trois points, tandis que Guy Béliveau a cogné un double et deux simples. Yvon Després a aussi fait belle figure avec un double et un simple en plus de voler deux buts.

André Pleau a de nouveau prouvé sa supériorité incontestable sur les québecois en leur allouant seulement sept coups sûrs, dont deux à Thivierge et à Guimond.

Gagné, le lanceur débutant du Québec, a été chargé de la défaite. Duchesnes et Hébert ont aussi paradé au monticule pour les visiteurs.

Le joueur-gérant Hughes Beaudoin, du Québec, a discuté longuement de même que certains joueurs du club contre les décisions des arbitres du marbre et des buts. Toutefois ces deux arbitres ont rendu des verdicts parfois très difficiles.

Québec a évité le blanchissage en obtenant son unique point à la 3e manche. Guimond débuta avec un simple et passa au second, quand Dompierre fut passé sur quatre balles pour ensuite compter sur le simple de Samson, après que Pouliot l'eut avancé au troisième sur un jeu forcé.

Les Phillies réussirent cinq points à la seconde manche avec seulement deux coups sûrs, trois buts sur balles, un but volé, une erreur du lanceur Gagné et une balle passée du receveur Lortie.

Les locaux ajoutèrent deux autres points à la 4e sur trois coups sûrs et une erreur de l'arrêt-court Drouin. Un double-vol de Després et Hamelin fit compter ce dernier.

Les trifluviens ajoutèrent cinq autres points pour compléter un pointage de 12-1.

Les Indiens ont commis quatre erreurs, qui furent assez coûteuses. Trois-Rivières a également obtenu quatre erreurs, dont trois par le 3e but Duval au cours de la même manche.

Voici le sommaire :

Québec	001 000 000—	1	7 4
T.-Rivières	030 220 21x—12	15	4

Gagné, Duchesne, Hébert et Lortie, Lasasse ; Pleau et St-Pierre.

Nap. Alarie

Les Phillies ont gardé une minute de silence à la septième manche par suite du décès de M. Napoléon Alarie, un grand sportif local, décédé subitement hier matin.

Belgo s'oppose au Chemicals ce soir

SHAWINIGAN. — La ligue commerciale et industrielle de balle-molle de Shawinigan tiendra une joute régulière ce soir, alors que Belgo rencontrera le Chemicals. Belgo pourra-t-il secouer sa léthargie et remonter la pente ?

Cette joute, qui sera disputée au Parc Wilson à 7 h. 15, mettra aux prises les deux clubs industriels de la ligue. Le Belgo, qui est en dernière position du classement, réussira-t-il à remporter la victoire, qui le conduira vers les premières positions du circuit Léon Bruneau ? Quant au Chemicals, il n'est pas régulier ; après avoir remporté trois joutes consécutives, il vient de perdre deux fois aux mains de la Baie. La joute est importante pour les deux clubs, qui essaient de se frayer un chemin vers le premier rang. La ligue est cependant bien équilibrée et la lutte sera très chaude d'ici la fin de la saison.

Le Pepsi-Cola l'emporte 1-0 sur l'Inter City Transport

Jean-Guy Richard a lancé une joute de trois coups sûrs, pour conduire le club Pepsi-Cola à une brillante victoire de 1 à 0 sur l'Inter-City Transport. Marcel Massicotte a brillé dans la défaite, en accordant quatre coups sûrs. Robert Bouchard a brillé à l'offensive pour les vainqueurs, avec de coups de deux buts. Hervé Meunier s'est aussi signalé avec deux coups sûrs en trois présences au marbre, dont un double. Bill Ayotte, Marcel Leroux et Marcel Massicotte ont frappé des simples pour les perdants.

Inter-City	000 000 0—0	3	0
Pepsi-Cola	000 000 1—1	4	1

Ce soir, programme double au parc Gilmour, dans la première joute au programme, Inter-City Transport visite le Club des Forges. Pierre Marchand lancera pour Inter-City, contre Jacques Dumont du Club des Forges. Dans la deuxième joute, la taverne La Victoire fera face à la taverne Trois-Rivières, un intéressant duel de lanceurs est à prévoir entre Jeannot Beauchemin, de La Victoire et Michel Vivier du Trois-Rivières.

Ligue Industrielle

Newbury et G. Boulard sont les deux meilleurs frappeurs

TROIS - RIVIERES. — R. Newbury du Québec Wires et G. Boulard du P.-A. Gouin sont présentement les deux meilleurs frappeurs de la ligue Industrielle de balle-molle.

Les deux joueurs sont sur un pied d'égalité avec chacun une moyenne au bâton de .458 ayant obtenu 11 coups sûrs en 24 apparitions au marbre.

Chez les lanceurs, Roland Biron du Québec Wires a trois victoires consécutives avec un total de 58 retraits à son crédit.

Voici les statistiques :

AU BATON

Nom Equipe	ab	cs	2b	3b	cir.	e	bb	so	Moy.
R. Newbury, Q.W.	24	11	2	1	2	2	3	3	.458
G. Boulard, P.A.G.	24	11	6	0	0	3	7	2	.458
G. Charbonneau, Way.	9	4	0	0	0	0	1	2	.445
R. Mongrain, Way.	14	6	2	1	0	1	3	1	.435
J. Rondeau, Q.W.	21	9	1	0	0	0	0	5	.428
J.-M. Vermette, P.A.G.	19	8	2	0	0	3	4	5	.421
J.-J. Dufresne Q.W.	27	11	2	0	0	1	2	3	.407
B. St-Germain, West.	5	2	0	0	0	0	0	1	.400
G. Tousignant, West.	18	7	1	0	2	1	2	3	.389
M. Mongrain, Way.	8	3	0	0	0	0	2	1	.378

LANCEURS

Nom Equipe	pc	ml	so	bb	csc	g	p	Moy.
Biron, Q.W.	4	34	58	8	14	3	0	1.000
						(1 partie nulle)		
Lacerte, Q.W.	1	14	4	8	15	1	0	1.000
Tourigny, Way.	2	9	2	4	3	1	0	1.000
Black, West.	3	22	18	8	23	2	1	.667
Duavl, P.A.G.	3	21	7	11	21	2	1	.667

A la piste de l'Expo, ce soir

Neuf courses au programme -- Plusieurs nouveaux coursiers - $2,300 en bourses

TROIS-RIVIERES — Un autre programme de courses sous harnais, le 17ème de la saison, sera présenté ce soir, à la piste du Parc de l'exposition, à compter de 8 heures.

M. Charles-Henri Côté, le secrétaire-gérant de la piste, présentera alors neuf courses équilibrées formant une soirée assez intéressante. Un total de $2,300 en bourses seront distribuées parmi les plus méritants.

Les trotteurs partiront dans deux épreuves. Tout d'abord, Hudson Hanover, M.J. Volo, Ol Hickory, Ideal Hanover, et autres, se disputeront $200, pendant que Lady Doctor, Defiance, Spencer Van, Maine Song, Trotwood Bill tenteront de gagner la plus grosse tranche de la bourse de $250.

Dans la classe principale, l'amble D-1 pour $350, on verra alors Boorman's Cash, Chief Kaye, Whisk, Bearcat, Tom Elkington, Tattle Town et Hi Lo's Val faire l'impossible pour gagner.

Les ambleurs rapides, tels Jive Session, Miss Claudette Volo, Ann Direct, Lady Fair, Patty Will, Sir Skip, Ed. Bang, Patchen Chief, Glen Gary, Eddie Gale, Lone Elm Anna, Peter Gunn, sont inscrits dans les autres courses de la soirée.

Les dames

Comme à l'accoutumée, les dames seront admises gratuitement ce soir, grâce à la générosité du club de courses Laviolette Inc.

Demain soir

Les amateurs sont priés de prendre note qu'un autre programme de courses sous harnais sera présenté demain soir à Trois-Rivières. Il s'agit du programme régulier du samedi soir, qui a été avancé à jeudi, du fait que la Société St-Jean-Baptiste organise un spectacle devant la grande estrade, samedi soir, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français.

PREMIERE COURSE — Amble D-3
Bourse $250
1—Leah Mar, H. Ouellet
2—Miss Royal Irene, C. Martineau
3—Midnight Dean, N. Dumont
4—Glen Gary, J.-F. Pratte
5—Storm Bumpas, R. Bellemare
6—McKinney Edward, F. Turenne
7—Bozo Elkington, G. Lachance
8—B. Merry, R. Masse
4-7-3.

DEUXIEME COURSE — Amble D-3
Bourse $250
1—Seth Parker
2—Lone Elm Anna, W. Plourde
3—Dale Oregon, P. Courteau
4—Eddie Gale, R. Savignac
5—Daynie's Baker, And. Boucher
6—Fast Delivery, F. Turenne
7—Peter Gunn
8—Sam Worthy's, H. Hoover
5-2-7.

TROISIEME COURSE — Trot D-4
Bourse $200
1—Tiller Grattan, V. Bédard
2—Mighty Nibble, L. Desrosiers
3—Hudson Hanover, L. Marcoux
4—Ol' Hickory, R. Bellemare
5—Homestretch Gallon, S. Laforest
6—Ideal Hanover, S. Grenier
7—Lincoln Lee, Y. Pratte
8—M. J. Volo, J. Gagné

QUATRIEME COURSE — Amble D-3
Bourse $250
1—Mr. Bowser, G. Lachance
2—Sir Skip, R. Blais
3—Judson Tass, F. Turenne
4—General Counsel, R. Savignac
5—Iroquois Pick, P. Hébert
6—Patchen Chief, A. Piché
7—Ed. Bang, C. Grégoire
3-7-6.

CINQUIEME COURSE — Amble D-2
Bourse $300
1—Ann Direct, W. Plourde
2—Lady Fair, H. Beauchamp
3—Patty Will
4—Ima Direct, J. Quessy
5—Wayko, J. Landry
6—Floodtide, R. Rivard
7—Widower Song, T. Turcotte Jr
8—Eddie Wingay, R. Lamy
1-2-3.

SIXIEME COURSE — Amble D-2
BOURSE $250
1—Wilmington Guy, R. Leblanc
2—Mac Grattan S., P.-E. Rivard
3—Jive Session, F. Turenne
4—Dr Azoff Baker, G.-E. Houle
5—McElwyn Song, I. Duquette
6—Mighty Lucky, N. Dumont
7—Miss Claudette Volo, G. Landry
3-7-6.

SEPTIEME COURSE — Amble D-4
Bourse $200
1—Single Lee, G. Lachance
2—Robert Havens, V. Bédard
3—Valentine Benedict, J. Blouin
4—Birdie O'Brien, W. Plourde
5—Fan Frost, H. Ouellet
6—Bajoe Dale, F. Turenne
7—Glendale Irish, J.-F. Pratte
8—Baker Direct, R. Bellemare
4-6-1.

HUITIEME COURSE — Trot D-3
Bourse $250
1—Maine Song, J. Quessy
2—Lady Doctor
3—Prince Britton, H. Ouellet
4—Trotwood Bill, P. Hébert
5—Defiance, R. Roberge
6—Spencer Van, J.-P. Laroche
7—Glendale Fay, A. Vander Paelt
8—Chalidale Neal, C. Martineau
2-5-3.

NEUVIEME COURSE — Amble D-1
Bourse $350
1—Boorman's Cash, G. Trahan
2—Tom Elkington, Art. Boucher
3—Bear Cat, H. Ouellet
4—Chief Kaye, J. Gagné
5—Tattle Town, V. Bédard
6—Hi Lo's Val, R. Savignac
7—Whisk, C. Grégoire
1-7-4.

Les Sélects sont en meilleure posture

GRAND'MERE. — Les Sélects, de la Taverne des sports, ont augmenté à six points leur avance en première position du circuit Paul Dood, en battant les détenteurs de la deuxième position, les Capris, de l'hôtel de La Salle 6-1.

Raymond Boucher, le lanceur gagnant, a réussi une joute de quatre coups sûrs tout en prenant sept retraits au bâton pour aider son club à remporter la victoire. C'était le cinquième gain d'affilée en autant de joutes pour les Sélects. Gilles Matteau a été le lanceur perdant ; il n'a cependant accordé que sept coups sûrs et retiré cinq frappeurs au bâton. Il a de plus compté le seul point de son club avec un coup de circuit à la sixième manche. Les Sélects ont marqué un point à la deuxième manche et quatre à la troisième pour s'assurer le triomphe. Gaétan Gélinas a été le meilleur des vainqueurs avec deux coups sûrs en quatre présences au marbre. Les Sélects détiennent maintenant une avance de six points sur leurs plus proches rivaux, les Capris.

Westinghouse défait Wayagamack par 7-6

TROIS-RIVIERES. — Dans une joute de la ligue industrielle de balle-molle, hier soir, le Westinghouse a triomphé de justesse du Wayagamack 7-6.

R. Mélançon a cogné trois coups sûrs et il a fait compter deux points. M. Mongrain a réussi un triple pour Wayagamack ; R. Mongrain, Guilbeault et Hould, des doubles.

Sommaire

Westinghouse	130 300 0—7	7	2
Wayagamack	221 00 1—6	6	1

Black et Tousignant ; Hould et Rousseau, Richard.

On avait besoin de $7,000 pour la piscine de Shawinigan-Sud

Que va-t-on faire des $3,500 recueillis, et encore insuffisants ?

SHAWINIGAN-SUD. — Le dilemme qui se pose présentement aux administrateurs de la piscine de Shawinigan-Sud est de savoir ce qu'on fera de la somme recueillie lundi soir, au cours d'une "souscription-éclair" de porte en porte. Le montant étant insuffisant pour payer complètement ce qui reste du coût de construction de la piscine, soit $7,000, il faudra quand même trouver une solution pour que l'entrepreneur en charge des travaux de la piscine soit payé.

On avait un bien faible espoir d'atteindre l'objectif de $7,000. On aura tout juste la moitié de cette somme, après la collecte des noms spéciaux et celle qui doit être tenue prochainement dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation. Dans cette paroisse, par suite des fêtes en cours du cinquantenaire, il a été décidé de retarder la souscription pour ne pas nuire aux organisateurs de ces fêtes.

L'argent recueilli lundi soir pourrait être soumise en entier en acompte à l'entrepreneur. La différence, soit $3,500 environ, pourrait être empruntée par l'OTJ et remboursée sur une période de 5 à 10 ans. Mais là encore, il faudra trouver chaque année le moyen de tenir une souscription qui permette de recueillir la somme nécessaire.

On pourrait aussi contracter un emprunt pour la somme totale de $7,000 et rembourser aussitôt une partie de cet emprunt, grâce au montant souscrit lundi soir, quitte à conserver une partie de ce montant pour l'administration du terrain de l'OTJ et des services qu'on offre aux jeunes.

D'ailleurs, l'administration de l'OTJ requiert chaque année un montant d'argent toujours plus élevé. Le comité de directeurs de l'oeuvre tiendra encore cette année le "pont payant" pour l'aider à financer les jeux de la saison estivale qui débutera dans quelques jours. Il se peut que cette année, la souscription soit moindre par suite de celle qui vient d'être tenue, c'est alors qu'il y aurait lieu de songer d'utiliser une partie de cette collecte à l'administration des jeux.

Plusieurs citoyens de Shawinigan-Sud ont suggéré pour résoudre la question de l'OTJ d'une façon définitive d'imposer une taxe spéciale qui pourrait par exemple faire que chaque famille paie $3 par année de plus sur le compte d'eau. Ces $3 recueillis parmi les 2,500 foyers de Shawinigan-Sud donneraient des revenus de $7,500 par année à l'OTJ, soit une somme suffisante pour continuer de payer la piscine et administrer les loisirs des jeunes. L'entretien des bâtisses et des jeux absorberait une partie de cette somme.

La souscription de lundi soir a confirmé dans l'esprit de plusieurs bénévoles que c'était là la meilleure solution. Quelques-uns d'entre eux ont constaté que des citoyens auraient bien versé la somme de $3 telle que fixée comme objectif pour chaque famille, s'ils avaient été assurés que les voisins en feraient autant . . . On ne veut pas donner plus que le voisin . . . et c'est ainsi qu'on arrive à donner moins . . .

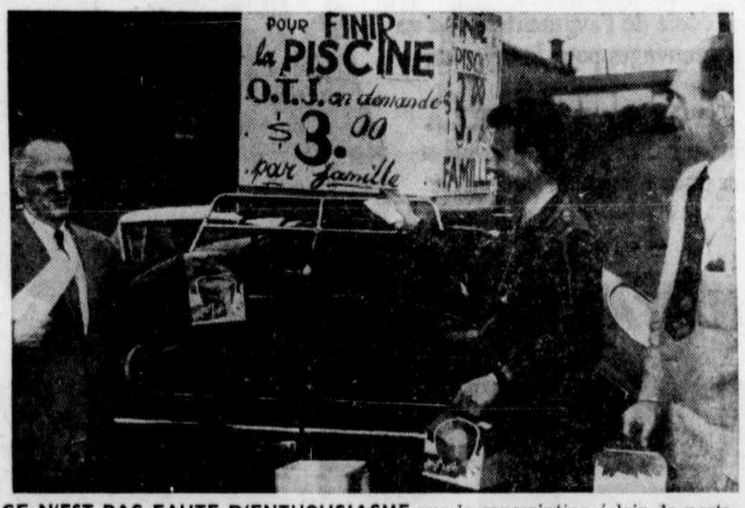

CE N'EST PAS FAUTE D'ENTHOUSIASME que la souscription éclair de porte en porte, lundi, à Shawinigan, a raté son objectif. On voit ici trois des bénévoles qui malgré la pluie s'apprêtent à partir pour recueillir les oboles de leurs concitoyens devant servir à défrayer complètement le coût de construction de la piscine. Ce sont MM. Camille Bournival, Robert Lamothe et Marcel Gignac. L'objectif était de $7,000. Avec des souscriptions à venir, il sera possible d'atteindre $3,500.

Quebec Wires visite ce soir Westhinghouse

TROIS-RIVIERES. — Dans la ligue Industrielle de balle molle, ce soir à 6 h. 30, l'équipe du Québec Wires, pilotée par Lefty Boisvert, tentera de conserver sa première position en visitant Westinghouse.

La lutte pour les deux premières places est corsée entre Québec Wires, Westinghouse et Wayagamack pendant que P.-A. Gouin, a manifesté un début incertain.

Les joutes dans la ligue de Champlain

TROIS-RIVIERES. — Des joutes seront disputées dans la ligue de balle-molle du comté de Champlain, ce soir à compter de 6 h. 30.

Dans la section "A", Lac-à-la-Tortue jouera à St-Louis-de-France, pendant que Mont-Carmel visitera St-Maurice.

Dans la section "B", St-Tite, qui détient la première position, ira jouer à Ste-Geneviève-de-Batiscan.

OFFRES SENSATIONNELLES DE FERMETURE !

PLUSIEURS A ½ PRIX !!!

GRANDE VENTE D'ABANDON DES AFFAIRES !

JAQUETTES ET CAPES-JAQUETTES EN TAUPE gris acier et tan Londres.	$179	$40
ETOLES DE COTES DE RAT MUSQUE, les plus récentes teintes.	$129	$79
MANTEAUX COURTS EN MOUTON, agneau traité teint, 2 seulement	$149	$89
JAQUETTES DE RAT MUSQUE, dos et flancs teints.	$175	$99
MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE teint noir.	$198	$99
JAQUETTES DE CHAT SAUVAGE RASE, naturel.	$199	$99
JAQUETTES DE PATTES DE MOUTON DE PERSE TENT, tailles 12 à 18.	$189	$99
MANTEAUX DE MOUTON, agneau traité teint, garnis de vison.	$225	$139
MANTEAUX DE RAT MUSQUE, bandes de dos, teint brun Havane foncé.	$225	$149
JAQUETTES DE CASTOR RASE, naturel.	$298	$149
JAQUETTES DE MOUTON DE PERSE gris naturel, uni et garni.	$379	$199
MANTEAUX DE DOS DE RAT MUSQUE DU NORD, teints toutes teintes.	$350	$199
MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE NATUREL RASE, soyeux, très légers.	$525	$259
MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE TENT, garnis de vison saphir et pastel.	$598	$299
MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE GRIS, garnies de vison saphir.	$395	$329
JAQUETTES EN SEAL DU CAP DE BONNE-ESPERANCE, unies et garnies.	$595	$439
MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE, teint brun.	$895	$499
MANTEAU ¾ EN ECUREUIL CANADIEN, teint brun moisson.	$750	$550
MANTEAU DE SEAL DU CAP teint Fouke, excellente qualité.	$1,050	$595
JAQUETTES DE VISON SAUVAGE CANADIEN.	$1,150	$699
MANTEAUX DE LOUTRE, qualité et confection excellentes.	$1,250	$749
MANTEAU D'OCELOT NATUREL. 1 seulement	$2,250	$1,650

MANTEAUX DE CASTOR RASE NATUREL	Rég. $595	$359
MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL	Rég. $650	
ETOLES DE VISON D'ELEVAGE ET SAUVAGE SAPHIR, PASTEL, BRONZE	Rég. $550	
MANTEAUX D'HUDSON SEAL RAT MUSQUE TEINT	Rég. $595	

AUCUN ECHANGE — VENTE FNALE

- Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.
- Assurance et entreposage GRATUITS pour cet été
- Comptes budgétaires disponibles
- Téléphone VI. 9-1254

L.P. Lazare AND COMPANY

1454 RUE PEEL

FACE A L'HOTEL MONT-ROYAL

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CONTRAT A LA DOMIL — La convention collective consacrant l'entente réalisée la semaine dernière entre la filature Domil et le syndicat de ses employés affilié à la Confédération des syndicats nationaux a été signée hier après-midi, après des vérifications d'usage quelque peu prolongées. Ce contrat élimine définitivement la menace de grève qui avait plané sur le différend vieux d'un an entre les deux parties. MM. C.-E. Gobeille, surintendant général de l'usine, et Rosaire Côté, président du syndicat, apposent leur signature au document sous le regard de MM. G. W. Webster, secrétaire-trésorier administratif de la compagnie, et René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile (CSN), qui a participé aux négociations, puis à l'arbitrage, demandé sur la seule question des salaires.

La soumission de $7,647 (ou à peu près)

Le chat sort du sac: la Unicrete Ready Mix

Par **Raymond DROUIN**

SHERBROOKE. — Le nom de l'entreprise qui avait offert d'exécuter les travaux de la bande médiane de la rue King ouest pour le même prix que la compagnie Fabi et Fils, soit $12,647, en plus de verser $5,000 à l'OTJ à même ce montant, a enfin été dévoilé, hier soir. Il s'agit de Unicrete Ready-Mix Inc., dont le président est M. Claude Poudrette.

A la suite d'une réunion des directeurs de la Ligue des citoyens, tenue hier soir, M. Poudrette a renouvelé son offre par affidavit, disant que la somme de $5,000 sera versée à l'OTJ uniquement par Unicrete Ready-Mix Inc., à même les bénéfices provenant des travaux de la bande médiane.

Au cours de la semaine dernière, la Ligue des citoyens avait fait part au conseil de ville de cette offre d'un entrepreneur local, sans toutefois le nommer, à l'irritation des membres du conseil. Dans une lettre adressée au conseil, le secrétaire de la ligue, M. Camille Gauthier, déplorait le fait que les édiles avaient accordé le contrat de la bande médiane à la maison Fabi et Fils, sans demander de soumissions.

Nouvelle lettre

Au cours de leur assemblée d'hier soir, les directeurs de la Ligue des citoyens se sont entendus sur le texte d'une nouvelle lettre qui a été adressée au maire et aux échevins de Sherbrooke.

Selon cette lettre, la Ligue des citoyens s'attendait à la décision prise par le conseil à sa dernière assemblée à l'effet de ne pas demander de soumissions publiques pour les travaux de la bande médiane.

"Si le conseil municipal avait demandé des soumissions publiques, dit la lettre, les résultats auraient démontré que le conseil (ou ses ingénieurs) a fait erreur en procédant sans soumissions".

La ligue déplore que le maire "se soit lancé dans une polémique, attaquant la bonne foi de ceux qui composent la ligue, au lieu de répondre sur les faits soumis. Nous croyons, écrivent plus loin les directeurs, que les faits soumis sont d'une importance telle qu'on ne doit pas tomber dans le jeu des polémiques qui distraient du véritable sujet".

Le président de la ligue, M. Philippe Duperré, déclare enfin, par affidavit, avoir demandé des soumissions à trois entrepreneurs locaux pour les travaux de la bande médiane. Selon sa déclaration, les prix soumis par ces trois entrepreneurs n'atteignaient pas $8,000 dans chaque cas.

"La Ligue des citoyens, de déclarer M. Duperré, a soumis les faits ci-dessus dans l'unique but de démontrer qu'il est grand temps que le conseil municipal, non seulement dise qu'il est en faveur des soumissions, mais qu'effectivement, il passe un règlement à cet effet".

On peut croire que le différend soulevé par la ligue n'a pas fini de sévir, même si plusieurs le qualifient de tempête dans un verre d'eau.

Estriettes

PRES DE 70 OPERATIONS EN DEUX ANS — La jeune Diane Beaulieu, âgée de quatre ans et domiciliée à North Hatley, qui avait subi plus de 70 opérations chirurgicales depuis les deux dernières années à la suite de l'absorption de lessive de soude caustique, devra monter sur la table d'opération à chaque mois pour une période d'au moins encore deux ans. La bambine est sous les soins du Dr E. McHugh, spécialiste du Montreal Children's Hospital. Ce dernier a dit que Diane avait de bonnes chances d'être définitivement guérie. Les opérations qu'elle a subies et celles à venir consistent à étirer l'oesophage pour le tenir ouvert.

DELEGUES AU CONGRES DE L'ACELF. — M. Richard Bergeron, directeur général des écoles de Sherbrooke, Mgr Maurice O'Bready, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke ainsi que l'abbé Jean Mercier, aumônier diocésain de la SSJB seront les délégués officiels au congrès de l'Association des éducateurs de langue française, qui sera tenu du 22 au 25 août, à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard. M. Bergeron et Mgr O'Bready, respectivement membre de l'exécutif de l'ACELF et président de la commission permanente de l'éducation patriotique, participeront activement aux travaux du congrès.

ST-MATHIAS — Les villageois de St-Mathias de Bonneterre peuvent dormir tranquilles puisque le feu qui faisait rage en fin de semaine dans la forêt avoisinante est complètement éteint.

Dr L. A. GENDREAU — Le Dr Gendreau, M.V., de Sherbrooke a terminé des cours spéciaux suivis au collège de médecine vétérinaire de l'Ontario. Ces cours avaient pour but de familiariser les vétérinaires avec les récents développements de la médecine préventive et traitaient des maladies animales.

VISITE AU MONT-ORFORD A L'OCCASION DE LA SEMAINE TEX-MADE — Les membres de l'Institut culturel Orford ont visité le mont Orford, s'arrêtant plus particulièrement au camp des Jeunesses musicales.

MAGASINS FERMES — Tous les marchands de l'Association des marchands du centre de la ville de Sherbrooke fermeront leurs établissements samedi, le 24 juin, en l'honneur de la fête des Canadiens français. Les magasins du centre d'achats seront également fermés toute la journée de samedi.

JACQUES PLANTE A LAC-MEGANTIC — Le gardien de but du Canadien, Jacques Plante, a assisté au derby de pêche tenu à Lac-Mégantic et organisé par le club de chasse et de pêche de cet endroit.

CENTENAIRE A ST-PATRICE DE MAGOG — De grandes fêtes qui dureront du 1er au 3 juillet marqueront le centenaire de la fondation de la paroisse St-Patrice de Magog. Le comité d'honneur pour ces fêtes est formé de S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, du maire de Magog, M. Maurice Thériaux, des curés des trois paroisses de Magog, Mgr Léon Routhier, P.D., Mgr Origène Vel, P.D., de l'abbé Roch Poitras, de MM. Stanislas Thomas, Pierre A. Laverdure, Orian Gauvin, marguilliers.

A ROCK ISLAND — M. Conrad Lavoie, de Magog, a été nommé secrétaire de l'Association libérale du comté de Stanstead et M. Roméo Racine, de Beebe, a été élu directeur des relations extérieures. L'association de Stanstead pourra se joindre à l'association du comté de Sherbrooke le 22 juin prochain, lors des célébrations marquant le premier anniversaire de la victoire libérale, au Club de Réforme de Sherbrooke.

A ST-LUDGER — Les contribuables de St-Ludger qui ont voté contre la prohibition de la vente des boissons alcooliques ont donné une majorité de 40 voix au règlement permettant à la Régie des alcool à émettre des permis pour la vente des boissons à St-Ludger même.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Noyade accidentelle, selon le coroner

Yvon Labbé jouait à traverser sur la rampe du pont Montcalm

SHERBROOKE. — Yvon Labbé, âgé de 17 ans, avait l'habitude d'emprunter une voie assez inusitée pour regagner son domicile, situé, à 180 rue Goodhue. En effet, d'après la déclaration d'un ami de la victime, J.-P. Beaulieu, âgé de 18 ans, le jeune Labbé prenait plaisir à traverser le pont Montcalm sur la rampe du garde-fou.

Cette habitude devait lui coûter la vie, puisque le corps d'Yvon Labbé a été repêché près du barrage de la rivière Magog quelques jours plus tard.

Toujours d'après le copain, la victime avait peut-être ses qualités d'équilibriste quelque peu diminuées, cette nuit-là, puisque les deux adolescents avaient passé une partie de la soirée au Manoir de l'Estrie et que Labbé avait bu de sept à huit bouteilles de bière.

Toutefois, vers minuit trente, Beaulieu a quitté son ami Labbé, peu après leur sortie du Manoir de l'Estrie, et ne l'a pas accompagné dans sa traversée "aérienne" du pont Montcalm. Il a tout de même avoué que tous deux prenaient plaisir à pratiquer ce sport.

A la suite de cette déclaration faite par le jeune Beaulieu, un verdict de mort accidentelle a été prononcé par le jury du coroner à l'issue de l'enquête tenue sous la présidence du Dr Louis Gagnon.

Autre verdict de mort accidentelle

Un autre verdict de mort accidentelle a également été prononcé en marge du décès de Danny McDonough, âgé de 6 ans et sept mois, fils de Mme Léo McDonough, domiciliée au 570 rue Pelletier, à Sherbrooke, à la suite d'un accident, survenu sur la rue du Parc.

Le jeune McDonough est décédé des suites d'un enfoncement du thorax et de la fracture de la colonne vertébrale après qu'il eut été heurté par une voiture conduite par M. D.-W. Beaudry.

Le Dr Gagnon, président l'enquête du coroner, a dit qu'il s'agissait de blessures mortelles.

M. D.-W. Beaudry, voyageur pour la compagnie Seagram, a raconté comment il avait arrêté sa voiture immédiatement après avoir aperçu l'enfant qui se dirigeait tête baissée, face à sa voiture. Mais le drame était inévitable et le bambin a frappé le devant de la voiture pour ensuite retomber sur le sol. M. Beaudry s'est aussitôt occupé de le faire transporter à l'hôpital et s'y est lui-même rendu immédiatement.

M. Armand Beaudoin, domicilié au 393 rue Parc, concierge chez les Filles de la Charité du Sacré-Coeur, témoin de l'accident, a été appelé à déposer, et selon lui, quelques minutes plus tôt, son attention avait été attirée par une voiture qui a freiné brusquement, évitant de justesse le jeune cycliste. Il a à ce moment fait cette réflexion : "Mais il va se tuer". A peine quelques minutes plus tard, le garçonnet était frappé par la voiture de M. Beaudry.

Le grand-père de la victime, M. Gerald McDonough, âgé de 58 ans, comptable, a également témoigné.

Prohibition abolie à St-Samuel

SAINT-SAMUEL. — Lors d'un référendum tenu hier, à Saint-Samuel, les propriétaires et locataires de ce village du comté de Frontenac se sont prononcés en faveur du règlement autorisant la vente des boissons alcooliques dans la municipalité.

C'était la première fois qu'un tel référendum était tenu dans cette localité, et 65 pour cent de ceux qui avaient droit de vote ont exercé ce droit.

L'ancien règlement de prohibition a été battu par 251 voix de majorité. Selon les chiffres fournis par M. Michel Lévesque, secrétaire-trésorier de Saint-Samuel, 82 pour cent des voteurs ont appuyé le nouveau règlement qui permettra à la régie des alcools d'émettre un ou plusieurs permis pour la vente de la bière et des spiritueux dans la localité.

Le cas de l'OTJ discuté mardi, à la Commission

SHERBROOKE. — Le président de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, M. François Thibault, a déclaré que le cas de l'OTJ serait amené sur le tapis à la prochaine réunion de la commission, le mardi 27 courant.

M. Thibault a précisé qu'il avait songé à une assemblée spéciale qui aurait eu lieu au cours de la semaine mais, vu l'absence probable de deux commissaires, soit M. Pierre Bachand et le Dr Adrien Bérubé, il a préféré remettre définitivement la date de cette réunion à la semaine prochaine, afin d'avoir tout son monde présent.

Plus tôt dans la journée, M. Gustave Lafontaine, secrétaire de la commission, a déclaré que, lors de l'assemblée à huis clos de la veille, on n'a pas traité du cas de l'OTJ. De plus, a-t-il ajouté, la question n'était même pas à l'ordre du jour. Au cours de cette soirée, il n'avait été question que du salaire des instituteurs.

Dans les écoles

La solution d'alternance non appliquée, à Asbestos

ASBESTOS. — Au cours d'une réunion spéciale convoquée à la commission scolaire d'Asbestos, les commissaires présents se sont déclaré contre le procédé d'alternance d'élèves dont il avait été question à l'assemblée précédente.

Le président, le Dr G.-A. Letendre s'est déclaré contre l'alternance des élèves, selon laquelle un groupe d'élèves du cours primaire aurait occupé des locaux qu'il aurait dû céder ensuite à un autre groupe.

Toute la question a été soulevée par le problème no 1 de la Commission scolaire d'Asbestos actuellement: le manque de locaux.

En remplacement du système d'alternance dont il avait été question, d'autres suggestions ont été apportées, dont déménager la résidence des frères à l'école Castonguay et aménager des classes dans les locaux laissés vacants par le départ des Frères de l'école secondaire St-Aimé. Cette suggestion a été délaissée à cause du déboursé qu'elle occasionnerait à la commission scolaire.

En fin de compte, on a adopté une autre mesure, temporaire il va sans dire, selon laquelle 8 classes du cours primaire seront déménagées dans le sous-sol de l'ancienne chapelle St-Isaac-Jogues. Pour rendre ces locaux aptes à recevoir la gent étudiante, plusieurs transformations seront nécessaires, dont la construction d'un faux plancher, de nouvelles installations électriques et l'aménagement de salles de toilette.

On sait que l'ancienne chapelle elle-même sera occupée par l'Externat classique qui doit quitter le collège par suite du manque d'espace à ce dernier endroit.

Dans les six classes laissées vacantes au collège par le départ de l'Externat classique, on aménagera un laboratoire, une bibliothèque, une salle de dactylographie et autres facilités que requiert un véritable cours secondaire.

Les travaux rendus nécessaires par ces déménagements et réaménagements seront confiés aux concierges de la Commission scolaire, aidés de quelques ouvriers. Le président de l'organisme a déclaré qu'aucune soumission ne sera demandée pour l'exécution de ces travaux et il a répété que ces travaux sont essentiellement temporaires et que d'ici quelques années, les garçons bénéficieront d'une école secodaire régionale, tout comme les filles d'ailleurs.

Le Dr Letendre a suggéré d'autres locaux qui, au besoin, pourront être transformés en classes. Ainsi, le théâtre de l'école Castonguay, la salle des professeurs et le théâtre de l'école St-Jean pourraient devenir autant de classes si le besoin s'en faisait sentir.

A la fin de l'assemblée, le président a déclaré que ces travaux débuteront dès le début des vacances et devront être terminés pour la rentrée en septembre prochain.

L'équipe de Cookshire est victorieuse 15-4

COOKSHIRE. — L'équipe de balle-molle de Cookshire a battu, hier soir, le club Molson, de Sherbrooke, au compte de 15 à 4, dans une joute hors concours.

Les joueurs du Cookshire ont frappé 17 coups sûrs, dont 7 circuits. Leurs adversaires n'ont pu réussir que 7 coups sûrs contre le lanceur Arsène Veilleux.

Les coups de circuit ont été frappés par G. St-Laurent (2), C. Dumont (2), R. Bolduc, B. Levert et A. Veilleux.

Eau polluée!

La Lotbinière Pulp & Paper fermera-t-elle ses portes?

ASBESTOS. — La Lotbinière Pulp and Paper, de Nicolet Falls fermera peut-être ses portes si des mesures immédiates ne sont pas prises en ce qui concerne la pollution des eaux de la rivière Nicolet.

Des représentants de cette compagnie, qui fournit du travail à une centaine d'hommes, ont déclaré au cours d'une assemblée qui réunissait des ingénieurs de la Canadian Johns Manville, des représentants de la Lotbinière Pulp and Paper, les membres du conseil municipal d'Asbestos et des représentants de la Chambre de commerce de Danville, que la qualité actuelle de l'eau de la rivière Nicolet, dont la compagnie en question se sert pour la fabrication de la pâte à papier, s'avère préjudiciable à la pâte et que la Lotbinière se verra peut-être dans l'obligation de fermer ses portes si la situation ne s'améliore pas.

Pour l'instant cependant, les opinions sont partagées quant à la responsabilité de chacun concernant la pollution des eaux de la rivière. D'une part, certains prétendent que la ville d'Asbestos et la Canadian Johns Manville, dont les égouts se déversent dans cette rivière, jouent le grand rôle dans la pollution de ces eaux alors que d'autre part on prétend que d'autres raisons peuvent expliquer la mauvaise qualité de l'eau de la rivière, notamment le bas niveau de l'eau en été.

Au cours de la réunion, deux projets ont été suggérés et sont actuellement à l'étude. Le premier voudrait l'établissement d'une usine d'épuration, alors que le second suggère l'établissement d'un pipe-line qui prendrait l'eau en amont de la bouche des égouts de la ville et de la compagnie Canadian Johns Manville et amènerait de l'eau propre au moulin à papier.

Les deux projets seraient d'un coût prohibitif et il n'est pas certain que la ville d'Asbestos, avec l'état actuel de ses finances, puisse se permettre les dépenses qu'exigerait la réalisation de l'un ou l'autre de ces projets.

On étudie donc présentement les causes de cette pollution de l'eau dans la rivière et le degré de responsabilité de la ville d'Asbestos et de la Canadian Johns Manville dans toute cette affaire.

Les résultats de cette étude devraient être connus d'ici quelque temps et, en attendant, les projets mis de l'avant, demeurent en suspens.

Le juge Hayes à un jeune récidiviste

La vie ne consiste pas à se promener dans une auto volée!

SHERBROOKE. — A un adolescent qui lui avouait candidement que son "trouble", c'était d'aimer à tenir le volant, le juge W. Redmond Hayes a rétorqué que la vie n'était pas une promenade en voiture et que la société ne devait rien aux jouvenceaux incapables de résister à l'appel des chevaux-vapeur qui ne sont pas de leur écurie.

Jean-Marie Goulet, âgé de 17 ans et domicilié à Asbestos, venait de se reconnaître coupable d'avoir pris sans permission l'automobile de M. Albert Ringuette, du même endroit. Les infractions s'enchaînant, Goulet devait également reconnaître sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit de façon criminellement dangereuse, à Richmond, ce même soir du 9 juin.

En fixant la sentence au 17 juillet, le magistrat a prescrit

Voir HAYES en page 27

GRATIS
UN VERRE À JUS
avec l'achat de Sun-up!

Ce ravissant verre à jus vous est offert GRATUITEMENT avec tout achat d'un pot de 7 onces de Sun-up! D'une gaie couleur jaune, il est si élégant que vous voudrez en posséder plusieurs! N'attendez donc pas pour vous procurer Sun-up... le breuvage du déjeuner qui est à la fois nourrissant et économique!

Nourrissant? Et comment! Le Sun-up est additionné des vitamines C et A, si précieuses pour la santé... Il fournit la vitamine C dont le corps humain a besoin quotidiennement mais dont il ne peut se faire une réserve!

Economique? Comparez! Chaque bocal de 7 onces de Sun-up donne 1¼ pinte de jus! Et le prix du Sun-up est resté bas en dépit de l'augmentation d'un grand nombre d'autres breuvages pour le déjeuner!

Profitez, dès demain, de l'OFFRE DE VERRE À JUS GRATUIT de Sun-up. Achetez du Sun-up et savourez-le au déjeuner ou à n'importe quel autre moment de la journée.

Le breuvage *INSTANTANÉ*

SUN-UP

pour le déjeuner, additionné des vitamines C et A

SU-62 HF

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

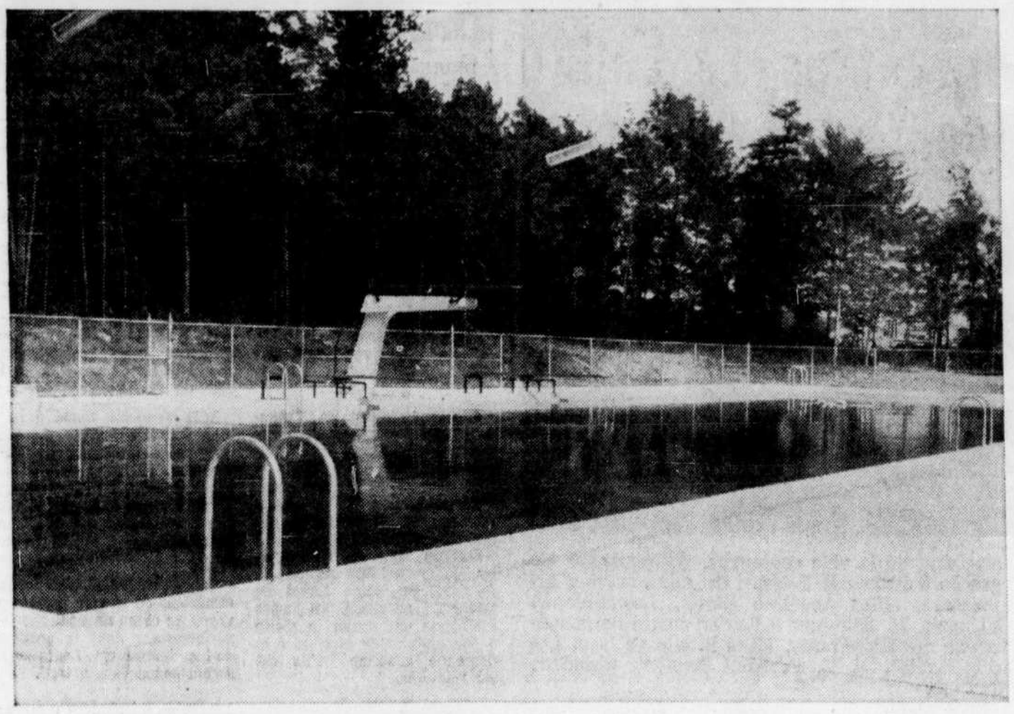

LA PLUS BELLE PISCINE DE SHERBROOKE sera bientôt mise à la disposition du public pour peu que Dame Température prête son concours. On avait, hier, rempli d'eau la piscine Claire Fontaine, qui ne manquera pas d'attirer les baigneurs dans le décor enchanteur du parc Victoria. Un éclairage fluorescent et un tremplin aux lignes modernes s'ajoutent aux dimensions olympiques qui ont inspiré la construction, effectuée en vertu du programme de travaux d'hiver.

Dans la ligue Junior de l'OTJ

Les Braves restent invincibles: les Cardinaux sont défaits, 7-5

SHERBROOKE. — Les Braves demeurent invincibles dans la ligue Junior de baseball de l'OTJ. Ils ont remporté leur cinquième victoire au compte de 7-5 dans une joute régulière, disputée hier soir au stade municipal. Les meneurs du circuit joueront de nouveau, ce soir, alors qu'ils croiseront le fer avec les Athlétiques.

Les Braves ont mené 7-0 jusqu'à la dernière manche. Les Cardinaux ont alors tenté un ralliement et peu s'en fallut qu'ils fassent subir une première défaite aux hommes du pilote Jean-Guy Beauregard. Les hommes de Laurier Custeau, en effet, ont réussi cinq points lors de leur dernier voyage au bâton à la suite de trois coups sûrs et une erreur, la première de la saison pour les vainqueurs.

Les Braves ont frappé neuf fois en lieu sûr et n'ont commis qu'une erreur. Jacques Palardy, le lanceur-étoile des vainqueurs, a lancé toute la joute et a été crédité d'une autre victoire. Déry, remplacé par Fortier à la cinquième manche, a encaissé la défaite. Les perdants ont cogné six coups sûrs et commis quatre erreurs.

Rousseau a été le meilleur pour les Braves avec un triple.

Les coups sûrs pour les Cardinaux ont été réussis par Gagnon, Aubé (2), Gagnon (2) et Pelletier. Le pilote Laurier Custeau a fait deux sorties contre l'arbitre qui officiait au marbre. Il n'a pas prisé certaines de ses décisions dans la dernière manche, et il l'a joliment engueulé, mais cela n'a changé en rien la situation.

Sommaire

Cardinaux	000 000 5—5	6	4
Braves	200 032 x—7	9	1

Bénédiction d'une centaine d'autos

COOKSHIRE. — Plus d'une centaine d'automobilistes se sont rendus lundi soir au terrain de balle-molle de Cookshire, où avait lieu la bénédiction annuelle des autos.

La bénédiction des automobiles a été faite par le curé de Cookshire, l'abbé Alphonse Labrecque.

Au début de cette cérémonie organisée par les Chevaliers de Colomb, le Père Morin, Rédemptoriste, s'est adressé aux automobilistes pour leur parler des bons usages de l'auto. Le Père a insisté sur le devoir de la prudence sur les routes.

Une (autre) défaite des Alouettes de Sherbrooke

WATERLOO. — Le Seven-Up de Waterloo a infligé une défaite de 12-7 aux Alouettes de Sherbrooke lors d'une joute régulière de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est, disputée, hier soir, à Waterloo. Peak a été crédité de la victoire et le nou-John Kabat, a encaissé la veau lanceur des Alouettes, défaite.

Monette et Dubois se sont signalés pour les perdants avec un circuit chacun. Bayeur a également frappé un coup de quatre buts pour les vainqueurs. Mentis, du Waterloo, s'est signalé avec trois en cinq et trois buts volés.

SOMMAIRE

Sherbrooke	010 030 021—	7	9	3
Waterloo	401 502 00x—12	13	3

Fleuve de l'Arctique

(PC) — La rivière Back qui coule au nord du Grand Lac des Esclaves, dans les territoires du Nord-Ouest, parcourt 600 milles avant de se vider dans l'océan Arctique.

CANTONS DE L'EST SPORTS

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

Tel qu'annoncé dans LA PRESSE d'hier, le lanceur John Kabatn, de Montréal, est passé aux Alouettes de Sherbrooke. Cet artilleur de 19 ans fait partie de l'organisation des Phillies de Philadelphie et il a récemment évolué pour le club Elmira, du sud des Etats-Unis. Il mesure 5'11" et pèse quelque 180 lb.

Espérons maintenant que ce lanceur droitier est l'oiseau rare que les Alouettes cherchaient depuis longtemps et que sa venue stabilisera le département des lanceurs. Cette acquisition permettra peut-être à l'équipe locale de se remettre dans le sillage des autres équipes du circuit J.-D. Loignon.

Il faut donc reprendre confiance et seconder les efforts ultimes de la direction pour améliorer la situation. Il ne faut pas surtout écouter ces pessimistes qui trouvent un certain plaisir à dire que l'équipe locale est en train de se désintégrer et qu'elle ne se rendra au bout de la saison régulière. Ces pessimistes ne sont souvent que des jaloux qu'il faut mettre à leur place en les ignorant.

Il y a eu des départs, c'est vrai, mais ces départs des Normand, Lafrance, Poitras, Dussault et Ruel, etc. . . ont tous été motivés et il ne faut pas critiquer la direction d'avoir agi ainsi. C'était toujours dans l'intérêt de l'équipe et dans l'intérêt des amateurs. L'avenir nous prouvera sans doute le bien-fondé de ces actes de jugement.

Un programme de dix courses sera présenté ce soir à la piste locale et deux de ces courses seront de deux épreuves. Les règlements du début de la saison qui défendaient la présentation de dix courses et la répétition des classes n'ont donc plus leur raison d'être. Pourquoi alors les avoir fait ? Toutes les pistes présentent des programmes de dix courses et plusieurs d'entre elles peuvent répéter.

Plus ça change, plus c'est pareil et on se demande quels seront les bénéficiaires de ce retour aux anciennes habitudes ? Le gouvernement provincial, c'est certain, mais à part lui ? Il a été prouvé que les amateurs n'approuvent plus les programmes trop longs. Nous ne croyons pas que les amateurs de Sherbrooke fassent exception.

La nouvelle direction de la piste locale a fait nombre d'améliorations qui ont toutes porté fruits et elle continue encore à en faire d'autres. Tout marche bien. Tant mieux et nous espérons que ça continue ainsi jusqu'à la fin du présent meeting, mais il ne faudrait pas que ce retour aux anciennes habitudes l'oblige, un jour ou l'autre, à se mordre les pouces. Tant d'efforts vains seraient de mauvais augure pour les années à venir.

La ligue junior de l'OTJ n'a pas encore ôté la vedette aux Alouettes de Sherbrooke, de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est, au stade municipal, mais il n'en reste pas moins vrai que les joutes sont de plus en plus intéressantes chez les juniors. Les joutes sont serrées, la course au championnat est corsée et les erreurs sont peu fréquentes.

Lundi soir dernier, les Royaux de Clément Williams ont battu les Athlétiques d'André "Bedeau" Lefebvre 7-6 en onze manches. Un double-jeu a mis fin à cette joute enlevante et c'est la deuxième fois qu'une joute se termine ainsi. Cette ligue junior de l'OTJ comprend de bons prospects pour les Alouettes de 1962.

Un fait assez rare existe dans ce même circuit, les Braves, les mineurs du circuit, n'ont pas encore connu la défaite depuis le début de la saison et ce qui est mieux, ils n'ont pas encore commis d'erreurs. Le gérant Yvon Fournier, tout fier, le crie à qui veut l'entendre . . . et il a raison.

Les différentes ligues de balle-molle de Sherbrooke sont inactives cette semaine pour la bonne raison que le parc Dufresne, où ces ligues évoluent quatre jours par semaine, a été pris d'assaut par un cirque. L'activité reprendra la semaine prochaine avec le départ de cet "amusement mécanisé" . . . au grand désappointement des enfants de la rue Galt.

Alors que nous annoncions, il y a déjà longtemps, qu'un golf miniature sera construit à Sherbrooke, voilà qu'un citoyen de Sherbrooke a pris les devants sans crier "gare" et sans faire de publicité et qu'il ouvrira son propre golf miniature de 18 trous à peu près au même endroit que l'autre, c'est-à-dire sur la route No 5 Sherbrooke-Bromptonville, à l'intersection du chemin qui conduit à St-Denis-de-Brompton.

Le propriétaire Georges Grenier lui a donné nom de "Fleur de Lys" et ce golf sera béni dimanche après-midi. Il sera ouvert à tout amateur de Sherbrooke et de la région qui pourra ainsi pratiquer ses fers et ses coups roulés, et ce, le jour et le soir. Qu'adviendra-t-il de l'autre . . . s'il est construit ? Aucune nouvelle jusqu'ici.

Saviez-vous que Normand Bilodeau cherche encore à améliorer son golf malgré les conseils de ses amis qui lui ont dit qu'il était trop tard . . . Que Jacques Lemoyne a lâché les courses et qu'il se lancera bientôt dans le golf. Espérons que ce deuxième "thrill" durera plus longtemps que le premier . . . s'il n'est pas trop tard . . . Que Jacques Bouchard, "le" photographe, essaye de jouer au tennis mais qu'il ne trouve personne pour lui relancer la balle . . . Que Marcel Dupré a fait ses débuts aux courses et que ces débuts étaient également une fin . . . Que Gisèle Richard collectionne les billets de stationnement mais pas les bons . . . Que Ghislaine Rouillard convolera le 15 juillet et qu'elle ne tient plus en place ?

A Asbestos

Les Lions ont infligé aux Braves une défaite 10 à 3

ASBESTOS. — Une seule manche, la troisième, a suffi aux Lions du pilote Hervé Pérusse pour infliger une défaite de 10 à 3 aux Braves du Jean-Claude Côté.

Quatre coups sûrs, quatre erreurs et quelques buts sur balles ont été suffisants aux joueurs des Lions, pour leur faire croiser le marbre à dix reprises et leur assurer une victoire relativement facile.

Si on excepte cette manche désastreuse, la joute a été très chaudement disputée et les deux lanceurs se sont livré un véritable duel. Gaston Boilard, remplacé par Aimé Précourt à la dernière manche, a lancé une bonne joute pour les vainqueurs, n'accordant que trois coups sûrs, en plus de retirer 6 hommes au bâton. Il a accordé cinq buts sur balles.

Laurent Thibeault pour sa part, a accordé sept coups sûrs aux vainqueurs et a fait mordre la poussière à neuf des frappeurs des Lions. Il a accordé neuf buts sur balles et brûlé au monticule. Il est malheureux qu'il n'ait pas bénéficié du support défensif auquel il aurait pu s'attendre, de la part de ses co-équipiers.

Pour les Braves, il s'agissait de la deuxième défaite consécutive et ce dernier revers les a fait glisser seuls en dernière place du classement, une joute en arrière des Etoiles.

Serge Poirier s'est de nouveau signalé au marbre avec deux coups sûrs, deux coups retenus sur la ligne du troisième but. L'an dernier, Poirier avait établi un record de la ligue pour les coups retenus et cette année, il semble s'acheminer vers de nouveaux sommets alors qu'en deux joutes, il en a réussi quatre à date.

Jacques Letendre, des perdants, s'est également signalé au marbre avec un formidable coup de deux buts sur la clôture du champ centre, à plus de 350 pieds du marbre.

Richmond donne 175 bouteilles de sang à la Croix-Rouge

RICHMOND. — La population de Richmond a répondu généreusement à la première clinique locale de la Croix-Rouge en atteignant l'objectif fixé.

A cette clinique d'une journée, la section locale de la Croix-Rouge a recueilli 175 bouteilles de sang.

Il s'agissait de la première clinique de sang de la Croix-Rouge dans cette ville et, devant les résultats obtenus, les organisateurs de la campagne croient qu'elle pourra se répéter à l'avenir une ou deux fois par année.

Le président de la campagne, le Dr Roland Bernier, et le chef de police Gérard Paquin, président de la clinique, se sont dits très heureux des résultats obtenus et il remercient les généreux donateurs.

Pour sa part, M. Paquin a formulé le souhait que cette clinique de sang se perpétue et connaisse des succès de plus en plus grands.

Dans le passé, les donateurs de sang de Richmond étaient sollicités par la clinique Royal Victoria.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opéra: Du haut de la terrace avec Paul Newman et Myrna Loy; Terror of the longs, avec Geodffroy Toone et Christine Lee.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bilou: Le journal d'Anne Frank, avec Millie Perkins et Shelley Winters.

MAGOG

Théâtre Magog: Suddenly last summer, avec Elizabeth Taylor et Montgomery Clift; Commanche stations, avec Randolph Scott.

Théâtre Centre: Les lâches meurent aussi, avec June Allyson et Jeff Chandler; Repris de justice, avec Eddie Constantine.

WINDSOR

Théâtre Loma: Une poignée de neige, avec Don Murray et Eva-Marie Saint.

RICHMOND

Théâtre Myra: It started in Naples; Take a giant step.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Hercules avec Steve Reeves; Les Commandos en Corée avec Ronald Lewis et Stephen Boyd.

Théâtre Premier: Dinosaurus, avec Ward Ramsay et Kristine Hansan; Stop look and laugh, avec the Three Stooges.

Théâtre Rex: Jalousie au cirque fantastique, avec Victor Mature et Rhonda Fleming; La vengeance du Scaraface avec Mark Stevens et Martha Hyer; Les bas fonds de Chicago, avec Jan Sterling.

Théâtre Granada: Pépé avec un groupe d'étoiles.

Derby port drive-in: Desire in the dust, avec Raymond Burr et Martha Hyer;

Norton drive-in: The great impostor, avec Tony Curtis.

ROCK ISLAND

Border Theatre: Psycho, avec Tony Permins et Janet Leigh.

Nécrologie

M. WALTER DUBE

SHERBROOKE. — M. Walter Dubé, époux de Mélessée Lefebvre, de Cookshire, est décédé à l'âge de 65 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Mme Marian Fortier (Estelle), Lionel, Mme Marcel Thibault (Thérèse), Mme Patrice Bussière (Hélène).

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

M. OVILA DESROCHERS

SHERBROOKE. — M. Ovila Desrochers, époux en premières noces de Zoé Taschereau et en secondes noces, de Claride Langlois, de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 84 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Omer, Antonio et Léopold, de Sherbrooke; ses frères: Ernest, de Thomastown, Conn., Hector, de Manchester, N.H.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église Christ-Roi.

HAYES

SUITE DE LA PAGE 26

à l'adolescent de se présenter chaque semaine chez le chef de police d'Asbestos, qui sera appelé à témoigner de sa bonne conduite.

Goulet avait échoué devant le juge Hayes, en Cour des sessions de la paix, après avoir usé la patience de la Cour du Bien-être social, dont il était devenu un habitué pour des délits du même genre. Il venait tout juste de sortir de prison après une semaine de détention, quand il a entrepris la balade qui devait l'amener au palais de justice.

Se faisant entendre à travers les sanglots de son épouse, le père du jeune inculpé a expliqué au président du tribunal ne plus savoir quoi faire de son fils. Celui-ci lui aurait coûté $400 en une quinzaine, toujours à la suite de vols d'autos.

Le magistrat a reproché à Goulet d'avoir fait la honte de ses parents et de donner un fort mauvais exemple à ses frères et soeurs moins âgés que lui.

Aux termes de la semonce du juge le jeune mordu du volant est arrivé au carrefour de la dernière chance, car il "va en manger une vraie" s'il revient devant le tribunal.

Quant au nageur émérite Lorenzo Lamontagne, de Sherbrooke, il a bénéficié d'une sentence suspendue pour des faux-semblants dont il s'était avoué coupable quelques mois auparavant.

LES TRAINS PASSENT TOUJOURS — Les rues de la ville de Sherbrooke avaient besoin cette année d'une toilette neuve et presque toutes reçoivent, de ce temps-ci, la visite du service de la voie publique. Cela ne va pas sans quelques inconvénients temporaires. Ainsi, les trains peuvent toujours "emprunter" le viaduc de la rue Belvédère, mais pas les automobilistes, obligés à des détours parfois assez longs. Mais ils ne tarderont pas à s'en réjouir.

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

Venez choisir vos draperies dans la plus grande maison de draperies au Canada

L'étiquette Draperies Montréal est l'assurance que vous obtenez toujours ce qu'il y a de mieux!

DRAPERIES

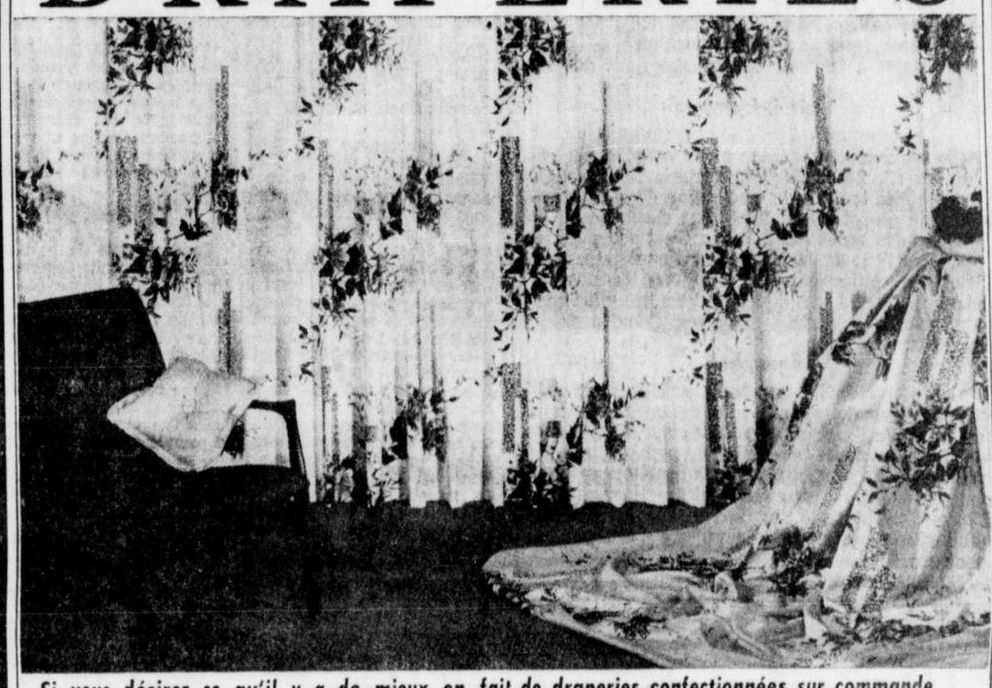

Si vous désirez ce qu'il y a de mieux en fait de draperies confectionnées sur commande . . .

Venez chez Draperies Montréal

PREMIERS EN CONFECTION DE QUALITE
PREMIERS POUR LE CHOIX DE TISSUS
PREMIERS POUR LE SERVICE DE DRAPERIES
PREMIERS POUR LES AUBAINES EN DRAPERIES

APPELEZ VI. 9-5331 POUR BENEFICIER DU SERVICE GRATUIT A DOMICILE

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE DES INSTALLATIONS POUR ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX ET INSTITUTIONS

DRAPERIES Confectionnées sur commande GRATUITEMENT quand vous choisissez un tissu de $1.98 ET PLUS LA VERGE

LONGUEUR MINIMUM 54" — LIVRAISON: 7 à 10 JOURS

Venez voir les NOUVEAUX TISSUS 1961 en nouvelles couleurs que nous venons de recevoir. NOUS LES OFFRONS A DES BAS PRIX SPECIAUX!

Sans l'ombre d'un doute, les meilleures aubaines en draperies se trouvent chez Draperies Montréal. Notre magnifique assortiment de draperies est l'un des plus beaux et des plus complets du Canada. La confection dans nos propres studios est de qualité insurpassée . . . et le service que nous donnons, partant du moment où la commande est donnée jusqu'au temps où les draperies sont suspendues dans votre maison, est ce qu'il y a de plus rapide. Maintenant que nos Prix spéciaux d'Eté sont en vigueur, la valeur est meilleure que jamais!

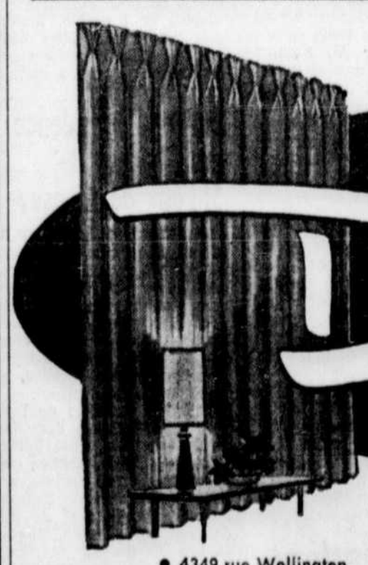

Le magasin Draperies Montréal ayant le plus grand choix en ville est l'endroit le mieux désigné pour faire l'achat de vos tentures, rideaux et garnitures intérieures. Une visite vous convaincra.

6 magasins pour votre commodité

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

• 4349 rue Wellington, Verdun, près Rielle
• 6675 rue St-Hubert (près St-Zotique)
1207-09-11 est, rue Ste-Catherine, 2 rues à l'est d'Amherst
• 537 ouest, rue Ste-Catherine (près Morgan)
• 5265 Chemin Reine-Marie, Snowdon, près Décarie
• 734 est, rue St-Joseph, Québec

TOUS LES MAGASINS OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 HEURES

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Dans la soirée de vendredi

Un vaste tintamarre lancera les festivités, à VICTORIAVILLE

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le travail de préparation pour la fête de la St-Jean-Baptiste, dont la célébration, cette année, à Victoriaville, promet d'être investie d'un éclat encore sans précédent dans toute l'histoire de la ville, à cause de son centenaire, avance graduellement, grâce aux efforts inlassables et continus du comité nommé à cette fin. Déjà une partie du programme est tracée et celui de vendredi est maintenant définitivement arrêté.

Eveil public

Dans la soirée, vers 7 h. 05, un bruyant tintamarre marquera l'ouverture des manifestations et invitera toute la population à y prendre part. Ce bruit, d'une durée de 10 minutes environ, qui sera comme un appel aux réjouissances et deviendra le signe du ralliement populaire, sera produit par des sirènes et des cloches avec le concours de la Victoriaville Furniture, la Victoriaville Specialties, la Rubin Bros, le Cercueil Victoria, le Cercueil Atlas, la Coopérative Fédérée, la ville de Victoriaville, la police provinciale, la police municipale, le camion à incendies, les ambulances J.-H. Marcoux & Fils, celles de M. Bruno Desrochers et les cinq églises. Cette initiative sera sous la responsabilité de MM. J.-Vincent Lanouette, Joseph Côté et Maurice Dufresne.

DEFILE

Plus tard, soit à 8 h. 15, une grande parade partira de l'hôtel de ville et passera par la rue du Marché, le Boulevard Jutras et la rue Campagna pour se rendre à la résidence du maire, M. P.-A. Poirier, qui sera invité à monter dans une voiture spéciale. L'escorte, pour le retour, empruntera la rue Campagna, le boulevard Jutras, les rues Laurier, Notre-Dame est, St-Louis, des Forges et Poitras, pour s'arrêter définitivement sur le terrain de l'académie St-Louis de Gonzague. On fait remarquer que le défilé sera formé vers 8 heures, sous la responsabilité de M. Omer Fournier, constable, et qu'il comprendra 20 voitures décapotables, ainsi qu'un carrosse blanc.

FETE AU VILLAGE

A 9 h. 30, sur le terrain de l'académie, les scouts s'occuperont des derniers préparatifs pour le feu de la St-Jean. La réalisation de ce projet nécessitera trois buchers disposés en triangle, suffisamment distancés pour laisser prendre place au centre les figurants. Après la bénédiction du feu, qui sera faite par Mgr Maurice Patry, P.D., ex-grand aumônier général des scouts du Canada, M. Paul-A. Poirier, maire de la ville, accompagné de l'abbé Ambroise Houle, de Nicolet, M. Wilfrid Labbé, maire de la campagne, M. Jean Godin, chef des scouts du diocèse, et le président de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste, M. J.-Vincent Lanouette, du Dr René Jutras, gouverneur des scouts, présideront à la cérémonie de l'allumage du feu. La flamme des bûchers servira alors à illuminer les danses de folklore, qui seront exécutées par les scouts. Entre-temps, soit à partir de 9 heures, le chef de police J.-Alexandre Boucher, assisté de ses constables, aura commencé à faire enrayer le stationnement sur la rue Notre-Dame est jusqu'à la rue Perreault, de façon que la voie publique soit complètement dégagée pour la fête au village, qui se déroulera en costumes de l'époque, à partir de 10 h. 15.

Appel aux citoyens de Victoriaville

VICTORIAVILLE (N. F.) — A l'approche de la célébration d'une des plus grandes fêtes de l'année centenaire de Victoriaville, le maire Paul-André Poirier désire, par le truchement de notre journal, faire transmettre au sein de la population un message important dans les circonstances, qui peut se traduire par un pressant appel à la précieuse collaboration des citoyens.

Trois événements

Le communiqué précise : "Cette semaine est celle spécialement dédiée au centenaire. En effet, les 23, 24 et 25 juin, Victoriaville sera en grande fête tant par la célébration de la St-Jean-Baptiste que par le rallye scout diocésain et la journée des anciennes familles. C'est pourquoi je vous demande de décorer vos demeures aux couleurs du centenaire, d'embellir vos résidences et vos parterres afin de donner à notre ville une atmosphère de gaieté pour ces grandes célébrations.

Le pageant

"Je vous invite en plus à assister au grand pageant historique de la ville, qui sera présenté au Palais de l'Agriculture. Venez voir, en 2 h. 30 de spectacle, toute l'évolution de notre belle municipalité. Je compte, mes chers concitoyens, sur votre coopération pour que tout fonctionne dans l'ordre durant cette fin de semaine prochaine, où Victoriaville prendra la vedette à travers la province."

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT LANCEE A VICTORIAVILLE — Dans le but de raffermir davantage ses cadres, le Club de personnalité de Victoriaville a lancé une campagne de recrutement pour augmenter son effectif. Le lancement officiel a été effectué alors que les candidates, dans un concours, se sont présentées à l'hôtel de ville pour offrir une première carte d'admission au premier magistrat de la ville centenaire. On remarque, de gauche à droite : M. J.-Henri Grégoire, maire d'Arthabaska, Mlles Angéline Martel, Jeanne-Mance Mignault, M. Paul-André Poirier, maire de la métropole des Bois-Francs, Mlles Estelle Croteau, Lucille Lollier, et M. Fernand Beaudet, président du Club.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Un Drummondvillois vient d'être nommé président de la Fédération des oeuvres des terrains de jeux et loisirs du diocèse. Il s'agit de M. Laurent Bernier, marchand du boulevard Saint-Joseph. Après avoir été 4 ans président de l'OTJ de Drummondville, M. Laurent Bernier succède au Dr Roger Veilleux, de Nicolet.

Cette nomination illustre bien la valeur et la compétence de M. L. Bernier, que nous félicitons et assurons de notre collaboration dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

* * *

Les majorettes de Drummondville présenteront leur deuxième spectacle annuel dimanche le 20 août prochain, à 8 h. 30, au stade municipal. Leur production "61" présentera des jeux nouveaux et des numéros à grand déploiement.

Comme invités d'honneur, les majorettes ont retenu les services de Patro Laval de Québec. L'an passé, les jeunes Québécois ont connu la gloire à Drummondville et c'est à la demande générale qu'ils ont été réinvités.

* * *

Cette année, les scouts catholiques de Drummondville feront la vente de la feuille d'érable à l'occasion de la fête patriotique. Cette nouvelle a été annoncée hier par M. Pierre Lemieux, officier en charge des célébrations du 24 juin.

M. P. Lemieux a aussi profité de la circonstance pour rendre public le programme des fêtes nationales.

* * *

Un incendie s'est déclaré très tôt hier matin dans la maison du Dr R. Dugré, au coin des rues Sainte-Thérèse et Chabanet dans Drummondville-sud. A l'arrivée des pompiers, le Dr et Mme Dugré se trouvaient sur le toit du garage avec leurs enfants. Ils ont été tirés de leur position précaire au moyen d'une échelle.

La fumée très dense dans la maison a considérablement nui aux sapeurs. Il semble qu'un circuit dans le système électrique soit la cause de l'incendie.

"Même si nous étions très sévères au cours de la prochaine fin de semaine, nous ne saurions empêcher les accidents de la circulation sans votre concours" déclarait hier le chef de police Raoul Yargeau, de Drummondville-sud.

"Malheureusement, la plupart des accidents se produisent avant que nous puissions faire respecter la loi." Le chef Yargeau a donné quelques conseils amicaux aux automobilistes avant la fin de semaine de la fête du 24 juin.

Mlle Francine Ruest a reçu hier soir un chèque de $130 pour faire un séjour de trois semaines au camp des Jeunesses musicales de Mont-Orford. C'est M. Jules Bibeau, trésorier des JMC, section de Drummondville, qui a fait la présentation.

Cers la mi-juillet, trois jeunes musiciens de la ville seront envoyés au camp musical pour se perfectionner dans la pratique de leur instrument. Leurs noms seront annoncés plus tard.

L'hôtel de ville vient d'agrandir son territoire immédiat. En effet, la propriété de Drummond Coal fait maintenant partie du terrain de la ville. L'agrandissement est de l'ordre de 47,000 pieds carrés.

Les garages serviront de remises pour les appareils et machineries de la ville tandis que les immeubles seront habités tant et aussi longtemps que le terrain ne sera pas nécessaire à d'autres fins.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : aujourd'hui et demain : Le barbare et la geisha; Dieu seul le sait.
Victoria : aujourd'hui et demain : Ça va barder; Paris s'amuse.

PRINCEVILLE

Princess : demain : Mon homme Godfrey; actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis : aujourd'hui et demain : Deux nigauds et la momie; Séraphin.
Colonial : demain : Embuscade; Les affameurs.

A Victoriaville, du 25 au 30 septembre

La Société des concerts va recruter des membres

VICTORIAVILLE. (N.F.) — A l'occasion d'une réunion spéciale, les membres de l'exécutif de la société des concerts de Victoriaville ont ébauché un programme d'action en vue de la prochaine saison d'activités, qui commencera prochainement.

Une campagne

En compagnie du représentant de Community Concerts of New York, M. Pierre Emond, il a été décidé que la grande semaine de recrutement coïnciderait avec celle du 25 au 30 septembre. Incidemment, dès maintenant, la société locale a fait une retenue pour un des 3 concerts et le choix, qui a été fait à l'unanimité, a porté sur la personne de M. Robert Savoie, brillant artiste canadien de réputation internationale, doublé d'une personnalité très attachante.

Un appel

Avec la collaboration habituelle du public, les promoteurs espèrent pouvoir présenter à leur grand nombre de membres, qu'on désire encore plus considérable cette année, une série de concerts des plus appréciables. Les responsables profitent de la circonstance pour lancer un appel bien explicite à tous ceux et celles qui seraient désireux de devenir solliciteurs lors de la prochaine campagne de recrutement. Les intéressés n'auront qu'à communiquer avec Mlle Marie Charest, 41, rue Lavigne, à Victoriaville.

Le travail des vacances

Des étudiants acceptés, mais les pères de famille chômeurs priment

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Le secrétaire de l'honorable Bernard Pinard, ministre de la voirie et député du comté, M. Jean-Marie Dubois, vient de publier un communiqué concernant le travail des étudiants en vacances.

"Il est bien entendu que le ministère de la Voirie emploie tous les ans quelques étudiants. Il faut ajouter que les candidats les premiers choisis sont tout d'abord les étudiants de Génie, et ensuite ceux des autres facultés universitaires. Il va sans dire que nous aimerions en placer beaucoup d'autres, mais il faut également penser que plusieurs pères de famille sont en chômage, et qu'il faut donner une certaine préférence à ces gens. Le ministre de la Voirie tient à faire cette mise au point afin d'éviter des démarches inutiles tant pour les étudiants que pour les parents".

L'honorable René Hamel, ministre des Affaires municipales, vient d'informer son collègue l'honorable Bernard Pinard, qu'une subvention de $32,700 a été accordée par son ministère à Notre-Dame-du-Bon-Conseil en vertu de la loi pour faciliter l'établissement des services municipaux d'aqueduc et d'égouts, pour le village de cette municipalité.

La municipalité de Wickham recevra un montant de $3,000 pour la reconstruction de la salle paroissiale. Le secrétaire du ministre annonçait aussi cette nouvelle hier en ajoutant que le chèque serait envoyé directement au secrétaire-trésorier de la municipalité concernée.

Verdict du coroner à Danville

Le jeune Reynard s'est noyé accidentellement

ASBESTOS. — Un jury du coroner a rendu hier un verdict de mort accidentelle relativement à la noyade du jeune Lionel Reynard, âgé de 18 ans, survenue le matin même, dans un puits de gravier abandonné et rempli d'eau. L'enquête était présidée par le Dr Georges-N. Letendre, de Danville, coroner du district.

La victime était le fils de M. et Mme Ben Reynard, domiciliés à Nicolet Road, à Shipton.

Le jeune Roger Le Drew, âgé de 17 ans, se baignait en compagnie du jeune Reynard, au moment de la tragédie. Il a vu son ami plonger, puis tarder à faire surface. Il plongea aussitôt pour ramener sans tarder son ami à la berge puis mander du secours.

Malgré le court séjour du jeune Reynard dans l'eau, la respiration artificielle pratiquée sur lui n'a donné aucun résultat. On présume qu'il s'est assommé sur quelque roche du fond en plongeant, car, ancien scout, il était excellent nageur et connaissait à fond les règles de sécurité aquatique, de révéler ses connaissances.

Le Dr Léo Proulx, qui s'était rendu à la hâte sur les lieux en compagnie de M. Stanley Dufresne, de la Southern Canada Power, et avait appliqué la respiration artificielle au noyé, a carrément refusé de recevoir les journalistes sous prétexte que le temps lui manquait.

Les constatations judiciaires ont été faites par les agents de la Sûreté provinciale Guy Dupont, de Sherbrooke, et Donat Sévigny, de Richmond.

Victoriaville

La lecture des minutes fait l'objet d'une discussion au conseil de ville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Dès les premières heures de son mandat, un nouvel échevin, M. Antonio Pépin, a commencé à s'affirmer au conseil municipal de Victoriaville en demandant des explications sur une procédure qui semblait être accomplie uniquement pour respecter une routine traditionnelle. La scène, qui a saisi de surpris ela soixantaine de personnes présentes, s'est déroulée lundi soir, à l'hôtel de ville, au commencement de la première séance publique.

Une requête

Après avoir entendu la lecture du procès-verbal de quelques réunions antérieures, l'échevin précité demanda au greffier Me René Crochetière, si la population avait le droit de prendre connaissance le lendemain des minutes et même de revoir les chiffres de l'état des dépenses et des comptes compilés dans le procès-verbal. "Sinon, dit-il, il ne nous sert à rien de perdre 45 minutes pour une telle lecture. Il vaudrait mieux tout simplement s'en tenir à ce que la mesure soit respectée à nos séances d'étude, de la sorte, on épargnerait beaucoup de temps". Sur ce, il lui fut répondu que les contribuables avaient toujours le privilège d'avoir accès aux livres des comptes rendus des séances et qu'ils pouvaient puiser les détails ou les chiffres les intéressant particulièrement. De plus, le greffier fit remarquer que cette lecture devait être faite publiquement pour répondre à un point de légalité. Alors, l'échevin se rassit sur son siège, satisfait de la réponse.

Une proclamation

Le premier magistrat de la ville profita ensuite de l'occasion pour proclamer la journée du 26 juin, fête civique, attendu que la fête de la St-Jean-Baptiste coïncide avec un samedi. Il fut également décidé que les membres du conseil au complet seraient délégués pour assister au congrès de l'Union des municipalités, qui aura lieu au Manoir Richelieu, du 31 août au 3 septembre.

Un mécanicien

A la suite d'une demande de l'échevin Evariste St-Pierre pour l'engagement d'un mécanicien au garage municipal, l'échevin Jean-Marc Michel formula le voeu qu'une étude soit faite sur l'administration en général et qu'une enquête soit poursuivie par les conseillers Zacharie Roy et Antonio Pépin avec entente qu'ils produisent un rapport ensuite. Cette question réglée, les édiles répondirent favorablement à une requête de la Légion canadienne, qui demanda un octroi de $25 pour encourager son oeuvre de la marche des 10 sous, et votèrent un montant de $50, soit le double de celui de l'an dernier. Une somme de $10 fut également accordée à la Société St-Jean-Baptiste du diocèse pour aider à soutenir l'Oeuvre de la fraternité française. Toujours dans un même esprit, les édiles acceptèrent d'autoriser l'incorporation du "Photo-Club amateur de Victoriaville Inc." qui répond à la troisième loi des compagnies, sans but lucratif.

Un entrepôt

Un peu plus tard, il fut question de la construction d'un entrepôt pour emmagasiner le sable pour les trottoirs durant l'été, cette bâtisse devant avoir une capacité approximative de 1,500 verges. Après étude sommaire, le projet fut référé à l'échevin Evariste St-Pierre, qui, après avoir obtenu des estimés, devra produire un rapport complet. Les édiles passèrent aussi une résolution pour mettre sur le fonds de roulement le montant d'argent que nécessitera l'achat d'un clavigraphe, d'un bureau et d'une chaise pour le bureau du greffier. En dernier lieu, l'échevin Jean-Marc Michel donna un avis de motion pour l'adoption d'un règlement qui permettrait l'installation de roulottes à patates frites sur des terrains privés.

Formation des comités au conseil de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — En présence d'une impressionnante assistance de plus d'une soixantaine de personnes réunies dans la grande salle des délibérations de l'hôtel de ville, lundi soir, le nouveau conseil municipal de Victoriaville, sous la présidence du maire Paul-André Poirier, a inauguré son mandat en tenant sa première réunion publique.

Une nomination

Dès l'ouverture de la séance initiale, le greffier, Me Crochetière, qui avait agi comme officier rapporteur donna un rapport sur la mise en nomination des candidats et l'élection des édiles aux différents sièges. Par la suite, les conseillers procédèrent à la nomination d'un maire adjoint pour une période de 3 mois et le choix porta à l'unanimité sur M. Zacharie Roy, qui est considéré comme le plus ancien, ayant déjà à son crédit 5 mandats, dont 3 consécutifs, soit les derniers; sur ce, on décida de former les comités de la nouvelle administration et la direction de chaque département fut agencée comme suit :

Finances: M. Zacharie Roy, assisté de M. Evariste St-Pierre; Bien-être social: M. Albert Leduc, assisté de M. Zacharie Roy; Sûreté municipale et poste des incendies: M. Antonio Pépin, assisté de M. Alphonse Côté; Service public, comprenant l'aqueduc, l'égout et les travaux municipaux : M. Evariste St-Pierre, assisté de M. Albert Leduc; Edifices publics: M. Alphonse Côté, assisté de M. Jean-Marc Michel; urbanisme, industrie, commerce et construction: M. Jean-Marc Michel, assisté de M. Antonio Pépin.

M. Daniel Johnson de passage dimanche le 9, à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Le comité exécutif temporaire de l'Union nationale, à Drummondville, prépare la visite de Me Daniel Johnson. Le député de Bagot devait être ici dimanche soir dernier, mais son itinéraire à travers la province a été modifié à la dernière minute. Me Johnson s'est contenté de parler à Saint-Hyacinthe et à Verchères.

9 juillet

L'état-major de l'Union nationale sera à Drummondville le 9 juillet. En effet, on vient d'apprendre qu'il est fort possible de voir à Drummondville M. Antonio Talbot, chef intérimaire du parti, de même que M. Jean-Jacques Bertrand, ancien ministre de la Jeunesse.

La visite des chefs du parti sera l'occasion des élections au comité exécutif de l'Union nationale à Drummondville pour le comté. La manifestation politique aura lieu à la salle Saint-Joseph.

Exécutif temporaire

Dans le comté de Drummond, l'exécutif temporaire est dirigé par M. Jules Boileau, et MM. Frank Gougeon et Guy Gaucher sont directeurs. Le secrétaire est Me André Biron. Les élections formeront les cadres d'un exécutif permanent.

Convocations

JEUDI — Victoriaville: Club Lions; dîner bi-mensuel au motel Boifran, à Arthabaska, à 6 h. 30.
Education : cours de conversation anglaise, au terminus d'autobus, à 7 h.
Service de préparation au mariage : séance de cours, au local de la fédération régionale de la JOC, à 8 h.

Humiliante défaite des Royaux aux mains du club de Coaticook

COATICOOK. — Les Canadiens de Coaticook ont infligé une humiliante défaite de 12 à aux Royaux de Drummondville, hier soir.

L'équipe visiteuse a compté son unique point à la première manche, et fut tenue en échec durant toute la partie par le lanceur Marnstone, qui n'a accordé aucun but sur balles. Les Royaux n'ont cependant pu faire fructifier les 8 coups sûrs qui leur ont été accordés.

Le Canadien, pour sa part, a réussi 13 coups sûrs.

Les étoiles de l'équipe gagnante ont été : Meccuce, avec 3 doubles, Benoit, avec 3 simples et 1 double, Malfara avec un simple et un triple.

Boivin a été le meilleur pour les perdants, avec 3 simples. Besette, le lanceur perdant, a effectué 7 retraits, accordé 2 buts sur balles, et 5 coups sûrs. En relève, à la 4e manche, Chabot a accordé 4 buts sur balles, 4 coups sûrs, et effectué 2 retraits. Bourgault, dans une manche et un tiers, a accordé 4 coups sûrs, effectué 2 retraits, et accordé 1 but sur balles. Bessette a été débité de la défaite.

Marnstone, le lanceur gagnant, a effectué 5 retraits, et accordé 5 coups sûrs.

Drummondville a commis 2 erreurs, et le Canadien une seule.

Sommaire

Drummondville	100	000	000	1	7	2
Coaticook	203	020	23	12	13	1

Elu à la présidence des libéraux de St-Félix de Kingsey

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Sous la présidence conjointe de M. Robert Roux, organisateur, et de M. Hugues Savoie, secrétaire de l'Association libérale du comté de Drummond, l'élection du bureau de direction de Saint-Félix de Kingsey a été tenue lundi dernier, apprend-t-on aujourd'hui ici.

Tous les membres de l'exécutif ont été élus à l'unanimité. Ce sont MM. Paul Bélisle, président; Emile Robidas, vice-président, Roméo Vachon, président de l jeunesse libérale; Fernand Benoit, chef de poll, de même que Gérard Maurice et Léo Fortin. Le secrétaire sera nommé incessamment.

M. Jean-Marie Dubois, secrétaire particulier du ministre de la voirie, Me Bernard Pinard, assistait à cette réunion à titre de représentant du député. La prochaine élection aura lieu à la section Sainte-Thérèse.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du code civil, que Ashcroft Steel Co. Ltd., dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la ville de Ste-Rose, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du sixième jour de juin, 1961, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le quinzième jour de juin, 1961, sous le numéro 1539600.
Ce 15ème jour de juin 1961.
LA BANQUE TORONTO DOMINION

LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC
AVIS PUBLIC
EST par les présentes donné, tel que prescrit par l'article 39 de la Loi de la Commission municipale de Québec (S.R.Q. 1941, c. 207), que la Commission municipale de Québec présentera, conformément aux dispositions de l'article 38 de ladite loi, à un juge de la Cour supérieure siégeant en division de pratique, dans et pour le district de Montréal, le mardi, 4 juillet 1961, à 10 h. 15 a.m., une requête aux fins de faire déclarer en défaut, au sens de la section V de la même loi, la ville de Rivière-des-Prairies.
L.-A. DUSSAULT, secrétaire.
Québec, le 16 juin 1961.

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC
SOUMISSIONS
Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour les travaux suivants :
(1) Travaux de préparation et de revêtement en béton bitumineux sur la route 23, dans St-Louis de Pintendre paroisse et sur divers chemins municipaux dans St-Jean Chrysostome paroisse et St-Henri paroisse, comté de Lévis. Longueur 10.89 milles.
L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 40-61".
(2) Couche d'usure en béton bitumineux sur une section de la route 3, dans les municipalités suivantes : Maple Grove, cité de Beauharnois, Melocheville village et St-Timothée paroisse, comté de Beauharnois. Longueur 7.98 milles.
L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 37-61".
(3) Terrassements et gravelage d'une section de la route 15, dans la municipalité de Ste-Thérèse de Colombier, comté de Saguenay. Longueur 2.67 milles.
L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 45-61".
(4) Couche d'usure sur la route 6, dans la municipalité de Petite Vallée et du canton Cloridorme, comté de Gaspé-Nord. Longueur 8.08 milles.
L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 42-61".
(5) Construction d'un viaduc en béton armé au-dessus des voies du CNR, sur le boulevard Henri IV, dans la cité de Ste-Foy, comté de Québec.
L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 53-61".
(6) Construction d'un viaduc en béton armé au-dessus du CNR, sur la route 16-A, dans St-Dominique de Jonquière, comté de Jonquière-Kénogami.
L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 19-61".
Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont admis à soumissionner.
Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue en s'adressant au ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en versant la somme de $10, dans chaque cas, laquelle n'est pas remboursable.
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, pour une somme équivalant à 10% du total de la soumission ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) et équivalant au montant du chèque visé mentionné plus haut.
Les soumissions devront être adressées au Service des contrats, ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q., et seront reçues jusqu'à 1.30 P.M., le 5 juillet, heure normale de l'Est, alors qu'elles seront ouvertes publiquement au même endroit.
Le ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
ROGER LABREQUE
sous-ministre de la Voirie

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA — ONTARIO
SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour conduites d'eau — Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 6 juillet 1961, pour l'aménagement de conduites d'eau, d'une salle des compteurs et de salles des soupapes et l'exécution de travaux connexes à l'aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.).
On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bâtiment des magasins et des expéditions septentrionales, aéroport international de Montréal (Dorval), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange à Montréal.
Le Secrétaire,
R. T. COLLINS
15 juin 1961.

AVIS
Avis est par les présentes donné suivant les dispositions de l'article 1571d du Code Civil qu'un transfert des créances ou comptes de livres, actuels ou futurs, de Beaver Carpets Ltd. qui a son bureau-chef et sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, a été exécuté le 6 juin 1961 en faveur de la banque Canadian Imperial Bank of Commerce et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 15 juin sous le no 1539-426.
MONTREAL, le 16 juin 1961.
Paul Galt Michaud, c.r.,
Procureur de Canadian Imperial Bank of Commerce
823 Edifice Drummond,
1117 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal.

LOCAL A LOUER
Local à louer, 26 x 70 avec soubassement, chauffé, situé sur la rue Racine, dans le centre des affaires à Chicoutimi.
Pour références s'adresser à
440 RUE RACINE EST
Chicoutimi

HOMMES de pièces d'autos demandés
Expérimentés et bilingues.
Produits Ford anglais.
BENOIT MOTORS LTD.
7865 rue St-Hubert

STELCO
SERVICE SPÉCIAL DE
GALVANISATION À CHAUD
aussi: DÉCAPAGE et HUILAGE
ARTICLES GROS et PETITS
TRAVAIL DE 1ère QUALITÉ, SERVICE RAPIDE
DEMANDEZ PRIX
WE 2-4141, Local 222
THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
525, rue Dominion

GERANT DE CREDIT
DEMANDE
Expérience requise, doit connaître matériaux de construction. Position avantageuse à l'homme qualifié.
Se présenter à :
DAIGLE & PAUL LTD.
1962 GALT MONTREAL 20

A VENDRE
TERRAIN A VENDRE au delà de 40,000 pieds, avec voie d'évitement privée (siding) dans quartier industriel et commerce de Longueuil. S'adresser :
56 GUILLAUME — OR. 7-1836

BOUCHERS EXPERIMENTES et COMMIS D'EPICERIE
pour SUPER MARCHE
Bon salaire. Semaine de 5 jours. Bénéfices d'assurance groupe.
SALAISON MONTREAL
1550 est rue Ontario

VENDEUR EN GROS
Sommes distributeurs exclusifs dans Québec et Maritimes d'équipement de plus en plus indispensable et en demande dans les stations de service et garages. Potentiel du marché est extraordinaire. Avons l'appui de compagnies puissantes de distribution d'essence et propriétaires de stations de service. Recherchons dans chaque district un homme travailleur, d'entregent, sobre, ayant l'esprit mécanique, désireux de gagner plus de $15,000 par année. Une vente par semaine produit $10,000 par année. Ecrire immédiatement pour entrevue en fournissant curriculum vitea, no de téléphone à
Case 3914, La Presse, Montréal.

CHEF STEWARD
Fonctions : Responsable du service aux passagers à bord des appareils d'une compagnie d'aviation régionale.
Qualités : Onzième année ou plus. Expérience comme steward ou l'équivalent. Bilinguisme. De 25 à 35 années d'âge. Personnalité engageante.
Conditions : Salaire initial intéressant, avec augmentations statutaires. Avantages marginaux.
Ecrire à Case 3815, LA PRESSE

Du nouveau aux HEC

Cours d'études supérieures en économie appliquée

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal organise un cours conduisant à un diplôme d'études supérieures en économie appliquée. Ce cours, d'une durée d'un an, sera accessible aux détenteurs de la licence en sciences commerciales, option d'économie appliquée. Les détenteurs de la licence en sciences commerciales avec mention d'une option autre pourront faire le cours et obtenir le diplôme en deux ans.

Le cours que l'Ecole se propose d'offrir aux détenteurs de la licence comportera les matières suivantes : mathématiques appliquées à l'économie (30 heures) ; histoire des théories économiques (30 heures) ; théorie micro et macro-économique (45 heures) ; et politique économique (45 heures).

Il s'agira de véritables cours de spécialisation à l'intention de candidats ayant déjà une formation avancée en sciences économiques. Les licenciés en sciences commerciales qui ont terminé leurs études dans les options autres que l'économie appliquée seront admis à la condition de suivre d'abord, en première année, au moins trois des quatres cours suivants : analyse et conjoncture, monnaie, crédit et banque, finances publiques et relations économiques internationales.

Les cours conduisant au diplôme d'études supérieures en économie appliquée ne commenceront qu'en septembre 1962. Ils se donneront en fin d'après-midi et le samedi matin.

Quant aux cours de qualification pour les licenciés en sciences commerciales qui n'ont pas fait l'option désirée, ils commenceront en septembre 1961. Les cours se donneront également en fin d'après-midi et le samedi matin. On peut s'inscrire immédiatement et jusqu'au 1er septembre.

Les professeurs chargés de ces cours seront : MM. François-Albert Angers, Roland Parenteau, Pierre Harvey, Jacques Parizeau, Jean Mehling, Gilles Desrochers et Vély Leroy.

Pour de plus amples informations, on peut s'adresser à M. Jean Allaire, secrétaire général des HEC.

Contrats de l'Hydro-Québec

La Commission hydroélectrique de Québec a accordé des contrats d'une valeur de plus de $750,000, dont $555,000 de fil et de câble.

Quatre société se partagent la tâche de fournir 484,500 pieds de fil et de câble au prix de $555,124; Pirelli Cables, Conduits Ltd., $163,676.19; Canada Wire & Cable Co. Ltd., $148,-444.15; Northern Electric Co. Ltd., $131,750.59 et Phillips Electrical Co. Ltd., $11,253.76.

Après le retrait du plus bas soumissionnaire, Forano Ltée, c'est une société de Ville La Salle, Jeffrey Manufacturing Co. Ltd., qui a obtenu un contrat de $63,077.50 pour des rouleaux en auge pour courroie, etc., destinés à l'usine d'agrégrats du projet Manicouagan 5.

Une soumission de $42,549.50 a valu à la J. P. Bérubé Diamond Drilling Co. Ltd. de Val d'Or, le contrat pour l'exécution de forage au diamant, d'échantillonnage et d'essais au Mille 58 de la rivière aux Outardes.

Hill-Clark-Francis (Québec) Ltd., de Noranda, a obtenu un contrat de $37,781 pour un centre d'entretien à Chibougamau.

Philibert Bédard Ltée s'est vu accorder un contrat de $33,-000 pour la fourniture de la main-d'oeuvre et de matériaux pour toiture et ouvrages de tôle, destinés au nouveau siège social de l'Hydro-Québec, boulevard Dorchester.

C'est une société de Ville LaSalle, G.M. Gest Contractors Ltd., qui a obtenu le contrat pour la fourniture de la main-d'oeuvre et des matériaux pour la construction des fondations pour disjoncteurs et colonnes de structure y compris la canalisation souterraine en fibre requise, pour la sous-station Fleury au prix de $16,-400.

La Commission a de plus accordé cinq contrats pour l'arrosage chimique des arbres et des arbustes sur l'emprise de diverses lignes de transport à travers la province, soit une superficie d'environ 7,000 acres.

Canadian Hoosier Engineering Co. Ltd., de Montréal, traitera quelque 2,500 acres le long de la ligne de Forestville — Lac Equerre à $24 l'acre, et Yvon Fournier, du Cap de la Madeleine a obtenu le contrat pour 1,800 acres sur l'emprise de la ligne Bersimis I - Charlesbourg, Saguenay - Québec à $23.80 l'acre.

Laurentian Pole Lines Ltd., de Montréal, se voit confier l'arrosage de 1,050 acres sur l'emprise de la ligne Charlesbourg - Bout-de-l'île - Laprairie à $22 l'acre. PCO Services Ltd., de Montréal, fera le même travail sur 940 acres dans la région de Chibougamau, à $21.13 l'acre ainsi que sur 594 acres en Gaspésie à $20.75 l'acre.

faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

a été retrouvé hier par la Gendarmerie royale dans les bois, à 20 milles au sud-ouest de Fredericton, N.-B.

Le porte-parole de la Gendarmerie a déclaré que M. Lavoie avait succombé à une crise cardiaque, non loin d'un camp de bûcherons où son corps a été retrouvé. Apparemment, M. Lavoie aurait quitté le camp pour aller tracer un chemin de coupe.

Victime de l'onde

M. Orville Hamilton, âgé de 48 ans, de Buckingham, s'est noyé hier après-midi après que sa voiture eut plongé d'un quai dans la rivière Ottawa.

Des témoins, MM. Bernard Tremblay et Fernand Lepage, étaient à pêcher au moment de l'accident. Ils ont raconté à la Sûreté provinciale qu'ils ont momentanément remarqué une voiture rouge plonger dans la rivière.

Apparemment, il y avait 12 pieds d'eau là où la voiture a été repêchée et elle était à plus de 25 pieds du quai.

M. Tremblay a immédiatement alerté la police. Le détective Lucien Joyal, qui mène l'enquête, a déclaré que l'automobile devait filer à vive allure : ce que je ne m'explique pas, a-t-il dit, étant donné que l'automobile circulait sur le quai. Plus de 300 personnes sont accourues sur les lieux et ont assisté au repêchage.

Montréalais tué par un arbre

LONGLAC, Ont. (PC) — On a retrouvé lundi soir, le corps d'un Montréalais, M. Giuseppe Raffaele, 56 ans, dans la forêt près de Caramat, petit village à proximité de Longlac, en Ontario.

L'homme a perdu la vie lorsqu'un arbre est tombé sur lui et l'a coincé au sol. Longlac est situé à 140 milles au nord-est de la tête des Grands-Lacs.

"CE N'EST PAS UN SECRET MESDAMES"

La QUALITÉ et le SERVICE

SONT EXCEL LENTS

ET LES PRIX SONT TRES BAS

KETCHUP HEINZ
BOUTEILLE DE 15 OZ
2 pour 65¢

SALADE DE FRUITS DELMONTE
Boîte de 28 oz.
2 pour 89¢

CUISSES de POULET MAPLE LEAF
49¢ LA LB

Poitrines de poulet MAPLE LEAF
53¢ LA LB

JAMBON CUIT TRANCHE MAPLE LEAF
99¢ LA LB

CAFE MAXWELL HOUSE
SAC de 1 lb
73¢

PÊCHES MOITIEES AYLMER
BOITE DE 20 OZ
3 POUR 89¢

JUS D'ANANAS DELMONTE
BOITE DE 48 OZS
3 pour $1.00

BOITE DE 20 OZS
6 pour $1.00

ECONOMIES

PAPIER CIRE	RAP-RITE	4 boîtes 100' $1.00	ANANAS TRANCHES DELMONTE	Boîte de 20 oz	39¢
PAPIER	D'ALUMINIUM ALCAN	boîte de 12" x 25' 35¢	MOUTARDE CONDOR	Pot de 16 oz	23¢
MELASSE GRANDMA		Carton 40 oz 29¢	MOUTARDE CONDOR	Pot de 24 oz	29¢
MIEL BLANC	BEEKIST	Boîte de 4 lb 95¢	RICE KRISPIES	KELLOGG Pqt de 9½ oz	31¢
CRISCO		Boîte 1 lb 42¢	JUS DE TOMATES HEINZ	2 boîtes 20 oz	29¢
CORNICHONS	QUICKLES CORONATION	Pot de 32 oz 39¢	JUS DE TOMATES	HEINZ Boîte 48 oz	31¢
POMMES	DE TERRE PILEES FRENCH	2 pqts 7 oz 65¢	BONBONS	A LA GUIMAUVE WESTON Pqt de 9¼ oz	29¢

PECHES
DIXIE RED
3 lb pour 35¢

LAITUE POMMEE MONTREAL
2 pommes pour 19¢

TOMATES DE SERRE
33¢ LA LB

LIVRAISON GRATUITE

VOICI LA LISTE DE VOS MARCHANDS "EXCEL"

AHUNTSIC
CORBEIL & LAMARRE ENRG., 623, Chabanel — DU. 1-6231

BORDEAUX
MARCHE GADOURY, 12101 Bois de Boulogne, FE. 4-4850

CARTIERVILLE
MARCHE ISABELLE, 12231, Lachapelle — FE. 4-7616
P. E. LEGAULT, 5751 boul. Gouin Ouest, FE. 4-9040

COTE-DES-NEIGES
FURLONG MARKET, 5387 Gatineau — RE. 8-1108
Z. ROCHON, 5173 Gatineau — RE. 1-8231

COTE-ST-LUC
MARCHE TERREBONNE, 5363 Côte St-Luc — HU. 6-1161
FLEISCHER'S MEATS & PROVISION, 6733 Fielding — HU. 1-0323

EST
C. GIBEAU, 2656, Cadillac — CL. 9-3638
J. A. SAVOIE, 4217, Fabre — LA. 1-9495
MAURICE PLANTE, 6874 Drolet, coin Bélanger, CR. 3-4233 — 3-4234

LACHINE
MARCHE O. LACOMBE, 830, St-Louis — ME. 7-8242
ARTHUR CHERRIER, 2325, Notre-Dame — ME. 7-5591
A. PRUD'HOMME, 599, 23e Ave, ME. 7-7021

NOTRE-DAME-de-Grâce
PETERSEN'S FOOD MARKET, 6155 Sherbrooke ouest, HU. 4-1157

OUEST
MARCHE TUPPER, 2067 Tupper — WE. 5-7445

OUTREMONT
EPICERIE VAN HORNE, 1210 Van Horne — CR. 2-8251

PARC EXTENSION
EDDY'S SUPER MARKET, 7295, av. Bloomfield — CR. 2-1164

ST-HENRI
EPICERIE LABERGE, 3094 Delisle — WE. 3-0769
MARCHE VINCELLI, 4747 St-Jacques — WE. 3-6753
WILFRID DAIGNEAULT, 4430 St-Jacques Ouest, WE. 7-4633

SNOWDON
QUEEN MARY PROVISIONS, 5310 Ch. de la Reine-Marie, HU. 1-2751

TERMINAL PROVISIONS REGD., 5317 Garland, N.D.G., RE. 7-2939

VERDUN
EGAN SUPER MARKET, 5551 Bannantyne — PO. 8-8885

VILLE LaSALLE
L. BERGEVIN, 7560 Central — DO. 6-8011
MARCHE BOURDEAU, 7579, boul LaSalle — DO. 5-0907
MARCHE LAPIERRE, 8750, boul. LaSalle — DO. 6-5441

VILLE ST-LAURENT
MOORE'S SUPER MARKET, 2170, Patricia — FE. 4-2340
MARCHE POULIOT, 632, boul. Ste-Croix — RI. 4-4937

V'ESTMOUNT
P. A. SEERS REG'D., 4498 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 3-2741

BELLE-RIVIERE
MARCHE A. ST-JEAN, Belle-Rivière, Co Deux-Montagnes, 258-3412

CAP ST-MARTIN
JACQUES LALONDE, 1538 boul. des Laurentides, MO. 9-3021

CHATEAUGUAY STAT.
RENE BRAULT ENR'G., 2, rue de la Station — OX. 2-8631

CHAMBLY
MARCHE PELCHAT, 581 Bourgogne — OL. 8-1351

CONTRECOEUR
V. GOSSELIN & FILS ENRG., 15, St-Antoine — 786-2061

FABREVILLE
MARCHE CLOUTIER ENRG., 595, boul. Ste-Rose — NA. 5-2704
MARCHE STE-ROSE, 1330, boul. Ste-Rose — NA. 7-2641

LAC CARRE
JACQUES LACHAINE, Lac Carré, Co Terrebonne, 425-2055

LAFLECHE
M.-A. DESGROSEILLIERS, 3123, boul. Grand — OR. 1-7253

LAVAL OUEST
PLEAU GROCETERIA, 4050, boul. Ste-Rose — NA. 7-2670

LAVAL-DES-RAPIDES
MARCHE ALLAIRE, 48, Clermont — MU. 1-0056

LONGUEUIL
DUSSAULT & FRERE, 134, chemin Chambly — OR. 7-5223

ORMSTOWN
JOS. DAOUST — 829-2224

STE-ADELE
MARCHE MODERNE ENRG., 44, boul. Laurentien — CA. 9-3112

ST-AUGUSTIN
Yvon Paiement — 258-3913

ST-BENOIT
MARCEL CATAFARD — 258-2222

ST-HENRI-de-Mascouche
MARCEL DUVAL, 103, rue Dupras — GR. 4-2231

ST-DAMASE
MARCHE PAUL BEAUREGARD, PR. 4-6764

ST-JANVIER
MARCHE GEANT THERIEN, 146 boul. Curé-Labelle, TA. 3-2441

ST-JEROME
MARCHE MONETTE ENRG., 683b, St-Georges — GE. 8-3761

ST-EUSTACHE-sur-le-lac
MARCHE A. MAISONNEUVE, 701, boul. du Lac — GR. 3-4813

STE-ROSE
J. I. LAROCHE LTEE, 291, boul. Ste-Rose — NA. 5-3250

STE-THERESE
MARCHE GEO. CHARRON, 41, St-Lambert — TA. 3-2471
FERNAND LESSARD, 45, Turgeon — TA. 3-3683

ST-VINCENT-DE-PAUL
MARCHE G. COTE, 4665, Chénier — NO. 1-0164

VERCHERES
PROVOST & FRERES, 10, St-Jean-Baptiste — LU. 3-3311

VILLE DE CHOMEDEY
MAGASIN BIGRAS, 1696, rue Principale — MU. 1-2531
MARCHE CHOMEDEY INC., 3607, boul. Lévesque — MU. 1-1624
ROLLAND SPENARD, 3792, boul. Lévesque — MU. 1-2543

VILLE LEMOYNE
A. CAMPEAU, 205 rue St-Louis, OR. 1-8910

NOUVEAUX MARCHES "UNIS POUR PLUS BAS PRIX" EXCEL

JOS. ROYAL
3807 DANDURAND—RA. 1-4963
DUNHAM FOOD STORE enrg.
DUNHAM, P. Québec

EXCEL

PRIX EN VIGUEUR LES 21, 22, 23 ET 24 JUIN

"Donnez de l'éclat à vos salades"

Quel que soit l'assaisonnement que vous utilisiez, ajoutez quelques gouttes de jus de citron frais Sunkist à votre prochaine salade . . . et voyez comme le citron relève les saveurs . . . en donnant de la fraîcheur et du piquant. Il suffit de quelques gouttes de citron pour vous valoir la réputation de cordon-bleu!

Un soupçon de citron, tout un monde de goût!

Sunkist
Marque déposée
les citrons les mieux signés

"UN MONDE FOU":

Deux éclats de rire pour le prix d'un seul

par Gilles CONSTANTINEAU

Berthio qui est âgé de 33 ans, quand on lui demande où il a appris son art caricaturiste, répond après dix secondes d'une réflexion qui n'est que supercherie :

"Sur les bancs du collège."

Et quand on lui demande quand il a commencé l'exercer sérieusement ajoute :

"Sur les bancs du collège aussi."

Il sourit narquoisement. Cette forme d'éducation, de toute façon, lui a réussi à merveille. Son talent de caricaturiste est aimé partout, n'étant ni féroce, ni alambiqué. Il a survécu aux périodiques "L'Autorité" et "Vrai" et se manifeste aujourd'hui, suivant le fil capricieux de l'actualité, dans des publications diverses : La Réforme, Le Travail, La Semaine à Radio-Canada et, naturellement, à la "deux" de LA PRESSE.

Il fait certes rire les "embêtés" de leurs embêtements" ou de ceux qui le leur causent, comme le souligne Jean-Louis Gagnon dans la préface à "Un Monde Fou", le recueil de ses 150 meilleures caricatures que les Editions du Jour lançaient hier soir.

Mais son succès a ceci de plus remarquable encore qu'il est inaltérable. Ses caricatures feront rire une deuxième fois si elles ont déjà fait rire, du même rire léger, sans inquiétude, populaire, démocratique et rassérénant.

"Un Monde Fou", bref, c'est deux éclats de rire pour le prix d'un seul.

photo LA PRESSE

Berthio, dont les Editions du Jour lançaient hier soir "Un Monde Fou", tend un exemplaire de son recueil de caricatures à un quidam chez qui son oeil narquois semble chercher, qui sait ? une autre victime...

Qui succédera à Me G. M. Pender ?

C'est au cours de l'assemblée du conseil municipal de Montréal fixée à mercredi de la semaine prochaine que sera nommé le successeur de M. Gordon M. Pender, qui a démissionné comme conseiller municipal à la suite de sa nomination au poste de juge de la Cour de magistrat.

Les observateurs s'accordent à dire que le successeur de M. Pender, qui avait été élu comme indépendant — de concert avec MM. George Brown et Bertrand-B. Tremblay, aussi indépendants — dans le district no 3 composé du quartier Notre-Dame-de-Grâce, en octobre dernier, sera un membre du Parti civique qui compterait ainsi 46 conseillers à l'hôtel de ville.

Le candidat qui s'était classé 4e, dans la classe "A" de ce district est M. James N. Bellin. Le 5e : le Dr Joseph Sylvio Lynch. Tous deux furent candidats du PCM.

M. Bellin obtint 1,506 voix, et le Dr Lynch, 1,375.

Dans le passé, ce n'est qu'exceptionnellement qu'on n'a pas respecté ce qu'il est convenu d'appeler la "tradition d'élire le 4e candidat".

De l'avenue Marcil au boul. Cavendish

La rue Sherbrooke sera élargie de 48 à 60 pieds

La chaussée sera élargie de 48 à 60 pieds et les trottoirs seront reconstruits rue Sherbrooke, entre l'avenue Marcil — avenue où demeure l'ancien maire Sarto Fournier — et le boul. Cavendish, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Un rapport soumis par le comité exécutif au conseil municipal recommande en effet l'approbation d'une dépense de $386,200 à cette fin.

La reconstruction des trottoirs, là où requis, entre l'avenue Marcil et le boul. Cavendish est estimée à $97,300. La quote-part payable par les propriétaires est de $96,327. Et la quote-part de la Ville : 1% du coût, soit $973.

Le coût du pavage du tronçon "avenue Marcil - avenue Hampton" est fixé à $131,000. La quote-part des proprios est de $11,240. Le pavage actuel a été construit en 1915 mais n'a jamais été cotisé. Puis la part de la Ville (excédents) : $119,860.

Enfin, le coût du paysage du tronçon "avenue Hampton-boul. Cavendish" est estimé à $157,800 payable entièrement par la Ville même, puisque le pavage actuel a été cotisé en 1922 pour la largeur maximum.

Le conseil sera appelé à approuver d'autres dépenses, soit : $65,000 : rénovation en tout ou en partie, soit en régie ou par contrat, de la chaufferie de la cour municipale des Carrières, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance et d'inspection, les travaux corrélatifs ainsi que les dépenses incidentes;

$100,000 : travaux d'aménagement de la cour municipale Dickson (pose de clôtures à mailles, gazon, arbres, arbustes et parc de stationnement);

$90,000 : achat et installation de l'ameublement et de l'équipement "premier" de l'arena Maurice Richard, à l'arena-type du parc Villeray et au centre récréatif du parc Père Marquette;

$200,000 : travaux requis pour le recouvrement permanent des espaces de terre entre les trottoirs et la bordure. (On note, à l'appui de cette recommandation : "Sur un grand nombre de rues, l'espace de terre compris entre le trottoir et la bordure est difficile d'entretien et est continuellement malpropre. Il en est de même des espaces de terre dans les trottoirs où des arbres ont été enlevés").

M. Lesage convaincu d'être encore au pouvoir en 1967

M. Lesage croit que son gouvernement sera au pouvoir au moins jusqu'en 1967.

Devant l'Association médicale canadienne, hier soir, le premier ministre libéral a dit qu'il savait que cet organisme se préparait à tenir son 100e congrès annuel à Québec, lieu de fondation de l'association, en 1867.

"Nous vous accueillerons les bras ouverts", a déclaré M. Lesage. "Je suis profondément convaincu qu'en 1967, si Dieu me prête vie, je serai encore à mon poste pour vous accueillir à titre de chef du gouvernement de cette province", ajoutait-il.

Le Dr G. W. Halpenny, nouveau président de l'AMG, en remerciant le conférencier, a dit : "Nous entrevoyons avec plaisir d'être accueillis par vous. Mais qui sait ? Vous nous viendrez peut-être d'Ottawa."

Et les applaudissements fusaient.

LE NOUVEAU Sal Hepatica

le laxatif doux et plaisant

Le Sal Hepatica vous communique une sensation de bien-être après avoir éliminé les malaises causés par la constipation. Le Sal Hepatica est un laxatif rapide mais léger, qui régularise votre système en un rien de temps. Il adoucit efficacement les estomacs acides. Le Sal Hepatica n'irrite jamais. C'est un anti-acide aussi rafraîchissant qu'une eau de source.

Les gens de tout âge reçoivent un soulagement rapide et efficace.

NOUVEAU SAL HEPATICA—le laxatif complet

LOUEZ

LE CALCULATEUR QUI IMPRIME

OLIVETTI

Inventaire — statistiques — vérification — extensions de factures — états de comptes, etc.

Facile d'opération — se paie de lui-même en 6 mois

Des milliers de clients satisfaits — 3 mois de location alloués sur l'achat de dactylographes, machines à additionner — Aussi Duplex, etc.

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

44 OUEST, ST-JACQUES VI. 4-3491

Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1952

Votre maison est un bien précieux, conservez-lui toute sa beauté et sa valeur. Préservez-la des outrages du temps.

LES PEINTURES

Sico DONNENT UNE PROTECTION TOTALE...

Ces trois peintures SICO, d'extérieur, sont fabriquées pour résister aux rigueurs du climat canadien.

Sicopac

SUPER-BLANC d'extérieur (UNE COUCHE) à base de BUSAN II, à l'épreuve du pelage et des moisissures. Une peinture blanche exclusive qui reste blanche, sans farinage. (Brevet canadien No 561-987). Peut être teinte avec les colorants SICOLOR ou COLORAMA.

Sicotex

Peinture blanche émulsionnée à base de latex acrylique, spécialement formulée pour le bois, le ciment, etc.. Résiste au cloquage. Application rapide. Existe en blanc seulement.

Sicopur

Peinture immunisée contre les moisissures. A base de blanc de titane, d'huile de lin pure et de résine alkyde employée dans les peintures marines. Scelle et protège le bois contre l'humidité. Ne craquelle pas, adhère avec fermeté. Choix de couleurs préparées régulières et Bungalow.

QUÉBEC PEINTURE SICO LIMITÉE MONTRÉAL CANADA

Employer la peinture Sico, c'est Siconnaître!

LES GAZOLINES TEXACO SONT "TRIPLE-DISTILLÉES"

pour un rendement de tout repos

La TRIPLE DISTILLATION élimine le carbone et les corps étrangers qui provoquent le gommage. La TRIPLE DISTILLATION, ajoutée à une ACCLIMATATION SAISONNIÈRE BIEN AU POINT, dote les gazolines Texaco "MICRO-FILTRÉES" d'un INDICE D'OCTANE SUR ROUTE plus élevé. L'indice d'octane sur route est le coefficient de puissance que vous obtenez d'une gazoline, dans une voiture en marche. Il se traduit par un moteur plus souple, plus fougueux ... plus d'allant pour gravir les côtes ... plus grande économie.

Vous vous devez d'essayer *SkyChief* ou *FIRE CHIEF*

Partout !...Toujours ! Fiez-vous à TEXACO!

Congrès de jeunes Lacordaire à Saint-Hyacinthe

GRANBY (C.D.) — Près de 80 jeunes Lacordaire venant de toutes les paroisses du diocèse de St-Hyacinthe participeront au congrès de la sobriété qui remplacera cette année le séminar annuel de la sobriété, au séminaire de St-Hyacinthe, les 29 et 30 juin et les 1er et 2 juillet prochains, sous les auspices du comité diocésain de la Jeunesse Lacordaire.

Le comité d'organisation groupe les responsables suivants : MM. Léon Courchesne, Gilbert Beauregard, Raymond Messier, Mlles Yolande Vermette, Solange Raiche, Thérèse Chabot et Claire Arpin. La session d'étude de samedi (1er juillet) se complétera par une assemblée générale au cours de laquelle M. Denis St-Onge, de Granby, président fédéral de la J.O.C. du diocèse donnera les conclusions, et M. l'abbé Richard Côté, aumônier diocésain des mouvements Lacordaire, soumettra un exposé sur la sobriété.

Durant la soirée, les congressistes recevront la visite d'alcooliques réhabilités à la maison Domrémy et participeront à un jeu biblique intitulé "Le Bon Samaritain" préparé par le Rév. Père Bégin, c.ss.r.

M. Ernest Anderson, de Beloeil, instigateur des séminars de sobriété, prononcera aussi une conférence sur la psychologie de l'alcoolique et un médecin de la Maison Domrémy, de Québec, étudiera les causes et les phases de l'alcoolisme. Une réception civique sera offerte aux congressistes à l'hôtel de ville et un souper en plein air complétera la journée de samedi.

Dimanche avant-midi, 2 juillet, M. Albert Vézina, responsable national de la Jeunesse Lacordaire donnera une causerie sur le mouvement en général.

Succès d'une clinique de sang à Cowansville

COWANSVILLE. (C. D.) — Un beau geste de générosité : 420 citoyens de Cowansville ont offert leur sang à la clinique de la Croix-Rouge. Le résultat, précise M. Larry Labrecque, responsable de la clinique, est moindre que celui du lundi 19 décembre 1960 alors que 523 chopines de plasma avait été prélevées. C'était la 13e clinique du genre tenue à Cowansville depuis 1949. La clinique du 19 décembre 1960 remporta le plus de succès à date.

ANNONCE

COMMENT RETENIR LES
FAUSSES DENTS
EN PLACE PLUS FERMEMENT

Etes-vous ennuyé et embarrassé parce que vos fausses dents glissent, tombent ou se déplacent lorsque vous mangez, riez ou parlez? Saupoudrez alors vos dentiers d'un peu de FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus fermement et plus confortablement. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Ne surit pas. Enraie "l'odeur du dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui dans n'importe quelle pharmacie.

ANNONCE

BEAUCOUP se SENTENT VIEILLIR PARCE QU'ILS DOIVENT SE LEVER la NUIT

Rien ne donne davantage l'impression de vieillir que la perte du sommeil et les soucis dus aux levers nocturnes (urination trop fréquente, avec brûlements et démangeaisons), maux de dos, crampes de la vessie, urines troubles, ou douleurs rhumatismales résultant d'une irritation des reins et de la vessie. CYSTEX donne un soulagement rapide et bienfaisant grâce à son action bactériostatique dans l'urine acide et à son léger effet analgésique. Plus de 900 millions de comprimés CYSTEX employés depuis 25 ans en prouvent la sécurité et le succès. Procurez-vous donc CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?
NR AU COUCHER...
SOULAGEMENT AU LEVER!

Depuis plus de soixante-dix ans, NR ... le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable at effectif du soir au lendemain. Et celà, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!

NR Régulier • Recouvert de chocolat • Junior
Nature's Remedy
Vous aide à vous porter mieux... et à paraître mieux!

ANNONCE

½ ÉVEILLÉ *la nuit*
½ ENDORMI *le jour*

Beaucoup de gens ne se reposent pas bien la nuit. Ils se tournent et se retournent dans leur lit—et sont nonchalants toute la journée. Quand le fonctionnement des reins ralentit, les impuretés et l'excès d'acidité restent dans l'organisme. Il s'ensuit un repos troublé, une sensation de fatigue et un mal de dos. Si vous ne vous reposez pas bien la nuit—si vous n'êtes pas en train dans la journée—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous vous sentirez mieux—dormirez mieux—travaillerez mieux. Vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's. 73F

Aussi PLUS DE 200 AUTRES NECESSITES DOMESTIQUES
The W. T. Rawleigh Co. Ltd.
4005 rue Richelieu, Montréal, P.Q.
ECRIRE ou TEL. WE. 5-8513

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.

Ouvert samedi, Fête de St-Jean-Baptiste, 9 h. a.m. à 1 h. p.m.

Simpson MONTRÉAL

RÈGLE SIMPSON BIEN ÉTABLIE
ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSON
SI VOUS EN DOUTEZ....VENEZ VOUS EN PERSUADER!

LES VOUTES FRIGORIFIQUES SIMPSON
VI. 2-7221

Seul un grand achat spécial nous permet de vous offrir cette qualité à un si bas prix!

COMPLETS 2-PANTALONS

29.98

MENSUALITES $4

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat

Messieurs, soyez élégants mais confortablement vêtus cet été ! La qualité de la coupe, la beauté du tissu, les coloris mode ou classiques, tout vous séduira dans ce magnifique complet 2 pantalons !

- Acétate-et-viscose léger mais robuste
- Modèle droit, 3 boutons, demi-doublure, fente au dos
- Coloris marine, gris, brun, tan ou olive
- Tailles 36 à 46.
- 2 pantalons pour un plus long usage.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 712

Parfaits pour les jours chauds, la ville ou la campagne!

PANTALONS ET SHORTS COTON! PRIX SPÉCIAUX!

Messieurs ! Complétez votre garde-robe d'été avec ces shorts et pantalons à bas prix spéciaux ! D'entretien très facile ils conviendront parfaitement pour les vacances à la campagne ou à la plage !

- 100% coton facilement lavable, sec en un clin d'oeil, nécessitant peu de repassage.
- Coupe soignée et élégante, ceinture réglable
- Tons olive, beige ou taupe
- Tailles 28 à 38. Longueurs de jambes : 29, 30, 32.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 712

Dans l'eau! Sur l'eau! Pensez *SECURITE!*

DEUX GRANDS SPECIAUX À UN SEUL BAS PRIX: 2.99

Frais ! Confortable ! Confection canadienne !

PYJAMAS BROADCLOTH

Modèle spécialement étudié pour la saison chaude par un manufacturier canadien réputé ! Se vend **régulièrement 3.59.**

- Fin broadcloth de coton rebelle au rétrécissement
- Veste avec poche de poitrine sans col, manches courtes.
- Pantalon court à ceinture élasticisée
- Motifs tons bleu, brun, vert ou vin sur fond blanc
- Tailles A 36, B 38, C 40-42, D 44, E 46.

Manches courtes ! Choix de 2 élégants modèles !

CHEMISES COTON

Pour répondre à la devise de l'homme moderne et avisé, Simpson vous propose une autre aubaine qui vous permettra de joindre confort et élégance !

A. Chemise coton aéré résistant au rétrécissement
- Manches courtes à revers
- Elégant col mou, à empesage permanent, poche de poitrine.
- Classique ton blanc.
- Encolures 14 à 17.

B. Chemise broadcloth de coton rebelle au rétrécissement
- Manches courtes à revers
- Col "fused" pointes courtes
- Ton blanc classique.
- Encolures 14 à 17½.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 713

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — OUVERT SAMEDI 9 h. a.m. à 1 h. p.m. (Fête St-Jean-Baptiste) — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT à 8 h. 30 a.m. — VICTOR 2-7221

La race de Cockney évite l'extinction

par Ernest Chisholm Thomson

C'est une pensée solonnelle que, parlant de façon technique ou romantique (je ne sais pas trop), la race des Cockneys ait été menacée d'extinction. Les seuls véritables Cockneys sont les Londoniens nés à portée du son des "Bow Bells". J'ai moi-même vu le jour au tintement de ce joyeux carillon installé dans le clocher de l'église de St. Mary-le-Bow, à Cheapside, au coeur de la Cité. Mais il y a longtemps.

Les Bow Bells gardent le silence depuis 1941, alors que les bombardiers d'Hitler réduisaient l'église en ruines. Si l'on observe la tradition, il s'ensuit qu'il ne se produit plus, depuis deux décennies, de véritable Cockney, c'est-à-dire de cette sorte de philosophe optimiste, souple, spirituel, immortalisé dans les romans de Charles Dickens.

Appel du lord-maire

Maintenant, nous recevons la glorieuse nouvelle qu'on peut s'attendre à des bébés portant l'estampille du véritable Cockney des 1962. Les Bow Bells doivent recommencer à sonner, grâce à l'accumulation de fonds résultant de l'appel en faveur de la resetauration de l'église lancé en janvier 1956. Sir Cuthbert Ackroyd, qui lançait cet appel à son titre de lord-maire de l'époque, a confiance que les cloches (qui ont été sauvées de l'incendie) seront replacées dans le clocher et recommenceront à sonner à la veille du jour de l'an, sinon plus tôt.

Premières voitures d'Israël à Montréal

Une nouvelle voiture de fabrication étrangère fait son entrée sur le marché canadien. L' "Empress of England", qui a fait son entré dans le port de la métropole, hier soir, transportait dans ses cales, en effet, plusieurs autos de marque "Sabra", en provenance d'Israël. C'est là le premier arrivage d'autos israéliennes à Montréal.

Ces autos sont fabriquées par Autocar Ltée., à Haifa, Israël. La "Sabra" est la première voiture à être entièrement fabriquée dans ce petit pays du Proche-Orient.

Les principales caractéristiques de la "Sabra" sont sa carrosserie en fibre de verre, qui ne se bosselle pas, ne rouille pas et est totalement é l'épreuve de l'eau. La "Sabra" exportée au Canada comprend quatre modèles : le modèle classique, le modèle d'utilité, la camionnette et la voiture-sport. La maison Cummings Continental en fera la distribution au Canada.

Baisse de la production française de l'automobile

La production française d'automobiles a été, en avril dernier, inférieure à celle d'avril 1960, aussi bien en ce qui concerne les voitures particulières (90.961 contre 99.264 en mars 1961 et 105.855 en avril 1960), que les véhicules utilitaires (14.260 contre 21.381 en mars 1961 et 20.355 en avril 1960).

Pendant les quatre premiers mois de l'année, la production totale s'est élevée à 435.052 véhicules (dont 358.547 voitures particulières) contre 499.284 pour la période correspondante de 1960 (dont 418.274 voitures particulières).

L'évolution a été très différente selon les firmes: alors que la production de voitures particulières a sensiblement baissé chez Renault (116.147 pendant les quatre premiers mois contre 191.505 pendant la même période de 1960), legerement fléchi chez Simca (74.668 contre 76.430), elle a augmenté chez Peugeot (74.251 contre 58.095) et dans une moindre mesure chez Citroën (83.072 contre 80.326).

Changement d'occupation

(PC) — Pendant l'année terminée fin février 1960, 565,000 Japonais ont quitté le travail des champs.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

PORTES de VOUTE
avec
ENCADREMENT et
PORTES INTERIEURES
SHAFTER BROS.
1178, rue Benoit
UN. 1-1485
MONTREAL

ANNONCE

Pourquoi certaines femmes paraissent prématurément âgées

C'est la sécheresse de la peau qui fait apparaître prématurément les signes de l'âge: joues flétries, pattes d'oie, petites rides. Il est difficile d'éviter la sécheresse de la peau causée par les rigueurs de l'hiver, les pièces surchauffées, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Vous avez donc besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne, une substance qui commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes seulement. L'allantoïne disperse les cellules mortes et imprègne l'épiderme de la lanoline richement hydratée contenue dans la crème Pond's qui agit en profondeur. Presque en une nuit, les rides et les rugosités disparaissent! Pour un teint plus doux, plus velouté, plus *jeune*, employez la DRY SKIN CREAM POND'S.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.

Ouvert samedi, fête de St-Jean-Baptiste 9 h. a.m. à 1 h. p.m.

CHEZ SIMPSON! VENTE GÉANTE!

CHAISE DESSUS PNEUMATIQUE

Notre plus bas prix à date pour une chaise-longue d'une telle qualité!

COMPLETE AVEC ENVELOPPE EN VINYL POUR TRANSPORT FACILE!

VENEZ CHEZ SIMPSON POUR CETTE AUBAINE EXCEPTIONNELLE ! Cette chaise longue peut servir de lit, de fauteuil de chaise de plage . . . Elle est pliante . . . vous pourrez l'emporter avec vous en fin de semaine ou en vacances ! Elle ne pèse que 12 lb. et fermée mesure 24 x 26 po. et 4 pouces d'épaisseur.

- Construction tout métal anti-rouille
- Recouvrement solide Vinyl lavable.
- Choix de rouge, bleu, gris métal, jaune avec décor fantaisie de plus bel effet.
- Dimensions : 24 po x 26 po x 4 po. lorsque pliée, ouverte 75 po. x 25 po. Poids : 12 lb.

VOYEZ CE BAS PRIX!

17.77 Ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, Rayon 758

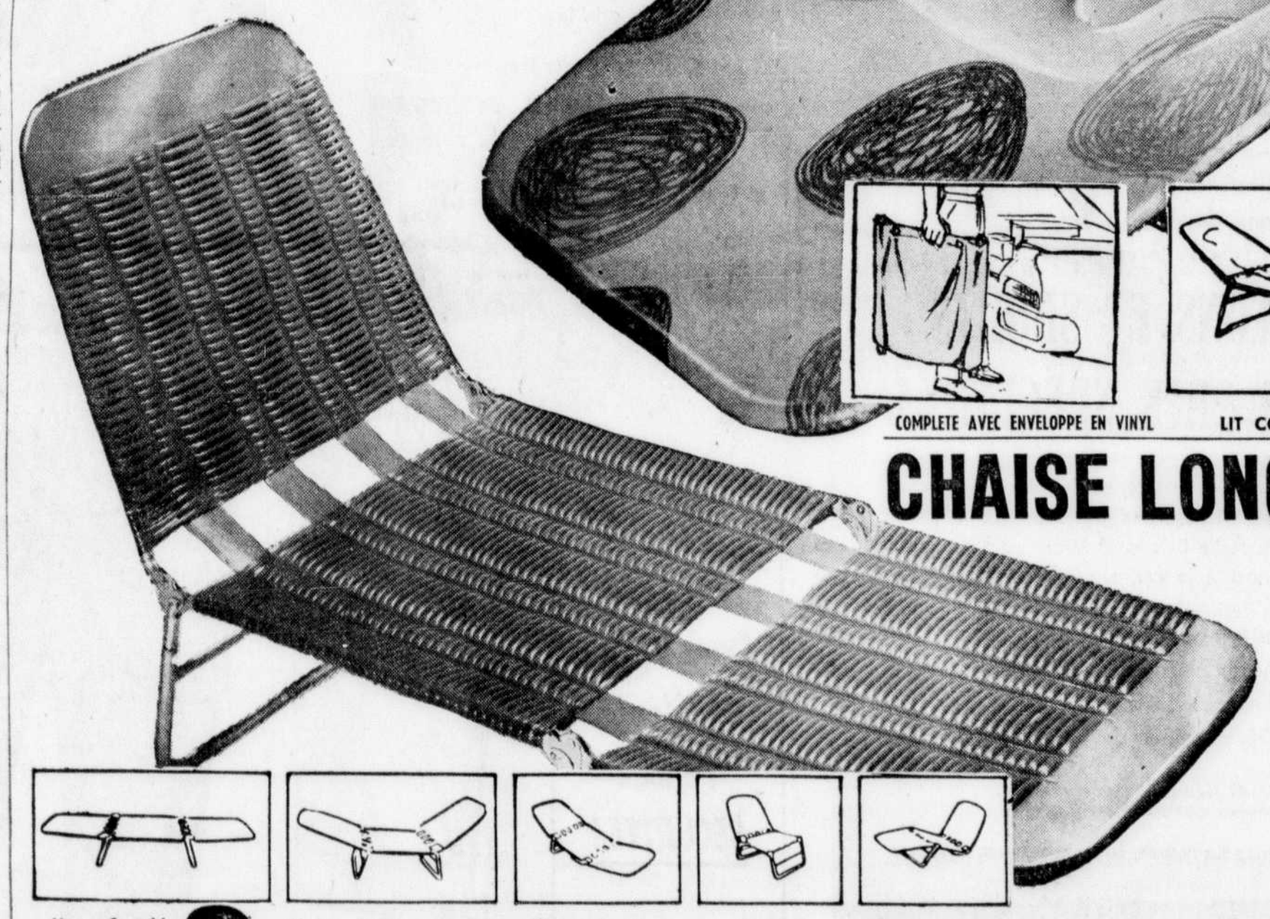

COMPLETE AVEC ENVELOPPE EN VINYL

LIT CONFORTABLE

FAUTEUIL DE PLAGE

CHAISE BAIN DE SOLEIL

CHAISE LONGUE "KURZ" 6 POSITIONS

C'est un fauteuil . . . c'est une chaise . . . c'est un lit . . .

Chaise longue de toute première qualité ! Confortable et pratique !

Pour vous détendre agréablement vous aimerez cette chaise longue réglable selon vos désirs.

17.77

- Construction tout métal tubulaire électro-galvanisé
- Recouvrement plastique tubulaire à double soudure électronique
- Ne craint ni l'eau, ni le soleil, ni les nuits à la belle étoile
- Charnières nylon à climat maintenant en toute sécurité la position désirée
- Jaune, blanc, bleu. Ch. 17.77

Commandes postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, RAYON 758

Lit confortable

Chaise détente complète

Chaise de plage

Fauteuil

Chaise courante

Venez chez Simpson pour ces bicyclettes de qualité! Offrez-les comme cadeaux de fin d'année scolaire!

VENTE D'AUBAINES! SUPERBES BICYCLETTES ET ACCESSOIRES

Pneus "Dunlop" à parois blanches

BICYCLETTE DE LUXE "SUPREMACY" 3 VITESSES -- 26 POUCES!

Fameux engrenage Sturmey-Archer ! 3 vitesses, roues de 26 pouces. • Solide cadre acier tubulaire anti-rouille • Poignées, pédales et jantes plaquées chrome • Réflecteur arrière • Sacoche "touriste" • Garde-chaîne pleine longueur. Pour garçons : en rouge. Pour fillettes : en bleu. Egalement bicyclettes de course pour hommes. Ch. 49.98

49.98

Mensualités $5
Aucun versement comptant selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson
Taxe payable à l'achat.

BELLE BICYCLETTE 24 POUCES AVEC DOUBLE BARRE

Cadre acier tubulaire renforcé par une double barre Pour garçons et filles de 8 à 10 ans • Flamboyant fini émail • Garde-chaîne • Selle 2 tons • Réflecteur arrière • Freins sûrs pour arrêts en douceur — Garçons : en rouge, cadre 18"/16". Fillettes : en bleu, cadre 16".

36.88

Mensualits $5
Aucun versement comptant selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson
Taxe payable à l'achat

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

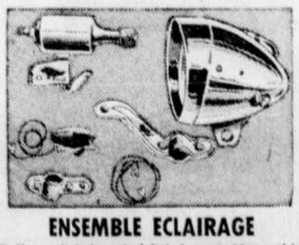
ENSEMBLE ECLAIRAGE
Belle qualité de métal fini chrome. L'ensemble comprend : phare à lentille 2½ po., 6 volts. lumière arrière. Avec monture et câbles. 3.99

FEU ARRIERE ROUGE 3½ PO.
Pour circuler sans danger la nuit ! Fini chrome. Avec interrupteur. 1.99
Batterie 25¢ en plus

COMPTEUR VITESSE-MILLES
Garanti précis ! Indique la vitesse jusqu'à 40 milles et la distance jusqu'à 9,999 milles. 4.98

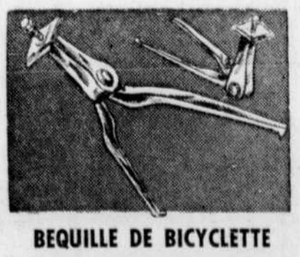
BEQUILLE DE BICYCLETTE
En forme de V. Solide fer galvanisé au fini métallique brillant. Modèle pratique 1.98
Choix de 24 po., 26 po., 28 po.

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, Rayon 758

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — OUVERT SAMEDI 9 h. a.m. à 1h. p.m. (Fête de St-Jean-Baptiste) — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT à 8 h. 30 a.m. — VI. 2-7221

CAHIER No 3 — RADIO ET TELEVISION SPECTACLES ET CONCERTS

LA PRESSE

INFORMATIONS GENERALES — PAGES 33-48

77e ANNEE — No 209 — MONTREAL, MERCREDI 21 JUIN 1961

Le nouveau tribunal de sécurité routière commencera à siéger le 1er juillet

photo LA PRESSE

TRADUCTEUR LAUREAT — A l'occasion d'un banquet que donnait hier soir la Société des Traducteurs de Montréal, le consul général de France à Montréal, M. le baron Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne (à droite), a décerné la Médaille du gouvernement français à M. Horace Leclerc, qui recevait récemment le diplôme prestigieux de l'Ecole de traduction de l'Université McGill.

QUEBEC. (par **Jacques Monnier**) — La mise en application d'une nouvelle loi, qui intéresse directement une personne sur cinq dans la province, soit plus d'un million d'automobilistes, en sera à son second stade le premier juillet. Et immédiatement Me Antonio Laplante, de la Vieille Capitale, prêtera serment comme président du "tribunal de sécurité routière" — (l'avocat québecois est assermenté aujourd'hui en tant que juge de district) —.

C'est en effet le premier jour de juillet que la partie du bill no 48, concernant la cour en question, entrera en vigueur.

Le "tribunal de sécurité routière" se composera de trois membres. L'un, Me Antonio Laplante, est déjà désigné ; les deux autres seront nommés d'ici quelques jours, probablement la semaine prochaine.

Les usagers de la voie publique s'adresseront à la nouvelle cour lorsqu'ils désireront interjeter appel d'une décision prise par le directeur du "service des véhicules à moteur" notamment au sujet de la solvabilité d'un automobiliste ou du retrait d'un permis de conduire.

On sait qu'en vertu du projet de loi no 48, le directeur du service aura également un droit de regard sur la "caisse pour l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile".

Le "tribunal de sécurité routière" sera prêt à siéger dès le commencement de juillet, pour ce faire, il lui faudra attendre que, le cas échéant, le bien-fondé d'un verdict du directeur soit contesté.

Lorsque quelqu'un voudra interjeter appel, il devra en aviser, par écrit, dans les trente jours, le directeur ; et ce dernier sera tenu de transmettre immédiatement copie du document à chacun des trois juges.

Quand les membres du "tribunal de sécurité routière" auront rendu une sentence, le directeur devra se conformer à leurs recommandations.

En vertu du bill no 48, ajoutons qu'à partir du samedi 1er juillet 1961 :

1—La police d'assurance d'un automobiliste devra donner droit, au minimum, à une indemnité de : a) $10,000 dans le cas de blessures causées à une personne ou dans le cas de décès de cette personne ; b) $20,000 dans le cas de blessures causées à plusieurs personnes ou dans le cas de décès de plusieurs personnes ; c) $5,000 dans le cas de dommages matériels causés à autrui, ces $5,000 étant payables seulement pour les dommages qui excèdent les premiers $250 de dégâts.

2 — La solvabilité d'un marchand d'automobiles devra lui permettre de faire face à des réclamations allant globalement jusqu'à concurrence de $100,000.

3 — C'est aussi la limite fixée pour le propriétaire de nombreux véhicules à moteur. Mais le directeur du "Service des véhicules automobiles" aura la latitude, selon les circonstances, d'exiger davantage.

4 — La solvabilité pourra être garantie non seulement par des polices d'assurance, mais par l'existence d'un fonds spécial, d'un dépôt en argent ou en obligations de la province, et encore par le cautionnement d'une entreprise autorisée.

5 — Le propriétaire d'une auto, en prouvant sa solvabilité, pourra le faire au bénéfice d'un membre de sa famille ou d'un employé.

6 — Le directeur du "Service des véhicules à moteur" délivrera un certificat à toute personne qui aura démontré sa solvabilité.

7 — Ce même directeur réclamera des preuves de solvabilité avant d'enregistrer une automobile au nom d'une personne de moins de vingt et un ans ou avant d'accorder un permis de marchand d'automobiles.

8 — Le directeur exigera aussi une preuve de solvabilité de tout conducteur qui aura été condamné pour délit grave, tel qu'avoir conduit de façon imprudente ou en état d'ivresse, s'être livré à des excès de vitesse ayant provoqué un accident ou s'être enfui après un accident.

9— Toute personne qui omettra de rendre un certificat de solvabilité, bien qu'y étant tenue, sera passible d'une amende de $50; et toute personne qui se servira d'un certificat de solvabilité quand il ne vaudra plus rien, pourra être condamnée à $200 d'amende.

C'est le ministère des Transports et Communications qui est chargé de l'application du bill no 48, dont certaines parties seront en vigueur seulement le 1er octobre.

$84 millions en douze ans pour des écoles

Du 1er juillet 1949 au 31 décembre 1960, le fonds de construction de la Commission des écoles catholiques de Montréal (fonds dans lequel rentrent l'acquisition d'emplacements, la construction des écoles, l'achat d'immeubles, les travaux de réfection et de transformation, etc.) a déboursé la jolie somme de $84,285,653.37. Un total de 129 nouvelles écoles ont coûté $63,639,629.33.

Il faut ajouter à ce chiffre les engagements qui se chiffraient, au 31 décembre dernier, par $19,935,274.92, ce qui forme un total de $104,220,928.29 dépensés sous le règne de M. Eugène Doucet, président de la CECM, qui quittera son poste le 1er juillet prochain. Actuellement, des écoles pour une valeur de près de $7,000,000 sont en construction.

Le rapport qui a été déposé hier après-midi à l'occasion de la réunion régulière des commissaires, et qui couvre les 12 dernières années de l'administration, prévoit que les nouveaux commissaires (dont les nominations seront annoncées incessamment) devront négocier des emprunts, au moyen d'émissions d'obligations, d'au moins $30 millions au cours des deux prochaines années. Ceci,

Voir ECOLES en page 45

photo LA PRESSE

NOUVEAU POSTE. — M. Edmond Bernard, qui était depuis 10 ans attaché culturel à l'ambassade de France à Ottawa, commencera d'assumer le 1er août prochain des fonctions semblables, dans la métropole. La création du nouveau poste diplomatique a été annoncée hier soir par le consul général de France à Montréal, le baron Raymond de Boyer de Sainte-Suzanne.

A Westmount

Locataires opposés à l'abolition de la régie des loyers

Un groupe de locataires de Westmount a commencé à faire signer une pétition pour s'opposer à l'abolition de la régie des loyers dans cette ville, a dit aujourd'hui M. Julien Major, du 19, rue Staynor, Westmount.

M. Major, un syndicaliste, préposé aux recherches dans le domaine des accidents du travail à la Fédération des travailleurs du Québec, a dit qu'il a envoyé hier un message à M. Jean Lesage, premier ministre de la province, pour lui demander de suspendre la décision du gouvernement à ce sujet.

A la suite d'une résolution de son conseil municipal, la ville de Westmount a demandé au gouvernement, le 4 juin, d'abolir la régie des loyers dans ses limites.

Bien qu'en théorie, les conseillers de cette ville soient élus et par les propriétaires et par les locataires, M. Major soutient qu'en pratique ce sont les propriétaires qui élisent les membres du conseil parce qu'un grand nombre de locataires habitent de grosses maisons de rapport dont les propriétaires payent la taxe d'eau.

Selon le secrétaire de la ville, même ces locataires ont le droit de vote parce que l'on considère que le propriétaire

Voir LOCATAIRES en page 45

Preuves à l'appui

LE DIPLOMATE NACVALAC DIRIGEAIT UN RESEAU D'ESPIONNAGE TCHEQUE -- Washington

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, AFP) — Les Etats-Unis ont accusé formellement hier M. Nacvalac, diplomate aux Nations unies, d'être le directeur des services d'espionnage tchécoslovaque aux Etats-Unis et comme preuve à l'appui de leurs accusations, ils ont fourni au secrétaire général des Nations unies des photographies prises à l'insu du diplomate incriminé.

Les détails sur les activités d'espionnage de M. Nacvalac aux Etats-Unis depuis novembre 1958 ont été communiqués hier par la délégation américaine au secrétaire général de l'ONU auprès duquel la délégation tchécoslovaque a protesté avec véhémence contre les "provocations des autorités américaines".

La note américaine déclare que M. Nacvalac est connu du gouvernement américain "comme chef des opérations de renseignements civils du gouvernement tchécoslovaque aux Etats-Unis et a une longue carrière d'agent de renseignements".

Les activités précises qui lui sont imputées dans la note américaine consistent en six visites confidentielles de M. Nacvalac en Californie à M. Karel Hlasny, professeur à l'école des langues étrangères de l'armée américaine à Monterey, qui fit de fidèles rapports sur ces visites aux services de renseignements américains. D'après la note, M. Nacvalac sollicita la coopération de M. Hlasny en échange d'un permis de sortie de Tchécoslovaquie pour la fiancée de ce dernier.

Le porte-parole de la délégation américaine a refusé d'aller au-delà de ces termes et de préciser la nature des entretiens du 13 juin au restaurant Gripsholm. Les représentants américains refusent également de répondre aux journalistes qui demandent pourquoi les autorités américaines ne demandèrent pas l'expulsion de M. Nacvalac avant l'affaire du Gripsholm, puisque ses activités d'espionnage dataient de plus de deux ans et demi.

Ils laissent ainsi s'accréditer la thèse selon laquelle les services secrets américains essayaient d'obtenir la désertion d'un haut personnage des services secrets tchèques, car la délégation tchèque maintient que les membres des services secrets américains firent des offres alléchantes à M. Nacvalac pour qu'il coopère avec eux et le menacèrent de toutes sortes de représailles s'il refusait.

Evolution chez les infirmières visiteuses

ARTHABASKA, (NF) — Les membres de la Commission médicale de la Société des infirmières visiteuses se sont réunis à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour faire une analyse des résultats de l'implantation du service dans la région. Après une étude faite sur le bilan de l'opération, il a été reconnu que, commencé le 6 mars de cette année, ce service n'a cessé de progresser depuis ses débuts.

Ainsi, au mois de mars, on enregistrait déjà 52 visites, en avril, 86, tandis que le mois de mai atteignait le chiffre de 152. Ces visites faites aux malades sous surveillance médicale se classifient par importance dans l'ordre suivant : 1— Injections hypodermiques ; 2— Pansements et traitements ; 3—Surveillance et enseignement ; 4— Soins généraux. On sait que la Société des infirmières visiteuses offre ses services à toutes les classes de la population et que le Conseil des oeuvres paye pour les personnes ayant droit aux charité publiques.

Ogilvy's

OUVERT *JEUDI* ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

Ogilvy's

Rabais 20% . . .

GAINES-CULOTTES "SKIPPIES" ET SOUTIEN-GORGE DE FORMFIT

Pour un temps limité

GAINE-CULOTTE
Tulle résistant rayon/nylon, panneaux avant et arrière satin élasticisé. Fourche tricot nylon, bande de taille de 2½". Blanc. Petit, moyen, grand. Rég. 6.50
Non illustré: gaine régulière, même grandeur, même modèle, même prix. 4.49

SOUTIEN-GORGE "RAVE"
Modèle court, piqûres circulaires, fils élasticisés insérés entre la bande et bonnets. Tailles A 32-36, B et C 32-38. Rég. 3.50. 2.49

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — *Salon du corset, au deuxième*

JAS. A. OGILVY'S LTD.

NOUVELLE "HOOVER" CONVERTIBLE 1961

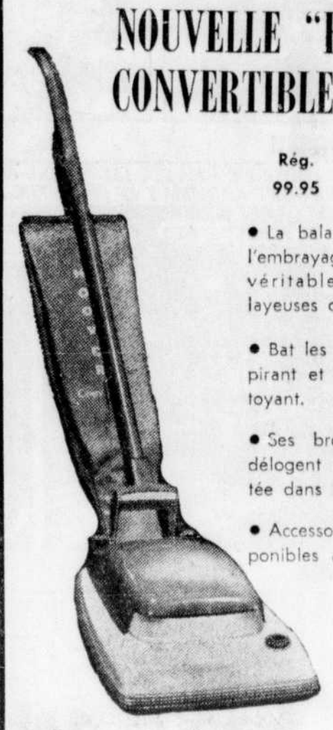

Rég. 99.95 84.95

- La balayeuse munie de l'embrayage automatique ; véritablement deux balayeuses dans une !
- Bat les tapis tout en aspirant et tout en les nettoyant.
- Ses brosses tournantes délogent la saleté incrustée dans les tapis.
- Accessoires complets disponibles à prix modiques

Modèle illustré No 671-S

PREMIERE — Démarre en position "servo-nettoyage". Parfait pour tapis.
CHANGEMENT — Faites glisser le convertisseur... et presto...
DIRECTE — Surcroît de puissance pour tout nettoyage par succion.

Le polisseur "HOOVER"

Modèle No 5332

$30.95

Nettoie, cire et polit. Les brosses jumelées donneront à vos planchers un lustre durable.

Termes budgétaires, si désiré

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — *Articles ménagers, au sous-sol*

JAS. A. OGILVY'S LTD.

VENTE ½ PRIX — INTERCHANGEABLES DE MARQUES REPUTEES

Rég. 2.95 à 8.95 1.47 à 4.47

GROUPE I — Arnel et coton "Miracord"
- Jupes plissées indéformables
- Shorts "Jamaica".
- Elégants fuseaux.
- Corsages assortis.
- Beige, vert, lilas ou or.

GROUPE II — Coton satiné
- Jupes fourreau.
- Shorts.
- Fuseaux.
- Shorts "Jamaïca".
- Chemisiers imprimés assortis.
- Vert, lilas, or.

GROUPE III — Corsages tricot coton
- Large rayé lilas, vert ou orange.
- 4 modèles différents.

TAILLES 8 à 18 DANS LES 3 GROUPES.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — *Modes budgétaires, au troisième*

JAS. A. OGILVY'S LTD.

SOLDE DE LITERIE "MARSHALL" — RABAIS 19 à 37 POUR CENT

LIT CONTINENTAL "NICE"

Rég. 94.50 Prix de vente 59.95

Dimensions 36" et 39" seulement
- Matelas à surface lisse
- Coutil damassé, bleu, de haute qualité
- Couches sisal et "Flex-o-laters"; bords préfabriqués ne s'affaissant pas.
- Rembourrage feutre blanc
- Sommier-caisse assorti sur 6 pied bois dur

LIT CONTINENTAL „SUNREST"

Rég. 109.50 Prix de vente 89.50

Toutes les dimensions régulières 30", 36", 39", 48" ou 54", double largeur.
- Matelas surface lisse
- Coutil damassé, bleu, de haute qualité
- Construction 312 ressorts spirale, jauge solide
- Couches sisal double, pleine longueur, recouvertes rembourrage feutre blanc
- Confort et fermeté.

MATELAS LISSE "ÉLÉGANT"

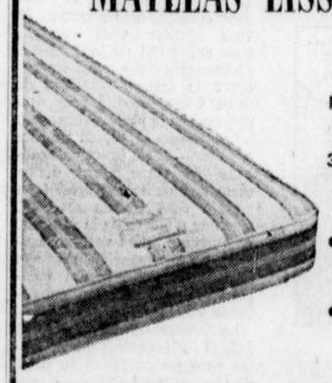

Rég. 59.95 Prix de vente 39.95

30 seulement de 54" de large pour lit double
- Matelas réversible, surface lisse.
- 412 ressorts en spirale de jauge solide.

MATELAS CAPITONNÉS

Rég. 44.50 Prix de vente 29.95

50 seulement de 39" de large pour lit simple
- Coutil de très haute qualité
- Capitonnage à boutons
- Bords droits anti-affaissement, évents et poignées.
- Couches sisal, Flex-o-laters et rembourrage feutre blanc

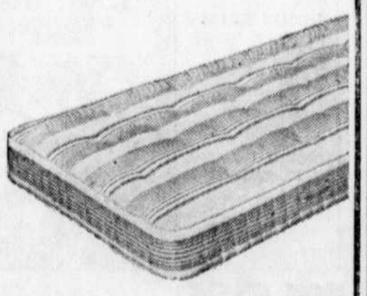

Termes budgétaires, si désiré

OGILVY'S — *Literie, au quatrième*

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

JAS. A. OGILVY'S LTD.

Fabriquée expressément pour Ogilvy's

PEINTURES DE QUALITÉ "CROWN DIAMOND"

JEUDI, VENDREDI et SAMEDI SEULEMENT 3.98 gal.

MAT, SEMI-LUSTRE OU LATEX : Turquoise, jaune pâle, sable d'automne, rose ballet, bleu des Bermudes, gris embrumé, ivoire antique, vert menthe, blanc.
EMAIL D'INTERIEUR : blanc seulement
PEINTURE D'APPRET : blanc seulement
EMAIL A PLANCHER/PORCHE : gris foncé ou pâle
EXTERIEUR : lime, ivoire, rouge rural, vert persienne, jaune été, turquoise ou blanc.

ROULEAU MOHAIR 7½" et CABARET. Ens. 1.39

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — *Peinture, au sous-sol*

JAS. A. OGILVY'S LTD.

OGILVY'S EST OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H.

CADEAUX DE LA FETE DES PERES PRESENTES PAR JEAN DUCEPPE — A l'issue du concours proposé à l'auditoire de CKAC pendant les trois semaines qui ont précédé la fête des pères, le grand prix à l'enjeu a été gagné par Mme Richard Léveillé, de 44e avenue à Rosemont. Samedi dernier eut lieu au studio de CKAC la remise du grand prix à l'heureuse gagnante. C'est Jean Duceppe qui eut l'agréable tâche de présenter à Mme Léveillé deux superbes cadeaux consistant en un ensemble de produits de beauté de grande qualité pour madame, ainsi qu'en un assortiment complet d'articles de toilette pour monsieur. La lettre de Mme Léveillé a été pigée au hasard par Béatrice Picard, durant l'émission "RSVP", à même un amoncellement contenant pas moins de 3,000 lettres de participation pour le concours de la fête des pères.

Vendredi après-midi, à 2h.05

Tirage d'une étole de vison, d'une sécheuse et de nombreux autres prix

Un très vif intérêt est suscité par le tirage spécial qui aura lieu vendredi prochain, à l'émission "A & P vous appelle", à l'occasion des vacances et l'auditoire féminin qui syntonise CKAC manifeste son enthousiasme en faisant parvenir par le courrier plusieurs centaines de lettres de participation. Vendredi après-midi, les animateurs de l'émission, Errol Maloin et Réal Giguère, procéderont à la pige de plusieurs lettres pour attribuer les ma-

Voir TIRAGE en page 41

LES MOTS CROISÉS

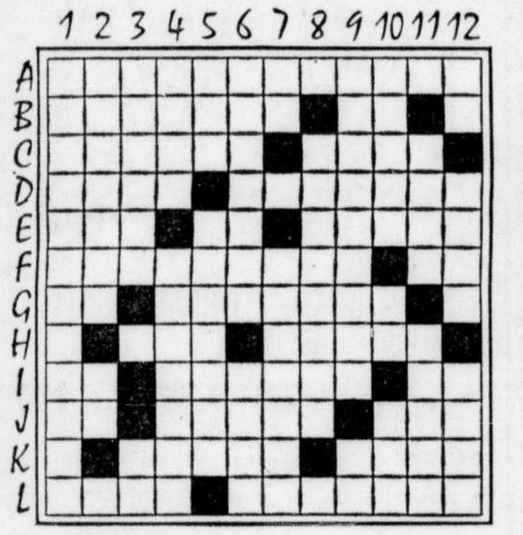

Horizontalement

A—Science de l'élevage et du dressage des chevaux.
B—Extraordinaires — Possède.
C—Oiseau palmipède vivant au large, dans les mers froides, et ne venant à terre que pour nicher — En état.
D—Emprunté, tiré — Fruit d'un arbre cultivé en Chine, aux Etats-Unis et en France.
E—Déplace — Personnel renversé — Est perçue par l'appareil olfactif.
F—Se dit d'un mouvement circulaire — Possessif.
G—Note — Support destiné à soutenir un motif d'architecture.
H—Lettre grecque — Hutte des régions polaires.
I—Note — Evitée avec adresse — Ordre de départ.
J—Interjection — Voix la plus élevée — Ingurgités.
K—Envie — Souillée.
L—Rendre par les pores de la peau un liquide — Faire connaître ce qui était inconnu et secret.

Verticalement

1—Animaux fabuleux, moitié chevaux et moitié griffons.
2—Manque d'activité — Mammifère d'Amérique du Sud, à mouvements lents.
3—Fabricant de vaisselle — Cube.
4—Non altérés — Corrompre avec de l'argent.
5—Palmipède — Masses lumineuses de nature semblable à celle du soleil.
6—Statue qui supporte une corniche, un entablement — Aplanir.
7—En matière de — Nom d'un évêque de Séville qui donna à l'Eglise d'Espagne son organisation définitive.
8—Reporter à une date ultérieure.
9—Mauvais et maigre cheval — Personnel.
10—Parente — Direction — Local où l'on danse.
11—Exprime l'universalité — Renferme l'oosphère.
12—Vieille préposition — Peur — Un des fils de Jacob.

SOLUTION DEMAIN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	I	M	P	E	R	M	U	T	A	B	L	E
B	M	O	R	T	A	I	S	E	S	■	E	T
C	P	L	I	■	M	E	■	S	P	■	E	■
D	E	L	E	V	E	N	T	■	E	L	A	N
E	N	E	R	E	E	■	R	E	B	O	N	D
F	E	T	E	S	■	F	A	C	O	N	■	U
G	T	I	S	S	U	E	P	O	N	G	E	■
H	R	E	■	I	N	E	P	T	I	E	■	P
I	A	R	M	E	S	■	E	T	■	U	T	U
J	B	E	E	S	■	S	■	D	E	S	I	R
K	L	A	■	S	E	A	U	■	E	R	E	■
L	E	N	T	E	■	C	R	O	I	S	E	E

Solution du dernier problème

CFTM-TV 10

présente

MERCREDI, 21 JUIN

6 h. 00 — TELE-METRO
6 h. 50 — SPORT-IMAGES
7 h. 00 — LES NOUVELLES DOW
7 h. 15 — VOX POPULI
7 h. 30 — UNE DEMI-HEURE AVEC
8 h. 00 — ADAM OU EVE
8 h. 30 — 33 TOURS
9 h. 00 — SUR LE MATELAS
10 h. 00 — REMOUS
10 h. 30 — YVES CHRISTIAN
10 h. 45 — NOUVELLES
10 h. 56 — METEOGRAMME
11 h. 00 — LA RONDE DES SPORTS
11 h. 10 — CINEMA

JEUDI, 22 JUIN

3 h. 30 — OUVERTURE — EN MATINEE
5 h. 30 — HOPALONG CASSIDY

TARZAN

MOCO

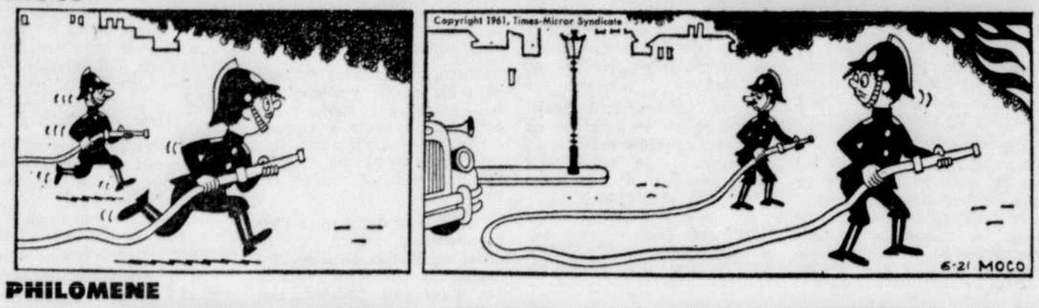

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

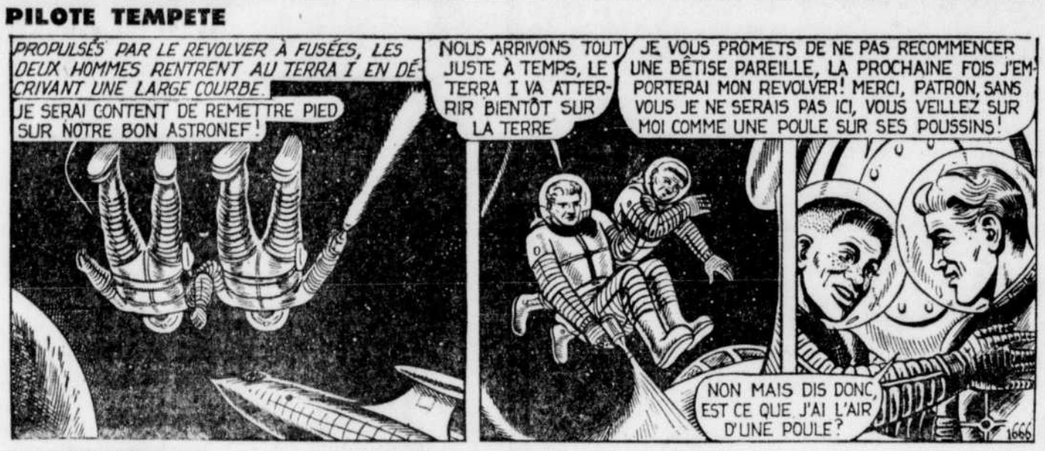

LE SURHOMME

LE FANTOME

JEFF BUCHANON

LE PAPA DE LILI

LARRY BRANNON

MON ONCLE

A LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 7—CHLT : Sherbrooke 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 6—CBMT : Montréal 12—CFCF : Montréal

MERCREDI

4:00 P.M.
3 : Brighter Day
4: Siège réservé
5: Make Room for Daddy
6: Wonders of the Sea
7: Théâtre des Petits
8: Pastor's Study, Cartoons
10 : En matinée
12 : Jet Jackson

4:15 P.M.
3 : Secret Storm
7 : Actualité féminine

4:30 P.M.
2: "La Belle et la Bête"
4 : Edge of Night
5 : Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up
7: L'heure du Far West
12 : Surprise Party

5:00 P.M.
3 : Popeye
5: Lone Ranger

5:15 P.M.
3 : Robin Hood

5:30 P.M.
4: La jardinière
5 : Cartoon Carnival
6 : Huckleberry Hound
7: A communiquer
8: Bugs Bunny
10: Rouge ou vert
12 : The Three Stooges

5:45 P.M.
3 : Music Country Style
12 : Carte Blanche

6:00 P.M.
2 : Edition métropolitaine
3 : Great Headlines
4 : Sherlock Holmes
5 : News, Bill Hunter
6: Ray Milland Show
7 : Melody Ranch
8: News, sports
10 : Télé-Métro
12 : Sports

6:15 P.M.
2 : Nouvelles sportives
3 : World of Sports
5 : Weather, Sports
8: Dateline Seaway Valley
12 : Carte Blanche

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3 : News
4,7 : Nouvelles
5 : Cartoon Carnival
5 : Métro
8: "Men Against Speed"
12 : News

6:45 P.M.
2: Le Moulin aux images
3 :Doug Edwards
4 : Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6 : News, Sports
7: Météo, Sports
10 : Sport-images
12 : Carte Blanche

7:00 P.M.
3 : Huckleberry Hound
4 : Nouvelles sportives
5 : I Spy
5 : Seven-O-One
7 : Cent farces
10 : Nouvelles
12: Guestward Ho !

7:15 P.M.
2: Cinéfeuilleton
4: Panorama
10: Vox populi

7:30 P.M.
2: Carrefour
3: Malibu Run
4 : Dans mon studio
5 : Wagon Train
6, 8: Nation's Business
7: Vers demain
10: Une demi-heure avec . . .
12: "Millionaire for Christy'

7:45 P.M.
4: Savoir vivre
6 : Country Time
7: Les Rigolos
8: French Canada Week Parade in Cornwall

8:00 P.M.
2,4,7: Le point d'interrogation
6: Angel
10: Adam ou Eve

8:30 P.M.
2,4,7 : Edition spéciale
3: Danger Man
5 : Ozzie and Harriet
6: My Three Sons
10: 33 Tours

9:00 P.M.
2,4,7: En haut de la pente douce
3: Angel
5, 6: Mystery Theater
10: Sur le matelas
12: Five Fingers

9:30 P.M.
2,4,7: Une étoile m'a dit
3: I've Got A Secret

10:00 P.M.
2: Alain, nageur précoce
3: Theater
4,7,10 : Remous
5 : Naked City
6,8: St. Lawrence North
12: The Rebel

10:30 P.M.
2,4,7 : La force de l'âge
6,8: Explorations
10: Yves Christian
12 : Pulse

10:45 P.M.
10 : Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7 : Téléjournal
3,5,6,8 : News
10 : Sports, météo
12: "Murder without Crime"

11:15 P.M.
2,4 : Nouvelles sportives
3: "The Awful Truth"
5 : Jack Paar Show
6 : Viewpoint
7 : News Round-up
8: Hour Final
10: "L'homme de la Jamaïque"

11:22 P.M.
2,4 : Commentaire
6 : Final Edition

11:30 P.M.
2: A vous, Paris !
6: "Shadowed"
7: "Le 84 prend des vacances"
8: "Kid From Kokomo"

12:30 A.M.
12 : News, sports, Meditation

JEUDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
P.M.	P.M.	P.M.	3:30—Nouvelles — En matinée
3:30—Musique	3:15—Fémini-thé	12:35—CBC News	5:30—Hopalong Cassidy
4:30—Connaissance du monde	3:30—Siège réservé	12:45—Première Edition	6:00—Télé-Métro
5:30—Roquet, belles oreilles	5:00—La jardinière	1:00—Pot-pourri d'Eté	6:45—Sport-images
6:00—Edition métropolitaine	5:30—Roquet, belles oreilles	2:00—Long métrage : "Le Lagon Bleu"	7:00—Nouvelles
6:15—Nouvelles sportives	6:00—Manchettes int.	3:30—Choses et autres	7:15—Me Jean Drapeau
6:30—Téléjournal	6:05—Musique en dinant	4:00—Théâtre des Petits	7:30—Pattes de mouches
6:45—L'enfant du cirque	6:35—Nouvelles	4:15—Actualité féminine	
7:15—Cinéfeuilleton	6:45—Cinéfeuilleton	4:30—L'Heure du Far West	
7:30—Exploits sportifs	7:00—Nouvelles sportives	5:30—Gene Autry	
	7:15—Panorama	6:00—Ti-Blanc Richard	
	7:30—Le revers de la médaille	6:30—Nouvelles	
		6:50—Edition sportive	
		7:00—J'ai été témoin	
		7:15—Controverse	
		7:30—Allons camper	

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

MERCREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CFCF—Gerry Herbert
CBM—News — Tempo
CJAD—News—M. Stephens
CKGM—News

5:15 P.M.
CKGM—Pops
CFCF—Commentary

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CJAD—News M. Stephens
CBM—John Fisher. Tempo
CFCF—Gerry-Go-Round

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. —Hit Parade

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CJMS—Angélus — Nouv. S. Bélair
CKVL-FM—Opéra
CJAD—News and Stock Quotations
CFCF—News, Gerry-Go-Round
CBM—News, Parliament
CKGM—News

6:10 P.M.
CKAC—Courses

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CKVL—Sports en revue Hit Parade
CJMS—Editorial
CJAD—Sports Al Cauley
CBM—Byline
CKGM—Feature

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter
CJAD—Danny Gallivan

6:25 P.M.
CBF—Nouvelles sportives

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Rond Point
CKVL-FM—Concert tzigane
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CFCF—Sportsreel
CKGM—News
CJAD—Mike Stephens
CBM—Rawhide

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante club ménagères
CKGM—Feature
CFCF—News, Commentary
CBM—This Week

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Tour de chant de...
CKVL-FM—Radio-Concert
CJMS—Nouv. Club Hi-Fi
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CKGM—News
CBM—Speaking of Music
CFCF—Bob Dell

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Symphonies
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv., C. Dumont
CBM—Introduction
CKGM—News
CJAD—Hi-Fi Club

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CBM—Writings of Malcolm Lowry
CKGM—Feature
CJAD—News, Sports

8:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements et les Hommes
CBF—Festival du mercredi
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Montréal ce soir
CKVL-Hit Parade canadien
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CBM-FM—Intermezzi de Brahms

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:30 P.M.
CKAC—Les jeunesses musicales
CKVL-FM—Voix connues
CBM—Portrait of Artist
CFCF—Fighting Words
CJAD—Adventure in Music
CBM-FM—CBC Wednesday Night
CKGM—News

8:45 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CJMS—Nouv. — Echo ma ville
CKVL-FM—Opérettes
CKVL—Piano Quiz
CKGM—News, Editorial
CBM-FM—Glenn Gould
CBM—Glenn Gould
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Late Show

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CKVL—Bonsoir mes amis

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CKGM—News — Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Disques classiques
CJMS—Nouv. — Forum
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Late Show
CJAD—News — Sports, Starlight Concert
CKGM—Dave Boxer
CBM-FM—Jazz
CBM—News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CJMS—Echo de ma ville
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Les Pôles de l'esprit
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM—Winnipeg Chamber Orchestra
CKGM—Open Mind

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKVL—Bonsoir mes amis

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL-FM—Classiques sur demande
CJMS—Nouv. — Le festival de la danse
CFCF—News, Sports
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Music of Haydn
CBM-FM—Nouvelles

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBM-FM—Concert
CFCF—Bridge to Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'Actualité
CJAD—Len Rowcliffe
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News
CFCF—Bridge To Dreamland

11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKGM—Golden Music

12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Concert
CJMS—Nouv. - Sportorama Jusqu'à l'aube
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge To Dreamland
CJAD—Len Rowcliffe
CBM-FM—Fermeture
CKGM—Dick Varney Feature News
CBM—News, Collectors Choice

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir. Fermeture
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CKGM—News — Golden Music
CBM—News, Fermeture

JEUDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Nouv., Bon matin
7:00—Nouv., Bon matin
7:25—Les sports avec...
7:30—Nouv., Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Nouvelle. R. Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Nouv., Bon matin
8:57—Jouez Radio
9:00—Nouv., Du "Pep"
10:00—Nouv., Un "beu" de tout
10:57—Jouez Radio
11:00—Nouv., Michel Noël
11:57—Jouez Radio

P.M.
12:00—L'Angélus, Nouv.
12:05—Pierre Chouinard
12:15—Vos recettes
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
12:57—Jouez Radio
1:00—Nouv., Du "Pep" avec Duceppe
1:45—La Blague express
1:50—Du "Pep"
1:57—Jouez Radio
2:00—Nouv., A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
2:57—Jouez Radio
3:00—Nouv., R.S.V.P.
3:57—Jouez Radio
4:00—Nouv., Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 22 JUIN : Les enfants nés en ce jour ont une personnalité très mobile et un esprit d'indépendance qu'il leur est difficile de concilier avec la discipline exigée par la raison, ou avec les liens enchaînant les coeurs. S'ils savent maîtriser ces penchants, ils seront favorisés abondamment dans le domaine de leurs intérêts pratiques ainsi que dans leurs affaires sentimentales.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Malgré l'hostilité occasionnelle de votre milieu, vous parviendrez à forcer la chance par une activité persévérante et bien organisée. Votre cercle d'amis est limité, mais fidèle et sincère. Une affaire de coeur aura un renouveau inattendu. Astreignez-vous à un régime de vie plus régulier.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Votre entourage, qui apprécie vos qualités d'organisateur, comptera sur vous pour éclaircir une situation. Si vous pensiez vous reposer, vous aurez fait un faux calcul. L'atmosphère que vous trouverez à la maison dépendra de vous. Votre timidité vous desservira sur le plan sentimental.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — C'est le lot de beaucoup de votre signe d'être seuls dès qu'ils ont atteint un certain âge. Or ils souffrent plus que d'autres de la solitude. Aujourd'hui, vous verrez beaucoup d'amis. Quelques ennuis d'ordre matériel seront compensés par une affection dévouée et sincère.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Des offres intéressantes vous seront faites au point de vue matériel. Ne soyez pas buté dans vos jugements; des affirmations trop catégoriques risque de vous attirer l'antipathie d'une personne. En amour, vous allez au-devant d'une déception si vous continuez à vouloir la perfection absolue.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vos supérieurs vous feront comprendre qu'ils comptent sur vous pour la réussite d'une entreprise. Une sortie mondaine risque de vous prendre une grande partie de votre temps. Mettez-vous en valeur et profitez des aides qui peuvent vous être proposées. Chance pour le coeur.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Bonne journée si vous avez des déplacements ou des achats à faire. Un rôle d'intermédiaire peut vous permettre d'accroître vos revenus. Conservez de bonnes relations avec votre voisinage; pour cela rien ne vaut la prudence dans les conversations. Légère mésentente avec l'être aimé.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct. — Malgré des difficultés et des retards dans vos entreprises, il y aura une progression satisfaisante dans vos affaires. Par contre, il pourra surgir certaines complications généralement d'ordre familial. Dans le domaine du coeur : heureuse évolution d'un solide amour partagé.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — A la maison vous serez des calculateurs, non par goût, mais par nécessité, car il vous faudra équilibrer votre budget personnel de telle sorte que vous obteniez le maximum. Une décision que vous prendrez aura des répercussions heureuses sur l'avenir. Calme dans les amours.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Cette journée ne justifiera pas les espoirs que vous aviez fondés sur une affaire de coeur. Vous auriez tort cependant de jeter le manche après la cognée. Le sort tournera. Attendez que l'on fasse appel à votre jugement avant d'intervenir dans une affaire qui ne vous concerne pas.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — A part quelques malaises insignifiants, votre santé sera bonne. Une chose vous desservira sans doute sur le plan sentimental, votre timidité. En présence de quelqu'un qui vous plaît et à qui vous voulez plaire, ne prenez pas une allure guindée.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Vos affaires de coeur seront pour vous une cause d'énervement. Alors que tout semblait bien aller, des accrochages surviendront et tous vos projets seront mis en question. En dehors de votre travail, vous aurez aujourd'hui une vie mondaine très — peut-être trop — animée.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vous pouvez vous attendre à un changement assez important dans l'orientation de vos sentiments. La gêne que vous en éprouverez d'abord ne durera pas. Bonheur à défendre. Dans votre milieu professionnel, vous saurez gagner les appuis qui vous permettent d'agir à votre guise.

LES MEILLEURS
ACCESSOIRES
POUR UN PLUS BEAU GAZON

GICLEUR A GAZON SUNBEAM
Excellent pour tous les ouvrages. En cuivre massif chromé. Fini émail cuit épais. Base en acier laminé.
SPECIAL FAUCHER $8.95

GICLEUR SUNBEAM "RAINKING" AUTOMATIQUE
Modèle no K
PRIX FAUCHER $8.95

GICLEURS SUNBEAM

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

PROFITEZ DE CES AUBAINES !

GIGLEUR SUNBEAM
"RAINKING", modèle no 6 — Arrose en cercles de 60 pieds ou moins en tournant ou de façon fixe. Bras-raccords et lances en cuivre brillant.
SPECIAL FAUCHER $5.95

EMONDEUSE DE HAIES SUNBEAM
PRIX FAUCHER $39.95

GICLEUR A GAZON SUNBEAM
Modèle no 5 — Ce gicleur oscillant donne un jet comme la pluie. Atteint les coins, les ras de murs, etc. Puissant moteur automatique et précision.
SPECIAL FAUCHER $11.50

LANCE DE BOYAU SUNBEAM
Modèle no NI-1 — Cuivre massif recouvert de chrome. Artifarite inaltérable. Construction nouvelle facilitant nettoyage et regarnissage.
SPECIAL FAUCHER $1.29

GICLEUR SUNBEAM
Modèle no K20 — Se déplace automatiquement en tous sens — Couvre 100 pieds. Se ferme automatiquement.
Se règle pour donner au jet de 5 à 50 pieds de largeur.
PRIX FAUCHER $36.50

KILLER KANE
Sûrement, Iéatotment, rapidement
C'EST LA MORT AUX PISSENLITS
Avec KILLER-KANE
Outil indispensable pour tuer les mauvaises herbes à la racine !
Prix Faucher $1.59
Cartouche de rechange 69¢

GRATIS à tous les acheteurs à paiements échelonnés
Police d'Assurance Protection
• FEU
• VOL
• DÉCÈS

C'est la
GRANDE SEMAINE
de la PELOUSE
chez
FAUCHER

TONDEUSE de GAZON ELECTRIQUE DE 20" SUNBEAM
Facile à manier. Démarre en poussant le commutateur — moins d'entretien, pas d'essence, d'huile, de bougies, etc. Modèle à lames jumelées permettant un empattement plus court. Support pratique pour le fil, fixé au manche.
SPECIAL FAUCHER $74.50

TONDEUSE de GAZON MAXWELL
Modèle de 20"

Tondeuse rotative de 21", fonctionnement à essence. Très puissant moteur de 3 c.v. à 4 temps. Démarrage par roulement automatique. Voici une tondeuse d'un rendement parfait !
SPECIAL FAUCHER $74.50

FAUCHER C'EST LE GRAND CENTRE D'ÉCONOMIE POUR TOUS!

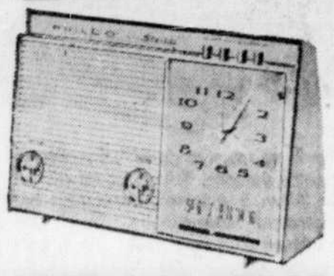

RADIO-REVEILLE-MATIN PHILCO

Modèle no 774 — Radio ultra-pratique ! Vous vous réveillez au son de la musique. Contrôle automatique du bout du doigt; haut-parleur P.M. de 4"; 5 lampes puissantes avec rectificateur

SPECIAL FAUCHER **$44.95**

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS !

RADIO PORTATIF

RCA VICTOR

Modèle no P-338

Le portatif "tout-transistors" RCA Victor au prix le plus modique ! 6 TRANSISTORS. Circuit "High-T" nouveau et exclusif et haut-parleur merveilleusement amélioré. Gratuit : Superbe étui "Moon Mist".

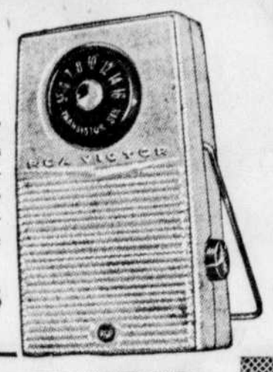

BAS PRIX FAUCHER **$27.95**

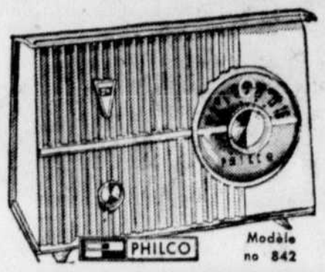

RADIO de TABLE PHILCO

Modèle no 842

Cabinet très soigné avec dos à jour, 5 lampes plus rectificateur, antenne à même et haut-parleur PN de 4". Utilise CA ou CD. Hauteur : 7⅝"; largeur : 10⅝"; profondeur : 4⅛". Teintes : beige et ivoire ou ivoire et aqua.

SPECIAL FAUCHER **$28.50**

LESSIVEUSE à ESSOREUSE KELVINATOR

Cette lessiveuse à essoreuse moderne possède ces caractéristiques : • Puissante essoreuse à dégagement facile • Panneau de contrôle pour régler la lessiveuse à l'heure voulue, prévenant le surlavage • Nouvel anneau-filtre éliminant toute trace de mousse.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

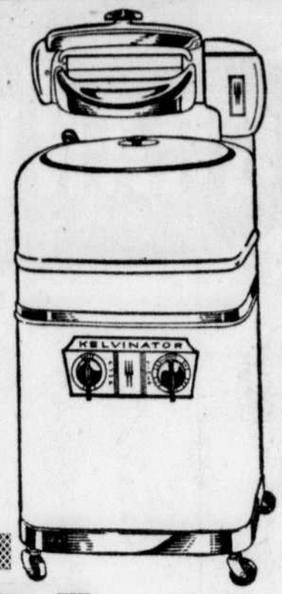

CUISINIERE ELECTRIQUE KELVINATOR

Largeur de 30", modèle de luxe. Minuterie automatique du four. Thermostat du four. Commutateurs rotatifs à 7 intensités pour éléments de surface. Signaux lumineux. Prise de courant minutée. Eclairage de surface. Rôtisserie automatique. Porte de four amovible, avec fenêtre vitrée antibuée. Tiroir de rangement à la largeur. Fini extérieur en porcelaine très durable.

Modèles KELVINATOR A BAS PRIX FAUCHER à compter de **$169**

Modèle no KR-30-D

RADIO DE TABLE **PHILCO**

Modèle no 845 — Radio aux lignes modernes ! 4 lampes puissantes avec rectificateur. 2 haut-parleurs. Teintes : aqua/ivoire et ivoire/café.

SPECIAL FAUCHER **$31.50**

RADIO de TABLE **General Electric**

Modèle no CT-125 — 5 lampes. Antenne à même. Haut-parleur de 4" "Dynapower".

SPECIAL FAUCHER **$24.50**

RADIO PORTATIF **GENERAL ELECTRIC**

Modèle no CP-775

7 transistors et 1 diode à cristal. Peut fonctionner jusqu'à 400 heures à l'aide de 3 piles de lampes de poche de prix modique. Haut-parleur Dynapower de 4". Antenne incorporée. Etui de véritable cuir de vache grenu.

Spécial FAUCHER **$49.95**

RADIO PORTATIF **General Electric**

Modèle no CP-805 — Radio à transistors, plus un diode cristal avec antenne intérieure et un haut-parleur de 3½". Peut jouer durant 150 heures sur une seule pile.

Rég. $39.95

SPECIAL FAUCHER **$31.95**

Radio de table AM/FM PHILCO

Modèle no 996 — Voici un radio de bon rendement, 2 haut-parleurs puissants de 4", contrôle de la sonorité. Teintes : ivoire/turquoise et beige/ivoire.

SPECIAL FAUCHER **$64.50**

SPÉCIAL No 1

CHEZ **L'AMI No 1** des économes

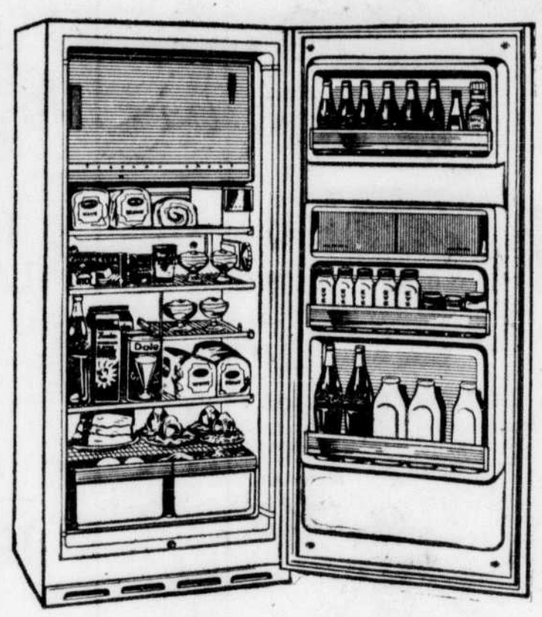

REFRIGERATEUR KELVINATOR

Modèle no K-59-M

Caractéristiques de luxe suivantes : • Congélateur d'une capacité de 52 livres • Case pour les oeufs • Tablettes en broche d'acier • Légumiers retenant l'humidité • Unité refroidissante "Polasphere", etc. Disponible en 3 teintes pratiques : rose Bermudes, bleu turquoise et jaune bouton d'or, ainsi que blanc. Garantie de 5 ANS.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

RADIO-REVEILLE-MATIN PHILIPS

• Horloge de grande précision • Couvrant toute la gamme des ondes moyennes • Antenne intérieure • Haut-parleurs efficaces de 3" • Coffret moderne.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

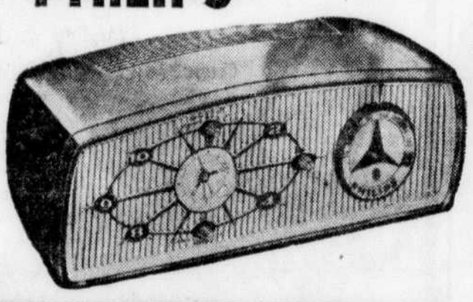

Pensez à vos vacances...

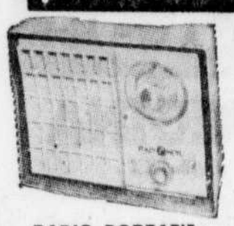

RADIO de TABLE GENERAL ELECTRIC

MODELE no CT-107

4 lampes, haut-parleur de 4" "Dynapower", antenne intérieure.

BAS PRIX FAUCHER **$19.95**

RADIO de TABLE **RADIONETTE**

MODELE No STR801 — Radio AM à 5 lampes, avec haut-parleur V de 4". Antenne intérieure enroulée.

SPECIAL FAUCHER **$24.50**

RADIO PORTATIF **WILCO**

Modèle de luxe — A piles. 7 transistors. Haut-parleur haute-fidélité avec écouteurs, antenne et étui.

Rég. $59.95

SPECIAL FAUCHER **$29.95**

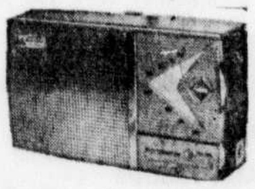

RADIO de TABLE ELECTROHOME

Modèle no 5C18 — Contrôle automatique à 4 boutons-poussoirs. Sonnerie nouveau genre pour le réveil. Resonne au bout de 10 minutes de répit. Déclenche la radio. Ferme la radio.

BAS PRIX FAUCHER **$42.95**

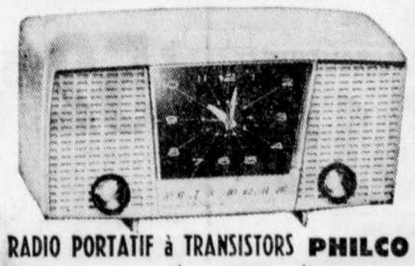

RADIO PORTATIF à TRANSISTORS PHILCO

C'est un appareil puissant, d'un rendement efficace et sûr. Il faut le voir !

SPECIAL FAUCHER **$59.95**

RADIO de TABLE PHILCO

Modèle no 846 — Magnifique radio à 5 lampes puissantes, muni d'un rectificateur. Double haut-parleur de 4" pour une tonalité inégalée. Teintes : ivoire/turquoise, rouge brique/ivoire, rose/ivoire.

SPECIAL FAUCHER **$33.95**

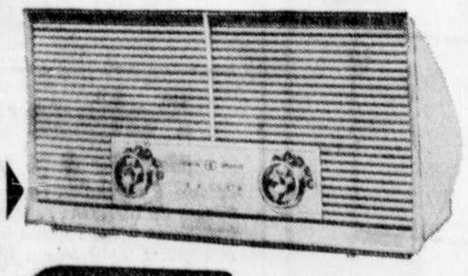

RADIO-REVEILLE-MATIN PHILCO

Modèle no 773 — Radio vous assurant un merveilleux réveil ! Se remet à jouer 10 minutes après le premier signalement par simple contrôle du bout du doigt. 4 lampes avec rectificateur. Haut-parleur de 4".

SPECIAL FAUCHER **$42.50**

RADIO PORTATIF à 5 TRANSITORS de marque TOSHIBA

Radio à 2 diodes possédant les derniers perfectionnements pour une sonorité parfaite.

COMPRENANT :
- Ecoutèurs
- Antenne
- Etui

SPECIAL FAUCHER **$18.50**

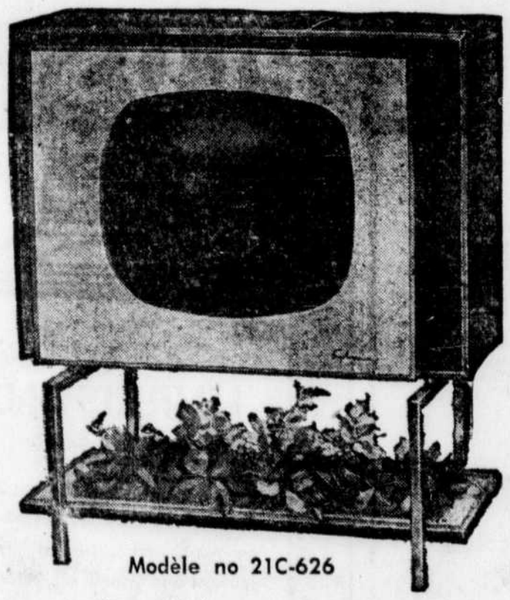

TÉLÉVISEUR SYLVANIA

Modèle no 21C-626

Voici un magnifique téléviseur possédant les derniers perfectionnements !

- Image rectangulaire parfaite avec "Halo-Light"
- Châssis ultra-puissant et antenne de qualité
- Réception haute-fidélité

PRIX REG. $509

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER

$224.95

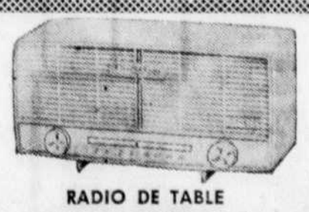

RADIO DE TABLE **ELECTROHOME**

Modèle no 5T-18 — Haut-parleurs jumelés. Châssis à circuit sensible, 5 lampes.

SPECIAL FAUCHER **$35.95**

CONGELATEUR KELVINATOR

Modèle no KCF-17

Ultra-pratique et moderne ! Remarquez ces caractéristiques : • capacité d'entreposage : 17 pieds cubes — 595 livres. • Cinq surfaces de congélation. • Commande de température • Unité refroidissante fameuse. • Garantie de 5 ans. En un mot, de la qualité !

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

TERMES FACILES SI DESIRE

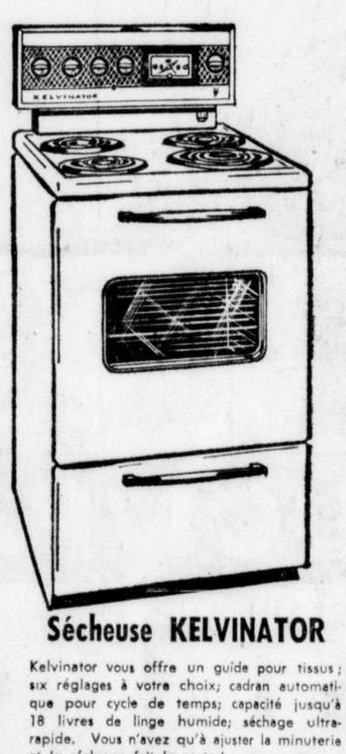

CUISINIERE ELECTRIQUE KELVINATOR

Modèle no KR-235D — Largeur de 23"

Minuterie automatique du four. Thermostat du four. Commutateurs rotatifs à 7 intensités pour éléments de surface. Signaux lumineux. Prise de courant minutée. Eclairage de surface. Rôtisserie automatique. Porte de four amovible, avec fenêtre vitrée antibuée. Tiroir de rangement à la largeur. Fini extérieur en porcelaine très durable.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

ENTREPOSAGE GRATUIT
jusqu'à livraison requise

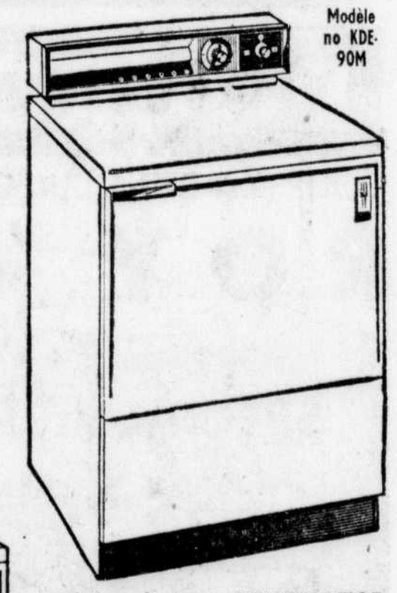

Modèle no KDE-90M

Sécheuse KELVINATOR

Kelvinator vous offre un guide pour tissus ; six réglages à votre choix; cadran automatique pour cycle de temps; capacité jusqu'à 18 livres de linge humide; séchage ultra-rapide. Vous n'avez qu'à ajuster la minuterie et la sécheuse fait le reste !

Prix rég. $309 SPECIAL FAUCHER **$219**

Lessiveuse KELVINATOR

Modèle no KW-92M

Cette lessiveuse automatique possède ces caractéristiques : action turbulente de lessivage en profondeur ; action de préfrottage automatique, sélecteur de température d'eau, cadran pour cycle de charge réglant automatiquement la durée et le volume d'eau.

Prix rég. $399 SPECIAL FAUCHER **$289**

LESSIVEUSE à ESSOREUSE KELVINATOR

Modèle no K-230-P

Tout à fait moderne ! Conçue pour vous donner d'excellents résultats et un service libre de tous soucis. Châssis de pleine hauteur tout le tour de la cuve qui maintient l'eau de lessive chaude des heures durant. Essoreuse Lovell robuste, à dégagement facile. Grand agitateur giratoire à six ailettes se contrôlant du bout des doigts. Commandes de la minuterie et de la pompe groupées en avant. Anneau-filtre. Cuve en porcelaine durable, ayant une capacité de 11 livres de linge sec. 5 roulettes pour déplacement facile.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

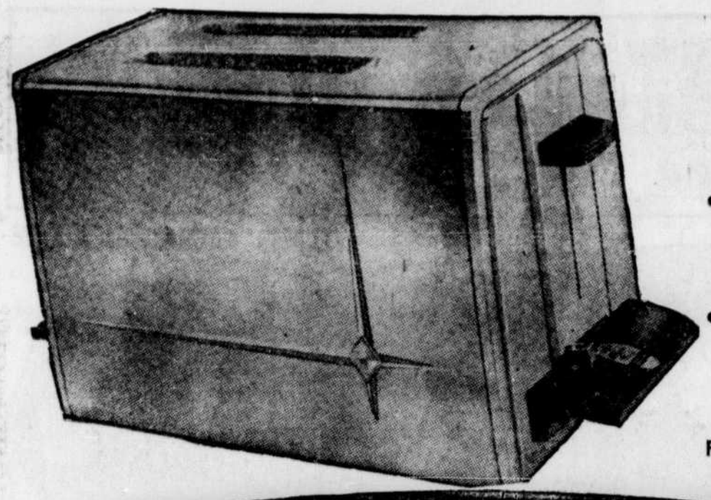

GRILLE-PAIN MAGIC MAID

avec élément "Calrod"

- Choix de 9 différents rôtissages avec commande "Select-O-Matic"
- Fini chrome luisant
- Thermostat double pour plus de contrôle
- Cordon spiralé de 6 pieds, ne se tortillant pas

BAS PRIX FAUCHER **$18.75**

NETTOYEUR A TAPIS BISSELL

"MASTER DE LUXE"

Vous fait économiser sur le nettoyage des tapis. Le rouleau spongieux fait pénétrer profondément le liquide nettoyeur dans le tapis, supprimant saletés et taches. Laissez sécher et enlevez le résidu de poussière au moyen de l'aspirateur. Léger, aussi facile à employer qu'un aspirateur.

REG. $13.95 SPECIAL FAUCHER **$7.89**

GRATIS ! Avec l'achat de ce nettoyeur : boîte d'un liquide nettoyeur à shampooing, 22 on., d'une valeur rég. de **$2.98**

VOICI LA TOUTE NOUVELLE

LESSIVEUSE SILEX

POUR APPARTEMENT

Laveuse électrique portative

MODELE No 2612

Lave 3 lb. de linge sec. Cuve en aluminium d'une capacité de 7 gallons. Possède un compte-minutes automatique et un renvoi. Stérilise le linge dans la cuve lorsque déposée sur le poêle.

Rég. $67.50 SPECIAL FAUCHER **$47.50**

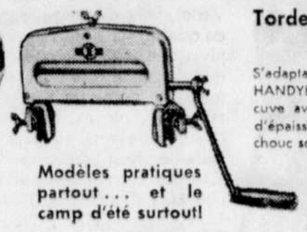

Modèles pratiques partout . . . et le camp d'été surtout!

Tordeur à main portatif

MODELE No XL-3

S'adaptant sur toutes les laveuses HANDYHOT ou n'importe quelle cuve avec bord de moins de ½" d'épaisseur. Rouleaux de caoutchouc souple.

REG. $15.95 SPECIAL FAUCHER **$12.50**

LAVEUSE ELECTRIQUE PORTATIVE

MODELE No 2619

Lave 3 lb de linge sec. Cuve en aluminium d'une capacité de 7 gallons avec renvoi et sans compte-minutes.

REG. $58.95 SPECIAL FAUCHER **$39.95**

Toute la DIFFÉRENCE SE TROUVE dans les BAS PRIX chez FAUCHER

SECHEUSE automatique "Faucher"

Nouvelle circulation d'air chaud perfectionnée • Capacité de 18 à 20 livres de linge humide • Souffleur silencieux d'une capacité de 200 pi. cubes par minute • Lampe à "OZONE" et éclairage intérieur • Filtre efficace pour duvet.

REG. $299 SPECIAL FAUCHER **$175**

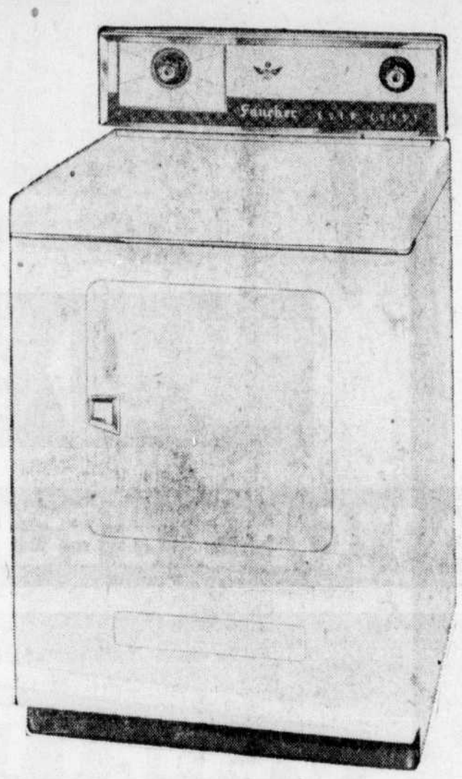

LESSIVEUSE-ESSOREUSE "Faucher"

Essoreuse profilée à gros rouleaux. • Compte-minutes automatique. • Cuve d'une capacité dépassant 9 lb. • Agitateur actionné au toucher du doigt. • Pompe "Electro-Rinse" • Action "Turbo-Roll" exclusive.

Rég. $229 SPECIAL FAUCHER **$149**

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE "Faucher"

• La lessiveuse pour tous les tissus • Merveilleux cycles de lavage, y compris un cycle présélectionné pour tissus sans repassage • 4 combinaisons de vitesse de brassage et de roto-essorage • Panneau de commande lumineux à l'arrière • Filtre à duvet et éjecteur de détengent . . . • Economiseur de savon grâce à la pompe "Duo-Direction".

Rég. $439

SPECIAL FAUCHER **$279**

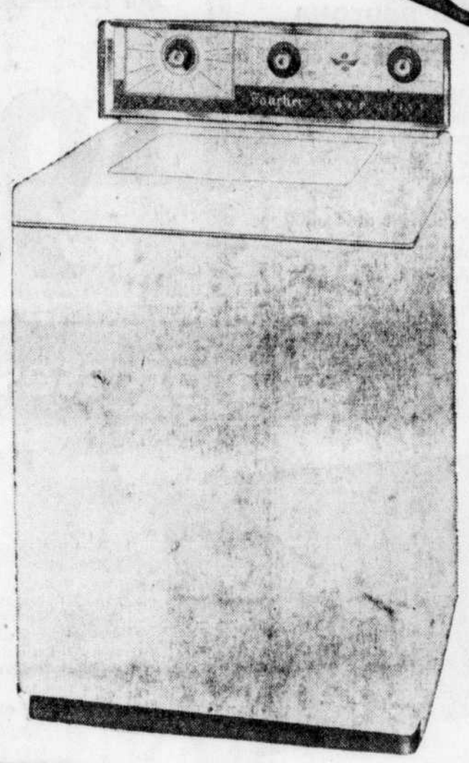

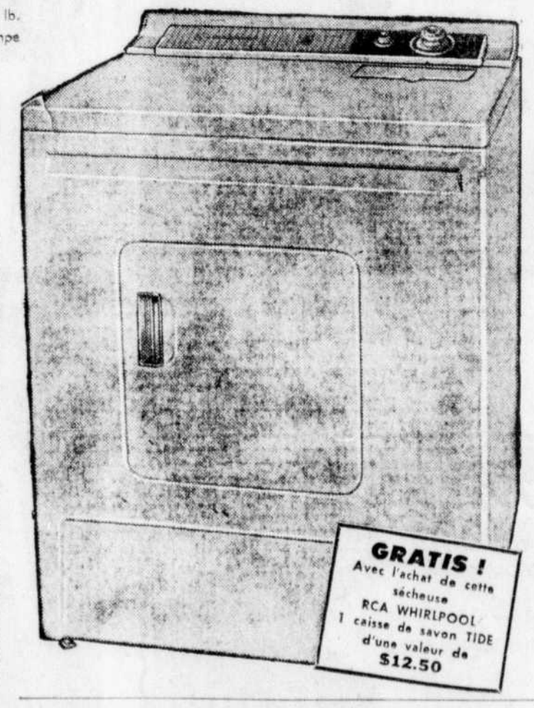

GRATIS ! Avec l'achat de cette sécheuse RCA WHIRLPOOL 1 caisse de savon TIDE d'une valeur de $12.50

SECHEUSE AUTOMATIQUE RCA Whirlpool

MODELE no GD-50

Voici une sécheuse tout à fait moderne, à contrôle de température et cycles variés pour séchage. Filtre à charpie. Cabinet résistant à la rouille, fini émail. C'est une aubaine à un bas prix jamais vu !

BAS PRIX FAUCHER **$178.95**

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

LESSIVEUSES-SÉCHEUSES

LESSIVEUSES AUTOMATIQUES

CONNOR, modèle à rouleaux	$199.00	$87.50
KELVINATOR, no KW30-M, auto.	319.95	225.00
EASY, no A18-11, auto. de luxe	429.95	260.00
FRIGIDAIRE, no WCIC-'61 auto, de luxe.	499.00	349.00
FRIGIDAIRE, no WIC-'61.	429.95	295.00
FRIGIDAIRE, no WDA-'61	339.00	228.00
INGLIS, La "Royal" auto. de luxe	489.50	339.00
INGLIS, La "Liberator", de luxe	299.00	219.00
RCA WHIRLPOOL, no HA-90-61.	479.00	239.00
RCA WHIRLPOOL, no HA70-61.	389.00	195.00
PHILCO, no W-2122, automatique.	349.95	239.00
WESTINGHOUSE, no L-127, auto.	299.95	195.00
WESTINGHOUSE, no LCB-30. Spécial Faucher		339.95
MAYTAG, no 142, auto.		Prix refauché
MOFFAT, no MAWG220, automatique.	324.95	220.00
MOFFAT, no MAWG224, automatique.	359.95	259.00
MOFFAT, no MAWG470, automatique.	409.95	289.00
THOR, no H14.	199.00	87.50

SECHEUSES AUTOMATIQUES

BLACKSTONE, La "Holo-Heat"	299.00	139.00
EASY, no E18-11, auto., de luxe	299.95	145.00
FRIGIDAIRE, no DDAC-61 automatique.	299.00	158.00
FRIGIDAIRE no DCIFC-61 automatique.	379.95	265.00
INGLIS, La "Royal 61", automatique.	369.50	235.00
RCA WHIRLPOOL no HD90-61.	359.00	229.00
RCA WHIRLPOOL no HD70-61.	299.00	189.00
WESTINGHOUSE, D127, automatique.	199.95	139.00
WESTINGHOUSE, DCB30 auto. Spécial Faucher		239.95
MAYTAG, no 641, auto.		Prix refauché
MAYTAG, no MDE-G-220	234.95	159.00
PHILCO, no CE704, lessiveuse-séchoir.	649.95	469.00
MOFFAT, no MWD600, les.-séchoir.	699.00	475.00

TERMES FACILES, SI DESIRE

• LESSIVEUSE-ESSOREUSE CONNOR

Modèle "98 de luxe"

Moteur robuste, monté sur caoutchouc. Puissante pompe. Trappe à saleté en retrait au fond de la cuve. Cuve en "Fiberglas" de 10 lbs. — Couvercle de "Fiberglas". Essoreuse de luxe Connor s'ajustant d'elle-même. — Garantie d'un an.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

AUBAINE FABULEUSE

SPECIAL de 3 JOURS chez FAUCHER

MACHINE à COUDRE de marque connue

Un joli coffret genre valise facilite le transport de cette machine. Disponible avec pédale électrique d'un mécanisme parfait. Machine extraordinaire pour sa qualité et son BAS PRIX !

REG. $129.95 SPECIAL FAUCHER **$49.95**

- GRATIS ! -

AUX 50 PREMIERS CLIENTS

avec l'achat de cette machine à coudre :

CABINET fini ACAJOU ou NOYER BLOND d'une valeur rég. de **$40**

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE PHILCO

MODELE no W-208

La nouvelle PHILCO-BENDIX AUTOMAGIC

LA LESSIVEUSE LA PLUS AUTOMATIQUE DU MONDE !

A 6 TEMPS — 2 VITESSES

- Contrôle "Monoréglage" — une seule opération règle et actionne la lessiveuse pour tout genre de tissu
- Trempage mécanique automatique
- Agitateur sans pales
- Ejection automatique de résidu et de sable
- Grande puissance de lavage — peut laver 7 draps à la fois, (10 lb.)
- Filtre-distributeur à triple fin
- Economiseur d'eau automatique

Rég. $479.95 SPECIAL FAUCHER **$259**

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

POURQUOI PAYER PLUS CHEZ AILLEURS!

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

VENDEUR AUTORISE

CONNOR

LESSIVEUSE-ESSOREUSE CONNOR *La "Connora"*

Modèle no 121

Cuve intérieure de "Fiberglas" moulé, incassable, ne pouvant rouiller, se fendre, s'écailler ni se corroder. Cuve extérieure d'acier. Fini émail blanc CONNOR. Réglage automatique de la pression.

SPECIAL FAUCHER **$87.50**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

LESSIVEUSE-ESSOREUSE CONNOR

Modèle "MARK VIII"

AVANT FAIT SES PREUVES . . . LA MEILLEURE AU MONDE. Modèle ultra-moderne. Robuste transmission de marque réputée Connor. Moteur de ¼ cv. monté sur caoutchouc. Cuve intérieure exclusive en "Fiberglas" moulé. Capacité : 9 livres de linge sec. Trappe à déchets en retrait. Double essoreuse automatique, exclusive à Connor, s'ajustant d'elle-même. Agitateur exclusif ("Spiral-Flo"), à grand pouvoir de nettoyage. Panneau de commande minuteur-pompe combiné exclusif.

ENREGISTREURS
SUR RUBAN

Vaste choix d'enregistreurs de qualité sur ruban monophonique ou stéréophonique de haute fidélité, avec toutes les dernières améliorations techniques. Amplificateurs puissants. Haut-parleurs à haut rendement. Marques renommées telles que SELFIX, PHILIPS, EKOTAPE, "LA PETITE", WEBCOR, etc., etc.

SPECIAUX FAUCHER à partir de ... **$79**

GRAND CHOIX de GUITARES
6 COLORIS ATTRAYANTS

Guitares "Série 800", fabriquées par le plus gros manufacturier de guitares aux Etats-Unis. Format standard — Fabrication bois dur — Sillets placés avec grande précision sur le manche — Plaques d'appui ajourées — Queues plaquées nickel.

SUPER-SPECIAL FAUCHER **$14.95**

aubaine... INCROYABLE!

TERMES FACILES, SI DESIRE

RADIO-PHONO STEREO
Style CONSOLETTE
SHELBERN
Modèle no RST-50

- Phono automatique à 4 vitesses. Joue les disques stéréophoniques et haute-fidélité
- Système de 4 haut-parleurs et prises pour haut-parleurs additionnels
- Puissance de 7 watts
- Meubles en contreplacage de bois en superbe fini noyer

SPECIAL FAUCHER **$99.95**

GRATIS à tous les acheteurs à paiements échelonnés Police d'Assurance Protection • FEU • VOL • DÉCÈS

ACHETER CHEZ FAUCHER C'EST EN AVOIR "PLUS" POUR SON ARGENT

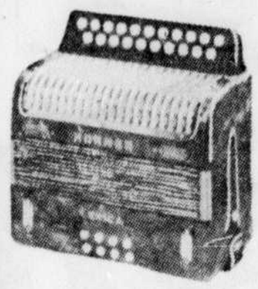

ACCORDEON à BOUTONS HOHNER

Le "Erica", merveilleux modèle d'accordéon musette, avec boutons pour les tons A-D, C-G et C-F. Tel qu'illustré !

Val. rég. de $54.00
BAS PRIX FAUCHER **$43.95**

les plus grosses ALLOCATIONS d'ÉCHANGE

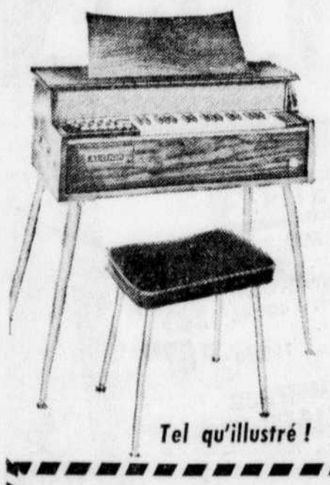

Orgue AUDION
Orgue électrique de style console avec banc
Modèle no AC-74

Orgue nouveau de qualité haute-fidélité, au cabinet "décorateur" en bois dur plaqué noyer fini main. Avec la méthode **"AUDION KEY-SELECTOR"**, aucune leçon nécessaire ! Fabrication de qualité et de précision, tonalité complète.

Rég. $179.95 SPECIAL FAUCHER **$99.95**

Tel qu'illustré !

Modèle no F-712

RADIO-PHONO STEREO SHELBERN
DE STYLE CONSOLE
Modèle no RST-100

Radio AM. Système à 4 haut-parleurs, harmonisation étudiée pour bien reproduire les sons aigus et les graves. Circuit à 7 lampes. Type super-hétérodyne. Changeur automatique anglais à 4 vitesses. Fini noyer.

SPECIAL FAUCHER **$129.95**

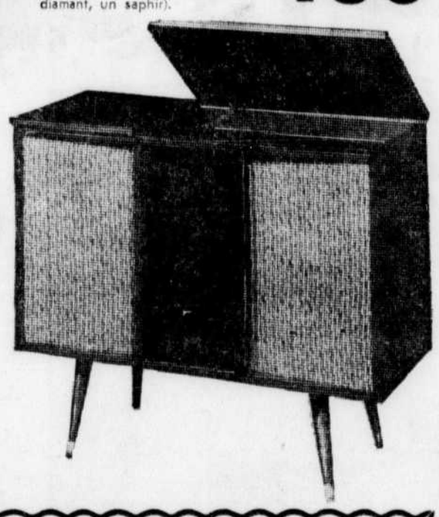

HAUTE-FIDELITE PHILIPS

Cabinet tout bois, d'inspiration scandinave, en noyer, acajou ou noyer pâle. Six haut-parleurs équilibrés. Tourne-disques automatique à 4 vitesses. Deux cartouches magnétodynamiques (un diamant, un saphir).

Rég. $659
SPECIAL FAUCHER **$459**

VEDETTES

RICHARD VERREAU
STEREO
Prix rég. $5.98
PRIX FAUCHER **$4.75**
MONO
Prix rég. $4.98
PRIX FAUCHER **$3.98**

PHILCO

APPAREILS HAUTE-FIDELITE STEREOPHONIQUE

Le "ORATORIO" par PHILCO

Ebénisterie canadienne Cameo. Magnifique modèle moderne... Fini noyer ou noyer suédois. Radio AM/FM à même et nouvel amplificateur à réserve de puissance. Tourne-disques "Multi-Mix" Garrard de luxe pour disques de 10 et 12 po., 4 vitesses, arrêt automatique. Dimensions : hauteur : 29", largeur : 42", profondeur : 17½".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

Tel qu'illustré !

Le "CARNEGIE HALL" par PHILCO

Ebénisterie Cameo canadienne, option entre finis noyer et cerisier. Changeur Garrard de luxe "Multi-Mix" pointe lectrice à diamant/saphir, 4 vitesses, arrêt automatique. Muni de deux "woofers" de 8" et de deux "tweeters" de 6". Récepteur radio AM/FM doté dun nouvel amplificateur à puissance de réserve. Dimensions : hauteur : 29", largeur : 43 7/16", profondeur : 17 11/32".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

Pensez à vos vacances...

Profitez de nos BAS PRIX !

VENEZ VOIR NOTRE VASTE CHOIX DE
TOURNE-DISQUES
PORTATIFS DANS LES MARQUES CONNUES

Tourne-disques portatifs automatiques ou à changement manuel, pratiques sur la plage et dans le camp d'été.

BAS PRIX FAUCHER A COMPTER DE **$19.95**

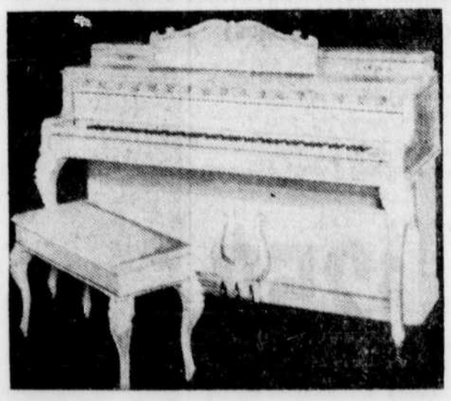

PIANO QUIDOZ
Le "SPECIAL QUEEN ANNE"

Ce piano fera honneur aux plus belles demeures, aux milieux les plus luxueux. Le fameux QUIDOZ super-classe assure une telle transcendance, en valeur musicale, jointe à une qualité tellement durable, qu'on le conservera précieusement pour des années à venir. Fini blanc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

AUSSI, AUTRES MARQUES RENOMMEES A PRIX FAUCHER à partir de **$499**

COMBINE RADIO-PHONO STEREO
Le "SYMPHONETTE" par RCA VICTOR

- Coffre RCA Victor d'un beau modèle en contre-plaqué en véritable noyer
- Puissant radio AM
- Nouveau phono automatique BSR
- Système de haut-parleurs stéréo — deux 6½" Duocome et haut-parleurs 2 dans 1
- Nouveau pick-up stéréo 2 dans 1 à sonorité entière
- Bras phonique soigneusement équilibré
- Amplificateurs multiples
- Haut-parleurs extra SX-1, facultatif, moyennant léger supplément

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Modèle no SHC-760

AUTRES SPECIAUX A NOTRE RAYON DE DISQUES

PRIX REG. $3.98
BAS PRIX FAUCHER **$1.98** CH.

A VOTRE CHOIX!

VOICI QUELQUES EXEMPLES!

- No TLP-806 — CUBANGA — TORRID LATIN DANCES
- No TLP-809 — FLOWER DRUM SONG
- No TLP-815 — BIZET — Suite CARMEN
- No TLP-816 — Suite GRAND CANYON
- No TLP-818 — PEREZ PRADO et autres
- No TLP-819 — CHA CHA CHA
- No TLP-821 — Richard RICHARDS — DANCE N'DREAM
- No TLP-822 — VALSES de STRAUSS
- No TLP-823 — MARCHES de SOUSA
- No TLP-825 — DANSES CARREES — HOLLER HAWKINS et les "HAYRIDERS"
- No TLP-829 — ROBERT ALDA — SONGS FOR CONTINENTAL LOVERS, Vol. II
- No TLP-401 — SONGS CHILDREN LOVE
- No TLP-402 — SONG TIME FOR YOUNG PEOPLE
- No TLP-403 — JUNIOR SONGS AND SONG STORIES
- No TLP-404 — A MUSICAL STORY BOOK
- No TLP-405 — THE ADVENTURE OF DR. CATTS
- No TLP-406 — A CHILD'S TREASURY OF SONGS
- No TLP-407 — RUDY VALLEE READS FAIRY TALES
- No TLP-801 — PIANOLA PETE AND HIS HONKY TONK RAG PICKERS, Vol. I
- No TLP-804 — ROBERT ALDA — SONGS FOR CONTINENTAL LOVERS, Vol. I
- No TLP-805 — PIANOLA PETE AND HIS HONKY TONK RAG PICKERS, Vol. II
- No TLP-807 — LEROY ANDERSON FAVORITES

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher
ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

T. V. WESTINGHOUSE
DE 23", STYLE CONSOLE
Le "FARNHAM"

Modèle No K-4250

- Style contemporain à fini noyer satiné à la mode.
- Joli tissu de grille décoratif.
- Centre de commandes en avant, facile d'accès.
- Indicateur de canal éclairé.
- Tube-image aluminisé, à 114°, rectangulaire, permettant une vision 7½% plus grande.
- Système sonique à 3 haut-parleurs, reproduction à haute fidélité.
- Commandes "arrêt/mise en marche" à bouton-poussoir.
- Vitre de sécurité "douce à l'oeil" réduisant éblouissements et réflexions.
- Amplificateur IF à trois étages.
- Transformateur pleine puissance.
- Dimensions : H. 34", L. 31", PROF. 17⅜".

REG. $339.95
ALL. D'ECHANGE de $100
SPECIAL FAUCHER **$239.95**

TELEVISEUR PORTATIF de 19"
ZENITH '61 – Le "BAHAMA"

Modèle no G2214L

De style élégant. Châssis horizontal monté à la main. Haut-parleur frontal. 18,000 volts de puissance-image. — Syntonisateur "Gala Video Guard" à tourelle. Antenne dipole. Poignée sur le dessus. Réglage au toucher "300". Cadran "Spotlight". Fini sépia brun. Dimensions : hauteur 15½", largeur 22", profondeur 13-9/16".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

TÉLÉVISEURS

Modèle	Rég.	SPECIAL
RCA VICTOR, no 23-TC-525	$389.00	$259.00
RCA VICTOR, no 23-TC-522	339.00	239.00
RCA VICTOR, no 21-TC-507	329.95	229.95
RCA VICTOR, no 23-TC-516	399.95	259.95
RCA VICTOR, no 23-TC-523	369.00	249.00
RCA VICTOR, no 23-TC-513	359.00	239.95
RCA VICTOR, no 21-RT-357	299.95	229.95
RCA VICTOR, no 21-RTC-408	329.95	259.95
RCA VICTOR, no 21-TC-401	299.95	199.00
RCA VICTOR, no 23-T-371	299.95	219.95
RCA VICTOR, no 23-TC-418	349.95	259.95
RCA VICTOR, no 23-TC-501	439.00	299.00
WESTINGHOUSE, no K-4305	399.00	309.00
WESTINGHOUSE, no K-4260	319.95	259.00
WESTINGHOUSE, no K-4280	309.95	249.00
WESTINGHOUSE, no K-4250	349.95	239.95
WESTINGHOUSE, no T-3540	279.95	209.00
WESTINGHOUSE, no K-4310	369.00	279.00
WESTINGHOUSE, no K-3820	319.00	219.00
ROGERS-MAJESTIC, no 21-CC-701	349.95	249.00
ROGERS-MAJESTIC, no C-707	319.95	199.00
ROGERS-MAJESTIC, no C-513	399.95	279.00
PHILCO, no 4820	399.95	259.95
PHILCO, no 4678	419.00	269.00
PHILCO, no 4817	429.00	279.00
PHILCO, no 4808	319.00	229.00
PHILCO, no 4818	489.95	299.95
PHILCO, no 4819	499.95	299.95
PHILCO, no 4828	489.95	309.95
PHILCO, no K-4810	389.00	249.00

T.V. PORTATIFS

PHILCO, no 3706	299.00	239.00
ZENITH, no G-2214-LC		SPECIAL FAUCHER
SPARTON	249.00	169.00
EMERSON, no 7T-1704	269.00	189.00
WESTINGHOUSE, no P3315, tel quel		185.00

TABLE POUR HAUTE-FIDELITE

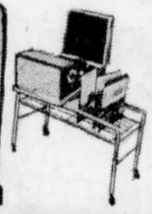

TELEVISEUR PORTATIF DE 19"
RCA VICTOR

Modèle 12PT912, style mallette

Châssis à haute progression et à transformateur de puissance. Tonalité FM, fidélité balancée. Haut-parleur frontal. Nouveau dessin de cabinet avec poignée rabattable, genre malette de voyage. Choix de finis ébène, ivoire et similicuir blond. Dimensions: hauteur 16½"; largeur 21"; profondeur 12⅛".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

ZENITH '61 VENDEUR AUTORISE

Un produit ZENITH, c'est un produit qui atteint le sommet du rendement!

Nous OFFRONS :

- **La qualité ZENITH**
- **La garantie ZENITH**
- **La satisfaction ZENITH**

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE!

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

CHAQUE JOUR est toujours un JOUR d'aubaines CHEZ FAUCHER

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

AUBAINES

RCA Whirlpool

VENDEUR AUTORISE

POELE ELECTRIQUE
RCA WHIRLPOOL

Modèle no H-638

Cuisinière de 30" entièrement automatique. Sentinelle à rôtis surveillant la viande à votre place. Gaufrier à contrôle infini se branchant dans tableau arrière. Porte du four avec fenêtre vitrée et amovible. Gril sans fumée sans éclaboussements. Bar-B-Kewer intégrant.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

REFRIGERATEUR
Whirlpool

Modèle no HC-13-T

Réfrigérateur - congélateur 'épargne-espace' de 13 pi. cu., à 2 portes, avec section de réfrigération de 10.23 pi. cubes, plus un congélateur "zéro degré" d'une capacité de 100 livres d'aliments congelés... les deux isolés séparément. Dégivrage automatique. 2½ étagères unichrome. Support intégrant pour les oeufs. Portes à "un million d'aimants".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

TERMES FACILES, SI DESIRE

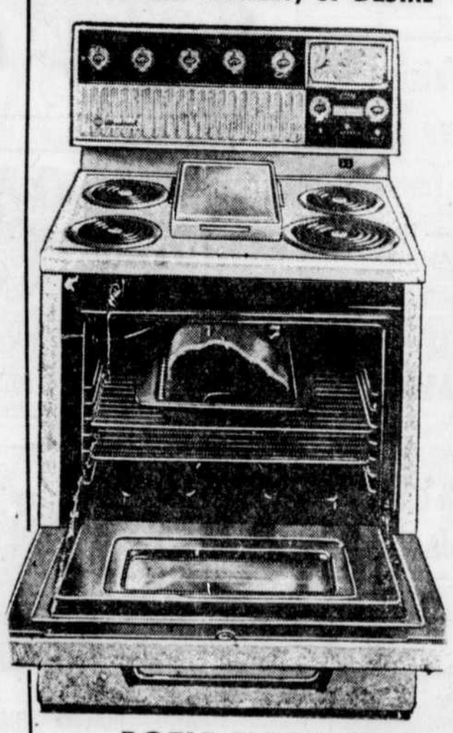

POELE ELECTRIQUE
RCA Whirpool

Modèle no G-638

Panneau de contrôles illuminé. Gaufrier branché sur panneau. Porte du four avec fenêtre vitrée. Rôtisserie. Tiroir de remisage. Beau fini résistant.

PRIX REG. $369 — ALLOCATION DE $90

SPECIAL FAUCHER $279

Modèle no GW-100

LESSIVEUSE-ESSOREUSE
RCA Whirlpool

Essoreuse efficace et pompe puissante qui vide la cuve en moins de 2 minutes. Cuve en porcelaine-émail d'un blanc éblouissant, résistant aux acides et aux taches. Moteur de ¼ c.v., monté sur caoutchouc.

SUPER-SPECIAL FAUCHER $109

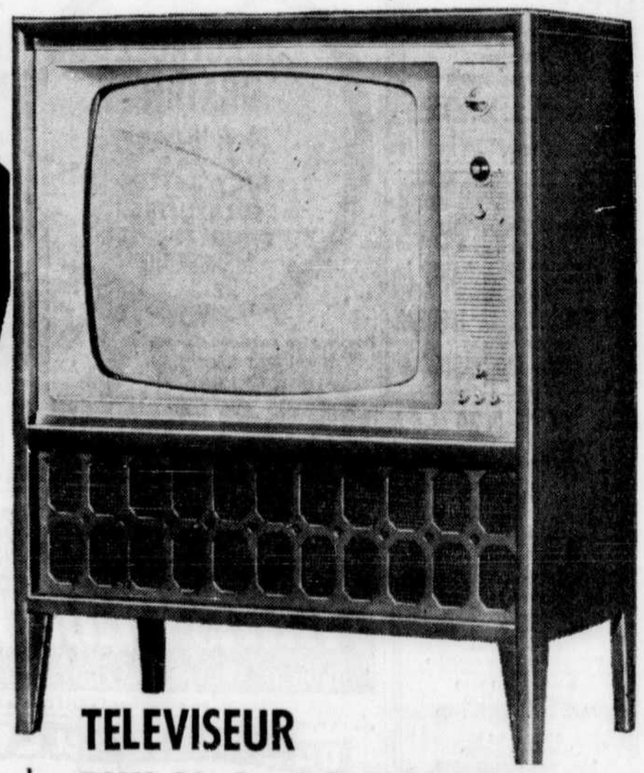

TELEVISEUR
PHILCO Le "CREIGHTON"

Une innovation dans la télévision tant par son aspect extérieur que par ses avantages : **IMAGE RECTANGUAIRE AGRANDIE** — filtre anti-éblouissant, lampe-écran superpuissante, brillance maximum, contraste agréable, nouveau châssis "froid" Philco, système sonore avant avec haut-parleur rond de 5¼", sélecteur de canaux, image plus nette, nouveau système "Safeguard" exclusif, fini noyer.

SPECIAL FAUCHER $239

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher
ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

Spectacles et Concerts

DEUXIEME SPECTACLE A STRATFORD, ONT.

Un magnifique "Henry VIII"

par Jean BERAUD
envoyé spécial de LA PRESSE

STRATFORD, Ont. — C'est sur une apothéose, à la fois sur scène et dans la salle, que s'est terminé hier soir le second spectacle du Festival Shakespearien de 1961. Apothéose sur scène à l'occasion du baptême de la princesse, future reine Elizabeth, portée dans les bras de son père, Henry VIII ; apothéose dans la salle devant ce tableau magnifique en jaune, blanc, brun et or, l'un des plus magnifiques que l'on ait vus encore à Stratford, avec les applaudissements nourris d'un public qui avait vu un spectacle superbement joué, d'une qualité exceptionnelle.

La pièce s'intitule "King Henry VIII, or All Is True", en quoi Shakespeare, quelques siècles avant Pirandello, signifiait que chacun peut avoir sa vérité.

L'oeuvre offre cette particularité de n'être pas entièrement de Shakespeare, qui la laisse inachevée, de sorte qu'on lui attribue par exemple deux des scènes du 1er acte, qu'il écrivit peut-être la 3e scène du 2e, qu'une moitié de la 2e scène au 3e serait de lui, que seule la 1ère scène du 5e peut être de lui.

Pour le reste, il faut s'adresser à Massinger, qui fut l'un des grands théoriciens de la dramaturgie moderne d'après les leçons de l'antique, et surtout à Fletcher, qui écrivait d'une plume fort élégante, mais de peu de puissance.

Par ailleurs, si l'on était tenté de penser à Bacon, les analystes partisans de Shakespeare vous répondraient qu'il ne put jamais aussi bien écrire que le barde d'Avon, même pas suffisamment bien pour être confondu avec Massinger et Fletcher.

Autre particularité, rare chez Shakespeare qui fut un maître ès composition dramatique, et ce qui prouverait encore bien qu'il n'a guère écrit de "Henry VIII" que quelques scènes isolées, c'est que l'action réelle de la pièce se termine au début du 4e acte, à la mort du cardinal Wolsey.

Le conflit de la pièce est, en effet, le choc de caractères, de sentiments et d'idées entre Henry VIII et Wolsey. Celui-ci tente d'abord de discréditer Buckingham, son rival dans la faveur royale, ainsi que la protectrice de celui-ci, la reine Catherine. A l'acte II, Buckingham est décapité, le roi se laisse séduire par Anne Boleyn, et la reine est traînée en cour. Au 3e, le roi fait savoir à Wolsey qu'il a découvert ses intrigues. Au 4e, Anne Boleyn est couronnée, Wolsey meurt, la reine meurt. Au 5e il ne reste plus qu'à s'occuper du baptême de la fille d'Anne Boleyn, Elizabeth.

"Henry VIII" est, comme on voit, une histoire de disgrâces : tour à tour celles de Buckingham, de la reine, de Wolsey et, à la fin, celle de Cranmer, archevêque de Canterbury, qui échappe, lui, à la condamnation. C'est évidemment à ces disgrâces que l'on doit les meilleures scènes de la pièce.

Celles en particulier de la reine Catherine sont remarquables, et il se trouve qu'elles sont remarquablement jouées par Mme Kate Reid. Cette actrice de belle allure, dont la voix n'a rien de remarquable parvient pourtant à traduire tous les sentiments en des nuances qui dégagent son personnage de toute monotonie, qui le rendent même si intéressant qu'il faudra à Wolsey et à Henry VIII quelques scènes importantes de dernière heure pour la rejoindre dans le prestige de l'interprétation et la faveur du public.

En Wolsey, M. Douglas Rain, le visage glabre parmi tant de personnages barbus, reste pourtant sobre, même trop effacé, je dirais, sinistre dans la menace plutôt que dans la réalité de son caractère. Il atteint à un certain pathos quand il regrette à haute voix : — "Ah ! si j'avais servi mon Dieu avec la moitié du zèle que j'ai dépensé pour mon roi ! ..." Mais encore là je lui trouve une sobriété trop uniforme.

On pourrait dire que le thème de l'oeuvre est que celui qui confie son destin à la faveur des grands s'expose gravement. C'est bien ce que pense, ce que nous fait voir tout au long cet Henry VIII incarné par M. Douglas Campbell, un acteur adroit par excellence aux changements de tempérament d'un personnage à l'autre, d'humeur dans le même personnage. On ne se surprend à aucun moment des sautes d'humeur du roi, non seulement parce que déjà on a sur lui des notions assez précises, mais aussi parce que dans son comportement, dans ses dits et ses gestes M. Campbell nous trace le portrait d'un souverain inconséquent, bien sûr, mais aussi sûrement dangereux.

D'une distribution entièrement excellente et tout à fait à l'aise à la cour de Henry VIII, détachons cependant quelques noms : ceux de Eric Christmas en Lord Chamberlain, sorte de meneur de jeu qui passe d'un tableau à l'autre avec virtuosité ; Mme Pat Galloway, une belle et sereine Anne Boleyn, fort belle tête, incidemment, sur un fort joli cou ; M. William Needles, en sinueux et menaçant Cardinal Campeius ; M. Bruno Gerussi, un adroit Cranmer ; M. Louis Turenne, le seul Canadien-français de la troupe cette année avec M. Guy Bélanger, campant un Lord Chancelier de noble allure et le faisant parler dans un ton de juste éloquence.

En force dramatique déployée par deux personnages, la scène mémorable de la soirée reste celle de la reine Catherine mettant Wolsey au défi de la laisser en appeler au pape pour obtenir sur terre la justice du ciel. C'est là, dans une saison de Stratford, l'un des moments qui doivent rester inoubliables.

Quant aux costumes, autant ceux de "Coriolanus" étaient hideux, autant étaient beaux hier soir ceux de M. Brian Jackson pour "Henry VIII".

Prix de la Liberté demain

"Liberté" ayant résolu d'octroyer chaque année un "Prix de la Liberté", la remise de ce prix aura lieu demain, au Cercle Universitaire, alors que sera dévoilé le nom du premier gagnant du prix. Le prix tend à souligner un geste ou remercier un homme qui a eu le courage de faire avancer au Canada français la cause de la liberté.

Ce prix sera attribué annuellement le 22 juin.

DOUGLAS CAMPBELL ET KATE REID — dans les rôles de Henry VIII et de la reine Katharine, au Festival shakespearien de Stratford, Ontario.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : à 9 h. sauf le lundi.
LA POUDRIERE : "La Folle nuit" : à 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc., sam. et dim.
AVENUE : "Watch Your Stern" : 1.35, 3.35, 5.30, 7.30, 9.25.
BIJOU et ST-DENIS : "Nous . . les coupables", 12.30, 3.38, 6.26, 9.34; "Le Trottoir", 2, 5.08, 8.10.
CANADIEN et PLAZA : "Du soleil au coeur" : 1.40, 5, 8.15; "Nuits blanches", 12, 3.15, 6.35, 9.50.
CAPITOL : "The Young Savages" : 10 h. 35, 12.50, 3, 5.15, 7.25, 9.35.
CHAMPLAIN : "Comment dénicher un mari", 12.00, 3.26, 6.52, 10.18; "Vertes demeures", 1.38, 5.04, 8.30.
CHATEAU, RIALTO, SAVOY : "Call Girls" : 2 h. 45, 6.15, 9.50; "Michael Strogoff", 12 h. 50, 4.20, 7.55.
COMEDIE CANADIENNE : "Le Passage du Rhin" : sam. 1 h. 46, 4.06, 6.26, 8.46; dim., 1 h. 46, 4.02, Sem. 6 h. 26, 8.46.
ELECTRA : "Les monstres de l'île de feu", 12.00, 2.50, 5.40, 8.30; "L'héritage de la colère", 1.27, 4.17, 7.07, 9.57.
ELYSEE : "Il Generale della Rovere", 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 11.30 ; "You Live Only Once".
EMPRESS, ROSEMONT : "The Minotaur", 2 h. 55, 6.15, 9.40; "A Matter of Morals", 1 h. 10, 4.33, 8.
FRANÇAIS : "Madame du Barry", 2.05, 5.45, 9.30; "Stella, femme libre", 12.35, 4.15, 8.00.
GRANADA, MONKLAND, OUTREMONT, PAPINEAU : "Mein Kampf" : 1 h. 35, 4.05, 6.35, 9.10.
IMPERIAL : "South Seas Adventure" 8.40, le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "The lady is a Square", 1.40, 4.20, 6.55, 9.35; "Royal tour of India", 12.50, 3.25, 6.05, 8.40.
LA SCALA : "Rencontre à Paris", "La vallée de la terreur", "Police judiciaire". A partir de midi.
LOEW'S : "Gone With The Wind" : 9 h., 12.45, 4.30, 8.20; le dimanche, 12 h., 3.50, 7.40.
MERCIER : "Les monstres de l'île en feu", 1.24, 4.14, 7.04, 9.54; "L'héritage de la colère", 12 h., 2.50, 5.40, 8.30.
ORPHEUM : "Mein Kampf", 10.40, 1.20, 4, 6.40, 9.20.
PALACE : "On The Double", 10.20, 12.35, 2.50, 5.10, 7.30, 9.45.
PRINCESS : "The Minotaur" : 11 h. 55, 3.10, 6.25, 9.45; "A Matter of Morals", 10 h. 15, 1.30, 4.45, 8.05.
REGENT : "Moment Of Passion", 3 h., 6.25, 9.50; "Come Dance With Me", 1 h. 20, 4.45, 8.10.
RIVOLI : "Madame du Barry", 2.30, 5.55, 9.20; "Stella, femme libre", 1 h., 4.25, 7.50.
SEVILLE : "Virgin Spring" : 2.30, 8.30; les samedis et dimanches, 2.30, 7, 9.30.
SNOWDON : "Never On Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35
STRAND : "Call Girls" : 10 h. 10, 2.05, 6, 9.55; Michel Strogoff", 12 h., 3.55, 7.50.
WESTMOUNT : "League Of Gentlemen", 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

Audition d'élèves

La 25e audition annuelle des élèves de diction de Mlle Graziella Paquette aura lieu ce soir à 8 h. à l'auditorium des Pères du St-Sacrement, 4450 rue St-Hubert. Le public est cordialement invité.

Au Forum

Mozart et Shostakovitch au dernier "Concert Populaire"

"ORCHESTRE POPULAIRE DE MONTREAL". Chef d'orchestre : Alexander Brott. Solistes : Pierre Luboshutz et Genia Nemenoff, pianistes-duettistes. Au Forum.

Programme :

Ouverture de l'opéra "Der Freischütz" ..... Weber

Symphonie no 5, op. 47 ..... Shostakovitch

Concerto no 10, en mi bémol, K. 365, pour deux pianos et orchestre ..... Mozart

Fantaisie sur l'opérette "Die Fledermaus" ("La Chauve-Souris") ..... Johann Strauss jr.

Solistes : Luboshutz et Nemenoff

•

Au Forum hier soir, devant une demi-salle, a eu lieu le dernier concert de la nouvelle série des "Concerts Populaires de Montréal".

L'orchestre groupé pour cette série inaugurée le mois dernier est constitué en bonne partie de musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal mais pour l'occasion, il porte le nom d'"Orchestre Populaire de Montréal". Il était dirigé hier soir par Alexander Brott, qui est également le directeur artistique de cette initiative.

Au programme figuraient principalement deux oeuvres majeures du grand répertoire : la cinquième Symphonie de Shostakovitch, la plus connue et probablement la plus importante des onze ou douze Symphonies du compositeur soviétique, ainsi que le Concerto pour deux pianos de Mozart, avec comme solistes les duettistes américains Luboshutz et Nemenoff.

Le concert était rehaussé par la présence d'un grand nombre d'ambassadeurs et de consuls de pays étrangers, notamment de l'ambassadeur de Russie à Ottawa, M. Aroutunian, et son épouse, auxquels l'exécution de la Symphonie de Shostakovitch était dédiée.

Cette audition coïncidait fort heureusement avec la nouvelle, rendue officielle hier seulement, de la prochaine tournée de l'Orchestre Symphonique de Montréal en Union soviétique, au printemps de 1962.

•

M. Brott et son "Orchestre Populaire" ont offert de la Cinquième de Shostakovitch une exécution qui, sans être impeccable dans tous ses détails, demeura continuellement bouleversante, unifiée, magnifiquement sonore, et pour tout dire magistrale.

Cette Symphonie, que son auteur a sous-titrée "Réponse d'un artiste soviétique à la critique juste", est une oeuvre monumentale, très exigeante et très longue, où trop de chefs ont tendance à accélérer les tempi. Il était réconfortant d'entendre enfin une exécution parfaitement lente et pénétrante, surtout dans son mouvement décisif, le largo. Même le scherzo (marqué allegretto) ainsi ralenti (oh ! à peine) produisait un effet inaccoutumé qui, pour ainsi dire, en accentuait l'humour malicieux.

L'exécution du Concerto de Mozart fut convenable. Les deux solistes s'entendaient généralement assez bien avec l'orchestre, mais à plusieurs reprises la pianiste avait tendance à ralentir le mouvement, alors que son partenaire et l'orchestre prenaient les devants.

Luboshutz et Nemenoff, qui ont derrière eux une très longue expérience comme duettistes, ont évidemment brillé dans les cadences où, seuls devant l'orchestre momentanément muet, ils ont pu faire admirer à loisir leur jeu bien roulant, leur ensemble impeccable et cette connaissance du style un peu percutant qui convient aux concertos à plus d'un clavier.

•

Les "Concerts Populaires de Montréal" ont fait exception hier soir à leur politique, formulée lors de leur lancement, de faire entendre au moins une oeuvre canadienne par concert.

Le programme avait débuté par l'Ouverture du "Freischütz" de Weber, remplie de mystère, toujours belle à écouter. Pour terminer, Luboshutz et Nemenoff, après leur Concerto de Mozart, ont fait entendre une Fantaisie pour deux pianos et orchestre basée sur les thèmes de l'opérette de Johann Strauss "Die Fledermaus".

J'imagine que cette Fantaisie a été écrite par eux. Le tout est assez brillant, mais cela n'ajoute rien à l'oeuvre déjà si parfaite de M. Strauss.

La mise au point des nombreux micros dispersés autour de l'orchestre n'était pas toujours parfaite, mais dans l'ensemble la musique s'écoutait sans trop d'ennui. Les bruits des portes et autres venant de tous les coins du Forum étaient plus agaçants.

On annonce déjà pour l'automne une nouvelle série de ces concerts.

Claude Gingras

Ouverture du Festival de Spolète

SPOLETE. (AFP) — Le 4ème "Festival des Deux Mondes" s'est ouvert cette semaine à Spolète, avec la première en Italie de "Vanessa", opéra du compositeur américain Samuel Barber. Gian Carlo Menotti, fondateur et président de ce Festival, a écrit le livret de l'oeuvre et en a réglé la mise en scène.

On reconnaissait dans l'assistance, outre les auteurs, le compositeur allemand Hans Werner Henze, Luchino Visconti, le chef d'orchestre américain Thomas Schippers, qui créa plusieurs opéras de Menotti, la comtesse Wally Toscanini, fille du célèbre maestro.

VI. 5-5047
Laval
AIR CLIMATISE
2 Films en Couleurs
PAT BOONE, ARLENE DAHL
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE
JANE WYMAN, ROCK HUDSON
"LE BRAVE ET LA BELLE"
CE SOIR SUR LA SCENE
JEU HOLLYWOOD
PRIX EN ARGENT

LA SAISON D'ETE DU
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST MILTON
commence
VENDREDI 23, 9 p.m.
avec
L'ANGE BLEU
Le film de von Sternberg qui a révélé
MARLENE DIETRICH
à L'ESTEREL
à STE-MARGUERITE
Abonnements et renseignements : LUCILLE au Centre d'art de l'Elysée
VI. 2-6053

"LA FOLLE NUIT"
EN 7e SEMAINE
à LA POUDRIERE
Ile Ste-Hélène
RELACHE DIMANCHE ET LUNDI
Billets en vente au Medical Arts Pharmacy et au 400
Rés. LA. 6-0821
Un spectacle à ne pas manquer !

DERNIERE SEMAINE
NE MANQUEZ SURTOUT PAS
SOIF D'AIMER
(Interdit aux moins de 18 ans)
En vedette
GILLES PELLETIER
THEATRE ANJOU
UN. 1-7495-4
Salle climatisée pendant le spectacle

ORLEANS
AUJOURD'HUI A VENDREDI !
"LA LOI DU VICE"
Barbara Rutting — Ivan Desny
aussi
"LA CHATTE SORT SES GRIFFES"
avec Françoise Arnoul

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— CLIMATISE PAR REFRIGERATION —
"POLICE INTERNATIONALE", Victor Mature - Anita Ekberg. "LA BRUNE BRULANTE", CinémaScope couleurs, Paul Newman - Joanne Woodward. "LA TOUR DES AMBITIEUX", William Holden - Barbara Stanwyck.

CLIMATISÉS
ST-DENIS · BIJOU
Steve BARCLAY
Yvonne SANSON
Nous les COUPABLES
également à l'affiche
John DEREK
Milly VITALE
LE TROTTOIR

LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE
CHARLES Aznavour
NICOLE COURCEL
dans un film de
ANDRE CAYATTE
à la
COMEDIE-CANADIENNE
LE PASSAGE DU RHIN

DEUXIEME SEMAINE
DANNY KAYE · DANA WYNTER in
ON THE DOUBLE
HYDE WHITE · RUTHERFORD
and MISS DIANA DORS
Climatisé
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
TECHNICOLOR and PANAVISION
PALACE

on s'amuse !
SPECTACLE GRATUIT
5 & 11 p.m.
BICYCLETTES GRATUITES
OFFERTES TOUS LES
MERCREDIS
Parc ouvert en après-midi et en soirée
MARDI AU DIMANCHE
FERMÉ LE LUNDI
PARC BELMONT

Du plaisir pour toute la famille
"ORIGINAL — UNIQUE AMUSANT"
Carnaval "Rotary" DE WESTMOUNT
NOUS SOMMES A L'ABRI
. . . A LA PATINOIRE DE WESTMOUNT
rue Ste-Catherine près de la Glen
Ce soir jusqu'à samedi

THE MINOTAUR
A Matter of Morals
TECHNICOLOR
BOB MATHIAS
ROSANNA SCHIAFFINO
ALBERTO LUPO
PATRICK O'NEAL · MOGENS WIETH
EVA DAHLBECK · MAI-BRITT NILSSON
A L'AFFICHE !
PRINCESS CLIMATISE
ROSEMONT RA. 1-8930
EMPRESS RAFRAICHI

BURT LANCASTER
dans la jeune faune de HAROLD HECHT
the YOUNG SAVAGES
2 DERNIERS JOURS
AIR CONDITIONNE
CAPITOL
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

AUJOURD'HUI 1 h. 30 et 8 h.
OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
BILLETS EN VENTE de 10 a.m. à 9 p.m.
sièges réservés
commandes postales acceptées
MATINEES à 1 h. 30
MERCREDI $1.50
SAM., DIM. et FETES $2.00
SOIREES à 8 h.
LUN. à VEN. $2.00
SAM., DIM. et FETES $2.50
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2907

MARIA SCHELL · JEAN MARAIS · MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU COEUR
1300 STE. CATHERINE EST
CANADIEN Air climatisé PLAZA
6305 ST-HUBERT

MARTINE CAROL
Madame du Barry
EASTMANCOLOR
Elle voulait aimer librement...
Stella FEMME LIBRE
MELINA MERCOURI
la gagnante de l'Oscar 1960 à Cannes
FRANCAIS RIVOLI
A L'AFFICHE !

Le jour où les plus grands "Gunfighters" se sont rencontrés
GEORGE MONTGOMERY
dans "LE HORS LA LOI"
STRAND Air climatisé
RIALTO CR. 7-3700
CHATEAU CR. 1-4400
SAVOY Air climatisé

TOUTE L'HORREUR D'HITLER
MEIN KAMPF
ASCENSION ET EFFONDREMENT DU REICH D'HITLER !
3e SEM.
OUTREMONT Climatisé
MONKLAND Rafraichi
ORPHEUM Climatisé
PAPINEAU LA. 1-6853
et
GRANADA CL. 5-2428

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
Version originale
CINÉRAMA VOUS EMPORTE VERS DES ILES EXOTIQUES AUX MILLE ÉMOTIONS
CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
TECHNICOLOR
AUJ. à 2 h. et 8 h. 40
RESERVATIONS : AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY

LA SCALA
TEL. RA. 1-5107
ROBERT LAMOUREUX
RENCONTRE A PARIS
VICTOR STAAL
LA VALLEE DE LA TERREUR
HENRI VILBERT
POLICE JUDICIAIRE

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Salle climatisée !
Sinatra · MacLaine · Can-Can
William Faulkner's Sanctuary · Lee Remick · Yves Montand
Lucerne Air conditionné ! "THE WORLD OF SUZIE WONG", VistaVision et Technicolor, William Holden, Nancy Kwan. "ALL IN A NIGHT'S WORK", Technicolor, Dean Martin, Shirley MacLaine.
Snowdon Air climatisé ! 9ème semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York Air climatisé ! Van Horne
"THE GREAT IMPOSTOR", Tony Curtis, Edmond O'Brien, Joan Blackman. En plus au York : "CARRY ON CONSTABLE", Sidney James, Shirley Eaton. En plus au Van Horne : "CARRY ON TEACHER", Kenneth Conner, Joan Sims.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

CALL GIRLS
CURT JURGENS
MICHAEL STROGOFF
GENEVIEVE PAGE
CinemaScope et Color
STRAND Air climatisé
RIALTO CR. 7-3700
CHATEAU CR. 1-4400
SAVOY Air climatisé

L'HISTOIRE D'AMOUR QUI A EMU DES MILLIONS DE GENS !
DAVID O. SELZNICK'S PRODUCTION OF MARGARET MITCHELL'S STORY OF THE OLD SOUTH
GONE WITH THE WIND
CLARK GABLE · VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD · OLIVIA deHAVILLAND
Passe tous les jours à : 9 a.m. — 12.45 — 4.30 — 8.20
Dimanche : 12.00 — 3.50 — 7.40
2e SEMAINE Climatisé
LOEW'S
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

DEON
CHAMPLAIN LA. 4-1685
CREMAZIE DUB. 4210
BEAUBIEN DA. 1-6060
MERCIER CL. 5-6334
ELECTRA LA. 3-9177
VILLERAY DU. 8-5577
VERDUN PALACE PO. 8-3092
COMMENT DÉNICHER UN MARI en couleur
DEBBIE REYNOLDS · TONY RANDALL · PAUL DOUGLAS
VERTES DEMEURES
AUDREY HEPBURN · ANTHONY PERKINS
'MONSTRES DE L'ILE DE FEU'
'L'HERITAGE DE LA COLÈRE'
N.B. — SUR LA SCENE AU THEATRE ELECTRA JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
MARLON BRANDO · VIRGINIA MAYO · JOHN PRICE
BAGDAD
'RAID CONTRE LA PEGRE'

Elle a fait un geste qui a bouleversé le monde
Le jour où les plus grands "Gunfighters" se sont rencontrés
GEORGE MONTGOMERY
dans "LE HORS LA LOI"
"ETRANGE MARIAGE"
ROBERT MITCHUM
DEAN JAGGER
15 MINUTES AVANT LA FIN DU FILM VOUS NE TIENDREZ PLUS EN PLACE !
Pourquoi cette jolie jeune fille voulait-elle donner naissance en public ?
"LE CAS DU Dr LAURENT"
JEAN GABIN — NICOLE COURCEL
Amherst SALLE CLIMATISÉE
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851

GAGNANT D'UN PRIX DE L'ACADEMIE !
INGMAR BERGMAN'S
THE VIRGIN SPRING
Courts métrages en plus
Danseurs MOISEYEV "THE STROLLERS", couleur
"MYSTERIES OF THE DEEP" de WALT DISNEY, Technicolor
TOUS SIEGES RESERVES (excepté en matinée du lun. au ven.)
MATINEES A 2 H. 30
Lundi au vendredi $1.00
Sam., dim. et fêtes $1.50
SOIREES $1.50
Lundi au vendredi à 8 h. 30
Sam. et dim. 7 et 9 h. 30
3e SEMAINE CLIMATISE
SEVILLE WE. 2-1139
Billets par la poste
Guichet ouvert de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.

Nouvelles de Joliette

JOLIETTE — (DNC) — La nouvelle tant attendue de la part des concierges et des employés de la commission scolaire de Joliette vient d'être rendue publique.

Le tribunal d'arbitrage chargé de trouver une solution au différend relatif à la signature d'un premier contrat de travail vient d'être constitué. Il se compose comme suit : président : Me Maurice Breton, de Joliette ; arbitre pour la commission scolaire : Me Maurice Majeau, de Joliette pour le Syndicat : Me Robert Sauvé, de Montréal.

Les procureurs des parties seront probablement Me Marcel Guilbault, de Joliette et Me Jean-Robert Gauthier, de Montréal. M. Maurice Desrochers, de Joliette, agira comme greffier du conseil d'arbitrage.

Incendie de $25,000

Un incendie a causé des dommages évalués à $25,000 dans les entrepôts de la Meunerie Coopérative, à Saint-Gabriel-de-Brandon.

Les flammes ont pris naissance au sous-sol de l'établissement, à 12 h. 45. Elles se sont rapidement étendues aux quatre coins de l'édifice et ont couru jusqu'aux réservoirs à grain, dans les étages supérieurs de la bâtisse. Les pompiers de Saint-Gabriel ont combattu plus de trois heures pour maîtriser l'élément destructeur.

Préfet du comté

M. Amable Chalut, maire de Notre-Dame-des-Plaines, a été élu à l'unanimité des membres du conseil du comté de Joliette préfet du comté récemment, au bureau d'enregistrement de Notre-Dame, en présence des 21 maires du comté.

Fonds industriel municipal

M. Jean Malo, président de la Compagnie de développement industriel de Joliette, demandait récemment aux édiles de cette ville d'encourager les marchands et industriels à souscrire au fonds industriel de cette compagnie, formé pour leur venir en aide en cas de sinistre. Il demande des contributions par compagnie de $100.

PAVAGE DE RUES

La ville de Joliette a approuvé des travaux de pavage qui seront effectués sur les rues Fontaine, entre Calixa-Lavallée et Fossé Parent; Bordeleau, entre Ste-Anne et Mt-Marc; de même que sur la rue Piette, entre Beaudry et de l'Industrie.

Caisse populaire

Un rapport de la Caisse populaire de Joliette indique qu'au 31 mai, l'actif de cette banque d'épargne est de $4,596, 229.10. La Caisse possède $2,083,108.69 en caisse, $588,723.92 en obligations, $4,101 en divers et $4,000 ont été déposés à l'Union régionale.

Un nombre de 3,999 sociétaires sont la raison d'être de la Caisse populaire de Joliette, qui tiendra son assemblée générale annuelle ce soir à 8 h. au Centre d'action sociale.

Nommé président de la comm. sportive

SOREL, (DNC) — M. Léo Péloquin, maire suppléant de Sorel, était choisi président de la commission sportive de cette ville, lors d'une première réunion de l'organisme, mis sur pied à la demande du Jeune Commerce.

La commission groupe en outre MM. Jacques Lavallée et Michel Pelletier, conseillers; René Cardin, Lionel St-Germain et Jean-Yvon Houle, ce dernier à titre de secrétaire-trésorier.

TIRAGE

SUITE DE LA PAGE 34

gnifiques prix disponibles pour ce concours.

Un vison pour madame

Il n'y a pas de chaleur, si grande soit-elle, qui puisse empêcher les auditrices de s'intéresser vivement au grand prix qui sera tiré au sort vendredi. La pige de cette lettre sera le clou de l'émission puisque la personne qui sera désignée par le hasard gagnera une superbe étole de vison d'une valeur de plus de $500. Aussi l'attribution de ce grand prix attire l'attention de ces dames qui, toutes sans exception, ont un penchant naturel très marqué pour le vison, surtout quand une étole peut s'enrouler autour de leur cou, en échange d'un bout de papier portant seulement l'inscription du nom et de l'adresse.

Une sécheuse

Le deuxième cadeau à l'enjeu suscite aussi beaucoup de convoitise de la part des auditrices.

A la suite de la pige d'une autre lettre, les animateurs annonceront le nom de la personne qui gagnera une sécheuse automatique de marque réputée. Dans le cas de cette deuxième gagnante, elle recevra elle aussi un cadeau évalué à plus de $300. Enfin, deux autres personnes seront désignées par le hasard pour recevoir les deux bicyclettes qui seront attribuées. Ces prix de belle valeur sauront faire la joie des enfants qui en deviendront les fiers propriétaires.

Participation gratuite

Comme il reste encore près de 48 heures avant le moment de la pige des lettres pour le tirage des vacances à l'émission "A & P vous appelle", on peut encore en profiter pour participer gratuitement à ce tirage en adressant des lettres contenant nom et adresse à "A & P vous appelle", poste CKAC, 980 ouest, rue Ste-Catherine. Evidemment, la suite logique de cette démarche sera de syntoniser sans faute l'émission présentée vendredi après-midi, de 2 h. 05 à 2 h. 30, à l'antenne de CKAC.

Dionne LTÉE-LTD.

PRÉSENTE LE FAMEUX FEU D'ARTIFICE AU PARC LAFONTAINE VENDREDI SOIR POUR CELEBRER LA ST-JEAN-BAPTISTE

LUNDI FETE NATIONALE DU CANADA FRANÇAIS FERME TOUTE LA JOURNEE OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

AVANT DE PARTIR POUR LA CAMPAGNE PRENEZ AVANTAGE DE LA GRANDE VENTE A UN DOLLAR

POULET À ROTIR CATÉGORIE 'A' PRET A CUIRE 5 lbs et plus lb 45¢

ROTI DE POINTE SURLONGE lb 83¢

POULET EN MORCEAUX DANS PAPIER lb 39¢

ROTI DE BOEUF Surlonge ou Croupe lb 79¢ MARQUE ROUGE OU BLEUE

POULET BAR-B-Q TOUT CUIT ENVIRON 2½ à 3 lb lb 49¢

BACON sans couenne lb 69¢ ROYAL OU SWIFT

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC 2 LBS OU PLUS BOEUF FRAIS HACHE lb 39¢

UNE LIVRE FRANKFURTS HYGRADE OU SWIFT AVEC JARRE 6 OZ Moutarde FRENCH'S 49¢

ROTI DE BOEUF HAUT-CÔTÉ lb 33¢ BOEUF ROUGE OU BLEU

ROTI DE BOEUF COTES CROISEES lb 49¢

COCA-COLA, PEPSI-COLA, SEVEN-UP, ORANGE NESBITT Bouteille régulière	EPARGNEZ 10¢ Aliments HEINZ Pour BEBES ASSORTIS	EPARGNEZ 16¢ Mélange gâteau EN SACS MONARCH
3 CARTONS DE SIX $1.00	10 BOITES 5 OZ $1.01	8 PAQUETS $1.00
EPARGNEZ 8¢ SWEET RELISH AYLMER	EPARGNEZ 5¢ BISCUITS WESTON ICE WAFER CARROUSEL	EPARGNEZ 17¢ THON BLANC DE FANTAISIE GOLD SEAL
4 JARRES 16 OZ $1.00	3 CELLOS DE 32 $1.00	3 BOITES 7 OZ $1.00
EPARGNEZ 17¢ HUILE VEGETALE MONARCH	EPARGNEZ 25¢ TISSUE A TOILETTE PARK PLACE COLORE	EPARGNEZ 16¢ PAPIER CIRE CUT RITE ROULEAU 100 PIEDS
3 BOUTEILLE 16 OZ $1.00	10 POUR $1.00	4 POUR $1.00
EPARGNEZ 17¢ BLE D'INDE A LA CREME DE FANTAISIE DELMONTE	EPARGNEZ 5¢ POIS No. 4 DE CHOIX ROYAL ROSE	EPARGNEZ 15¢ TOMATES DE CHOIX OAKLEAF
6 BOITES 15 OZ $1.00	6 BOITES 20 OZ $1.00	5 BOITES 28 OZ $1.00
EPARGNEZ 8¢ JUS DE TOMATE STOKELEY DE FANTAISIE	EPARGNEZ 11¢ PECHES DE FANTAISIE ALL GOOD DEMIES OU TRANCHEES	EPARGNEZ 17¢ COCKTAIL aux FRUITS HENLEY
8 BOITES 20 OZ $1.00	3 BOITES 28 OZ $1.00	3 BOITES 28 OZ $1.00
EPARGNEZ 16¢ POIRES A DESSERT OAK LEAF	EPARGNEZ 16¢ SPREAD AU CARAMEL SHIRRIFF	EPARGNEZ 17¢ POINTES D'ASPERGES DE FANTAISIE AYLMER
4 BOITES 28 OZ $1.00	4 CONTENANTS DE 14 OZ. $1.00	3 BOITES 12 OZ $1.00
BREUVAGES HI-C ORANGE RAISIN PARTY PUNCH ANANAS ET ORANGES	CREME GLACEE DIONNE CONTENANT DE 3 chop. 59¢	
3 BOITES 48 OZ $1.00	GATEAU SHORTCAKE CHRISTIE 29¢	
	CAFE RED ROSE SAC DE 16 oz. 75¢	
	NESCAFE JARRE 6 oz. 95¢	
	2 JARRES BEURRE D'ARACHIDE KRAFT 69¢ AVEC JARRE GELEE DE RAISIN GRATIS	

CANTALOUPS FRAIS A CHAIR ROSE, E.-U. No 1 GROSSEUR 45 2 pour 33¢

PECHES FRAICHES A CHAIR JAUNE E. U. No 1 4 livres dans panier 49¢

RAISIN ROUGE CARDINAL E.U. No 1 lb 25¢ 2 lb 49¢

FRAISES FRAICHES De Californie BOITE CHOPINE 29¢

RADIS FRAIS DU QUEBEC 3 paquets 10¢

ECHALOTES FRAICHES DU QUEBEC 3 paquets 19¢

MELON D'EAU FRAIS A CHAIR ROUGE MOYENNE DE 13 LB 69¢

30 TIMBRES UNITED GRATIS AVEC UNE BOUTEILLE NUGGET BLANC LIQUIDE 25¢ BLANC SCUFF LIQUIDE 35¢

30 TIMBRES UNITED GRATIS AVEC DEUX JARRES 12 OZ MARMELADE GOLDEN SCOTCH THICK OU SILVER 29¢

30 TIMBRES UNITED GRATIS AVEC BOUTEILLE 8 OZ. SAUCE BAR-B-Q GATTUSO 29¢

30 TIMBRES UNITED GRATIS AVEC DEUX JARRES 20 OZ FEVES au LARD PURITAN 2 pour 69¢

Dionne LTÉE-LTD. DEPUIS 1870

AVIATION ET MARINE

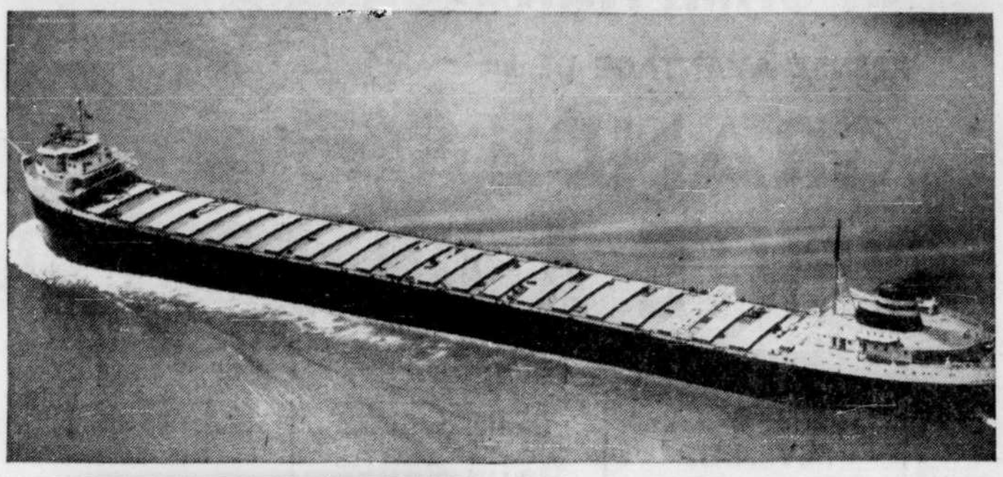

Photo Roger St-Jean, LA PRESSE

GEANT DES GRANDS LACS — Avec une longueur de 730 pieds, le "J. N. McWATTERS" est le plus gros bateau jamais construit au Canada, dans la catégorie des navires des Grands Lacs. La photo aérienne nous le montre alors qu'il subissait récemment des essais dans le golfe du Saint-Laurent. En bas, Mme J. N. McWatters, épouse du vice-président de la compagnie Scott-Misener Steamships Limited, déclenche le mécanisme qui lance la traditionnelle bouteille de champagne sur l'étrave du navire tout neuf. Dès ce soir, il appareille à destination de Sept-Iles où il prendra une cargaison de minerai de fer à destination des Grands Lacs; de là, il ramènera à Sept-Iles des céréales pour les élévateurs à grains. Des océaniques font ensuite le transport des céréales de Sept-Iles à l'Europe ou d'autres endroits du monde.

Baptême du J. N. McWATTERS, le plus gros navire des Grands Lacs

Le navire des Grands Lacs de 26,000 tonnes "J. N. McWatters", le plus gros navire du genre jamais construit au Canada, a été baptisé hier après-midi et remis à ses propriétaires.

Le cargo mesure 730 pieds de longueur et 75 pieds de largeur ; il est de 7½ pieds plus long qu'un autre navire du même genre, le "John A. France", construit également par Vickers, l'an passé.

Aucun navire plus gros ne peut entrer dans la Voie maritime.

Construit à Montréal, le navire sera baptisé par Mme J. N. McWatters, épouse du vice-président de l'agence maritime Scott Misener Steamships Limited, les propriétaires.

Le "J. N. McWatters" a été construit en deux sections, comme le "John A. France", aux usines Vickers de Montréal, et les deux parties du navire, touées jusqu'à Lauzon, ont été réunies dans la cale sèche du gouvernement, près de Québec. La poupe a été lancée en octobre dernier et la proue il y a quelques semaines.

La salle des machines du nouveau navire a été conçue de manière à permettre au mécanicien chef de voir d'un seul coup d'oeil tous les instruments et les organes importants de la machinerie. La timonerie, également, est de conception fonctionnelle et la disposition des commandes est compacte.

Le navire, dont l'espace destiné à la cargaison en vrac dépasse 1,000,000 de pieds cubes, fera la navette entre les Grands Lacs et Sept-Iles.

Il est mu par un moteur à turbine à vapeur produisant 9,000 H.P. Il est doté de tous les instruments de navigation les plus modernes, y compris le radar à courte et longue portée.

Accord aérien Bonn-Canada

Les instruments de ratification de l'accord de navigation aérienne, réalisé entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne, le 4 septembre 1919, ont été échangés, lundi, entre S.E. M. E. M. Reid, ambassadeur du Canada à Bonn, et le Dr Guenther Harkorth, directeur ministériel, au ministère fédéral des Affaires étrangères.

Cet accord qui prend force 30 jours après l'échange des instruments de ratification, règle le trafic aérien assuré sur les lignes entre la République fédérale et le Canada par des sociétés des deux pays signataires, ainsi que celui effectué dans l'espace aérien des deux Etats.

Deux records à la France

Un avion Morane-Saulnier du type "Epervier", du centre d'essais en vol d'Istres, équipé de turbo-propulseurs Turbo-Méca Bastan III, a battu le record du monde d'altitude de la catégorie en atteignant 38,865 pieds. L'ancien record (poids de 1 tonne à 3 tonnes, avion conventionnel à hélices) était détenu par l'Américaine Miss Jerry Cob, sur un Aero-Commandeur, avec 36,850 pieds.

Un planeur "Bréguet 904", piloté par Mme Anne-Marie Mandard et M. Jacques Amiel, a battu le record de France d'altitude en vol à voile (deuxième catégorie) avec 26,836 pieds, et d'altitude absolue avec 28,800 pieds.

Largué à quelque 2,450 pieds au-dessus du terrain de Saint-Auban, le planeur descendit à 1,220 pieds, pour ensuite entreprendre l'ascension au-dessus des contreforts de Châteauneuf-Val-Saint-Donnat. Il devait se poser 5 heures plus tard après avoir accompli sa remarquable performance.

Renflouement difficile

Des responsables de la navigation ont déclaré hier que le cargo britannique Ramon de Larrinaga, échoué depuis samedi sur un banc de boue au large de Verchères, ne pourra être remis à flot avant deux jours.

Le navire s'est échoué après avoir quitté Montréal avec un chargement de blé. Un trouble de gouvernail serait la cause de l'accident.

Les tentatives de remise à flot faites au moyen de remorqueurs n'ont pas réussi et on a fait venir des barges le long du rivage pour décharger la cargaison. Plus de 500 tonnes ont déjà été transbordées et il en reste encore au moins 2,000 à décharger.

On tentera de nouveau de mettre le navire à flot aujourd'hui ou demain.

Navires dans le port

Hang.	Nom du navire		Tonnage	Agent
2	Calgaria	Oc.	4617	Cunard SS. Co.
5	Letitia	Oc.	2100	Cunard SS. Co.
5	Bayshell	Fl.	590	Shell Oil Co.
4	Ibis	Oc.	1127	Furness Withy
9	Beavercove	Oc.	5819	Can. Pac. SS.
10	Ootmarsum	Oc.	3459	Keel Shipping
14	Manchester Mariner	Oc.	4571	Furness Withy
15	City of London	Oc.	4220	McLean Kennedy
13	Carrigan Head	Oc.	5060	McLean Kennedy
17	Douala	Oc.	1118	Saguenay Shipping
18	Nottingham	Oc.	3701	MANZ Line
26	Zenica	Oc.	1140	Robert Reford
27	Mormacmail	Oc.	4521	Moore McCormack
27	Fort Prevel	Fl.	262	Agence Maritime
29	Anten	Oc.	3736	Lunham & Moore
33	Dundee	Oc.	804	Clarke Steamships
33	North Shore	Côt.	654	Clarke Steamships
34	Maridan C	Oc.	552	Clarke Steamships
35	Gulfport	Côt.	1635	Clarke Steamships
39	Sunima	Oc.	1255	Saguenay Shipping
40	Tenna Dan	Oc.	2840	Saguenay Shipping
41	Tronstad	Oc.	1255	Saguenay Shipping
42	Ragneborg	Oc.	843	Can. Overseas Shipping
44	Santiago de Cuba	Oc.	1064	Colley Motorships
45	Swivel	Oc.	520	March Shipping Ag.
46	Transatlantic	Oc.	3216	March Shipping Ag.
63/65	Levisienne	Fl.	121	Can. SS. Lines
63/65	St. Leon C	Fl.	105	Can. SS. Lines
63/65	Weyburn	Fl.	1453	Can. SS. Lines
63/65	Martian	Fl.	2746	Can. SS. Lines
Poste				
10	Orsa Minore	Oc.	5992	Saguenay Shipping
6	Pinedale	Oc.	5305	Westdale Shipping
5	Wabana	Oc.	4221	Dom. Coal Co.
5	Cartierdoc	Fl.	1519	N. M. Paterson & Sons
6	Chilore	Oc.	4299	Can. SS. Lines
7	Maymere	Fl.	253	Caboteurs Unis
8	Credo	Oc.	9454	March Shipping
10	Whitefish Bay	Fl.	13552	Can. SS. Lines
Jet. 1	Coteaudoc	Fl.	1147	N. M. Paterson & Sons
16	H. J. MacManus	Fl.	1119	R. H. Read & Co.
Jet 2	Newbrundoc	Fl.	1521	N. M. Paterson & Sons
Jet 2	Kingdoc	Fl.	1520	N. M. Paterson & Sons
21	Comté Charlevoix	Fl.	97	Master
20	D'Iberville	—	—	Min. des Transports
23	North Voyageur	Côt.	489	Clarke Steamships
32	Flying Spray	Oc.	2896	Fed. Com. & Nav.
44	Lemoyne	Fl.	7503	Can. SS. Lines
45	Skiensfjord	Oc.	2036	Can. Overseas
53	Federal Pioneer	Oc.	4308	Fed. Com. & Nav.
52	Cairngowan	Oc.	4631	Furness Withy
54	HMCS Huron	—	—	Naval Service
Vickers	Texaco Warrior	Fl.	1422	Texaco Canada
"	N.B. McLean	—	—	Min. des Transports
"	John M. McWatters	Fl.	—	Scott Misener SS.
"	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
57	Lottinge	Oc.	2237	Furness Withy
58	African Princess	Oc.	4444	Shipping Ltd.
60	Manchester Eplorer	Oc.	707	Furness Withy
61	Serre	Oc.	6508	March Shipping.
71	Beech Hill	Oc.	4228	Fed. Com. & Nav.
99	Cape Transport	Fl.	1174	Hall Corporation
101	Grainmotor	Fl.	1063	Can. SS. Lines
102	Magdalene Reith	Oc.	2466	Robert Reford Co.
101	Imperial Welland	Fl.	1421	Imperial Oil
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
NAnc.				
1	Victorious	Fl.	3532	Upper Lakes
2	Scott Misener	Fl.	10328	Scott Misener SS.
3	Farrandoc	Fl.	992	N. M. Paterson & Sons
Lanoraie	Zoe	Fl.	4411	Shipping Ltd.

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action : elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

SEMINAIRE DE JOLIETTE

Sous la direction des Clercs de St-Viateur

COLLEGE CLASSIQUE affilié à l'Université de Montréal
COURS LATIN-GREC — Cours latin-sciences.

EXAMEN D'ADMISSION :

pour les candidats aux Eléments latins venant de l'extérieur du diocèse de Joliette : à 2 heures p.m.; les 1er et 15 juillet.

Pour toute information s'adresser au

BUREAU D'INSCRIPTION — SEMINAIRE DE JOLIETTE
Case postale 410 — Joliette, Qué.
Tél.: PLateau 3-7466

"J'aime la saveur du **OLD PORT** ...un cigare ultra-doux!"

Un cigare élégant, à l'arôme subtil. Essayez-le.

11¢ Prix suggéré

Legaré

ABAT LES PRIX DURANT LA 84IÈME VENTE ANNIVERSAIRE

3 DERNIERS JOURS

Magasinez Jeudi et Vendredi Jusqu'à 9 P.M.

Fermé toute la journée samedi le 24
Ouvert toute la journée lundi, 26

EXCEPTIONNEL

DEUX ARTICLES DE MEME PRIX QUE NOUS AVONS RASSEMBLES POUR LEUR QUALITE HORS SERIE

REFRIGÉRATEUR de renom par "Regent"

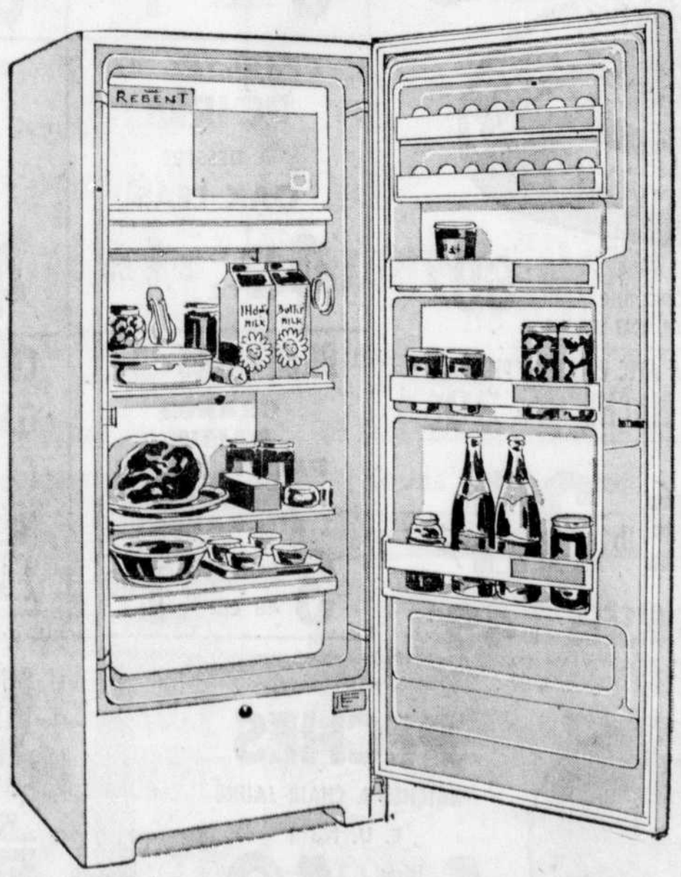

VOTRE CHOIX $229 AUCUN DEPOT 2.50 par semaine

"REGENT" vous offre des performances exceptionnelles et à un prix le plus bas durant cette vente

- Congélateur de 35 lb.
- Plateau de réfrigération contenant 19 lb de menus articles à portée de la main.
- Hydrateur de 20 lb d'aliments à portée de la main.
- Porte compartimentée pour bouteilles.
- Eclairage intérieur. Fini émail blanc cuit.
- Qualité supérieure.
- Construction solide.

CUISINIÈRE "Crosley" par Moffat

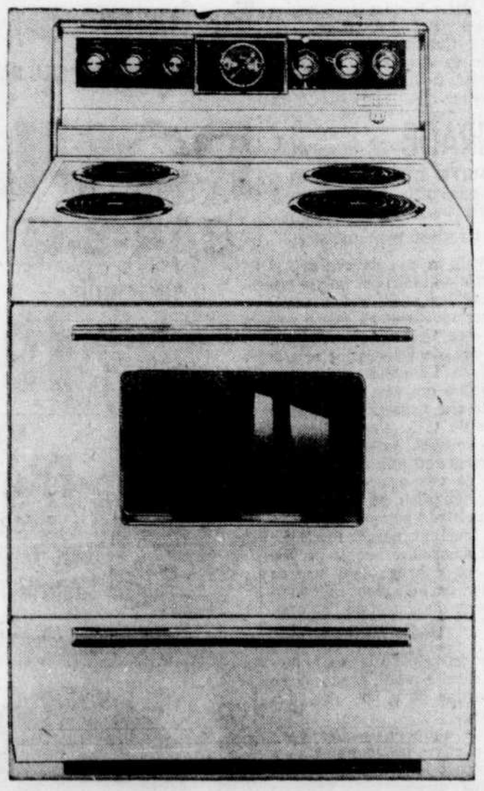

"CROSLEY" par Moffat est la cuisinière électrique de demain pour la ménagère d'aujourd'hui

- Réglage à cadran pour le four et la prise électrique
- Minuterie électrique, de grande précision
- Porte du four démontable pour un nettoyage facile.
- Fenêtre-vision anti-buée panoramique
- Côtés du four amovibles pour nettoyage facile
- Lumière témoin pour four et gril.

ROTISSERIE

- Broche actionnée par moteur fournissant un arrosage automatique. Peut être contrôlé à l'aide du cadran automatique. S'opère facilement.

Qualité de marchandises, service, satisfaction, justes prix et publicité franche, voici une politique traditionnelle chez Legaré.

AUCUN DEPOT —Jusqu'à 36 mois pour payer

(TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)

Legaré

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — ME. 7-5825 (Lachine)
4078, rue WELLINGTON — PO. 8-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

PRIX EN VIGUEUR
LES 21, 22, 23 et 24
JUIN 1961

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN
IGA LE PLUS PRES,
SIGNALEZ
DU. 9-8211

Un Régal Pour Toute la Famille...

Le Poulet

À FRIRE TABLERITE

de IGA

25 TIMBRES
GOLD BOND EN PLUS AVEC
SHORTENING
SNOW FLAKE EP.: 9¢ — 2 pqts 1 lb — 61¢

25 TIMBRES
GOLD BOND EN PLUS AVEC
GATTUSO
HUILE VEGETALE Bouteille 32 oz — 83¢

25 TIMBRES
GOLD BOND EN PLUS AVEC
BRYLCREEM
POUR CHEVEUX Tube rég. — 45¢

25 TIMBRES
GOLD BOND EN PLUS AVEC
LISTERINE
ANTISEPTIQUE Bouteille 7 oz — 73¢

25 TIMBRES
GOLD BOND EN PLUS AVEC
"LESTOIL"
Bout. 32 oz 87¢ — Bout. 16 oz 49¢

KAM-KLIK
PAINS DE VIANDE
CANADA PACKERS
(EPARGNEZ 6¢)
Boite 12 oz — 43¢

SALADA
SACS DE THE
(EPARGNEZ 8¢)
Paquet de 60 sacs — 75¢

"GAZA"
HOT CHICKEN
SAUCE EPARGNEZ 5¢ — 2 btes 15 oz — 32¢

IGA SUNNY MORN
CAFE
(EPARGNEZ 4¢)
SAC 1 lb — 59¢

NON CLASSES
POIS IGA
VERTS DE CHOIX
2 BOITES 20 oz — 37¢

MIRACLE WHIP
APPRET
A SALADES — KRAFT
EPARGNEZ 4¢
POT 16 oz — 39¢

WELCHADE
BREUVAGE RAISIN
EPARGNEZ 5¢
3 BOUT. 32 oz — 1.00

"IGA" JUS DE
POMMES
SUCCULENT
2 BOITES 20 oz — 37¢

POLI CHAUSSURES
ESQUIRE
NOIR, BRUN, TAN
BOITE REG. — 25¢

CIRE LANO, SCUFF KOTE
ESQUIRE
CIRE CHAUSSURE LIQUIDE
BOUT. REG. — 35¢

RABAIS DE 3¢
MUFFETS
CEREALES — QUAKER
2 PQTS 9 oz — 35¢

SWANKYSWIG
FROMAGE
CREME KRAFT
VERRE 8 oz — 41¢

CORDON BLEU
PATES
A VIANDE
BOITE 7 oz — 29¢

CHOC. WHIPPET
BISCUITS
VIAU — DELICIEUX
PQT 24'B — 49¢

TOUJOURS FRAICHES
PATATES
CHIPS HOSTESS
SAC 14 oz — 69¢

ASSORTIE
CREME
GLACEE IGA
BRIQUE CHOP. — 25¢

SNACKERS
CRACKERS
McCORMICK
PQT 8 oz — 25¢

POULET

FRAIS, CATEGORIE "A"
EVISCERE
"ACRONIZE".

POUR CONSERVER SA FRAICHEUR ET SON GOUT DELICAT !
A CE PRIX LE PLUS BAS EN VILLE !
LB **29¢**

POULET	DANS LE PANIER DE CHOIX — CATEGORIE "A"	lb 35¢
CUISSE	ET POITRINE DE POULET FRAIS — CHARNU	lb 55¢
AILES DE POULET	FRAIS POUR FRICASSEE	lb 29¢
BACON	SANS COUENNE — TABLERITE SERVEZ AVEC OEUFS "IGA"	Pqt 1 lb 69¢

JAMBON PRET A MANGER
ROYAL TENDERBRAND OU WILSIL'S BEST
sans jarret, sans couenne, dégraissé — lb 57¢

EPARGNEZ 4¢
CAFE
TOP VALU — INSTANT
Pot 6 oz — 85¢

CHOCOLAT NESTLE
"QUIK"
OU FRAISES
Boite 1 lb — 55¢

EPARGNEZ 8¢
PAPIER
DE TOILETTE "IGA"
8 roul. rég. — 1.00

EPARGNEZ 2¢
SAVON
TOILETTE IVORY
4 pains rég. — 35¢

EPARGNEZ 2¢
SAVON
IVORY SNOW
Paquet géant — 91¢

PECHES NO 1

NOYAU LIBRE
ETATS-UNIS
SUCREES
SAVOUREUSES DE LA **CALIFORNIE ENSOLEILLEE !**

PLEINES DE JUS DELICIEUX !
BAS, BAS PRIX ! — 4 lb pour 39¢

FEVES VERTES E.-U. NO. 1 FRAICHES IMPORTEES — lb 19¢

PRUNES ROUGES E.-U. NO. 1 DE CALIFORNIE — 6 lbs. (panier) 99¢

Q.T.F. TRANCHES
ANANAS
SUCRES
BOITE 15 oz — 25¢

PLANTER'S
ARACHIDES
COCKTAIL
BOITE 7 oz — 39¢

IGA ROYAL GUEST
PAIN
BLANC TRANCHE
PAIN 24 oz — 19¢

IGA ROYAL GOLD
OEUFS
FRAIS — GR. GROS.
Catégorie A douz. — 53¢

BAS PRIX
BONBONS
IGA — ASSORTIS
SAC 10 oz — 29¢

EPARGNEZ 7¢
SAUCE
BAR-B-Q "GAZA"
2 BOITES 15 oz — 55¢

EPARGNEZ 16¢
POIRES
HENLEY BARTLETT
4 BOITES 20 oz — 1.00

SUISSE
CHAMOIS
FROMAGE GRUYERE
IMPORTE
(EPARGNEZ 4¢)
Pqt 8 oz — 35¢

CHAISES
DE PARTERRE
(EN ALUMINIUM)
SPECIAL chacune — 5.55

SPECIAL KRAFT
- BEURRE ARACHIDE CRUNCHY un pot 12 oz
- BEURRE ARACHIDE LISSE un pot de 12 oz
- GELEE DE RAISIN UN POT 4 OZ

LE TOUT POUR 69¢

MARMELADE
SHIRRIFF'S
GOOD MORNING
(EPARGNEZ 10¢)
2 pots 24 oz — $1.00

DINTY MOORE
RAGOUT DE BOEUF
(EPARGNEZ 4¢)
SAVOUREUX
BOITE 15 OZ — 37¢

McLAREN'S
CORNICHONS DILL
TRANCHES — EPARGNEZ 16¢
4 POTS 16 OZ — $1.00

ALIMENTS CHIENS
CANADA PACKERS
MARQUE "CHUM"
(EPARGNEZ 15¢)
10 BTES 15 OZ — 1.00

DETERGENT
"DUZ"
AVEC SERVIETTE
(EPARGNEZ 4¢)
PAQUET GEANT — 91¢

"IVORY"
DETERGENT LIQUIDE
CONTENANT PLASTIQUE
(EPARGNEZ 4¢)
Ctn. Rég. — 91¢

OBTENEZ LE MAGNIFIQUE NOUVEAU CATALOGUE GOLD BOND GRATUIT CHEZ IGA

Emprunt de $10,790,000 conclu par la corporation de Montréal métropolitain

Le conseil de la corporation de Montréal métropolitain a vendu hier après-midi à un syndicat financier, dirigé par la firme Demers, Adam Ltée, l'émission de $10,790,000 d'obligations de la corporation, portant un taux d'intérêt de 5¼% pour les 10 premières années, et de 5¾% pour les 20 suivantes, à un prix de 98.315. Le taux effectif d'intérêt est de 5.8495%.

Il y a environ trois semaines, à la recommandation des représentants de Montréal à la corporation, les membres de l'organisme avaient rejeté la seule soumission offerte par un syndicat composé de 53 firmes, pour cet emprunt de $10,790,000; le taux effectif d'intérêt de cette soumission était de 6.17%. Les commissaires avaient alors autorisé la négociation de cet emprunt. C'est le premier emprunt négocié au Canada par la corporation métropolitaine.

Le produit servira à financer des travaux d'amélioration locale dans cinq municipalités de la corporation : Ville M.-Royal, Montréal-Nord, St-Michel, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est.

Le maire de Ville Mont-Royal, M. Reginald Dawson, et le représentant de Ville St-Michel, M. Marcel Ducharme, ont proposé l'acceptation de la vente d'obligations et la motion a été adoptée à l'unanimité.

En plus de la firme Demers, Adam Ltée, les trois maisons suivantes font partie du syndicat qui s'est vu octroyer la vente des obligations hier : Gaston Laurent Inc., la Maison Bienvenu Ltée et McDougall & Christmas Ltd.

Règlement de zonage modifié dans l'est

Le comité exécutif recommandera la semaine prochaine au conseil municipal d'amender le règlement de zonage 2110 dans le but de décréter secteur industriel la partie du terrain qui appartient à Johnson & Johnson Limited en bordure "est" de la rue Beauclerck, dans la partie est de Montréal.

L'amendement préconisé permettra à Johnson & Johnson Limited de construire un édifice à bureaux de trois étages dans un secteur actuellement zoné domiciliaire, côté "est" de la rue Beauclerk, au nord de la rue Notre-Dame.

Marshalls Silks & Fabrics Inc.

Nous vendons au comptant. Nos prix réflètent les économies

M Vente 39e ANNIVERSAIRE

Un Anniversaire pour nous... une fête pour vous!

IMPRIMES PURE SOIE

Val. de 6.95 à 8.95 — $4.99 | Val. de 4.95 à 5.95 — $3.79 | Val. jusqu'à 4.95 — $2.79

Luxueuse collection D'IMPRIMES EXCLUSIFS PURE SOIE IMPORTES à 50% de rabais de l'ancien prix marqué. Pour de très belles robes, blouses et pièces de port courant.

AUBAINE ANNIVERSAIRE

DES MILLIERS DE VERGES DE **SOIES et TISSUS d'ETE**

Largeur : 36" à 44"
Se vendaient jusqu'à 2.79 — $1.29

Figurez-vous de pareilles aubaines en tissus d'été aussi populaires ! Venez chercher votre part.

AUBAINE ANNIVERSAIRE

AUBAINES INTERESSANTES
RAYONNE et FANTAISIE d'ETE

Largeur : de 36" à 44"
Se vendaient jusqu'à 2.50
Voici un PRIX TRES BAS REDUIT SPECIALEMENT pour notre 39e VENTE ANNIVERSAIRE, maintenant — 79¢

VENTE ANNIVERSAIRE

SOLDE
TISSUS d'ETE

Largeur : 36" à 44"
Se vendaient jusqu'à 2.00
MAINTENANT — 50¢

Un reste d'une série discontinuée

AUBAINE ANNIVERSAIRE

EXCLUSIVE COTONNADE COUTURIER

Se vendaient de 2.95 à 4.50
MAINTENANT — $1.99

D'un maître tisserand d'Europe, voici de ravissantes cotonnades aux motifs exclusifs à Marshalls.

AUBAINE ANNIVERSAIRE

Cotonnade Dessinateur

Se vendaient de 2.25 à 2.75
MAINTENANT — $1.29

Vous économiserez beaucoup durant notre VENTE ANNIVERSAIRE. Une exclusivité de Marshalls.

AUBAINE ANNIVERSAIRE

COTONNADE de CHOIX

Se vendaient de 1.50 à 2.25
MAINTENANT — 89¢

Voici un grand choix de cotonnades imprimées du meilleur goût.

AUBAINE ANNIVERSAIRE

COTONNADE d'ETE IMPRIMEE

Val. jusqu'à 1.25 — 59¢ | Val. jusqu'à 79¢ — 39¢

Ces imprimés "Sanforized" et lavables sont à rabais spécial pour notre

AUBAINE ANNIVERSAIRE

1,000 VERGES DE CREPE

BLANC SEULEMENT — 29¢

AUBAINE ANNIVERSAIRE

OUVERT jusqu'à 6 h. 30 le JEUDI et jusqu'à 9 h. le VENDREDI, SAMEDI le 24, fermé à 1 h. p.m.
"Qui dit tissu à la verge dit Marshalls" Un seul magasin : 1195 ouest, Ste-Catherine — VI. 4-2558

Voyez

SAUVÉ FRÈRES

pour tous vos VETEMENTS D'ETE et VETEMENTS de PLAGE pour plus de confort en VACANCES !

A. ENSEMBLES DE PLAGE — $15.95
"DEUX PIECES" POUR HOMMES
En coton léger "Sanforized", tissu lavable. Motifs quadrillés dans un magnifique choix de teintes : or, olive, bleu, vert et "plaid". CULOTTE, genre "boxer", avec intérieur doublé de rayonne et ceinture élastique. Poche pratique pour monnaie. Tailles : Petit, moyen et grand.
et jusqu'à $19.95
Autres modèles depuis $9.95

B. ROBES EN RATINE POUR HOMMES — $13.95
TRES PRATIQUES POUR LA PLAGE OU A LA MAISON
Robes de chambre en ratine ultra confortables par leur légèreté ! Le tissu de ces robes possède un grand avantage en étant très absorbant... ce qui les rend pratiques après le bain ou une douche. Choix varié de modèles à rayures et couleurs attrayantes. Toutes les grandeurs. P.M.G. EXTRA GRAND.
et jusqu'à $19.95

C. ENSEMBLES D'ETE — $3.95
POUR GARÇONS
(CHEMISE ET CULOTTE COURTE)
Vos enfants seront fiers de porter un de ces ensembles lavables de belle conception... La chemise, de broadcloth de coton léger, est soigneusement confectionnée et se présente dans un modèle d'imprimé de fantaisie. MANCHES COURTES. La culotte courte, très seyante, complète bien cet ensemble sport. Choix de couleurs : olive, or, gris, bleu marine ou beige. 6 à 12 ans.
et jusqu'à $5.95

D. ENSEMBLES DE PLAGE — $5.95
"DEUX MORCEAUX—POUR GARÇONS
Caleçon de bain et chemise de même tissu offrant une tenue de plage vraiment chic à vos garçons. L'ensemble est en frais coton, entièrement doublé de ratine pour plus de confort. Caleçon avec ceinture élastique et support intérieur. Modèles jeunes, dans les teintes de : bleu, or, marron et olive. Tailles : petite, moyenne et grande, 8 à 18 ans.
et jusqu'à $9.95

ARGENT REMIS SI NON SATISFAIT !

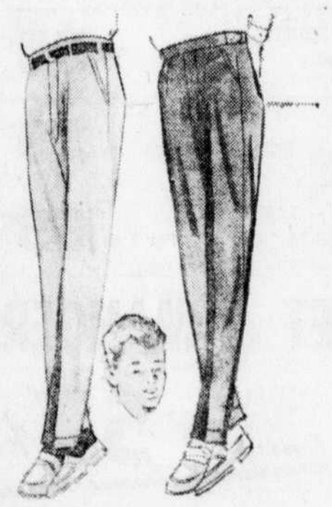

PANTALONS
"TOUT USAGE" LAVABLES
POUR GARÇONS
Pour le jeu, à l'intérieur comme à l'extérieur, les promenades, ou pour toute heure du jour, ces pantalons sont tout indiqués ! PARFAITEMENT LAVABLES ! Choix de tissus : coton mercerisé, broadcloth de coton à texture de fins rayés ou coton satiné. Teintes à la mode : olive, or, beige, gris, bleu marine, etc. Confection de qualité.
6 A 12 ANS — $2.95 et jusqu'à $4.95
8 A 18 ANS — $3.95 et jusqu'à $7.95

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS
A MANCHES LONGUES OU COURTES — $1.95
Voilà bien la meilleure façon d'être confortable et d'avoir une allure chic... la journée durant ! Confectionnées avec soin soit dans du coton "Arnel", soit dans du fin broadcloth mercerisé ces chemises vous sont offertes dans un choix de modèles attrayants et de teintes tout à fait modernes. Il vous faut venir voir notre assortiment dès MAINTENANT ! 8 à 18 ans.
et jusqu'à $3.95

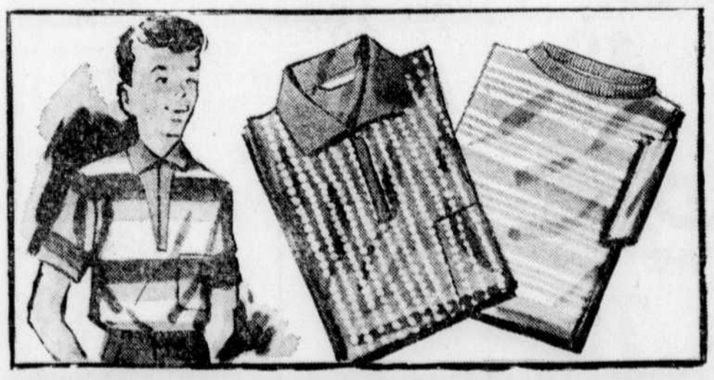

CHEMISES "POLO" POUR GARÇONS — $2.50
Pratiques en maintes occasions, surtout durant la période des vacances, superbes chemises "Polo" en frais tricot de coton de fantaisie ! Vous aimerez leur confection, leur style et le choix de teintes dans lequel elles sont présentées. Vraiment, il s'agit là d'aubaines à ne pas manquer ! 6 à 18 ans.
et jusqu'à $3.95

GILETS SPORT
POUR GARÇONS
Vestons élégamment confectionnés par un des plus importants manufacturiers du Canada. Superbe tissu "tweed" qui conserve son apparence infroissable malgré le plus dur usage. Poches à rabat, modèle à 3 boutons. Les plus récentes teintes de la saison vous sont offertes.
JUNIORS de 6 à 12 ans $13.95
et jusqu'à $19.95
GARÇONS 12 à 16 ans $16.95
et jusqu'à $22.50
ADOLESCENTS 16 à 20 ans .. $22.95
et jusqu'à $29.50
PANTALONS pour appareiller $4.95
et jusqu'à $13.95

CALEÇONS DE BAIN
POUR HOMMES — $3.95
Choix de modèles genre "Boxer" en fine popeline de coton ou plaid tissé. Aussi caleçons en latex avec cordon coulissé à la taille en tissu élastique. Extensibles (30 à 44). Teintes or, olive, noir, bleu ou rouge.
et jusqu'à $7.95
Modèle "Boxer" $2.95 à $5.95
Tailles : extra grand $5.95 et plus

CALEÇONS DE BAIN
EN LATEX — POUR GARÇONS — $1.50
Extensibles ou ceinture élastique avec cordon coulissant à la taille. S'ajustent bien. Garçons 8 à 16 ans.
et jusqu'à $2.95
Modèle "Bozer" $1.95 à $4.95

STATIONNEMENT GRATUIT
à l'arrière de notre magasin sur Chateaubriand

Ouvert JEUDI et VENDREDI SOIR

SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT — CR. 3-3354

A Saint-Jean

Nouvel exécutif au conseil central des Syndicats nationaux

SAINT-JEAN. (DNC) — M. Réjean Buteile, membre du Syndicat des employés de Bennett, à Chambly, a été élu récemment président du Conseil central des Syndicats nationaux de Saint-Jean.

L'exécutif compte en outre MM. Pierre Pépin, du même syndicat, 1er vice-président ; Denis Martel, du Syndicat de la Pierre et du Granit d'Iberville et ancien président du Conseil, élu second vice-président ; Mlle Monière, présidente de l'Association des employés de l'hôpital Saint-Jean, élue secrétaire - archiviste ; Télesphore Vignault, président du Syndicat de la Construction, trésorier ; Roger Lamarre, de Chambly, sergent d'armes ; Mlle Claire Bonneau, statisticienne ; Rober Cayer, commissaire-ordonnateur.

Fermeture de magasins à Sorel

SOREL. (DNC) — Les magasins de Sorel, qui seront fermés toute la journée les samedis 24 juin et 1er juillet, jours de la St-Jean-Baptiste et de la Confédération, demeureront ouverts jusqu'à 9 h. du soir les jeudis 22 et 29 juin, avant-veilles de ces deux fêtes.

Le Marché Richelieu sera également ouvert de 8 h. du matin et jusqu'à 9 h. du soir les jeudis 22 et 29 juin. Les vendredis 23 et 30 juin, il opérera de 7 h. du matin à 6 h. du soir. Les samedis 24 juin et 1er juillet, il sera fermé toute la journée.

Par ailleurs, la commission scolaire de St-Joseph-Tracy, qui habituellement tient son assemblée régulière le 4e lundi de chaque mois, annonce qu'elle reporte ce mois-ci son assemblée au mardi 27 juin, le lundi 26 ayant été proclamé fête légale par les autorités provinciales.

De plus, le conseil municipal de Sorel vient de proclamer congés civiques les samedis 24 juin et 1er juillet.

Accusé de meurtre

Sentence à Ville-Marie

VILLE-MARIE. (PC) — La déposition des témoins a pris fin hier au procès de Rejean Beaudoin, 29 ans, de Kirkland Lake, qui est accusé du meurtre d'un vieillard de 72 ans, M. Ulric Lannoie, d'Angliers, dans le Québec.

Aujourd'hui, le jury, après avoir entendu les plaidoyers de la défense et de la couronne de même que l'allocution du président du tribunal, le juge Léopold Larouche, délibérera en vue de rendre son verdict.

Le dernier témoin entendu hier a contredit les faits relatés précédemment par le beau-père de l'accusé, M. Alcide Dumoulin, qui avait affirmé que son fils était à la maison la journée qui a précédé le crime.

En effet, M. James Ford, pointeur à la Upper Canada Mines de Dobie, en Ontario, a déposé les pièces justificatives, démontrant que l'accusé avait travaillé de 7h. du matin à trois heures de l'après-midi cette journée-là.

Bambin grièvement blessé par un camion

GRANBY. (C.D.) — Un bambin de trois ans et demi, Sylvain Fréchette, dont les parents, M. et Mme Raymond Fréchette, habitent au 249, rue York, se trouvait entre la vie et la mort, hier après-midi à l'hôpital St-Joseph de Granby après avoir subi un accident routier survenu à l'angle des rues Laurier et des Erables, vers les 2 h. 20.

L'enfant s'approcha d'une roue arrière d'un camion de la ville et apparemment perdit équilibre et roula sous la roue quand le lourd véhicule démarra.

LOCATAIRES

SUITE DE LA PAGE 33

paye la taxe d'eau en leur nom. Cependant, M. Major écrit que la plupart de ces locataires ne sont pas avisés de la date des élections ou de l'appel nominal des candidats.

Presque tous les locataires de Westmount, selon M. Major, semblent opposés à l'abolition de la régie des loyers.

Selon les chiffres fournis par la municipalité, il y a à Westmount 3,800 locataires et 5,800 propriétaires.

ECOLES

SUITE DE LA PAGE 33

sans tenir compte de tous les projets à venir.

Budget temporaire de $5 millions

Le budget de l'année 1961-1962 n'ayant pas été voté par les commissaires sortant, un budget temporaire de $5,000,000 a été adopté hier après-midi, pour les mois de juillet et août. Cette somme permettra aux commissaires de faire face aux dépenses courantes et à l'achat du matériel scolaire.

M. Doucet a annoncé, au cours de la séance, que l'Association professionnelle du personnel administratif de la CECM (CSN) avait obtenu son certificat de reconnaissance syndicale. Des négociations seront entamées avec les représentants de ce nouveau syndicat dans un avenir prochain.

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED.

A TOUTES NOS SUCCURSALES

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST	RA. 2-4681
301 RUE CRAIG OUEST	UN. 6-5692
4050 RUE WELLINGTON, VERDUN	PO. 8-4793
5742-46 AVE DU PARC	CR. 4-6453
1191 BOUL. ST-LAURENT	UN. 6-5692
4833 SHERBROOKE OUEST	WE. 7-3918
1494 STE-CATHERINE OUEST	WE. 5-1156
CENTRE D'ACHATS DORVAL	ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales : 301 ouest, rue Craig.

4050 RUE WELLINGTON, VERDUN, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI — JEAN-TALON ET DORVAL, OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI — AVE DU PARC, STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERTS JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI.

VAISSELLE "GERBE DE ROSES"
NOUVEAUX BAS PRIX

SERVICE DE DEBUTANTE 4 DE CHAQUE
• Tasses • Soucoupes • Assiettes à pain, à soupe et à dîner.
20 MORCEAUX LE TOUT $4.95

SERVICE DE 53 MORCEAUX
8 couverts—tasses—soucoupes—assiettes à pain, à dîner, à dessert et à soupe — Sucrier et crémier. Plateau et bol.
VENTE $13.95

CHAISES PLIANTES POUR PIQUE-NIQUE, PLAGE
Pour le jardin ou la campagne
Dossier en canevas et siège en bois
Rég. $3.59
VENTE $1.77 chacune
2 pour $3.50

SIEGE EN LATTES
Confortable pour les longs voyages
$6.95

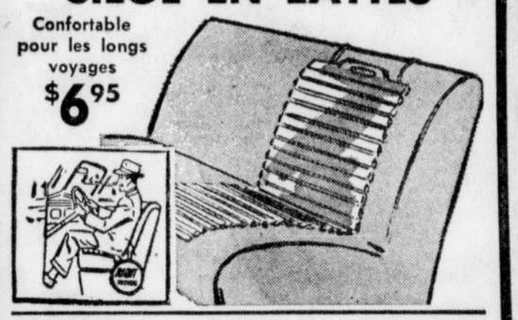

JEUX BADMINTON
No 2 — 2 raquettes, 2 volants, 1 filet et valise de transport. L'ensemble $1.98
No 4 — 4 raquettes, 2 volants, 1 filet et poteaux avec valise de transport. L'ensemble $3.95

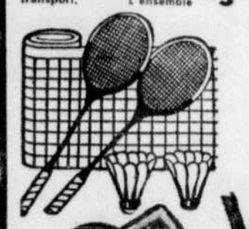

ROTISSERIE A PIQUE-NIQUE TRANSPORTABLE
SE PLIE FACILEMENT DANS MALLETTE. CHALEUR A 3 DEGRES.
Hauteur 25½" Grille de 17" x 15½"
VENTE, ch. $4.95

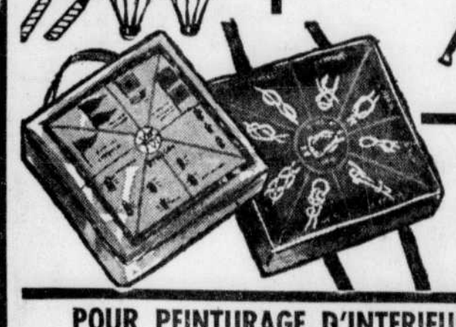

COUSSINS de BATEAU
Approuvés par le Gouvernement
• Bourrés de Kapok
• Imperméables
• Beaux dessins marins
• Dim. 15 x 15 x 2"
VENTE $3.95 ch.

Nouveau 'CORNING PYREX'
POUR CADEAUX DE JUIN
Du réfrigérateur au four sans danger de briser

THEIERE 6 tasses	$7.95
POELE de 10" avec couvercle	$14.95
POELE de 7" avec couvercle	$4.95
PERCOLATEUR 6 TASSES	$11.95
PERCOLATEUR 9 TASSES	$12.95
GROSSE CASSEROLE allant au four	$8.95

Epargnez $1.07 sur CASSEROLE Allant au four de 32 oz
REG. $4.95 $3.88
POIGNEE DETACHABLE $2.00

EPARGNEZ sur OUTILS de JARDINAGE

CULTIVATEUR RAPIDE
Excellent pour jardins de fleurs et légumes.
3 FOURCHONS $1.39
4 FOURCHONS $1.79

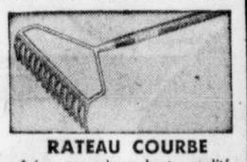

RATEAU COURBE
Acier au carbone haute qualité, dents recourbées effilées de 3". Manche 5'.
14 dents Largeur 14" 1.79
14 dents Râteau droit 1.39

CISAILLES D'ACTION FACILE POUR GAZON
LAMES TRANCHANTES EN ACIER TREMPE
97¢

PELLE DE JARDIN
bout rond poignée en "D" Fabrication à dos creux
$2.33

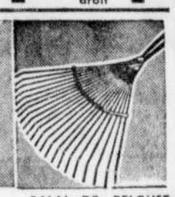

BALAI DE PELOUSE
Modèle illustré $1.49
DISSTON
Modèle 18" $3.15
Modèle 24" $3.65

Nouvel épandeur VIGORO
MOITIE PRIX $3.97
Rég. $7.95

Golden Vigoro

Spécialement pour pelouse
préparé d'après un nouveau procédé breveté.
ne brûle pas l'herbe
si vous employez les quantités recommandées. Une seule application est efficace pour toute la saison.
NOUVEAU GOLDEN VIGORO
SAC de 15 lb (2,000 pi. car.) $2.40
SAC de 35 lb (5,000 pi. car.) $4.45
GOLDEN VIGORO avec 'End-O-Pest' (3,300 pi. car.) au sac $5.50
PINK VIGORO
SAC DE 15 lb $1.90
SAC DE 35 lb $3.35

MELANGE GRADE No 1 GRAINE POUR GAZON "Suburban"

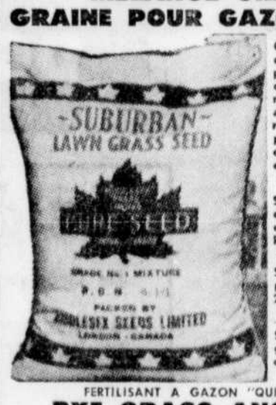

Contient le meilleur ensemble d'herbes de qualité et est classifié par l'Etat. Il renferme un mélange de petit trèfle blanc hollandais, rye-grass anglais, rye-grass italien, agrostide, pâturin des prés, pâturin trivialis et fétuque rouge rampante. SAC de 1 LIVRE pour petit espace on pourra semer environ 10 x 15 pieds. 59¢
SAC DE 2 LIVRES pour le devant de la maison — on pourra semer environ 10 x 30 pieds. Rég. $1.79. $1.15
SAC DE 5 LIVRES pour grandes pelouses. On pourra semer environ 25" x 30"—Rég. $4.25. $2.79
SAC DE 25 LIVRES — L'achat de ce gros sac vous fera épargner beaucoup.— Rég. $17.25. $12.75
FERTILISANT A GAZON "QUICKIE"
RYE GRASS ANGLAIS BAS PRIX SPECIAL SAC 5 LB $1.69

TUTEURS DE JARDIN EN BAMBOU VERT
Excellents pour les plants de tomates, plantes grimpantes, etc.
3 pi. de hauteur 50¢ le paquet (25 au pqt)
4 pi. de hauteur 75¢ le paquet (25 au pqt)
5 pi. de hauteur $1.00 le paquet (25 au pqt)

BOYAU D'ARROSAGE EN CAOUTCHOUC
Haute qualité — Embouti à l'usine fabriqué par Dominion Rubber Co.

BOYAU ENDURO DE CAOUTCHOUC
25 pieds $2.60 50 pieds $4.75
BOYAU DIAMOND AVEC PAROI RENFORCEE
25 pi. $3.85 50 pi. $7.25 75 pi. $10.45 100 pi. $13.95

ECONOMISEZ SUR VOS ACCESSOIRES DE PLOMBERIE

CABINES A DOUCHES
Idéales pour la maison de campagne ou pour l'installation en ville.

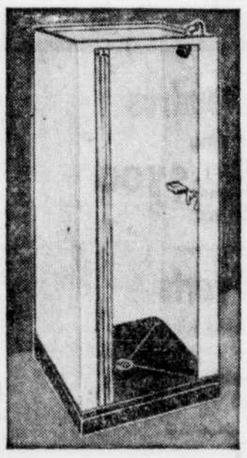

Le plancher tout d'une seule pièce en émail de porcelaine grise s'égoutte parfaitement. Les murs en acier à l'épreuve de la rouille, recouvert d'une épaisse couche d'émail blanc cuit à même. L'ensemble complet comprend la tête de la douche, les manettes de contrôle de l'eau, la tuyauterie nécessaire, un rideau de douche avec anneaux et savonnier. 30" x 30".
Valeur $59.50 PRIX DE VENTE $39.75

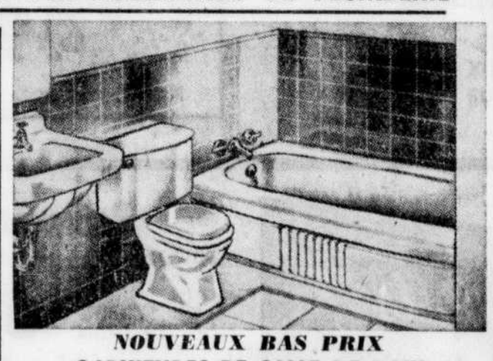

NOUVEAUX BAS PRIX
GARNITURES DE SALLE DE BAIN
TOILETTE A TRAPPE RENVERSEE A ACCOUPLEMENT COURT $26.77 COULEURS BLEU - VERT ROSE-JAUNE $38.95
$3.79 DE SUPPLEMENT POUR LE SIEGE
Lavabo 17" x 19", Blanc. $12.95 COULEURS $19.95
Robinets mélangeurs compris
BAIGNOIRE 5 PIEDS Acier émaillé blanc — Raccords en sus. Prix spécial $48.95

DOUCHE FLEXIBLE CHROMEE
vous permettant d'abaisser le jet d'eau pour ne pas mouiller votre chevelure. Vous n'avez qu'à démonter l'ancienne connection.
BRAS FLEXIBLE Rég. $5.95 $2.97
POMPE AJUSTABLE Rég. $3.95 $1.97

SIEGE DE TOILETTE
CHOIX DE BLANC, NOIR OU COULEURS

Sièges au doux fini émail qui s'harmonisera à tout agencement de couleurs.
Val. rég. $6.95 $3.79

Ces sièges moulés sont recouverts d'une épaisse couche d'enduit perlisé qui ne nécessite jamais de peinture.
Val. rég. $12.50 $6.97

DOUCHE DE BAIGNOIRE
A succion qui colle au mur. $2.77

PORTE-SERVIETTE chromé à 3 branches Ch. 67¢
COLLIER A DOUCHE CHROME ROND $8.95
COLLIER OVALE tel qu'illustré $10.95
RIDEAU $1.37

POUR PEINTURAGE D'INTERIEUR
PEINTURE ET EMAIL
B-H CREST
JUSQU'A $2.75 D'ECONOMIE PAR GALLON
UNE PEINTURE DE QUALITE CONSISTANTE COUVRANT EN UNE SEULE COUCHE

PINCEAUX de 3½" à prix spécial Rég. $1.95 97¢

Il suffit d'une soirée pour peinturer une pièce quelconque de la maison. Au rouleau comme au pinceau cette peinture s'applique facilement et ne laisse aucune trace.

AU CHOIX LA PINTE $1.35 LE GALLON $4.45

EMAIL
Email blanc très luisant pour murs et boiseries. Aussi disponible en ivoire, vert Nil, bleu, orange, brun et rouge écarlate.
$4.45 LE GALLON LA PINTE $1.35

LATEX
Latex de caoutchouc acrylique pour murs. Sèche vite et donne un beau fini. Blanc, vert feuille, gris chaud, bleu pastel, chartreuse, café au lait, bleu océan, rose fleuri, jaune soleil, gris et vert pastel.
$4.45 LE GALLON LA PINTE $1.35

SEMI-LUSTRE
Peintures murales de qualité. Blanc, vert lime, ivoire camée, rose pétale, bleu rouge-gorge, gris de luxe.
$4.45 LE GALLON LA PINTE $1.35

PEINTURE LUSTREE
POUR L'INTERIEUR OU L'EXTERIEUR. Blanc lustré, crème, vert persienne, paille, rouge foncé, gris français, brun moyen et blanc mat.
$4.45 LE GALLON LA PINTE $1.35

SOLDE D'ENTREPOT DE **KRILIUM** REGENERATEUR DE SOL

Boite 1 lb Rég. 95¢ 2 boites pour 25¢
Boite 5 lb Rég. $5.45 2 boites pour 98¢

CLOTURE PLIANTE LONGUEUR 10 PIEDS POUR PELOUSES

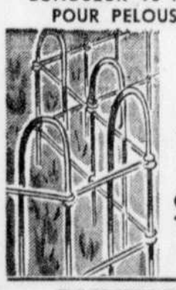

18" de hauteur par 10' de long. SPECIAL $1.33

FAUCILLES

Fabriquées en Angleterre No 37 ch. 97¢
DISTON No 3 ch. $1.45

SECATEUR A RESSORTS
BEC DE PERROQUET 79¢
SECATEUR A TETE ENCLUME 97¢

PEINTUREZ-VOUS LA MAISON, LE CHALET OU L'AUTO DURANT VOS VACANCES ?
Laissez l'ensemble de peinture au fusil portatif WEBSTER 860 faire le travail à votre place
pour le peintre ou le bricoleur, toujours efficace, fiable, est très économique à faire fonctionner. Comprend 1 compresseur, la base, la poulie du moteur et la courroie. 15' de boyau pneumatique et le pistolet No 112.
PRIX DE VENTE $34.75
MOTEUR EN PLUS ¼ C.V. $14.95

ESSAI GRATIS DE 7 JOURS
Black & Decker NOUVEAU **TAILLE-HAIE**
Si au bout de 7 jours, vous n'êtes pas absolument satisfait, nous vous rembourserons avec plaisir le prix tout entier de l'appareil dès que vous nous l'aurez renvoyé.
SEULEMENT $34.95

Epargnez temps et effort avec ce nouveau taille-haie Black & Decker électrique à bon marché. Taille haies, arbustes et bosquets. Très longue lame de 13" qui en taille davantage en moins de temps.
Offre de présentation BLACK & DECKER d'outils de jardinage

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

SENATEUR

SUITE DE LA PAGE 3

Paquette, alors ministre provincial de la Santé.

Continuant son témoignage, M. Belhumeur avait raconté vendredi que M. Courtemanche lui avait demandé une "compission" de 10% pour lesdits octrois qu'il obtiendrait en faveur de l'hôpital. Ce qui fut accepté par le Dr Hori.

Toujours en fin de semaine, le sénateur Courtemanche nia ces allégations de M. Belhumeur. Hier, M. Diefenbaker se porta lui-même garant de l'honnêteté du sénateur, aux Communes. Et l'affaire n'est pas finie, puisque, précisément, Me Dollard Dansereau vint annoncer hier matin à la commission d'enquête que le sénateur serait prêt à témoigner demain (jeudi) devant elle.

Dans l'intervalle, on s'attendait que M. Romuald Belhumeur revienne devant la commission aujourd'hui — commission que préside le juge Victor Chabot — pour faire des déclarations supplémentaires au sujet du sénateur.

Plusieurs titres

Pour en revenir au témoignage du Dr Létourneau (Charles-Ulysses Létourneau, B.A., M.D., C.M., B.C.L., M.S.H.A., F.A.C.H.A.), disons que ce dernier est un témoin-expert convoqué par Me Laurent Bélanger, l'avocat du Dr Hori, pour venir rendre compte de l'organisation de l'hôpital.

Le Dr Létourneau a une vaste expérience dans ce domaine. Il a été diplômé de McGill en 1937, et bachelier en droit civil de la même institution en 1948; il détient une maîtrise en administration hospitalière, de l'université Northwestern, de Chicago; il est également professeur à cet endroit; il fut autrefois directeur adjoint de l'American Hospital Administration; il est rédacteur en chef de la revue américaine "Hospital Management"; il a écrit de gros volumes sur l'administration des hôpitaux; il a été l'un des disciples de McEachern, dont l'oeuvre est vraiment la "bible" de toutes les administrations hospitalières; il a commandé un hôpital militaire (américain) pendant la dernière guerre mondiale; et il a été directeur des inspecteurs des hôpitaux aux Etats-Unis.

Nanti de cette formidable réputation, le Dr Létourneau est arrivé à Jean-Talon pour examiner les lieux, les livres, les médecins et les procédures. Il y a passé plusieurs jours. Quelques-unes de ses constatations :

D'un côté . . .

— Le corps médical de l'endroit paraît fort bien "sur papier", mais il semble "plus ou moins organisé" ;

— Les dossiers médicaux ne rencontrent pas les standards que l'on exigerait pour l'accréditation d'une telle institution ;

— Les divers comités existent sûrement "sur papier" encore, mais "je n'ai pu comprendre ce qu'ils faisaient" ;

— Il n'a trouvé aucun indice à l'effet que l'on "examinait" le cas de certains médecins qui auraient été en faute ;

— A son avis, l'hôpital Jean-Talon s'est développé trop vite — plus vite que son corps médical ;

— Le Bureau d'administration ne devrait contenir aucune personne qui pratique en même temps dans l'hôpital (le Dr Hori est fondateur et président de l'endroit, de même que son chirurgien le plus occupé). La pire situation se produit quand l'administration est ainsi contrôlée par un médecin de l'hôpital, à cause de la jalousie que cela peut susciter auprès des autres médecins.

. . . Et de l'autre

Voilà pour la critique. Par contre, le Dr Létourneau a affirmé que :

— Si tous les cas de médecine ne sont pas consignés dans les dossiers d'un hôpital, il ne s'ensuit pas forcément que l'hôpital pratique de la mauvaise médecine.

— Quand un hôpital ne possède pas l'accréditation officielle, rien ne l'empêche de faire de la bonne médecine;

— C'est le résultat final qui compte : qu'un médecin fasse un bon diagnostic, et qu'un patient meure, ce n'est "pas fameux"; inversement, on aura peut-être un mauvais diagnostic et un mauvais traitement, mais si le patient guérit — voilà l'important;

— Même si un médecin ne devrait pas être à la fois administrateur et pratiquant au même hôpital ("je n'approuve pas l'affaire"), cela existe quand même à plus d'un exemplaire, et cela se fait ailleurs ;

— Il faut un certain temps avant qu'un nouvel hôpital ne devienne assez développé, assez important pour que ses fondateurs (le plus souvent des médecins) ne puissent abandonner la pratique pour s'adonner exclusivement à l'administration; ou vice-versa.

— Les médecins de Jean-Talon paraissent un bon groupe de médecins; en outre, aucune tendance ne semble exister à l'effet que l'on voulait fermer l'hôpital aux médecins de l'extérieur (il n'y avait pas "assez d'écrits" pour prouver cela).

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

Ne manquez pas **les plus sensationnelles**

Vente pour la

La fin de semaine approche à grands pas et . . . si vous allez en pique-nique ou au chalet, n'oubliez pas de vous procurer tout ce dont vous avez besoin chez . . . Steinberg, bien entendu ! En effet, votre marché Steinberg du voisinage vous offre un grand choix d'articles pour les pique-niques, comme le charbon de bois, la coutellerie en plastique, les tasses de carton enfin, de tout pour un week-end sans anicroche. **Profitez de la grande vente Steinberg pour la maison et le chalet !**

Fesse de JAMBON
fumé, prêt à être mangé

JAMBON DEGRAISSE ET DECOUENNE! Entier ou moitié la lb **59¢**

La couenne et l'excès de gras ont été enlevés avant la pesée . . . vous obtenez plus de bonne viande pour votre argent! Servez du jambon comme plat de résistance, en sandwich ou en salade . . . flattez votre palais et votre budget avec du jambon de chez Steinberg !

BOEUF "Canada de choix"

Rôti de palette MURI AVEC ART! la lb **29¢**

Haut-de-côtes POUR ROTI AU FOUR! la lb **49¢**

Boeuf haché FRAIS, MAIGRE! la lb **39¢**

OFFRE COMBINEE ! UN PAQUET DE 1 LB DE **Frankfurts** HYGRADE, COORSH OU PREMIUM SWIFT
ET UN POT DE 6 OZ DE LA DELICIEUSE **Moutarde** FRENCH OU SCHWARTZ LES DEUX POUR **49¢**

CUISSES OU POITRINES DE POULET DEPECE D'AVANCE Frais, catégorie "A" LA LB **49¢** Pour d'autres portions !

Suggestions pour varier vos menus !
Petits homards cuits (Frais, appétissants) la lb **79¢**
Saucisses à déjeuner (Pur porc) la lb **43¢**
Pizza aux champignons (chac.) "Kitchen Fresh" de Steinberg **50¢**
Bologne tranché frais (paquet 12 oz) Premium de Swift **35¢**

VERRES en PLASTIQUE
AVEC SUPPORTS AMOVIBLES

Idéal pour breuvage chaud ou froid, en pique-nique, en voyage !
FORMAT REGULIER **2 POUR 39¢**
GRAND FORMAT **2 POUR 49¢**

Café instantané pur Cream-o Riche et corsé BOCAL GEANT DE 8 OZ. **$1.00**

Soupe aux tomates Campbell Exquise et nourrissante **8 BOITES 10 OZ. $1.00**

Dry Ginger Ale Ice Castle **8 BOUT. 30 OZ. $1.00** (Dépôt pour bout . . . remboursable)

Économisez $ SUR CES AUBAINES À UN DOLLAR

Jus de Tomates De fantaisie, Orchard King
ACHETEZ EN QUANTITE ET EPARGNEZ ! **4 boites 48 oz $1.00**
UN JUS DE LEGUME DES PLUS NOURRISSANT ! **8 boites 20 oz $1.00**

Pois verts tendres Non classés, Orchard King QUALITE DE CHOIX **6 boites 20 oz $1.00**
Haricots verts Coupés, marque Orchard King QUALITE DE CHOIX **6 boites 20 oz $1.00**
Thon blanc De marque Bayview QUALITE FANTAISIE **4 boites 7 oz $1.00**
Olives Savoia Croquantes, appétissantes ! VARIETE REGULIERE **4 pots 16 oz $1.00**
Papier d'aluminium **Saran Wrap** ROULEAU 25' x 12" **3 roul. $1.00**

Pêches de choix En sirop, Orchard King EN MOITIEES **5 boites 15 oz $1.00**
Junior Mallows Délicieux biscuits Lido 24 AU PAQUET **4 pqts cello $1.00**
Beurre d'arachides Homogénéisé, LittleJohn GROS POTS **2 pots 24 oz $1.00**
Relish sucrée Epicée, Orchard King UN REGAL ! **3 pots 24 oz $1.00**
Eau de javelle De qualité, Glee BOUT. POLY **3 bout. 64 oz $1.00**

PLUS DE **500** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS POUR VOUS!

50 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : INSECTICIDE DE QUALITE "FLOWER GUARD" BOITE 14 OZ **$1.69** MARQUE BRIDGEPORT Nul après le 27 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : REYNOLDS WRAP ROULEAU 25' x 12" **35¢** TOUTES-FINS, EN ALUMINIUM Nul après le 27 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : AIGLEFIN PANE CONGELE PQT 12 OZ **41¢** MARQUE BOOTH Nul après le 24 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : SALADE DE PATATES OU SALADE DE CHOU CONT. 16 OZ **35¢** DE STEINBERG Nul après le 24 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : ROULE AU POULET OU ROULE AU FOIE ROULE 8 OZ **39¢** MARQUE HYGRADE Nul après le 24 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : TAMPONS DE SAVON LAINE D'ACIER NEW WAY **2 PQTS 58¢** 18 TAMPONS AU POT Nul après le 27 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : CONCENTRE à l'ORANGE **2 BOITES 6 OZ 39¢** REAL GOLD Nul après le 27 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : SACS de THE **60 SACS AU PQT 83¢** MARQUE RED ROSE Nul après le 27 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : PIZZA CONGELEE PAQUET 1 LB **65¢** MARQUE EUPHRATES Nul après le 27 juin
25 TIMBRES 'Pinky' ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : SPAGHETTI DINNER avec sauce-tomate ou à la viande CHAQUE PQT **49¢** MARQUE GATTUSO Nul après le 27 juin

aubaines à Montréal... Steinberg's

maison et le chalet!

Ouvert en soirée ...jeudi et vendredi soir!

La plupart des marchés Steinberg sur l'île de Montréal et les régions avoisinantes sont ouverts jusqu'à 9 h. ou 9 h. 30 p.m.

TOUS LES MARCHES SONT OUVERTS AUX HEURES HABITUELLES, SAMEDI, LE 24 JUIN, JUSQU'A 6 H. P.M.

(Steinberg chez Morgan ouvre jusqu'à 1 h. p.m.)

TOUS LES MAGASINS OUVRENT LE LUNDI DE 8 H. 40 A.M. A 6 H. P.M.

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi le 24 juin 1961, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, la Rive Sud, l'île Perrot, à Rosemère et à St-Jean.

DES FRUITS ET LEGUMES DE QUALITE ET FRAICHEUR CONTROLEES!

PÊCHES

Des pêches excellentes, fermes et mûres, au summum de leur saveur!

Importées, classe No 1. Fruit frais doré, juteux, sucré, délicieux, charnu, on ne peut plus exquis!

5 lb. pour seul. 49¢

En vedette à un bas prix spécial! Variété "noyau libre" à chair jaune!

FRAISES

CONT. 1 PINTE **39¢**

CLASSE No 1, D'ONTARIO! POUR VOTRE SHORTCAKE AUX FRAISES

Nectarines mures

Fraîches, sucrées et exquises!

Importées, classe No 1, à un bas prix très spécial! la lb. **29¢**

Un fruit savoureux!

Haricot verts

Frais du jardin!

aubaine de légume appétissant!

Importés, classe no 1 jeunes, sans filaments! la livre **19¢**

Des plus frais! de variété Valentine!

PRUNES

APPROX. 6½ LB AU PANIER **99¢**

FRAICHES, SANTA ROSA, No 1 DE CALIFORNIE (A RANGS 4 x 5)

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché.

Shortcake éponge

Frais du four de la boulangerie Steinberg! **29¢**

Un gâteau frais, léger . . . servez un délicieux shortcake aux fraises!

Véritable crème fouettée

en boîte de 8 oz. **49¢**

De marque Sani-Seal

Fraises congelées

Qualité de fantaisie! 3 pqts 15 oz. **$1.00**

De marque BrookPark

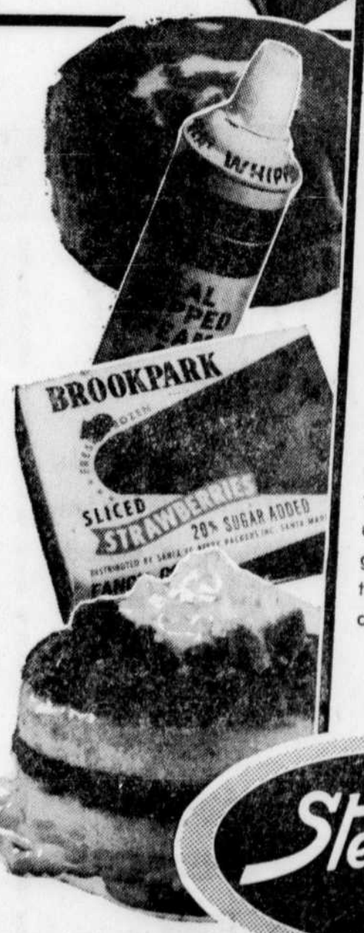

Si votre famille est friande de bonnes pâtisseries - vous leur ferez sûrement plaisir en achetant tous vos gâteaux chez Steinberg! En effet, les pâtisseries de Steinberg sont faites avec des ingrédients de première qualité par des pâtissiers experts - et elles sont toutes, toujours fraîches du four! C'est pourquoi, pour régaler les membres de votre famille, nous vous suggérons de servir un shortcake aux fraises garnies de crème fouettée . . . ce sera un régal on ne peut plus exquis!

Qualité à bas prix!

LAIT GLACE Carton 3 chop. **49¢**
SKOOP, ESSENCES DIVERSES

Jus d'orange 6 boites 6¼ oz **$1.15**
CONGELE, ORCHARD KING Carton SPECIAL

COCKTAIL DE FRUITS Boite 28 oz **35¢**
FANTAISIE, CONTADINA

Toutes les marques populaires!

CIGARETTES

PLAYER'S, EXPORT, SWEET CAP, BELVEDERE, ROTHMAN'S, ETC.

10 PAQUETS AU CARTON

$3.49 20 dans chaque pqt.

Des pâtisseries fraîches du four!

TARTE AUX ANANAS 39¢
De la boulangerie Steinberg

BRIOCHES A LA NOIX DE COCO **29¢**
Individuelles 6 au paquet

Gâteau chiffon aux **BANANES** LEGER ET DELICIEUX! **59¢**

Steinberg's LIMITÉE

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 5 LB (OU PLUS) EN SAC POLY **CAROTTES FRAICHES** IMPORTEES, No 1 UN LEGUME NOURRISSANT Nul après le 27 juin

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 10 (OU PLUS) DELICIEUX **PAMPLEMOUSSES** TOUTE VARIETE! (EN SAC DE POLYTHENE) Nul après le 27 juin

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 6 (OU PLUS) SAVOUREUX **CITRONS SUNKIST** GROSSEUR 140, No 1, DE CALIFORNIE UN AGRUME EXQUIS! Nul après le 27 juin

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **MELON D'EAU** ENTIER, A CHAIR ROUGE FRAIS, RAFRAICHISSANT, SUCRE ET JUTEUX Nul après le 27 juin

50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **SOULIERS D'ATHLETISME** Pour GARÇONS, de 4 à 14 ans (ord. $1.89) NOIR ET BLANC LA PAIRE **$1.29** AVEC SUPPORT Nul après le 1er juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **SHREDDIES** 2 boîtes 12½ oz **57¢** CEREALE NABISCO Nul après le 27 juin

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **OLIVES FARCIES** Pot 12 oz **47¢** MANZANILLA McLARENS Nul après le 27 juin

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **CORNICHONS SUCRES** Pot 24 oz **65¢** MARQUE CORONATION Nul après le 27 juin

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: **RAGOUT DE BOEUF** Boite 15 oz **41¢** DINTY MOORE Nul après le 27 juin

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DE LA BOULANGERIE STEINBERG **SHORTCAKE EPONGE** CETTE SEMAINE **29¢** FRAIS ET LEGER! Nul après le 24 juin

CONSERVEZ LES TIMBRES "PINKY" ET PROCUREZ VOUS DE JOLIS CADEAUX!

Maison Corbeil OFFRE TOUJOURS DES AUBAINES ÉPATANTES!

LE MAGASIN DE LA "CANADIENNE"

durant notre grande VENTE D'ETE

JUSQU'À 50% DE RÉDUCTIONS

BLOUSONS
POUR DAMES

Une offre incomparable. Jaquette écourtée sans manches bordée de gros-grain blanc. Genre "Crop Top". Variété d'imprimés, de fleuris et de tissus unis. Couleurs variées, dans les tailles de 12 à 18 ans.

Rég. $2.98 **$1.59**

2 pour $3.00

en grand SPECIAL

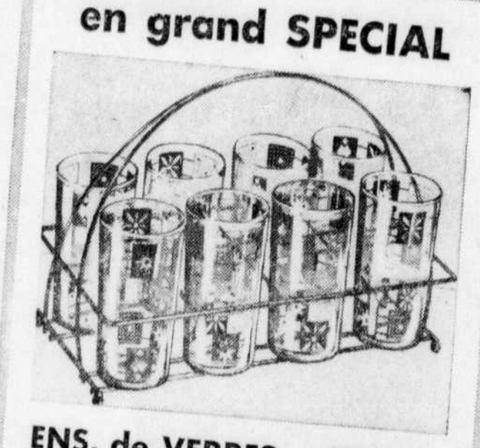

ENS. de VERRES SPECIAL **$3.00**

8 verres de 7 onces. Cabaret en broche dorée. Dessins assortis. Rég. $5.98

COSTUMES de BAIN

Modèles choisis à l'allure fraîche et jeune, coton imprimé dans une grande variété de dessins. Couleurs variées. Grandeurs: 12 à 18 ans. Rég. $9.98.

SPECIAL **$5.99**

SHORTS COURTS
POUR DAMES

Shorts pour dames, genre Jamaïque en coton côtelé ou piqué, la fabrication de ce vêtement est d'une coupe parfaite, vous les trouverez dans les teintes de noir, blanc, lilas, vert, or et bleu. Grandeurs: 10 à 20 ans. Rég. $2.49.

$1.59 2 pour **$3.00**

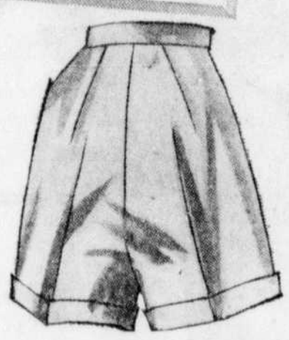

GRANDE LIQUIDATION de STOCK de ROBES d'ETE

C'est le temps pour vous, mesdames, mesdemoiselles, de garnir votre garde-robe estivale en profitant de véritables **PRIX D'AUBAINES!**

REDUCTIONS FORMIDABLES allant jusqu'à **50%**

Vaste choix de jolies robes dans tous les modèles et tissus:

● EN COTON ● EN TOILE ● EN SOIE ● EN TERYLENE ● EN ARNEL

Variété infinie de coloris séduisants et de styles de la toute dernière mode:

● CHEMISIER ● FOURREAU ● "TOUT-ALLER" ● DE TOILETTE ● DU SOIR

TAILLES: 5 à 17 – 8 à 20 – 14½ à 24½

3 GROUPES DE PRIX:

ROBES		ROBES		ROBES	
10.95 et 12.95	2 POUR **$15**	16.95 19.95 et 25.00	$12.99 2 POUR **$25**	du SOIR REG. jusqu'à $59.95	POUR SEULEMENT **$20**

PLUS d'une centaine de SPÉCIAUX à travers tous les RAYONS du magasin

MAGASINEZ en toute confiance CHEZ CORBEIL

Voyez nos aubaines SANS PAREILLES!

EXTRA SPÉCIAL

ENFIN! du café-FILTRE vraiment SAVOUREUX

Et pour le préparer l'amateur de bon café fait confiance à **MELITTA**

FILTRE et CAFETIERE

Emballage plaisant. Mesure de café Melitta incluse (5 gr. de café moulu extrêmement fin pour une tasse). Aussi, plusieurs cornets-filtres offerts à titre d'essai.

Démonstration au magasin du **19 au 24 juin** ainsi que du **26 au 1er juillet**. Venez en foule savourez notre doux café filtré.

COMMANDES POSTALES et TELEPHONIQUES ACCEPTÉES CR. 9-4581

LIVRAISON GRATUITE pour commande de $5 ou plus

SUPERBES ROBES DE MARIEES, Rég. jusqu'à $100. pour **$20**

CACHE-POUSSIERE
pour dames

En nylon, modèle ample, petit col rond, se lave facilement, et ne demande pas de repassage. Couleurs: rouge, bleu, jaune sur fond blanc. Grandeurs: 10 à 18 ans.

Rég. 7.98

SPECIAL

$5.00

★OUVERT toute la journée SAMEDI le 24 juin

★FERME LUNDI le 26 JUIN

JUPES SPECIAL **.88**
Pour dames

En coton côtelé, de qualité très résistante, coupe fourreau. Cette jupe est un vêtement pratique pour la saison chaude de l'été. Rég. $2.98

JOLIES ROBES SPECIAL **$2.99**
pour fillettes

Robes pour fillettes, en coton imprimé, de belle qualité pour la saison d'été. Grandeurs 2 à 6X ans. Couleurs assorties. Rég. $4.98

PANTALONS SPECIAL **.88**
"PEDAL PUSHER"
pour fillettes

Confection de Chino, élastique à la taille et poche sur le côté. Couleurs: vert et or. Grandeurs: 2 à 6 ans.

JUPES pratiques SPECIAL **$1.00**
pour fillettes

En coton imprimé. Couleurs: Vert, jaune et bleu. Grandeurs: 7 à 14 ans. Rég. $1.99

BLOUSES SPECIAL **$1.00**
pour fillettes

Confectionnées de coton, collet tailleur, boutonnées au devant, couleurs assorties. Grandeurs: 2 à 6 — 7 à 14 ans. Rég. 1.98

ENSEMBLES SPECIAL **$1.99**
blouse "Pedal Pusher"
pour fillettes 2 à 6x

Blouses imprimées, pedal pusher uni, garni carreau au bas du même imprimé que la blouse. Couleurs bleu, or, vert, blanc. Rég. $2.49

ROBES SPECIAL **$5.00**
pour adolescentes

8 à 16 ans. Couleurs imprimées et estivales: bleu, rose, lilas, jaune. Décolleté rond ou chemisier, jupe plissée, fermeture-éclair au côté. Ceinture ajustable. Rég. jusqu'à $12.95

BLOUSES SPECIAL **.88**
Pour dames

Confectionnées de coton ou rayonne genre chemisier sans manche se portant très bien avec short ou pantalon pour le camp. Grandeurs: 12 à 18 ans. Couleurs: Blanc avec motifs. Rég. $1.49

GAINES SPECIAL **$1.99**

Elastique avec devant renforcé de satin avec dentelle. Grandeurs: petite, moyenne, grande, extra grande. Modèle A-Gaine. Modèle B — Gaine-culotte. Rég. $2.98

MAILLOTS de BAIN SPECIAL **$3.99**
pour hommes

Avec motifs ou uni. Couleurs: gris, bleu, noir, brun, beige, vert. Jusqu'à $6.95

Chemises 'SPORT' SPECIAL **$1.59**
pour garçons

Manches longues. Grandeurs 8 à 16 ans, uni ou légers motifs. Couleurs: gris, brun, bleu, vert, or. Rég. $2.98 2 pour $3

CULOTTES courtes SPECIAL **$1.00**
pour garçons

En Chino, avec élastique à la taille, avec poche sur le côté dans les couleurs de vert, gris ou marine. Grandeurs: 2 à 6x. Rég. 1.49

PANTALONS "SLIM JIM" SPECIAL **$1.99**
Pour fillettes

Grandeurs: 7 à 14 ans. Elastique au dos, poche au côté. Tissu Bedford, lavable et résistant. Couleurs: or, vert, lilas, taupe. Rég. $2.98

TIMBRES Gold Star

CORBEIL DONNE et ÉCHANGE les TIMBRES "GOLD STAR"
(Timbres en double le mercredi)

AUCUN DÉPÔT REQUIS
MISE DE CÔTÉ BUDGÉTAIRE
OUVERT JEUDI et VENDREDI JUSQU'À 10 h.

Maison Corbeil Ltée
6500, ST-HUBERT CR. 9-4581
angle Beaubien

CAHIER No 4 — NOUVELLES DE SPORT — NOUVELLES DE FINANCE

LA PRESSE

INFORMATIONS GENERALES — PAGES 49-64

77e ANNEE — No 209 — MONTREAL, MERCREDI 21 JUIN 1961

L'abbé Tremblay suggère...

Plus de joie au travail et plus de sérieux aux loisirs

"Il importe que les réformes sociales tendent à donner au travail un peu plus de joie et, aux loisirs, un peu plus de sérieux; c'est un seul et même objectif", affirmait M. l'abbé Jean-Paul Tremblay, professeur de philosophie au Séminaire de Chicoutimi, lors de la causerie qu'il a prononcée à la "Soirée des Mérites" tenue au Centre de Loisirs Immaculée-Conception de Montréal.

L'abbé Tremblay a en effet expliqué qu'on est aisément porté à identifier loisirs et amusement, à cause du fait que le travail s'identifie trop souvent avec l'ennui. "En conséquence, dit-il, on n'a qu'un seul désir : quitter au plus tôt le travail pour s'amuser."

S'adressant à tous les dirigeants de la Récréation et des Loisirs, l'abbé Tremblay a alors déclaré : "Vous avez un grave défi à relever ! Depuis toujours, l'histoire a démontré que les loisirs ont été une occasion de décadence pour les peuples. Il s'agit d'éviter cette catastrophe. Sera-t-il dit que les Canadiens français auront trouvé le désastre dans l'enjeu des loisirs ou sera-t-il dit qu'ils y auront trouvé plutôt une issue vers la culture et une riche civilisation ? C'est des travailleurs des Loisirs qu'il en dépend !"

Nouvel ouvrage

M. l'abbé Tremblay fut présenté à l'auditoire par le R. P. Marcel de la Sablonnière, S.J., directeur du Centre I.-C. Ce dernier a souligné : "Nous avons voulu donner à notre "Soirée des Mérites" un ton académique en y invitant un spécialiste dans le domaine des Loisirs, un spécialiste de la philosophie des Loisirs."

Le Père de la Sablonnière a annoncé en effet que vient de paraître un nouvel ouvrage écrit par l'abbé Tremblay, sous le pseudonyme de "Paul Médéric" et intitulé "Loisir et loisirs", volume qui fera certainement autorité. Cet ouvrage est présentement distribué par Caritas-Canada, 8893, rue de Reims, Montréal.

Au sujet de ce volume, l'abbé Tremblay a expliqué : "Au Canada et dans le monde entier, il manquait au domaine des loisirs un ouvrage, un instrument de travail. J'ai essayé de fournir cet instrument à ceux qui veulent bâtir quelque chose. Car il ne faut pas oublier que dans les loisirs, nous sommes en plein travail d'éducation."

L'auteur a signalé que son volume sert d'abord à situer les loisirs dans le registre général de l'activité humaine; il situe également les loisirs les uns par rapport aux autres, dans une échelle de valeurs.

"J'ai voulu également," ajoute l'abbé Tremblay, "situer les loisirs dans le grand problème de l'éducation; car les loisirs appartiennent vraiment au champ de l'éducation. Une grande enquête dans ce domaine va démarrer dans le Québec; à mon humble avis, il y a danger qu'on ne voie qu'une partie de l'éducation. Car nous devons apprendre à discerner bien des formules d'éducation; il y a l'éducation académique, mais il y a aussi l'éducation populaire."

D'autre part, l'ouvrage de l'abbé Tremblay fournit l'histoire des loisirs à travers le monde et, finalement, il situe le problème des loisirs dans le problème social en général.

Hommages rendus

A l'occasion de sa "Soirée des Mérites", la direction du Centre Immaculée-Conception a récompensé une quarantaine d'athlètes et des responsables de sections qui se sont particulièrement signalés au cours de l'année par leurs succès et leur dévouement. Elle a également proclamé ses "athlètes de l'année", titre qui a été décerné à **Lise Giroux,** qui a décroché le championnat junior du badminton au Québec, et **Guy Germain,** champion junior de tennis sur table du Canada. Tous deux ont mérité le trophée perpétuel "Gérard Fortin".

En outre, les jeunes du Centre I.-C. ont rendu hommage à deux personnalités du monde des loisirs et des sports : **M. René Bélisle,** surintendant de la Récréation au Service des parcs de Montréal, et **Doug Harvey,** ancien capitaine des "Canadiens" et nouveau pilote des "Rangers" de New York.

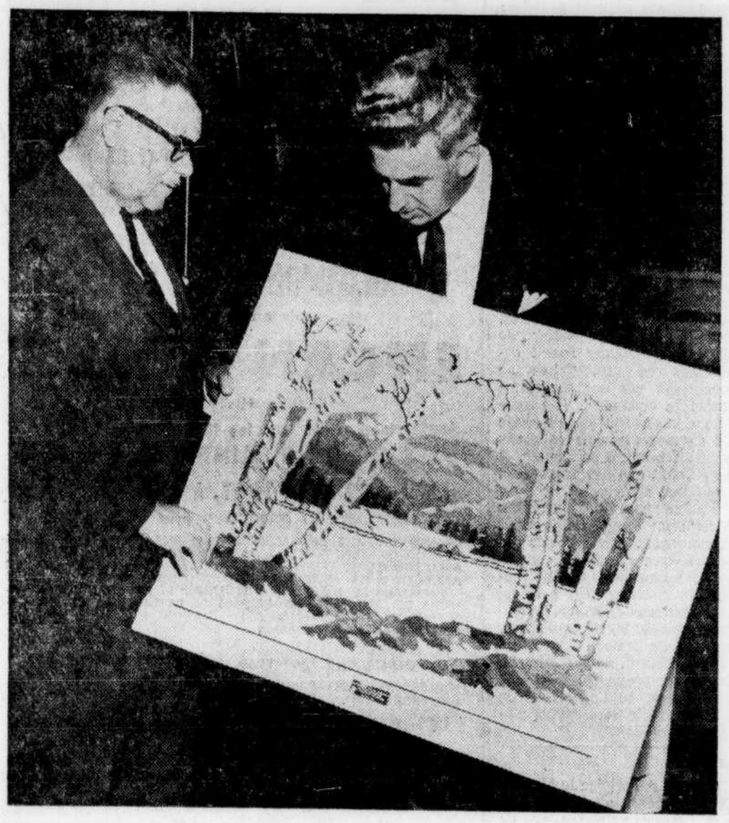

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

M. RENE BELISLE (à gauche), surintendant de la Récréation au Service des parcs de Montréal, a été honoré lors de la "Soirée des Mérites" du Centre de Loisirs Immaculée-Conception. Il a été cité en exemple comme "spécialiste et véritable éducateur" du domaine des loisirs. Au nom des jeunes du Centre I.-C., M. GERARD FORTIN, président des Loisirs, a présenté à M. Bélisle un magnifique cadeau-souvenir, oeuvre de l'artisanat du Québec. A la même occasion, un bel hommage a aussi été rendu à Doug Harvey à qui on a également remis un cadeau-souvenir.

Un anniversaire pour l'industrie du fromage

Il y a 50 ans cette année qu'a été préparé, pour la première fois au monde, le fromage fondu, connu aussi sous le nom de fromage en boites, délicieuse spécialité suisse dont la création est due à la maison Gerber S.A. à Thoune. Il est intéressant de signaler, à ce propos, que les 10 fabriques suisses de fromage fondu utilisent chaque année, pour leur production, environ 6,2 millions de kg de fromage d'Emmental et de Gruyère et 1,2 million de kg d'autres produits laitiers ; en 1960 la production s'est élevée à 10 millions de kg, dont 33% ont été consommés en Suisse et 67% à l'étranger.

Un magnifique cadeau-souvenir, oeuvre de l'artisanat du Québec, a été remis à chacun d'eux.

Au sujet de M. Bélisle, le R. P. de la Sablonnière a déclaré : "S'il y a quelqu'un envers qui la jeunesse de Montréal doit être particulièrement reconnaissante, c'est bien M. Bélisle, infatigable promoteur de l'éducation physique et de la saine récréation chez les jeunes. C'est lui, en particulier, qui fut l'initiateur des parcs-écoles, formule qui se répand aujourd'hui à travers la province; il fut aussi l'initiateur des centres d'intérêt dans le programme des terrains de jeux, autre formule qui a été adoptée dans toute la province.

"Plus qu'un expert, M. Bélisle est un grand éducateur; il a fait école dans le domaine des loisirs et d'heureux résultats couronnent aujourd'hui ses efforts. Il est heureux que le Service des parcs de Montréal possède un tel artisan des loisirs, un tel ami des jeunes sincère et généreux !"

D'autre part, le R. P. de la Sablonnière a rappelé que Doug Harvey a toujours été un "magnifique exemple pour les jeunes", un athlète "qui n'a rien perdu de sa simplicité et de sa modestie", et un "excellent père de famille". Le directeur du Centre I.-C. a révélé aussi que depuis 5 ans, Doug Harvey s'est généreusement donné à l'oeuvre des enfants arriérés, y fournissant largement de son temps et de son argent.

Longs rapports de 25 comités

Le Conseil général de l'AMC abat une besogne gigantesque

La nomination, par le gouvernement Diefenbaker, des 7 enquêteurs qui feront une étude complète des services de santé du Canada et qui recommanderont ensuite les mesures pouvant en assurer de meilleurs, a rempli de satisfaction les congressistes de l'Association médicale canadienne, qui sont heureux de compter deux médecins parmi les membres de la commission : le Dr Arthur F. VanWart, de Fredericton, ancien président de l'AMC avant le duc d'Edimbourg) qui assiste d'ailleurs au congrès à Montréal, et le Dr David M. Baltzan, de Saskatoon.

Le docteur Lormand J. Belliveau, secrétaire exécutif de la division de Québec, a cependant déclaré que cette division déplore l'absence d'un représentant canadien-français de la profession médicale au sein de la commission, même si la nomination de Mlle Alice Girard a été bien accueillie.

Interrogé peu après l'annonce de sa nomination, le Dr VanWart, qui en avait été informé dès le dimanche soir, affirma: "En remplissant ma tâche d'enquêteur, je m'efforcerai d'oublier que je suis membre et ancien président de l'AMC et j'agirai comme un citoyen." La veille, le président sortant de charge, le Dr MacGregor Parsons, avait exprimé l'espoir, lors d'une conférence de presse, que la suggestion faite par l'AMC à M. Diefenbaker serve en quelque sorte de gâchette pour déclencher le mécanisme de sa décision, puis il avait ajouté qu'à son avis, cette enquête, la première du genre au pays, nécessiterait deux ans de travail si l'on voulait explorer les "coins noirs", notamment les services pour malades mentaux et la situation des hôpitaux pour malades chroniques.

Prudence

Depuis le début du congrès, l'Association a plusieurs fois mis en garde les gouvernements provinciaux contre l'établissement prématuré d'un système d'assurance-santé avant que tous les autres aspects des services de santé ne soient étudiés. Son comité des "soins médicaux pré-payés" a admis toutefois que les plans actuels d'assurance ne sont pas assez complets et devraient inclure, sur une base d'honoraires fixes: les soins médicaux à l'hôpital et hors de l'hôpital ; les services de laboratoires, diagnostic, radiologie therapeutique, prescrits et surveillés par un médecin et non couverts par une agence publique ; l'immunisation; les examens de santé périodiques non requis par une tierce partie; les soins aux bébés; les soins aux alcooliques et narcomanes; le tout donné par des médecins qualifiés.

Il a également admis qu'un effort coopératif devra être fait par la profession médicale, le gouvernement et d'autres agences pour le paiement de ces services, et que l'AMC rend publique l'intention de ses membres d'accepter des honoraires réduits pour certains segments de la population où cette réduction pourra être nécessaire. Par contre, ce comité est d'avis que la majorité de la population devra payer elle-même ses primes d'assurance santé et que seules les primes pour les personnes à revenus modiques devraient être payées, selon leurs besoins, par le gouvernement ou d'autres agences.

Hôpitaux et internes

Le rapport du comité de l'économique a recommandé que les hôpitaux pour malades chroniques soient construits près des hôpitaux réguliers, afin de permettre aux médecins de les visiter plus facilement. Actuellement, dit-on, 14 grands hôpitaux pour malades chroniques sont éloignés des centres actifs de traitement et ne sont pas pourvus du personnel organisé et des facilités que l'on rencontre dans les hôpitaux pour malades aigus, ce qui entraîne une détérioration des services.

Le manque de jeunes médecins internes, lesquels sont disséminés un peu partout au lieu d'être groupés dans les hôpitaux les mieux en mesure de les entraîner; le tableau peu réaliste que font de la situation au Canada nos agences d'immigration canadiennes lorsqu'elles renseignent les jeunes internes étrangers; la quasi-nécessité pour ces internes étrangers, de passer, avant d'émigrer, un examen devant le Conseil d'éducation pour gradués médicaux étrangers, établi dans 60 pays; la recommandation à l'effet que tous les hôpitaux n'acceptent, à compter du 1er juillet 1962, que des internes ayant réussi cet examen, dont les standards seraient fixés au Canada; voilà ce qui fut décidé par le comité sur l'entraînement des internes.

Au chapitre de la pharmacie, on attira l'attention du public sur l'abus des produits dans le genre des bromo-seltzer, qui peuvent causer des intoxications graves.

Le comité de la santé publique affirme qu'il existe une relation directe entre le cancer du poumon et l'usage de la cigarette et qu'une campagne d'éducation doit être entreprise par les médecins près de leurs patients, et par les agences de santé auprès du public en général.

Une médaille

La création d'une récompense pour contribution exceptionnelle à la médecine organisée, à l'amélioration des services médicaux au Canada, ou à l'art et la science de la médecine, a été décidée par l'AMC. Cette médaille de service sera attribuée chaque année à un médecin qui se sera distingué dans au moins deux des secteurs précités.

A la fin de l'année 1960, l'AMC comptait 14,900 membres. C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée plénière au cours de laquelle le nouveau président, le Dr Gerald W. Halpenny, de Montréal, entrera en fonction. La cérémonie aura lieu dans la salle de bal du Reine-Elisabeth.

Le Dr Malcolm R. Charles, chirurgien, de Winnipeg, a été choisi comme futur président.

Un concile n'est ni une académie ni un parlement -- Jean XXIII

CITE DU VATICAN, (AFP) — "Un concile oecuménique n'est ni une académie, ni un parlement, mais plutôt une rencontre solennelle de toute la hiérarchie ecclésiastique pour les questions touchant la vie ordinaire de l'Eglise et le bien des âmes ; il est clair que tout cela suscite l'intérêt, mais exige aussi une réserve et un respect tout spéciaux". Ainsi s'est exprimé le Saint-Père en remerciant les ecclésisastiques de leur collaboration à la session de travail de la commission centrale préparatoire du concile et les laïques, les journalistes notamment, de l'intérêt qu'ils lui ont porté.

Evoquant les questions examinées durant les travaux, Jean XXIII a déclaré que le latin devait être la langue officielle du concile mais "que, dans certaines occasions ou pour certaines nécessités, il pourra s'exprimer dans les langues parlées". Il a engagé ensuite les laïques à suivre les travaux préparatoires "avec le même attachement" et les a assurés que leurs suggestions trouveraient toujours "un écho bienveillant".

"Le concile, a souligné le pape, vise à faire en sorte que le clergé se pare d'un nouvel éclat de sainteté, que le peuple soit instruit dans la vérité de la foi et de la morale chrétienne, que les nouvelles générations, qui croissent comme l'espoir de temps meilleurs, soient éduquées avec droiture, que l'on se soucie d'apostolat social, que les chrétiens aient un coeur missionnaire, c'est-à-dire fraternel et amical envers tous les hommes".

Jean XXIII a poursuivi : "lorsque le concile se réalisera, ses délibérations seront diffusées partout par les moyens modernes de divulgation. Nous ne devons rien cacher ce qui pourrait être utile aux âmes. Mais s'agissant de choses sérieuses et graves, nous avons le devoir de les présenter avec prudence et simplicité, sans rien concéder à la curiosité ni à la polémique. Notre langage, serein et équilibré, doit éclairer, dissiper les malentendus en éloignant, avec la force de la vérité, les erreurs".

Poste fédéral à M. Marcel Trudel de l'Univ. Laval

OTTAWA (DNC) — Ottawa annoncerait sous peu la nomination de M. Marcel Trudel au poste de membre de la Commission fédérale des lieux et monuments historiques.

Dans les milieux autorisés, on laisse en effet prévoir cette nomination prochaine. Directeur de l'Institut d'histoire de l'université Laval, M. Trudel est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques, dont une thèse de doctorat sur l'influence de Voltaire au Canada français.

CHEZ LE PREMIER MINISTRE — Une délégation nombreuse et représentative conduite par Me ALFRED TOURIGNY, C.R., bâtonnier du Barreau de Montréal, a eu hier après-midi avec le premier ministre, l'hon. JEAN LESAGE, un long entretien au sujet de la construction d'un nouveau Palais de justice, à Montréal. On remarquait dans la délégation : le maire JEAN DRAPEAU, les juges en chef des divers tribunaux, les officiers du Barreau de Montréal et les membres du comité formé au sein du Barreau pour la construction du nouvel édifice. A l'issue de l'entretien, le premier ministre s'est déclaré entièrement d'accord avec la délégation, affirmant qu'il s'agit d'une question de principe, celle de la satisfaction des besoins des justiciables. Les autorités provinciales étudient actuellement l'établissement du site du nouveau Palais. Sur la photo, prise avant la réunion : de gauche à droite : l'hon. juge en chef adjoint W. B. SCOTT, de la Cour supérieure ; le juge en chef EDOUARD ARCHAMBAULT, de la Cour des Sessions de la paix ; Me JEAN MARTINEAU, C.R., président du comité de construction du nouvel édifice ; le maire Drapeau ; le premier ministre ; Me Tourigny ; le juge en chef de la province, l'hon. LUCIEN TREMBLAY ; et le juge en chef adjoint AUGUSTE BOYER, de la Cour de magistrat.

CAMEO CONVERTIBLES

Intéressantes réductions d'été sur sofas transformables de qualité supérieure

EPARGNEZ JUSQU'A 33⅓%

... sur de nombreux sofas transformables dessinés avec goût ... sectionnels ... causeuses ... et chaises ... chacun se transformant en quelques secondes en confortables lits.

LES MEUBLES CAMEO SONT EXCLUSIFS ... ON PEUT SE LES PROCURER AUX SALLES DE MONTRE CAMEO SEULEMENT

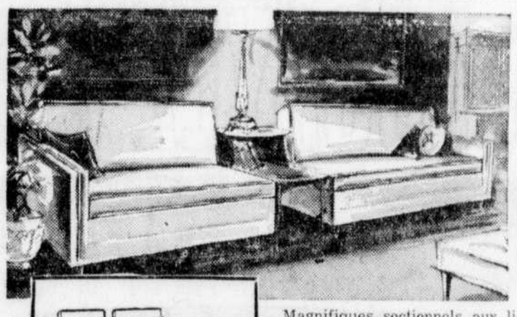

Magnifiques sectionnels aux lignes sobres avec coussins en caoutchouc-mousse. Chaque fauteuil se transforme en un lit confortable comprenant l'exclusif matelas à ressorts hors-série Caméo — Régulier $189 cha. Chacun $129

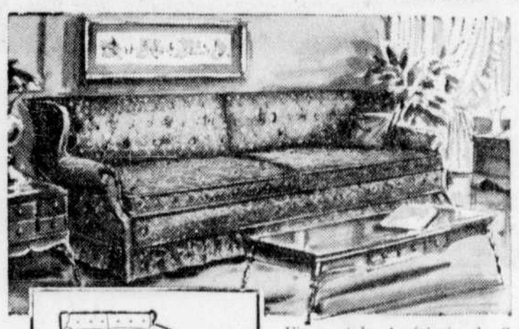

Vieux style Américain de Caméo, — coussins caoutchouc-mousse. Se transforme en un lit confortable comprenant le matelas à ressorts hors-série Caméo. Régulier $349 $249

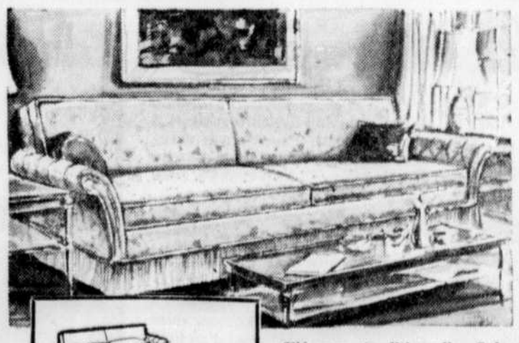

Elégance traditionnelle. Sofa transformable magnifiquement dessiné avec coussins caoutchouc-mousse. Se transforme en un lit double comprenant le fameux matelas à ressorts de Caméo. — Régulier $454 $279

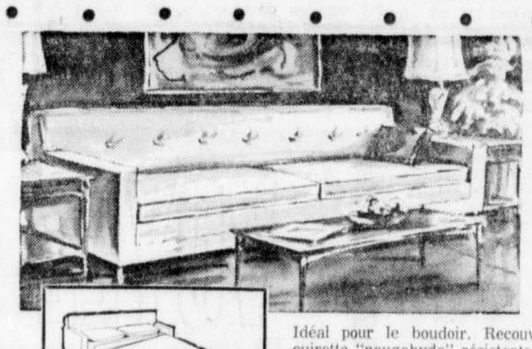

Idéal pour le boudoir. Recouvert de cuirette "naugahyde" résistante. Ne se déchirera pas, ne se fendillera pas. A l'épreuve de l'eau, des taches et résistante à l'usure. Coussins caoutchouc-mousse. Comprenant le fameux matelas à ressorts Caméo. Rég. $354 $239

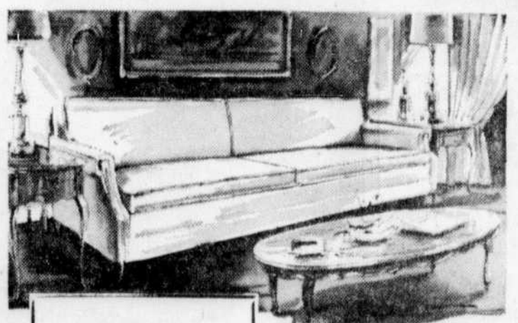

Joli sofa Caméo de style contemporain, dossier aux lignes attrayantes et coussins en caoutchouc-mousse. Se transforme en un lit double en quelques secondes, comprenant le matelas à ressorts de Caméo. Régulier $359 $239

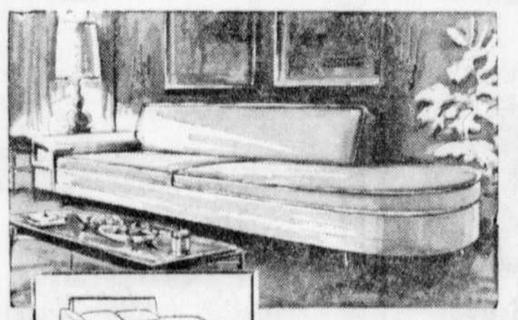

Style classique, irrégulier ... moderne. Sofa d'une grande beauté en caoutchouc-mousse. 7½ pi. de longueur. Se transforme en un lit double comprenant le fameux matelas à ressorts de Caméo. Régulier $459 $299

CHAQUE SOFA CAMEO PORTE UNE GARANTIE DE 5 ANS SUR LA CONSTRUCTION

TERMES BUDGETAIRES SI DESIRE

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M. SAMEDI JUSQU'A 6 P.M.

CAMEO CONVERTIBLES

1425 rue ST-ALEXANDRE (au nord de Ste-Catherine, à l'ouest de Bleury) VI. 5-3103

STATIONNEMENT GRATUIT : 441 RUE ONTARIO OUEST

SEPT ENQUÊTEURS FÉDÉRAUX SUR LES SOINS DE SANTÉ

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Une infirmière montréalaise, Mlle Alice Girard, I.L., directrice du nursing et administratrice adjointe de l'hôpital Saint-Luc, figure parmi les six personnalités dont le premier ministre Diefenbaker a annoncé ce matin, aux Communes, la nomination comme membres de la commission royale d'enquête sur les soins de santé, qui sera présidée par le juge en chef Emmett Hall, de la Saskatchewan. Cet organisme sera chargé de recommander des mesures en vue d'assurer les meilleurs services de santé à la population canadienne.

Outre Mlle Girard, qui est présidente sortante de l'Association des infirmières canadiennes et présidente en exercice de la section canadienne du Conseil international des infirmières, les autres membres de la commission seront : le Dr David Baltzan, directeur du bureau médical et chef du département de médecine de l'hôpital St-Paul, Saskatoon; O. John Firestone, professeur de sciences économiques à la faculté des sciences politiques, sociales et économiques de l'université d'Ottawa; Wallace McCutcheon, vice-président et directeur-gérant de l'Argus Corporation Limited, Toronto; C. L. Stracham, dentiste de London, Ontario, et le Dr F. Van Wart, chirurgien, de Fredericton, N.-B.

En réponse à M. Paul Martin (libéral, Essex-Est), qui lui avait demandé si le rapport de la commission serai terminé avant les prochaines élections, le premier ministre a déclaré qu'il se rendait compte de l'intérêt du député pour les élections et que "sa curiosité serait satisfaite" au moment voulu Ce n'est pas le moment de donner des précisions en réponse à la question que vient de poser M. Martin, a dit en substance M. Diefenbaker.

Le premier ministre a déclaré que la commission royale aura pour tâche de faire "une étude complète et indépendante des aménagements actuels, des besoins futurs en matière de

Mlle ALICE GIRARD

services de santé pour la population canadienne et des ressources qui permettront d'assurer ces services; de recommander, en outre, les mesures, conformes à la division des pouvoirs législatifs au Canada, que les commissaires jugeront opportunes afin que les meilleurs soins de santé possibles soient mis à la portée de tous les Canadiens".

A ce propos, un certain nombre de points spécifiques sont énumérés ci-après :

A) Les ressources et les méthodes actuelles destinées à fournir des services de santé directs, y compris les mesures préventives, le diagnostic, le traitement et la réadaptation.

B) Les méthodes d'amélioration de ces services actuels.

C) La corrélation entre tout programme nouveau ou amélioré et les services actuels avec le dessein de fournir des services de santé améliorés.

D) Les besoins actuels et futurs de personnel nécessaire à ces services.

E) La façon d'assurer le recrutement du personnel voulu doté de la meilleure formation et des meilleures qualités possibles pour ces services.

F) Les installations et le matériel actuels et ce dont on aura besoin pour assurer dans l'avenir de bons services.

G) Le coût estimatif des services d'hygiène dispensés actuellement aux Canadiens, avec les frais prévus de tous les changements qui peuvent être recommandés pour le développement des programmes actuels ou pour tout nouveau programme proposé.

H) Les méthodes de financement des services de soins de santé tels qu'ils sont actuellement soutenus par le patronat, les syndicats ouvriers, les associations professionnelles, les compagnies d'assurance ou de quelque autre façon.

I) Les méthodes de financement de tout programme nouveau ou élargi qui peut être proposé.

J) La relation entre les programmes de soins de santé actuels et tout autre programme proposé d'une part, et d'autre part la recherche médicale et les moyens d'encourager un rapide progrès scientifique dans le domaine de la médecine au Canada.

K) La possibilité et l'opportunité d'établir des priorités en matière de développement des services de soins de santé. En outre, la commission a le pouvoir d'étudier telles autres matières qu'elle estimera appropriée en vue de l'amélioration des services de santé pour tous les Canadiens.

Ouvriers renseignés sur l'assistance-chômage

M. Louis Laberge, président du Conseil du travail de Montréal, qui représente 132,000 syndiqués de la région, a annoncé qu'hier et aujourd'hui des milliers de dépliants, se rapportant à l'assistance-chômage, ont été distribués aux portes des 7 bureaux locaux de la Commission de l'assurance-chômage.

Ces dépliants, selon le président du Conseil, expliquent brièvement les secours que les chômeurs dans le besoin peuvent recevoir à titre d'assistance-chômage, et la procédure à suivre pour les obtenir.

"Cette campagne de propagande autour des dispositions de la Loi de l'assistance-publique fait partie des efforts que fait le mouvement ouvrier depuis quelque temps, pour dire aux sans-travail qui ont épuisé leurs prestations de l'assurance-chômage ou dont les prestations sont insuffisantes, qu'ils ont droit à d'autres bénéfices", a dit M. Laberge.

Le président du Conseil a également invité les personnes dans le besoin à communiquer avec le bureau de cette centrale syndicale (VIctor 4-5100) ou avec celui de la Fédération des Travailleurs du Québec (LAfontaine 7-1218) pour obtenir plus de renseignements.

Décès de la stigmatisée Helena Ajello

ROME. (Reuters) — Soeur Helena Ajello, religieuse qui portait dans ses chairs les stigmates du Christ et que plusieurs milliers d'Italiens considéraient comme une sainte, est décédée à Rome, lundi, à l'âge de 66 ans.

Soeur Helena portait des blessures aux pieds, aux jambes et au coeur depuis 40 ans. Elles saignaient le premier vendredi de chaque mois et des gens se réunissaient régulièrement pour la voir à Cosenza dans la province de Calabrie, dans le sud de l'Italie, où elle vivait.

Nombreux sont ceux qui considéraient son expérience comme miraculeuse. A ce moment-là, Soeur Helena entrait en transe, ses blessures saignaient et elle pouvait parler des langues qu'elle n'avait jamais apprises, y compris le grec ancien, la langue hébraïque et aramaïque.

Elle a déjà relaté ce qui se produisait en elle : "Je me sens soudain étourdie, puis je perds conscience et le sang commence à couler de mes blessures. Je me mets ensuite à crier parce que tel est le désir de la Vierge, et je vois le Christ et je converse avec lui dans les langues des textes sacrés".

Le phénomène se produisait quelques fois le jour parfois la nuit, a raconté Soeur Helena. "Une force supérieure m'incite à une vie meilleure et parfaitement pure, enfin de m'éloigner de ce monde qui devient chaque jour de plus en plus corrompu..."

Des médecins ont examiné ses blessures et analysé le sang qui en sortait. Ils n'ont pu s'empêcher de constater que ce sang était du même groupe que celui circulant dans les veines de la religieuse.

La dépouille de Soeur Helena sera escortée à Calabre par des religieuses de sa congrégation et elle y sera inhumée.

Nomination de nouveaux conseillers de la Reine

QUEBEC. — Le gouvernement provincial vient d'annoncer dans la Gazette officielle du 17 juin la nomination de plusieurs avocats comme conseillers de la Reine. Il s'agit de M. François Des Rivières, d'Ottawa, registraire adjoint à la Cour suprême du Canada.

Les autres sont MM. Roland Langlois, Jack Rudner, John F. Stair, Cyril E. Schwisberg, Jean-Paul Lavallée, et Roland G. Lefrançois, tous de Montréal; Yves Forest, de Magog; S.-Marcel Roy, de Richmond; Maurice Kieffer, de Québec; Benoit Marchessault, de St-Jérôme, et Paul-A. Péloquin, de Sorel.

En moins de 24 heures

La mort frappe deux bambins à Granby

GRANBY, (par **Claude Déry**) — A deux jours seulement d'établir un nouveau record de six mois sans un seul accident mortel à Granby et dans le comté de Shefford, on déplore deux pertes de vie à 24 heures d'intervalle; il s'agit d'enfants dans les deux cas.

A l'angle des rues Laurier et Des Erables, un bambin de 3 ans et demi, Sylvain Fréchette, enfant de M. et Mme Raymond Fréchette, domiciliés au 249, rue York, a roulé sous les roues arrières d'un camion de la voirie municipale conduit par M. Maurice Guillemette, du 109, rue St-Georges. La tragédie survint lorsque M. Guillemette démarra. Transporté à l'hôpital St-Joseph, l'enfant expirait à son arrivée. Une enquête du coroner, présidée par le Dr Henri Picard, aura lieu concernant cette première mort accidentelle de l'année 1961 à Granby.

Hier après-midi, vers les 3 h. un autre enfant, Stephen Smith, fils de M. et Mme Robert Smith, était trouvé chez lui, asphyxié, étouffé par un sac de polythène. Le bambin de 2 ans et un mois s'amusait avec le sac et fut découvert sans vie par la mère, Mme Smith, domiciliée au 16(A) rue Fairfield. Le Dr Henri Picard, coroner du district de Shefford, devait rendre un verdict de mort accidentelle.

Deux blessés

Vers la même heure, hier après-midi également, une collision survenue à l'angle de la rue Court et du boul. Boivin, entre une automobile et un camion, propriété de M. Rosario Leclerc, R.R. no 3, Granby et conduit par M. Henri St-Germain, R.R. no 5, Granby, conduisait les deux occupants de l'auto, M. et Mme André Laramée, 29 et 20 ans respectivement, de West-Shefford, à l'Hôpital St-Joseph de Granby. Leur état s'améliore.

La commission O'Leary

Protestation des revues américaines

NEW YORK. (AFP, PC, UPI) — Le président du comité directeur de l'Association interaméricaine de presse (AIP), M. John Reitermeyer, a envoyé lundi, au premier ministre du Canada un télégramme dans lequel il exprime l'espoir que le gouvernement canadien n'adoptera pas les recommandations de la commission royale d'enquête sur les publications visant les périodiques américains.

Selon M. Reitermeyer, ces recommandations auraient pour résultat d'"entraver sérieusement les communications internationales". Le télégramme ajoute que l'intention de la commission est de restreindre les moyens de publier des revues au Canada aux Canadiens seulement".

L'AIP craint que les recommandations de la commission, tendant à "restreindre la publicité" dans les publications américaines destinées au marché canadien, ne soient contraires aux buts de liberté recherchés par cet organisme.

Par ailleurs, M. Robert Kenyon, président de l'Association américaine des éditeurs de revues, a accusé la commission de faire preuve d'étroitesse de vue, ajoutant que les publications canadiennes doivent compter sur la qualité plutôt que sur des mesures restrictives pour concurrencer les revues américaines.

M. Vernon C. Myers, éditeur de "Look" et président des services publicitaires de cette revue, s'est également attaqué à la commission royale d'enquête sur les publications, soulignant que la mise en application de ses recommandations serait préjudiciable aux hommes d'affaires et au peuple du Canada.

Le Père Huot élu supérieur des Pères du Saint-Sacrement

CITE DU VATICAN. (AFP) — Le Père Roland Huot a été élu supérieur général de la Congrégation des prêtres du St-Sacrement par le 26ème chapitre qui se tient actuellement à la maison généralice, avec la participation de 51 pères, représentant 27 nations.

Le nouveau supérieur, qui est né il y a cinquante ans de parents canadiens aux Etats-Unis, succède au Père G. Spiekman, de nationalité hollandaise. Il a été pendant 9 ans provincial de l'ordre aux Etats-Unis.

La Congrégation des Pères du St-Sacrement, fondée en 1856 par le bienheureux Eymard, compte actuellement 1,562 membres. Le chapitre procédera mercredi au renouvellement des autres charges de la curie généralice.

D'après un haut fonctionnaire

Nécessité d'augmenter de 50% les contributions à l'assurance-chômage

OTTAWA. (PC)—M. Richard Humphrys, directeur adjoint du service fédéral des assurances et conseiller de la caisse d'assurance-chômage, a déclaré hier au comité des comptes publics des Communes qu'il faudrait augmenter au moins de moitié les contributions à cette caisse pour équilibrer son budget, vu le chômage qui sévit au Canada.

M. Humphrys affirme ce qui précède en réponse à M. Harold Winch, député social démocrate de Vancouver-Est. Il explique qu'en 1955, le calcul des contributions respectives du gouvernement, des patrons et employés était justifié, eu égard au chômage des années précédentes. Mais, depuis, le chômage s'est aggravé, les prestations individuelles ont augmenté, la loi a été étendue à des catégories d'employés qui n'en bénéficiaient pas auparavant.

Un calcul effectué selon la proportion de chômeurs de 1956-1957 révélait, selon M. Humphrys, la nécessité d'augmenter les contributions de 40% à peu près pour "équilibrer le budget". Mais en 1960 et 1961, le chômage s'est encore aggravé : la hausse nécessaire des contributions dépasse peut-être 50%.

Le 3 mai dernier M. Donald Fleming, ministre des Finances, estimait qu'au 31 mars les disponibilités de la caisse étaient de $185,437,165, alors qu'à la même époque de 1960 elles étaient de $365,892,000. Le sommet de $926,777,000 avait été atteint en décembre 1956.

M. Humphrys constate que les contributions ne suffisent plus aux déboursés.

M. C. A. L. Murchison, commissaire de l'assurance-chômage, note que la caisse a jusqu'à présent versé $500 millions de prestations supplémentaires. Pour lui, que les prestations de chômage saisonnier soient opportunes ou non, "elles ne constituent pas une assurance contre le chômage". Il suppose que la caisse resterait solide s'il n'y avait eu de prestations pour le chômage saisonnier. Il est évident que ces prestations "sont fort onéreuses".

D'autre part M. Murchison déclare au comité qu'il serait "inconvenant" pour lui de répondre aux questions concernant les amendements que projette le gouvernement à la loi de l'assurance-chômage, amendements dont M. Michael Starr, ministre du Travail, n'a pas encore précisé la date à laquelle ils seront présentés, bien que les députés de l'opposition le pressent de le faire depuis plusieurs semaines.

Programme du congrès de la Fédération du textile

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Le 26e congrès de la Fédération du textile se tiendra à Saint-Hyacinthe les 28, 29 et 30 juin. Quelque 150 délégués représentant les 28 syndicats du textile de la province sont attendus à ce congrès qui coïncidera avec le 25e anniversaire de fondation du Syndicat du Tricot Inc., de Saint-Hyacinthe.

Les journées du 26 et 27 seront réservées à la réunion des comités. Le congrès s'ouvrira le 28, à 9 h. 30 du matin, à l'Académie Girouard où se dérouleront toutes les délibérations. Le dîner sera libre et les séances reprendront à 2 h. p.m. Dans la soirée, les congressistes visiteront l'Institut des textiles.

Le jeudi 29, les séances débuteront à 9 h. du matin; à midi, dîner libre, et 2 h., reprise des délibérations. A 4 h., une messe sera célébrée à la cathédrale par M. le Chanoine Pichette, aumônier général de la CSN. Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Gérard Thibault, aumônier de la Fédération. A l'issue de la cérémonie religieuse, les délégués seront reçus à l'hôtel de ville par le maire, Me Jacques Lafontaine.

Un banquet aura lieu à 7 h. du soir au Centre Notre-Dame, suivi d'une soirée dansante.

Les séances se poursuivront dans la journée du lendemain. Le congrès sera clôturé à la fin de l'après-midi par l'élection du conseil pour 1961-1962.

Ce 26e congrès de la Fédération du textile, qui groupe quelque 10,000 membres, se déroulera sous la présidence de M. René Gosselin, de Granby. Le comité général, formé en vue de l'organisation, se compose de M. Gilles Dupré, président; Mme Laura Claing, secrétaire; MM. Lucien Mongeau, Roger Collin, Albert Morin, Georges Patenaude, organisateurs du Conseil central, et Mlle Marie-Reine Dansereau, secrétaire du Conseil central.

Le kilt

(PC) — A l'origine le kilt des Ecossais consistait non en une jupe, mais en un tartan long de 15 pieds, dont l'homme se ceignait les reins pour ensuite le remonter à l'épaule gauche.

OFFICIEL : Notre orchestre en Russie

La nouvelle est maintenant officielle. L'Orchestre Symphonique de Montréal fera une tournée en Russie du 20 avril au 5 mai 1962. L'entente a été officiellement conclue lundi, à Moscou, entre le ministre de la Culture soviétique, Mme Fourtseva, l'ambassadeur du Canada à Moscou, M. Arnold Smith, M. Nicolas de Koudriavtzeff, directeur de Canadian Concerts and Artists, et M. Pierre Béique, administrateur de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Ces pourparlers avaient eu à maintes reprises leur écho dans notre journal ; l'entente officielle a enfin été signée hier. L'Orchestre Symphonique de Montréal sera donc le premier orchestre canadien à se faire entendre en Russie. La tournée sera dirigée par Zubin Mehta, jeune chef hindou nouvellement nommé chef permanent de notre orchestre. Des solistes accompagneront l'orchestre, qui jouera à Moscou, Kiev, Leningrad et dans diverses villes de l'Europe occidentale.

AVIS LEGAL

Par ordre de
D. GROBSTEIN, syndic

J. ORNSTEIN LIMITED (faillie)

EQUIPEMENT ET MACHINERIE
POUR LA FOURRURE

OLDSMOBILE "98" 1960
mis en vente par

ENCAN PUBLIC
(en lots au détail sans réserve)

sur les lieux
358 ouest, rue SAINT-PAUL, Montréal
JEUDI 22 JUIN 1961, à 11 h. du matin

EQUIPEMENT et MACHINERIE pour la FOURRURE

GRANDE QUANTITE DE MACHINES A COUDRE LA FOURRURE BONIS NEVER STOP AVEC TABLES DE SURETE ET MOTEURS — MIROIRS — APPLIQUES FLUORESCENTES — MACHINES A COUDRE SINGER — CUVIER A NETTOYER LES FOURRURES — MANNEQUINS — TABLES DE COUPE — PANNEAUX DE BLOCAGE — VENTILATEUR DE MANUFACTURE — FAUTEUILS DE CUIR ET DIVERS MEUBLES DE LA SALLE D'EXPOSITION — COFFRE-FORT A L'EPREUVE DU FEU — MACHINE A ECRIRE — MACHINE A ADDITIONNER R. C. ALLEN — SECRETAIRES — CABINETS CLASSEURS — ETC.

OLDSMOBILE "98" 1960, HARDTOP, 4 PORTIERES

TRANSMISSION AUTOMATIQUE — TOUS SERVO-MECANISMES — FENETRES ELECTRIQUES — ETC. — TRES BAS MILLAGE.

CONDITIONS : argent comptant ou chèque visé

On peut EXAMINER JEUDI 22 JUIN A PARTIR de 9 HEURES

BISSELL & BISSELL LTD.
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
VI. 4.5884

Vous avez toutes les cartes EN MAIN QUAND VOUS ACHETEZ VOTRE NOUVELLE
ENVOY 1961
CHEZ
Harold Cummings
5255 Jean-Talon
angle Décarie

VOYEZ ET ESSAYEZ L'ENVOY

la voiture la plus avantageuse !

L'Envoy est la voiture qui vous offre le plus d'avantages dans sa catégorie! Une carrosserie très élégante, avec le plus grand choix de couleurs! Un moteur exceptionnellement économique, le nerveux quatre-cylindres Econo-Power, qui consomme très peu d'essence! De luxueux intérieurs offrant tout le confort à cinq adultes de bonne taille. Il y a une Envoy pour tous les goûts—trois sedans magnifiques et l'élégant station wagon Sherwood.

Essayez l'Envoy, vous serez conquis!

UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS

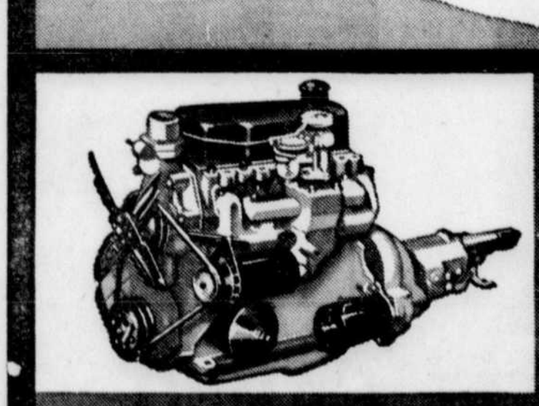

Le moteur 4 cylindres Econo-Power de l'Envoy est le partenaire idéal de la transmission Synchro-mesh, à 3 vitesses avant. Ensemble ils assurent une merveilleuse souplesse de fonctionnement, à un coût par mille extrêmement bas.

Tous les modèles Envoy ont 4 grandes portes qui en font les voitures parmi les plus pratiques de leur catégorie. Les intérieurs vous entourent d'un confort et d'un luxe inhabituels, dans cette classe.

Sedan custom Envoy *(pneus à flanc blanc facultatifs moyennant supplément)*

Voyez votre concessionnaire ENVOY

E-14618P

CONSTRUITS POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET ENTRETIEN DANS TOUT LE CANADA

Vendeurs autorisés ENVOY dans le Grand Montréal

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781

BARNABE MOTORS LTD.
1850, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué.
RI. 4-6401

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué.
ME. 7-4643

PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE
10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) DU. 9-8461

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-1911

JARRY AUTOMOBILE LTEE
4384, rue St-Denis — VI. 2-8221

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué.
PO. 9-4501

Reprise des pourparlers?

Appel du GPRA à la France

TUNIS. (AFP, UPI) — Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) a exprimé, hier, l'espoir que les pourparlers d'Evian en vue de mettre fin à la guerre franco-algérienne reprennent dans "les délais prévus par la délégation française". Celle-ci s'était retirée de la conférence, la semaine dernière, soulignant qu'un temps de réflexion était nécessaire en raison de l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations.

Le GPRA souligne dans son communiqué qu'il se félicite du travail accompli par sa délégation, dirigée par M. Belkacem Krim, et de son attitude "conforme aux intérêts du peuple algérien et de la paix en Algérie". Il regrette la suspension des pourlarlers décidée unilatéralement par la France.

Le communiqué précise que le GPRA s'est réuni les 19 et 20 juin et a entendu le compte rendu de sa délégation aux négociations d'Evian.

La question du statut du Sahara constitue l'une des pierres d'achoppement des pourparlers franco-algériens.

L'AJC établit son secrétariat à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE. — Les membres du Conseil général de l'Association de la Jeunesse canadienne-française ont accepté l'hospitalité du secrétariat de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, annonce M. Paul Simard de Chicoutimi, président général de l'A.J.C. C'est le début d'une collaboration plus intense entre la Société nationale des adultes et l'Association nationale des jeunes. Il semble que ce geste des S.S.J.B. à l'endroit de l'A.J.C. provoquera un renouveau d'activité et d'enthousiasme au sein de ce mouvement patriotique de jeunesse dont la fondation remonte à 1904 : mouvement qui a connu des années de gloire mais aussi des heures difficiles, surtout ces dernières années. C'est avec confiance que nous envisageons l'avenir pour l'A.J.C., ajoute M. Paul Simard, qui profite de l'occasion pour annoncer la tenue d'une importante réunion de son Conseil général, les 1er, 2 et 3 juillet, au camp de l'U.P.A.M., à Baie Saint-Paul. A cette rencontre participeront également des représentants de l'A.J.F.O. (Associatiton de la jeunesse franco-ontarienne) et des Equipiers Saint-Michel.

Voici les membres du conseil général de l'A.J.C. élus lors de la dernière assemblée du Conseil suprême : M. Paul Simard, c.a., de Chicoutimi, président général; MM. Paul Garneau, de Shawinigan-sud, François Lévesque, avocat, de Bedford et Jacques Fortin, de Montréal, vice-présidents; M. Jacques Lussier, de Saint-Hyacinthe, secrétaire; M. André Dufour, de Chicoutimi, trésorier; M. Alban Coutu, de Montréal, ex-président; les directeurs sont MM. et Mlles André Levac, de Montréal, Louise Bail, de Montréal, Claudette Montpetit, de Montréal, Michel Chevalier, de Montréal, Claudette Montpetit, de Montréal, Michel Chevalier, de Montréal, Olivier Fougères, de Rimouski, Gabriel Fortin, de Montréal, Jacques Lévesque, de Rimouski et Louise Laurin, de Montréal. L'aumônier général est Mgr Louis Joseph Rodrigue, curé de St-Eustache. Les présidents régionaux sont Hugues Poulin, de Montréal, Marc-André Bédard, de Chicoutimi, Jacques Martin, de Joliette, Yvon Marcoux, de Québec et Guy Tousignant, de Sherbrooke.

L'enquête sur la hausse des tarifs du gaz terminée

La Régie du gaz et de l'électricité a terminé, hier matin, son enquête sur l'augmentation des tarifs du gaz naturel à Montréal, après une dernière session de 20 minutes seulement.

Les procureurs des deux parties en cause, Me Joseph Blain, C.R., pour la Corporation de Gaz Naturel, et Me George Gould, C.R., pour la ville de Montréal, devront présenter leurs "factum" au plus tard le 6 juillet.

On s'attend à ce que la régie rende sa décision vraisemblablement au début du mois d'août.

Me Blain devait contre-interroger deux importants témoins de la ville de Montréal, ce matin. Mais il a renoncé à le faire à la dernière minute et le juge Jacques Vadboncoeur déclara l'enquête close.

Systèmes d'irrigation

Le marché croissant des melons du Mexique a favorisé la généralisation des systèmes d'irrigation en aluminium. A Apatzingan, des cultivateurs ont acheté 500 siphons d'irrigation pour agrandir leurs cultures de melons. La Importadora y Distribuidora a vendu des systèmes d'arrosage portatifs en aluminium à des producteurs de tabac de la région de Tepic.

A&P

GRANDE VENTE à $1.00

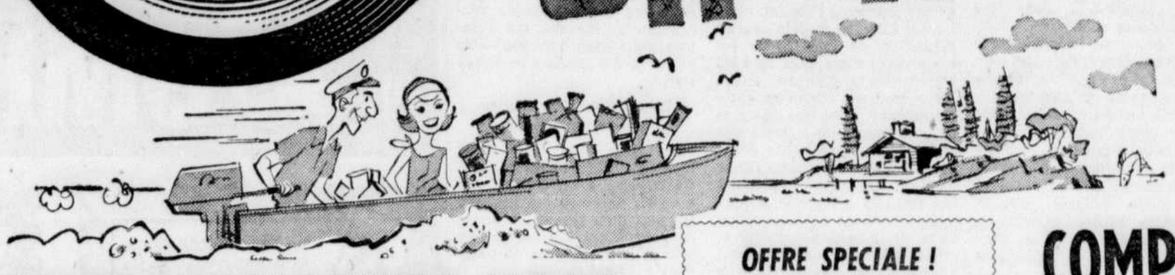

OUVERT TOUTE LA JOURNEE — SAMEDI, 24 JUIN
TOUTE LA JOURNEE — LUNDI, 26 JUIN

APPROVISIONNEZ-VOUS POUR LE CHALET
DÈS AUJOURD'HUI!

BETTERAVES ENTIERES - 7 btes 15 ozs 1.00
DE CHOIX CULVERHOUSE — Rég. 2 btes 35c—Epargnez 23c

NOURRITURES A CHIEN - 8 btes 15 ozs 1.00
CHAMPION DU DR BALLARD — Rég. 2 btes 29c—Epargnez 16c

SNACKERS - - - - - - 5 pqts 8 ozs 1.00
McCORMICK — Rég. pqt 25c—Epargnez 25c

OFFRE SPECIALE!
Encyclopédie
Illustrée du Livre d'Or
Pour jeunes gens, Anglaise et française, 16 magnifiques volumes.—Plus de 6000 illustrations en superbes couleurs.
VOLUME 15
En vente cette semaine seulement 99¢
ACHETEZ UN LIVRE CHAQUE SEMAINE

COMPOTE de Pommes - - - 6 btes 15 ozs 1.00
A&P — QUALITE DE FANTAISIE — Rég. 2 btes 35c—Epargnez 5c

PECHES A&P - - - - - - 5 btes 15 ozs 1.00
MOITIES, SURCHOIX — Rég. bte 21c—Epargnez 5c

RAGOUT DE BOULETTES 2 btes 30 ozs 1.00
DE VIANDE, CHEF BOY-AR-DEE — Rég. bte 59c—Epargnez 18c

ANANAS - - - - - - - - 4 btes 20 ozs 1.00
TRANCHES, DE CHOIX ROYAL — Spécial!

THON en FLOCONS - - - 7 btes 6 ozs 1.00
VIANDE LEGERE POUR VOS TABLETTES — Rég. 2 btes 33c—Epargnez 16c

ROTI DE COTES — Courtes ou de travers très charnu — lb 55¢
BIFTECK DE PALERON—Délicieux pour braiser ou barbecue — lb 49¢
EPAULE DE BOEUF — MAIGRE, COUPE POUR HACHER — lb 59¢
BOEUF HACHE — TOUT AU BOEUF, MAIGRE, POUR HAMBURGER — lb 39¢

ROULES COTTAGE — Fumés, Wilsil Cry-O-Vac — lb 59¢
ROULES COTTAGE — SUCRES, MARINES, CRY-O-VAC — lb 55¢
POULES — CATEGORIE "A" — FRAICHES PRETES A CUIRE — 4 A 5 LBS — lb 45¢

AGNEAU FRAIS — ASSAISONNE DU PRINTEMPS
GIGOTS — Coupe courte du jarret — lb 75¢
Devants d'agneau — Coupe entière économique — lb 39¢
AGNEAU en PANIER — ROTI, COTELETTES, COUPE POUR RAGOUT — lb 43¢
COTELETTES D'AGNEAU — DANS LA LONGE — lb 89¢
COTELETTES D'AGNEAU — DANS LES COTES — lb 79¢
COTES D'AGNEAU — POUR BRAISER — lb 33¢

SALAMI — bout 12 ozs 59¢ — HYGRADE, TOUT AU BOEUF OU SAUCISSE POLONAISE
WIENERS — pqt 1 lb 49¢ — HYGRADE
VIANDES — MAPLE LEAF Piment et Cornichons pqt 6 ozs 25¢ — OU MAC. & FROMAGE, PAIN DE POULET, TRANCHEES
BACON DE COTE - pqt 1 lb 59¢ — FUME, TRANCHE, SANS COUENNE, ALLGOOD
PORTIONS DE SOLE — lb 49¢ — CUITS ET PANES, SEA-SEALD
BATONS de poisson 2 pqts 12 ozs 65¢ — AIGLEFIN WHEATLEY
PETONCLES - - - - lb 59¢ — CUITES ET PANEES
PAIN AUX OLIVES - pqt 6 ozs 25¢ — TRANCHE, MAPLE LEAF

Autres Epargnes chez A&P
THE A&P - - - - - pqt 1 lb 79¢ — NOTRE PROPRE MARQUE — Rég. lb 95c—Epargnez 16c
SERVIETTES BALLET - - pqt de 250 39¢ — EMBOSSEES (Offre 4c de rabais) Rég. 45c—Eparg. 6c extra
SANI-FLUSH - - - - bte 35 ozs 39¢ — NETTOIE LES EGOUTS OBSTRUES Rég. bte 43c—Eparg. 4c
FIZZIES - - - - - - 25¢ — 7 SAVEURS — pqt Rég. pqt 29c—Epargnez 4c
ARACHIDES — SALEES BLANCHIES — pqt cello 14 ozs 27¢ — SUNNYFIELD — Rég. pqt 29c—Epargnez 2c
FROMAGE NOUVEAU - - lb 39¢ — CHEDDAR COLORE — Rég. lb. 45c—Epargnez 6c
GINGER ALE - - - 2 btles 30 ozs 27¢ — YUKON CLUB (contenu seulement)
CAFE A&P — jarre 6 ozs 89¢ — jarre 10 ozs 1.39 — jarre 2 ozs 35c — INSTANTANE—ACHETEZ LA QUALITE

Spéciaux de cette semaine en Fruits et Légumes Frais!
ORANGES douz. 69¢ — No. 1 IMPORTEES, SUCREES, JUTEUSES, NAVEL, GROSSEUR JUMBO 126
PECHES — No. 1 DES E.-U., FREESTONE, CHAIR JAUNE — boite comble 1 pinte 35¢
BLE D'INDE — No. 1 DES E.-U., SUCRE, JAUNE — 5 gros épis 39¢
TOMATES — No. 1 DES E.-U., FERMES, MURES, CHOISIES A LA MAIN — tube 12 ozs 19¢
CONCOMBRES — No. 1 SERRE-CHAUDE, ONT. LONGS, VERTS, DOUX — 2 pour 29¢
CHOUX — No. 1 DE L'ONTARIO, FERMES, TETES VERTES — lb 9¢
CANTALOUPS — No. 1, E.-U., CHAIR SAUMONEE, SUCRES, JUTEUX, JUMBO 45 — 2 pour 39¢
FEVES VERTES — No. 1, E.-U., JEUNES, SANS FILANDRES — lb 19¢

Autres Spéciaux, Viandes Super-Right
SALADE VARIEE - - ctn 13½ ozs 33¢ — SHOPSY
SALADE DU CHEF - ctn 12 ozs 35¢ — SHOPSY
POULETS barbecues cha. 99¢ — DISPONIBLES DANS QUELQUES MAGASINS
SPECIAUX EN POISSON CONGELE
BATONS DE POISSON - 2 pqts 10 ozs 65¢ — AIGLEFIN — WHEATLEY — Rég. 39c—Epargnez 13c
TRANCHES DE SAUMON - lb 99¢ Spécial — COHOE
TRANCHES DE FLETAN - lb 55¢ — Rég. 63c—Epargnez 12c

ACHATS BONI
LA PRIME LA PLUS LUXUEUSE QUI SOIT!
UN VERRE TAILLÉ au motif "Laurette" dans chaque boite FORMAT GEANT 79¢
Rég. 85c—Epargnez 6c

ÉCONOMISEZ À VOTRE A&P

Spéciaux de Pâtisserie Jane Parker
Cuits dans notre boulangerie par les maîtres-pâtissiers A&P!
TARTE au RAISIN JANE PARKER cha. 39¢ — Rég. 49c — Epargnez 10c

Garnissez votre congélateur à ce bas prix!
ROULE AU CITRON - - cha. 29c — OU A LA GELEE — JANE PARKER — Rég. 39c—Eparg. 10c
GATEAU AU CAFE - - cha. 35c — JANE PARKER, ANANAS — Rég. 45c—Epargnez 10c
PAIN AU RAISIN - - 2 pains 12 ozs 29c — JANE PARKER — Rég. pain 19c—Epargnez 9c
COOKIES "Old Fashion" gros pqt Jumelé 22 ozs 39c — AU CITRON OU A L'AVOINE ET FUDGE JANE PARKER — Rég. pqt 45c—Epargnez 6c

SPECIAUX D'ALIMENTS CONGELES
FRAISES - - - 3 pqts 15 ozs 1.00 Spécial — DE FANTAISIE A&P
LEGUMES — MELANGES — 2 lbs en sac poly 45¢ — DE FANTAISIE A&P — Rég. 47c—Epargnez 2c
DETERGENT BREEZE - - format géant 91c — BLANC, AVEC PRIME
POLI A CHAUSSURES - - btle 2 1/9 ozs 35c — ESQUIRE SCUFF KOTE, TOUTES COULEURS
PATE A DENTS STRIPE - - tube écon. 98c
ENVELOPPES SARAN - - roul. 25 pi. 37c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 24 juin 1961 dans le Grand Montréal.

Juin est le mois des "Produits Laitiers"
SPECIAL Cette semaine chez A&P — VELVEETA
FROMAGE VELVEETA • KRAFT • PAQUET 2 lbs $1.15
PRIX REGULIER $1.19
EPARGNEZ 4¢

Augmentez votre pouvoir d'achat—Profitez des spéciaux A&P et ÉPARGNEZ

Réforme totale dans la construction

Plan quinquennal hospitalier entrepris en Grande-Bretagne

La ville nouvelle de Basildon (Essex) sera bientôt dotée d'un hôpital modèle où l'on aura tout prévu, même la piste d'atterrissage pour les hélicoptères qui amèneront les blessés. Cet hôpital sera l'une des premières réalisations d'un plan décennal que vient de lancer le ministre de la Santé, M. Enoch Powell.

Ce plan n'a pas seulement l'ambition de renouveler en dix ans l'équipement hospitalier de la Grande-Bretagne. Il se propose d'introduire des méthodes de construction rationnelles permettant d'économiser temps et argent. Il vise également à établir avec les autorités locales, qui disposent en ce domaine comme dans beaucoup d'autres en Grande-Bretagne, d'une certaine autonomie, une meilleure coopération. La première initiative à leur égard a été de leur demander un inventaire de leurs besoins à court et à long terme et une estimation des moyens financiers qui leur seraient nécessaires.

Un hôpital-type

La seconde initiative est la publication d'une série de guides destinés à fixer des normes de construction pour les hôpitaux. Ces guides permettront de dégager le schéma d'un hôpital-type, qu'il suffira ensuite d'adapter aux besoins locaux spécifiques. Cette notion d'un schéma-type est, de l'avis de tous, l'idée la plus originale. Elle présente l'avantage de centraliser, à un premier stade du moins, les études d'architectes et d'ingénieurs et de fournir aux autorités locales les données les plus actuelles sur les exigences d'un hôpital moderne.

"L'évolution des techniques médicales, peut-on lire dans le premier de ces guides qui vient de paraître, a apporté au cours de ces dix dernières années des changements radicaux dans la structure hospitalière . . .".

C'est donc d'abord à la révision d'idées bien établies que s'attachent les promoteurs de la réforme et en premier lieu, à une réestimation des besoins hospitaliers. Ceux-ci doivent être évalués conjointement par les sociologues et les médecins.

Les normes que fixe ce premier guide sont les suivantes:

—3 lits par 1,000 habitants pour les cas d'urgence

—1, 2 lits par 1,000 habitants pour les malades chroniques et les vieillards

—pour les maternités, le chiffre doit être fonction du taux de la natalité et non de la population

—pour les maladies mentales, les estimations sont plus difficiles, mais le chiffre actuel de 3,500 lits pour un million d'habitants devra être abaissé, semble-t-il, dans les prochaines années.

Les plans de l'hôpital-modèle doivent être établis non seulement en fonction du nombre de lits, mais en fonction des services médicaux nécessaires.

"Au cours des récentes années, indique le guide . . . il est apparu qu'on avait de plus en plus besoin d'une communauté hospitalière intégrée, c'est-à-dire d'un hôpital général où on pourra faire tous les examens diagnostics et traiter toutes les maladies".

Un hôpital général comprendra donc :

des lits pour les malades en traitement.
un équipement pour le diagnostic et les traitements, qu'il s'agisse de malades hospitalisés ou non.
une maternité.
un pavillon de psychiatrie.
un pavillon de gériatrie.
un service des contagieux, etc . . .

Changements prévus

Il faudra également prévoir une sorte d'hôtel pour les patients qui ne demandent pas de soins particuliers, des salles pour les malades qui ne passent qu'une journée à l'hôpital, etc...

Ainsi l'hôpital modèle devrait permettre de faire "tous les examens et d'appliquer tous les traitements pour soigner toutes les maladies". Certains commentateurs n'ont pas manqué de voir dans cette formule une ressemblance avec celle de la polyclinique soviétique. Mais c'est là, disent-ils, simplement une formule à laquelle semble inéluctablement conduire l'évolution de la médecine moderne.

Cet hôpital modèle devra néanmoins être conçu de telle manière qu'il puisse s'adapter aux changements.

"Nous devons être assez humbles, a déclaré le ministre en présentant son plan, pour comprendre que nos successeurs pourraient vouloir modifier ce que nous avons fait".

Parmi les premiers projets qui seront incessamment mis à l'étude figure la construction de six hôpitaux, dont trois hôpitaux généraux. Vingt-trois hôpitaux seront en outre modernisés ou agrandis. Les travaux commenceront en 1964/65. Dès l'an prochain, cependant, les crédits de construction inscrits au budget seront augmentés et passeront de 31 à 36 millions de livres. L'ensemble du programme de travaux, qui s'étalera sur quinze ans, peut être évalué à 500 millions de livres sterling.

L'équipement hospitalier en Grande-Bretagne

Il existe aujourd'hui 3,000 hôpitaux d'Etat comprenant 475,000 lits, 1,400 d'entre eux ont plus de cinquante ans, 600 ont plus d'un siècle, 4 millions de gens y ont été soignés en 1959 et 41 millions de consultations y ont été données.

ANNONCE

Plan d' amaïgrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

EN SURPLUS 500 TIMBRES HORIZON GRATIS au DOMINION

MOBILIERS MODERNES A PRIX D'AUBAINE!

DISTINCTION ET QUALITÉ

PRIX D'AUBAINE $189

Mobilier de choix pouvant asseoir confortablement 4 PERSONNES. Coussins en caoutchouc-mousse. Fabrication de base à ressorts indéformables. Choix de couleurs.

FUTURS MARIES! Venez vérifier par vous mêmes de la qualité et des prix réduits chez F. Courtemanche Ltée.

Idéal pour votre chalet

LIT CONTINENTAL

Matelas à ressorts avec sommier-boîte rembourré, sur pattes. Fabriqué par un manufacturier très connu. Construction à toute épreuve. — Grandeur : 30 pouces.

AUBAINE A $29.95

AUSSI GRANDEUR : 36 po. et 39 po. SPECIAL $37.95 TRES BELLES VALEURS — 48 po. et 54 po. SPECIAL $46.95

LIT CONTINENTAL

Complet avec tête

"RELAXER" par SEALY

3' — 3'3" — Matelas à centaines de ressorts. Sommier-boîte de même qualité . . . Une des belles valeurs 'SEALY'.

REG. 79.95 RABAIS DE $20

Complet AVEC TETE

TRES SPECIAL $59.95

TERMES FACILES jusqu'à 24 MOIS pour payer

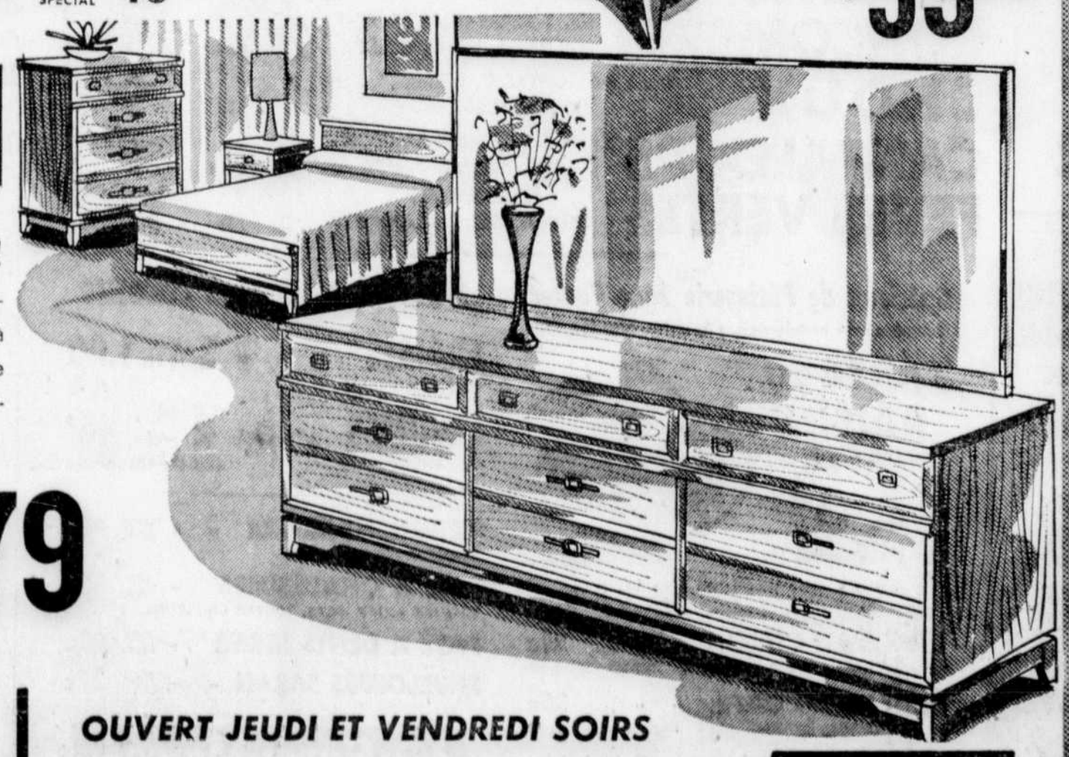

STYLE ET CONSTRUCTION REMARQUABLES!

Superbe mobilier aux lignes modernes, comprenant 3 morceaux : grand bureau TRIPLE, à neuf tiroirs, avec miroir ¼ pouce "Exclusive Gold Seal", chiffonnier et lit ordinaire de fabrication soignée, fini noyer.

PRIX D'AUBAINE $179

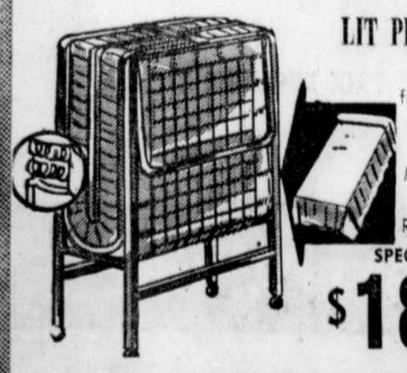

LIT PLIANT

Belle fabrication robuste avec MATELAS A RESSORTS

SPECIAL $18.95

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

F. COURTEMANCHE LTEE

AU SERVICE D'UNE NOMBREUSE CLIENTELE DEPUIS 25 ANS

6729 ST-HUBERT au nord de St-Zotique CR. 2-1137-38

"DAVID" pqt 1 lb tartelettes de fraises 2 pour 69¢ — Se termine le 24 juin au Dominion

"RICHMELLO" Pot 32 oz APPRET à SALADES 69¢ — Se termine le 28 juin au Dominion

"Coronation" orange ou raisin cruche 64 oz BREUVAGES 59¢ — Se termine le 24 juin au Dominion

congelés "YORK" 3 pâtés 8 oz PATES DE VIANDE 79¢ — Se termine le 28 juin au Dominion

Nouilles et Poulet "STUART HOUSE" 3 env. rég 25¢ SOUPE — Se termine le 28 juin au Dominion

Congelées "DOMINO" paquet 2 lbs PATATES FRITES 55¢ — Se termine le 28 juin au Dominion

tranche "Domino" 2 pqts 8 oz 58¢ FROMAGE — Seulement au Dominion — Se termine le 28 juin au Dominion

"HYGRADE" format familial 24 oz BOLOGNE 59¢ — Se termine le 24 juin au Dominion

"RICHMELLO" carton rond ou carré 3 chopines CREME GLACEE — Se termine le 28 juin au Dominion

sans couenne "Swift's ou Royal" Pqt 1 lb BACON TRANCHE — Se termine le 24 juin au Dominion

2 pièces pour fillettes Pantalon et Blouse 1.98 ENSEMBLE — Se termine le 28 juin au Dominion

bout. 32 oz 69¢ "MONARCH" bout. 16 oz 39¢ HUILE VEGETALE — Se termine le 28 juin au Dominion

ou marinades et olives 3 pqts 6 oz 79¢ PAIN DE POULET — Se termine le 24 juin au Dominion

fraîches — 2 tubes 12 oz TOMATES — Se termine le 28 juin au Dominion

pour chiens "PEP" assortis 4 boîtes 15 oz 53¢ ALIMENTS — Se termine le 28 juin au Dominion

fraîches 5 lbs ou plus ORANGES — Se termine le 28 juin au Dominion

"BALLET" paquet jumellé 4 roul. rég. 54¢ PAPIER TOILETTE — Se termine le 28 juin au Dominion

fraîches 5 lbs ou plus CAROTTES — Se termine le 28 juin au Dominion

NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

DOMINION STORES LIMITED

VOYEZ NOTRE ANNONCE DU JEUDI POUR SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

LES TRIBUNAUX

Pour qui a vécu la guerre, le port d'arme semble être plus naturel

Un revolver est définitivement un objet dangereux, qu'il est défendu de porter dans ses goussets sans permis. Et en dehors de raisons très sérieuses.

Mais pour qui a "vécu" la dernière guerre, en Europe, et qui a passé par les multiples changements "politiques" qui ont secoué un pays comme la Hongrie, depuis, la possession d'une arme à feu revêt-elle un caractère d'aussi grande gravité ?

C'est la question qu'a posée le procureur de Leslao, Broda, devant le juge Armand Cloutier, en réclamant pour ce dernier la plus grande mesure de clémence possible.

Accusé de possession d'arme dans le but de troubler la paix publique, le prévenu n'a été condamné qu'à une heure de cellule, cette heure venant toutefois en suppléant de six semaines déjà passées aux cellules.

Le tribunal a donc convenu, avec Me Norbert Losier, qu'il était peut-être possible que le prévenu n'ait pas eu, au moment de son délit, l'intention formelle de le commettre.

Ce revolver, le jeune homme l'avait acheté vers 10 h., le soir, dans une taverne du centre de la ville.

— Pourquoi ?

Tout simplement parce que le prix auquel on le lui offrait lui a paru une aubaine qu'il ne devait pas manquer.

Cette aubaine, il a voulu la "célébrer" par la suite et il a bu moult bières jusqu'à 4 h. du matin.

A cette heure, il est entré chez lui définitivement gris.

Mais pas assez toutefois pour ne pas se rendre compte que ce revolver pouvait représenter quelque danger, de faire encore remarquer Me Losier.

Il a donc voulu le décharger.

Et c'est là que le "drame" s'est produit.

En tournant le barillet, il a eu un geste maladroit, et l'un des projectiles est parti, traversant un mur de six pouces d'épaisseur pour aller également traverser de part en part, de l'autre côté de ce mur, l'abdomen de la chambreuse occupant l'appartement voisin.

Et, depuis ce temps, la jeune femme est toujours à l'hôpital, avec cette perforation aussi douloureuse qu'elle était... inattendue.

Devant la Cour, toutefois, le procureur de l'inculpé a insisté :

"Elevé dans un pays où c'est presque une nécessité d'être armé, ne connaissant pas nos propres lois à ce sujet, parce que tout récemment arrivé au Canada, l'accusé ne peut être tenu responsable de cet "accident" au même titre qu'un autre.

C'est apparemment l'opinion qu'a partagée le tribunal en libérant le prévenu après six semaines de détention.

Mais non sans l'avoir mis en garde contre toute tentation de s'armer à nouveau... dans un pays où chacun peut aller son chemin sans pistolet et sans balles.

Le prévenu en liberté, la "petite amie" incarcérée !

Pour avoir voulu, selon toute apparence, "protéger" son jeune ami, une très jolie secrétaire de 20 ans a pris le chemin des cellules, hier après-midi, et y... est restée.

L'incident s'est produit au cours de l'enquête préliminaire de Dan Polensky, accusé de deux vols par effraction dans des domiciles du quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Les marchandises volées, dans les deux cas, avaient été trouvées dans le domicile de Maureen Dowse, au 2030 de la rue Saint-Mathieu.

Et, au moment des perquisitions policières, la jeune femme n'avait pas fait de difficultés pour déclarer que tout cela lui avait été apporté par Polensky.

Devant le juge Henri Masson-Loranger, elle devait raconter une toute autre histoire, lorsque interrogée par le procureur de la police municipale, Me J.-E. Saint-Laurent, et contre-interrogée par l'avocat de l'inculpé, Me Maurice-S. Hébert, C.R.

La montre qu'on avait trouvée dans ses tiroirs, elle a dit l'avoir achetée d'un pauvre type qui lui avait raconté une histoire triste, alors qu'elle rentrait chez elle, après son travail.

Quant aux autres articles, elle soutint ne les avoir jamais vus de sa vie. Et ce alors que, précédemment, des détectives avaient affirmé que c'était la jeune fille elle-même qui leur avait indiqué, dans son appartement, là où ils pourraient trouver... ce qu'ils cherchaient. Et qui les avait plus tard identifiés une autre fois, aux quartiers-généraux de la police locale.

La preuve devenant nettement insuffisante, dans le premier cas, l'accusé Polensky fut libéré.

Mais le juge Loranger, visiblement choqué par la façon de témoigner de la jeune femme, suggéra qu'une accusation devait être immédiatement portée contre elle.

Me Saint-Laurent ne se fit pas tirer l'oreille.

"Nous l'accuserons de recel dès cet après-midi, dit-il.

Et, effectivement, la jolie Maureen a comparu devant le juge Armand Chevrette, quelques heures plus tard, sous une accusation de recel de marchandises volées.

Dans les circonstances, tout cautionnement lui a été refusé.

Quant à son ami Polensky, déjà libéré d'une accusation, à cause de son témoignage, et en liberté sous cautionnement dans l'autre cause, il est ressorti du Palais pendant que sa fidèle petite secrétaire prenait le chemin de Fullum pour sept jours tout au moins.

Son enquête, en effet, ne s'instruira que mardi prochain.

Un voleur mélomane?

Chacun a son intérêt dans la vie. Et les voleurs y compris.

Claude Lanthier, 28 ans, semble aimer la musique, pour un.

Invité à prendre un repas chez un cuisinier rencontré par hasard, boulevard Saint-Laurent, il se transforma en apache, le repas terminé, pour tourner son couteau dans la direction de son hôte.

Mais qu'est-ce qu'il prit ?

Rien d'autre chose que le tourne-disque de la maison.

"C'est tout ce qui m'intéressait", déclara-t-il même à sa victime, en sortant de chez lui.

La boîte à musique ayant été retrouvée chez son beau-père, rue Saint-Dominique, le prévenu a été prestement cité à son examen volontaire, hier, lors de son enquête préliminaire devant le juge Emile Trottier.

Le vol contenant un élément de violence, tout cautionnement lui a par ailleurs été refusé, pour le moment.

En cour pour avoir causé un arrêt de train

Joe Porter, un voyageur de 27 ans, qui avait célébré plus fort que de raison son départ de la métropole, lundi soir, a comparu devant le juge Jean Tellier, hier, pour avoir causé du désordre dans le rapide en partance pour Toronto.

Ce désordre avait été tel, effectivement, qu'on avait dû faire un arrêt d'urgence à Dorval pour laisser descendre (ou, plus exactement... descendre) le prévenu.

En cour, il a avoué sa culpabilité, promis de ne plus recommencer, et le juge Tellier lui a accordé une remise de peine avec les recommandations d'usage.

Une affaire cubaine

L'enquête de Slaven est différée à demain

L'enquête préliminaire de l'exportateur torontois Robert Slaven, 45 ans, accusé d'avoir fraudé une société cubaine, devait s'instruire hier après-midi, devant le juge Henri-Masson-Loranger.

Toutefois à la requête de Me Bernard Mergler, avocat de la poursuite, l'instruction a été différée à demain, jeudi.

Si l'enquête a été remise, c'est que Me Mergler a expliqué que plusieurs témoins de la poursuite sont de la Ville-Reine et que la plupart n'avaient pas été avertis à temps de se rendre dans la métropole.

Slaven est accusé d'avoir fraudé une société cubaine d'une somme de $158,000. Et malgré la requête de Me Joseph Cohen, C.R., avocat de la défense avec Me Fred Kaufman, tout cautionnement a été refusé à l'inculpé qui est confiné aux cellules depuis son arrestation et sa comparution.

Des chèques mais pas de comptes

Un jeune homme de 24 ans, Henry Anderson, qui avait multiplié les achats à tempérament dans les magasins du centre de la ville, ces dernières semaines, a été condamné à six mois de prison, par le juge Henri Masson-Loranger, pour cinq vols par fausses représentations.

Chacun de ces achats, le prévenu l'avait soldé avec des chèques qui devaient se révéler sans provisions.

L'accusé n'avait même pas de comptes dans les banques sur lesquelles les chèques avaient été tirés.

Pas d'assaut indécent : il peinturait un mur!

Accusé de s'être porté à des voies de faits indécentes sur la personne d'une jeune femme, Joseph Parente, 27 ans, a été acquitté par le juge Armand Chevrette, et ce en dépit du fait que la victime de l'attentat l'ait identifié positivement comme étant son agresseur.

En défense, toutefois, l'avocat de l'inculpé, Me Raymond Daoust, C.R., devait faire entendre cinq témoins pour démontrer que Parente ne pouvait être à l'endroit du délit au moment où celui-ci avait été commis.

— Où était-il, telle heure, telle date ?

Telle fut la question posée à chacun de ces témoins.

Et tous y répondirent de la même façon ; il était à peinturer les murs intérieurs d'un logis récemment loué, rue Saint-André.

Or, comme l'assaut s'était produit dans un secteur complètement opposé de la métropole, il ne pouvait être aux deux endroits à quelques secondes d'intervalle.

Contre-interrogée par Me Daoust, la victime devait elle-même avouer, par la suite, qu'elle était très nerveuse au moment de l'incident, et qu'elle n'avait pu observer que pendant peu de temps la figure de l'inculpé.

Un tenancier est condamné à $300

Le juge Pascal Lachapelle a imposé une amende de $300, frais inclus, ou 30 jours d'emprisonnement, à Dave Morris, âgé de 42 ans, accusé d'avoir tenu une maison de débauche, au 2005, rue Bleury.

Deux femmes, Michelle Anderson, âgée de 19 ans, et Francine Paquette, âgée de 23 ans, ont été trouvées sur les lieux et subiront leur procès le 28 juin prochain.

Wayne Hong et Ming Woung, deux Chinois, également trouvés dans la maison, lors de la descente des policiers de l'escouade de la moralité, ont écopé de $40 d'amende et les frais.

4 permis sur l'auto et revolver sous le siège

Un jeune New-Yorkais de 26 ans, qui aurait déjà un dossier fort chargé outre-frontière, a comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir été en possession d'un revolver sans permis dans une auto qui portait incidemment quatre plaques de permis... au lieu de deux.

Il s'agit de Francesco Agostino qui a été appréhendé lundi soir, rue Waverley, moins de vingt-quatre heures après son arrivée dans la métropole.

Sa voiture, une décapotable 1960, très puissante, portait des plaques de permis de l'Etat de New-York, et, sous celles-ci, d'autres plaques, du Connecticut, celles-là, dont l'année d'émission avait été effacée.

Sous le siège avant du véhicule, par ailleurs, il y avait un puissant pistolet automatique de marque Baretta 7.65.

Devant le tribunal, il a immédiatement reconnu sa culpabilité à toutes les accusations portées contre lui, et a réclamé que le juge décide de son cas immédiatement.

L'officier de liaison Roger Lalonde, de la police municipale, a suggéré, de son côté, que cette sentence soit plutôt ajournée à mardi prochain en soulignant qu'à ce moment-là la Sûreté locale aura reçu la feuille de route du prévenu, outre-frontière.

"De plus, a-t-il ajouté, la Sûreté provinciale veut l'interroger immédiatement, et nous venons de recevoir une communication du F.B.I. à son sujet. On a toutes les raisons de croire qu'on veut également l'interroger aux Etats-Unis."

Cour supérieur

Division de pratique
20 juin 1961

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Georges Reid :

La Commission de transport de Montréal vs Harold Millan, jugement motion pour plus amples particularités et rejet d'allégations renvoyée avec dépens;

E. M. Stolaroff et al vs Andre E. Mannes et al, jugement motion pour détails accordée quant aux paragraphes 3 et 4, délai de 30 jours, frais à suivre;

Lucien Ferland vs Consolidated Paper Corporation Inc. jugement inscription en droit rejetée avec dépens;

Karl Braun vs Ernest Prévost, jugement motion pour règle nesi accordée comme suit : Défendeur présent, permis de répondre accordée pour les frais seulement;

Stefart T. Brown vs Smith Transport Limited jugement motion pour procès par jury accordée, frais à suivre;

Dame Adela Obere vs Stanislaw Lorenc Alias Stanley Lawrence et Julia Stella Stremski, jugement autorisant la requérante à ester en justice en annulation de mariage, frais à suivre;

Dame Bronislawa Zurek vs The Montreal Star Company Limited, jugement motion pour exception à la forme continuée sine die ordre de signifier personnellement à la demanderesse;

Dame Yvette Lachapelle vs Jean Marie Primeau, jugement autorisant la requérante à ester en justice seulement, frais à suivre;

Dominique Jobin, Bertrand Jobin (Mont Royal Metal Work & Roofing Enrg) vs Cliche construction Ltée, jugement motion pour règle nesi continuée sine die;

Alexandre Chevalier vs Velvasuede Lingerie Company Limited et Mastercraft Leather Goods Limited, jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement;

Joseph Julien es-qualité vs Canadian National Railway Company, jugement motion pour examen médical du demandeur es-qualité accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Jacqueline Sauvé vs Edouard Bourdage, jugement autorisant le requérante à ester en justice, frais à suivre;

David Struzer vs Morris Isenberg, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Aldéric Ouellette vs Johanna Jakoby et vir, jugement motion pour nouveau procureur accordée, 6 jours de délai.

Transactions immobilières

Quartiers Mercier — Rue Jean Lecompte. Lot No 184-1315, terrain 37'5' x 103 pieds. Liban Bounadere et al à Pierre Labrecque, $28,000.00 — 1538928

Mont-Royal — Courtrai Road. Lot No 111-388, terrain 25 x 111 pds. Abraham Friede et all à Mendel Dichter, et al (Progress General Supply Co.) $20,350.00 — 1539057

Rosemont—Rue Bélanger est, No 2330. Lots Nos 476-25. Aldège Léveillé à Joseph Généreux, $79,500 — 1538930

St-André — Rue Fort, No 1460. Lots Nos pt 1654-73-27, 28, 29. Marcel Boucher et al à Mlle Yolande Dicaire, $40,000.00 — 1538926

St-Georges — Rue McGill, No 35, 360 William. Lots Nos 16, 17, 1753 Pt 1754, 1755. Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada à Sa Majesté la Reine Elizabeth II, $1,000,000. — 1539054.

St-Joseph — Rue Torrance, Nos 1346 à 1350. Lots Nos 593-15 Pt 16, terrain 23 x 75 pds. Léo Lamy à Lucien G. Paradis, $50,000.00 — 1539003

* * *

Villes LaSalle — Rue Centrale, Nos 8784 à 8786A. Lot No 985-145. Fernand Ravary à Benoit Quinton, $19,750.00 — 1539029

Pierrefonds — Rue Joly, No 11606. Lots Nos 51-47-1, Pt 51-46-2, etc. Futura Construction 1960 Inc. à Mme Denis Tremblay, $12,500.00 — 1538933.

Rue Joly. No 11610. Lots Nos 51-48-1 Pt 51-47-2 etc. Futura Construction (1960) Inc. à Mme Louis Duquette, $12,500.00 — — 1538934

Pointe Claire — Sunderland Avenue, No 160. Lot No 112-85, terrain 75 x 100 pds. Lawrence L. Hunt à David K. Thompson, $16,500 — 1539022

Avenue Astoria, No 123. Lot No 47-173. terrain 76 x 100 pds. Branson Construction Company à David G. L. Caldwell, $34,000. — 1539025.

Avenue Dieppe, No 92. Lot No 109-38-3, terrain 63'8 x 99'5' pds. Hector Lecuyer à Lauchlan Hay $16,500.00 — 1539026

St-Laurent — Rue Bleignier, Nos 230-232. Lat No 260-200, terrain 40 x 91'2' pds. Raymond Bélair Limitée à Paul Lacroix, $28,000.00 — 1538954

St-Michel — 38e rue, Nos 3286 à 3290. Lots nos 349-1-43-2, 349-1-44-2, etc., terrain 3'5' x 65 pds. Roger Gilbert Construction Inc. à Nicola Di Vito et all, $27,000.00 — 1538929

ECOLE DES METIERS DE LACHINE
46, 16ième Avenue, Lachine
COURS REGULIERS DU JOUR
Electricité — mécanique d'ajustage
soudure — réfrigération
INSCRIPTION : jusqu'au 23 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 27 et 28 juin
L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.
"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"
Ministère de la Jeunesse
Hon. Paul Gérin-Lajoie, C. R., Ministre
Gustave Poisson, C.R. Sous-ministre

VOILA! 4 CHOIX NOUVEAUX
POUR VOTRE DISCOTHEQUE "WEBSTER"
Obtenez 400 TIMBRES "HORIZON" ADDITIONNELS
avec ces coupons et l'achat des disques 17-18-19-20

COUPON No. 17 — 100 TIMBRES HORIZON GRATIS AVEC L'ACHAT DU DISQUE No. 17
COUPON No. 18 — 100 TIMBRES HORIZON GRATIS AVEC L'ACHAT DU DISQUE No. 18
COUPON No. 19 — 100 TIMBRES HORIZON GRATIS AVEC L'ACHAT DU DISQUE No. 19
COUPON No. 20 — 100 TIMBRES HORIZON GRATIS AVEC L'ACHAT DU DISQUE No. 20

UNE JOIE NOUVELLE POUR LES MELOMANES... 4 NOUVEAUX DISQUES

17 Face 1. SCHUMANN, symphonie no. 1, en Si bémol majeur, Op. 38 "Printemps". Premier et deuxième mouvements. Face 2. BRAHMS, Danses hongroises no. 1 et 6.

18 Face 1. SCHUMANN, symphonie no. 1, en Si bémol majeur, Op. 38 "Printemps". Troisième et quatrième mouvements. Face 2. BRUCH, concerto en Sol mineur, Op. 26, pour violon et orchestre, quatrième mouvement.

19 Face 1. FRANCK, symphonie en Ré mineur, premier mouvement, Lento, Allegro non troppo. Face 2. BRUCH, concerto en Sol mineur, Op. 26, pour violon et orchestre, premier, deuxième et troisième mouvements.

20 Face 1. FRANCK, symphonie en Ré mineur, deuxième et troisième mouvements. Face 2. HANDEL, concerto grosso no. 5, en Ré majeur, Op. 6

ACHETEZ UN DISQUE PAR SEMAINE POUR SEULEMENT $1.59 chacun

OFFRE SPECIALE DE LANCEMENT
achetez le DISQUE No. 1 POUR SEULEMENT $1.59
ET OBTENEZ CET
ALBUM DE LUXE pour DISQUES
POUR SEULEMENT 1¢

La Collection "Webster" des OEUVRES MUSICALES LES PLUS CELEBRES DU MONDE
20 MAGNIFIQUES DISQUES MICROSILLONS HAUTE FIDELITE DE 12"
100 timbres additionnels "Horizon" avec coupon et achat de chaque disque. Vous pouvez accumuler 2,000 timbres Horizon gratuits avec l'achat de la collection complète

IL EST ENCORE TEMPS DE COMMENCER VOTRE COLLECTION... UNE OCCASION UNIQUE D'OBTENIR UNE MAGNIFIQUE SERIE DE CHEFS-D'OEUVRE MUSICAUX A UN PRIX INCOMPARABLEMENT BAS.

En vente seulement chez DOMINION

SPORTS

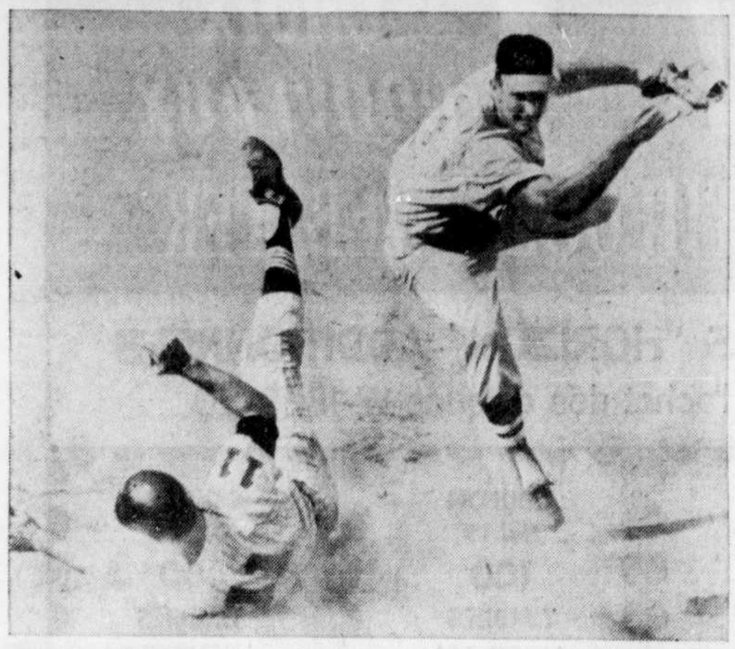

DOUBLE JEU RATE — Le joueur de deuxième but RON HANSEN des Orioles de Baltimore évite d'entrer en collision avec JOHN ROMANO des Indiens de Cleveland. Hansen a retiré Romano sur un choix du joueur intérieur mais n'a pu retourner la balle en temps au premier but Jim Gentile pour compléter le double jeu.

Avec 14 retraits au bâton

Sandy Koufax remporte sa dixième victoire

Grâce à une magistrale performance de deux coups sûrs, le gaucher Sandy Koufax des Dodgers de Los Angeles est devenu le premier lanceur de la Ligue Nationale à gagner 10 joutes cette saison.

Jusqu'à la 7e manche, Koufax n'avait pas encore alloué un seul coup sûr, et c'est le vétéran Ernie Banks qui est venu mettre fin à sa série de succès en frappant en lieu sûr avec deux hommes retirés à la 7e. Zimmer a réussi l'autre simple des perdants à la neuvième.

Koufax a fait montre d'un très bon contrôle en retirant 14 frappeurs au bâton et en n'allouant que deux buts sur balles.

Les Dodgers ont compté tous leurs points dans la même manche, la 7e. C'est le 3e simple consécutif du receveur John Roseboro qui a mis les Dodgers sur le chemin de la victoire, et avant qu'ils ne retournent au champ, ils avaient pris une avance de 3 à 0, ce qui était suffisant pour Koufax.

Les meneurs de la Ligue Nationale, les Reds de Cincinnati, ont divisé un programme double avec les Cardinaux de St-Louis, gagnant la première 4-3, pour ensuite perdre 6-3.

Malgré cette défaite, ils détiennent toujours une avance d'une partie et demie sur la deuxième position où les Dodgers ont remplacé les Giants de San Francisco qui ont perdu 2-1 à Milwaukee.

A Cincinnati, les Reds ont gagné la première rencontre de la soirée au compte de 4-3, en comptant le point gagnant lorsque le lanceur Bob Miller du St-Louis a donné un but sur balles alors que les buts étaient remplis.

Les Cardinaux avaient pris une avance de 3 à 2, mais les Reds étaient parvenus à égaliser le compte en comptant un point à la 9e manche. C'est Jim Brosman qui s'est vu décerner la victoire.

Dans la deuxième joute, les Cardinaux ont encore pris une avance confortable de 6 à 0, mais cette fois ils ont su la conserver, même si les Reds sont parvenus à compter 3 fois à la fin de la 9e manche.

Bob Gibson a lancé toute la joute pour les vainqueurs et il a reçu le crédit de la victoire. C'est Joey Jay qui fut le perdant.

Le gaucher Warren Spahn a remporté la 296e victoire de sa carrière en conduisant les Braves de Milwaukee à une victoire difficile de 2-1 sur les Giants.

Les Giants en 3e place

Par cette défaite, les Giants

Voir KOUFAX en page 57

ICI et LÀ dans LE SPORT

Alex Miteff a-t-il volontairement camouflé sa droite à l'entraînement ?

C'est un fait connu que l'entraîneur Whitey Bimstein avait déconseillé à Cléroux d'affronter Alex Miteff. Bimstein préférait un match contre Henry Cooper pour Cléroux, parce que le style du pugiliste anglais semblait être fait sur mesure pour un type comme Cléroux.

Bimstein a changé d'avis depuis. C'est que Bimstein aussi habile à déceler une faiblesse ou une mauvaise habitude d'un boxeur qu'un gérant de baseball qui se spécialise à voler les signaux du pilote rival, a constaté que l'Argentin Miteff ne frappait avec force que d'une seule main, la gauche. D'après Bimstein, Miteff a démontré à l'entrainement qu'il ne frappait qu'au corps avec sa droite.

Par contre, Miteff présente un excellent crochet de gauche. C'est sa main gauche qui est la plus à craindre. La gauche de Miteff n'inquiète cependant pas trop Cléroux, qui a battu Buddy Thurman, reconnu dans les cercles du pugilat avec Floyd Patterson comme possédant l'un des meilleurs crochets de gauche chez les lourds. Cléroux a été reconnu pendant longtemps comme un homme qui ne se battait d'une seule main, la droite, mais il a prouvé au cours de ses derniers combats au Texas contre Roy Harris et à Montréal contre Harold Carter qu'il pouvait maintenant se servir d'un bon crochet de gauche. Miteff a peut-être camouflé sa main droite sciemment pendant l'entrainement, mais il est permis d'en douter : "chassez le naturel et il reviendra au galop", dit-on.

Un cadeau de Juan Peron

Miteff est un homme extrêmement synpathique. Devant les journalistes, il ne cache pas le fait qu'il n'a pas longtemps connu la joie de vivre et la facilité de se libérer de ses obligations familiales. Il a souvent connu la misère. Ainsi, quand l'ex-dictateur Juan Peron lui a fait cadeau d'une automobile, après une victoire impressionnante en Argentine, Miteff a immédiatement vendu la voiture. "J'étais pauvre et que peut faire un pauvre avec une auto ?" demande-t-il. Sa naissance est rattachée à plusieurs contrées à la fois. Il a conservé peu de souvenirs de son père, un Bulgare, qui fut tué sous les roues du camion familial qui recula sur lui, mais de sa mère, une Française basque, il conservera toujours les meilleurs souvenirs. Pour épicer encore la sauce, son beau-père est un Italien qui a élu domicile en permanence en Argentine.

Miteff ne conserve presque pas de cicatrices de ses 170 combats qu'il a livrés, si ce n'est celle d'une coupure à l'arcade sourcillière gauche subie lors de son récent combat contre le puissant cogneur Cleveland Williams.

Au Parc du Mont-Tremblant

M. Albert Courtemanche avait d'excellentes nouvelles à communiquer sur le Parc du Mont-Tremblant. Les visiteurs cette année sont deux fois plus nombreux qu'à la même période l'an dernier. Au cours de la dernière fin de semaine, 2,599 personnes ont visité le Parc. La pêche était excellente. Les sportsmen ont pris 630 truites mouchetées, 131 brochets, 4 truites arc-en-ciel, 5 truites brunes et une grise pesant quatre livres et une once.

Il y avait une seule ombre au tableau en fin de semaine dernière, l'état de la route entre Ste-Agathe et St-Faustin, qui a fait monter la moutarde au nez des touristes américains et autres visiteurs dans le Parc. Cette route a été améliorée au cours de la semaine, du moins l'on y a posé du gravier. Un appareil de téléphone a été placé à la barrière du parc pour le grand public et un système de ravitaillements a été établi, pour les provisions, le lait et la glace.

Popularité du camping

Présentement, il semble que de plus en plus le Canadien s'intéresse au camping, surtout à la suite de la construction de la route transcanadienne et des facilités de pique-niquer le long des principales routes. Et nécessairement la médaille présente une autre face : ce nouvel engouement entraine une suite de réactions les plus diverses.

Les uns disent qu'il nuit à ceux qui profitent de l'industrie de l'hôtel régulier, tandis que les autres croient que l'industrie tout entière du tourisme y gagnera.

Une enquête dirigée à travers le Canada par la "Presse Canadienne" a démontré que les pronostics pour la saison 1961 s'avère des plus intéressants.

"Tout semble indiquer que nous aurons même une saison meilleure que celle de l'an dernier", rapporte Alan Field, le directeur du bureau du tourisme du gouvernement canadien.

L'an dernier, les touristes ont dépensé plus de 417 millions de dollars au Canada. Cette somme record indiquait une augmentation de 7 pour cent sur l'année précédente.

Les touristes américains seulement ont dépensé 371 millions, soit 20 de plus qu'en 1959. Et il semble que le Canadien moyen s'intéresse de plus en plus à son propre pays puisque ces montants sont atteints par le touriste canadien dans son pays.

Ce qui inquiète quelque peu les officiels canadiens c'est le fait que la somme d'argent dépensée par le Canadien à l'étranger monte encore plus rapidement, étant passé de 598 millions à 632 millions de dollars en une année. Ainsi, le déficit du Canada dans l'industrie du tourisme est passé de 207 à 215 millions de dollars l'an dernier. Mais les divers gouvernements semblent décider à pallier à la situation en offrant d'importantes sommes pour améliorer la publicité.

L'engouement pour le camping peut se démontrer de plusieurs façons. Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, cette forme de divertissement a progressé de plus de 36 pour cent.

Le département du tourisme de l'Ontario publie maintenant 250,000 copies d'un guide qu'il tirait à 25,000 exemplaires il n'y a pas si longtemps.

Le directeur-gérant Clint Melville, de l'Association ontarienne des hôteliers, a déclaré : "Le fait que le gouvernement rend le camping si abordable pécunièrement n'est pas sans nous nuire."

Quant au directeur-gérant d'une association identique au Manitoba, il voit le problème sous l'autre angle, puisqu'il croit que si un hôtelier, ici et là, connaît des difficultés, l'augmentation du volume touristique ne leur nuira pas continuellement, mais pourrait à la longue les aider. Et il a poursuivi :

"Pour une grande part, ces voyageurs ont entrepris leur voyage en sachant qu'ils pourraient le faire économiquement. Ainsi ils développeront un goût pour le voyage et, tôt ou tard, ils viendront à nous."

Michaud et Marone seront présents

Rolland Michaud, un membre de l'équipe Francs-Amis, de Montréal, sera très occupé en fin de semaine, prenant part à deux épreuves importantes aux championnats de piste et pelouse du Canada, à St-Lambert.

Michaud courra dans l'épreuve de six milles, vendredi, et reviendra dans la lutte pour une épreuve non moins difficile, la marche de 20 kilomètres, samedi.

Nicola Marone, du même club et récent champion du Canada dans une épreuve de même distance, prendra part à la marche de 12 milles, samedi. Cette épreuve ne sera pas pour le championnat du Canada, disputé récemment et où Marone avait enlevé les honneurs, mais devrait réunir les meilleurs représentants du Canada. Marone est également célèbre pour ses exploits avec le club de raquetteurs Francs-Amis.

Incidemment, ce tournoi athlétique mériterait une plus forte réclame, mais il semble que la publicité est à peu près inexistante.

ATTEINT D'APLOMB — Le visage de J. D. ELLIS encaisse tant bien que mal une solide droite dirigée par TOMMY TIBBS, à droite, au cours de la sixième ronde hier soir à l'aréna St-Nicholas. Tibbs s'est mérité une décision unanime à l'issue des dix rondes.

A cause de troubles cardiaques

La carrière du receveur Hal Smith est menacée

ST-LOUIS, (PA) — Les Cardinaux de Saint-Louis ont confirmé la nouvelle selon laquelle le receveur Hal Smith serait atteint d'une maladie cardiaque. Le porte-parole a de plus ajouté : "Nous sommes loin d'être rassurés sur son avenir."

Rejoint à l'hôpital juif, Smith a déclaré que les docteurs lui avaient dit que sa carrière comme joueur était terminée.

"Ils m'ont dit que dans leur opinion, je ne serais plus capable de jouer," a-t-il poursuivi. "Je suis très désappointé de la tournure des événements, mais le gérant-général Bing Devine m'a assuré que je ne devais pas m'en faire, qu'un poste me serait ouvert dans l'organisation de l'équipe."

Puis, tout en redressant la tête, Smith dit : "Peut-être que les docteurs se trompent, que mon avenir n'est pas encore à l'eau."

La déclaration de l'équipe précisait que Smith souffrait d'une lésion à l'artère coronaire. Il est à l'hôpital depuis le 10 mai.

Les Cardinaux ont aussi ajouté qu'ils demanderont la permission de placer le receveur de 30 ans sur la liste des blessés, pour ainsi pouvoir rappeler un jour des mineures.

"Plusieurs spécialistes du coeur ont examiné Smith depuis une dizaine de jours, et comme résultat, ils ont tous conseillé à Smith d'oublier le jeu actif du moins pour le moment," lisait-on dans la déclaration.

Son successeur n'a pas encore été dévoilé.

Une lourde perte

Reconnu pour son entrain et sa facilité à composer des chansons légères, Smith frappait pour une moyenne de .248 et il avait fait compter 10 points, quand les douleurs à l'estomac l'ont forcé à s'inscrire à l'hôpital juif.

Smith est reconnu comme un des meilleurs receveurs défensifs dans le baseball. Après son Albany en 1949, Smith est passé par Hamilton, N.Y., Allentown, Penn., Omaha et Houston.

Sa tenue au cours de la saison 1955 avec le Houston où, il a frappé pour .299 et conservé une moyenne sensationnelle de .192 au champ lui a servi de tremplin et la saison suivante il était avec les Cardinaux.

Dès sa première saison dans les Majeures en 1956, Smith a conservé une moyenne de .282, la meilleure de sa carrière. Sa moyenne à vie s'élève à .259, mais il s'est surtout signalé sur la défensive où, il a conservé une moyenne de .988.

Si Smith, qui fut élu sur l'équipe d'étoiles de la Ligue Nationale en 1957 et en 1958 ne

Voir SMITH en page 57

FORUM
LUTTE
CE SOIR A 8.30 P.M.
JOHN TOLOS vs JOHNNY ROUGEAU
2 CHUTES DE 3 A FINIR
EDOUARD CARPENTIER vs BUDDY O'BRIEN
2 CHUTES DE 3 A FINIR
(Le titre de Carpentier n'est pas en jeu)
3 — AUTRES BONS COMBATS — 3
Prix : places réservées, $2, $1.75 et $1.50 aux guichets des rues Atwater et Closse. Places à $1 en vente ce soir à 7 h.

Après deux brillantes victoires au tournoi de la coupe Montréal

Ian Montgomery défait par Ronald Raymond

Ian Montgomery, du MRCC de Ville Mont-Royal, qui a enregistré deux impressionnantes surprises en première et deuxième rondes du tournoi de la coupe Montréal sur les courts du club de tennis de l'université de Montréal, a été éliminé hier soir par l'excellent Ronald Raymond, classé neuvième dans la province de Québec, au compte de 9-7, 6-1.

Les deux joueurs ont complété leur match, arrêté lundi soir à 5-5 dans le premier set en raison de la pluie, après qu'Ian eût perdu une avance de 5-2.

L'immense expérience de Ronald s'est avérée le facteur décisif.

Il avait défait Claude Gélinas et Tom Bell, ancien champion junior du Canada, avant de s'incliner devant Ronald Raymond. Il devient un candidat logique sur les équipes junior de la coupe Davis.

Les favoris ont remporté des victoires relativement faciles, à l'exception de Richard Munn, classé huitième dans la province, qui a eu du mal à vaincre

Voir MONTGOMERY page 57

Problème 55

Leçon de golf de Sam Snead

par SAM SNEAD

Voici aujourd'hui l'excellente position au plus fort d'un élan par en arrière pour un long coup avec un fer. D'abord, notez comment le fer est ramené loin en arrière, presqu'aussi loin que pour un coup avec un bois.

Tout le poids du corps a été transposé sur la jambe droite. Le bras gauche est bien allongé et les mains tiennent le bâton solidement. C'est à ce moment-là que plusieurs se trompent, en relachant trop le fer.

Notez aussi comment le poignet droit et l'avant-bras sont juste vis-à-vis la ligne pointillée.

La palette du fer est ouverte au milieu de l'élan en arrière, tout comme il le faut. Et la tête demeure droite comme au début de l'élan.

tennis

Victoires de Bédard et Godbout à Milan; John Swann est éliminé

Les résultats suivants ont été enregistrés à l'issue de la deuxième journée aux championnats internationaux de tennis de Milan en Italie. Bédard (Canada) bat Angelini (Italie), 6-1, 6-0; Godbout (Canada) bat Olivari (Italie), 7-5, 6-4; Lowe (Espagne) bat Swann (Canada), 4-6, 6-3, 6-0; Vardanega (Italie) bat Zamorra (Espagne), 7-5, 6-3; Bresson (France) bat Bodo (Italie), 6-1, 5-7, 7-5; Duxin (France) bat Mei (Italie), 6-3, 7-5.

L'Australie domine la liste des favoris au tournoi de Wimbledon

Neale Fraser, d'Australie, le tenant du titre, a été placé en tête des favoris du simple messieurs en vue des championnats de tennis de Wimbledon, qui seront présentés à compter de lundi prochain.

Sandra Reynolds, d'Afrique du Sud, finaliste l'an dernier, a été classée favorite no 1 chez les dames. Maria Bueno, la gagnante l'an dernier, ne défend pas son titre en raison de la maladie.

L'Australie dominent nettement les classements avec trois représentants chez les hommes et deux chez les dames.

Les Etats-Unis n'ont qu'un représentant dans chacune des deux catégories — Chuck McKinley et Karen Hantze — et tous deux sont classés au bas de la liste, en huitième place.

L'Australien Rod Laver, défait par Fraser en finale l'an dernier, est le deuxième favori et un autre Australien, Roy Emerson, est le no 4.

Le meilleur Européen est Nicola Pietrangeli, d'Italie, classé no 3. Manuel Santana, d'Espagne, gagnant du championnat de France, fait pour la première partie de la liste des favoris, en cinquième place.

Les Australiennes Margaret Smith (no 2) et Lesley Turner (no 4) se sont mérité un classement chez les dames dès leur première participation au tournoi de Wimbledon. La favorite no 3 est Ann Haydon, de Grande-Bretagne.

L'Australie présente les deux meilleures formations pour le double messieurs, celles de Fraser — Emerson et Laver — Mark.

LISTE DES FAVORIS

Voici les têtes de série pour le tournoi international de tennis de Wimbledon qui débutera le 26 juin :

SIMPLE MESSIEURS

1. Neale Fraser (Australie), 2. Rod Laver (Australie), 3. Nicola Pietran-

Voir TENNIS en page 57

$30 COMPTANT
plus taxe provinciale et licence et jusqu'à 3 ans pour le solde en 36 versements.
Vauxhall '61
(Garantie 12 mois ou 12000 milles)
Vendeur exclusif Buick — Vauxhall
WILHELMY G.M. BUICK VAUXHALL
AUTOMOBILES LTEE
au sud du boul. St-Joseph
4833, boul. St-Laurent — Tél. AV. 8-0186

TOUJOURS PLUS POPULAIRE!
GIN CROIX D'OR
MELCHERS UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS DEPUIS 1898

3 SEULEMENT
Modèles FORD anglais
ZEPHYR '61
6 cylindres, démonstrateurs
PRIX REGULIER $2535
POUR $2167 TOUTE EQUIPEE
ZODIAC '61
6 cylindres, démonstrateurs.
PRIX REGULIER $2730
POUR $2367 TOUTE EQUIPEE
Avec PLEINE GARANTIE d'autos neuves
12 MOIS OU 12,000 MILLES
Option de transmission automatique extra.
ANGLIA
CONSUL
ZODIAC
ZEPHYR
THAMES
benoit MOTORS LTD
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST-HUBERT
CR 4-4384

COMBAT DE BOXE NON TELEVISE
CANADIAN ATHLETIC PROMOTIONS INC.
présente un
COMBAT POIDS LOURD DE 10 RONDES
en plus d'autres combats
FORUM
Atwater et Ste-Catherine
Le 22 JUIN
à 8 h. 30 p.m.
ROBERT CLEROUX
EX-CHAMPION CANADIEN
ALEX MITEFF
ARGENTINE
ADMISSION : $2.00 — $3.00 — $4.00 — $5.00 — $6.00 — $7.00
BILLETS EN VENTE AU FORUM
de 10 a.m. à 6 p.m.
PETE AUDETTE, LA. 1-0057

FIRESTONE
750 x 14 NYLON
$13.95 et votre échange
HEURES D'OUVERTURE
8 a.m. à 9 p.m.
Samedi : 8 a.m. à 6 p.m.
POUR SERVICE DE PNEUS SEULEMENT
SERVICE DE PNEUS Stadium LTEE
1871 DeLORIMIER
LA. 4-1177

CONFORT D'ETE CHEZ BOND — 500 STE-CATHERINE OUEST
MESSIEURS ! VOICI QUELQUE CHOSE D'UN PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX
COMPLETS TROPICAL
NE PRENANT PAS DE FAUX PLIS
55% Terylene, 45% laine
$45
Venez tôt au magasin Bond du carré Phillips faire l'achat de ce complet tropical à prix remarquablement réduit. De coupe et de facture soignées, il vous conférera vraiment une allure impeccable. Léger et frais . . . parfait pour affronter bientôt les jours chauds et humides de l'été.
Les plus récents modèles à devant droit, 2 ou 3 boutons. Vaste choix de nouvelles et ravissantes teintes. Toutes les tailles.
Utilisez nos termes faciles budgétaires 26 semaines pour payer
STATIONNEMENT GRATUIT pour une heure au Globe Parking, carré Phillips.
HEURES D'AFFAIRES 8.30 a.m. à 6 p.m.
JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 p.m.
Satisfaction complète ou argent remis
Bond CARRE PHILLIP Tél. VI. 4-9374
500 ouest rue Ste-Catherine

Six aspirants au poste de quart-arrière

Problème épineux de Perry Moss

Présentement, Perry Moss se retrouve avec un épineux problème sur les bras. Il cherche désespérément un quart-arrière.

Et si Moss réussit dans sa tentative pour trouver un homme remplaçant passablement Sam Etcheverry, vous faites mieux de ne pas éliminer les Alouettes trop tôt, parce que Moss compte présentement sur un personnel de choix au champ arrière.

Mais le successeur de Sam Etcheverry est toujours inconnu.

Actuellement, sur la liste des Alouettes, nous trouvons le nom de six aspirants au poste de quart-arrière, et ils arrivent avec des qualifications les plus divergentes.

Cette question occupe tellement Moss qu'il a décidé que le camp des Alouettes qui débute officiellement le premier juillet à Winooski dans le Vermont, débutera une semaine à l'avance pour les six candidats.

"Nous voulons leur donner toutes les chances possibles et en profiter pour les informer de nos jeux", a dit Ken Brown, le directeur du développement dans la région de Montréal.

"Ainsi, ils pourront nous aider à la tâche quand le reste du club se présentera pour l'ouverture de l'entraînement."

Gideon, l'homme à battre

Jusqu'ici, les Alouettes ont fait signer 35 contrats. Parmi ceux-ci, 13 appartiennent à des joueurs de la saison dernière, la première de Moss à Montréal. Le club a terminé au troisième rang.

Et les candidats à la succession écrasante de Sam sont : Wes Gideon, Tom Dimitroff, Primo Villanueva, Harvey White, Nelson Yarbrough et John Conroy.

Sans aucun doute, c'est Gideon, un jeune homme de 24 ans du Texas, qui est le favori de Moss, puisque ce dernier a dit que Gideon était l'homme à battre. Les experts qualifient Gideon comme un coureur intelligent, mais comme un passeur passable.

Gideon est avec l'équipe depuis deux ans à titre de second violon, et il a surtout joué à la défensive comme demi.

A part Dimitroff et Villanueva qui possèdent de l'expérience dans le football canadien, les autres sont des nouveaux-venus.

Dimitroff, 26 ans, se joint à l'équipe avec une réputation de joueur difficile à mener. Mais il n'est pas permis de douter de ses possibilités de joueur. En effet, on sait qu'il a déjà brillé avec les Rough Riders d'Ottawa en 1957 et 1958.

Agé de 28 ans, c'est Villanueva qui est l'aîné du groupe, et son bagage d'expérience comprend cinq ans passés avec les Lions de la Colombie-Britannique. Villanueva possède d'excellentes chances de demeurer avec l'équipe à cause de son statut de joueur canadien. Il avait été acquis bien avant la fin de la saison dernière, mais il n'avait pu jouer parce qu'il n'avait pas fait sa demande de citoyenneté en temps.

White est parmi ceux qui pourraient le plus surprendre, si l'on en croit tous ceux qui sont rattachés à l'équipe. Il a passé la dernière saison à titre de quart-arrière substitut avec les Patriotes de Boston de la Ligue Américaine qui l'ont aussi fait jouer comme ailier à l'offensive.

D'ailleurs, White est celui qui possède la plus forte stature du groupe, grâce à ses 210 livres et à son imposant six pieds et 2 pouces.

Yarbrough est amateur de football rude et on dit qu'il excelle surtout dans la passe courte.

L'an dernier Yarbrough a joué avec l'équipe de l'armée, mais l'année précédente, il était assistant-instructeur à son Alma Mater, l'Université de la Virginie.

Conroy pourrait s'avérer une heureuse surprise. De plus, c'est un joueur à double citoyenneté, (il est natif de Vancouver) et il n'est âgé que de 22 ans. John est le frère de Jim, l'excellent demi des Rough Riders d'Ottawa la saison dernière.

On sait qu'Etcheverry, au tout début de l'affaire, devait passer aux Tiger-Cats d'Hamilton contre Bernie Faloney. Mais Sam avait alors découvert que l'échange violait une clause de son contrat (on l'avait échangé sans son consentement) et il a par la suite signé un contrat de deux ans avec les Cardinaux de Saint-Louis de la Ligue Nationale des Etats-Unis. Quant à Faloney, il est demeuré la propriété des Tiger-Cats.

A part Sam, quatre autres vétérans ont quitté l'équipe, soit l'ailier Hal Patterson, l'ailier Doug McNichol et les bloqueurs Billy Shipp et Bill Hudson. Ces cinq joueurs étaient les cinq les mieux payés de l'équipe.

Pour les remplacer, Moss s'attend beaucoup du bloqueur Bobby Joe Oliver, du demi Ron Brewer, tous les deux des Argonauts, l'ailier défensif Don Paquette des Tiger-Cats et de nombreux nouveaux-venus des Etats-Unis et même de la région de Montréal.

Une erreur lui rapporte $725

VANCOUVER. (PC) — Jim Cassidy, qui est commis au guichet du pari double au terrain d'exhibition de Vancouver, avait poinçonné un billet sur Gallant Hawk et Honeywell.

La combinaison ne satisfaisait pas le client qui refusa le billet. Cassidy dut donc le payer.

Mais l'erreur de Cassidy devait lui rapporter le joli montant de $725.50.

UN ROBERT CLEROUX EN BONNE SANTE — Le Dr EMILE THOMAS, de la Commission athlétique de Montréal, a difficilement caché son admiration pour l'état de santé de Robert Cléroux et de son adversaire de demain soir, Alex Miteff, lors de l'examen médical des deux, l'entraîneur WHITEY BIMSTEIN et tiste hier. De gauche à droite, CLEROUX, l'entraîneur WHITEY BINSTEIN et le Dr THOMAS.

Buffalo cède Dick Gamble et obtient Dave Creighton

BUFFALO (PA) — La direction des Bisons de Buffalo de la Ligue Américaine de hockey ont échangé le champion compteur de la ligue, Dick Gamble aux Américains de Rochester contre le centre Dave Creighton.

La saison dernière, Gamble a compté 40 buts, pendant que Creighton en enfilait 30.

Gamble portait les couleurs des Bisons depuis quatre saisons. Il a également joué pour le Canadien et le Chicago dans la Ligue Nationale.

Creighton a joué avec les Bruins de Boston, les Maple Leafs de Toronto, les Rangers de New-York et le Chicago.

Combats pour Carpentier et Jean Rougeau ce soir

Lors de la séance de lutte du promoteur Eddie Quinn ce soir au Forum, le populaire Edouard Carpentier tentera de poursuivre sa marche victorieuse alors qu'il sera opposé à Buddy O'Brien en semi-finale.

Le combat n'est cependant pas pour le titre, et il ne servira qu'à aider Carpentier à conserver sa forme en vue d'un match sensationnel la semaine prochaine.

Dans une autre finale, le Montréalais Jean Rougeau tentera de river les épaules du Grec John Tolos dans un combat qui promet de fournir de l'action du début à la fin. Rougeau voudrait bien l'emporter et ainsi il serait en mesure de demander une rencontre pour le titre la semaine prochaine.

Le programme marquera le

Voir COMBAT en page 56

14 cyclistes blessés

BELFAST. (AFP) — Quatorze coureurs ont été blessés, dont huit grièvement, au cours d'une réunion cycliste qui se déroulait hier soir au Velodrome d'Orangefield.

Les pistards, attaquaient groupés, le dernier tour d'une course "à l'américaine", lorsque deux des hommes de tête se sont heurtés et ont entraîné dans leur chute tout le peloton. Huit hommes ont été relevés grièvement blessés.

LeGolf

Les Etats-Unis gagnent le match contre les Canadiens

Les Etats-Unis ont remporté les honneurs des rencontres de golf de la coupe Carling, battant le Canada 7½ points à 4½.

Il s'agissait du match décisif entre les deux pays, puisque le Canada a gagné les deux premières manches, et les Etats-Unis, les deux suivantes. La série a débuté en 1957.

Les équipes Julius Boros-Charlie Kocsis et Ernie Vossler-Ed Meister se sont signalées pour les Etats-Unis, enregistrant 2½ points chacune aux dépens des formations canadiennes Stan Leonard-Gary Cowan et Al Johnston-Nick Weslock.

Les règlements du tournoi accordent un point pour chaque victoire sur les neuf premiers trous, un autre pour les neuf suivants et un troisième pour le total des 18 trous.

Dans les deux autres matches, Dow Finsterwald et Bill Campbell, des Etats-Unis, ont terminé sur un pied d'égalité avec les Canadiens Bill Kerr et Keith Alexander à 1½ point chacun.

Al Balding et Phil Brownlee ont acquis une victoire de 2-1 pour le Canada aux dépens de Paul Harney et Bob Cochran.

Venturi est inscrit

Ken Venturi, qui a terminé en deuxième place l'an dernier sur le circuit de golf américain avec $46,410 et qui se maintient en huitième place au cours de la présente saison, vient de s'inscrire au tournoi omnium du Canada de $30,000 pour l'obtention de la coupe Seagram.

Les officiels du tournoi tentent présentement de réunir le meilleur groupe de participants de toute l'histoire du golf au Canada. Ils ont confirmé la venue de Venturi après plusieurs semaines de négociations.

Il se range donc aux côtés de Art Wall Jr, champion de l'an dernier, Doug Sanders, gagnant de trois championnats majeurs jusqu'ici cette saison, Jay Hébert, gagnant du tournoi de la PGA, Bob Goalby, gagnant de deux championnats importants en 1961, Doug Ford, gagnant de la coupe Seagram en 1959, Bob Rosburgh, vainqueur lors de la classique Bing Crosby, Tommy Bolt, cinquième dans le total des bourses, Dow Finsterwald, deux fois finaliste au tournoi omnium canadien, Stan Leonard et Al Balding, les deux meilleurs golfeurs canadiens.

"Des joueurs de grande réputation viennent s'ajouter à notre liste d'inscriptions presque chaque jour," a déclaré le président général de l'organisation du tournoi, M. Ken King, qui travaille en collaboration étroite avec la RCGA. "Venturi nous intéressait tout particulièrement. Il devait s'avérer une menace de première force pour les autres inscrits."

Aucun joueur professionnel n'a compilé une fiche aussi impressionnante que Venturi au cours de quatre années. Il s'est mérité plus de $150,000 de 1957 à 1960. Il a conservé une moyenne de $1,500 par tournoi et une moyenne de 70.75 par ronde.

A chacune de ces quatre années, il s'est classé au nombre des dix premiers récipiendaires de bourses. Deuxième l'an dernier, il avait fini troisième en 1958. Jusqu'ici cette année, il a amassé $17,265. Sa bourse la plus importante de 1961 s'élevait à $3,600, soit lorsqu'il a été défait en ronde supplémentaire par Jay Hébert à Houston, le 24 avril.

Un ancien élève de Byron Nelson, Venturi rend crédit au fameux champion de lui avoir permis de s'affirmer dans le monde du golf.

"Il a disséqué mon jeu et lui a redonné un sens de cohésion. Il m'a donné des conseils que la plupart des golfeurs ignorent. Il m'a surtout aidé à prendre une bonne position, à bien synchroniser mes mouvements et à équilibrer la distribution de mon poids. Ceci a fait toute la différence au monde," a déclaré Venturi.

Mort subite du boxeur Grayber

PITTSBURGH. (PA) — Alors qu'il se dirigeait vers son travail hier matin, Albert A. Grayber, 69 ans, l'ex-champion des poids moyen, s'est affaissé et est mort dans la rue.

Grayber fut trouvé inconscient et il était mort à son arrivée à l'hôpital Ohio Valley.

C'est en 1911, que Grayber fit son début à la boxe, faisant face au futur champion des poids moyens, Harry Greb dans un combat de six rondes.

Grayber s'était retiré de l'arène en 1928, et il s'était alors joint à la force constabulaire de la ville de Pittsburgh à titre de détective.

VOUS SOUVIENT-IL ?

Le 21 juin 1959
IL Y A 2 ANS...

HANK AARON a cogné trois circuits bons pour deux points chacun pour mener les Braves, détenteurs de la première place, à une victoire de 13-3 sur les Giants à San Francisco. Cette année-là Aaron a remporté le championnat des frappeurs de la ligue Nationale avec une moyenne de .355.

c — News Syndicate Co.

Bimstein dévoile les plans de Cléroux contre Miteff

Robert Cléroux devra diriger ses coups vers les yeux de son adversaire, Alex Miteff, demain soir, lorsqu'il montera dans l'arène pour livrer son match de dix rounds.

Al Bachmann, gérant de Cléroux et Whitey Bimstein, son instructeur, ont dressé le plan de bataille de leur protégé. Ils sont tous deux d'avis que le meilleur moyen de triompher de Miteff est de lui infliger des coupures près des yeux.

"Miteff peut encaisser bien des coups, de dire Bachmann, mais dans la région des yeux sa peau est particulièrement tendre."

Par le passé, Cléroux a éprouvé bien des difficultés à atteindre un but précis avec ses coups.

Toutefois, Bimstein lui a enseigné la façon de frapper à plus courte distance afin d'être plus précis. Bimstein a ajouté qu'il était satisfait des progrès enregistrés par le pugiliste canadien.

Miteff donnera du fil à retordre

Miteff, âgé de 26 ans, a baissé pavillon devant Cleveland Williams à Houston, Texas, à son dernier combat. Williams avait alors remporté une victoire par mise hors de combat technique ayant infligé une grave coupure au-dessus de l'oeil de Miteff.

Il semble que Cléroux sera favori pour l'emporter, mais il est assuré que Miteff lui donnera du fil à retordre dans l'arène.

Au cours de ses 33 combats dans les rangs professionnels, Miteff a rencontré les meilleurs boxeurs de sa division. Il a un record de 23 victoires, neuf défaites et un match nul.

Il a affronté George Chuvalo de Toronto, titulaire canadien des poids lourds, à deux reprises, faisant match nul la première fois et encaissant une défaite partagée la seconde fois.

Match important

Cléroux, âgé de 23 ans, se doit de remporter la victoire contre Miteff s'il vut s'assurer un match-revanche contre Chuvalo. On sait que Chuvalo et Cléroux se sont affrontés deux fois et qu'ils ont remporté une victoire chacun.

Le pugiliste montréalais a remporté 26 des 29 matches qu'il a livrés. Au nombre de ses gains, il a vaincu Willi Besmanoff de Milwaukee, originaire d'Allemagne. On sait que Chuvalo doit se mesurer à Besmanoff le 27 juin à Toronto.

A son dernier match, Cléroux a défait Roy Harris de "Cut and Shoot", Texas, en cinq rounds le 24 mai dernier.

Une foule de 5,000 personnes est attendue au Forum ce soir. Le prix des billets varie de $2 à $7. Ce match ne sera ni radiodiffusé ni télévisé en direct.

Trois juges seront sur les lieux pour décider du vainqueur, accordant cinq points par rounds au meilleur boxeur et à l'autre quatre ou moins selon sa performance. L'arbitre n'a pas droit de vote.

CANADA TIRE CO

PNEUS
OUI
PNEUS
GOODYEAR

PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$ 9.95	$12.95
710 x 15	$11.45	$13.95
760 x 15	$12.45	$14.95

PNEUS SANS TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$12.45	$14.95
710 x 15	$18.95	$22.95
760 x 15	$20.45	$25.45
750 x 14	$13.45	$15.95
800 x 14	$19.95	$23.95
850 x 14	$21.45	$26.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE GRATIS — Balancement des roues. GRATIS — Ajustement des freins. GRATIS — Graissage de l'essieu, des roues d'avant. Notre contribution pour votre sauvegarde. Installation gratuite à votre garage.

Ouvert le samedi avant-midi

CANADA TIRE CO
850, St-Jacques O. (coin University)
UN. 6-4885
7141, St-Hubert (coin Jean-Talon)
CR. 1-3551

Gérants, instructeurs, joueurs et amateurs!

GRATIS! 12 LIVRETS SUR LE BASEBALL
TOUS ILLUSTRÉS — EN COULEURS
TOUS LES JEUX*

un livret GRATIS dans chaque paquet de 1 lb. de
SAUCISSES à HOT DOG ou BACON de marque
Prime BRAND

• Régalez-vous des délicieuses SAUCISSES à HOT-DOG et BACON de marque Prime Brand! Dans chaque paquet vous obtenez en cadeau un livret illustré en couleurs décrivant l'un des jeux du baseball. Commencez immédiatement à collectionner la série complète de 12 livrets offerts par PESNER BROS. Vous pouvez vous les échanger entre amis. Un livret GRATUIT est inclus dans chaque paquet de 1 lb. des savoureuses SAUCISSES à HOT-DOG ou de BACON de marque Prime Brand. Achetez-en aujourd'hui même!

Apprenez comment JOUER AU CHAMP EXTERIEUR, plus 11 autres livrets sur: l'histoire du baseball, comment lancer, recevoir; comment jouer au premier but, au deuxième, à l'arrêt-court, au troisième; comment frapper, courir autour des buts, règlements des arbitres et comment interpréter les signaux. Vous y trouverez les meilleures suggestions et tous les renseignements voulus.

* En anglais seulement.

Voici l'occasion GRATUITE de devenir "une étoile" du losange. PESNER BROS. vous l'offre avec ses aliments de choix!

Demandez la charcuterie de marque Prime Brand, par
PESNER BROS. Ltd. Montréal

pour grande puissance...

BOUGIES D'ALLUMAGE BOSCH

Pagé & Fils LTÉE

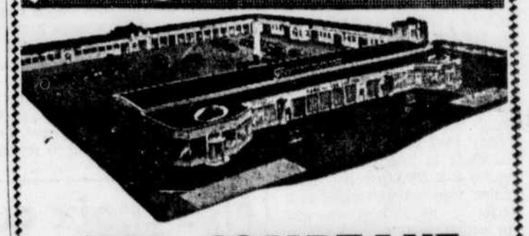

$100 COMPTANT
ACHETEZ ICI ET PAYEZ ICI

NOUS FINANCERONS VOTRE ACHAT NOUS-MEME A 7%

$100 COMPTANT
$6 PAR SEMAINE ACHETERONT

'56 MERC. CL. CPE	'56 NASH SEDAN
'55 FORD CONV.	'55 CHEV. SEDAN
'55 FORD CL. CPE	'55 DODGE SEDAN
'55 MERC. SEDAN	'54 BUICK SNDT.
'55 OLDS. "88" SEDAN	'55 FORD TUDOR

$200 COMPTANT
$10 PAR SEMAINE ACHETERONT

'57 PONTIAC SNDT.	'57 CHEV. CL. CPE
'56 PONTIAC SEDAN	'56 CHEV. 2 PORTES
'57 FORD TUDOR	'54 FORD SEDAN
'55 BUICK CONV.	'57 DODGE LC, SPE.
'55 FORD CONV.	'55 OLDS. "98" SEDAN

$250 COMPTANT
$14 PAR SEMAINE ACHETERONT

'59 CHEVROLET	'58 FORD
'59 DODGE	'58 PLYMOUTH
'55 CADILLAC	'58 OLDSMOBILE
'58 BUICK	'58 PONTIAC
'58 CHRYSLER	'58 MERCURY

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

Si vous avez une auto à échanger dont la valeur dépasse le premier paiement, nous vous remettrons la différence comptant.

Pagé & Fils LTÉE
VOTRE VENDEUR DODGE, DE SOTO, IMPERIAL, VALIANT ET SIMCA
3350, rue Wellington, Verdun — Tél. POntiac 6-3571
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

CE SOIR 8 h. 15 DIMANCHE 2 H. 15

PARC Richelieu

Salle à manger — Cafeteria (ouverts dès 5 h. 30) Admission générale : $1.00 Ce soir ! Soirée des dames — Dames admises gratuitement.

A NOTER : Tout programme qui pourrait être annulé le lundi, mardi ou mercredi est reporté au jeudi de la même semaine.

TV et RADIO
(tous les jours)

Canal 10 — 6 h. 45
Sélections du jour avec Pierre Proulx
Canal 2 — 11 h. 10
Film du pari-double

La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM — CKJL

UNE BIÈRE "Plus Vive"! FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE

LA BIÈRE MOLSON CANADIAN

Tout l'été, les gens actifs du Québec pratiquent le ski nautique, sport vivifiant et rafraîchissant. Toute l'année, ils préfèrent la bière Molson "Canadian" comme rafraîchissement, parce qu'elle est "*plus vive*" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*

Pari combiné de $276.40

De nombreuses surprises enregistrées au Richelieu

Plusieurs surprises ont été enregistrées, au programme d'hier, à la piste du Bout-de-l'Ile. La plus grosse est celle qui a permis à Guy Abbey Jim de visiter le cercle des vainqueurs. Ce vétéran de 12 ans, qui n'avait pas fait mieux que 2:07.3 la saison dernière, a gagné en 2.04.3 hier. Il a payé $75.90 pour $2.00.

Les autres négligés qui ont remporté la victoire sont Purdue's Pride, ($34.20) Key Mac, ($41.60) et Peggy P. Prologue ($74.90).

La quinella 8-4 dans la quatrième, avec Peggy P. Prologue et My Son's Beauty, a payé $276.40.

Explication de Giard

Jacques Giard, co-propriétaire de l'ambleur Mighty Dudley, a expliqué pourquoi lui et Keith Waples n'avaient pas inscrit leur cheval, dimanche dernier, dans la course invitation de $5,000.

"L'an dernier, nous avons lancé notre cheval contre une trop forte opposition dès le début et il a connu une mauvaise année. Cette année, nous voulions le préparer graduellement en vue des trois principales épreuves de l'Amble Canada.

Dès la deuxième course, on nous a obligés à partir contre Speedy Pick (gagnant en 2:01.2). La semaine suivante, Speedy Pick est resté à l'écurie, mais la bourse avait été réduite à $3,000. Que les Américains viennent participer aux "stakes", nous n'avons pas d'objection, mais dans les invitations, les propriétaires canadiens devraient être traités de la même façon que les américains."

Jacques Giard croit ainsi résumer l'opinion des autres propriétaires.

Entre-temps, les positions doivent être tirées aujourd'hui, en vue de la première tranche de l'Amble Canada, et au secrétariat, on s'inquiète sur le nombre des partants. Les chevaux américains Bye Bye Byrd, Caduceus et Speedy Pick doivent faire la lutte à Mighty Dudley, Dares Direct, Sir Winston Pick et peut-être Dandy Byrd, So Long's Prince et quelques autres qui sont éligibles. Southern Charm ne l'est pas. Whiz Abbe l'est, mais il ne viendra que pour la deuxième tranche, l'amble Meadow Al, le premier juillet.

Trot de $7,000

Vendredi soir, 23 juin, neuf trotteurs de trois ans prendront part au Trot Provident, doté d'une bourse de $6,850. Les positions sont les suivantes : 1—Mary Louise; 2—Tome Zone; 3—Van Song R.; 4—Bye Bye Ezra; 5—Prince H.; 6—Feuille d'Erable; 7—Van Counsel; 8—Music Lady; 9—Success Bomb.

Echos des paddocks... Whiz Abbe a obtenu la deuxième place au départ dans la course de $50,000, vendredi soir, à la piste Roosevelt... Sampson Direct partira de la troisième place... les autres inscrits sont K. D. Senator, Princess Maud, Dancer Hanover, Merrie Gesture, Countess Adios, Pacific Pioneer, Muncy Hanover et Roxburgh Bob... True Gold partira demain à Saratoga et Even's Jet samedi au même endroit... Roger White, René Grandmaison, Robert Quessy, Bert Madill et le conducteur américain Billy Rouses ont tous écopé de suspension de trois jours... au moins deux quarts trop lents ont été chronométrés hier, par Sébastien Brisson et Jacques Larente... avec la venue de Bye Bye Byrd au Richelieu, les amateurs se demandent s'ils ne seront pas témoins d'une course de $35,000 avec d'autres marchands de vitesse, épreuve dont il avait été question l'automne dernier...

UNE POSITION PEU AVANTAGEUSE — L'apprenti-jockey LEWIS REYNOLDS a terminé l'épreuve dans une position très peu agréable, à la piste Delaware. Son pied a glissé de l'étrier et Reynolds a perdu l'équilibre. Mais ni sa monture Mr. W. R. (4) ni Feller Roy, (3) n'étaient au nombre des vainqueurs. En haut, la photo reproduite par le miroir.

Les 6 et 7 octobre

Le 3e encan de Paul Bernard au Richelieu

Pour la troisième année consécutive, les propriétaires de chevaux de courses sous harnais auront leur encan. Il sera organisé de nouveau par Paul Bernard, de St-Pie-de-Bagot et il aura lieu à la piste du parc Richelieu, les vendredi et samedi 6 et 7 octobre.

"Je crois que nous offrirons de nouveau 200 chevaux", a dit Bernard. "Mais cette année, nous ne vendrons que les chevaux inscrits au catalogue. Les intéressés devront inscrire leurs chevaux avant le 15 septembre."

Nos choix au Richelieu

1—Worthy Tip, Nibble Scott, Belwin Song
2—Kelly Boy, Lincoln Van, L.S. Spencer
3—Walter G. Grattan, Success Eddie, O'Henry Volo
4—Newport Bruce, Sonny Nardin, Dallas Hanover
5—Bimbo Chief, Rex Dean, Oliver Twist
6—Fingo's Song, Brother Bob, Miss Gee Gee
7—Jimmy Lee Guy, Worthy Carol, Patoka Ed
8—Ideal Direct, Russell Tass, Swan Song
9—Roy McGregor, Joey Johnston, Sandy Dares
10—Uncle Duck, Dream Haven, Some Chance
LE MEILLEUR : Roy McGregor.

JOUTES DE BASEBALL

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Pittsburgh (Friend 7-7 ou Mizell 4-5) à Philadelphie (Buzhardt 2-7), soir.
St-Louis (Broglio 6-7) à Cincinnati (Hunt 7-3), soir.
San Francisco (Miller 6-0) à Milwaukee (Burdette 5-5), soir.
Los Angeles (Podres 6-1 et Craig 3-4) à Chicago (Ellsworth 2-4 et Cardwell 5-4), (2), jour.

Ligue Américaine

Détroit (Regan 7-2) à Washington (Hobaugh 4-3), soir.
Baltimore (Estrada 4-5) à Minnesota (Kaat 2-6), soir.
New York (Daley 4-9) à Kansas City (Shaw 3-5), soir.
Boston (Schwall 5-0) à Los Angeles (McBride 5-5), soir.
Cleveland (Stigman 2-0 et Hawkins 5-4) à Chicago (Pierce 3-5 et Pizarro 2-0), soir.

Ligue Internationale

Rochester à Columbus (2)
Syracuse à Richmond
Buffalo à Jersey City
Toronto à Charleston

HIER

Ligue Nationale

Los Angeles	000 000 300—	3 6 1
Chicago	000 000 000—	0 2 1

Koufax et Roseboro ; Hobbie, Anderson (9e) et Bertell. G. : Koufax (10-3). P. : Hobbie (4-8).

Pittsburgh	301 002 000—	6 11 0
Philadelphie	000 000 002—	2 8 0

Haddix, Face (9e) et Burgess ; Mahaffey, Bladschun (7e), Lehman (9e) et Dalrymple, Coleman (6e), Neeman (9e). G. : Haddix (5-2). P. : Mahaffey (6-7). Cir. : Pgh - Stuart (8e), Hoak (6e).

Première joute

St-Louis	000 000 300	00—3 9 2
Cincinnati	010 100 001	01—4 8 0

Sadecki, Miller (9e) et McCarver ; Hook, Henry (8e), Brosnan (10e) et Schmidt, Zimmerman (10e). G. : Brosnan (3-2). P. : Miller (1-1). Cir. : S.L. - Sawatski (3e).

Deuxième joute

St-Louis	201 002 100—	6 12 0
Cincinnati	000 000 003—	3 5 0

Gibson et Schaffer ; Jay, Bridges (7e) et Zimmerman. G. : Gibson (5-3). P. : Jay (8-4).

San Francisco	000 010 000—	1 4 0
Milwaukee	000 001 01x—	2 6 1

McCormick et Bailey ; Spahn et Torre. G. : Spahn (8-7). P. : McCormick (7-6). Cir. : Mil. - Aaron (12e), Bolling (10e).

Ligue Américaine

Détroit	300 110 000—	5 7 1
Washington	000 000 040—	4 8 1

Bunning, Aguirre (8e) et Brown ; Donovan, Daniels (6e), Klippstein (9e) et Green. G. : Bunning (6-6). P. : Donovan (3-6. Cir. : Det. - Cash (20e); Wash. - Tasgy (12e).

Baltimore	001 000 003—	4 9 0
Minnesota	200 100 011—	5 10 0

Brown, Fisher (5e) et Triandos ; Kralick, Stobbs (9e) et Battey. G. : Stobbs (1-2). P. : Fisher (2-8). Cir. : Bal. - E. Robinson (1er) ; Minn. - Killebrew (17e), Becquer (2e).

Cleveland	000 030 000—	3 11 2
Chicago	500 000 00x—	5 11 0

Grant, Allen (2e), Latman (8e) et Romano ; Pierce, Lown (5e) et Lollar. G. : Lown (5-2). P. : Grant (7-1). Cir. : Chi. - Martin (3e).

New York	003 030 000—	6 9 1
Kansas City	010 100 000—	2 8 1

Stafford, Coates (8e) et Howard ; Nuxhall, Ditmar (5e), Walker (7e), Kunkel (9e) et Pignatano. G. : Stafford (5-3). P. : Nuxhall (4-3). Cir. : N.Y. - Maris (26e).

Boston	152 021 000—	11 15 2
Los Angeles	001 040 030—	8 8 0

Monbouquette, Nichols (8), Fornieles (9) et Pagliaroni, Grba, Kline (2), James (4), Moeller (5), Morgan 9) et Averill. G.—Monbouquette (7-6). P.—Grba (5-7). Circuits : Boston, Hastrzemski (5e); Los Angeles, Wagner (17e), Averill (12e), Bilko (6e).

Ligue Internationale

Première joute

Syracuse	100 200	0— 3 8 0
Richmond	000 000	0— 0 6 1

Bonikowski et Gatta ; Kipp et Gonder. G. : Bonikowski. P. : Kipp.

Deuxième joute

Syracuse	010 000 000—	1 6 1
Richmond	201 102 00x—	6 12 0

Antinelli, Stange (4e) et Dotterer ; Haney et Gonder. G. : Haney. P. : Antinelli.

Première joute

Rochester	600 010	0— 7 12 0
Columbus	000 001	0— 1 8 1

Leopold et House ; Cheney, Lamabe (6e) et Oldis. G. : Leopold. P. : Cheney.

Deuxième joute

Rochester	000 101 300—	5 9 2
Columbus	002 410 00x—	7 11 2

Jones, Giggie (4e), Luebke (6e), Kay (7e) et Zupo, House (7e), Rowe, Olivo (7e) et Oldis. G. : Rowe. P. : Jones.

Buffalo	202 000 001—	5 15 2
Jersey City	300 000 010—	4 8 1

Robinson et Morgan ; Pena, Ayon (8e) et Bevon. G. : Robinson. P. : Ayon.

Toronto à Charleston, remise : pluie.

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cincinnati	39	24	.619	—
Los Angeles	38	26	.594	1½
San Francisco	36	25	.590	2
Pittsburgh	31	27	.534	5½
St-Louis	28	31	.475	9
Milwaukee	27	30	.474	9
Chicago	22	37	.373	15
Philadelphie	18	39	.316	18

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Columbus	36	24	.600	—
Charleston	34	23	.596	½
Buffalo	33	26	.559	2½
Rochester	33	28	.541	3½
Jersey City	31	27	.534	4
Toronto	26	31	.456	8½
Richmond	26	36	.419	11
Syracuse	19	43	.306	18

COMBAT

SUITE DE LA PAGE 55

retour du lutteur bien connu Yukon Eric. Le match qu'il disputera à Mike Valentino occupe très peu d'espace dans son esprit puisqu'il vise lui aussi un match pour le championnat. Il voudra donc l'emporter facilement pour prouver au promoteur Quinn qu'il est en pleine condition physique.

Dans les autres combats de la soirée, Claude Dassary sera opposé à Mule Malon, Claude St-Jean rencontrera Dino Bravo, tandis qu'Eddy Auger sera dans l'arène en même temps qu'un autre lutteur dont le nom n'est pas encore dévoilé.

LES COURSES

INSCRITS

RICHELIEU

Ce soir

1ère course — Trot C-3, $700

8 Worthy Tip, B. Côté 3-1
6 Nibble Scott, M. Turcotte 7-2
5 Capital R, D. Palmer 9-2
3 Reynolds Bomb, C. Watters 6-1
7 Grattan Baker, P. Caldwell 6-1
2 Happy's Mac, J. Gordon 8-1
4 Marietta June, W. Dakota 8-1
1 Belwin Song, P. Reen 10-1
Eligible : John Upton, T. Horton.

2e course — Amble C-3, $700

4 Kelly Boy, P. Casey 5-2
8 Knight Thunder, Dunc McTavish 3-1
7 Exact Time, A. Grisé 4-1
2 Gloria Elkington, F. Baise 6-1
3 L.S. Spencer, L. Pelletier 6-1
1 Lincoln Van, M. Turcotte 8-1
6 Indian Captain, P.S. Guay 8-1
5 Mighty Surprise, V. Cowger 10-1
Eligible : Hi Widower, Henri Filion.

3e course — Amble (à réclamer) $700

5 Walter G. Grattan $900, (P. Robillard) 3-1
6 Worthy Tyson $900, J. Hayes 7-2
4 Success Eddie $900, R. Ponton 9-2
2 The Dipper $800, D. Palmer 6-1
8 O'Henry Volo $1200, Henri Filion 6-1
1 My Ginnie Forbes $800, V. Cowger 8-1
3 Rosa Lee Abbe $800, R. Bouthillier 8-1
7 Irish Bud $1200, P. Caldwell 12-1
Eligible : Dennis Herbert $800.

4e course — Trot C-2, $900

3 Newport Bruce, L. Pelletier 3-1
1 Dallas Hanover, Del McTavish 7-2
4 Sonny Nardin, R. Gagné 9-2
2 Mr. Remus, J. Quesnel 6-1
6 Calumet Rosecroft, K. Waples 6-1
5 Mr. Super's Boy, B. Madill 8-1
8 Fox Glove, J. Kopas 8-1
7 Victorious Regent, V. Cowger 10-1
Eligible : Tim's Ace, J. Gordon.

5e course — Amble B-2 $1,500

1 Rex Dean, L. Floyd 5-2
5 Bimbo Chief, M. Turcotte 3-1
3 Oliver Twist, Dunc McTavish 4-1
2 F.W. Adios, R. Bardier 6-1
4 Hera Star, C. Watters 6-1
6 Kentucky Colonel, R. Caldwell 8-1
8 Frenchman, L. Pelletier 8-1
7 Victory Parade, A. Thorne 10-1

6e course — Amble C-2, $900

3 Fingo's Song, Herv. Filion 5-2
5 Cannon Fire, L. Floyd 3-1
7 Miss Gee Gee, R. Ponton 9-2
8 Brother Bob, K. Waples 6-1
6 Vernon's Duchess, P. Floyd 6-1
1 Meadow Charm, P. Radley 8-1
8 Just Barry, Ron Turcotte 8-1
4 Aunt Molly, W. Habkirk 10-1
Eligible : Hal's Peg E., M. Pusey

7e course — Trot C-2, $900

6 Worthy Carol, E. Smith 3-1
3 Miss Pepsi, B. Madill 4-1
2 Patoka Ed., J. Giguère 9-2
4 Daring Guy, R. Guertin 6-1
5 Jimmy Lee Guy, K. Carmichael 6-1
1 Candy R, D. Palmer 8-1
7 Queen Rodney, Dunc McTavish 8-1
8 Bonny Tell, J. Holmes 10-1
Eligible : Tag Dares, R. Caldwell

8e course — Amble C-1, $1,000

3 Congress Hal, M. Turcotte 5-2
1 Russell Tass, L. Floyd 3-1
6 Swan Song, B. Madill 9-2
4 Honest Pick, J. Wiener 6-1
7 Ideal Direct, Del McTavish 6-1
2 Double Mc, A. Thorne 8-1
8 Jerry Patchen, R. Caldwell 8-1
5 Country Lad, J. Gordon 10-1
Eligible : L. Bourgon

9e course — Amble B-1, $1,800

5 Joey Johnston, B. Hughes 3-1
6 Roy McGregor, W. Habkirk 4-1
3 June First, L. Floyd 9-2
1 Sandy Dares, Dunc McTavish 6-1
2 Bar Gold, R. Caldwell 6-1
4 Tom Tally, M. Dostie 8-1
8 Great Adios, J. Giguère 8-1
7 Direct Bud, D. Gillis 12-1

10e course — Amble C-3, $700

1 Uncle Duck, Dunc McTavish 3-1
2 Dream Haven, A. Walker 7-2
4 Mountain Butler, A. Hanna 9-2
3 Bless Me, M. Turcotte 6-1
8 Meadowview Champ, J. Gordon 6-1
5 Some Chance, R. Grandmaison 8-1
7 Ruth Kirk, R. Gagné 8-1
6 Saving Time, V. Cowger 10-1
Eligible : L. Hamelin

ROOSEVELT

CE SOIR

1ère course — Amble, $1,500

1 Scarlet Sam, L. Huber, Jr. 1-2
2 Sailing Time, J. Dennis 10-1
3 Pat Keymar, R. Cherrix 5-1
4 Magic Charm, P. Dailey, Jr. 6-1
5 Din Hanover, J. Trues 15-1
6 Amber Knight, P. West 3-1
7 Honest Time, E. Cobb 5-2
8 Dark Print, J. Jayson 20-1
Eligibles : Coast Dispatch, R. Frame; Flying Meadow, J. Michaels

2e course — Trot B-3, $2,300

1 Pickney Hanover, H. Beissinger 9-2
2 Siskiyou Song, M. MacDonald 4-1
3 Oremus, S. Russell 10-1
4 Gay Master, E. Cobb 5-1
5 Tartan Hanover, E. Minniear 6-1
6 Rebel Song, J. Dennis 3-1
7 Star Up, A. Myer 6-1
8 Sister Susan, R. Thomas 12-1
Eligibles : Philomal, V. Dancer; Alec Hanover, J. Jordan

3e course — Amble C-2, $1,700

1 Missouri Gold, Chas. King 3-1
2 Gray Wolf, J. Kohegyi 8-1
3 Abbe Dares, H. Warner 4-1
4 Hi's Image, V. Dancer 6-1
5 Twinkle Star, J. MacDonald 8-1
6 Caradean, W. Hudson 8-1
7 Bower Bohemia, R. Frame 7-2
8 Shafter Rebel, K. Cartnal 12-1
Eligibles : Will Hanover, A. Thomas; Fedor Herbert, H. Beissinger

4e course — Trot A-1, A-2, $3,375

1 Goldie Herman, A. Myer 3-1
2 John A. Hanover, J. Jordan 8-1
3 Dancing Demon, R. Camper 7-2
4 Durban Chief, E. Cobb 4-1
5 Jeffrey Scott, P. Dussault 8-1
6 Leo's Boy, R. Cherrix 15-1
7 Caroline Rodney, J. Dennis 9-2
8 Tidy Sister, J. Cruise 10-1
Eligibles : Victory Frost, A. Thomas

5e course — Amble A-2, $3,250

1 Victory Flush, P. Dussault 3-1
2 Merry Go Boy, R. Cherrix 6-1
3 Sir Knight, J. Edmunds 8-1
4 Devon Goose, A. Thomas 9-2
5 Bright Knight, E. Avery 7-2
6 Adios Express, J. Williams, Jr. 8-1
7 Tony Thistle, E. Cobb 6-1
8 Norton Hanover, V. Dancer 12-1
Eligible : Farmex, V. Crank

6e course — Amble A-3, $3,000

1 Dream Girl, J. Edmunds 5-1
2 Abbe Spangler, P. Dussault 6-1
3 Ted Lybrook, E. Cobb 4-1
4 Leslie V. Hayes, C. J. Stafford 6-1
5 Perfect Rhythm, H. Beissinger 9-2
6 Jan Hanover, A. Thomas 10-1
7 Renny Hanover, M. MacDonald 3-1
8 Historic Value, M. Hayman 15-1
Eligible : Major Fingo, J. Jordan

7e course — Amble B-1, $2,700

1 Lang Hanover, J. Hackett 5-2
2 Dusty Dares, E. Cobb 6-1
3 Princess Adios, A. Myer 10-1
4 Dellmor, A. Thomas 8-1
5 Friendly Dares, H. Beissinger 5-1
6 Merrie Bianca, H. McCullough 6-1
7 Crawfordville, J. MacDonald 7-2
8 Smart Set, V. Dancer 12-1
Eligibles : Gay Dancer, J. Faraldo; Rhythm Time, C. Hand

8e course — Amble B-3, $2,300

1 Belle S. W. Kirk 6-1
2 Chief Pick, W. Deters 3-1
3 Anna Abbe, E. Cobb 4-1
4 Mister Knight, G. Sholty 8-1
5 Smart Play, A. Thomas 6-1
6 Lana's Byrd, J. Edmunds 6-1
7 Joel, R. Thomas 9-2
8 Frisky Prince, J. Grasco 12-1
Eligibles : Tanoa, J. Dennis; Velvet Miss, H. Bell

9e course — Amble B-3, $2,300

1 Poplar Scot ($6,000) R. Frame 5-1
2 Bronze Eden, S. Welch 6-1
3 Blue Grass, J. Bedell 7-2
4 Ted Woollen, G. Sears 4-1
5 Chalidale Chief, M. MacDonald 6-1
6 Vernon's Way, McNaneman 15-1
7 Nat's Son, W. Hudson 15-1
8 Hayes Counsel $6,000 J. Cruise 3-1
Eligibles : Velvet Miss, H. Bell; Tanoa, J. Dennis

RESULTATS

RICHELIEU

HIER

1ère course — Trot C-1 — $1,100

3—Anne Gallon (Bill Habkirk)	6.70	4.50	3.10
5—Thelgiers (Allan Walker)		3.30	2.40
4—Patty Sterns (René Villeneuve)			2.70

Durée : 2:08.
Ont aussi couru : Riddell Worth, Symphony Boy, Virgne's Jimmie, Prince Lullwater et Golden Lind.

2e course — Amble C-3 — $700

6—Sandy Gallon (Percy Robillard)	8.20	3.20	2.70
2—Norman's Gun (Ron Turcotte)		2.80	2.30
1—Up Top (Bill Arthurs)			2.80

Durée : 2:08⅘.
Ont aussi couru : Black Velvet, Our Diplomat, Princesse Stars et Orb Moore. Retiré : Victoranda.
Pari-double : $26.90.

3e course — Amble C-2 — $900

8—King Bunter (Marc Gingras)	10.70	5.20	4.10
1—Meadow Bower (Réal Bardier)		3.80	3.40
3—Teddy Air Craft (Gérard Diotte)			9.00

Durée : 2:08⅘.
Ont aussi couru : Helen Purdue, Shadydale Blossom, Irish Gander, Part Dillon et Big Jim.

4e course — Trot C-3 — $700

8—Peggy P. Prologue (P. Thibaudeau)	74.90	39.10	13.00
4—My Son's Beauty (Alcidas Grisé)		17.70	8.70
5—Miss Claudene (Gérard Bouvrette)			3.90

Durée : 2:11⅘.
Ont aussi couru : Ardelis Hanover, Komoka Queen, Luellan Genesee, Mary Louise et Princilike Jr.
Quinella : $276.40.

5e course — Amble C-1 — $1,100

5—Frisco Chief (Bill Habkirk)	11.50	6.60	4.50
4—Way Vamp (Duncan MacTavish		17.20	9.00
8—Silver Laird (Percy Robillard)			6.00

Durée : 2:06⅘.

6e course — Amble C-2 — $900

1—Gypsy Rose Chief (Jacques Larente)	4.00	3.40	2.90
5—Mighty Rich (Doug Palmer)		4.80	3.80
3—Major's Corporal (Roy Buchanan)			3.70

Durée : 2:07⅘.

7e course — Amble C-3 — $700

4—Miss Ethel (Vern Cowger)	4.30	2.60	2.40
3—Quick Prime (Léo Pelletier)		2.60	2.50
2—Tough Luck (Albert Hanna)			3.40

Durée : 2:08⅘.

8e course — Amble C-1 — $1,100

2—Kay Mac (Réal Bardier	41.60	12.20	10.50
5—Bobby King (Pem Caldwell)		7.30	6.20
4—Checkout (Jim Wiener)			6.40

Durée : 2:06⅘.

9e course — Trot A-B-1 — $2,400

4—Guy Abbey Jim (Ron Turcotte)	75.90	18.40	9.30
8—Music Man (Page Floyd)		6.00	4.00
5—Cotton Maid (Allan Walker)			4.80

Durée : 2:11 4/5.

10e course — Amble C-3 — $700

4—Purdue's Pride (Norm. Bardier)	34.20	8.80	5.40
1—Troublemite (René Gagné)		5.00	3.80
7—Chuck Peters (Hervé Filion)			7.40

Durée : 2:09⅘.
Exacta : Purdue's Pride et Troublemite — $140.60.

ROOSEVELT

HIER

1ère course — Amble, $1,500

7—Faithful Hal, (R. Camper)	10.50	4.30	3.80
2—Afton Wyn, (R. Cherrix)		3.50	2.90
1—Success Kenny, (A. Abbatiello)			4.90

Durée : 2:07

2e course — Trot, $2,000

7—Freight Prince, (G. Phalen)	8.60	4.80	3.50
2—Yankee Music, (J. Dennis)		4.60	3.40
6—Asta Chief, (A. Myer)			3.80

Durée : 2:09.4
Pari double : $46.10

3e course — Amble, $1,700

1—Harvard Pick (H. Beissinger)	41.10	10.00	4.50
2—Flashy Offse, (H. Bell)		3.50	2.70
8—Direct Valley, (G. Sholtey)			3.80

Durée 2:05.3

4e course — Trot, $2,700

5—Mr. Midnight, (H. Bell)	4.00	3.10	2.80
4—Carlton, (V. Dancer)		4.20	3.10
2—Red Top, (D. Legum)			3.10

Durée : 2:03.2

5e course — Amble, $3,500

2—Abbot Hanover, (D. Legum)	5.30	3.60	2.80
3—Edgewood Averill, (J. Dennis)		5.00	3.40
8—Beldind Well, (J. Faraldo)			3.10

Durée : 2:02.3

6e course — Amble, $2,700

2—Miriam B. Scott, (R. May)	7.10	3.60	2.80
1—Black Trooper, (A. Burton)		3.10	2.40
3—Lilac Time, (C. Fitzpatrick)			2.80

Durée : 2:03.3

7e course — Amble, $2,500

1—Hughie Rosecroft, (G. Phalen)	4.50	4.70	2.90
5—Dandy Do, (A. Nelson) (tête à tête en 1ère place)	11.30	8.90	3.70
2—Ruth Ann Rodney, (G. MacDonald)			2.50

Durée : 2:06

8e course — Amble, $1,500

4—Hargrave Hal, (J. Cruise)	6.20	3.70	3.20
8—Peter Havens, (A. Nelson)		10.90	6.00
6—Evergreen Direct, (J. Faraldo)			6.00

Durée : 2:06.3

9e course — Amble, $2,300

2—Red Flax, (D. Legum)	8.40	4.90	3.30
5—Chalidale Jewel, (H. Bell)		6.90	3.50
4—Smart Time (G. Sholty)			2.70

Durée : 2:04.4

Assistance : 20,858; Paris : $1,652,498

BUFFALO

Hier

urse — Trot C-3, $700.

H... (...use).	56.00	18.10	9.90
Laddie Symbol, (Finch)		5.60	5.20
Clarity Hanover, (Cottrell)			5.60

Durée : 2:14 4/5.

2e course — Amble C-3, $700

April Marino, (Scurr)	16.70	7.50	4.20
Scandal Adios, (Radice)		8.00	5.10
Atomic Lucy, (R. Rapone)			3.70

Durée : 2:11 4/5.
Pari double : $523.90

3e course — Trot C-3, $700.

Crystal Newport, (H. Wellwood)	8.50	4.80	4.60
Harvest Lad, (C. Galbraith)		5.10	3.30
Doctor Mike, (Forshey)			3.60

Durée : 2:13 1/5.

4e course — Amble $700.

Indian Hanover, (L. Harner)	5.40	3.30	2.50
Parson Tass, (Manges)		3.60	3.60
High C... (Manges)			4.70

Durée : 2:12 2/5.

5e course — Trot C-2, $800.

Pearl Key, (Wilcox)	10.20	5.30	3.90
Yankee Explorer, (Dufford)		3.50	2.70
Pokey Dillon, (Manges)			3.40

Durée : 2:11 2/5.

6e course — Amble 3 ans (Pouliches) $10,815.

F-Miss Blue Jay, (Boyd)	7.00	5.10	2.80
Meadow Pick, (J. Arthur)		6.10	3.90
Shoo Shoo Byrd, (Hodgins)			3.90

Durée : 2:07 2/5.

7e course — Amble C-2, $800.

Cardinal Vic, (Metcalfe)	8.30	5.00	4.20
Honor Up, (Tomasino)		11.20	6.50
Al Jay Spencer, (Webster)			3.00

Durée : 2:07 4/5.

8e course — Amble C-2, $800.

Jack Chips, (Wilcox)	17.00	6.50	4.40
Handsome Grattan, (Manges)		4.50	3.20
Attica Prince, (Cichocki)			4.70

Durée : 2:10 3/5.

9e course — Amble C-3, $700.

Look Out Pick, (Mongeon)	9.60	4.90	3.60
Lady Billie Byrd, (Williams)		5.90	4.10
Doorman, (Hewson)			3.10

Durée : 2:12.

Assistance 3,661. — Paris $219,678.

CALENDRIER DU PÊCHEUR

Aujourd'hui et demain, la pêche devrait être bonne très tôt dans la matinée et excellente après 5h. de l'après-midi.

T.-Rivières gagne, 12-1

Dans une joute de la ligue Provinciale disputée hier à Trois-Rivières, l'équipe de l'endroit s'est rapprochée à une partie du 3e rang en déclassant les meneurs, les Indiens de Québec, au compte de 12 à 1. Le gérant André Pleau s'est signalé au monticule en espaçant bien 8 coups sûrs.

Pour les vainqueurs, Benoit a connu une soirée parfaite au bâton avec 4 coups sûrs en autant de présences au bâton, pendant que Hamelin en obtenait autant en 5 présences.

Pour le Québec, Samson, Thivierge et Guimond ont réussi deux simples chacun.

Québec	001 000 000	— 1 8 2
Tr.-Riv.	050 200 21x	—12 15 1

Gagné, Duchaisne (3e), Hébert (7e) et Lortie; Pleau et St-Pierre. Perdant: Gagné.

d'un SPORT à l'autre

Bill Ezinicki, de Winnipeg, ex-joueur de la NHL, a gagné le championnat de golf omnium du **Vermont** au club **Morey Country... Pedro Ramos,** des **Twins** du **Minnesota,** a accordé 20 circuits jusqu'ici cette saison... le receveur **Roberto Herrera** des **Jets** de **Columbus** est passé aux **Marlins** de **Charleston...** les **Angels** de **Los Angeles** ont obtenu le joueur d'intérieur **Billy Moran** des **Leafs** de **Toronto** ... les **Argonauts** de **Toronto** ont signé **John Gregor,** de l'université du **Montana,** et **Harry Grooms,** de **Détroit...** le président **Richard Canning,** de la ligue de hockey Américaine, annonce sa retraite. Sa démission entrera en vigueur dès qu'un successeur lui aura été choisi... : **A. J. Foyt,** de Houston, vainqueur à **Indianapolis,** est choisi l'athlète professionnel du mois de mai... il y aura 2 programmes doubles aujourd'hui à **Chicago ;** les **Dodgers** jouent à **Wrigley Field** cet après-midi et les **Indiens** seront à **Comiskey Park** ce soir... le Hollandais **Solaro** remporte la 4e étape du tour cycliste d'**Autriche...** le programme des jeux olympiques d'hiver d'**Insbruck** comprend le hockey sur glace, le ski, le patinage, le bobsleigh, la luge et le biathlon... le jeune lutteur montréalais **Pat Patterson** connaît beaucoup de succès présentement au **Nouveau-Brunswick,** après avoir effectué des tournées à travers la **province de Québec** et la **Nouvelle-Angleterre.** Des amateurs de **Boston** ont l'intention de fonder un **fan club Pat Patterson.** Incidemment Pat se rendra peut-être bientôt en Caroline du Nord.

Bill EZINICKI

Les Jeux à Tokyo: du 11 au 25 octobre

ATHENES. (AFP) — Le comité international olympique a définitivement décidé que les jeux olympiques de Tokyo auront lieu du 11 au 25 octobre 1964.

La cérémonie d'ouverture se déroulera le 11, le 12 sera un jour de repos et les épreuves commenceront le 13.

La délégation japonaise a proposé la suppression du pentathlon moderne et du canoe. Chez les membres du C.I.O. on a constaté une forte tendance à maintenir le penthathlon alors que la Russie s'oppose à la suppression du canoe. Au cours des discussions d'hier, il a aussi été décidé de prendre des photos-finish pour toutes les épreuves.

En conclusion, la délégation japonaise a déclaré qu'elle accepterait toutes les dispositions prises par le C. I. O. sur le programme des Jeux.

Le C. I. O. a reçu ensuite la délégation des jeux d'hiver d'Innsbruck, présidée par le Dr Lugger, maire d'Innsbruck et vice-président du comité d'organisation, et composée du Dr Nemetschke, du Dr Edgar Fried, et du Dr Wolfgang, secrétaire général des jeux.

Les dates proposées par cette délégation furent immédiatement acceptées : 29 janvier — 9 février, ainsi que le programme qui sera le suivant : hockey sur glace, ski (alpin et nordique), patinage (vit

Tennis

SUITE DE LA PAGE 54

gelli (Italie), 4. Roy Emerson (Australie), 5. Manuel Santana (Espagne), 6. Luis Ayala (Chili), 7. Ramanathan Krishnan (Inde), 8. Chuck McKinley (E.-U.).

SIMPLE DAMES

1. Mlle Sandra Reynolds (Afrique du Sud), 2. Mlle Margaret Smith (Australie), 3. Mlle Ann Haydon (G.-B.), 4. Mlle L. Turner (Australie), 5. Mlle Yola Ramirez (Mexique), 6. Mlle Christine Truman (G.-B.), 7. Mlle Rngela Mortimer (G.-B.), 8. Mlle K. Hantze (E.-U.).

DOUBLE MESSIEURS

1. Emerson - Fraser, 2. Laver - Bob Mark (Australie), 3. Pietrangeli - Sirola (Italie), 4. Ayala - Krishnan.

DOUBLE DAMES

1. Reynolds - Schurman (Af. Sud), 2. Haydon - Truman, 3. Lehame - Smith (Australie), 4. Moore - Turner (E.-U. - Australie).

DOUBLE MIXTE

1. Fred Stolle - Mlle Turner (Australie), 2. Enrique Morea - Mlle Smith (Argentine - Australie), 3. J. Javorsky - Mme Sukova (Tchécoslovaquie), 4. Howe - Mlle Buding (Australie - Allemagne).

Claude Murray élu président

Treize clubs de la Vallée de la Mauricie se sont affiliés à l'Association de lawn-tennis de la province de Québec lors d'une récente assemblée tenue au Cap-de-la-Madeine. Ceci représente une augmentation formidable puisque sept clubs de la Vallée de la Mauricie faisaient partie de la PQLTA l'an dernier.

Claude Murray a été élu président de la zone pour 1961 ; Roméo Cadieux, du Pavillon Mauricien, premier vice-président ; Maurice, du club St-Maurice de Shawinigan, deuxième vice-président; Raymond Loranger, de l'Aiglon de Trois-Rivières, trésorier ; Luc Dauphin, du club de La Légion de Grand'Mère, secrétaire.

Gilles Mailly, du club St-Sacrement de Trois-Rivières, Pierre Bouchard, du club Pierre Boucher du Cap-de-la-Madeleine, Roland Lacroix, du club Alouette, Jean Veillet, du club Radisson, Claude Du Moulin et Raymond Lompré, du club St-Marc de Shawinigan, assumeront les charges de directeurs.

Les autres clubs affiliés sont le Du Rocher, le Golf & Tennis Club de Grand'Mère et le Normanville de Trois-Rivières.

La liste des responsables des différents comités sera publiée cette semaine.

Le début des activités du comité de développement des junior est prévu pour samedi prochain alors que cinq ligues de tennis seront mises en marche : trois à l'intention des joueurs de 18 ans et moins, deux à l'intention des joueurs de 15 ans et moins.

Proposition russe refusée

La Lawn Tennis Association d'Australie a décidé de ne pas appuyer une proposition soviétique qui remettrait le tennis au programme olympique.

L'association a été informée que la Russie songe à faire sa proposition lors de la prochaine réunion de la Fédération internationale de tennis sur gazon.

Les délégués australiens se sont opposés au projet parce qu'ils sont d'avis que les joueurs de tennis amateur ne sont pas des amateurs au sens olympique.

Roger Becker suspendu

Roger Becker, un des meilleurs joueurs de tennis de Grande-Bretagne, membre de l'équipe britannique de la coupe Davis, vient d'être frappé d'une mesure de suspension par la fédération de lawn-tennis de Grande-Bretagne.

Becker est accusé d'avoir critiqué, dans un article de journal, la conduite du capitaine de l'équipe britannique de la coupe Davis, M. John Barrett, lors de la rencontre contre l'Afrique du Sud, la semaine dernière à Birmingham.

Le conseil de la fédération annoncera plus tard la durée de la suspension.

Au Queen's Club de Londres

Rod Laver, membre de l'équipe australienne de la coupe Davis, est passé en quatrième ronde aux championnats de tennis du Queen's Club de Londres, en Angleterre.

Laver a éliminé son compatriote John Newcombe, 6-1, 6-3, Roy Emerson, d'Australie, a défait Jacques Brichant, de la Belgique, 3-6, 6-3, 6-4.

Bob Mark, d'Australie, a disposé de l'Américain Crawford Henry, 6-1, 3-6, 6-3, et Bill Coughlan, d'Australie, de Robert Siska, des Etats-Unis, 6-2, 8-6.

Chuck McKinley, le seul Américain sur la liste des favoris du tournoi de Wimbledon, a défait Robin Sanders, d'Afrique du Sud, 6-4, 2-6, 6-3. Chris Crawford, des Etats-Unis, a eu raison d'Abe Segal, d'Afrique du Sud, 6-4, 10-8.

Le jeune joueur prometteur Dennis Ralston, membre de l'équipe américaine de la coupe Davis, a été victime d'une défaite-surprise aux mains de son compatriote Bill Bondan, 6-4, 10-8.

Jon Douglas, des Etats-Unis, gagnant du tournoi du Kent en Angleterre la semaine dernière, a éliminé Antonio Palafox, du Mexique, 6-3, 6-4.

Chez les dames, les favorites Karen Hantze des Etats-Unis et Christine Truman d'Angleterre ont gagné. Mlle Hantze a disposé de l'Anglaise Vera Roberts, 6-2, 6-1, et Mlle Truman de l'Américaine Gwen Thomas, 6-1, 4-6, 6-2.

Anna Dmitrieva, de Russie, a défait J. Severn, des Pays-Bas, 6-2, 6-1, et Sally Moore, des Etats-Unis, a battu Mme V. Kuzjmenko-Titova, de Russie, 6-1, 8-6.

Ann Haydon, de Grande-Bretagne, a eu raison de Mme V. Sukova, de Tchécoslovaquie, 6-0, 6-3, et Lesley Turner, d'Australie, de Mlle Elizabeth Strarkie, d'Angleterre, 7-5, 6-2.

Chez les hommes, en deuxième ronde, Laver avait disposé de l'Américain Whitney Reed, 6-4, 4-6, 6-2; l'Australien Ken Fletcher, de l'Américain Ron Holmberg, 3-6, 8-6, 7-5; Bob Mark, du Russe S. Likachev, 6-1, 7-5; John Newcombe, de l'Américain Gardnar Mulloy, 4-6, 7-5, 6-4; Dennis Ralston, de l'Australien Norm Gibson, 6-1, 8-6; l'Américain Jack Thomas, du Russe Thomas Lejus, 6-3, 6-3.

Hanna Sladek, de Montréal, était le seul représentant du Canada dans le tournoi. Elle a été éliminée en première ronde par Mme Justina Bricka, des Etats-Unis, 6-3, 6-4.

KOUFAX

SUITE DE LA PAGE 54

tombaient au 3e rang, à deux parties des meneurs.

Les deux points des vainqueurs ont été comptés grâce à des circuits de Hank Aaron et de Frank Bolling. Mike McCormick, le lanceur perdant, a lancé toute la joute.

Ed Bailey a fait compter le seul point des perdants avec un simple à la 5e, le dernier coup sûr que devait allouer Spahn qui n'en est qu'à 4 victoires du total de 300.

Enfin, à Philadelphie, les Phillies ont subi un autre échec, cette fois au compte de 6-2 aux mains des Pirates de Pittsburgh.

Art Mahaffey, le seule lanceur fiable des Phillies au début de la saison a lancé toute la joute pour les perdants. Il a alloué des circuits à Dick Stuart et Don Hoak, et il a ainsi encaissé son 4e revers consécutif.

La victoire est allée à Harvey Haddix, qui a cependant eu besoin de l'aide d'Elroy Face à la neuvième manche.

Echec du Cleveland

Pendant que les Indiens de Cleveland éprouvent de la difficulté à retrouver le chemin de la victoire, les Tigers de Détroit s'accrochent à la première position qu'ils détiennent avec une avance d'une joute et demie sur les Yankees de New-York.

Hier, les Tigers ont réussi à mettre fin à un ralliement tardif des Sénateurs de Washington au compte de 5 à 4.

Les Tigers n'ont frappé que 7 coups sûrs contre 3 lanceurs du Washington mais ils ont su les grouper pour prendre une avance de 5 à 0. A la 8e manche, Bunning a montré des signes de faiblesse, et les Sénateurs en ont profité pour compter 4 points avant que Hank Aguirre ne vienne mettre fin au ralliement. Norm Cash des Tigers a réussi son 20e circuit pendant que Willie Tasby des Sénateurs réussissait son 12e.

Dirigés au bâton par le 26e circuit de Roger Maris, les Yankees de New-York se sont emparés seuls de la 2e position en battant les Athlétiques de Kansas-City 6-2.

Les Yankees n'ont eu aucune pitié pour le vétéran Joe Nuxhall contre lequel ils ont réussi à grouper 8 hits en 5 manches et à compter 6 fois.

La victoire est allée au jeune Bill Stafford (5-3) pendant que Nuxhall subissait l'échec.

Les White Sox de Chicago ont poursuivi leur marche vers le sommet en battant les Indiens de Cleveland et le lanceur Jim Grant au compte de 5 à 3. C'était la première défaite de Grant après 7 victoires consécutives.

Les White Sox ont compté tous leurs points à la première manche, et la recrue J.C. Martin s'est mis en évidence en réussissant un circuit de trois points.

Turk Lown, venu en relève à Bill Pierce à la 5e manche s'est vu attribuer la victoire, sa 5e.

Les Orioles de Baltimore continuent à jouer de malchance, et hier ils ont subi un échec de 5-4 aux mains des Twins du Minnesota.

C'est un coup de circuit du frappeur de relève Julio Becquer qui a causé la défaite des Orioles à la 9e manche. Dans la première demie de cette manche, les Orioles avaient réussi à égaliser le compte en comptant 3 points grâce au premier circuit de Earl Robinson dans les Majeures.

La défaite est allée à Jack Fisher (2-8), pendant que Chuck Stobbs enregistrait son premier triomphe contre deux défaites.

MONTGOMERY

SUITE DE LA PAGE 54

Georges Barcelo en trois sets. Rolland Godin, vainqueur des tournois invitations des clubs Papineau et La Bohème, a disposé de Taki Doucas, 6-0, 6-2; Dimitar Zeskoski, de Jacques Serré, 6-3, 6-3; Keith Carpenter, de Stuart Gamble, 6-0, 6-2, et Marian Boundy, la gagnante du Papineau et de La Bohème, de Marlene Sullivan, 610, 6-3.

Les matches de huitième de finale du simple messieurs seront présentés aujourd'hui à compter de trois heures.

Coupe Montréal

Les résultats suivants ont été enregistrés hier au tournoi de la coupe Montréal, présenté sur les courts de tennis de l'Université de Montréal.

SIMPLE — MESSIEURS

K. Carpenter bat S. Gamble, 6-0, 6-2;
G. Barcelo bat M. Rivard, 6-2, 6-1;
R. Godin bat T. Tougas, 6-0, 6-2;
D. Zeskoski bat J. Serré, 6-3, 6-3;
R. Raymond bat I. Montgomery, 9-7, 6-1;
R. Munn bat G. Barcelo, 6-8, 6-1, 8-6;

DOUBLE — MESSIEURS

G. Savaria-D. Crotty battent H. Westra-I. Nordstrom, 8-6, 6-4;
J. Dessaules-L. Desmarais battent J. Comeau-G. Sauvé, 6-3, 6-1;
T. Doucas-P. MacKenzie gagnent par défaut;
B. Patterson-R. Boire battent I. Montgomery-M. Leclerc, 8-6, 3-6, 6-4;
R. Godin-G. Black battent J. Marchand-R. Leblanc, 6-1, 6-3;
T. Bell-H. Schindler battent J. Messier-M. Dupuis, 6-2, 6-2;
R. Brodeur-J. L. Lamoureux battent G. Reinbold-C. Wilson, 6-4, 6-3;
V. Harit-R. Munn battent R. Sauvé-H. Gervais, 6-2, 6-2;
J. Serré-M. Boily battent J. Coursol-M. Rozon, 6-2, 4-6, 6-1;
A. Tielemans-Y. LeBlanc gagnent par défaut;
D. Woodworth-D. McDougall battent S. Roberts-A. Treich, 6-1, 8-6;
J. Brodeur-B. Murphy gagnent par défaut;
E. Tarshis-G. Robinson battent A. Duck-W. Boelke, 6-1, 6-2;
G. Barcelo-M. McGarahan battent J. Cramm-R. Sproule, 6-0, 6-3;
R. Godin-G. Black battent J. Dessaules-L. Desmarais, 6-1, 6-3;
T. Doucas-P. MacKenzie battent R. Brodeur-. J. L. Lamoureux, 14-12, 6-1;
B. Patterson-R. Boire battent R. Bibace-M. Mizrahi, 6-1, 6-4;
G. Chan-B. Robillard battent R. Daoust-M. Bériot, 3-6, 6-2, 6-1;

SIMPLES — DAMES

M. Boundy bat M. Sullivan, 6-0, 6-3;
M. Parent bat M. Bibace, 6-0, 6-2;

DOUBLE — DAMES

R. S. Miller-B. Coutts battent I. Dinkle-P. Laquerre, 8-6, 6-4;
E. Arusoo-D. Hunnius battent K. Grant-M. MacKean, 6-3, 6-3.

Coupe Montréal

TIRAGE POUR AUJOURD'HUI

Midi — C. Savaria-D. Crotty vs A. Tielemans-Y. LeBlanc.
3 heures — M. Carpenter vs R. Royer ;
4 heures .30 — R. Godin vs I. Nordstrom.
5 heures — J. Patenaude vs H. Rochon ; G. Black vs A. Tielemans ; E. Carpenter vs E. Arusoo ; D. Hunnius vs L. Vinet ; M. Parent vs I. Dinkla.
6 heures — V. Harit vs gagnant D. Henley-Y. Leblanc ; D. Zeskoski vs R. Munn ; D. Crotty vs R. Raymond ; A. Bédard vs K. Grant ; K. Carpenter vs K. McReynolds ;
7 heures — M. Parent-M. Bibace vs D. Lannaman-L. Huard ; A. Lafleur-N. Watt vs M. Brault-T. Guérien ; T. Bell-H. Schindler vs D. Woodworth-D. McDougall ; G. Black-R. Godin vs B. Patterson-R. Boire ; G. Barcelo-M. McGarahan vs A. Mousseau-J.-G. Marcoux.
8 heures — V. Harit-R. Munn vs J. Serré-M. Boily ; J. Brodeur-B. Murphy vs K. McReynolds-D. Penner ; M. Carpenter-K. Carpenter vs G. Chan-B. Robillard.

SMITH

SUITE DE LA PAGE 54

revient jamais au jeu, il sera le troisième receveur de l'histoire des Cardinaux à subir le même sort.

Bill Delancey, l'un des héros de la célèbre "Gas House Gang" de 1934, fut obligé de prendre une retraite prématurée (il n'était âgé que de 21 ans à ce moment-là) quand la tuberculose le surprit.

Et il n'y a pas dix ans, Bill Sarni fut victime d'une maladie du coeur aussitôt après qu'il eut été échangé aux Giants de New-York du temps et il fut obligé de se retirer.

Joute d'un coup sûr de Gaston Lefebvre du Maisonneuve

Une joute d'un coup sûr, deux performances de deux coups sûrs, et la défaite des favoris, tel est le bilan des activités de la Ligue Royale Junior hier soir.

Gaston Lefebvre, du Maisonneuve, a réussi une partie de toute beauté en limitant le Ville-Marie à un seul coup sûr pour conduire son équipe à une victoire de 4 à 0. Lefebvre a retiré neuf frappeurs au bâton et il n'a alloué que 2 buts sur balles. Letellier est celui qui l'a privé d'une partie sans point ni coup sûr en réussissant un coup retenu parfait à la cinquième.

St-Laurent gagne

Marcel Augé et Andy Benoit ont réussi des circuits pour les vainqueurs.

Grâce à la belle tenue de Gilles Bernier qui a lancé une joute de deux coups sûrs, le St-Laurent a remporté sa 11e victoire en 13 joutes en battant le Verdun 6 à 1. Bernier a retiré 13 frappeurs sur trois prises, et avant d'allouer un circuit à Lecocq avec 2 hommes retirés à la 7e, il n'avait alloué qu'un simple douteux à Gravel à la 4e manche. Pour les vainqueurs, J.-M. Melançon et J. Dickson ont réussi chacun un circuit, leur deuxième, tandis que Bryan Pilgrim y allait de 3 simples en 4 présences au marbre. Valois fut le lanceur perdant.

Au parc Jarry, le lanceur Pellerin du Ville Mont-Royal a gagné sa 2e partie en 5 jours en limitant le Villeray à deux coups sûrs, dont un circuit à Andy Occhianero à la 7e manche pour ainsi perdre un blanchissage bien mérité. Pellerin a réussi 4 retraits au bâton, et il s'est aussi fait valoir en frappant un double qui devait faire compter le point de la victoire. Tim Smith a réussi un circuit pour les gagnants, pendant que Ryan et Peters y allaient de deux coups sûrs chacun. La défaite est allée au dossier de Veilleux.

Revers du Rosemont

Au parc Beaubien, le Laval a concédé une avance de 3 à 0 au Rosemont dès la première manche, mais il est revenu à la charge en comptant 4 points à la 3e manche pour ainsi l'emporter 4 à 3. C'est une erreur du 2e but Delage, du Rosemont, qui a permis au Laval de compter ses 2 derniers points.

Venu en relève à Chaput à la 2e manche, c'est Laviolette qui a tenu les puissants cogneurs du Rosemont en échec pour le reste de la joute. Goralczyk a subi la défaite. A la suite de la défaite du Longueuil, le Rosemont conserve toutefois son avance d'une partie sur ce dernier dans la section est.

Voici la preuve de
SUPÉRIORITÉ
en dessin de pneu et contrôle de qualité

LA TRIPLE GARANTIE Firestone DANS LE PAYS ENTIER

1 GARANTIE contre les Défauts
Firestone examine soigneusement chaque pneu pour s'assurer qu'il est à la mesure de ses normes rigides de contrôle de qualité. C'est pourquoi nous pouvons donner cette garantie écrite contre les défectuosités en fabrication et matériaux pour la durée de la chape d'origine du pneu, sans limite quant au temps ou au millage.

2 GARANTIE contre les Hasards de la Route
Les méthodes d'avance de construction de pneus font des Firestone les pneus les plus robustes, les plus résistants et les plus fiables que vous puissiez acheter. Nous le *garantissons* par écrit. Tout pneu Firestone endommagé par les hasards normaux de la route (excepté les crevaisons réparables) sera réparé *gratuitement* ou remplacé, au prorata de l'usure de la semelle.

3 GARANTIE de Meilleure Qualité
Peu importe le pneu Firestone que vous choisissiez, vous avez l'assurance d'obtenir le meilleur pneu disponible dans sa sphère de prix. La réputation Firestone de chef de file en dessin et technique de pneus résulte pour vous en ces caractéristiques de qualité *additionnelles* qui vous assurent meilleur rendement, sécurité supérieure et millage plus prolongé.

Chaque pneu Firestone pour auto de tourisme est couvert par cette Triple Garantie dans le Pays Entier...garantie honorée par plus de 60,000 dépositaires au Canada et aux Etats-Unis.

CONVOY Garantie de 12 mois CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE
CHAMPION NYLON Garantie de 15 mois CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE
SAFETY CHAMPION NYLON Garantie de 21 mois CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE
DELUXE CHAMPION Garantie de 24 mois CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE
NYLON "500" Garantie de 27 mois CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE
BUTYLAIRE Garantie de 36 mois CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

84-879

DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

Dandurand Tire Ltée
1217 est, rue CRAIG
LA. 3-2244

Jean-Guy Hazel Service Station
boul. ROSEMONT
coin IBERVILLE
RA. 1-3946

McKIBBIN FINA S. S.
5455 Boul.
ST-LAURENT
CR. 9-3641

NOEL SMITH LTEE
Service de pneus
vulcanisation
2155 est DE MONTIGNY
LA. 2-1342

Uniroyal Tire
671 ouest,
rue ST-JACQUES
UN. 6-3667

CANADA TIRE CO
850 ouest,
rue ST-JACQUES
UN. 6-4885

R. FECTEAU Service Station
8115, rue Papineau
coin Jarry
Montréal, Qué.
RA. 9-0029
RA. 2-6061

LABERGE TIRE SALES & SERVICE
GERRY & GUY GOSSELIN
(props)
7751, rue St-Hubert
CR. 4-4447

Modern TIRE SALES Ltd
900 est,
rue JEAN-TALON
CR. 4-2574

ROBERT THIBODEAU
791 rue Ste-Hélène
LONGUEUIL
OR. 7-9196

VICTORIA TIRE SALES
707 ouest, rue
ST-JACQUES
UN. 6-1685
Inspection d'alignement de roues gratis

CANADA TIRE CO
7141 rue ST-HUBERT
CR. 1-3551

GEORGES S. S.
210 rue
ST-CHARLES ouest,
LONGUEUIL
OR. 4-8410

GEO. A. LEBEL SHELL S. S.
1395 Ave
CHURCH
MONTREAL 20
PO. 7-3044

P. B. Auto Supply & Tire Inc.
3424, Ave du
PARC
VI. 9-1358

SERVICE DE PNEUS
Stadium LTEE
EUG. TURCOTTE, président
1871 rue Dolorimier
Montréal, Qué.
LA. 4-1177
Très grandes facilités de stationnement

CENTRE DE PNEUS
G. BELL
TIRE CENTRE
9050 est, rue SHERBROOKE
Coin Paul-Pau
CL. 4-5921

L. L. BIZIER
Station Service Fina
3889 est, rue
JEAN-TALON
RA. 7-9331

Raymond Bleau
Texaco S. S.
rue ONTARIO est
et DARLING
LA. 4-1078

Brunet Texaco S. S.
8971 boul. LaSALLE
VILLE LaSALLE
DO. 5-0630

CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
ou FILTRE

Un vieil ami
dans un nouvel habit!

Recherchez maintenant le Scotch Whisky Black & White dans ce joli nouveau carton, digne de contenir du Scotch à son mieux. Car c'est exactement ce qu'est le 'Black & White'. C'est un mélange des meilleurs whiskies d'Ecosse, dont le caractère distinctif et la saveur invariable lui ont valu sa renommée mondiale. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Disponible en bouteilles de différentes grosseurs.

Le secret réside dans le mélange
'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"
0418

Le nombre des entreprises insolvables a diminué au Canada durant le mois de mai

par EUGENE LAFOND
rédacteur financier

Durant le mois de mai, on a compté moins de faillites commerciales et industrielles au Canada que les trois mois précédents et une seule de plus qu'en janvier. Le montant des dettes a diminué de près de moitié et le chiffre de $6,986,000 est le moins élevé depuis dix mois. Au mois de mars, le nombre des faillites avait été moins élevé que l'année précédente pour la première fois depuis une vingtaine de mois.

Les faillites ont diminué de 2 pour cent à 168 le mois dernier, mais elles étaient en hausse de 16.6 pour cent par rapport à l'an dernier. D'après la compilation mensuelle de Dun & Bradstreet, les dettes se rapportant à ces faillites ont baissé de 49 pour cent à $6.9 millions. A noter qu'une bonne partie des entreprises insolvables avaient un passif de $100,000 et plus. Dans cette catégorie, le nombre des défections a diminué de 23 à 17 par rapport au mois précédent et le montant des dettes de $10.2 à $3.6 millions.

Il y a eu beaucoup moins de faillites dans les services, la construction et le commerce de gros, mais on a compté 41 pour cent plus de commerces au détail qui ont fermé leurs portes. Dans tous les cas où les faillites ont été moins nombreuses que l'an dernier, la comparaison a favorisé en particulier le commerce au détail et l'industrie manufacturière. Dans la répartition géographique, on a enregistré une baisse appréciable en Ontario, alors qu'il y a eu augmentation dans la province de Québec, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Parmi les grandes villes, Montréal a compté un plus grand nombre de faillites. Durant la semaine terminée le 16 juin, rapporte Dun & Bradstreet, il y a eu neuf faillites commerciales dans la région de Montréal, comparé à sept pour la semaine correspondante l'an dernier.

Aux Etats-Unis, les faillites ont augmenté de 7 pour cent le mois dernier pour atteindre le total de 1,545, le deuxième plus élevé pour la période d'après-guerre. En mars, elles avaient grimpé au nouveau sommet de 1,610. Néanmoins, le montant des dettes a diminué pour le deuxième mois consécutif, s'établissant à $80.5 millions.

Parmi les diverses catégories d'entreprises insolvables, c'est le commerce de gros qui a été particulièrement atteint avec le total le plus élevé pour la période d'après-guerre, tandis que les faillites ont doublé dans les secteurs des matériaux de construction, de l'automobile et de la machinerie. Par contre, la hausse a été modérée dans l'industrie manufacturière, le commerce au détail et la construction. On a enregistré un plus grand nombre de faillites dans toutes les catégories d'entreprises, sauf celle des services.

La G.-B. et le Marché commun

L'opposition à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est de plus en plus vive; elle est même assez violente à l'intérieur même du pays. Mais en dépit de toutes les protestations, les autorités britanniques sont fermement résolues à adhérer à la Communauté. D'après les indications qui nous parviennent au sujet de sa situation économique, il semble bien qu'elle n'a guère le choix. La baisse constante de ses exportations et la menace de l'inflation prennent des proportions inquiétantes et l'accord secret que la Grande-Bretagne vient de signer avec la France, l'Allemagne et l'Italie pour sauver sa devise n'est certes pas un geste posé à la légère.

Les pays du Commonwealth se sont opposés vivement à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, mais on ne voit pas comment ces pays pourraient l'aider à sortir d'une impasse dont la gravité commande une solution urgente. Le groupe extrémiste qui a réclamé l'arrestation des partisans de l'adhésion à la Communauté économique, qu'il accuse presque de trahison, n'a pas, lui non plus, proposé une solution concrète. Ainsi, les protestations qui s'élèvent de part et d'autre ne font que compliquer la situation. Pendant ce temps, l'économie britannique se détériore rapidement et ce n'est sûrement pas sans avoir mûrement réfléchi aux conséquences que les autorités britanniques ont dû se résigner à poser un geste qui exigera de lourds sacrifices auxquels le pays n'est plus en mesure de se soustraire.

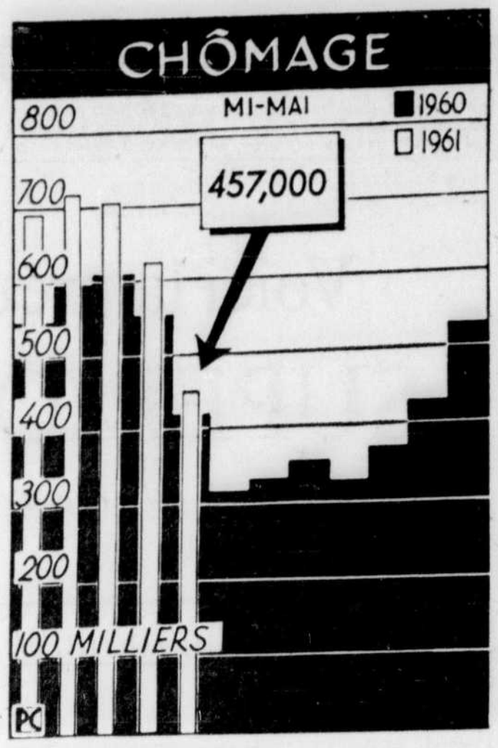

DIMINUTION IMPORTANTE — Le chômage a baissé de façon appréciable au Canada à la mi-mai, le nombre des sans-travail s'élevant à 457,000, au lieu de 622,000 le mois précédent. Il était toutefois encore en hausse de 38,000 par rapport au même mois l'an dernier et il représentait sept pour cent de l'effectif total de la main-d'oeuvre. Le graphique indique la tendance du marché du travail au pays au cours de 1960 et pendant les cinq premiers mois de cette année.

Ventes au détail

Diminution de 5.2 p. 100 sur l'an dernier

OTTAWA. — Les détaillants canadiens ont vu baisser leur chiffre de ventes en avril de 5.2 p. 100, soit $1,358,494,000 contre $1,432,251,000 un an plus tôt. En mars, les ventes avaient augmenté de 2.9 p. 100 ; mais elles avaient baissé de 2 p. 100 en février et de 0.7 p. 100 en janvier. Le chiffre global des ventes de janvier-avril a fléchi de 1.3 p. 100, soit $4,942,638,000 contre $5,009,626.00.

Toutes les provinces ont enregistré une baisse des ventes en avril au regard d'un an plus tôt ; la baisse allait de 0.2 p. 100 en Alberta à 6.3 p. 100 en Ontario. En janvier-avril, les ventes ont avancé de 0.7 p. 100 au Québec et de 1.4 p. 100 en Alberta ; dans les autres provinces, la baisse allait de 0.2 p. 100 au Manitoba à 4.7 en Colombie-Britannique.

Pour ce qui est des commerces, les ventes des concessionnaires de combustibles ont augmenté de 6 p. 100 et celles des marchands de bois et de matériaux de construction, de 3.2 p. 100; elles ont baissé de 0. 7p. 100 dans les pharmacies jusqu'à 19.5 p. 100 dans les magasins de chaussures. En janvier-avril, six commerces ont augmenté leurs ventes : magasins généraux, 1 p. 100, grands magasins, 1.4 ; magasins de variétés, 3.7 ; garages et postes d'essence, 0.5 ; magasins de vêtements pour la famille, 3.3 ; et concessionnaires de combustibles, 0.7. Les autres commerces ont connu des baisses allant de 0.7 p. 100 (pharmacies) à 6.5 p. 100 (concessionnaires d'automobiles).

L'emploi industriel en mars

L'indice général était 3.3 points plus bas qu'en 1960

OTTAWA. — L'indice général de l'emploi industriel (1949 : 100) s'établissait à 110.9 en mars, soit à peu près au même niveau qu'en février. En mars 1960, il marquait 114.2. Une forte baisse du forestage, partiellement causée par des facteurs saisonniers, a été presque contrebalancée par une avance saisonnière d'autres industries, en particulier le commerce, la fabrication et le transport, l'entreposage et les communications. L'indice réuni désaisonnalisé a baissé de 116.3 en février à 116 en mars, soit un recul de 0.3 p. 100.

Pour l'ensemble des industries, la rémunération hebdomadaire moyenne en mars s'est établie à $77.66, soit 14c de moins qu'en février. La diminution dépend surtout de la baisse de $2 de la construction. La moyenne de mars 1960 était de $75.37. L'indice général de la paie s'établissait à 202 en mars, comparativement à 202.5 en février et à 201.5 en mars 1960.

De février à mars, la variation de l'emploi dans la fabrication a été faible. L'indice de mars marquait 104.9, soit un peu plus qu'en février (104.6). Cette avance était moins que saisonnière, et l'indice rectifié a baissé de 0.2 p. 100 d'un mois à l'autre. Les indices désaisonnalisés de la fabrication des durables et des non-durables ont reculé. L'emploi a légèrement monté dans toutes les industries non manufacturières, sauf le forestage et les mines.

Voici les indices provinciaux de l'emploi pour mars : Terre-Neuve, 106.8 (114,3 pour février) ; Ile-du-Prince-Edouard, 108.9 (110.2) ; Nouvelle-Ecosse, 84.1 (86.1) ; Nouveau Brunswick, 96 (95.8) ; Québec, 109.8 (110.6) ; Ontario, 113.6 (113.3) ; Manitoba, 103.1 (102.9) ; Saskatchewan, 111.8 (110.3) ; Alberta (Territoires du Nord-Ouest compris), 142.8 (142.9) ; et Colombie-Britannique (Yukon compris), 107.2 (105,6) .

L'ACTIONNAIRE

—Il n'a pas vendu ses actions : il a gagné le tirage du bureau !

Une cause de malaise économique

On donne trop d'importance à la politique dans notre pays

Aussi longtemps que nous serons incapables de comprendre que les facteurs d'ordre économique dominent aujourd'hui les facteurs d'ordre politique dans notre vie nationale, il sera impossible à nos manufacturiers d'augmenter leurs ventes sur les marchés européens, particulièrement dans les pays membres du Marché commun.

Telle est la principale conclusion formulée par le rédacteur financier de **The Gazette**, M. John Meyer, conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Rotary de Montréal.

M. Meyer, qui a récemment effectué un assez long voyage d'étude en Europe, a expliqué que la grande prospérité qui règne actuellement dans les pays membres de la Communauté européenne est attribuable à la collaboration efficace qui existe entre le capital, le travail et les autorités gouvernementales. Ces trois groupes poursuivent des buts communs et connaissent parfaitement quels sont les besoins de leurs pays.

Au Canada, a remarqué M. Meyer, une telle harmonie n'existe pas. Les seules rencontres qui ont lieu entre le capital sont organisées au moment des conflits mais non pour examiner quels sont les véritables besoins de notre économie.

Selon le conférencier, la Grande-Bretagne se joindra inévitablement au Marché commun pour des raisons d'ordre politique et économique. Une telle action peut modifier sensiblement notre position commerciale dans ce pays. Toutefois, le marché anglais offrira toujours de nombreuses possibilités pourvu que nos manufacturiers l'étudient plus attentivement. Quant aux possibilités de représailles que le pouvoir central pourrait exercer envers la Grande-Bretagne en limitant l'entrée des produits anglais au pays, M. Meyer est d'avis que celles-ci nuiraient beaucoup plus à notre pays qu'à la Grande-Bretagne elle-même.

M. Meyer a souligné en terminant que la querelle Fleming-Coyne était un autre indice qu'au Canada, la politique prime toujours les besoins réels et vitaux de l'économie.

Hausse de 2.5% de la production d'or en avril

OTTAWA. — La production d'or en avril s'est accrue de 2.5 p. 100 sur l'an dernier (375,037 onces de fin contre 365,830). Par suite d'une forte diminution en février et de légères avances en janvier et mars, la production de janvier-avril a monté de 0.2 p. 100 (1,505,921 onces de fin contre 1,503,598).

La production a été supérieure en avril et en janvier-avril au Québec et en Ontario, et moindre en Colombie-Britannique ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle a monté durant le mois et baissé au cours de la période de cumul dans les provinces des Prairies. Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse n'en ont pas produit cette année.

Voici les chiffres de la production d'avril : Québec, 90,990 onces de fin (76,305 un an plus tôt) ; Ontario, 230,115 (223,634) ; provinces des Prairies, 11,806 (11,697) ; Colombie-Britannique, 12,347 (16,426) ; et Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 29,779 (37,090).

L'indice général des prix de gros a fléchi de 0.2%

OTTAWA. — L'indice général des prix de gros (1935-1939=100) a fléchi de 0.2 p. 100 en avril et s'est établi à 230.9, comparativement à 231.3 le mois précédent et à 231.5 l'année précédente. Quatre des principaux indices ont reculé en avril et l'ont emporté sur les avances des quatres autres.

Des prix inférieurs en avril pour les bestiaux, la viande fraiche et traitée, les produits de la pêche, la volaille préparée, les oeufs et le saindoux répondent en grande partie pour le recul de 2 p. 100 (de 256.2 à 251) de l'indice des produits animaux. Celui des minéraux non métalliques a baissé de 1 p. 100 (de 186.3 à 184.5) à cause surtout du prix moindre du charbon. L'indice du groupe des textiles a diminué de 233.1 à 232.8 et celui des produits chimiques, de 188.1 à 188.

Celui des produits du fer a avancé de 0.9 p. 100 (de 256.7 à 259.1), à la suite surtout du renchérissement des rebuts de fer et d'acier. Trois principaux indices ont avancé de 0.2 p. 100 ou moins : substances végétales (de 200.1 à 200.6), articles en bois (de 301.6 à 302.3), et métaux non ferreux (de 174.6 à 174.7).

Province de Québec

Légère hausse de la production minérale en 1960

"Selon les estimés préliminaires actuellement disponibles, la valeur totale de la production minérale de la province de Québec a atteint, au cours de 1960, le chiffre de $441,375,965 ce qui, malgré des conditions économiques parfois difficiles, représente tout de même une très légère augmentation sur l'année précédente."

Cette déclaration du ministre des Richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, a été faite en relation avec la parution de la publication intitulée "Exposé Sommaire des Progrès de l'Industrie Minière de la Province de Québec, pour l'année 1960". On trouve dans cette plaquette illustrée un aperçu des principaux développements miniers survenus au cours de 1960 dans la province de Québec, ainsi que des données statistiques sur la production minérale québécoise.

En commentant certaines données contenues dans cette publication, le ministre a aussi fait remarquer que neuf des treize substances métalliques produites dans la province ont enregistré des hausses. Ces substances sont : le cuivre, le fer métallique, l'or, le zinc, la molybdénite, le sélénium, l'argent, le tellure et le bismuth. Par ailleurs, la production des minéraux industriels a aussi augmenté, particulièrement celle de l'amiante et du bioxyde de titane.

On peut obtenir des copies de cette publication (S-59) en s'adressant au ministère des Richesses naturelles, hôtel du gouvernement, Québec, ou aux autres bureaux du ministère situés ailleurs dans la Province.

Séance de mardi en Bourse

Dom. Stores grimpe de 3¼ pts; les autres groupes sont mixtes

Les cours ont évolué dans les deux sens en **BOURSE LOCALE** et les pertes et gains se sont passablement équilibrés. L'activité était plutôt modéré et l'on signale peu de changements importants, à l'exception de Dominion Stores, qui a bondi de 3¼ points à 73 à cause du fractionnement prochain des actions et des résultats favorables. Les métaux, services publics, raffineries de pétrole et industrielles diverses ont été mixtes, tandis que les papeteries, les spiritueux et la construction ont été soutenus et que les aciéries, les banques, les textiles et les transports ont manqué d'appui, de même que les mines et pétroles.

Abitibi, Price et Shawinigan ont monté de ⅜, Fraser de ¾, Aluminium, Canadian Breweries, Seagrams et Canada Cement de ½, Industrial Acceptance de ⅞ et B.A. Oil et Pacific Pete de ¼. Banque Royale a fléchi de ⅞, Banque de Montréal, Int. Pete de ½, Bell de ⅜, B.C. Power, Inco, Banque de N.-E. de ¼ et Massey et A.V. Roe de ⅛.

La reprise tardive d'hier à **WALL STREET** s'est prolongée aujourd'hui, mais il n'y a pas eu de poussée d'activité, ce qui dénotait peu d'empressement de la part de la clientèle boursière. Néanmoins, plusieurs gains d'un point et plus ont été enregistrés, particulièrement aux compartiments des aciéries, des valeurs de choix, des électroniques et de quelques autres valeurs attrayantes. Les agents de change attribuent encore ces gains au redressement technique du marché consécutif à la récente faiblesse. On surveille étroitement le volume d'affaires pour essayer de découvrir un indice de la traditionnelle reprise d'été.

Le marché a repris une bonne partie du terrain qu'il avait perdu la veille à **TORONTO** et la plupart des industrielles ont participé à ce mouvement, surtout les papeteries et les produits alimentaires. A noter que les institutions financières ont manqué d'appui, ce qui s'explique probablement par le présentation du nouveau budget. Les métaux communs évoluaient étroitement et les mines d'or étaient peu animées, de même que les pétroles de l'Ouest.

La bourse de **LONDRES** s'est raffermie à la suite de sa chute d'hier. La plupart des valeurs libellées en dollars ont baissé mais les mines d'or sud-africaines étaient plus soutenues. Les diamants aussi étaient plus fermes. Les cuprifères sont demeurées incertaines. Les pétroles étaient peu actives et irrégulières.

Cote des grains

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :			
Juil.	81½	81¼	81⅜
Oct.	81¼	80¾	81
Déc.	79¼	78⅞	79
Orge :			
Juil.	1 00⅜	1 00⅛	1 00⅛
Oct.	1 03½	1 03⅛	1 03⅛
Déc.	——	——	1 01¼
Lin :			
Juil.	3 26⅜	3 23½	3 24¾
Oct.	3 31¼	3 28	3 29¼
Déc.	3 28½	3 25⅜	3 26¾
Seigle :			
Juil.	1 09½	1 08¾	1 09⅛
Oct.	1 14	1 12½	1 13
Déc.	1 14⅞	1 13⅝	1 14¼

Marché au comptant:

AVOINE : 2 CW 80⅞, EX 3 CW 77⅞ 3 CW 77⅞; EX 1 fourragère 77⅜; 1 fourragère 76¾, 2 fourragères 73⅜, 3 fourragères 70¾, fourragère mélangée 43.

ORGE : 1 et 2 CW 6-rangs 1.05½, 1 et 2 CW 2-rangs 99⅝, 3 CW 6-rangs 98¼, 3 CW 2-rangs 95⅜, 1 fourragère 95¾, 2 fourragère 93½, 3 fourragère 90½.

SEIGLE : 1 et 2 CW 1.08⅛, 3 CW 1.05½, 4 CW 97⅛, ergoté 95⅛, sur voie 1.08⅜.

LIN : 1 CW 3.23¾, 2 CW 3.18¾, 3 CW 3.04¾, sur voie 3.24.

Marché du LIN :

Prix au comptoir, 13½ cents de moins que l'option de juillet (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

Blé :	Haut	Bas	Clôt.
Juillet	1.90⅝	1.88½	1.89⅞
Sep.	1.95¼	1.92⅝	1.94⅜-¼
Déc.	2.01⅜	1.99¼	2.00⅝
Mars	2.07	2.04½	2.05⅜-⅜
Mai	2.09	2.06⅝	2.07½-⅝
Maïs :			
Juillet	1.13⅜	1.12	1.12⅜
Sep.	1.17	1.15½	1.16½
Déc.	1.19¾	1.18	1.19¼-⅜
Mars	1.24⅜	1.22¼	1.23⅛-24
Mai	1.27	1.25½	1.26¾-⅞
Avoine :			
Juil.	66¾	65⅝	66½-⅝
Sep.	68¾	67⅜	68¼
Déc.	72⅜	71½	72¼
Mars	74¾	73⅝	74¼
Mai	76¼	75⅝	75½
Seigle :			
Juil.	1.19¼	1.17⅝	1.19
Sep.	1.24	1.21⅞	1.23½
Déc.	1.29¼	1.27¾	1.28½
Mars	1.33	1.30¾	1.32½
Mai	1.34	1.33¼	1.34
Fèves soya :			
Juil.	2.66½	2.62½	2.64¼-34
Sep.	2.53	2.51	2.52½-¾
Nov.	2.45¾	2.44½	2.45¼-½
Jan.	2.50¼	2.49¼	2.50-49¾
Mars	2.54¾	2.53½	2.53¾
Mai	2.58	2.56¾	2.57-56¾

Cdn Gen. Electric

Quatre fois plus de pièces décoratives fabriquées au pays

TORONTO. (PC) — La Canadian General Electric Co. Ltd. a annoncé hier qu'elle s'emploie actuellement à quadrupler sa production de pièces décoratives pour la période des Fêtes.

Les dirigeants de l'entreprise ont déclaré au cours d'une conférence de presse que cette hausse de production a été décidée parce qu'ils se croient en mesure de concurrencer avantageusement les Japonais à la faveur de leurs nouvelles méthodes de production, d'emballage, de distribution et de mise en marché.

L'investissement requis à cet égard est de près de $2,500,000 et ce n'est qu'après la période des Fêtes qu'on saura s'il était pleinement justifié.

La hausse de production, qui permettra la fabrication de 18 millions d'unités au lieu de 4,500,000, fournirait 500,000 heures de travail dès cette année.

L'accélération de la production a débuté au mois de janvier et se poursuivra l'année durant. Si les dirigeants de l'entreprise ont vu juste, la production se poursuivra à ce même rythme l'an prochain.

Marchés à bestiaux

Les bovins se vendaient entre 50 cents et un dollar de moins que la semaine dernière sur les marchés à bestiaux de la métropole. Au marché de l'ouest les porcs se vendaient entre 1.25 et 1.50 de moins et les truies, un dollar de moins. On offrait en vente 148 bovins, 157 veaux, 86 porcs et huit moutons et agneaux, contre 891 bovins, 1,197 veaux, 320 porcs et 51 agneaux et moutons hier.

Les bouvillons de choix rapportaient entre 22.50 et 23, les bons, entre 22 et 22.50, les moyens, entre 20.50 et 22 et les communs, entre 18.50 et 20.50; les génisses moyennes, entre 13.25 et 18.25.

Les bonnes vaches, entre 17 et 18, les moyennes, entre 15.50 et 17, les communes, entre 15 et 16; les bons taureaux, entre 18 et 20.50, les communs et les moyens, entre 13.25 et 18.25; les bons veaux de lait, entre 25 et 29, les moyens, entre 20 et 25, les communs, entre 15 et 20, les agneaux de printemps, entre 20 et 25 et les moutons, entre 10 et 12.

Au marché de l'ouest, les porcs de la catégorie A se vendaient 29.25 et les truies, entre 19 et 21.

Au marché de l'est, on ne donnait pas le prix des porcs.

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en baisse de 1/64 pour s'établir encore au pair et la livre sterling est en hausse de 1/16 à $2.78 15/16.

A Montréal, le dollar américain est inchangé et au pair avec le dollar canadien et la livre sterling est en hausse de ⅜ à $2.79¼.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2041
Belgique, franc	0.0201
Italie, lire	0.00151
Espagne, peseta	0.0168
Suisse, franc	0.2315
Pays-Bas, florin	0.2184
Norvège, couronne	0.1396
Danemark, couronne	0.1443
Suède, couronne	0.1936
Allemagne, deutche mark	0.2520
Tchécoslovaquie, couronne	0.1389
Mexique, peso	0.0800
Venezuela, bolivar	0.2200

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Ach.	Ven.
Australie 3½% 1966	91⅝	92½
Brésil 3% Série 1-5	16	16
Brésil 3½% Série 6-30	43	44
Bolivie 7%	74	74½
Chili 2½% 1993	26¾	27½
Colombie 3% 1970	78	78⅞
Grèce 6% 1968	45⅜	45⅝

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod.	Gros	Détail
A extra gros	42	47-49	53-59
A-1 gros			53-59
A-gros	41	46-48	51-57
A-1 moyens			50-54
A moyens	39	43-46	46-50
A-1 petits			40-47
A petits	28	33-35	39-42
Catégorie B	34	39-40	....
Catégorie C	23	28-30	....

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER

Vivant 15-17½ cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¼-63¾
Prix du demi-gros solide 63 -63¼
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre) .64-.65

FROMAGE :

Prix paye par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal).
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(f.a.b.) centre de classification
Prix de vente des grossistes
Québec blanc 32
Québec coloré 32¼

LAITS CONCENTRES

Produits de lait écrémé
De pulvérisation Canada .06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs .05¾-.09
Aliments du bétail sacs .05
Poudre de lait de beurre .05
Poudre de petit lait .04¼
Lait évaporé, caisse 48/16 6.40
Crème douce la livre de matière grasse .79

Fruits et légumes

Prix payés aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

ASPERGES : 23-24c la lb.
BETTERAVES : 90-1.00 le paquet de 1 doz.
CHOUX : 2.25 le cageot de 18.
CHOUX FLEURS : premiers arrivages 3.00 la doz.
CONCOMBRES : 1.60 la doz.
EPINARDS : 75-1.00 le minot, 2.00/12 cellos de 1 lb.
LAITUE : en feuilles 90-1.00, Boston 1.50/2 doz.; Iceberg 2.00-2.25 le cageot, Romaine 1.50.
NAVETS : No 1, 3.75-4.00, No 2, 2.00/50 lb.
OIGNONS : Oignonnets 35-40c la doz. de puts.
PATATES : No 1, 1.60-1.65/75 lb. 1.10/50 lb.
PERSIL : 50-60c la doz de puts.
POIREAUX : gros 1.10, petits 50¢ la doz.
RADIS : 20-25c la doz de puts.
RHUBARBE : 35-45c, gros 65-75c la doz.
TOMATES : de serres 4.30/13 lb.
PLANTS DE FLEURS : 75-1.25 le plant suivant la variété.

Marché hors bourse

Section industrielle et financière

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
Anglo Tel A	45	47
Banque d'Economie	57	60
Banque d'Epargne	79	81
Brinco	1¾	2¼
Can. Superior Oil	16¼	16¾
Clairtone	9¾	10¼
Crown Life	200	—
Dupuis priv.	17	—
Eastern Trust	43	45
Great West Life	540	560
Imp. Chemicals	10	10½
La Prévoyance	170	—
La Sauvegarde	85	—
La Solidarité	50	—
Les Prévoyants	65	—
London Life	280	290
Pac Gas trans	18¾	19¼
Pouv. Bas St-L. Priv.	16	18
Soc. d'Administration	138	—
Sovereign	210	225
Trust Général	32½	34½
Velok	8	10
Verchères Oil	1 30	1 40
Volcano "A"	19½	21

Section minière

par G. E. LESLIE & CO.

Aconic	.09	.11
Aconic Vte	.06	.10
Alsab	—	.20
Amal Mining	.10	.20
Bald Mountain	.14	.16
Black Hawks	.12	.17
Bracemac	.07	.09
Brosnan	.04	.07
Cdn Javelin	13.75	14.25
Dauphin	10	15
Franksin	—	30
Glencona	¼	½
Gibson	.03	.05
Glencona	¼	½
Hull Iron	70	80
Imperial Minerals	04	08
Independant Asb.	07	10
Kenmac	.01	.03
Lake Chib.	—	.10
Lake Sup. Iron	18	23
Laduboro	1.40	1.50
Lun Echo	.29	.32
Main Oka	.40	.50
Marpic	.03	.05
Martin Bird	.03	.05
Matagami Expl.	.10	.15
Miller Copper	.05	.07
National Mal	.23	.26
Nipiron	.08	.10
North Matagami	10	15
Oklend	.03	.05
Olympia	—	.48
Pascalis	15	.18
Pine Point	.16	.16½
Quedon	—	.05
Quejo	.02	.04
Rand Malartic	.03	.05
Roxford	.31	.37
Seaway	.22	.25
Sheraton	—	.30
St-Jude	—	.10
St. Helen	.05	.10
Scott Club.	.01	.02
Starlight	.01	.03
Sullico	—	.01
Tarpoint	—	.01
Verchères Oil	1.30	1.40
American Chib	.07	.10
Atlas Chib	.01	.03
Arnora	—	.02
Assoc. Develop.	.05	.07
W. M. Leys	.02	.04
Young Dave	.17	.20

La nomination de M. Paul Desruisseaux, C.R., de Sherbrooke, au conseil d'administration de la compagnie Shawinigan Water and Power est annoncée par M. J.-A. Fuller, président du conseil et chef de la direction.

M. Desruisseaux est le principal associé de l'étude légale Desruisseaux, Fortin et Rouillard, et président de La Tribune Ltée et des postes CHLT et CHLT-TV. Il siège aussi aux conseils de plusieurs compagnies, dont la Southern Canada Power Company Limited, la Corporation d'Expansion Financière et le Trust Général du Canada.

POUR VOTRE INFORMATION...

L'importante société financière TRADERS' FINANCE CORPORATION, dont les actions se traitent présentement à la section non-officielle de la Bourse Canadienne, sera inscrite en Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires à la séance de jeudi, 15 juin. Nous donnerons d'autres détails à ce sujet le jour de l'inscription.

* * *

La production de lingots d'acier a augmenté à 125,632 tonnes durant la semaine terminée le 17 juin, comparativement à 124,479 tonnes la semaine précédente, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. L'an dernier, elle n'avait été que de 101,234 tonnes pour la semaine correspondante.

* * *

M. Joseph Jeffrey, de London, Ont., président de la Chambre de Commerce Canadienne, est d'avis que les hommes d'affaires canadiens ne fournissent pas un effort aussi considérable que les Européens, que plusieurs d'entre eux ne font pas suffisamment preuve d'initiative pour accroître leurs affaires.

* * *

M. Jeffrey ajoute qu'on estime que le produit national brut doit augmenter de 30% d'ici 1965 si le Canada veut conserver son niveau de vie de l'an dernier. D'autre part, il aurait fallu qu'il augmente de 6% en 1960 pour arriver à cet objectif. Or, le produit national brut ne s'est accru que de 3%. Il a l'impression que la Grande-Bretagne ne pourra pas adhérer au Marché commun sans abandonner une partie des tarifs préférentiels qu'elle accorde aux pays du Commonwealth.

* * *

Les stocks de blé des quatre principaux producteurs du monde s'élevaient à 2,362,000,000 de boisseaux le 1er mai, ce qui représente une hausse de 5% par rapport à l'an dernier. Le report le plus considérable a été celui des Etats-Unis, soit 1,529,000,000 de boisseaux (1,408,300,000 en mai 1960). Les stocks canadiens ont augmenté de 604,500,000 à 636,800,000 boisseaux; ceux de l'Argentine, au contraire, ont diminué de $192,600,000 à $29,500,000 boisseaux. Les stocks de l'Australie se sont accrus de 130,200,000 à 166,700,000 boisseaux. Selon le Bureau fédéral de la statistique, on prévoit que les exportations canadiennes atteindront le chiffre sans précédent d'environ 1,450,000,000 de boisseaux pour la campagne 1960-1961.

* * *

Rio Tinto Mining Company of Canada Ltd. annonce qu'elle appelle au remboursement, pour le 1er août, le reste de ses débentures à 5%. Le prix de rachat est de $101. Les intérêts s'accumuleront jusqu'au 1er août seulement. De l'émission originale de $15,000 de débentures à 5% en 1956 il reste actuellement $8,350,000.

* * *

Deux émissions de Saratoga Processing Co. Ltd., l'une de $1,500,000 de débentures subordonnées à 6%, série "A", et l'autre de 300,000 actions ordinaires classe "A" de $2 nominal, sans voix délibératives, sont offertes sous forme d'unités par un syndicat dirigé par les maisons Wood, Gundy and Co. Ltd. et Nesbitt, Thomson and Co. Ltd. Chaque unité est composée d'une débenture de $1,000 et de 200 actions ordinaires et elle est offerte au prix de $1,400, plus les intérêts courus sur la débenture. Les débentures sont datées du 15 juin 1961 et elles échoient le 1er juillet 1981. Elles ne sont pas rachetables à un taux d'intérêt inférieur avant le 1er juillet 1967.

En résumé...

Les actionnaires de New Bidlamaque Gold Mines Ltd devront se prononcer sur le projet visant à augmenter d'un million d'actions le capital-actions de la compagnie pour le porter à 6,000,000 d'actions. Ceci permettra à la compagnie de se procurer les capitaux nécessaires au développement de ses claims dans la région de Little Long Lac. Le coût prévu pour ce projet est de $40,000. Au 31 décembre 1960, ses disponibilités s'élevaient à $7,150 et ses exigibilités à $3,692. En plus, la société avait des placements d'une valeur au marché de $41,800 et qui lui ont coûté $210,170.

* * *

Au 31 décembre 1960, les disponibilités de Powell Rouyn Gold Mines Ltd étaient de $155 contre des exigibilités de $4,207.

* * *

New Senator-Rouyn Mines Ltd étudie la possibilité d'entreprendre un programme d'exploration dans des secteurs de sa propriété qui sont restés jusqu'ici à l'écart de ses travaux de recherches. Au 31 décembre 1960, ses disponibilités se chiffraient à $89,073 et ses exigibilités à $50,443.

* * *

Au cours de 1960, Sladen (Québec) Ltd a pris une participation de 50% dans l'acquisition de la propriété d'une ancienne compagnie productrice de feldspath. La direction prévoit que cet investissement sera entièrement amorti dès 1961 et que l'équipement acheté, mais dont Sladen n'a pas besoin, pourra être liquidé en réalisant un profit appréciable. En plus, la société retient son intérêt de 50% dans le gisement important de minerai de feldspath.

* * *

Afin de pouvoir remplir les conditions de ses contrats d'achat, Columbium Mining Products Ltd., filiale à propriété égale de Coulee Lead and Zinc Mines et de Headway Red Lake Gold Mines, se propose de vendre de nouvelles actions. D'après les clauses de son contrat d'achat, sa production doit commencer au plus tard le 31 décembre 1962. Au 31 décembre 1961, le fonds de roulement de Coulee Lead était de $57,668. Ce chiffre ne comprenait pas ses valeurs en portefeuille qui lui ont coûté $1,076,890 et dont la valeur au marché était de $1,057,204.

* * *

En 1960, l'exploitation de la propriété à Chibougamau d'Anacon Lead Mines Ltd. s'est soldée par un déficit net de $114,602, avant la déduction des réserves de dépréciation et d'amortissement. Sur ses propriétés au Nouveau-Brunswick, la compagnie a poursuivi un programme de sondages et continue de maintenir ses claims en bon état. L'on prévoit que lorsque Brunswick Mining entrera en production en 1961, cette propriété deviendra plus intéressante. Au 31 décembre 1960, son fonds de roulement était de $164,107, contre $121,849 un an plus tôt.

DIVIDENDES

Crown Cork & Seal Co. Ltd., 75 cents l'action, 15

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de mardi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	3150	$ 40¼	39⅝	40
Abit pr	275	$ 24	24	24
Acad Atl	200	$ 8¾	8½	8⅝
Algoma	1690	$ 41¾	40¾	41¾
Alumini	453	35	34¾	34¾
Alum 1 pr	100	$ 22¼	22¼	22¼
Alum 2 pr	175	$ 46½	46½	46½
Ang Cdn pr	z5	$ 52¼	52¼	52¼
Ang T 290p	100	$ 52¼	52¼	52¼
Argus	427	$ 41¾	40	41¾
Asbestos	430	$ 25	23½	25
Atlas Steel	260	$ 30¾	30¾	30¾
Bk Mont	2462	$ 66⅝	65	66⅛
Bank NS	40	$ 72½	72½	72½
Banq CN	620	$ 63	62	63
Banq PC	190	$ 41	40½	41
Bath P A	685	$ 47⅛	46¼	47⅛
Bath P B	200	$ 27	26	27
Bell Phon	2391	$ 54⅝	53⅜	54½
Bow 5 pr	70	$ 49½	49¼	49½
Bow 5½ pr	z10	$ 52	52	52
Bow Mer pr	45	$ 51½	51½	51½
Brazil	380	$ 5¾	5¾	5¾
BA Oil	4455	$ 33¾	32⅝	32⅝
BCE 5 pr	50	$ 50	50	50
BC Pow	964	$ 35	34⅜	34⅞
BC Phone	95	$ 51½	51½	51½
Brockvl pr	z10	$ 10½	10½	10½
Bruck A	z 25	$ 8¾	8¾	8¾
Bruck B	z 20	250	250	250
Bld Pr xd	25	$ 35½	35½	35½
Cal Pow	875	$ 30	29½	30
Can Cm	520	$ 28	26¾	28
Can Cm p	z 5	$ 27	27	27
Cl Fndry	275	$ 19¼	19¼	19¼
CSL	25	$ 58½	58½	58½
C Avition	z 25	$ 21½	21½	21½
Cdn Brw	241	$ 47¼	46½	47¼
C Bronze	z 2	$ 18½	18½	18½
Cdn Celn	603	$ 29¼	28¾	29¼
C Chem	450	$ 6¾	6½	6½
C Frbk A	z 25	$ 11	11	11
C Frbks B	300	$ 9¼	9	9
C Husky	300	$ 5⅞	5⅞	5⅞
C Ip Bk	1665	$ 67½	66¾	67½
CIL	250	$ 14¾	14¾	14¾
Cl Pw pr	125	$ 37⅛	37¼	37¼
C Marconi	200	$ 5½	5½	5½
Cdn Oil	60	$ 30¾	30½	30¾
Cdn Oil 4 p	25	$ 80	80	80
CPR	2250	$ 25⅜	25	25⅛
Cdn Pt pr	301	$ 10	9⅞	10
C Vickers	100	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Cmb Ent	500	$ 12¼	12	12
Con MS	1272	$ 26⅛	25⅞	26⅛
Con Glass	175	$ 63	63	63
Coronatn	1080	$ 20½	20	20
Cr Zell A	150	$ 21	21	21
Dst Seag	1355	$ 39¾	39⅜	39½
D Bridge	1287	$ 19¼	19	19¼
D Coal p	z 20	250	250	250
D Fndry	25	$ 59	59	59
D Glass	550	$ 71¼	71	71
D Glass pr	100	$ 15	15	15
D Stores	8785	$ 74	69¼	73⅜
Dm Tar	11714	$ 19⅛	18¾	19
Dm Tr pr	100	$ 21¾	21¾	21¾
Dm Text	4549	$ 13¾	13	13½
Donohue	575	$ 19½	19½	19½
Dw Brew	z 10	$ 50	50	50
Du Pont	505	$ 20¾	20⅝	20⅝
Dupuis A	100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Electrolux	425	$ 36¼	36	36¼
Fam Play	175	$ 18½	18½	18½
Fndtn	420	$ 12¾	12½	12¾
Fraser	955	$ 23½	23	23¼
Fr Pete p	650	410	400	410
Frosst A	500	$ 18	18	18
Gatineau	z15	$ 37	37	37
Gat 5 pr	25	$103⅛	103	103
G Dynam	100	$ 33¾	33⅜	33⅝
GMC	96	$ 45⅛	45⅛	45⅛
GL Paper	830	$ 19	18½	19
Hardee	100	$ 16½	16½	16½
Holt Ren	100	$ 19½	19½	19½
Home A	1300	950	950	950
Home B	95	895	895	895
Hud B Co	300	88	88	88
Hud Bay	z10	$ 27¼	27¼	27¼
Hud Bay	6630	$ 54¾	54½	54¾
Horne Pf	900	355	350	355
H Smith	60	$ 47½	47½	47½
H Smith p	100	$ 40	40	40
Imp Inv r	1436	75	70	70
Imp In A	1970	$ 19¾	19½	19¾
Imp Oil	887	$ 45⅝	45½	45⅝
Imp Tob	955	$ 15	14⅞	15
Imp Tob p	z25	$ 6	6	6
Ind Accep	570	$ 61	60⅝	60⅝
Inland C p	z50	$ 17½	17½	17½
Int Nickel	1795	$ 74¾	74¼	74½
Int Pap	365	$ 30½	30¼	30½
Int Util	190	$ 48	47⅞	47⅞
Int Util p	175	$ 49¾	49¾	49¾
Inter PL	725	$ 72¾	71½	72¾
Jamaica P	1300	$ 34	34	34
Labatt	50	$ 37½	37½	37½
L St L	435	$ 39¾	39¼	39¼
MB & Pr	5891	$ 16⅜	16⅜	16⅜
Maritime T	171	$ 19¾	19¾	19¾
Mass F	2680	$ 13¼	13	13¼
Met Stores	150	$ 8	8	8
Molson A	435	$ 27	26½	26¾
Molson B	225	$ 26	26	26
Mont Loco	z50	$ 14¾	14¾	14¾
Mont Trust	35	$ 67	67	67
N St Car	202	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Noranda	570	$ 46¾	45½	46⅝
N S LP	230	$ 17½	17½	17½
Ogilvie	40	$ 53½	53½	53½
Pac Pete	925	$ 12¼	12	12⅛
Page Her	1145	$ 22⅞	22¾	22⅞
Penmans	180	$ 29¼	29	29
Pow Corp	70	$ 56¾	56¾	56¾
Premium	400	260	260	260
Price Br	2266	$ 47½	46⅝	47
QN Gas	671	$ 6¾	6½	6⅝
QN Gas pr	70	$ 40	40	40
Que Pow	z5	$ 38¼	38¼	38¼
Reitman	200	$ 17¼	17¼	17¼
Reitman A	200	$ 16	16	16
Roe AV C	1185	$ 6¼	6	6¼
Rolland A	9000	9⅜	9½	9½
Rolland pr	z6	$ 84¾	84¾	84¾
Rothmans	z100	$ 14¾	14½	14½
Royal Ba	977	$ 77	73⅝	77
Royalite	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
St L Cor	z53	$ 22	21⅜	21⅜
St L C A	65	$101¼	101¼	101¼
Salada S	425	$ 19⅜	19¼	19¼
Shawin	4310	$ 26⅜	26	26⅜
Shawin A	175	$ 28½	28½	28½
Shaw 4 p	125	$ 42	42	42
Simpsons	345	$ 29¼	29	29¼
Southam	1235	$ 30½	30¼	30½
SS Steel	100	$ 9	9	9
Steel Can	4335	$ 74½	73¼	74½
Steinbg A	1380	$ 29½	29¼	29½
Steel rts	12556	375	355	375
Texaco Ca	75	$ 66½	66½	66½
Tr C PL	390	$ 22¾	22	22¾
Un Steel	z95	$ 6¼	6	6
Viau	300	$ 14¼	14¼	14¼
Walk GW	850	$ 51	50⅜	51
Webb Kn	2500	305	300	300
Weston A	200	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Weston B	1720	$ 20⅜	20½	20⅜
Zellers	200	$ 40	40	40
Zeller pr	z15	$ 45¾	45¾	45¾

Bourse Canadienne

(Séance de mardi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Alscope	1000	6	6	6
Ang Pip	300	$ 40	39	39
Ang Nfld	3990	$ 8¾	8⅜	8⅜
Atlas	500	4½	4½	4½
Atlas Tel	21750	76	73	76
August	15139	37	35	36
Avalon	350	$ 8½	8½	8½
Bateman	6800	9	9	9
Beatrice	1000	2½	2½	2½
Bellechas	1000	26	26	26
Blue Bon	225	$ 10	10	10
Blue B w	25	260	260	260
Bonnyvl	8500	11	10½	10½
Bornite	21500	10	9	10
C Collier	200	$ 7	7	7
C Kodiak	10500	155	150	155
C Silica	500	95	94	95
Canoram	21900	32	30	32
Cantexas	100	210	210	210
Carbec	1500	16	15	15
Chemaloy	5455	335	325	335
Cleveland	1500	7	7	7
CQ Yel	1300	4	4	4
C Vauze	600	85	85	85
Crusade	1000	63	63	63
Denault	375	$ 10¾	10¾	10¾
Denault wt	100	375	375	375
Dolsan	2500	8	7½	7½
Dome	100	$ 22½	22½	22½
D Eng	231	$ 16	16	16
D Lease	1000	82	80	80
D Oilcloth	z570	$ 20	19½	20
FAB	6500	11	11	11
Falcon	50	$ 56¼	56¼	56¼
Fleet Mfg	200	65	65	65
Gaspe	500	6	6	6
Hastings	2000	86	85	86
Inland C	z50	190	190	190
Jubilee	1061	510	500	500
Lab Accep	600	$ 7½	7½	7½
Lingside	700	3	3	3
Lith Corp	3500	28	28	28
McIntyre	100	$ 33½	33½	33½
Mer Chip	37800	89	80	87
Merrill	2500	80	75	80
Mid Chip	8000	15	15	15
MR Rice	75	$ 29¼	29¼	29¼
N Jack L	500	3	3	3
N Santiag	3500	2	2	2
NW Amul	7000	31	29	31
Opem Ex	z300	7	7	7
Opemiska	250	700	700	700
Paul Srv	z5	$ 6	6	6
Prcupine	10000	13	13	13
Pw Cp 1 p	25	$ 45	45	45
Prairie Gs	100	350	350	350
Que Cobalt	250	310	310	310
Que Lab	1000	3	3	3
Red Crst	6000	2½	2½	2½
Ruby Foo	200	210	210	210
Ruby F w	1000	45	45	45
St L Celu	z106	560	560	560
Saucon D	5325	215	211	215
Shop Sa	1015	$ 7⅞	7⅞	7⅞
S Dufault	6000	10½	10	10
SC P 6 p	28	$125	125	125
Spartan	5600	225	215	215
Spartan w	2500	60	45	45
Tache	500	6	6	6
Tib Expl	3500	5½	5½	5½
Titan	1500	14	14	14
Tr C Corp	550	$ 59½	59	59
U Asbest	100	565	565	565
U Prin	200	125	125	125
U Tow El	z150	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Virginia	3300	7	7	7
Westburne	z10	$ 50	50	50

Section non officielle

Camu Ch	200	825	825	825
C D Sug	z354	$ 20⅜	20½	20⅜
C Delhi	800	425	410	425
Cent Del	200	615	610	610
C Paper	2536	$ 46	44¾	45¾
Con Gas	1220	$ 17¾	17⅜	17⅜
Con Gas r	3645	64	59	62
Hollinger	895	$ 23¾	23¾	23¾
Kerr Add	650	940	925	925
Lob Co A	83	$ 40	39	40
Lob Co B	650	$ 41	39½	40⅜
Maclar A	2200	$ 22	21¾	21⅞
Maclar B	z20	$ 21¾	21¾	21¾
MO Paper	50	$ 32	32	32
Moore	2580	$ 56	55½	55½
Murray	2000	96	95	96
W Coast T	845	$ 15	14⅞	14⅞
W Coast v	366	$ 15	14¾	14¾
Wiltsey	2000	8	8	8

Total des ventes : industrielles 188,400; mines et pétroles 208,400.

BOURSE DE NEW YORK

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laboratoir	69½	—	69
Admiral Corp.	—	12⅜	—
Air Reduction	76⅝	—	—
AllisChalmers	26¼	25¾	26
Am. Can.	41¼	40⅝	41
Amerada Pete	84½	84	84⅛
Am. Locomotive	49⅛	—	—
Am. Tel. & Tel.	117⅛	116¾	116¾
Am. Tobacco	87⅜	85	87⅜
Anaconda Copper	58	55¾	58
Armco Steel	74¾	—	—
Atchison	25⅝	25½	25¾
Bethlehem Steel	43¼	43¼	43⅜
Boeing Aircraft	45⅝	45⅞	45⅝
Borden's Co.	61	—	60⅞
Canada Dry	26⅛	—	—
Canadian Pacif xd	—	24⅜	—
Case, J. I.	9⅝	9½	9⅝
Caterpillar Tractor	39¼	—	—
Cerro de Pasco	39⅜	38⅝	39½
ChanceVought	52¼	57¼	52⅜
Chesapeak & Ohio	61½	61	61¼
Chrysler	46	—	—
Coca Cola	86¼	86	86
ColgatePalmolive	42⅜	42	42⅛
Comm. Credit	44¼	43¾	44¼
Cons. Edis of N. Y.	80½	80	80½
Continental Can	40⅝	—	—
Cont. Oil	—	53½	—
Corn Products	52¾	52½	52½
Cur. Wright Corp.	18⅛	18	17⅞
Delaware & Hudso	14⅜	16⅝	16⅝
Eastman Kodak	107½	106⅜	106⅜
Eversharp	35	34⅜	34⅜
Firestone	45¼	44¼	45
Ford Motor	87¾	86	87¼
Gen. Electric	64¼	63	63⅜
Gen. Foods	82	81¾	82
Gen. Dynamics	34	33½	33⅞
Gen. Motors	42⅜	42¼	43¼
Gillette S. R.	116	—	—
Glidden	—	39⅞	—
Goodrich	64⅜	—	—
Goodyear Tire	41⅞	—	—
Illinois Central	39⅞	39¾	39¾
Int. Business Mac.	479	476	476
Int. Harvester	53	52½	53
Int. Nickel	74⅛	74¼	74⅜
Int. Paper	31	30⅝	30⅝
Inter. T. an T. xd	—	54⅜	—
JohnsManville	67⅞	66	67⅜
Kennecott Copper	86⅜	86¼	86⅜
Lockheed	46¼	46	46
Mack Trucks	117½	117⅜	117½
Mont. Ward	27½	27	27⅜
Motorola	86⅛	85⅜	86½
Nat. Biscuit	77⅜	76⅞	77⅜
Nat. Dist.	28½	—	—
New York Central	17⅜	—	17¼
North Am. Aviat.	46	44⅞	45⅜
Northern Pacific	43⅜	—	—
Ohio Oil	43¼	43	43⅜
Owens-Illinois	93⅜	92	92
Pennsylvania R. R.	13⅜	13⅛	13⅜
Pepsi Cola	54	53⅞	53⅞
Phielps Dodge	43¼	43⅛	43⅛
Phillips Pete	58⅞	58⅝	58⅝
Pitts. Pl. Gl.	71⅜	71½	71½
Procter & Gamble	50¼	—	—
Pullman	42⅛	42⅛	42⅛
Pure Oil	38⅛	38⅛	38⅛
Radio Corp.	57⅞	57⅜	57⅜
Republic Steel	61⅜	62¼	62¼
Shell Union	44⅛	44⅛	44⅛
Simmons	44⅜	44⅛	44⅛
Sinclair Oil	56⅛	55⅝	55⅝
Socony Mobil	49⅛	48⅝	48⅝
Southern Pacific	24⅛	24⅛	24⅛
Southern Railway	54⅛	54⅛	54⅛
Standard Oil (N. J.)	46¼	46⅛	46⅛
Standard Brands	60⅛	60⅛	60⅛
Texas Co.	181⅞	181⅜	181⅜
Union Carbide	143¾	142⅞	142⅞
Union Pacific	33⅞	33⅜	33⅜
United Airc. Corp.	44½	43⅞	43⅜
United Corporation	—	8⅜	—
U. S. Rubber	52½	58	58
U. S. Smelters	35½	—	—
U. S. Steel	83	82⅜	82⅜
Warner Bros.	—	71½	—
Woolworth	77	76⅜	76⅜
Youngsts S. & T.	103⅜	104¼	104¼
Zenith Radio	162¾	162½	162½

Bourse Américaine

(Séance de mardi)

		Haut	Bas	Clôt.
800	Allegh cp wts	8	7⅞	7⅞
3200	Atlas cp wts	1⅜	1⅜	—
5800	Braz T L & P	5¼	5⅛	5¼
1300	Breeze Corp	8⅞	8⅝	8⅝
700	Brit Am Oil	32⅞	32⅝	32⅝
1300	Brit Col pwr	35	34⅞	34⅞
3300	Brit Pet	7	6⅞	6⅞
2500	Brown Co	14	13⅞	14
3100	Cadn Javelin	14½	14⅛	14⅜
1500	Can Marconi	5½	5⅜	5½
1900	Cent Hadley	1⅝	1⅝	1⅝
1600	Creole Pet	33⅞	33¼	33½
1400	Dynaelectron	6¼	6	—
300	Eb Share	32½	31⅝	31⅝
1400	Faire C & I	164	162¼	164
200	Felmont Pet	5¼	5¼	5¼
100	Imp Chem	9⅞	9⅞	9⅞
700	Imperial Oil	45⅞	45⅝	45⅝
400	Jeannette Gl	17¼	17¼	17¼
800	Mlybdenm	36½	36	36¼
1100	NJ Zinc	24¼	24⅛	24¼
900	Pancoastal vtc	1¼	—	—
900	Pantepec Oil	1 15/16	—	15/16
2100	Sapphire Pet	13/16	¾	¾
800	Scur Rainb O	6½	6⅛	6⅜
4800	Std Oil Ky	84	83½	83⅝
200	Tri Cont wts	34½	33⅞	34⅜
4400	Webb Knapp	1¼	1⅛	—

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.40
Filet de sole	.43
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.74
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.38
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant 1 liv.)	.75
Homard vivant (1¼ liv.)	.80
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	.90
Cuisses de grenouilles (caisse):	
Grosses	1.20
Moyennes	1.30

Population de l'URSS

(PC) — On estime que l'an dernier la population de l'URSS a augmenté de 3,282,000 habitants, ce qui la porterait au total approximatif de 216 millions.

J. K. THOMAS LTD.

GERANT DE PUBLICITE BILINGUE

Jusqu'à $9,000

Compagnie bien établie dans le sud de l'Ontario demande gérant de publicité et de promotion des ventes pour diriger toute la publicité pour un contrat assez important en produits durables destinés aux consommateurs. En promotion de vente, il devra déterminer la formule de vente, préparer les brochures, dépliants, etc., et sera tenu de rencontrer d'importants concessionnaires d'un bout à l'autre du pays afin de les aider à stimuler la vente. Il est surtout indispensable d'avoir déjà été gérant en publicité, promotion de la vente et de connaître les produits durables destinés aux consommateurs. Le candidat choisi doit être bilingue (français-anglais) et avoir moins de 40 ans. S.V.P., mentionner le numéro de dossier MB-2785. On peut écrire en toute confiance. Les honoraires seront payés par l'employeur, notre client.

J.K.Thomas LTD.

EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION, PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE, PLACEMENT D'ADMINISTRATEURS

1251, RUE YONGE, TORONTO 7, ONTARIO

BOURSE DE TORONTO

(Séance de mardi)
(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	2820	$40¼	40	40¼
Abit pr	400	$24½	24¼	24⅜
Acad Atl	1000	$ ¾	⅝	⅝
Acad AtlA	125	$21½	21½	21½
Alta Dist	1050	210	205	205
AltaDis vt	100	180	180	180
AltaDis w	600	99	95	99
Alta Gas	3575	$33	32¾	33
Alta Gas p	100	$109	109	109
AltGas Bpr	z5	$106½	106½	106½
AltaGas w	1950	$13¾	13¼	13¾
Alta Nat	z90	$19	18½	19
Alg Cen	165	$18¼	18¼	18¼
Alg C pr	120	$35⅝	35	35
AlgCen w	300	735	725	735
Algoma	2655	$42	40¾	41¼
Alumini	2950	$35	34¾	35
Alum 2 pr	z55	$23	22	22
Analog	300	310	310	310
Anq Pdppr	130	$52¾	52¼	52¼
Anthes A	40	$32	32	32
Argus	980	$41¼	35¾	41¼
Arg 250pr	25	$51½	51½	51½
Atlan Acc	100	$20	20	20
Atlas Stel	556	$36¾	30½	30¾
Auto El n	125	$ 7	7	7
Aut Fab B	100	300	300	300
Bank Mont	786	$66⅜	65	66⅜
Bank NS	450	$ 72¾	72	72
Bath P A	50	$46½	46½	46½
Beav L A	220	$ 20	20	20
Bell Phon	4615	$ 54⅝	54⅜	54½
Bowater p	240	$49¼	49¼	49¼
Bow 5½ p	120	$ 53	53	53
Bowater	100	$ 7¾	7¾	7¾
Brazil	755	$ 5¼	5	5¼
Br Tnk n	z80	$ 6¼	6¼	6¼
Br Tank p	200	$ 49	48	48⅜
BA Oil	2890	$ 33	32¾	32⅞
BCE 4 pr	75	$ 79	78¾	79
BCE 4½ p	70	$ 83¾	83¾	83¾
BCE 4¾ p	35	$ 92¾	92¼	92¾
BCE 5 pr	225	$ 50¼	50	50
BCE 5½ p	50	$ 52⅝	52⅜	52⅝
BC Forest	2465	$ 13¼	12¾	12⅞
BC Pow	1551	$ 34⅞	34¼	34⅝
BC Phone	265	$ 51½	51¼	51½
Brooke pr	z75	$ 19¾	19¾	19¾
B Prod x	225	$ 35⅜	35	35⅜
Burlington	z7	$ 19	19	19
Burns	912	$ 11⅜	11¼	11⅜
Burrard A	200	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Cal Pow	1155	$ 29⅞	29¼	29⅞
Can Cem	373	$ 27½	27	27
Can C pr	105	$ 27¾	27¾	27¾
CI Fndry	360	$ 19¼	19¼	19¼
CI F 4¼	z35	$ 72	72	72
Can Malt	165	$ 72½	72	72
C Pack A	200	$ 60	60	60
Can Perm	55	$ 73½	73½	73½
CSL	110	$ 59	59	59
CSL pr	z25	$ 12¾	12¾	12¾
Cdn Brew	480	$ 47¾	46½	47¼
C Br Alum	z40	$ 11¾	11¾	11¾
CBAL A w	400	430	415	425
CBAL B w	135	435	435	435
Cdn Can A	170	$ 13¾	13¼	13¼
Cd Celan	5609	$ 29½	28¾	29½
C Cel 175 p	200	$34¼	34¼	34¼
C Chem	300	$ 6⅝	6⅝	6⅝
C Chem w	4500	295	280	290
C C'l'ries	1400	$ 7⅝	7¼	7⅜
C Colli pr	500	75	75	75
C Curt W	500	120	120	120
C Drawi pr	100	$ 11¼	11¼	11¼
C Dredge	498	$ 13	12¾	13
CF Prod	100	$ 8½	8½	8½
CF P 1p xd	10	$ 54½	54½	54½
CF P 2p xd	100	$ 53	53	53
C Gas In	7 1110	$ 5½	5½	5½
C Gs In w	1700	225	210	225
CG Sec A	160	$ 18¼	18¼	18¼
C Husky	3985	$ 6⅛	5⅞	6⅛
C Husky w	360	285	275	280
C Hydro	275	$ 11	10¾	11
C I Bk C	1821	$ 67½	66⅜	67½
C Ind Gas	525	$ 9⅛	9⅛	9⅛
CIL	1390	$ 14¾	14½	14⅝
C Marc	100	$ 5½	5½	5½
CCdn Oil	1236	$ 31½	30¼	31¼
CPR	7635	$ 25¼	25	25⅛
C Pet pr	274	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Cdn Tire	z15	$ 49½	49½	49½
C Tire A	280	$ 44½	44	44½
C Util pr	z5	$ 98⅛	98⅛	98⅛
C Vickers	z50	$ 21¼	21¼	21¼
CWN Gas	235	$ 17	17	17
CWN G pr	177	$ 16	16	16
C Westng	25	$ 33	33	33
Cockshutt	z46	$ 14	14	14
Col Cell	695	500	490	500
Comb Ent	z35	$ 12¼	12¼	12¼
Con Baks	465	$ 9½	9½	9½
Con Gas	2400	$ 17⅞	17⅞	17⅞
C Gas rt	62007	64	60	62
Corby vt	360	$ 18	17½	18
Corby B	100	$ 17¼	17¼	17¼
Craig Bit	600	135	135	135
Crush Int	100	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Dist Seag	2105	$ 39¾	38¼	39½
D Bridge	1140	$ 19⅛	19	19⅛
D Dairies	z30	$ 10	10	10
Dom Elect	z120	$ 7	7	7
Dm El w	300	400	400	400
D Fndry	875	$ 59	57½	58
D Fndry p	z20	$100	100	100
D Magnes	300	$ 10¾	10¼	10⅜
Dom Scot	150	$ 15	15	15
Dosco	z5	$ 12¾	12¾	12¾
D Store	16285	$ 74¼	69¼	74
Dom Tar	18399	$ 19¼	18¾	19¼
Dom Tar p	100	$ 22	22	22
Dom Text	1215	$ 13¾	13	13⅜
Dover pr	z28	$ 10	10	10
Econ In r	592	160	160	160
Econ Inv	25	$ 42	42	42

photo LA PRESSE

A L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE — Le premier ministre de la province, M. JEAN LESAGE (au centre), était le conférencier, hier soir, d'un banquet dans le cadre du congrès annuel de l'Association médicale canadienne. De gauche à droite, le Dr NORMAND-J. BELLIVEAU, de Montréal, secrétaire exécutif de la section du Québec; le Dr MacGREGOR PARSONS, de Red Deer, Alberta, président sortant de charge; M. Lesage; le Dr G. W. HALPENNY, de Montréal, nouveau président; le Dr A. D. KELLY, de Toronto, secrétaire général.

M. Green tient à ses avions pour la trêve

GENEVE. (PC) — M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures du Canada, a déclaré hier soir qu'il insisterait aujourd'hui auprès des Quatorze pour que la commission de surveillance de la trêve du Laos soit munie sans plus tarder des avions et hélicoptères sans lesquels elle reste incapable d'accomplir sa mission.

La délégation canadienne a examiné la proposition qu'a faite hier à ce sujet M. William Averell Harriman, chef de la délégation américaine, ainsi que les propositions antérieures de la France et de l'URSS. M. Green a eu des entretiens particuliers à ce sujet hier aussi avec MM. Malcolm MacDonald et Arthur Lall, délégués britannique et indien. On prévoit qu'aujourd'hui des "listes d'inspection" seront communiquées aux délégués, conformément à ce que réclamait M. Green.

Ce dernier a reproché aux co-présidents britannique et soviétique de la conférence d'atermoyer au sujet du matériel aérien. La délégation soviétique a conseillé d'en demander aux laotiens.

M. Green retourne à Ottawa demain, sauf imprévu.

M. Lesage aux médecins:

"Il vous faudra la coopération des gouvernements"

par **Jean DAVID**

"On ne se grandit pas de ce que l'on arrache à la communauté mais de ce qu'on lui apporte!"

Le premier ministre de la province lançait un appel hier soir aux médecins — tout spécialement à ceux du Québec — leur demandant "de faire face à l'avenir d'une voix commune avec réalisme, honnêteté et générosité." Il parlait devant l'Association médicale canadienne présentement en congrès à Montréal.

"Je crois, a dit M. Jean Lesage, que vous devez accepter le fait que les solutions aux problèmes d'ordre médical qui surgissent dans une nation sont beaucoup trop complexes et par trop gigantesques pour être résolus sans l'aide et la coopération des gouvernements". Il ajoutait: "Je ne puis admettre, pour rien au monde, qu'un individu aura la vie sauve, parce qu'il peut payer pour des traitements alors qu'un autre mourra parce qu'il ne peut pas payer pour les mêmes traitements."

"Imbus du principe de servir, les médecins de la province, disait M. Lesage dans la partie française de son discours, vont collaborer, j'en suis convaincu, sans arrière-pensée avec le gouvernement pour mettre de l'ordre dans un domaine névralgique qui, vous l'avouerez avec moi, en réclame tragiquement!"

"En recommandant à la Législature un projet de loi des hôpitaux — et je vous demande d'y collaborer — vous ne vous laisserez, j'en ai l'assurance, guider que par un principe: celui de supprimer impitoyablement tous les abus, quels qu'ils soient, quels que soient ceux qui les commettent, tous les abus, dis-je, qui puissent contrecarrer et faire calomnier votre magnifique mission, à vous les médecins", disait le premier ministre.

M. Lesage a souligné que, pour lui, la loi d'assurance-hospitalisation est, avec les réformes en éducation et l'intérêt pour les questions culturelles, la pierre angulaire de la politique de son gouvernement. Parlant de l'assurance-hospitalisation, il a tenu à dire en français et en anglais (la seule fois qu'il s'est répété) que "cette loi sociale d'une importance extrême s'appuie en fin de compte sur la conscience professionnelle du médecin". Il enchaînait: "C'est à cette même conscience, mais à une conscience devenue unanime, que je demande de transcender les intérêts de groupe pour s'élever, comme vous le désirez tous au fond, jusqu'à la mission sociale."

Le chef libéral précisait: "Vous saurez, j'en ai pleinement confiance, nous recommander des lois qui ne seront pas un grillage très fin et très fort autour d'une "chasse gardée", mais une garantie que l'idéal qui, au meilleur jour de votre vie, vous a fait choisir votre profession, pourra se manifester dans l'exercice de celle-ci. L'égoïsme d'un groupement n'est pas plus noble que l'égoïsme d'un individu ou que l'égoïsme à deux."

"En somme, je vous demande de servir de modèle et d'encouragement aux autres associations", concluait M. Lesage. Ses derniers mots: "Prenez votre idéal et faites-en la loi".

Directeur du service des parcs nommé la semaine prochaine?

Sera-ce au cours de son assemblée fixée à mercredi prochain que le conseil municipal de Montréal sera invité par le comité exécutif à nommer le successeur de feu M. Bernard Hogue comme directeur du service des parcs?

On se rappelle que M. Hogue, qui avait été nommé directeur du service des parcs le 27 mars dernier, est décédé le 15 avril.

Comme on demandait hier soir à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, si c'est la semaine prochaine que le successeur de feu M. Hogue sera nommé, il a répondu: "Nous ne le savons pas encore. C'est encore possible".

Prolongement du tronçon ouest de la rue Notre-Dame

Le tronçon ouest de la rue NotreDame sera prochainement prolongé jusqu'aux limites de Ville St-Pierre.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a en effet annoncé hier, en fin d'après-midi, qu'un contrat venait d'être adjugé au prix de $44,000 en vue de la construction d'un pavage temporaire de 66 pieds de large, dans l'emprise des anciennes voies des tramways "Lachine".

Le pavage temporaire servira éventuellement d'assise lors de la construction d'un pavage, permanent.

Actuellement la rue Notre-Dame, dans l'ouest, est pavée jusqu'à la rue Septembre, quatre rues à l'ouest du chemin de la Côte St-Paul.

L'orge australienne

(PC) — Les exportations d'orge des Etats australiens du Sud et de Victoria pour la présente campagne atteignent 680,000 tonnes, dont 325,000 tonnes destinées à la Chine populaire.

IL NOUS VIENT DE HOLLANDE

... vendu à la plupart des comptoirs de tabac

Hollandia

UN RÉGAL AU GOÛT—UN VELOURS SUR LA LANGUE

Le Hollandia est un excellent tabac à pipe importé de Hollande. Vous apprécierez son bouquet unique. Chaque bouffée fraîche et satisfaisante vous révélera une douceur incomparable. La prochaine fois, achetez du Hollandia.

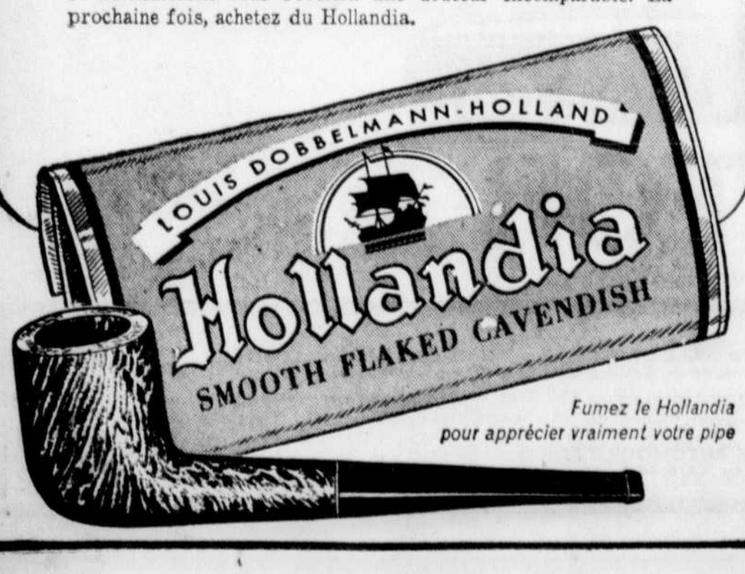

Fumez le Hollandia pour apprécier vraiment votre pipe

KRESGE'S

JOUETS KRESGE POUR LES PLAISIRS DE VACANCES

DOUCHE "SPIKIE" ET ARROSOIR

Du plaisir à foison tout en étant très pratique. Rafraîchit les enfants tout en arrosant le gazon. Mesure 56" de hauteur — arrose jusqu'à 25 pieds de diamètre à une hauteur de 8 à 10 pieds.

SEULEMENT 99¢

PATEAUGEUSE EN VINYLE

Rafraîchissez les enfants par ces journées de chaleur accablante. Beaucoup de plaisir pour tous. Grand diamètre de 50"... modèle rond à 2 anneaux, couleurs diverses. $3.95

ANNEAU DE NATATION EN VINYLE GONFLABLE

Anneau ouvert, diamètre 18", dessin de poisson imprimé — ou anneau circulaire de 20" de diamètre à dessin imprimé western. ch. 79¢

ARROSOIRS DE METAL CHAUDIERES A SABLE

49¢ 25¢ et 39¢

BALLONS DE PLAGE EN VINYLE

Pour s'amuser sur la plage et dans l'eau. Ces ballons multicolores se gonflent jusqu'à 18 pouces de diamètre. 49¢

JEU DE BADMINTON POUR DEUX

Le jeu que tous les enfants aiment. Comprend 2 raquettes de 26 pouces, un filet de 12 pieds et un volant de plastique... le tout dans un contenant en plastique. $1.69

JUMELLES JOUETS

Jumelles très légères, de bonne fabrication, en plastique noir et objectifs réglables. — Grosseur hors tout 5½" x 4", bandoulière en plastique. Dans boîte. 39¢

HYDRAVION MECANIQUE "GARDE-COTES"

Moteur à ressort. Grandeur hors tout 8" x 4" x 3½", dessin lithographié. Dans boîte. 98¢

BLOUSES SANS MANCHES POUR DAMES

Modèles en coton et vinylon. — Blanc et teintes fraîches d'été. Tailles 12 à 20. 67¢

SLIMS

Modèles en cordé Random de teinte unie. Noir, blanc, or, lilas, tan, vert. Tailles 10 à 20. $2.98

SHORTS COURTS ET JAMAIQUE POUR DAMES

Coton cordé Random et imprimés, parfaits pour se brunir au soleil. Choix complet de teintes et tailles. 10 à 20. "Sanforized". $1

BLOUSES DE COTON A MANCHES COURTES OU SANS MANCHES

"Sanforized". Tissus uni ou imprimé, toutes les plus récentes teintes d'été. Tailles 10 à 20. 98¢

CHAPEAUX DE PAILLE POUR DAMES

Chapeaux en lamelles de paille tissées, modèles cônicques, cloches, cloche profonde, pot à fleurs et grosses fleurs. $1.98

BONNETS DE BAIN

Bonnets à rebords étanches. Blanc et couleurs. M.G.Ex.G. 59¢

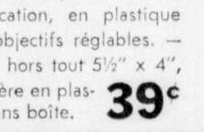

MAILLOTS DE BAIN

Modèles élégants et amenuisants en cotonnade et tissus élasticisés. Plusieurs teintes disponibles sans compter le noir toujours en vogue. Tailles 10 à 20.

$3.98 à $5.95

SACS de PLAGE

Le fourre-tout en plastique si pratique sur la plage. 2 modèles, genre seau avec dessus à cordon coulissant ou genre enveloppe. Teintes diverses.

$1.98

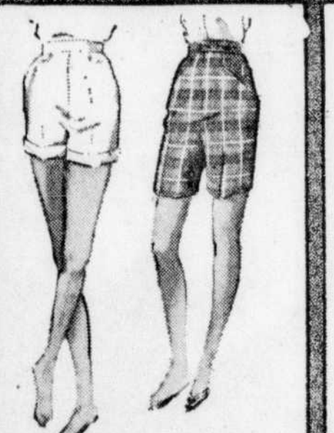

SANDALES DE PLAGE "THONGS"

Si confortables sur la plage et à la maison. Blanches à courroies et semelles de couleur. P.M.G.

ENFANTS 39¢
DAMES 49¢
HOMMES 59¢

CAMISOLES ET CALEÇONS POUR HOMMES

Confectionnés pour le confort et la liberté de mouvements. Filé de coton blanc. P.M.G.

49¢

CALEÇONS DE BAIN GENRE BOXER POUR HOMMES

Large ceinture élastique froncée, pochette et tout doublé coton. Teintes et modèles divers. Tailles 32 à 42.

$2.98

CHAPEAUX DE PAILLE POUR HOMMES ET GARÇONS

Protègent parfaitement contre les chauds rayons du soleil.

49¢

CHEMISES SPORT EN TRICOT

Maillés en coton peigné, tricots fantaisie et cotonnades rayées. P.M.G.

HOMMES $1.98
GARÇONS $1.59

en vente à tous les magasins KRESGE

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

Exposition à Dorval

La ville de Dorval aura sa première exposition d'art ! Celle-ci s'ouvrira demain, en la salle "United Church", angle des avenues Dawson et Cloverdale.

Cette expo sera inaugurée par le maire de Dorval, en compagnie des membres du Conseil municipal et du Dr Arthur Lismer, du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Le but de cette exposition est de présenter quelques oeuvres de jeunes de 6 à 13 ans, résultat de 10 sessions de cours d'arts qui ont été donnés au sous-sol de l'école Ste-Véronique, sous la direction de Mme Todd, assistée de Mme Taylor. Ces cours avaient été organisés en collaboration avec le Service des parcs et de la récréation de Dorval.

M. Roger Bastien, directeur de ce service municipal, est fort heureux de constater que ces cours d'arts ont suscité un intérêt au-delà de toute espérance.

De fait, plus de 80 jeunes s'y sont inscrits et 78 ont terminé le cours. Cet enthousiasme a incité l'autorité à accroître la durée des cours, l'automne prochain, à 20 leçons, tous en diminuant considérablement les frais d'inscription.

Le public est cordialement invité à visiter cette exposition; une invitation particulière est adressée aux parents.

A Mgr-Pigeon

Le service des Loisirs de la paroisse St-Paul possède maintenant un nouveau président en la personne de M. Paul Lapointe, qui occupait le poste de vice-président, l'an dernier.

Présentement, une enquête sur les loisirs s'effectue dans cette paroisse de l'ouest montréalais et s'y continuera pendant tout l'été; elle servira, en particulier à établir un programme plus adéquat pour les années à venir.

Au Centre de Loisirs Mgr-Pigeon, de la paroisse St-Paul, le directeur Philippe Daveluy a rendu un bel hommage et remis une plaque-souvenir à Daniel Boucher pour "services rendus à la rédaction du Semainier". Présentement, ce centre de Loisirs, sis au 5550, rue Angers, angle Galt, à la Côte-St-Paul, a cessé ses activités régulières, sauf la spécialité récréative du patinage à roulettes qui a lieu sur le toit du gymnase.

Par ailleurs, on annonce que les pique-niques d'été pour les enfants, organisés depuis plus de 10 ans à St-Paul, reprendront bientôt chaque semaine. Ils débuteront : le mercredi 5 juillet, pour les fillettes, et le lundi 10 juillet, pour les garçons.

A "L'Accord"

A l'occasion de la St-Jean-Baptiste, "L'Accord" organise un programme spécial à l'intention de ses membres, néo-canadiens et autres. Samedi, 24 juin, à 2 h. 15, il y aura ralliement à son local, 1426, rue Stanley, et tous assisteront au défilé de la St-Jean-Baptiste. Vers 5 h., on reviendra au local où se tiendront un souper canadien et une soirée du "bon vieux temps". Pour renseignements : Mlle Gisèle Valiquette (RA. 2-5178, entre 5 h. et 7 h. 30).

Le Photo-Club de "L'Accord" a récemment tenu son exposition. Voici les lauréats du concours 1961 : **noir et blanc,** Irène Dionne, Simone Larose et Richard Lemieux ; **couleurs,** Roger Champagne, Irène Dionne et Victoria Tico, et Richard Lemieux. La direction de ce Photo-Club se compose de : Richard Lemieux, responsable, Victoria Tico, assistante, Simone Larose, trésorière, Myrelle Lavallée, secrétaire, Claude Duval, responsable des excursions, et Ivar Labrie, responsable de la chambre noire.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

LE TITRE D'"ATHLETES DE L'ANNEE" a été décerné au Centre de Loisirs Immaculée-Conception à LISE GIROUX (à dr.), championne junior du badminton au Québec, et à GUY GERMAIN (au centre), champion junior du tennis sur table au Canada. Tous deux ont reçu un magnifique trophée perpétuel, don de M. GERARD FORTIN (à g.), président des Loisirs I.-C., lors de la "Soirée des Mérites". Devant une foule nombreuse d'invités, de parents et d'amis, les jeunes du Centre I.-C. ont alors offert des démonstrations de gymnastique, rythmique, ballet, folklore, etc. On y a également applaudi l'accordéoniste Vittorio Bettini et le fantaisiste Pière Senécal, tandis qu'un véritable régal était présenté par "Choeur de France", sous la direction de José Delaquerrière, accompagné au piano par Margot Prudhomme.

5e anniversaire de "Rigodon"

Cette équipe a de plus mis sur pied un programme d'amateurs, appelé "les Découvertes des Rigodons" afin de permettre aux jeunes talents de se faire valoir. Tout récemment, elle publiait son propre journal sous le titre de "La Voix du Folklore". Un petit calcul démontre que depuis 5 ans, "Rigodon" a organisé 90 soirées à St-Christophe et 68 à l'extérieur. Les membres ont alors consacré quelque 18,000 heures de leurs loisirs pour maintenir leur équipe vivante et rayonnante.

Il faut en féliciter tous les membres de cette équipe et, en particulier son président et sa présidente: Michel Bouilly et Micheline Therrien.

Lors de la célébration de ce 5e anniversaire, il y eut la finale du concours d'amateurs. Les honneurs furent alors remportés par Mlle Ginette Gagné, soprano de Laval-des-Rapides, et Luc Morin, qui a chanté ses propres compositions en s'accompagnant sur la guitare. Félicitations aux deux gagnants !

L'équipe folklorique "Rigodon" de Pont-Viau vient de célébrer le 5e anniversaire de sa fondation ; elle fut formée en juin 1956. Le nom de "Rigodon" lui a été donné en souvenir d'une vieille chanson canadienne, "Veillée rustique", où l'abbé Gadbois nous parle d'un rigodon, vieille danse de France qui fut apportée au Canada par les pionniers.

Depuis 5 ans, l'équipe "Rigodon" a efficacement aidé la jeunesse de Pont-Viau et des environs à jouir d'une saine et agréable récréation. Elle a aussi participé à la fondation d'autres équipes dans l'île Jésus. Dans la paroisse St-Christophe, elle a instauré des organisations annuelles : la Ste-Catherine, la guignolée de la St-Vincent-de-Paul, la partie de sucre, la fête des Mères et autres.

En Egypte

Il y a eu récemment la "Semaine du Canada" en Egypte, où sont cantonnés des effectifs militaires canadiens faisant partie des forces de l'ONU. Or il est intéressant de souligner qu'à cette occasion, les Egyptiens ont pu assister à des danses folkloriques du Canada français, lors d'une grande fête qui s'est déroulée en présence de hauts officiers, à Rapha, Egypte.

Il s'agissait d'une initiative du caporal Emile Trudeau qui a réussi à y mettre au point quelques danses du folklore québecois avec le concours de quelques compagnons d'armes et de jeunes secrétaires de l'ONU.

Il faut expliquer que le caporal Charles-Emile Trudeau est l'ancien meneur de l'équipe "Coeurs Joyeux" (FFQ) de Montréal. On prévoit qu'il y reprendra cette fonction à son retour au pays, l'automne prochain.

Loisirs à St-Michel

La prochaine saison des terrains de jeux s'organise activement à St-Michel, sous la direction de M. Paul Stuart. Elle s'y ouvrira mardi prochain, 27 juin.

Cette année, les enfants de St-Michel auront à leur disposition quelque 18 terrains de jeux, dont 4 cours d'école ; l'an dernier, on en comptait 13. A son arrivée à la direction des parcs, il y a deux ans, M. Stuart avait 9 terrains de jeux sous sa juridiction ; il en a donc doublé le nombre depuis 1959.

A St-Michel, les terrains de jeux seront dirigés par une équipe de 49 moniteurs et monitrices, auxquels s'ajoutent 7 moniteurs et monitrices spécialisés. On annonce en effet la nomihation de M. Paul Panneton au poste de moniteur des jeux et sports. M. Panneton jouit d'une longue expérience dans ce domaine ; pendant de nombreuses années, il a été moniteur au parc Lafontaine et au Centre Immaculée-Conception, se révélant toujours un dévoué et sincère ami des jeunes.

L'état-major des terrains de jeux groupe aussi, sous la direction de M. Paul Stuart : Jean-Paul Desjardins, au secrétariat, Joseph Gilbert et Justin Racette, moniteurs spécialisés, Mme Réjeanne Duhamel, ainsi que Mlles Solange et Clémence Duhamel, à l'artisanat.

Dans la semaine du 27 juin, se feront les inscriptions des enfants aux terrains de jeux, ainsi que la parade dans chaque parc. La 2e semaine sera consacrée à la sécurité et l'événement spécial sera la visite du poste de pompiers et de police par les enfants. Il est à noter que chaque semaine l'événement spécial aura lieu le mercredi.

La 3e semaine sera celle des élections, tandis que la 4e verra la grande parade des maires et mairesses qui seront officiellement reçus à l'hôtel de ville, le 19 juillet.

Cet été encore, il y aura un programme récréatif spécial pour les adolescentes; il se tiendra au parc Ste-Thérèse-d'Avila et il comportera : jeux et sports, quilles, artisanat, folklore, pique-niques, etc.

Du nouveau

A St-Michel, les terrains de jeux s'ouvriront à 8 h. du matin. Moniteurs et monitrices seront en fonction de 9 h. 30 à midi et de 1 h. à 5 h. de l'après-midi. Mais il y aura également du nouveau : en effet, le directeur Paul Stuart a créé une équipe de moniteurs qui seront en service l'après-midi et le soir jusqu'à 9 h.

Ces moniteurs verront à organiser pour jeunes gens et jeunes filles, après le souper, des ligues de ballon volant, de ballemolle, de fers, etc.

Le Comité des parcs de St-Michel, sous la présidence de l'échevin Gérard Caron et avec l'appui du maire suppléant, M. Marcel Pageau, a décidé de faire ériger des abris-soleil dans quelques terrains de jeux, selon un plan fort original, pratique et attrayant. On trouve aussi

M. Paul Panneton, moniteur des jeux et sports aux terrains de jeux de St-Michel.

dans les parcs deux patauguenses, tandis que deux autres sont en construction.

Par ailleurs, on annonce que le mardi soir 4 juillet, une grande fête populaire se déroulera au parc Octonogal, pour marquer l'ouverture officielle des terrains de jeux de St-Michel. Il y aura concert en plein air, présenté à l'arrière de l'hôtel de ville par le "Choeur de France" sous la direction de M. José Delaquerrière. En outre, il y aura danses du "bon vieux temps" auxquelles la foule sera invitée à participer.

Les "Baladins"

L'équipe "Baladins" (T-9), qui se révèlent de généreux amis de l'orphelin, nous prie de publier la mise au point qui suit :

"Les "Baladins" (T-9) s'excusent auprès de tous leurs amis et bienfaiteurs des fâcheux incidents survenus lors du gala de l'Association des jeunes talents, samedi dernier, et les prient de noter que seule l'Association des jeunes talents était responsable de ce spectacle.

"L'équipe regrette que le fait que son nom y ait été mêlé indirectement ait incité ses amis et bienfaiteurs à encourager ce spectacle. Elle prie donc tous ses amis de l'excuser et les assure qu'elle agissait de bonne foi et que ces incidents déplorables ne se répéteront plus."

Grand gala aérien

Un grand gala aérien aura lieu dimanche prochain, 25 juin, à l'aéroport de Pierreville (route no 3), près de Sorel. Cette fête débutera à 1 h. 30 de l'après-midi.

L'Aéro-Club de Pierreville présentera tous les aéro-clubs de la région dans un pageant qui comptera une cinquantaine de sauts en parachute.

Prendront part à cette démonstration, les clubs : Montreal Sky Divers, Pierreville Para Club, Canadian Grenadiers Guard, Parachute Club et Quebec Parachute Club.

La fête sera couronnée par un souper canadien. En cas de mauvais temps, le tout sera remis au lendemain, 26 juin.

Le public est cordialement invité à assister à ce pageant qui sera un déploiement d'habileté et d'adresse. Pour renseignements : M. Guy Brunet (CL. 5-2508).

"Petits Souliers"

L'équipe folklorique "les Petits Souliers" (CRIFM) voudrait agrandir ses cadres en vue de la saison prochaine. A cette fin, le nouveau président, Henri Pichette, lance une invitation aux jeunes gens et jeunes filles de 16 ans et plus, désireux de faire partie de cette équipe, de s'y inscrire au plus tôt. Pour renseignements, s'adresser à M. Pichette, 8557, rue Boyce (CL. 5-0645, le soir seulement).

A Duvernay-Est

Une grande soirée est en voie d'organisation à Duvernay-Est; elle est préparée par l'Association sportive de l'endroit et elle se déroulera au terrain des jeux des Loisirs, samedi soir prochain, 24 juin, à 8 h. 30, au 7783, boul. Lévesque (à l'est du pont Pie-IX).

Il y aura danse au clair de lune, accompagnée par l'orchestre des "Blue Boys", qui sera installé sur un radeau flottant sur la piscine du terrain de jeux. La soirée sera clôturée par un grand feu d'artifice. Tous, de 21 ans et plus, y sont cordialement invités.

A M.-Goretti

L'Association Belle-Jeunesse du Centre Maria-Goretti vient de clore ses activités intérieures, à la suite d'une agréable et fructueuse saison. Elle entreprend maintenant ses activités extérieures de l'été.

Ainsi, pour dimanche prochain, 25 juin, elle est à organiser une excursion au Jardin zoologique de Granby, à l'intention de ses membres, des jeunes gens et jeunes filles. Le départ se fera dimanche matin, à 9 h., du centre même, 333, Ch. Côte-Ste-Catherine. Pour renseignements : M. Réal Naud (LA 4-0628) ou Mlle Elène Thuot (RA. 2-7427).

ICA

REND HOMMAGE à tous ses élèves et amis de langue française à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Institut de CONVERSATION ANGLAISE INC.

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL

CENTRE ST-EDOUARD
6513 ST-DENIS, AU NORD DE BEAUBIEN
CR. 9-0678 — CR. 4-2396

Estimation gratuite

FER FORGE

Devanture de maison
Colonne de façade
Marquise — Balcon

TOUT TRAVAIL DE SOUDURE SUR PLACE

ST-GERMAIN & PERREAULT

5222, DES ERABLES • LA. 5-8898

FERRONNERIE EUGÈNE BÉLANGER LTÉE

à des prix défiant toute CONCURRENCE

COMMANDES DE 1 A 4 GALLONS	COMMANDES DE 5 A 24 GALLONS	COMMANDES DE 25 GALLONS ET PLUS
3.95 LE GALLON	3.85 LE GALLON	3.75 LE GALLON

Livraison gratuite à Montréal — S.V.P., accompagner les commandes de l'extérieur d'un mandat-poste.

TOUTES NOS PEINTURES VOUS SONT OFFERTES AUX PLUS FORTS ESCOMPTES EN VILLE

TUBES A TEINTER 39¢ chacun

EMAIL POUR PLANCHERS C-I-L

Fini brillant dur, lisse, qui résiste à l'usure. Pour usage à l'intérieur et à l'extérieur. Beau gris bleu ou gris foncé.

Rég. 8.90
SPECIAL
6.68 le gallon

BLANC EXTERIEUR "TRUTONE"

Pour la maison la plus blanche de la rue. Conserve son blanc éclatant pendant des années.

no 900

Rég. 9.85
SPECIAL
7.39 le gallon

EMAIL EXTRA-BLANC CILUX

Le plus blanc des blancs. Reste blanc très longtemps. Pour intérieur et découpage intérieur.

Rég. 12.80
SPECIAL
9.10 le gallon

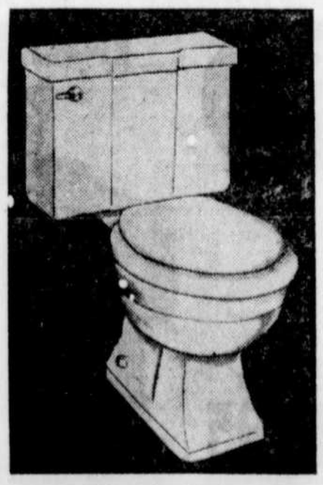

Toilette en porcelaine

Comprend bol et citerne

Facile à installer. Bonne qualité de porcelaine anglaise.

Se vend régulièrement 42.50

GRAND SPECIAL

26.89

Nous avons un solide siège de toilette pour seulement **3.69**

MALAXEUR PORTATIF GENERAL ELECTRIC

TROIS VITESSES

Comprend les deux batteurs et un disque à fouetter. Couleurs blanc, rose ou jaune.

Modèle M-5

Régulier 25.95

SPECIAL **15.89**

2918 MASSON

entre la 6e et 7e Avenue

FERME SAMEDI LE 24 JUIN
OUVERT LUNDI LE 26 JUIN

FERME SAMEDI LE 1er JUILLET
OUVERT LUNDI LE 3 JUILLET

CHAISE ALUMINIUM

Ajustable à trois positions. Siège et dossier renforcés. Matériel en saran qui ne se détériore pas à l'eau.

Modèle "RIVIERA"

COULEURS rouge, vert lime, turquoise

Se vend régulièrement 12.95

GRAND SPECIAL **6.49**

Autres modèles à compter de 4.89

Ces prix seront en vigueur jusqu'au 5 JUILLET APPELEZ **RA.2-4651**

Nécrologie

M. ARCHIE SHIROYAN

M. Archig Shiroyan, fondateur du premier et unique restaurant arménien de Montréal, est mort subitement lundi à l'hôpital Royal Victoria.

M. Shiroyan était né à Palou, en Arménie, en 1902. Il vint s'établir au Canada en 1924. Il devint citoyen canadien en 1928. Il exploita un restaurant pendant 38 ans. Il concrétisa un rêve nourri depuis longtemps lorsqu'il ouvrit l'an dernier un restaurant typiquement arménien. Il était propriétaire et président de Archie's Omar Khayyam.

M. Shiroyan fut président pendant 15 ans de l'église arménienne, membre de l'AGBU. Il s'intéressa vivement au sort des immigrants.

Il laisse son épouse, Grace; une fille, Annette; deux fils, MM. Thomas et Edward Shiroyan. La dépouille est exposée à 5301 boul. Décarie. Les funérailles auront lieu à 2 h. 30 de l'après-midi, demain, à l'église St. John Evangelist, à l'intersection des rues Ontario et St-Urbain.

M. JOSEPH BARRY

M. Joseph Barry, époux de Léda Mireault, est décédé mardi à son domicile, 3033, rue Hector. Il était âgé de 65 ans.

Il laisse, outre son épouse, ses fils et ses brus MM. et Mmes Willie et Eddy Barry ; ses filles et son gendre M. et Mme Léandre Guitard (Lina), Mlle Lise Barry ; ses frères et sa belle-soeur M. et Mme Narcisse Barry, M. Henri Barry ; ses soeurs et son beau-frère M. et Mme Steve Nelson (Victoria), Mme Vve Marcel Brochu (Rose Délima) ; ses beaux-frères et sa belle-soeur M. Edgar Mireault, M. et Mme Léon Mireault ; 9 petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. La dépouille est exposée au 8628 rue Hochelaga. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures à l'église St-Victor. L'inhumation aura lieu à l'Epiphanie.

NAISSANCES

BERARD — A Montréal, le 10 juin 1961, au Dr et Madame Michel Bérard, née Michèle Casgrain, une fille Elise ; petite soeur pour Jacques, Madeleine et Louis. 207-3 R

DESPATIS — A Montréal, le 30 mai 1961 à M. et Madame Guy Despatis, née Monique Lajeunesse, une fille baptisée Marie, Gabrielle, Renée, Céline.

LANDREVILLE-TURNBLOOM — A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 1er juin 1961, à M. et Mme Claude Turnbloom, née Louise Landreville, une fille baptisée Marie-Emilienne, Sylvie. Parrain Adrien Landreville, marraine Emilienne Patry, grand-père et grand-tante de l'enfant. Porteuse Mme Hormidas Patry, grand-tante de l'enfant.

LEPINE — A Montréal-Nord, le 8 juin 1961 à M. et Madame Yvon Lépine, née Marcelle Gauthier, une fille baptisée Marie, Jeanne, Marcelle, Johanne. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Lépine, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Rosaire Gauthier, grand-mère de l'enfant.

DECES DE M. EDOUARD DOKUPIL

A Ville LaSalle, le 19 juin 1961 à l'âge de 44 ans est décédé M. Edouard Dokupil époux de Fernande Ducharme. Il laisse outre son épouse deux enfants, André et Monique, sa mère Mme Joseph Dokupil, deux frères Charles et Alex (Dock) ses beaux-parents M. et Mme Louis-Philippe Ducharme, un beau-frère Yves Lemieux; trois belles-soeurs Mmes Charles et Dock Dokupil et Mme Yves Lemieux.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Gustave Drouin, 7619 Boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu le 22 juin à 9 hrs a.m. en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. •

DECES DE M. WILFRID PAYETTE

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Wilfrid Payette, vétéran de la guerre 1914-18; sergent-armurier des Fusiliers Mont-Royal pour une période de 30 ans, époux de Flore Desrosiers, survenu à Contrecoeur, le 19 juin 1961. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, J. W. Léon, Marcel, Ida (Mme de La Buière) ; ses brus, Mme J. W. Léon Payette (Dorothy Irene Norman), Mme Marcel Payette (Margot Parent); son gendre, M. N. de La Buière; ses petits-enfants, Charles Norman, Percival Léon, Daniel, Gilles, Gisèle et Jean-Louis.

La depouille mortelle est exposée au salon funéraire Geo. Vandelac, 4340, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 juin, à 9 heures a.m., à l'église St-Louis-de-France. La sepulture au cimetière de la Côte-des-Neiges. •

Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'ART DANS LES FLEURS
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471*

FLEURISTE
C.V.J. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

DECES

ALLARD — A Brownsburg, le 19 juin 1961, à l'âge de 83 ans 7 mois, est décédée Mme Ovila Allard, née Valérie Tessier. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jean Desforges, No 310 Av. des Erables, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208-2 R

ASHTON — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 53 ans, est décédé Albert Ashton, époux de Annette Hamel, demeurant 6985 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, No 2231 rue Jean-Talon est, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

BARBEAU — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 82 ans 10 mois est décédée Mme veuve Adori Barbeau née Clarinda Desroches, demeurant 322 St-Augustin. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle St-Augustin et Notre-Dame. 208-2

BARRY — A Montréal, le 20 juin 1961, à l'âge de 65 ans, 3 mois, est décédé Joseph Barry, époux de Léda Mireault, demeurant 3033 Hector. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois No 8628 rue Hochelaga, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

BEAUDIN — A St-Jacques-le-Mineur, le 19 juin 1961, au domicile de son gendre et de sa fille, M. et Mme Stanislas Demers, est décédé, à l'âge de 92 ans, Evariste Beaudin, époux de feu Mélina Beaudin. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Guérin, 425 chemin St-Jean, à Laprairie. Le convoi funèbre partira de là vendredi, le 23 juin, à 9 h. 25 et le service sera célébré à 10 hrs à l'église de Saint-Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

BIRD — Accidentellement, à Montréal, le 19 juin 1961 est décédée Mme Ronald Bird, née Marguerite Beauchamp, autrefois contremaîtresse à l'Imperial Tobacco Co., demeurant 2475 Coursol. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

CARDINAL — A Montréal, le 19 juin 1961 à l'âge de 73 ans est décédé Joseph Edouard Cardinal, époux de Eugénie Landry, demeurant 3702 Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—3

CHARETTE — A St-Eustache, le 18 juin 1961 à l'âge de 65 ans 3 mois est décédé Rémi Charette, célibataire pensionnaire du C.N.R. demeurant chez Mme Ludger Diotte, Grande Frenière, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin no 105 rue St-Eustache, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—3

CHARTRE — Subitement à Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Chartré, époux de Florena Ouellet, demeurant 3645 Laurier est. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359 11e Avenue, Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-François Solano où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 205—2

COMTOIS — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 69 ans et 2 mois, est décédé Joseph Comtois, époux de Rosalie Dumont. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, No 231 boul. Laurier, pour se rendre à l'église de St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

D'AMOURS — A Québec, le 19 juin, à l'âge de 58 ans et 10 mois, est décédé M. Napoléon D'Amours, époux de feu dame Henriette Beaumier, demeurant à 373 rue Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hres. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine, 300 ch. Ste-Foy, à 8 hres 50, pour l'église Notre-Dame-de-la-Garde, et de là au cimetière St-Charles. 209—2

De GRANDPRE — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Louis Victor De Grandpré, époux de Désneiges Goyette, père du Rév. Père Marcel De Grandpré, Clerc de St-Viateur, professeur au Séminaire de Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Ducles et Bonnier, No 3503 rue Papineau, à 8 hres, pour se rendre à l'église de Berthierville où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

DEMERS — A l'hôpital St-François d'Assise, le 19 juin, est décédée à l'âge de 76 ans, dame Alexina Bernard, épouse de M. Amédée Demers, demeurant au 1150 ave Rousseau. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 hres, départ de la résidence funéraire Germain Lépine, 1584 chemin St-Louis, à 9 hres 45, pour l'église St-Charles-Garnier, et de là au cimetière Belmont. 209—3

DESJARDINS — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 27 ans, est décédé Roland Desjardins, époux de Paulette Royal, demeurant 7663 Notre-Dame Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., No 7607 rue Notre-Dame Est à 8 hres 15 pour se rendre à l'église St-François-D'Assise où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—3

DESROCHES — A Montréal, le 20 juin 1961, à l'âge de 52 ans est décédé Edgard Desroches, époux de Jeanne Cailloux, demeurant à 2381 Ontario est. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, No 2102 rue Fullum à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—3

DOKUPIL — A LaSalle, le 19 juin 1961 à l'âge de 44 ans est décédé Edouard Dokupil, époux de Fernande Ducharme, demeurant à 8470 Centrale. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, no 7619 boul. LaSalle à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 208—2

DUGAL — A Montréal-Nord, le 19 juin 1961 à l'âge de 75 ans est décédé Napoléon (Paul) Dugal, fils de feu Louis Dugal et de feu Emilie Picard, autrefois de la rue Rivard, demeurant 12100 Boul. L'Archevêque, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires No 4848 rue Papineau à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—3

FALARDEAU — A Jacques-Cartier, le 19 juin 1961 à l'âge de 14 ans est décédé Bernard Falardeau, enfant de Roland Falardeau et de Marie Bernard, demeurant 101 Guy. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Pitre Inc. No 68 rue St-Charles ouest, Longueuil, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima de Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

FORTIN — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Alfred Fortin, pensionnaire du C.N.R., Pte-St-Charles, époux d'Emilia Tremblay, demeurant à 10.223 St-Firmin. La dépouille mortelle sera exposée au salon Georges Godin 10.540 Papineau, jusqu'à mercredi matin, et de là à Québec où elle sera réexposée au salon Sylvio Marceau, rue Marie-de-l'Incarnation. Service vendredi matin, à 9 heures, à l'église St-Malo. Inhumation au cimetière St-Charles. 208—2

FORTIN — A Ville Mont-Royal, le 20 juin 1961, à l'âge de 70 ans, est décédé Georges-Emile Fortin, époux d'Alice Debien. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 2351 Chemin de la Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église de St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

GODBOUT — A Montréal, le 19 juin 1961 à l'âge de 65 ans est décédé Robert Godbout, époux de Marthe Dagenais, demeurant 7380 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin No 2251 rue Jean-Talon est, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—3

GUILBAULT — A Montréal, le 19 juin 1961 à l'âge de 83 ans est décédé Emile Guilbault, époux d'Emilie Lanthier, demeurant 10765 Francis. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin No 10540 rue Papineau à 8 h. 30 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

LABROSSE — A Montréal, le 19 juin 1961 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Hervé Labrosse, née Elise Mircr, demeurant à 1342 est, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée No 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière d'Alfred, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—3

LAPOINTE — A Beloeil, le 19 juin 1961, à l'âge de 74 ans, est décédé Fred Lapointe, célibataire. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, No 231 boul. Laurier à Beloeil pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

LACHAPELLE — A Verdun, le 18 juin 1961, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Napoléon Lachapelle, née Josephine Daoust, demeurant chez son neveu Armand Gravel, 1474 Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, no 512 rue De l'Eglise à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

LARIVIERE — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 78 ans, est décédé Athanase Larivière, époux de feu Anna Desmarteaux, demeurant à 817, 8ième, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Clotilde, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

LAUZON — A Montréal le 17 juin 1961 à l'âge de 67 ans est décédé Wilfrid Lauzon, célibataire, fils de feu Louis Lauzon et de feu Amanda Auger, frère d'Amando Lauzon-Quenneville, autrefois de la rue Montcalm. Les funérailles ont eu lieu lundi le 19 juin en l'église Ste-Catherine.

LAVIGNE — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 81 ans est décédé Alexandre Lavigne, époux de feu Philomène Gariépy, demeurant 4646 de Laroche. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires no 4848 rue Papineau à 8 hrs 45 pour se rendre é l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

LAVIGNE — A Montréal, le 19 juin 1961, est décédée Mlle Marie-Ange Lavigne demeurant chez sa soeur, Mlle Cécile Lavigne, 2000 Beaudry. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit, No 2102 rue Fullum, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAVOIE — A Montréal-Nord, le 12 juin 1961, à l'âge de 60 ans, est décédé Florido Lavoie, époux de Simonne Bernier, demeurant à 3385 boul. Gouin Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Giroux et Fils Inc., No 11,130 boul. Pie IX à 9.15 hrs pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 8:30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—3

LEGER — A Montréal, le 19 juin 1961 à l'âge de 79 ans est décédée Mme Eugène Léger, née Marie-Louise Lussier, demeurant 6668, 30e. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sagstregret Ltée, No 6440, 25e, angle Beaubien, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

MALLETTE — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 73 ans est décédé Georges Mallette, ex-employé forgeron, mécanicien du C.N.R., époux de Olivina Lavoie, demeurant chez son gendre Rosario Collette, 1710 Galt. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—4

MALTAIS — A Montréal, le 20 juin 1961, à l'âge de 40 ans, est décédé le Dr Joseph Elie Maltais, M.D., époux de Francis Woods, demeurant 11556 Ovila-Boucher. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira du salon des gardes-malades de l'hôpital Ste-Justine, no 3170 rue Ellendale à 10 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

MARCIL — A Verdun, le 19 juin 1961 à l'âge de 58 ans est décédée Mme Joseph Marcil, née Marie-Jeanne Forget, demeurant 822 Melrose, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 5551 rue Wellington à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Chambly-Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

O'MEARA — A Montréal, le 19 juin 1961 à l'âge de 74 ans est décédé Edmund Thomas O'Meara, pensionnaire du Canadien National Express, époux de Flore Lavigne, demeurant à 4448 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, no 7149, rue Christophe-Colomb angle Jean-Talon, à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208-2

PARADIS — A Sorel, le 20 juin 1961, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Oscar Paradis, née Léona Guèvremont. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Antoine Brunette, No 75 rue Elizabeth à Sorel, pour se rendre à l'église St-Pierre où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—3

PAYETTE — Subitement, à Contrecoeur, le 19 juin 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Wilfrid Payette, époux de Marie-Flore Desrosiers, demeurant à 7507 Fabre, concierge du Régiment des Fusiliers Mont-Royal. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, no 4340 rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

POULIN — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 64 ans et 10 jours, est décédée Mme Arthur Poulin, née Alma Morin, demeurant 3439 Bercy. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand No 4228, rue Papineau, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

RENE — A Montréal, le 20 juin 1961 est décédé Roger René, technicien-dentaire, époux de Mariette McDuff et fils de feu Donat René et de feu Amanda Paquin, demeurant au 4074 Rivard. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin no 518 rue Rachel est, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—2

VANDANDAIGUE — A Montréal, le 19 juin 1961, à l'âge de 87 ans, est décédé Dontagne Vandandaigue, époux de feu Philomène Ouimet. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 7030 rue St-Denis, à 7 hres 40, pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD — A Joliette, le 18 juin 1961 est décédé Joseph Robillard, à l'âge de 77 ans, entrepreneur peintre, époux de Robéa Dicharme, 674 St-Viateur. Les funérailles le 21 courant des salons Landreville, rue St-Louis. Joliette à la Cathédrale à 10 heures. 208—2

SHIROYAN, Archie — Subitement, lundi le 19 juin 1961, à l'hôpital Royal Victoria, époux bien-aimé de Grace Kojoian, père de Thomas, Edward et Annette. Exposé au salon funéraire Thos. Kane, 5301 boul. Décarie. Service funèbre jeudi le 22 juin à 2.30 p.m. à l'église St-Jean-l'Evangéliste, rues Ontario et St-Urbain. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Au lieu de fleurs, on peut faire parvenir son offrande à l'église arménienne Holy Apostolic à Montréal. 208—2

ZAMPINI — A Montréal, le 20 juin 1961, à l'âge de 75 ans, est décédé Liborio Zampini, époux d'Angelina Nucciarone, demeurant 11285 Meunier, père d'Anna (Mme Anthony Nuchereno) Colette (Mme Armand Garlardo), Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 745 rue Crémazie Est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

BEAUCAMP dit Beauchamp — Les enfants de Mme veuve John Beauchamp remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur mère survenue le 5 mai 1961 par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. R

TROTTIER — La famille Trottier remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme veuve Arthur Tessier (née Marie Trottier), survenue à Montréal le 27 mai 1961 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, de bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles.

Chez dupuis

OUVERT LE SOIR jusqu'à 9 H.
JEUDI et VENDREDI
Fermé samedi, fête de la St-Jean-Baptiste

2000 CHEMISES SPORT

vous économisez 1.10 sur chaque chemise

COTON "SANFORIZED"
GRAND CHOIX DE MODELES POUR TOUS LES GOUTS

Toutes de 1ère qualité et de confection soignée. Col mou à pointes baleinées fixes, pochette. Fond blanc avec motifs bleu, brun, vert, rouge et autres. Encolure 14-14½ (P), 15-15½ (M), 16-16½ (MG), 17-17½ (G).

Ord. 3.99
SPECIAL
chacune
2.89

VI. 2-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

fera la joie des diplômés de juin
ENSEMBLES
• machine à écrire COLE
• table de travail
• chaise pliante
Ord. 101.40
l'ens.
3 pièces
89.50
PAIEMENTS FACILES

...meublera utilement le "coin de travail" des jeunes. Machine à écrire transportable, caractères français, ruban rouge/noir. Table dactylo montée sur roulettes, déplacement facile, tout métal, tiroir pratique. Chaise confortable et pliante. TON GRIS.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

pour la belle saison... les vacances... le voyage... les activités quotidiennes...
VESTONS SPORT ET BLAZERS
pour hommes et jeunes gens
Ord. 39.95
29.95
vestons Black Watch et blazers : flanelle tout laine au choix.
vestons sport McGregor : coton honan léger.
Tailles 36 à 44
statures : courte, ordinaire, élancée dans le groupe.
coupe populaire et confection irréprochable; tissus de qualité et légers, parfaitement appropriés pour l'été. Devant droit à 3 boutons, ordinaires ou de métal.
DESSIN : BLACK WATCH A CARREAUX UNIS • marine • vert olive
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

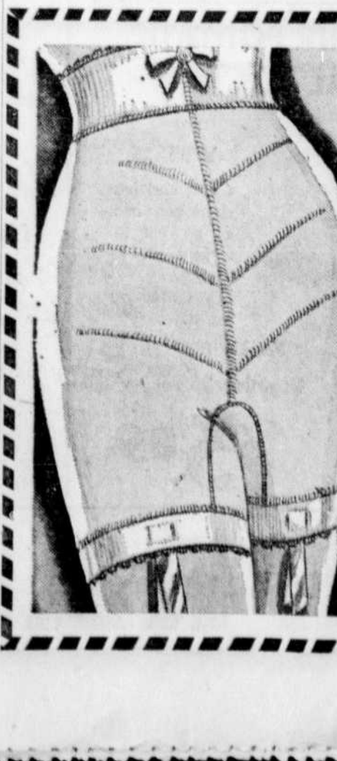

CHAPELETS
aurore boréale
Monture métal argenté. Grains, forme baril ou pyramide, chacun entouré d'un fil métallique. Longueur 23 pouces.
.98

CHAINES ATHLETES
pour hommes et garçons
Longueur 24" sans fermoir. Bel acier de qualité. Médaille forme croix : 4 sujets.
.89
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin
VI. 2-6171

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères

"MAGIC MOVE-EZE"
CAOUTCHOUC DOUBLE HELANCA
GAINES-CULOTTES
• apparence de jeunesse • confort incomparable
HANCHES et taille réduites de 2". Silhouette amincie sans gêner les mouvements... Ventilation assurés par 60,000 perforations. Gaine-culotte magique conçue pour la femme moderne et active. BLANC. (Pour tailles consulter le tableau ci-dessous).
CHACUNE
5.95

tailles	petite	moyenne	grande	2x	3x
CEINTURES	24-24	27-28	29-30	31-32	33-34
HANCHES	34-36	37-38	39-40	41-42	43-44

SOUS-SOL — RAYON 1385

ENSEMBLES DE PLAGE
coton satiné, mercerisé, lavable DRIP'DRY et DOUBLURE RATINE
8.47 Ord. 9.98
GILET boutonné, manches courtes, 3 poches, doublé ratine. CALEÇON de bain boxer, taille élastique et cordon coulissant, pochette, support à l'intérieur. P.M.G. et EXG. Rouge, brun, vert, or, bleu à motifs divers.
SOUS-SOL, RAYON 1625

PYJAMAS BROADCLOTH
ou FINETTE DE COTON lavables, coupe soignée, devant boutonnant, manches longues. Pantalon long, taille élastique. Pour 6 à 16 ans. BRUN, ROUGE, VERT à rayures gaies ou imprimé fantaisie.
Ord. 2.29 et 2.49
1.97
SOUS-SOL, RAYON 1665

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171

Nécrologie

Dr JOSEPH-ELIE MALTAIS

Le docteur Joseph-Elie Maltais de l'hôpital Ste-Justine de Montréal est décédé subitement à sa demeure le 20 juin 1961, à l'âge de 41 ans.

Né à La Malbaie, le 11 novembre 1919, du mariage de feu Joseph-Elie Maltais et d'Elmina Gagnon, le défunt, après ses études primaires obtenait son baccalauréat ès arts au collège Jean-de-Brébeuf, ensuite son doctorat en médecine de l'Université de Montréal en 1951.

Après un stage de trois ans à l'hôpital Ste-Justine, il poursuivit ses études à l'Université de Washington. A son retour il travailla une année dans le service de chirurgie plastique de l'hôpital Maisonneuve de Montréal. Le docteur Maltais retourna en 1957 à l'hôpital Ste-Justine où il pratiqua sa spécialité jusqu'à son décès.

Il était spécialiste certifié en chirurgie plastique du Collège des médecins de la province de Québec. Il était marguillier de la paroisse Ste-Colette et membre de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Outre son épouse, née Frances Woods, il laisse dans le deuil ses enfants, Francis, Josée, Edmond et Sylvie; sa mère, ses frères, Richard, François et Jacques ainsi que ses trois soeurs, Mme Dollard Charest (Hilda), Mme Charles-Henri Boies (Françoise) et Mme Dr Antonio Duchesne (Marthe).

La dépouille mortelle est exposée à l'hôpital Ste-Justine, à Montréal, entrée rue Ellendale.

Le service funèbre sera chanté en l'église Notre-Dame-des-Neiges, à 10 h. 30, le 23 juin.

M. RAOUL FONTAINE

M. J.-Raoul Fontaine, autrefois de Waterloo, est décédé à sa résidence de Marieville, comté de Rouville, à l'âge de 76 ans.

Il laisse ses fils : M. Raoul-E. Fontaine, de Québec; le Dr Jean Fontaine, de St-Bruno, et M. Camille Fontaine, de Québec; son gendre, M. Gaston Potvin, de Marieville; ses belles-filles, Mmes Raoul-E. Fontaine (Marcelle Duval); Jean Fontaine (Rita Poirier) et Camille Fontaine (Gabrielle Huard); son frère et sa belle-soeur, M. et Mme C. Fontaine, de Pointe-aux-Trembles; sa soeur, Mme A. Hubert, de Détroit, Michigan, et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Marieville.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat No 573,952 — Mlle R. Persechino, demanderesse, vs Rene Dimassimo, défendeur. Le 30 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2272 rue Frontenac en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en T.V. Travler et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Réal Mongeau, H.C.S., Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat, No 596,727 — Rosario Moquin, demandeur, vs W. Ray, défendeur. Le 30 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 8609 rue Birnam appt 1, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en T.V. Fleetwood et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 531 472. Margaret Shean épouse de Marcel Roland Gariépy, demandeurs vs Georges Du Berger, défendeur. Le 30 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'Affaires du défendeur au No 3260 rue Jean-Talon Est en la cité de St-Michel et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, 24 valises en cuir, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 538 703. Gérard Vachon, (S. Joly Reg'd.) demandeur vs Paul Emile Duval, (Duval Auto Repair), défendeur.. Le 30 juin 1961, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 01350 rue Charlevoix en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 compresseur & Acc., 1 jack pour automobile, 1 pupitre plat. Etc. Conditions : argent comptant. Harry Golden, H.C.S., VI. 2-9192, Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 531 256. Joseph (Jess) Rabinovitch & Eddie Rabinovitch, demandeur vs Alex Nanassy, défendeur. Le 30 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi place d'affaires du défendeur au No 4203 Ave.. Colomiale en les cité et district de Montréal seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 9 1 radio de table RCA Victor, 1 scie électrique Etc., Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Monréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 520 592. MacGregor Paper & Bag Co. Inc. demanderesse vs Valmont St. Gelais, (Marché Faillon) défendeur. Le 30 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 7468 rue Drolet en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse de marque National, 1 balance de marque Toledo & Acc., Etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 20 juin 1961.

Canada. Cour de l'Echiquier. No 168,-264. Dans l'affaire de la loi de l'impôt sur le revenu et amendements demandeur vs Mario Gabriel Ottoni défendeur. Le 30 juin 1961, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 6225, Upper Lachine Road, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, etc. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 20 juin 1961.

Canada. Cour de l'Echiquier. No 168,-382. Dans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu et amendements demandeur vs Montreal Instruments Ltd, défenderesse. Le 30 juin 1961, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au no 1994, rue Notre-Dame Ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 2 tables, 1 compresseur avec moteur et access. etc. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 20 juin 1961.

Canada. Cour de l'Echiquier. No 165,-170. Dans l'affaire de la loi de l'impôt sur le revenu et amendements demandeur vs Rémi Vincent défendeur. Le 30 juin 1961, à 1 heure de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 547, 20e Avenue, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 machine à additionner, 1 clavigraphe et autres meubles de bureau. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 20 juin 1961.

Canada. Cour de l'Echiquier. No 167,-752. Dans l'affaire de la loi de l'impôt sur le revenu et amendements demandeur vs Albert Underwood défendeur. Le 30 juin 1961, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 4455 rue St-Joseph, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse et le reste. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 525,296. Gaston Richer, demandeur, vs Hinack Lévesque, défendeur. Le 30 juin 1961, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1770, rue Crevier, appt 5, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 474,889. Marcel Laplante, demandeur, vs Madame Gérard Lachapelle & Vir, défendeurs. Le 30 juin 1961, à 2 heures de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au No 11360, rue Bellevois, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en : radios, tourne-disques, fauteuil, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 606,432. Leroux Automobile Inc., demanderesse, vs William Strasbourg, défendeur. Le 30 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 3645, rue De Bullion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, fauteuil, radio, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 511,277. Christin Automobile Inc., demanderesse, vs Rollande Bernard & Vir, défendeurs. Le 30 juin 1961, à midi, au domicile des défendeurs, au No 6882, rue Marseille, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jacques Poitevin, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure, no 536,155. Delwood Investment Corp., demanderesse, vs Joseph Forgacs, défendeur. Le 30 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2375 rue Benny, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, au no 5310 Avenue Randall, apt 6, à Montréal, consistant en : Téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. G. Meunier, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat, no 574492. Bernard Bessette, demandeur, vs Albert Lavallée, défendeur. Le 30 juin 1962, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1841 rue St-Clément, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant : Téléviseur, meubles de ménage, tourne-disques, etc. Conditions : Argent comptant. G. Meunier, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat, no 570,021. Labelle Auto Parts Inc., demanderesse, vs Domenico Mosca, défendeur. Le 30 juin 1961, à 1 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 4397 rue de Lorimier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Bureau secrétaire, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. G. Meunier, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat, no 474,890. Marcel Laplante, demandeur, vs Jean Lareault, défendeur. Le 30 juin 1961, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 16354 Boul. Gouin Est, en la cité de Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur, meubles de ménage, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Jacques Poitevin, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 453,181. Dame Carmen Grenier-Robillard, demanderesse, vs Jacques Robillard "Jacques Robillard Auto Body", défendeur. Le 30 juin 1961, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3860 rue Rouen en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur aisis en cette cause consistant en : compresseur, machine à soudure, bureau, etc. Conditions: argent comptant. Jacques Poitevin, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 610,324. Dame Azelia Dubreuil-Mayer, demanderesse, vs Joseph Henri Allard, défendeur. Le 30 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4377 rue Rivard en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jacques Poitevin, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 622,303. Modern Packers Limitée, demanderesse, vs R. Chaboilley, défendeur. Le 30 juin 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10,791 rue Pelletier, apt 1, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, radio, lampes, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec, district d'Arthabaska, Cour Supérieure, No 15840. Hinde & Dauch Paper Co of Canada Limitée, demanderesse, vs Kingsey Paper Mill Corp., défenderesse. Le 30 juin 1961, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1410 rue Stanley, ch. 405, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : machine à additionner, clavigraphe, fauteuils, coffre-fort, filières, etc. Conditions : argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UNiversity 1-5473, Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec, District de Québec, Cour de Magistrat, No 243,236. Les Editions Françaises Inc., demanderesse, vs Alexandre Chevalier, défendeur Le 30 juin 1961, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3355 Place Decelles, apt 405, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, meubles de bureau, etc. Conditions : argent comptant. P. E. Linteau, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 590 431. H. Valiquette "W. L. Comeau Enrg's, demandeur vs Pat Merriam, défendeur. Le 30 juin 1961, à 1½ heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4117 rue Northcliff en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, radio, lampes, etc. P. Villeneuve, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 371-226. Blanchard Automobile Ltée, demanderesse vs Ernest Cholette, défendeur. Le 30 juin 1961, à midi au domicile du défendeur au No 3581 Avenue Verdun en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 radio stéréo Hi-Fi, 1 téléviseur RCA Victor et autres meubles de ménage. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 535-060. Natural Gas Contractors Inc., demanderesse vs Charles Downey, défendeu. Le 30 juin 1961, à 12 heures du midi au domicile du défendeur au No 3980 rue Benny, appt 34 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, 1 radio et autres meubles de ménage. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 604-061. Docteur Lucien A. Huot, demandeur vs Jacques Goulet, défendeur. Le 30 juin 1961, à 12 heures du midi au domicile du défendeur au No 4283 Boulevard LaSalle en la cité de Verdun, district ... de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : - 1 téléviseur Marconi et autres meubles de ménage. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, le 20 juin 1961.

Canada. Cour de l'Echiquier. No 168,-075. Dans l'affaire de la loi de l'Impôt sur le revenu et amendements, demandeur vs Albert Underwood, défendeur. Le 30 juin 1961, à une heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 4455 rue St-Joseph en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : - 1 caisse enregistreuse etc. .. Conditions : argent comptant. R. Couette, H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 20 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 359,120 — Ernest Béchard, demandeur, vs Ludger Hamel, défendeur. Le 30 juin 1961, à midi au domicile du défendeur au no 4132 rue St-André en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Claude Constant, H.C.S. Montréal, 20 juin 1961.

Chez dupuis

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.
FERME SAMEDI LE "24"

COUVERTURES D'EDREDON
Fleuries "Tex-made" — 72 x 84"

modernes, décoratives • rose • bleu

Texture viscose et NYLON, douce, légère tout en étant très confortable. Motif floral imprimé sur toute la surface. Bordure satin aux extrémités.

chacune **6.49**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

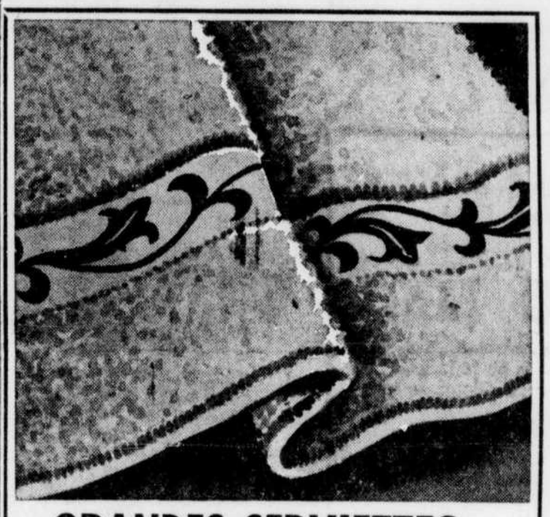

GRANDES SERVIETTES
"Lady Galt" **A MOITIE PRIX**

22" x 44". Format commode pour le bain. Ratine épaisse, extra-douce. Fond couleur unie JAUNE VIF (seulement) avec bordure fantaisie en noir. Quantité restreinte.

chacune **1.20**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

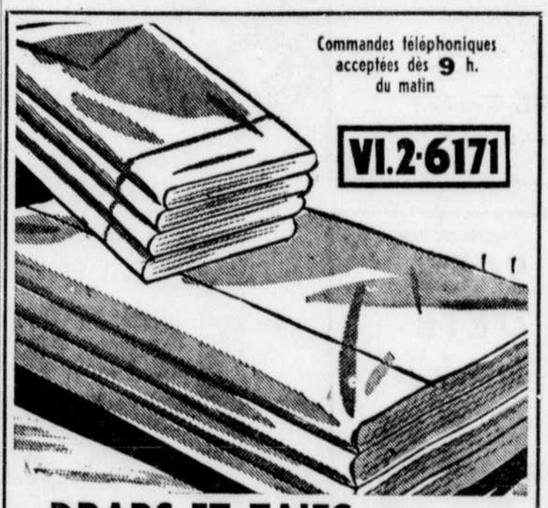

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin

VI.2-6171

DRAPS ET TAIES
Coton non blanchi — Economie de 20%

DRAP 79 x 96" environ, Texture de bonne qualité. Ils deviendront blancs après quelques lavages. Large ourlet uni. Achetez-en pour la chambre des jeunet, le camp, etc.

chacun **2.38**

TAIES pour convenir chacune **.46**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

Spécial ELECTRO-VAP
approuvé par C.S.A.

ORD. 4.95 **3.95**

Guerre aux mouches et autres insectes nuisibles. Se pose sur table ou au mur. Suffisant pour 7 pièces ou 15,000 pieds cubes. Fini aluminium chromé. Vous n'avez qu'à déposer quelques tablettes E.V. sur le dessus de l'appareil.

TABLETTES E.V. en plus
Pot 24 pilules .59
Pot 50 pilules 1.00
Pot 200 pilules 3.95

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

ENSEMBLES PLIANTS POUR LE JARDIN

passez confortablement vos moments de loisirs

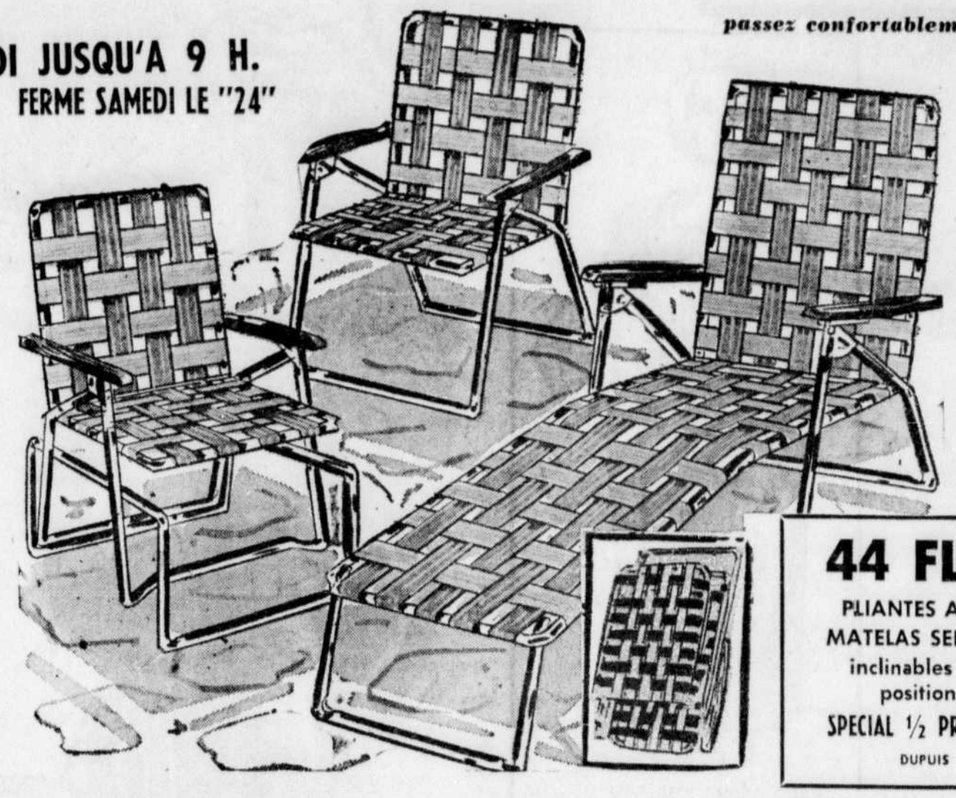

FAUTEUIL DROIT **8.95**

FAUTEUIL BERÇANT **16.95**
(berce silencieusement)

CHAISE-LONGUE à 4 positions, **15.95**
longueur totale 74"

Aluminium repoli à l'épreuve de la rouille. Bras de bois franc fini naturel. Bandelettes de plastique épais, entrecroisées, accordant parfaite solidité et grand confort. • turquoise et blanc • jaune et blanc • vert et blanc.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714

44 FLANEUSES
PLIANTES AVEC MATELAS SEPARES inclinables à 4 positions
SPECIAL ½ PRIX
ORD. 44.95 chacune **22.50**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714

VI.2-6171

Prêtes à poser
DRAPERIES SATIN ANTIQUE
HAUTEUR 95"

FOND : blanc, ivoire, beige

Dessins modernes, semi-modernes ou fleuris dans un grand choix de couleurs se mariant parfaitement aux murs de vos pièces — Tête à plis français, crochets inclus. Profitez de ces prix spéciaux.

spécial
1 laize pour 48" de mur à la paire ORD. 13.95 **9.89**
2 laizes pour 96" de mur à la paire ORD. 26.95 **19.89**
3 laizes pour 144" de mur à la paire ORD. 39.95 **29.89**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

FAUTEUILS LAURENTIENS

Fabrication solide en épinette. Larges appuis-bras. Boulons doubles aux coins de soutien. PRETS A PEINTURER.

Livraison gratuite à Montréal et aux environs.

chacun **4.95**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714

COURS COMPLET prix spécial dupuis **11.95**

apprenez L'ANGLAIS *facilement* CHEZ VOUS

A l'aide de 4 disques MICROSILLONS, plus un livre de conversation et un dictionnaire d'usage courant.

LE COURS COMPREND :
40 leçons complètes sur 4 disques HI-FI, 33⅓ R.P.M.

Disques enregistrés par des professeurs compétents, qualifiés, chacun enseignant sa langue d'origine.

COURS EN FRANÇAIS pour apprendre l'anglais.

COURS EN ANGLAIS pour apprendre : français, espagnol, italien, allemand, hébreu, russe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 841

HOUSSES STUDIO
3 COUSSINS ET HOUSSE "DEVENO"

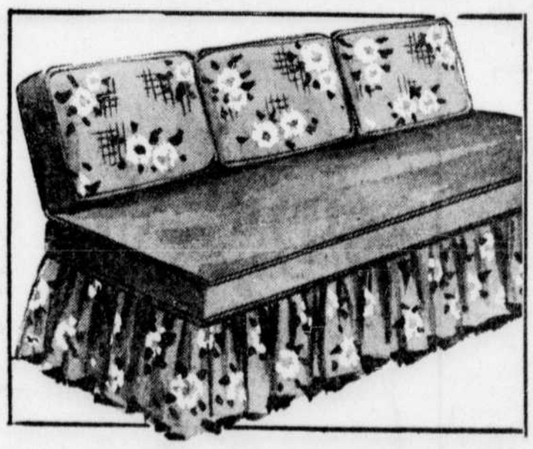

ORD. 13.95
SPECIAL **9.95**

• brun • vert
• gris • beige

Motifs divers et de bon goût. Le dessus des coussins entièrement imprimé. Le volant fini de plis plats. Protection parfaite pour vos meubles de ville ou de campagne.

VI. 2-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

TRES FORTE ALLOCATION D'ECHANGE, $210

RADIO-TV-STEREO PHONO COMBINES
Marconi — 21"

prix ordinaire **598.00**
ALLOCATION D'ECHANGE pour votre TV actuel, de fabrication canadienne quel qu'en soit l'état **210.00**
VOUS NE PAYEZ QUE **388.00**

Châssis TV CITATION séparé, 19 lampes. Moniteur des signaux. 3 haut-parleurs à l'avant. Lampe-écran 21", 110 degrés, verre de sûreté teinté, amovible. Séparés, 8 lampes, radio Citation, phono stéréo. Jous tous les disques. Meuble Credenza, fini noyer, hauteur 31⅜", encombrement 54½" x 16¾".

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

GRATIS : Contrat de service pour 90 jours (ville et banlieue). PLEINE GARANTIE DUPUIS.

aussi peu que 3.36 par semaine

Chez dupuis

LE NOIR GRANDE VOGUE TOUT L'ÉTÉ

...à la ville ...le soir au restaurant
...le noir s'anime de blanc ou de pastel

16.99 tailles spécialisées

a) Crêpe noir
Cette robe doublée de taffetas sauf le dos. Manches courtes, encolure ronde avec drapé étudié. 14½ à 24½.

b) Broadcloth
de coton noir, le corsage en "V" avec encoches — la jupe large avec faux plis. 14½ à 24½.

c) Crêpe Cupioni
Col large genre châle croisé au bas et retenu par 2 boutons d'écaille. Manches courtes. — doublée. 14½ à 24½.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

OUVERT LE SOIR
JEUDI ET VENDREDI
jusqu'à **9 h**
FERME SAMEDI 24 JUIN
ST-JEAN-BAPTISTE

confort parfait l'été
GAINES-CULOTTES
en lastex extensible **"ALPA"**

4.33 Ord. 6.00

Blanc. Jambes longues, devant à panneau satin Lastex, le reste en filés tricot Lastex. Fourche et jarretelles amovibles. Tailles : P., M., G., ExG.

VI. 2-6171
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

Votre vieux manteau de fourrure servira à doubler votre
MANTEAU AUTOMNE-HIVER
$129 à $169

Selon la qualité du manteau de drap choisi chez dupuis • Blin/Blin — Mohair/laine • Imperala — Tweed 100% laine. Tons automne hiver 1961-62 • taupe • vert • brun • rouge • bleu. Venez choisir votre manteau maintenant afin de vous permettre de faire ce travail durant l'été. Le manteau acheté et doublé de votre fourrure sera placé gratuitement dans nos voutes frigorifiques jusqu'à l'automne 1961.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

Petit Salon

DENTELLE GUIPURE ET SOIE SHANTUNG

...distinction du blanc sur noir dans cette tenue d'après-midi, de cocktail. Devant encolure carrée, dos "V". Dentelle blanche, doublure blanche, jupe noire shantung doublure noire. Ceinture large drapée avec pendants sur le côté. 11 à 17.

30.00

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — PETIT SALON, DEUXIEME, RAYON 531

Choisissez demain pour vos vacances prochaines
1500 MAILLOTS "VOGUE"
de manufacturiers locaux et importations

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques
• Les maillots de bain ne sont pas échangeables

MARQUES FAMEUSES

JANTZEN	CATALINA
ROSE MARIE REID	SEA NYMPH
COLE DE CALIFORNIE	BEATRICE PINE
SEA QUEEN OF CALIFORNIA	

4 modèles illustrés ; tailles : 10 à 20 et 38 à 52 dans le groupe...

a) En nylon — du Danemark **$16.95** b) Sea Queen of California **$17.98** c) Importation d'Israël **$22.50** d) Importation de France **$25.00**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

COLLIERS BLANCS
si frais pour l'été

le collier **2.00** boucles pour convenir **1.00**

Une parure ravissante avec les robes pastelles ou foncées. Colliers formés d'un, deux ou trois rangs.
(nombre restreint)

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

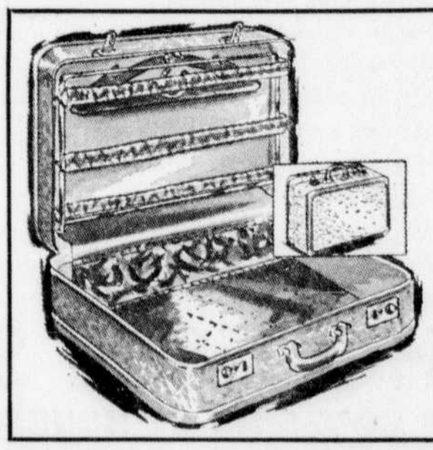

SIMILICUIR
• GRIS • BEIGE • BLEU

8.88

Mallettes pratiques mesurant 21 x 17 x 8 pouces. Cadre de bois, surface similicuir et coins renforcés. Serrure, poignée, solides. Doublure soyeuse, cintre à robes, pochettes.

VI. 2-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 930

CRINOLINES

4.99 **VI. 2-6171**

dentelle nylon 40 verges accordant le gonflement grarieux sous vos robes légères. Tour de jupe 25 verges. Tailles dames, jeunes filles P.M.G.
• blanc • lilas • bleu • jaune • turquoise • rose • noir

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 390

Confectionnez ces
BLOUSES
dentelle coton importé
3 modèles au choix

2.98 blanc seulement
• encolure ronde ou V
Taille P. & M.

c'est très simple

Vous épinglez les côtés et les épaules... vous cousez à l'endroit indiqué et le tour est joué. Il suffit d'une jolie broche, d'un collier ou d'une fleur pour donner à chaque blouse la note encore plus coquette. La blouse parfaite sous le deux-pièces, le tailleur.

DUPUIS — KIOSQUE DENTELLE, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210

le vernis à ongles
"MAX FACTOR"
Nouveauté
HAUTE MODE

offre spéciale de présentation
• Vernis ordinaire **1.05**
• Vernis givré (frosted) **1.20**

½ PRIX
Ord. 1.50 prix présentation **.75**
TRAITEMENT SPECIAL DES ONGLES
Trousse professionnelle contenant deux aides précieuses pour activer la pousse des ongles.
• PRIME avant le vernis
• FINISH après le vernis
c'est une nouvelle création MAX FACTOR.

MAX FACTOR
POLI A ONGLES

Offre en vigueur durant quelque temps seulement. Choix de 20 nuances nouvelles.

GARANTIE MAX FACTOR
Votre argent remboursé si vous n'obtenez pas entière satisfaction avec ces produits

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 240

nouveaux
SACS D'ETE
lavables
bas prix dupuis **$5**

Ils sont d'apparence légère et vraiment lavables... avec ou sans chaînette.
• **BLANC • BEIGE PALE**
A. Tout cuir, jolie monture, doublure de belle qualité.
B. Un sac très menu, véritable cuir qui se nettoie.
C. Super vedette "Marshmallow", le plus joli modèle à ce prix.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

LEGERES CULOTTES D'ETE

Filet rayonne • blanc • bleu • rose • lilas pour dames. P.M.T. Tr. G.

tailles P.M.G. **.79**
très grande **.99**

La taille est sur élastique, les jambes larges et courtes et le filet rayonne frais et léger.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380